MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

G 65

9 vol

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

MANIOC.org
Conseil général de la Guyane

Avec approbation des Supérieurs.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
GUYANE

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

8000h684
8-Rés 26
(151-)

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

8° Rés 26

RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

COLLECTION FAISANT SUITE AUX LETTRES ÉDIFIANTES.

TOME QUINZIÈME.

A LYON,
CHEZ L'EDITEUR DES ANNALES,
RUE DU PÉRAT, N° 6.
1843.

Inv 1575

MISSIONS

DE L'OCÉANIE OCCIDENTALE.

NOTICE SUR LA NOUVELLE-ZÉLANDE,

Adressée au R. P. Colin, supérieur-général de la Société de Marie,

Par le P. Servant, Prêtre de la même Société.

Hokianga, 7 septembre 1841.

« Mon révérend Père,

« Je crois vous faire plaisir en vous envoyant les notes que j'ai recueillies dans mes courses apostoliques, sur les usages, les mœurs et la religion des Nouveaux-Zélandais : une autre fois je vous écrirai les heureux changements que la prédication de l'Evangile a déjà opérés parmi ces néophytes. J'ai tâché de mettre un peu d'ordre dans ma lettre pour ne pas m'exposer à des redites ; mais ne demandez pas, je vous prie, les grâces et les artifices du style à un Missionnaire qui, depuis cinq ans, ne fait qu'étudier la langue barbare des sauvages.

« *Naissance.* — Dès qu'un enfant est né, sa mère elle-même l'enveloppe de langes, l'embrasse tendrement à la manière du pays, c'est-à-dire en faisant battre nez contre nez; elle élargit par des incisions les lobes de ses oreilles, afin qu'ils puissent dans la suite être chargés d'ornements; puis elle continue à vaquer aux travaux du ménage.

« Lorsque l'enfant a de cinq à huit jours, dans certaines tribus, la mère le suspend aux branches d'un arbre appelé *karamo*, et lui redit quelques refrains populaires de l'Océanie; elle l'emmaillotte ensuite avec les feuilles du *karamo*, l'allaite et continue à le bercer en chantant. Ailleurs, c'est un autre usage : une femme porte son nourrisson sur le bord d'un ruisseau, et le présente à un vieux *Taura* salarié; ce prêtre prend une baguette, y fait des entailles en cinq endroits différents, et la dépose à terre; il reçoit ensuite le nouveau-né dans ses mains et le tient un moment debout en face de la baguette. S'il arrive alors quelque chose de fâcheux, ou l'enfant ne vivra pas, ou il sera malheureux et poltron; mais s'il ne se révèle point de sinistre augure, il sera brave; si par hasard on avait entendu roucouler une colombe à la naissance d'un garçon, ce serait signe qu'il verra quelque jour de grands événements; et dès lors il devient l'espérance et la joie de toute sa famille; on l'élève avec le plus grand soin. La cérémonie ne se termine pas là : le prêtre plonge l'enfant dans l'eau, lui impose un nom, balbutie quelques paroles que les assistants ne comprennent pas, mais qu'ils supposent adressées à un certain génie chargé de présider aux destinées des hommes et des oiseaux; on croit aussi qu'elles expriment des vœux pour que le jeune Océanien se familiarise plus tard avec toutes sortes de crimes. L'initiation achevée, l'enfant est porté sur les bras du prêtre jusqu'à la case des parents. Son nom n'offense-t-il personne? on se livre à des réjouissances; mais s'il a reçu le nom sacré d'un grand

chef, il est coupable d'une grave injure, et il sera impitoyablement tué et mangé, à moins qu'on ne rachète sa vie à force de présents.

« En général, les enfants sont mal tenus; souvent même, par une certaine crainte superstitieuse, celles qui leur ont donné le jour refusent absolument de les nourrir; et, comme la charité est inconnue parmi les femmes idolâtres, si les mères ne veulent pas ou ne peuvent pas en prendre soin, ces innocentes créatures ne trouvent personne qui consente à leur sauver la vie.

« *Nourriture.* — Outre les productions importées dans nos îles, tels que la pomme de terre, la patate douce, le melon d'eau, la calebasse verte, les choux, les oignons, le taro, la pêche et le maïs, les Nouveaux-Zélandais ont beaucoup de plantes indigènes qui leur servent d'aliment; de ce nombre sont : la racine de *fougère*, qui, réduite en pâte, est savoureuse pour les naturels, bien qu'elle paraisse insipide aux étrangers; le *ti*, racine dont le goût sucré se distingue à peine de la pomme cuite, lorsqu'on l'a préparée au feu, après l'avoir laissé sécher deux ou trois jours au soleil; plusieurs espèces de fruit, comme le *koroi* rouge, de deux lignes de circonférence; le *woirarapa*, de la grosseur du précédent et de couleur blanche; le *titoki*, rouge, sucré, mais un peu sauvage; le *rimu*, noir et aussi petit que le *koroi;* la *tawara* aux longues feuilles qui croissent en s'agglomérant sur un arbre appelé *kiekie;* le *kupère*, fruit jaune, caché sous une mince enveloppe; il a un goût appétissant, mais il devient funeste à ceux qui en mangent avec trop d'avidité; le *kohoho*, de couleur écarlate; le *kohutuhutu*, noir, de la grosseur de la groseille, et d'une saveur très-agréable; le *tupakihi*, c'est la vigne sauvage de la Nouvelle-Zélande; le jus en est très-doux, mais la racine et surtout les filaments recèlent un poison;

le *rito*, on appelle ainsi la racine très-sucrée et médicinale du *nicao;* le *kinau*, espèce d'amande pourprée dont le noyau est substantiel; le *tawa*, noir et agréable au goût; une espèce d'*ananas*, petit, acide et très-aqueux; enfin le *kawakawa*, dont le jus fermenté devient une liqueur forte et enivrante.

« Bien que le porc et le poisson abondent dans notre île, les naturels n'en mangent qu'aux jours de grande réjouissance; ils sont particulièrement destinés aux blancs et aux étrangers. Voilà presque tous les aliments des Nouveaux-Zélandais. Comment les préparent-ils? D'abord, pour avoir du feu, on prend deux morceaux d'un certain bois sec; on pratique une entaille à l'un d'eux, et avec la pointe de l'autre on frotte dans cette entaille jusqu'à ce qu'il s'y soit formé une poussière que la compression enflamme. Alors on fait un creux dans la terre, on le remplit de bois et de cailloux; lorsque les pierres sont brûlantes, on nettoie cette espèce de four; on laisse une partie des cailloux tout autour; les autres restent entassés au fond; par-dessus, sont placées les pommes de terre, arrosées d'un peu d'eau; puis on étend, pour les protéger, une légère couche de végétaux et de feuilles fraîches; on arrose encore le tout et on le couvre de terre. Les aliments cuits de la sorte pendant une demi-heure, sont à la fois propres et savoureux.

« Quand le repas est prêt, l'étiquette ne demande pas qu'on se fasse avertir deux fois : au premier signal, les convives accourent à toutes jambes, et en quelques minutes tout est dévoré. Nos insulaires ont un violent appétit : à les voir manger, on n'oserait prononcer s'ils sont moins avides que les chiens affamés qui les obsèdent pour avoir leur part. Ils ne prennent que deux repas par jour, le matin et le soir. Le peuple n'a ni vaisselle ni batterie de cuisine; quant aux chefs, ils ont deux espèces d'assiettes,

l'une plate, l'autre en forme de panier; elles sont faites en feuilles de *phormium-tenax*, tressées avec beaucoup d'adresse par les femmes. Les chefs n'admettent pas à leur table les personnes du peuple : l'usage ne souffre pas non plus que les étrangers de distinction mangent avec les esclaves.

« *Vêtements maoris.* — Comment est-on habillé à la maori? Un petit vêtement simple couvre le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux; il n'y a guère que les femmes qui le portent; on l'appelle *patai*. Le *tatata*, plus long et plus orné que le *patai*, est l'habit ordinaire de dessous; celui de dessus, appelé *karowai*, est chargé d'ornements : souvent cette tunique entière, et toujours ses bords, sont garnis de franges larges d'un demi-pied, et teintes en beau noir. Nos insulaires aiment aussi à la colorier en rouge.

« On distingue quatre sortes de manteaux; deux sont destinés à garantir de la pluie : le *ngéri*, court, imperméable, et si fourré à l'extérieur, qu'il prête à celui qui le porte une grosseur démesurée et un aspect sauvage; le *pata*, qui descend des épaules jusqu'aux talons; bien qu'il ne soit pas fourré, il est très-compacte. Les deux autres sont uniquement pour la parure : le *kaikata*, tissu du fil soyeux du *phormium-tenax*, est remarquable par sa blancheur, par sa propreté et par les figures en rouge et en noir qu'on y dessine avec une parfaite symétrie; le *topuni* est une simple peau de chien que les chefs se font honneur de porter, et dont l'usage est interdit aux esclaves.

« *Maisons.* — Les habitations, toujours placées à l'abri des vents froids, sont construites avec des plantes aquatiques. Une espèce de palmier, appelé *nikao*, prête ses larges feuilles, à forme de parasol, pour faire le toit,

qui présente deux surfaces inclinées et terminées en angles. Celle de devant, plus vaste que l'autre, est bordée d'une planche d'un demi-pied de large, peinte en rouge, et ornée de sculptures faites pour perpétuer, avec leurs figures grotesques, la mémoire des ancêtres et des guerriers morts au champ d'honneur. Chaque maison a, pour l'ordinaire, avec l'étroite entrée dont la porte ferme hermétiquement, plusieurs petites fenêtres destinées non-seulement à donner du jour et de l'air, mais encore à laisser échapper la fumée étouffante du feu que font les naturels, surtout à la tombée de la nuit pendant l'hiver.

« La vaisselle dont j'ai parlé plus haut, une natte qui tient lieu de lit, et un bloc de bois qui sert d'oreiller : voilà tous les meubles dont les cabanes des grands sont garnies. Les cases du peuple sont moins grandes et encore moins ornées : souvent le Nouveau-Zélandais ne prend pas même la peine de se procurer une natte et un oreiller de bois ; il trouve plus simple de se coucher sur la terre nue.

« *Droit de Propriété.* — Parmi nos sauvages la propriété est connue comme chez les nations civilisées : les enfants succèdent à toutes les possessions de leurs pères, sans que les chefs eux-mêmes puissent les en dépouiller. Les naturels n'écrivent pas leurs contrats ; mais leur mémoire conserve, aussi fidèlement que des écrits, leurs titres et jusqu'aux circonstances les plus minutieuses qui peuvent attester leurs droits.

« Les esclaves ne possèdent rien que ce que la bienveillance du maître leur a donné.

« Outre le droit de succession, les Nouveaux-Zélandais reconnaissent encore le droit de conquête, en vertu duquel les vaincus ne peuvent aliéner leurs propriétés sans l'autorisation du chef des vainqueurs : depuis la cessation de la guerre ; ce droit semble tomber en désuétude.

« Le possesseur d'une terre permet facilement à une tribu amie ou alliée d'y semer ou d'y planter, moyennant une redevance ; mais si on ensemençait un champ sans l'autorisation du propriétaire, celui-ci pourrait en récolter tous les fruits.

« Dans la Nouvelle-Zélande, les champs sont, pour l'ordinaire, très-éloignés les uns des autres ; de là une vie un peu nomade. On doit clore son domaine pour le garantir contre la dévastation des porcs et autres animaux voraces. Avant l'introduction par les étrangers des instruments aratoires, nos insulaires cultivaient leurs terres avec une bêche de bois dur ; quand le sol est préparé, ils font comme de petites taupinières, où ils cachent la semence. Les cendres de bois, de fougère et d'autres végétaux leur servent d'engrais. Il est d'usage que les cultivateurs se réunissent et s'aident mutuellement ; ils s'animent au travail par des chants et des cris, et s'entendent aussi les uns avec les autres pour la consommation ou pour la vente de leurs denrées.

« *Pêche.* — La nécessité, mère des expédients et des ressources, a inspiré aux Nouveaux-Zélandais d'excellentes manières de pêcher : ici, on fixe des filets d'une dimension extraordinaire à des pieux plantés dans l'eau ; là, on emploie l'hameçon fait d'une dent de requin ou de la coquille d'une grosse huître, appelée *paua ;* ailleurs, pendant la nuit, on attire les poissons avec des torches ou bien avec la résine du *kaori* allumée, et on les perce avec une lance de bois.

« *Pirogues.* — Les pirogues de guerre sont en général très-grandes : il y en a qui peuvent porter cent personnes. Quel travail, quelle patience il fallait naguère pour couper, creuser et polir des arbres aussi énormes, quand on n'a-

vait d'autre outil que la hache de marbre ou de jaspe ! Les guerriers aiment à orner ces embarcations de sculptures, peu variées, il est vrai, mais régulières et gracieuses ; ils les peignent en rouge et les bordent d'un cordon noir. A la proue est toujours une horrible figure humaine qui tire la langue avec de violentes contorsions, emblème des grimaces que font les combattants sur les champs de bataille. Les pirogues ordinaires sont plus petites et sans ornements : ce sont simplement des arbres creusés à l'intérieur.

« *Tatouage.* — Le tatouage, avec toutes ses variantes, est la marque distinctive des diverses conditions. Les chefs ont seuls le privilége de se peindre les jambes. On reconnaît les femmes d'une illustre extraction à un léger tatouage sur les lèvres, et à deux lignes droites et parallèles tracées sur le front. Les gens du peuple et les esclaves sont bariolés sur le dos. Ces marques sont héréditaires, et les enfants se font honneur de porter celles de leurs aïeux. Voici comment on imprime ce bizarre ornement. D'abord on trace des lignes noires sur la peau ; puis on fait sur chacune d'elles une suite de petites blessures avec un ciselet enfoncé à petits coups ; à chaque piqûre on trempe le ciselet dans un liquide où l'on a délayé la racine du *phormium-tenax* réduite en poussière. C'est cette douloureuse opération que tous nos sauvages, arrivés à l'âge mûr, sont forcés de subir : l'honneur l'exige absolument.

« *Constitution et législation.* — Autrefois, le pouvoir des chefs était despotique : au premier signe de leur volonté, un esclave, une femme, un enfant, étaient mis à mort ; ils s'emparaient presque à leur gré des propriétés de leurs sujets, et désignaient arbitrairement les victimes humaines dont ils faisaient servir la chair dans d'horribles festins.

« Les Nouveaux-Zélandais n'ont jamais eu une forme régulière de gouvernement; mais, outre certaines lueurs d'équité naturelle qu'ils ont toujours conservées, ils ont maintenu plusieurs coutumes de leurs ancêtres, sur lesquelles se règlent leurs déterminations et leur conduite.

« C'est toujours le grand chef qui préside le conseil de guerre où tout le monde a voix délibérative. La dignité dont il est revêtu commande un tel respect, que sa volonté présumée exerce une souveraine influence sur les esprits.

« Chaque tribu reconnaît encore un grand nombre de chefs subalternes, et c'est un malheur. Désunis et indépendants les uns des autres, ils entravent la plupart des projets utiles, en voulant faire prévaloir chacun leur sentiment. Je crois que c'est à leurs brouilleries qu'il faut attribuer ces innombrables massacres et ces guerres interminables qui ensanglantaient naguère la Nouvelle-Zélande.

« Au-dessous des chefs et de leurs sujets sont les esclaves, ou prisonniers de guerre; on les traitait jadis d'une manière cruelle; ils payaient de leur tête le moindre manquement; quelquefois même ils portaient la peine des injures que leur ancien roi avait faites à leur nouveau maître; souvent aussi, lorsque un personnage distingué périssait, on vengeait sa mort par celle d'un malheureux prisonnier. Aujourd'hui la peine ordinaire que les vainqueurs infligent aux captifs se réduit à leur imposer un labeur sans salaire; il s'en trouve même qui les récompensent de leur fidélité et de leur zèle soit par des cadeaux, soit en les rendant à leurs tribus et à leurs familles.

« La servitude est réputée si ignominieuse, que ce serait un déshonneur de porter le même nom qu'un esclave. Cependant on en voit qui commandent l'estime et s'introduisent dans les assemblées délibératives, où ils font prévaloir leur sentiment sur les affaires les plus importantes.

« *Caractère.*— Le Nouveau-Zélandais est bon, mais, en même temps, emporté et vindicatif : en recevant de vous un bienfait, il vous a donné son cœur sans réserve ; toutefois, si vous lui faites une injure, il oubliera à l'instant tout ce qu'il vous doit, sa fureur éclatera comme un coup de tonnerre : incapable d'entendre raison, il se portera aux derniers excès. Autant il est violent dans sa colère et terrible dans sa vengeance, autant il est tendre dans les témoignages de son amour ; vous allez en juger par ce qui se passe dans les visites.

« Lorsque arrive un parent ou un ami, on lui témoigne la joie qu'on éprouve par ces paroles accueillantes : *Viens, viens ;* par les regards les plus affectueux, par des soupirs et par des cris accompagnés de torrents de larmes ; puis, tandis que les nez sont pressés contre les nez, que les visages se décomposent par la vivacité du sentiment, des voix mélancoliques, discordantes, entrecoupées de sanglots, et divisées en deux chœurs, entonnent en l'improvisant le *chant de tendresse.* On ne s'en tient pas là ; les femmes tracent, avec des coquillages de mer, des sillons sanglants sur leurs visages et sur leurs bras : ce n'est qu'en se déchirant ainsi et en faisant couler leur sang qu'elles prouvent, dit-on, qu'elles savent aimer.

« L'entrevue doit durer plusieurs semaines et même plusieurs mois ; autrement la famille visitée se plaindrait dans un langage aussi tendre que poétique : *Tu t'en vas ! nous ne t'avons pas encore vu ! à peine avons-nous vu tes yeux ! etc.* Quand le parent ou l'ami est sur son départ, les chants de tendresse et de regret recommencent ; puis on l'accompagne fort loin, en le faisant asseoir de temps en temps et le priant de revenir sur ses pas. Si l'on a une faveur à demander, c'est alors qu'on la sollicite.

« La visite d'un chef a quelque chose de plus solennel : le lieu où il doit être reçu est approprié avec soin, cou-

vert de feuillage et tapissé de belles nattes qui serviront de siéges.

« Qu'on ne s'étonne pas des larmes que les Nouveaux-Zélandais répandent en quittant ou en revoyant leurs amis : ils en versent à volonté lorsque l'usage les commande ; et l'étranger est quelquefois surpris de voir le sourire succéder en un instant aux pleurs, le sang-froid aux émotions extrêmes. Après qu'un grand chef a reçu les témoignages d'affection de son peuple, il s'assied à la place la plus honorable ; les chefs inférieurs se rangent à ses côtés, plus ou moins rapprochés de lui, suivant leur dignité. Chacun garde un moment le silence ; un subalterne ne parlerait pas avant son supérieur ; tous réfléchissent longtemps et mûrissent bien leurs pensées avant de les exprimer. C'est encore la coutume, dans ces sortes de visites, de se faire des présents mutuels : le grand chef doit être le plus généreux, et il l'est en effet.

« *Guerres.* — Pendant longtemps la Nouvelle-Zélande a été le théâtre de guerres continuelles et sanglantes. Que de montagnes, que de vallées, que de plaines aujourd'hui désertes, et naguère peuplées par des tribus que nos vieillards ont connues et qu'ils nomment à leurs petits enfants ! Ce fléau terrible les a exterminées. Si vous me demandez les causes de ces hostilités, j'en trouve d'abord une dans l'éducation : nos insulaires, après avoir sucé avec le lait l'humeur belliqueuse, entendaient, tous les jours de leur enfance, leurs pères, leurs mères et leurs voisins vanter la gloire des armes, chanter la valeur et les actions des guerriers, applaudir au massacre des ennemis. Or, il est facile de comprendre que des hommes ainsi élevés ne respirent que les combats. En outre, les raisons pour lesquelles on en venait aux mains étaient infinies : la plus légère insulte faite à un membre de la tribu, la mort d'un

chef attribuée à la magie d'un prêtre maori, la dévastation d'un champ, un vol, une parole injurieuse, la neutralité gardée dans un démêlé entre deux familles rivales, le plaisir de faire cuire dans le *hangi* (cuisine) la tête des vaincus, enfin la seule ambition d'un chef qui voulait s'acquérir une réputation de bravoure, suffisait pour mettre l'île en feu. Si par malheur un chef avait été tué ou blessé, la guerre devenait interminable, parce qu'il ne pouvait être pleinement vengé que par l'extermination de l'ennemi.

« Les armes des Nouveaux-Zélandais sont : l'arc, avec lequel ils savent lancer à une grande distance des flèches meurtrières ; la fronde, dont ils se servent pour jeter des pierres brûlantes, lesquelles tombant sur des maisons toutes construites avec des matériaux inflammables, allument de vastes incendies ; une lance de bois dur, bien travaillée et dentelée à la pointe ; le *hani*, dont un bout est aplati et tranchant, et l'autre représente une langue et deux yeux ; le *mere-pounamu* ou casse-tête, fait d'un marbre vert, cristallisé et très-poli : c'est l'arme favorite des chefs.

« C'est tantôt la trahison, tantôt la ruse, et plus souvent la force ouverte qui décident du triomphe. Ordinairement les naturels commencent par se réunir en conseil ; la délibération est vive et animée : les orateurs fixent d'abord l'attention de l'assemblée par un chant ; ils déploient tour à tour les ressources de l'éloquence et celles de la poésie, pour déterminer les suffrages. En eux, tout parle : les bras, les yeux, les traits du visage, le corps entier ajoute à l'effet de la harangue. Si la guerre est résolue, on envoie demander réparation d'honneur à la tribu jugée coupable. Les députés font cette demande par de longs discours, qu'ils prononcent en se promenant dans l'attitude de la fureur, menaçant l'ennemi de leur *hani* ou de leur *mere-*

pounamu. Obtiennent-ils la satisfaction exigée? les deux partis se rendent en foule dans un même lieu pour exécuter une danse guerrière, en signe de réconciliation; tous y prennent part en faisant des sauts simultanés et en poussant des cris aigus. Mais si la réparation est refusée, les esprits s'exaspèrent, les deux camps échangent des défis et des injures; c'est à qui fera les contorsions les plus horribles; enfin ils se jettent les uns sur les autres et se déchirent comme des lions furieux. Quand l'ennemi est en déroute, on le poursuit en répétant des chants de victoire entrecoupés de hurlements affreux. Après la dispersion des vaincus, on voit ces cannibales saisir les malheureux qui n'ont pu échapper à leur vengance, déchirer lentement leurs membres, se désaltérer dans leur sang, et se rassasier avec délices de leur chair palpitante. Ils conservent les têtes pour servir de trophées, et à certains jours de réjouissance ils les exposent sur les toits des maisons.

« *Ornements.* — Les naturels portent toujours sur eux, comme ornement et comme souvenir, des objets qui ont appartenu aux personnes chéries dont la mort ou l'absence les sépare. Ces objets, grossièrement travaillés en forme de figure humaine, ont des yeux faits avec le brillant coquillage appelé *paua*. Quelquefois, à l'arrivée d'un ami qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, on détache les gages vénérés, on les dépose avec respect sur une touffe de feuillage ou de gazon, on se range tout autour, et chaque fois que sont prononcés les noms des êtres bien-aimés qu'ils rappellent, on réitère les marques d'affection que j'ai décrites plus haut en parlant des visites.

« Les autres ornements sont aussi variés que bizarres. Les Nouveaux-Zélandais se chargent la tête de plumes en forme de panache; ils suspendent à leurs oreilles des dents de requin, des barbes de baleine, des oiseaux tout en-

tiers, se barbouillent la peau de rouge et de noir ; ils ont aussi la coutume de s'oindre le corps avec de l'huile.

« *Conversation.* — Nos insulaires aiment beaucoup à causer, et leurs conversations sont interminables. Doués d'un esprit observateur et d'une mémoire heureuse, ils racontent, ils détaillent, ils développent les plus minutieuses circonstances du lieu, du temps, des personnes ; il faut de la patience pour les entendre rapporter, avec une scrupuleuse exactitude, toutes les paroles de celui qu'ils mettent en scène, en imitant le ton de sa voix, ses gestes et ses manières. Ils sont féconds en railleries piquantes ; mais la première repartie les déconcerte. Leurs entretiens sont très-animés. Ceux d'entre les Nouveaux-Zélandais qui possèdent à un haut degré le talent de la parole, se font écouter avec un vif intérêt ; ils sont d'ailleurs heureusement servis par les richesses d'une langue qui abonde en figures hardies, en tours poétiques, en expressions pittoresques.

« *Divertissements.* — Outre la danse guerrière dont j'ai déjà parlé, et qui a lieu aux traités de paix, aux visites des grands chefs, et autres réjouissances publiques, il en est une fort remarquable, où les acteurs, tournés du même côté, portant une branche d'arbre à la main et sur la tête une couronne de verdure, et chantant tous à la fois, font simultanément, sans remuer les pieds, des évolutions à droite et à gauche. Au nombre des jeux les plus usités on compte le *rurirur*i, qui consiste à s'asseoir d'abord en cercle ou en demi-cercle ; puis, tout le monde à la fois et en cadence se frappe les jambes et la poitrine, agite avec rapidité les bras et les doigts, et siffle en prononçant avec volubilité une espèce de refrain ; entre tous ces mouvements, ces gestes, ces sifflements, ces cris, ces paroles si précipitées, il existe un accord étonnant.

« *Connaissances.* — 1° La Musique. Les naturels sont très-sensibles aux charmes de la musique. Autrefois ils avaient plusieurs sortes d'instruments; ils n'ont plus aujourd'hui qu'une mauvaise flûte à trois ou quatre trous, qui fatigue les oreilles par ses sons aigus et surtout monotones, car ils n'ont qu'un petit nombre de notes. Leurs musiciens et leurs poëtes improvisent avec une merveilleuse facilité. On est souvent surpris d'entendre exécuter par plusieurs indigènes une pièce qu'un d'eux compose à mesure qu'ils la jouent. Leurs chants, surtout ceux qui ont pour sujet l'absence d'un parent ou d'un ami, renferment des pensées nobles, des sentiments tendres et élevés, des traits vraiment lyriques; mais ils sont défigurés par des trivialités et des répétitions fréquentes.

« 2° La Peinture. Quoiqu'ils s'entendent fort peu en peinture, ils aiment cependant à barbouiller le frontispice de leurs maisons, ainsi que leurs pirogues de guerre et tous les objets qu'ils ont travaillés avec soin; le rouge est leur couleur favorite.

« 3° La Sculpture. L'art de sculpter est celui qu'ils connaissent le mieux et auquel ils s'appliquent le plus; les tombeaux, les cabanes, les armes, les pirogues, plusieurs ustensiles de ménage sont ornés de figures où l'on admire l'ordre, les proportions et les contours; mais on y désirerait plus de variété.

« 4° La Médecine. Quoique la Nouvelle-Zélande abonde en plantes médicinales, les naturels ne connaissent guère, en fait de simples, que le *pua*, le *nani*, le *ruruhau*, le *ti*, le *korau* qu'ils emploient comme rafraîchissants, la racine et la feuille du *phormium*, et la racine du *rengarenga* qu'ils font chauffer et qu'ils appliquent sur les parties malades, particulièrement sur les tumeurs et sur les abcès. Quand une personne éprouve une douleur externe, elle se couche sur la

terre, et un autre insulaire marche sur le membre souffrant pour le guérir. La manière de panser les blessures n'est pas moins étrange : après les avoir meurtries avec une pierre, on les tient exposées à la fumée. Pour les maladies internes, on ne connaît point de remèdes. Celui qui en est atteint s'étend désespéré sur la terre et fait consulter un prêtre maori, pour savoir s'il peut compter sur quelque chance de salut. Le prêtre se place en face d'une machine composée de petites pièces de bois, et observe avec attention les mouvements que lui imprimera le vent; si les augures sont défavorables, il déclare que le malade va mourir. Dès lors on lui refuse toute nourriture; sa famille même l'abandonne; on le laisse en proie au dieu qui, croit-on, lui dévore les chairs et les entrailles : ainsi le présage du prêtre superstitieux ne manque jamais de s'accomplir; car le patient meurt toujours, sinon de la maladie, au moins de la faim.

« *Songes et Revenants.* — Lorsqu'un insulaire a fait un songe, il ne manque pas d'en informer tout son village : aussitôt chacun d'accourir et de se presser autour de lui pour entendre le récit de son rêve avec ses plus puériles circonstances; les anciens et les vieilles femmes en interprètent les obscurités; on avertit les hameaux environnants et les tribus voisines de la vision nocturne et de ses commentaires; et c'est là ce qui détermine les grandes entreprises de nos pauvres sauvages, ce qui règle même toute leur conduite.

« Ils croient aussi volontiers aux revenants qu'aux songes : souvent, au milieu de la nuit, lorsque l'île entière est dans le repos et le silence, soudain des cris de frayeur retentissent de toutes parts, les femmes se lamentent, le village entier est dans la consternation, parce que l'ombre d'un parent, d'un ami, ou d'un chef mort dans les combats aura apparu à quelqu'un pendant qu'il dormait.

« Avant d'entreprendre une guerre, on consulte l'aruspice : si, pendant que le prêtre inspecte les entrailles des animaux sacrifiés, le cri du hibou se fait entendre, c'est un mauvais augure ; mais si c'est un faucon qui voltige sur la tête des guerriers, l'ennemi sera défait.

« On emploie encore un autre moyen pour prévoir l'issue d'une campagne : un jeune homme prend un nombre de baguettes égal à celui des tribus belligérantes, il aplanit un certain espace de terrain, y plante les baguettes comme des quilles sur deux lignes parallèles représentant les deux armées en présence, et s'éloigne un peu en attendant l'effet que produira le vent. Si les baguettes qui représentent l'ennemi tombent en arrière, l'ennemi sera culbuté : si c'est en avant, il sera vainqueur ; si c'est obliquement, la victoire demeurera incertaine.

« *Frayeurs.* — L'imagination ardente des Nouveaux-Zélandais et leurs mille superstitions les font vivre sous l'empire d'une terreur continuelle. Dans les ténèbres, ils sont tristes et mélancoliques ; ils croient voir des fantômes, entendre les sifflements des dieux maoris, apercevoir des monstres qui rôdent autour d'eux, tout prêts à les frapper de maladie ou de mort. Passer la nuit sans lumière, est pour eux un supplice ; ils ne peuvent ni parler, ni dormir ; ils osent à peine respirer, et, quand vous leur présentez un flambeau, ils s'écrient : Maintenant nous commençons à vivre !

« Mais la lumière ne dissipe pas toutes leurs craintes : c'est une croyance parmi eux, que la violation des *tapous* est toujours punie par quelque grand malheur, tandis que la fidélité à ces rits superstitieux assure une longue vie, une bonne santé et beaucoup d'autres précieux avantages. Ils placent en mille endroits le dieu *Taniwa*, guettant les prévaricateurs pour les dévorer. Les chefs impo-

sent aussi des peines qu'ils proportionnent à l'importance du *tapou* violé : quelquefois ce sont de simples réprimandes, assez souvent des coups de bâton, ou bien encore la confiscation d'une propriété ; la mort même peut être infligée comme châtiment de ce prétendu sacrilége.

« Mais qu'entendent-ils par les *tapous* ? J'avoue que je n'ai pas encore là-dessus des notions bien claires ; je vais cependant vous dire, du mieux que je pourrai, ce que j'en ai appris. La personne qui a rendu les derniers devoirs à un parent, à un ami, ou qui s'est approchée d'un cadavre, est *tapoue :* elle doit se coucher sur le ventre ; elle ne peut se servir de ses mains pour prendre sa nourriture, et lorsqu'elle ne trouve point d'ami disposé à lui mettre les aliments à la bouche, elle est réduite à manger à la façon des bêtes : vous comprenez que *tapou* est à peu près synonyme de sacré.

« Tout peut être soumis au *tapou :* les hommes, les animaux, les objets inanimés, les lieux, les affaires politiques et religieuses. Ainsi tous les sauvages qui ont touché un mort, ceux qui ont préparé la terre pour semer les *koumaras*, ceux qui les ont semés, les champs où ils croissent comme ceux où ils ne viennent pas, sont *tapous ;* les herbes qui poussent au pied des arbres le sont aussi pour certaines personnes, et si d'autres que celles que la loi désigne osaient les arracher, les arbres périraient, disent nos pauvres sauvages. A l'époque de la grande pêche, sont *tapous* et l'emplacement qui sert aux préparatifs, et les filets qui doivent être employés, et la rivière où on les jettera ; il faut s'en tenir à une distance respectueuse, jusqu'à ce que l'insulaire qui préside ait pris et mangé un poisson ; l'*atamira* (cimetière), et le lieu où meurt une personne, sont aussi *tapous ;* la maison où vient d'expirer un chef et les objets qui lui ont appartenu, sont soumis à un *tapou* qui ne se lève pas : il faut les brûler. De là l'usage

de porter les mourants en plein air, ou sous quelques mauvais abris dressés à la hâte. Les *hangis*, ou cuisines, sont *tapoues* pour les chefs; il leur est défendu d'y dormir, d'y manger, de s'y chauffer. Les têtes de ceux-ci sont toujours *tapoues*. Parmi les animaux *tapous*, on distingue deux espèces d'oiseaux, le *tui* et l'*izie;* Maouï, le créateur de la Nouvelle-Zélande, a fait part de son esprit à ce dernier. Les anciens avaient des chants en l'honneur de ces deux oiseaux.

« Quelle est l'origine des *tapous?* Les uns sont attribués aux dieux du pays, les autres aux chefs des tribus et aux prêtres. On les jette en prononçant avec précipitation quelques mots d'un jargon inintelligible; pour les lever, on passe un bâton sacré sur l'épaule droite de la personne *tapoue,* puis sur ses reins, ensuite sur son épaule gauche; on casse le bâton en deux, et on l'ensevelit dans la terre, ou bien on le fait brûler, d'autres le jettent dans l'eau; après cette opération, l'insulaire est remis au rang des profanes.

« *Sacerdoce maori.* — Il n'y a guère que les personnes de distinction qui soient admises aux fonctions sacrées; et même il n'est pas rare de voir des chefs de tribu céder le sceptre à un de leurs enfants pour être élevés à la dignité sacerdotale. Le ministère des prêtres se borne à consulter les augures, à donner aux enfants cette espèce de baptême dont j'ai parlé au commencement de ma lettre, à conjurer les tempêtes, à faire des prières pour la santé des hommes, pour le succès de la guerre, pour la conservation et la prospérité des fruits, pour obtenir un vent favorable aux navigateurs et une douce pluie aux champs desséchés. Quelquefois les femmes partagent avec leurs maris les honneurs du sacerdoce, et nos crédules insulaires sont assez simples pour regarder les songes de ces prêtresses comme des révélations, leurs décisions ridicules comme des oracles

« *Mariage.* — Il y a trois espèces de mariages parmi les naturels : le premier se conclut par la délibération des chefs et des parents, avec le simple acquiescement du jeune homme et de la jeune fille ; dans le second, l'inclination des futurs époux paraît seule consultée. Le Nouveau-Zélandais qui a résolu de prendre une compagne, va chez la personne qui a fixé son choix, il l'embrasse à la maori, en faisant battre nez contre nez, longtemps il pleure auprès d'elle, lui redit dans ses chants tous les sentiments qu'il désire faire partager, et enfin il lui demande sa main ; c'est ici que les chefs interviennent pour s'assurer que le consentement de la femme n'a pas été arrachée par la crainte. La troisième espèce est plutôt un rapt qu'un mariage : le prétendant, craignant un refus de celle qu'il veut obtenir, a recours à la force ouverte, et l'enlève à sa famille. Alors, pour lui disputer sa conquête, s'engage une lutte sanglante entre les partisans de l'agresseur et la tribu insultée ; mais si le ravisseur dérobe la jeune fille aux recherches de ses parents pendant trois ou quatre jours, il y a prescription en sa faveur : elle est devenue sa légitime épouse, et les deux partis mettent bas les armes.

« Parmi le peuple, la polygamie est défendue, bien qu'il soit permis à tout Nouveau-Zélandais de renvoyer la compagne qui n'a plus le bonheur de lui plaire, pour contracter une nouvelle union. Quant aux chefs, le nombre de leurs femmes est réglé sur leur dignité : le premier en a un plus grand nombre que ses subalternes ; cependant une seule est considérée comme épouse. Il est inutile de dire qu'ici, comme partout où elle est établie, la polygamie entraîne à sa suite une infinité de crimes ; outre les jalousies, les dissensions et les rixes qu'elle sème et perpétue dans les ménages, elle est la source la plus commune des infanticides et des suicides qui répandent le deuil au sein des tribus.

« *Les morts.* — Dès qu'une personne est morte, surtout si c'est un chef, des messagers en portent la nouvelle aux amis du défunt et aux peuplades voisines ; son plus proche parent lui ferme les yeux, puis on le frotte avec du *phormium* vert, afin d'enlever, disent les naturels, les restes de la maladie ; ses cheveux sont arrangés avec élégance et ornés de feuillage ; il est revêtu avec magnificence et déposé dans une bière tapissée de verdure en dedans, et peinte en dehors avec des couleurs rouges et blanches : dans cet état on l'expose en public, et tout le monde vient lui offrir ses derniers témoignages d'affection. Jusqu'à ce que le soleil se soit levé et couché trois fois, l'air retentit jour et nuit de chants funèbres et de cris lamentables. Pour exprimer leur attachement au mort, ses parents, ses amis et ses esclaves se déchirent le corps d'une manière horrible, se traçant en lignes courbes des sillons sanglants sur le front, sur le visage, sur la poitrine, sur les épaules et sur les bras. Le moment de la sépulture arrivé, les hommes et les femmes accompagnent le convoi à l'*atamira* ou cimetière, en chantant tour à tour l'hymne du deuil. S'il s'agit d'un chef, on place le cercueil sur un mausolée élevé, en forme de colonne, orné de sculptures et peint en rouge ; les corps des simples insulaires sont suspendus aux branches des arbres. On dépose auprès de la tombe du guerrier son *mere-pounamu*, son *mère-parawa* et ses autres armes, parce qu'il en a besoin, dit-on, pour faire la guerre dans les régions de la nuit. Les funérailles finies, ceux qui y ont été employés, vont se purifier dans la rivière voisine.

« Si l'on demande aux indigènes pourquoi ils suspendent en l'air leurs parents défunts : « Nous voulons, ré-« pondent-ils, qu'ils soient toujours présents à nos yeux « et qu'ils vivent en quelque sorte encore au milieu de « nous : ensevelis dans la terre, ils seraient gênés et ne

« voyageraient qu'avec peine dans les sentiers de la nuit :
« lorsque la guerre nous oblige de quitter nos vallées,
« nous les emportons plus facilement avec nous ; car nous
« ne saurions nous séparer des cendres de nos pères. »

« La nation maorie a pour les morts un attachement et un respect qui passe toute expression. Elle aime, honore, adore presque ceux même qu'elle avait méprisés et haïs pendant leur vie.

« Pour l'*atamira* on choisit de préférence un lieu élevé, solitaire et couvert d'arbres touffus. Il est soumis au plus terrible de tous les *tapous :* celui qui oserait le violer ferait à la nation un outrage sanglant, et serait impitoyablement puni de mort. Si toutefois il échappait à la vengeance des hommes, il ne saurait se soustraire, disent nos indigènes, ou dans ce monde ou dans l'autre, au courroux de l'implacable *Taniwa*, Dieu cruel qui châtie les infracteurs du *tapou.*

« Plusieurs tribus se réunissent une fois l'an dans l'*atamira*, afin de descendre des arbres les restes de leurs morts et les déposer dans l'intérieur du bois sacré. Cette translation s'appelle le *hahunga;* elle a quelque chose d'imposant pour les étrangers. Voici l'ordre de la cérémonie : les notables frappent le cercueil avec une baguette, en prononçant des paroles magiques ; ensuite on le dépose à terre ; on remplace le vêtement mortuaire du défunt par d'autres ornements, et le premier des chefs le prenant sur ses épaules, s'avance, suivi de la foule et précédé d'un homme qui porte à la main une branche d'arbre, vers le lieu destiné à l'inhumation. Là, le cadavre est placé sur un tapis de feuillage, les chairs sont ensevelies dans une fosse, une vieille femme, toute ruisselante d'huile et pompeusement parée, reçoit le crâne dans les plis de son manteau. Alors commence le *pihe* ou chant funèbre ; suivent des discours longs et bruyants ; enfin, après avoir peint les ossements

en blanc et en rouge, on les lie en un faisceau pour les déposer dans leur dernier asile. Avant de se séparer les naturels passent plusieurs jours en réjouissances, et se chargent de mutuels présents.

« *La vie future.* — Je me suis assuré que les Nouveaux-Zélandais ont toujours cru qu'il est en nous une substance supérieure à la matière, et qu'une vie future, heureuse ou malheureuse, nous attend au delà du tombeau. Le voyage qu'ils font faire aux morts, suppose évidemment cette croyance. Ils disent que le défunt, en sortant de ce monde, va prendre le *Tokuaiatua* (nom du sentier qui mène à l'empire de la mort). Ce chemin le conduit à une avenue appelée *Pirita;* il monte, descend, se repose et soupire après la lumière; et après s'être remis en marche, il arrive dans une maison appelée *Ana;* bientôt il en sort, trouve un autre chemin qui aboutit à un ruisseau dont les eaux font entendre un murmure plaintif; il franchit la colline de *Herangi,* et le voilà au *Reinga* (enfer). Quittant alors les régions inférieures situées au-dessous de la mer, il écarte le voile transparent qu'on trouve à l'entrée du chemin de *Motatau*, et gagne les plaines aériennes; après s'y être réchauffé aux rayons du soleil, il rentre dans la nuit, où il est livré à la tristesse, aux souffrances et aux maladies; de là, il revient en ce monde pour reprendre ses ossements, et retourne encore au *Reinga*, pour de longues années. Plusieurs de mes néophytes m'ont fait remarquer le rapport de cette croyance avec le dogme de la résurrection. Nos pauvres idolâtres croient aussi que les morts ressuscités, après un long séjour dans le *Reinga*, meurent une seconde fois, et font de nouveau le voyage de la nuit; qu'ils ressuscitent et meurent encore, jusqu'à ce que leur corps soit transformé en un certain ver qu'ils appellent *toke*, et que l'on voit souvent en creusant la terre. La vie du *Reinga* est

d'ailleurs, selon eux, tout à fait semblable à la vie présente : on y éprouve les mêmes besoins, ce sont les mêmes habitudes et les mêmes rapports; et cela explique pourquoi ils font périr les esclaves à la mort de leur maître, et pourquoi les femmes se suicident auprès du cercueil de leurs maris, à moins qu'elles n'aient des enfants qui réclament leurs soins et leur tendresse.

« Avant la prédication de l'Evangile, les Nouveaux-Zélandais ne réservaient pas l'immortalité à eux seuls ; ils l'accordaient aussi à leurs chiens ; et ils les envoyaient, après leur mort, dans un autre monde appelé *Waiowaowao*.

« Ce serait ici le lieu de parler de leur théogonie; mais ce que j'en ai appris jusqu'à ce jour est si incohérent, qu'il m'est impossible d'y mettre aucun ordre. Je crois cependant pouvoir ajouter à ce que j'ai dit sur *Taniwa*, quelques renseignements sur le dieu maori *Wiro*, auquel on fait jouer un grand rôle dans le *Reinga :* on le suppose occupé à nuire aux morts qui voyagent dans les régions de la nuit, à réduire leurs corps en poussière, à les tenir eux-mêmes dans l'esclavage ; il ne leur laisse d'autre liberté que celle d'apparaître à leurs amis par des sifflements nocturnes. De là, l'attention des naturels à observer les moindres bruits qui se font entendre dans les ténèbres. Si je ne me trompe, le dieu *Wiro* n'est qu'une parodie de Satan.

« Si ces détails vous font plaisir, mon révérend Père, je suis dédommagé de la peine qu'ils m'ont coûtée.

« Je suis, etc.

« Servant, *Missionnaire apostolique.* »

Lettre du P. Chevron, Missionnaire apostolique de la société de Marie, à sa famille.

Futuna, 21 octobre 1841.

« Mes chers Parents,

« Comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, j'ai été emporté sans le vouloir à Wallis par une goëlette qui, aussitôt après nous avoir reçus à bord, se hâta de prendre le large, afin d'échapper à la fureur des Futuniens, très-exercés, je vous assure, dans l'art de brûler les vaisseaux et de massacrer les équipages. Renvoyé de nouveau dans cette ancienne Mission, je pensais m'y arrêter peu de temps; et voilà que j'y suis encore. En attendant que la Providence dispose de moi, je vais utiliser le loisir auquel je suis malheureusement condamné, pour vous transmettre quelques détails sur l'île qui est devenue le tombeau du P. Chanel : elle n'a jamais été bien explorée par aucun voyageur, et je sais avec quel tendre intérêt, quelle inquiète sollicitude vous tournez vos regards vers ces plages à peine connues que votre fils habite. Je dois vous prévenir que ces notes ont été recueillies, pour la plupart, avant le martyre de notre pieux confrère.

« Futuna et Arofi sont deux îles voisines, communément désignées sur les cartes françaises par les noms de *Allou-Fatou*, en océanien *Aroofa* (amour), *Atou* (à toi); le premier de ces deux mots est le salut ordinaire des naturels. Arofi, moins grande de moitié que Futuna, en est

séparée par un canal dont la largeur n'excède pas un quart de lieue : elles sont situées à environ quarante lieues sud-ouest de Wallis, par le 14e degré de latitude australe et le 179e de longitude orientale.

« L'île de Futuna n'est qu'une montagne de peu d'élévation et bien boisée; ses bords sont ou des rochers à pic battus par les flots, ou des côtes fortement inclinées sur une pente de cent à six cents pas : c'est le long de ces rivages que s'élèvent les habitations, par groupes qui forment autant de villages. On ne peut guère y aborder qu'avec de légères chaloupes ; encore faut-il beaucoup de précautions pour n'être pas jeté sur les écueils par le ressac qui règne sur toute la côte, à l'exception d'une petite anse où un navire serait bien à l'étroit.

« On retrouve ici à peu près les mêmes végétaux que dans le reste de l'Océanie : cocotiers, bananiers, arbres à pain, bois de fer, etc., sont la parure la plus ordinaire de notre île, et la richesse principale de ses habitants. J'ai vu quelques belles fleurs, mais elles sont rares. La canne à sucre, le cotonnier, le tabac, se développent à merveille sous l'influence du climat; les orangers et les citronniers, semés en si grand nombre par le P. Chanel, ne donnent pas encore de fruit; quant au blé, il est jusqu'ici resté improductif; peut-être de nouvelles semailles réussiraient-elles mieux, mais le grain nous manque pour un second essai. Je ne sais non plus ce que deviendra la vigne apportée ici par nos confrères; elle est encore bien jeune et ne peut donner que des espérances.

« A côté des productions utiles, on trouve à Futuna quelques-uns de ces accidents heureux qui prêtent un nouveau charme à une nature pleine de fraîcheur : dans les bois c'est une foule de petits perroquets ou d'autres jolis oiseaux, presque entièrement blancs; au bord de la mer ce sont des poissons de toutes les formes et de toutes les

couleurs, les uns bleus, les autres rouges, verts, tachetés, bariolés de mille nuances gracieuses ; mais il en est peu de gros, à cause de l'agitation des vagues toujours en tourmente sur cette côte garnie d'écueils. A chaque pas on rencontre des traces d'éruptions volcaniques : de fréquents tremblements de terre en feraient craindre la réapparition prochaine ; il y a quelques mois qu'on éprouva dix-sept secousses en un jour ; l'une d'elles était si violente qu'en France elle n'eût pas laissé debout une seule maison ; on croyait que l'île allait s'engloutir.

« Les Futuniens, à quelques exceptions près, diffèrent peu des Européens pour les formes physiques et l'ensemble de la physionomie. Bien qu'ils soient légèrement cuivrés, leur teint, surtout parmi les femmes, paraîtrait moins hâlé que celui de nos compatriotes occupés aux travaux de la campagne, sous les rayons d'un soleil d'été. Ils portent en général les cheveux courts, à part un certain nombre de fashionables qui laissent flotter sur leurs épaules une longue crinière, dont ils prennent autant de soin que vos dandys français. Leur difformité la plus saillante, quoiqu'elle n'ait rien de bien désagréable, est un nez tant soit peu écrasé ; et cela provient de la manière dont les mères portent ici leurs nourrissons : vous les voyez s'incliner profondément, puis jeter l'enfant sur leur dos, étendre par-dessus deux brasses de l'étoffe du pays, large d'une demi-aune, qu'elles lient par devant en faisant passer un bout sur l'épaule droite et l'autre sous le bras gauche. Le marmot est là parfaitement bien : aussi n'en ai-je jamais entendu pleurer. Sous ce fardeau chéri les mères peuvent courir où bon leur semble et travailler tout à leur aise.

« Je ne vous parlerai pas du tatouage ; il se pratique ici avec les mêmes cérémonies et la même bizarrerie de

dessin qu'à la Nouvelle-Zélande. Il est toutefois en ce genre un ornement propre aux Futuniens, et dont ils tirent la plus grande vanité : il consiste à se diviser la figure en quatre carreaux symétriques, deux noirs et deux rouges ; les premiers sont peints simplement avec du charbon, les autres avec le suc d'une racine que les naturels récoltent et préparent en commun, avec tous les joyeux ébats qui signalent chez vous l'époque des vendanges. Je vous laisse à juger le curieux effet de ces visages à compartiments si tranchés. Ce rouge sur la figure des femmes indique qu'elles sont séparées de leurs maris, et qu'elles aspirent à contracter une nouvelle union. En vérité elles doivent faire une étrange consommation de cette teinture favorite, car il y a si peu de mariages de longue durée ! Au premier mécontentement de l'un ou de l'autre époux on se quitte, et même avec moins de difficulté qu'on n'en verrait en Europe à renvoyer un domestique.

« La distribution des emplois est assez en harmonie avec les forces et les aptitudes des divers membres de la famille : aux femmes le soin de ramasser les coquillages que la marée, en se retirant, a déposés sur les récifs ; à elles encore la fabrication des nattes qu'elles tressent avec une merveilleuse dextérité, et celle du *siapo* ou tape de Futuna, renommé dans tous les archipels voisins pour la délicatesse et la régularité de ses peintures. Cette étoffe, tirée de la seconde écorce d'un arbre, que l'on étend avec un marteau de bois, est aussi solide que la plus forte toile; mais elle ne résiste pas à l'eau. Aux hommes est réservé la culture des terres, l'entretien des arbres et la grande pêche ; ils sont en outre chargés de la cuisine (1).

---

(1) Les aliments se préparent à Futuna comme à la Nouvelle-Zélande. Voir la lettre précédente, p. 8.

« Quand les aliments sont prêts, on se réunit dans la maison du notable de chaque village, où chacun porte son dîner ; les femmes prennent leur repas à part, dans une autre habitation. En guise de cuiller on se sert d'une feuille repliée, et pour ceux qui craignent de se brûler les doigts en tirant les herbages de la soupe, la fourchette est le premier petit morceau de bois qui tombe sous la main. Ces herbages sont quelquefois si forts, qu'un instant après s'en être nourri, il semble qu'on vous prenne à la gorge pour vous étouffer. Si le festin se donne en l'honneur d'un ami, c'est un chien qu'on sert aux convives ; le porc est réservé pour les jours de fête ; on le jette au four tout entier, après lui avoir brûlé le poil et vidé les intestins : il est inutile d'observer qu'on l'en retire tout saignant. Aux repas ordinaires on se contente d'un potage de *taro*, assaisonné avec la chair du coco, que l'on a fait pourrir en terre, ou avec une émulsion de la noix de ce même fruit non fermenté : ajoutez-y quelques menus poissons qu'on dévore le plus souvent sans les faire cuire, et vous aurez l'idée d'un dîner de famille à Futuna. J'ai été longtemps à vaincre la répugnance que j'éprouvais à manger ces poissons crus et vivants ; mais la faim est un si bon maître...

« Les banquets publics sont présidés par le roi, devant lequel chaque insulaire vient déposer les mets qu'il a préparés. Après la prière commune, on mâche solennellement le *cava* pour l'offrir à la divinité de l'île : c'est le roi qui, en sa qualité de *tabernacle du Dieu*, lui fait parvenir la précieuse liqueur par la voie de son propre gosier. Alors les aliments sont remis aux chefs de villages, qui les distribuent à leur tour aux pères de famille : on mange toujours trois ou quatre dans le même plat ; et il est de bon ton de présenter à ses amis le morceau qu'on a mordu. Chacun s'assied à terre sur une natte ; car on ne connaît dans ce pays ni bancs ni chaises ; les hommes se tiennent

les jambes croisées à la mode des tailleurs, et les femmes sont accroupies sur leurs talons. Le repas fini, les restes ainsi que la vaisselle et la nappe sont jetés aux chiens et aux cochons, qui n'ont cessé de rôder autour des convives (1).

« Pour nous, nous mangeons ordinairement seuls dans notre humble cabane. A la cuisine des naturels nous avons jusqu'à présent ajouté quelques courges cuites au four ; mais cette nourriture use l'estomac ; et puis les courges deviennent bien rares : la voracité des porcs a détruit même l'espérance de la récolte prochaine. — La Providence sait où nous sommes. — Plus d'une fois nous avons été réduits à une ration que peu de gens trouveraient suffisante ; il ne nous est cependant jamais arrivé de faire le déjeuner de Wallis, qui consiste à prendre du *cava* et à aller se coucher pour sentir moins la faim.

« Les habitations ici sont très-simples. Imaginez-vous une grossière charpente reposant sur quatre ou six colonnes et supportant un toit qui descend à deux ou trois pieds de terre ; placez ensuite entre les piliers quelques troncs d'arbres, destinés à protéger contre les atteintes de l'air ceux qui sont assis dans l'intérieur de la cabane ; supposez enfin que pour entrer vous n'avez d'autre ouverture qu'un très-faible intervalle ménagé entre le rempart d'enceinte et l'extrémité de la toiture, et vous aurez l'idée des demeures occupées par nos insulaires. La forme en est généralement ovale ; si leurs dimensions ne sont pas partout les mêmes, elles sont toujours de peu d'étendue.

---

(1) Cette vaisselle n'est autre que la feuille du bananier, longue de huit pieds environ, sur deux ou trois de large ; elle sert non-seulement de marmite, de plat, d'assiette et de nappe, mais encore de parapluie, de parasol et de vêtement.

Au milieu de ces huttes sauvages, la nôtre se distingue par une architecture à part : elle est close sur toutes les faces par un treillis de bambou ; elle a portes et fenêtres comme vos maisons à l'européenne ; au dedans elle se divise en plusieurs pièces. Il est vrai que ces chambrettes sont resserrées, que la hauteur en est peu considérable, que pour tout plafond elles n'ont que le feuillage qui nous abrite ; mais une immense consolation rachète à nos yeux la nudité de ce séjour : c'est que le Saint-Sacrement repose sous le même toit que nous, avec quatre pauvres Religieux volontairement exilés pour son amour. Certes ! du moment qu'un Dieu l'habite, une chaumière ne doit-elle pas aux regards de la foi se transformer en palais !

« Autour de chaque maison règne une sorte de terrasse, plus ou moins vaste suivant la richesse des propriétaires, mais partout sablée et tenue avec une propreté parfaite. Nous avons plus que cela ; le roi de l'île a donné au P. Chanel un espace de terre assez grand à cultiver. Ensemble nous avons fait quelques essais d'agriculture ; mais, faute de graines, nos travaux n'ont produit que de faibles résultats.

« Il est fâcheux dans l'intérêt de nos insulaires que ces ressources nous manquent : le sol est naturellement d'une extrême fécondité : la rapidité de la végétation tient du merveilleux. Ainsi au mois de juillet, temps pour les sauvages de complète inaction, j'ai suivi de moments en moments les progrès de quelques végétaux, et sur une durée de vingt heures j'ai vu une feuille de bananier grandir de sept pouces. Je m'en étonnais, et l'on me dit : « Ce n'est rien ; le terrain qui nourrit cet arbre est mau-« vais. » En effet, sur d'autres emplacements il se développe avec une vigueur plus surprenante encore.

« Admirable sollicitude de la Providence ! si elle accélère avec tant de promptitude la végétation, c'est que ces

îles en ont besoin. D'effrayantes tempêtes fréquemment les désolent; et quand ces ouragans se déchaînent, cocotiers, bananiers, arbres à pain, tout est brisé par la tourmente, ou au moins dépouillé de ses fruits. Il est rare de rencontrer une grande tige qui n'ait été plus ou moins mutilée par les orages. Que deviendraient donc nos pauvres insulaires si, après ces ravages qui leur ont enlevé tous leurs moyens de subsistance, la terre ne se hâtait de réparer leurs pertes, et de leur improviser en quelque sorte des récoltes nouvelles?

« Entre les causes diverses de cette fécondité, les rosées, si je ne me trompe, doivent occuper la première place. Elles sont sous notre ciel d'une excessive abondance; la nuit surtout elles établissent dans l'air une telle humidité que celle de vos brouillards, même les plus épais, ne saurait leur être comparée. Il est facile après cela de concevoir que le sol, ainsi détrempé et sans cesse rafraîchi, soit heureusement disposé à profiter de la chaleur vivifiante du soleil. Mais ce qui est pour la nature un si précieux avantage, devient presque un fléau pour l'insulaire. Couvert d'une sueur ruisselante jusqu'au moment où le jour tombe, le sauvage se jette dans cet état sous le toit de sa cabane mal fermée; et qu'arrive-t-il? C'est que surpris au milieu de sa transpiration par la fraîcheur de l'atmosphère qui le pénètre et le glace, il puise dans ce refroidissement le germe d'une foule de maladies et d'infirmités : aussi la plupart de nos insulaires sont-ils atteints d'affections plus ou moins graves à la peau ; les uns sont rongés par d'affreux ulcères; d'autres ont des bras ou des jambes d'une grosseur monstrueuse; et, chose encore plus déplorable, à peine un petit nombre d'entre eux veut user des remèdes nécessaires, parce que la superstition les condamne à se résigner. « C'est un Dieu qui nous mange,

« disent-ils; nous ferions de vains efforts pour échapper à « sa colère. »

« Du reste, ils ne se bornent pas à prendre pour autant de dieux les maux qui les affligent; ils placent des divinités partout, et vont même jusqu'à supposer que le plus grand de tous les esprits repose dans la personne de leur prince comme dans un sanctuaire vivant. De cette croyance résulte une manière étrange d'envisager leur roi, et de se conduire sous son autorité. A leurs yeux le souverain n'est pas responsable de ses actes; on le regarde comme inspiré par l'Esprit divin dont il est le tabernacle; sa volonté par conséquent est sacrée; il n'est pas jusqu'à ses caprices et ses fureurs qu'on ne vénère; et s'il lui plaît de se montrer tyran, ses sujets se prêtent par conscience aux vexations dont il les accable. Mais en retour est-il insouciant ou faible, comme celui qui règne maintenant? chacun devient son propre maître; comme le dieu ne se mêle de rien, tout insulaire est investi du droit de régler ses actions au gré de ses fantaisies; on peut même égorger son voisin sans avoir à redouter d'autre vengeance que celle de la famille à laquelle appartient la victime.

« Ces rois, tout dieux qu'on les suppose, ne sont pas assez heureux ou assez habiles pour maintenir la paix au milieu de leurs tribus. L'île est constamment divisée en deux partis tour à tour appelés *maro* ou *lava*, suivant qu'ils sont vainqueurs ou vaincus. Vaincu, on appartient corps et biens au vainqueur, jusqu'à ce que redevenu assez fort pour lutter contre ses maîtres, on essaie de briser leur joug. La guerre alors se déclare, et l'acharnement est affreux. Tous les vieillards du camp défait doivent mourir les armes à la main. Dans une lutte semblable qui eut lieu l'année dernière, un de ces malheureux à cheveux blancs était tombé sur ses genoux, tout couvert de blessures : le prince victorieux lui dit qu'il lui faisait grâce de

la vie : « Non, répond-il, je veux périr, c'est mon devoir; » et, ramassant le peu de forces qui lui restaient, il se mit à frapper en désespéré dans toutes les directions, jusqu'à ce qu'enfin on l'achevât. Le roi lui-même, atteint à son tour par une lance qui de l'épaule droite alla sortir au-dessus de la hanche gauche, essaya d'abord de l'arracher; mais les pointes recourbées qui garnissaient le fer, empêchaient l'arme fatale de revenir sur la plaie qu'elle avait faite : alors le prince, brisant ce qui demeurait en dehors de la blessure, se remit à combattre avec fureur. Un catéchumène, percé à la jambe par un trait ennemi, l'en retira aussitôt, et le rejeta avec une étonnante énergie à celui qui l'avait lancé. J'ai entendu dire au P. Chanel qui était accouru sur le champ de bataille, que le spectacle le plus affreux s'était offert à ses regards. Le zèle qui l'avait conduit à cette scène de carnage ne resta pas sans récompense; tout en secourant les blessés, il eut la consolation de baptiser un certain nombre de mourants.

« A la cruauté les naturels joignent presque tous la manie du vol : c'est surtout aux blancs qu'ils aiment à dérober; et nous n'avons été que trop souvent l'objet de cette préférence. Avec un vaste terrain dont le roi nous avait gratifiés, et sur lequel croissaient en abondance les cocotiers et les arbres à pain, avec un autre champ de bananiers, mis en excellent rapport par le travail et les soins du P. Chanel, nous en sommes réduits à la détresse la plus absolue. Quelques bananes cuites, voilà toute notre nourriture. Peut-être croirez-vous qu'il nous est bien amer de vivre ainsi dans le dénûment; mais non, grâce au ciel, on se fait à tout, et même à recevoir avec reconnaissance un morceau de *taro* que nous présente un naturel, après l'avoir mordu lui-même en cent endroits. Il n'est dans cette misère qu'une chose pénible : c'est qu'elle nous oblige à nous séparer; je vais pour cette raison à

l'autre extrémité de l'île, c'est-à-dire au pays des vaincus ou *lava*.

« Vous parlerai-je maintenant de la religion de nos insulaires ? Il s'en faut d'abord qu'ils se représentent leurs dieux sous les traits de la grandeur ou de la bonté ; une cruauté féroce paraît être à leurs yeux le premier attribut de la nature divine : *Elle a des entrailles de dieux*, disait-on l'autre jour d'une mère qui, ne pouvant achever d'étouffer son enfant, l'avait broyé sous ses pieds.

« Le plus grand de tous ces génies porte un nom qui n'est pas flatteur ; on l'appelle *Faka veri kéré, faisant la terre mauvaise*. Au-dessous de lui s'agite un essaim d'esprits subalternes, nommés *Atua-Mouri*. Comme leur roi, ils ont pour tabernacle quelques insulaires, hommes ou femmes, qui se transmettent de générations en générations la divinité devenue héréditaire dans leurs familles. Ces dieux portent ici une grande responsabilité : tout le mal qui se fait est nécessairement leur ouvrage. Quelqu'un est-il souffrant ? C'est un mauvais génie qui le mange ; et il faut se mettre en quête pour trouver l'homme en qui il réside. Celui-ci, après s'être fait raconter toute la vie du malade, déclare solennellement qu'il est mangé par son dieu en punition de telle ou telle faute. L'oracle répondit un jour à l'un des puissants de l'île que l'*Atua* était irrité contre son enfant, à cause d'une cuisine mal faite ; mais on n'osait pas lui reprocher d'avoir fait cuire sa propre mère pour s'en repaître avec ses amis.

Si la maladie continue, malgré les promesses de guérison données en échange de présents, le *tabernacle* avoue que décidément son génie n'est pour rien dans ces souffrances. Alors nouvelles recherches et nouveaux cadeaux ; car un *Atua* pour une famille est vraiment la poule aux œufs d'or. Il y a peu de temps, on apporta un malade chez notre voisin. Le frère du pauvre infirme avait une pirogue

neuve qui faisait envie au propriétaire du dieu : aussitôt l'oracle la signale comme ayant provoqué la colère divine ; et un quart d'heure après, quelques hommes l'apportaient à l'heureux insulaire comme offrande expiatoire. Cependant le malade déclaré incurable est retourné dans sa cabane, d'où il sera bientôt porté en terre, tandis que le rusé *tabernacle* ira en pleine mer pêcher avec la pirogue neuve.

« Après le culte des dieux, les honneurs rendus aux morts sont ce qu'il y a de plus solennel. Dès qu'un insulaire vient d'expirer, on s'empresse de l'envelopper de *siapos*, après toutefois l'avoir lavé, l'avoir inondé d'une huile odorante, et paré comme aux plus beaux jours de fête ; puis on l'enterre encore tout chaud. Une fois débarrassée du cadavre, la famille se dispose à recevoir la visite de l'île entière, qui ne tarde pas à venir payer au défunt le tribut de ses pleurs, ou plutôt de ses cris. Chaque naturel en arrivant commence par hurler sa douleur, et aussitôt s'armant de deux coquillages, il se déchire de son mieux le visage, les bras et la poitrine : ces préliminaires sont de rigueur, si l'on veut avoir part au festin qui doit être servi. Une fois à table, adieu le deuil ! On croirait assister à un banquet de noces, tant la joie est franche et la fête animée. Dix jours durant, les divertissements se succèdent, avec quatre repas par jour, et promesse d'anniversaire à la dixième lune. Assez ordinairement il y a lutte au pugilat en l'honneur du défunt ; les coups ne cessent que lorsqu'un des deux champions tombe sur l'arène : le vainqueur lui tend amicalement la main pour l'aider à se relever, et revient soutenir un second assaut contre un nouvel antagoniste, vengeur du premier. Quelquefois les deux combattants sont armés d'une branche de cocotier, moins dure il est vrai que le bois ordinaire, mais cependant assez forte pour casser les membres ; et ce

jeu dure jusqu'à ce qu'il plaise aux vieillards de dire : « C'est « assez. »

« Jusqu'ici la Religion n'a fait que peu de progrès dans notre île : quelques catéchumènes passablement instruits, un certain nombre d'enfants et de grandes personnes baptisés en danger de mort, voilà à quoi se réduisent, extérieurement du moins, tous les fruits de la Mission. La principale cause de la stérilité de notre ministère est la cupidité du roi qui, en sa qualité de *tabernacle de Dieu*, croit avoir intérêt à maintenir l'ancien culte, dont les offrandes l'enrichissent. A l'imitation du prince et par crainte de lui déplaire, peut-être aussi parce qu'en se faisant chrétiens il faudrait devenir sages, la plupart des insulaires restent sourds aux sollicitations de la grâce, bien qu'en secret ils nous témoignent le désir d'embrasser notre foi. Il est à croire qu'en exprimant ce vœu, la jeunesse est sincère ; il y a en effet de grandes espérances à fonder sur elle ; mais les vieillards sont entachés d'un crime qui semble peser sur leurs têtes comme une réprobation, c'est l'anthropophagie poussée par eux, sous le précédent règne, aux dernières horreurs. D'après les documents recueillis de la bouche même des naturels, le nombre des habitants des deux îles s'élevait naguère à plus de *quatre mille ;* aujourd'hui il ne dépasse pas *huit cents !* et c'est en grande partie la dent de ceux qui survivent qui a opéré cette effrayante réduction !

« Il y a tout au plus vingt ans, la fureur de manger de la chair humaine en vint au point que les guerres ne suffisant plus pour fournir aux hideux festins, on se mit à faire la chasse au sein même de sa propre tribu : hommes, femmes, enfants, vieillards, qu'ils fussent amis ou ennemis, étaient tués sans distinction. On en vit même égorger les membres de leur propre famille : des mères ont fait rôtir, pour s'en repaître, le fruit de leurs entrailles...

Que de fois j'ai touché la main à un malheureux qui a fait cuire ses vieux parents pour les dévorer avec ses amis ! Quand l'un d'eux me présente quelque chose, il me semble voir ses doigts encore teints de sang, du sang de sa mère!

« Au roi seul, en sa qualité de dieu, étaient servis des corps entiers ; dans les autres cuisines on découpait les cadavres. On a compté à la fois quatorze victimes sur la table du prince ; et lui de crier : « Courage, courage, arra- « chez la mauvaise herbe ! » Avec les corps rôtis, souvent on servait aussi des hommes vivants, pieds et mains liés ; on les étendait sur de grandes auges pour ne pas perdre le sang ; puis on leur découpait les bras, les jambes, et en dernier lieu la tête, ou plutôt on les leur sciait avec un bambou brisé qui coupe à peu près comme un couteau de bois. L'un de ceux qui nous racontaient ces horreurs, sans même en paraître ému, n'en avait tué que six pour sa part : « C'était peu ! » ajoutait-il. On m'a montré un jour un vieillard qui a seul échappé au four, dans un village de trois cents âmes.

« Cette boucherie conduisait rapidement le peuple à une extermination totale, lorsque le roi eut le cou tordu par ses complices dans une assemblée religieuse. Dieu qui tient entre ses mains le cœur des hommes, inspira au nouveau prince des sentiments d'humanité qu'il imposa à tous ses sujets, et, depuis, il n'y a pas eu un seul insulaire mangé. Ce n'est pas sans regrets que les vieux cannibales ont renoncé à l'horrible pâture dont ils étaient si friands : plus d'une tentative a été faite par eux pour remettre leurs goûts sanguinaires à la mode ; tout récemment un vieillard proposait de revenir à la *nourriture des dieux* : « C'était, disait-il, une divinité qui lui avait demandé en « songe ce retour à l'ancien culte. » Heureusement le roi lui ferma la bouche en déclarant que si l'on mangeait quelqu'un, il serait le premier mis au four.

« Toutefois il suffirait d'une famine pour replacer l'île entière sous le règne de l'anthropophagie : que Dieu la préserve de ce malheur ! elle ne renferme déjà que trop de principes de destructions. Pour ne parler que de l'infanticide, il est porté dans ce pays à son plus haut période. Ce n'est même plus une honte pour des mères de faire périr leurs enfants ; on en trouve qui ont tué jusqu'à six de ces innocentes créatures : les unes les écrasent dans leur sein en se pressant le corps avec de grosses pierres ; d'autres les étouffent au moment de leur naissance, ou les enterrent vivants dans le sable. Le mois dernier, dans une seule semaine, il y a eu trois nouveau-nés ensevelis de cette façon. Quelques heures après le crime, des chiens déterrèrent le corps d'un de ces infortunés et le rapportèrent à sa mère : elle, sans s'émouvoir, alla de nouveau enfouir sa victime ; mais bientôt les chiens revinrent déposer à ses pieds la tête et un bras du pauvre enfant, comme pour lui reprocher sa cruauté. La malheureuse allaite maintenant un petit cochon. Il suffit, pour décider une mère à cette barbarie, que le père de son nourrisson ait cessé de lui plaire, ou qu'elle soit abandonnée de son mari. Dans l'un ou l'autre cas, si elle ne se sent pas le courage d'étouffer les cris de la nature, ses vieilles voisines tiennent conseil ; la vie de l'enfant est mise aux voix, et, la condamnation prononcée, elles se chargent de l'exécution, même contre les réclamations de la mère.

« Quand on reproche aux naturels ces atrocités, ils répondent froidement que c'est la mode du pays, *Kore faka Futuna ;* c'est un usage ancien, *Kore nea mango.* Cette dernière excuse est toujours celle qu'ils donnent quand ils n'en trouvent plus d'autres, quel que soit d'ailleurs le sujet sur lequel on les presse.

« On n'est pas dans l'habitude d'étrangler ici les vieillards, comme cela se pratique dans quelques îles que j'ai

vues ; mais, lorsqu'ils deviennent à charge, on n'en a pas moins l'art de s'en débarrasser en les soumettant, sous prétexte de maladie, à une diette si sévère, qu'ils ne tardent pas à mourir de faim. Pauvre peuple ! oh ! qu'il a besoin qu'on prie pour lui ! Si la Religion ne s'en empare bientôt, qu'il est à craindre qu'un jour Futuna ne soit une île déserte !

« Avec toute leur férocité nos sauvages, sous plus d'un rapport, sont encore de grands enfants qu'un rien suffit pour émerveiller. Il y a peu de jours, nous avions fait deux mauvais brancards avec lesquels nous portions, le P. Chanel, les deux frères et moi, des pierres destinées à élever un mur d'enceinte autour de nos plantations : ce ne fut qu'un cri d'admiration parmi les spectateurs. Mais ce fut bien autre chose quand, mes mains venant à manquer de forces, je fus obligé, pour les soulager, d'attacher au brancard une racine d'arbre très-flexible que je me passai sur le cou : *E fenoua!* s'écriaient-ils, *sara poto le tangata nei!* « O pays, comme ces hommes sont savants ! »

« Ils s'imaginent dans leur ignorante vanité que leur île est le principal continent du globe : ceux même de leurs compatriotes qui sont allés à Sydney, n'ont pas encore pu les détromper sur ce point. Les objets de leur prédilection sont un morceau de fer pour défricher le sol et arracher la mauvaise herbe, une hache, un couteau, des ciseaux, une aiguille, une lime, un rasoir (autrefois ils se faisaient la barbe en la frottant avec la pierre ponce ou en l'arrachant poil par poil), un clou pour fabriquer un hameçon, ou mieux un hameçon tout fait, quelques verroteries, une chemise ou un lambeau d'étoffe ; voilà ce qu'il y a pour nos insulaires de plus précieux au monde : le reste peut exciter leur étonnement ; mais ces bagatelles, ils les convoitent, ils les volent s'ils en trouvent l'occasion. Un vieil habit est encore pour eux un trésor : aussi le roi n'endosse-t-il

qu'aux jours de grandes fêtes une lévite toute rapée dont le P. Chanel lui a fait cadeau; et, sous cette guenille, il est plus fier qu'un général avec son habit chamarré d'or. Qu'il faudrait peu de chose pour gagner la confiance de ce peuple! mais ce peu là même, nous ne l'avons pas...

« Chevron, *Missionnaire apostolique.* »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

DIOCÈSE DE VINCENNES.

Extrait d'une lettre de Mgr de la Hailandière, Evêque de Vincennes, à MM. les Membres du Conseil central de Lyon.

Vincennes, 1841.

« MESSIEURS,

« ... Dans une de mes dernières visites pastorales, j'ai eu à conférer le sacrement de confirmation au milieu d'une peuplade indienne. C'était le reste de la tribu des Potowatomies qui avait été obligée d'émigrer il y a deux ans ; leur nombre s'élevait encore à peu près à mille, et parmi eux se trouvaient quatre à cinq cents catholiques. Vous dire le spectacle édifiant dont j'ai été témoin, les larmes d'attendrissement qu'ils ont fait couler autour d'eux, je le voudrais bien, mais comment le pourrais-je ? Vraiment il faudrait les avoir vus, pour se faire une idée de la simplicité de leur foi et de la pureté de leur vie.

« Nous allâmes un jour les visiter au camp où l'on tâchait de les rassembler pour les préparer au départ. Pauvres sauvages ! à peine nous eurent-ils aperçus, que nous les vîmes arriver, se recueillir à l'approche *du grand chef de la prière* et demander à genoux sa bénédiction ; puis, venant lui toucher la main, se retirer en silence, pendant qu'un groupe autour de nous fondait en larmes, à la vue d'une parcelle du bois sacré de la Croix, qu'on avait exposée à ses regards. Je leur parlai par interprète. M. Bernier, leur pasteur, les prêcha, fit le choix de ceux qui devaient être confirmés, et leur donna rendez-vous pour le lendemain à *Notre-Dame du Lac*. Un général du gouvernement américain s'avança alors pour leur demander s'ils voulaient partir. Aussitôt ils s'assemblent et délibèrent ; voici leur réponse : « Nous sommes venus ici pour accomplir un devoir « religieux, et non pour traiter d'affaires ; une autre fois « nous nous en occuperons. » Comme on les pressait encore sur ce point : « Oui, nous partirons, dirent-ils ; mais la « première condition de notre départ, c'est que nous ayons « un prêtre qui nous accompagne. »

« Le lendemain à 11 heures nous les vîmes arriver à la file, au nombre d'à peu près quatre-vingt, montés sur de jolis chevaux. Les femmes tenaient leurs enfants dans leurs bras, et portaient en croupe derrière elles tout le bagage de la famille ; parmi eux la femme est encore la servante. Les hommes venaient ensuite, parés de leurs plus beaux vêtements ; ils traversèrent silencieusement la ville voisine, car le chef de la prière leur avait défendu de s'y arrêter à cause des piéges tendus à leur simplicité ; ils franchirent ensuite la belle rivière de Saint-Joseph, et arrivèrent à Notre-Dame. Là, on prit place autour du lac ; chaque famille dressa sa tente, alluma son feu. Mais déjà le prêtre à la *longue robe noire* les attendait dans la chapelle pour les disposer à la solennité. Trois jours durant, il les exhorta, les

instruisit, entendit leurs confessions; et ces enfants dociles oublièrent tellement tout ce qui ne regardait pas le soin de leurs âmes, qu'une fois, au coucher du soleil, ils n'avaient pas encore pris la nourriture du matin. Il est vrai qu'un malentendu était la cause de ce jeûne rigoureux, mais pas un des Indiens n'avait songé à se plaindre.

« Enfin, au jour désiré, on s'assemble de grand matin; la prière commence, et deux néophytes sont baptisés; deux autres recevront le lendemain le sacrement de mariage. Pendant la messe solennelle, des sermons sont faits en trois langues; car les habitants d'alentour, les uns par foi, les autres par curiosité, ont voulu être témoins de la cérémonie, et la chapelle s'est remplie d'assistants. Bientôt les chants graves de l'Eglise cessent, et les Indiens entonnent leurs hymnes pieux. Nous ne comprenions point leur langue; mais il y avait dans leur accent quelque chose de si affectueux, le recueillement qui se retrouvait même dans leurs voix avait pour moi tant de charmes, que j'avais peine à contenir mon émotion. Quand on fut au moment de la communion, mes larmes coulèrent en abondance. Les hommes se présentèrent d'abord, les femmes vinrent ensuite enveloppées de leurs couvertures blanches, comme d'un voile religieux. Prosternés pendant la cérémonie, tous se traînaient à genoux jusqu'à la table sainte : on comprend que, s'ils avaient connu quelque autre moyen de s'humilier davantage, ils eussent voulu le pratiquer. Après avoir reçu leur Dieu, ils devinrent immobiles, et on les aurait crus morts, si ce n'étaient leurs lèvres qui remuaient lentement et leurs faces qui paraissaient enflammées. Non, jamais je n'ai vu nulle part tant de recueillement et de piété.

« Peu de temps après, ces pauvres Indiens s'éloignaient, pour ne plus les revoir, de ces lieux qu'ils aimaient à tant de titres; le jour de leur émigration était venu. Anciens

maîtres de la forêt, ils avaient fini par en être dépossédés ; leurs villages avaient disparu ; ils n'avaient plus de terres; c'était une nécessité de partir ; il fallut abandonner tout, les cendres même de leurs pères.

« J'apprends aujourd'hui avec consolation de la bouche du prêtre qui les a accompagnés jusqu'au terme de leur long voyage, qu'ils ont retrouvé au désert leurs frères, un autel et deux ecclésiastiques, auxquels ils ont été confiés. Que le bon Dieu les y protége !

« Durant cette visite pastorale j'ai rencontré, sur plusieurs points de mon diocèse, environ six cents familles allemandes, et je me plais à leur rendre ce témoignage, qu'elles m'ont partout préparé le plus filial accueil ; j'ai constamment reçu d'elles des marques signalées de respect, de confiance et d'attachement ; je garde un précieux souvenir des sacrifices qu'elles s'imposent pour avoir au milieu d'elles des prêtres catholiques. Comme je ne puis mentionner toutes ces généreuses colonies, laissez-moi vous citer, comme exemple des réceptions qui m'ont été faites, celle dont j'ai été l'objet à Bluc-Creek. Arrivés à environ deux milles de l'église, nous rencontrâmes la congrégation tout entière : hommes, femmes, enfants, étaient venus avec leurs croix et leurs bannières pour recevoir le premier Pasteur. Un bouquet de fleurs lui fut offert avec simplicité à lui et aux prêtres qui l'accompagnaient. Puis commença la procession au milieu de l'interminable forêt. C'était un beau soir d'automne; le pays présentait le genre d'accidents heureux que les Allemands paraissent aimer; les échos des bois répétaient à l'envi ces cantiques pieux par lesquels le peuple, d'un commun accord, bénissait Dieu et invoquait les Saints. Cette multitude de voix chantant les louanges du Seigneur, sous des arbres séculaires, m'ont causé une impression plus vive et plus douce que les plus belles compositions des grands maîtres

que j'aie jamais entendues. L'éclat brillant des bannières de soie, sur lesquelles étaient peintes les images de Jésus et de sa Mère, glissant à travers le feuillage; les teintes si riches et si variées de la forêt, dorée par les derniers rayons du soleil couchant; le solennel silence de ces profondes retraites interrompu par l'accent des hymnes montant vers le trône du Tout-Puissant, pour le remercier de ce qu'au milieu de la solitude la plus reculée, sa bonté ménageait aussi les bienfaits de la Religion : tout cela formait une scène aussi difficile à décrire, que les émotions qu'elle faisait naître.

« Agréez, etc.

« † Célestin, *Evêque de Vincennes.* »

Lettre de M. Aug. Martin, Missionnaire apostolique, à Mgr de la Hailandière, Evêque de Vincennes.

Logansport, 16 avril 1841.

« Monseigneur,

« Avec la quinzaine de Pâques, a commencé ma seconde année de ministère dans la Mission que Votre Grandeur a bien voulu me confier. Je vous ai, à différentes époques, tenu au courant des travaux apostoliques que j'ai crus les plus propres à intéresser votre sollicitude ; aujourd'hui, conformément au désir que vous m'en avez témoigné, j'essaie de vous rendre un compte exact de l'état actuel de ma Mission, des espérances qu'elle donne, des succès qui ont été jusqu'à présent obtenus.

« Telle que me la laissa M. François, mon prédécesseur, la Mission de Logansport s'étendait, de l'est au sud-ouest, sur une superficie de cent milles, le long du Wabash, depuis Legros jusqu'à Indépendance ; et du sud au nord, c'est-à-dire d'Indianopolis au lac Michigan, sur une profondeur d'environ vingt-cinq lieues.

« Peu après mon arrivée, j'abandonnai Legros et Wabash-Town à la Mission de Fort-Wayne ; et Votre Grandeur, ayant dernièrement donné à Péru un pasteur, ma juridiction ne comprend plus que soixante-dix milles de territoire. Les villes principales sont Logansport, chef-lieu du Cass-County ; Delphie, du Carroll ; Lafayette, du Tippecanoë, et Rochester, du Sulton : en outre, je dirige douze ou quinze autres de ces petites villes dont se couvre

le sol américain, jusque dans les contrées les plus sauvages, et destinées très-prochainement ou à acquérir une importance réelle, ou à laisser au milieu de nos vieilles forêts les débris d'essais infructueux. Le plus ancien des chefs-lieux, Lafayette, ne compte que quinze ans d'existence, et déjà, avec son commerce actif, ses élégantes constructions et sa population nombreuse, il trouverait une place honorable dans une province d'Europe. Logansport, sa rivale, assise au confluent de l'Eal-River et du Wabash, traversée par le canal de grande communication entre le lac Erié et le Mississipi, est plus jeune encore : il y a onze ans, une seule famille de Canadiens français vivait dans cette contrée, avec une branche de la tribu indienne des Miamis. Toutes les autres villes sont de dates plus récentes.

« Si je commence par mentionner les villes de ma Mission, ce n'est pas que là se rencontrent les plus grandes consolations de mon ministère. Filles du commerce, elles vivent par lui et pour lui ; Mammon est leur Dieu. Mais en attendant que le catholicisme en fasse des foyers de lumière et de charité, elles sont dès maintenant comme les points autour desquels se groupent de préférence les émigrants, pour établir leurs fermes, dont les produits trouveront plus tard dans ces villes des débouchés assurés.

« Lorsque j'arrivai, le gros de la population catholique se composait d'ouvriers irlandais, occupés à creuser le Wabash et Erié-Canal. Depuis six mois que les travaux sont terminés, la plupart de ces familles voyageuses se sont retirées sur un autre canal, à l'extrémité de l'Illinois. J'avais aussi, outre quelques fidèles de la nation sauvage des Miamis, répandue aujourd'hui encore dans les forêts voisines, un certain nombre d'Indiens de l'excellente tribu des Potowatomies, campés autour du lac Wynimack, à trente milles plus au nord. Vous avez béni leur départ à South-Bend,

Monseigneur, et maintenant ils sont au delà du Missouri.

« La population catholique, telle qu'elle est aujourd'hui, se compose de cent vingt-cinq familles, presque toutes d'origine irlandaise. De ce nombre vingt-six seulement appartiennent à Logansport, chef-lieu de la Mission; les autres sont dispersées çà et là dans les villes, au milieu des forêts et dans les grandes prairies du nord qu'elles défrichent; et partout où sont ces enfants de l'Eglise, là est appelé le ministère du prêtre, c'est là qu'il doit se rendre pour entendre les confessions, offrir le saint sacrifice, baptiser et prêcher : ministère de continuelles fatigues et de dures privations, il est vrai, mais dès maintenant récompensé au centuple par la vue des fruits abondants qu'il produit.

« Ordinairement je pars pour la visite de mon troupeau tous les dimanches après la messe, ou le lundi matin. Je préviens à l'avance de ma prochaine arrivée, et plusieurs familles se réunissent dans une même ferme; il en résulte qu'obligé de les attendre, et ne pouvant dire la sainte messe que vers les onze heures, tous mes jours de Mission sont des jours de jeûne. Cette fatigue m'a gêné dans les commencements : maintenant j'y suis fait. Quand j'ai mangé avec ces braves gens le morceau de porc fumé et le pain de maïs arrosés d'une tasse de café bien noir, je monte à cheval pour me rendre à une autre station, et ainsi tous les jours jusqu'au jeudi soir, que je rentre à Logansport afin de donner mes soins à la congrégation principale. Voilà ma vie, ma vie errante, dans laquelle en somme les consolations passent la mesure des peines. Il est bien vra qu'en Europe généralement on ne se figure pas les fatigues et les dangers d'un Missionnaire; de plus abondantes aumônes et des prières plus ferventes viendraient à son secours : mais il est vrai aussi qu'on ne s'y fait pas une idée des douceurs

que Notre-Seigneur Jésus-Christ daigne attacher à ces épreuves ; le nombre des ouvriers serait plus grand. Que de respect, de confiance, de reconnaissance et de soumission dans nos chers fidèles ! avec quelle indulgence ils ont supporté mon ignorance de leur langue dans le commencement ! car en vérité, si elle est triste la condition d'un pauvre prêtre lancé au milieu d'un peuple civilisé qu'il n'entend point, et dont il ne saurait se faire entendre, combien n'est-il pas plus triste pour des catholiques de voir le soin de leurs âmes abandonné à un Pasteur sans ouïe et sans parole ? Je leur rends ce témoignage avec d'autant plus de bonheur que je sais, Monseigneur, qu'ils sont pour vous-même comme une petite portion des consolations destinées, dès ce monde, à récompenser les sacrifices si grands que vous avez faits, et les peines inséparables de la charge qui vous a été imposée.

« Les Pâques viennent de s'ouvrir sous les plus heureux auspices, le Carême a été observé avec une exactitude inaccoutumée ; le nombre augmente de ceux qui pratiquent la communion fréquente ; les parents s'occupent beaucoup plus de l'instruction des enfants : tout enfin promet pour un avenir prochain une génération vraiment catholique, dont la piété fera contraste avec cette absence totale de Religion qui gagne de plus en plus les masses protestantes. Car il est bien vrai, comme l'écrivait en 1837 votre saint et illustre prédécesseur, qu'ici il n'y a plus ni foi, ni articles de symbole ; à peine même se rencontre-t-il des opinions. C'est pitié et douleur que de voir tant de milliers de nos pauvres frères, ou endormis dans une glaciale indifférence, ou ballottés par mille systèmes contradictoires et absurdes. Et cependant, au milieu de cette confusion d'incroyances, la vraie Eglise s'asseoie : elle éveille l'attention, et appelle l'intérêt : les préjugés s'effacent dans les esprits droits ; et beaucoup d'Américains habitués à trop d'insou-

ciance pour rechercher et embrasser la vérité, ont du moins assez de justice pour la respecter ouvertement. Mais en même temps s'accroît aussi l'animosité de quelques sectaires.

« Je crois ne vous avoir jamais parlé encore des ressources que la Mission de Logansport peut offrir pour l'entretien de son Pasteur ; et cependant le sujet n'est pas sans importance. Dans les commencements de mon ministère, les travaux de canalisation étant encore en activité, les offrandes des ouvriers irlandais suffisaient à mon entretien. Avec eux sont parties toutes mes ressources, la population de fermiers pouvant difficilement se suffire à elle-même. Ces pauvres gens, établis depuis un, deux, trois ans au plus, sur les portions de forêts qu'ils ont achetées du gouvernement pour les défricher, commencent à peine, après d'incroyables travaux, à se monter en bestiaux et à recueillir la quantité de maïs qui leur est nécessaire. Depuis six mois, j'ai reçu en tout, de la Mission entière, en offrandes et casuel, trente-sept dollars. En France ce serait trop peu : ici ce n'est rien, ayant un cheval à nourrir, et les deux jeunes gens que j'élève pour la Mission à entretenir de tout. Aussi vivons-nous réellement la vie des pauvres.

« A l'heure qu'il est, j'ai pour toute fortune quatre dollars, pas assez pour acheter un baril de farine dont j'ai besoin, et environ vingt dollars de dette. Et notre détresse serait bien autrement plus grande, sans la part que votre bonté nous a donnée à plusieurs reprises aux aumônes de la Propagation de la Foi. Combien de fois, en parcourant ces pays si sauvages encore, n'ai-je pas senti mon cœur se reporter vers l'Europe, qui ouvre tous les ans le trésor de sa charité pour propager la foi dans un pays envahi par les innombrables sectes du protestantisme ! Si je reçois si peu de mes catholiques, c'est peut-être ma faute; mais, té-

moin journalier de leur misère, je n'ai ni le droit d'accuser leur bonne volonté, ni le courage de leur rien demander. Toutefois cette dure position n'aura qu'un temps. Quand les fermes seront bien établies, quand les débouchés seront faciles, quand la crise qui fatigue les Etats-Unis sera passée, il y aura plus d'aisance dans le troupeau et moins de privations pour le Pasteur : en attendant, il faudra presque tout recevoir de nos frères d'Europe.

« Notre église est terminée : c'est encore l'OEuvre de la Propagation de la Foi qui, par vos mains et celles de Mgr Bruté, a fait le gros de la dépense; mais, outre les trois cents dollars de dette que j'ai trouvés en arrivant, nous devons quelque chose encore pour le plafonnage. Un autel en bois fort simple, au fond une grande croix portant une couronne faite des branches épineuses du *honeylokus*, de chaque côté deux tableaux que vous avez eu la bonté de nous donner, l'un de la sainte Famille, l'autre de Notre-Seigneur au tombeau, en sont tout l'ornement. Point de table de communion, point de bancs; nous n'y pouvons songer encore; néanmoins, telle qu'elle est, j'ai la confiance que Notre-Seigneur Jésus-Christ y est aimé et adoré en esprit et en vérité.

« Recevez, Monseigneur et Père, l'expression de ma profonde vénération, etc.

« Aug. Martin. »

MISSIONS DE L'INDE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONDICHÉRY.

Extrait d'une lettre de M. Charbonnaux, Prêtre de la Société des Missions étrangères, à un de ses amis de Paris.

Maïssour, 1842.

« Cher et respectable Ami,

« Je crois inutile de vous rappeler tous les efforts que mon cher compatriote, M. Beauclaire, fit en 1835 et en 1837 pour obtenir un terrain spacieux et y construire une église capable de contenir, durant les saints offices, la nombreuse congrégation qui restait exposée aux ardeurs du soleil. Vous savez que, sous les auspices du président britannique à Maïssour, nous ouvrîmes une souscription dont le produit eût été suffisant pour ajouter une aile à notre ancien sanctuaire; mais à la vue d'un succès si inopiné, les idées de mon ami s'agrandirent; au lieu d'une

nef supplémentaire, il ne se proposa rien moins que de bâtir une cathédrale. Pour moi, homme de peu de foi, je m'imaginai, conformément au précepte de l'Evangile, qu'avant de jeter les fondements d'un édifice, il fallait en computer les frais et bien s'assurer si on pourra le conduire à son couronnement. Mon ami, au contraire, toujours confiant dans les ressources inépuisables de la Providence, jeta, sans s'étonner, les fondements d'une vaste église. De vous dire à quel ordre d'architecture elle appartient, je ne saurais : je crois bien que sa forme est unique dans le monde.

« Ce que j'avais prévu arriva : toutes ses avances se trouvèrent épuisées avant d'avoir terminé les murs extérieurs. Ce fut alors qu'on le changea de poste, et qu'à mon retour de l'ouest de mon district, je fus chargé seul et du spirituel et du temporel de la Mission. Me voyant sur les bras cette gigantesque entreprise, sans avoir une obole pour la mener à bonne fin, j'écrivis quelques lettres aux principaux chrétiens de Madras : plusieurs d'entre eux, tel qu'Amanda de Raiah et ses parents, m'envoyèrent une somme de cent roupies, et je parvins, avec ce secours, à terminer la nef du milieu, sur un plan plus économique, réservant l'achèvement des deux ailes à des temps plus heureux. De quelque côté que je me tournasse, je n'apercevais aucun moyen d'en finir ; je désespérais... Mon ami seul, du fond des montagnes où il bâtit encore, m'encourageait : « Attendez, mon petit Breton, disait-il ; où est donc votre « courage ? Cette église a été commencée par Dieu et « pour lui, soyez sûr qu'elle s'achèvera tôt ou tard. » Pour moi, j'étais tenté de rire, comme Sara derrière l'entrée de sa tente. Comment en effet aurais-je pu me persuader qu'un jour je trouverais quinze cents roupies, moi qui, chargé de vingt-une églises à entretenir, n'avais pas un sou de reste au bout de l'an ?

« J'attendis donc trois ans. Il ne me restait qu'un seul moyen à tenter : on me le conseillait, on m'y poussait, on voulait que j'eusse recours à la libéralité incessante du roi de Maïssour. Il est en effet le père et le soutien d'une infinité de personnes. Longtemps je me refusai à faire parvenir mon nom et ma qualité de Français aux pieds d'un trône dont les Anglais gardent les avenues ; d'ailleurs comment me résoudre, moi, pauvre écolier, à écrire en langue canarèse à ce roi entouré de mille savants? Néanmoins, me fiant au Dieu qui fit parler l'âne de Balaam, et plaçant tout sous la protection de Marie et de Joseph, patron de mon ami Beauclaire le fondateur de cette basilique, je me mis en frais d'érudition canarèse, et je rédigeai de mon mieux une pétition. Je vous avoue que je m'étendis beaucoup sur la visite que vous rendîtes autrefois à ce prince, alors assis sur le trône ; je rappelai les bontés qu'il vous témoigna et même les présents que vous reçûtes de sa munificence royale ; je l'assurai que son nom chéri était encore gravé dans votre cœur, que vous aimiez à vous rappeler dans vos vieux jours ceux que vous aviez passés dans son royaume, etc.

« Le plus difficile était de faire parvenir ce pathos jusqu'au monarque indien. Toutes les portes du palais sont gardées par des sentinelles doubles et triples à pied et à cheval ; le cabinet est encombré d'une foule de mendiants gentils, qui accablent ce bon roi de leurs flagorneries, toujours largement payées. Je confiai ma supplique au premier ministre, Vencaltapach Arson : il s'en chargea avec bienveillance, en promettant d'épier l'occasion favorable pour la présenter à Sa Majesté. Huit mois s'écoulèrent sans que ni vent ni nouvelle ne me parvînt de ce misérable griffonnage ; je le croyais ou égaré dans les mille et une salles du palais, ou bien jeté dédaigneusement dans un coin inconnu et dévoré en silence par les Kariats. Quelle fut ma surprise quand, au mois

d'août, je reçus une lettre qui m'apprenait qu'enfin ma pétition avait été présentée au roi, qu'il l'avait lue et examinée avec intérêt, que surpris de voir un Européen écrire une langue étrangère avec autant de netteté, il avait ordonné de me faire venir à sa cour pour m'entretenir lui-même, et qu'ensuite il se chargerait de terminer l'église dont j'avais parlé dans cette requête! Malheureusement j'étais alors à dix journées de marche et relevant à peine de maladie. D'ailleurs, tout occupé du soin de bâtir une autre église, commencée encore et non terminée par notre ami en 1836, je dus renoncer à cette faveur, non sans craindre toutefois qu'elle ne se représentât plus désormais.

« Je revins en novembre à Maïssour : alors nouveaux frais d'éloquence canarèse; j'écrivis au ministre pour lui rappeler sa promesse et la bienveillance de Sa Majesté indienne. « J'aime à croire, lui disais-je, que ni la suc-« cession des jours, ni même les révolutions des astres « n'ont pu amener de changement dans la volonté royale. » Je le priais donc de vouloir bien faire connaître au prince et mon retour et mes vœux. Je rendis une visite à ce favori lui-même. Il me reçut bien cordialement. La première question qu'il m'adressa fut celle-ci : « Etes-vous marié? Non, lui dis-je. — Mais, sans doute, vous le serez dans la suite? ajouta-t-il. — Non, répondis-je encore, le ministère saint dont je suis revêtu ne s'accorde pas avec les distractions de l'état du mariage. — La France est-elle catholique romaine? — Oui. — Les princes le sont-ils aussi? — Bien certainement. »

« Après quelques autres questions, après m'avoir félicité sur la flexibilité de ma langue et l'aisance de mon élocution, il me mit une guirlande de fleurs au cou, en m'assurant qu'il prenait cette affaire sur sa responsabilité, et que dès ce jour même il m'annoncerait au roi. Je revins donc dans

ma petite cabane, au pied de ces murs toujours inachevés.

« Huit jours d'attente avaient encore renouvelé la mauvaise tentation de défiance qui me tue dans bien des circonstances. J'écrivis alors à un catholique, employé au palais, que mes occupations ne me permettant pas de plus longs délais, je me disposais à partir le lendemain. Ce brave homme courut aussitôt chez le ministre, et lu montra ma lettre ; celui-ci, aussi affligé de ma détermination que honteux de sa lenteur, renvoya sur-le-champ mon néophyte me conjurer d'attendre un jour de plus pour l'amour de lui. J'accédai à sa demande, et le lendemain je vis arriver une belle voiture à deux chevaux, suivie d'estafettes chargées de me conduire au palais. Je m'armai aussitôt de mon bâton et m'affublai de mon schal, avec mon casque indien.

« Emporté en un clin d'œil dans le fort, j'arrivai dans la salle d'audience que vous avez visitée vous-même. Là, tout est resplendissant d'or et d'argent ; les portes même des cabinets sont de l'un ou de l'autre de ces précieux métaux. Je trouvai une compagnie des plus nombreuses, composée de princes et de gourous. A cette vue, mon cœur palpitait bien fort par la crainte trop fondée de compromettre l'honneur de notre sainte Religion, en ne répondant pas à l'idée avantageuse que Sa Majesté avait peut-être conçue du *Padre* français. Comme le roi tardait à venir, son fils, l'héritier présomptif de la couronne, âgé de dix-huit à vingt ans, m'entretint avec beaucoup de simplicité et de modestie, et m'adressa plusieurs questions que je résolus de mon mieux. Il me demanda entre autres choses, si je connaissais Napoléon, si cet empereur était français, si je le regardais comme un grand homme ; ma position, au milieu d'officiers de la Grande-Bretagne, ne me permettant pas de faire l'apologie de leur plus constant ennemi, je dis qu'ayant été sujet de Bonaparte, son éloge ne méri-

terait pas assez de confiance dans ma bouche ; mais qu'on pouvait interroger tous les Anglais de Maïssour qui le connaissaient parfaitement. On applaudit à cette excuse ; le fils du roi en fut satisfait au point de se la faire répéter deux fois. Alors on me montra l'endroit qu'occupe le portrait de cet homme, dont la réputation est parvenue jusque dans nos lointaines contrées.

« Après quelques instants de conversation qui servirent à rasseoir mes sens, le roi parut enfin appuyé sur deux chambellans ; après s'être placé sur le siége que lui céda son fils, il me fit approcher de lui ; toute l'assemblée s'assit par terre. L'œil fixé sur moi et d'un ton bref et décidé, le prince me demanda tout aussitôt pourquoi étant depuis plusieurs années dans son royaume, je n'étais pas venu le visiter tous les mois ? Je répondis que novice encore dans la langue canarèse, et peu accoutumé à m'expliquer en termes dignes de la majesté d'un si grand monarque, j'avais craint jusqu'à ce jour de me présenter au palais. Toute la compagnie se récria et sur la pureté de mon langage et sur le naturel et l'aisance de ma prononciation. Le roi ajouta : « Eh bien ! désormais venez me voir « tous les mois. » Je remerciai Sa Majesté, et l'assurai que je serais à ses ordres toutes les fois qu'elle me ferait l'honneur de m'appeler auprès d'elle. Aussitôt, cher ami, reportant sur vous ses souvenirs : « Connaissez-vous M. *** ? me « demanda le prince ; est-il encore vivant ? où est-il ? ne re- « viendra-t-il plus dans ce pays ? » Je rappelai votre grand âge et l'impossibilité pour vous d'entreprendre un voyage aussi long. — « Mais du moins vous pouvez lui écrire ? faites-le « au plus tôt, et dites-lui bien que je ne l'ai pas oublié. Com- « bien de temps faudra-t-il pour qu'il reçoive votre lettre ? » — Je parlai de la voie de communication par le Cap et de celle des bateaux à vapeur par la mer Rouge. A ce dernier mot, un des docteurs de la cour me dit : « Combien y a-t-il

donc de mers dans le monde ? » Je lui donnai une petite idée du globe et des différents noms que l'Océan emprunte aux diverses contrées qu'il baigne. Ma réponse l'embarrassa plus qu'elle ne le satisfit. — « Mais dans quel pays se trou- « vent donc les sept mers mentionnées dans nos livres ? 1° la « mer de sirop ; 2° la mer de liqueur alcoolique ; 3° la mer « salée ; 4° la mer de lait caillé ; 5° la mer de lait pur ; 6° la « mer de beurre liquide ; 7° enfin la mer d'eau douce : où se « trouvent-elles ? — Seulement dans vos contes, lui dis-je, « je ne connais aucune plage où l'on puisse les placer. » Et toute l'assemblée de rire du savant indien. Le roi s'égaya plus que personne à ses dépens : « Allons, lui dit-il, vous « retrancherez encore cet article de votre symbole. »

« Puis, chacun se retourna de mon côté ; on était étonné de trouver tant d'érudition dans un si petit corps ; volontiers on m'aurait donné le bonnet de docteur, à moi qui ne mériterait pas même la pancarte de bachelier. Après cette digression géographique, le roi reprit le cours de ses interrogations, et me demanda si les laïques, en Europe, portaient comme moi la soutane. Je lui fis comprendre que le ministre de Dieu étant séparé de mœurs et de goût du reste du monde, il l'était aussi de costume. Dans ce moment, le prince aperçut le Christ que je portais suspendu à mon cou : « Qu'est-ce qu'il porte ? » me fit-il demander par son ministre. Je répondis que c'était l'image du Dieu Sauveur du genre humain. Un des gourous m'objecta que Dieu étant spirituel, sans figure, il s'étonnait que nous en eussions fabriqué l'image. « Sans doute, repris-je, l'Etre « infini, l'alpha et l'oméga de tous les êtres, étant pur « esprit, ne se représente par aucune figure sensible et res- « semblante ; mais comme son Fils unique a bien voulu s'in- « carner, se faire homme, habiter parmi nous et mourir « sur une croix pour la rédemption du monde, c'est son « image que je porte sur moi, et comme signe de ma croyance,

et comme moyen d'entretenir en mon cœur un continue « souvenir de sa miséricorde. » Il resta muet. Après quelques autres questions le roi dit en regardant ses favoris : « Si vous « voulez vous faire chrétiens et disciples de ce père, je vous « assure que je n'y mettrai aucune opposition. — *Ah!* dit un « courtisan, *le pied du grand roi me suffit.* »

« Vint enfin l'objet de ma visite. Je tirai de ma poche ma pétition et je la présentai au prince qui, l'ayant parcourue des yeux, me la rendit, pour avoir, disait-il, le plaisir de me l'entendre lire. Il l'écouta jusqu'au bout; que Dieu l'en bénisse! Aussitôt après il m'offrit cinq cents roupies, en me demandant si elles suffiraient pour achever mon église. Un peu intimidé, j'exposai en anglais au ministre, assis à ma droite, que le double de cette somme, au moins, était nécessaire. Sa Majesté m'interrompit aussitôt et dit : « Eh bien ! soit, je vais donner ordre de vous « délivrer mille roupies. » C'est ce qu'il a fait depuis, par l'entremise de M. le président britannique.

« Après les remercîments que la reconnaissance et l'étonnement dont j'étais saisi me permirent à peine d'articuler, vinrent les présents qu'on me destinait. D'abord le ministre me passa au cou une guirlande de fleurs et me donna du bétel; il me plaça un bouquet de fleurs dans les mains, et m'aspergea d'eau de senteur. On m'affubla ensuite d'une paire de schals de cachemire rouge, et on déposa à mes pieds, dans un beau plateau d'argent, une pièce d'étoffe de soie à fleurs d'or et d'argent (ce qui me fera un bel ornement de messe) et trois autres morceaux d'un tissu clair, en fil d'or, garni de franges d'argent. Ainsi caparaçonné, je fis au roi un profond salut; on m'invita à toucher de la main celle du jeune prince; ce que voyant Sa Majesté, elle me prit par le bras, et voulut aussi recevoir une poignée de main.

« Mais voici, pour terminer, une autre anecdote. Je vis

quelques grands personnages saisir par les épaules un vieillard tout habillé de soie, et qui paraissait comme le confident du monarque. Quand il fut près de moi, le roi lui dit : « Donne donc aussi, toi, une poignée de main à ce « gourou. » L'autre comme un chat qui craint de se brûler la patte en tirant les marrons du feu, me tendit en rechignant une main décharnée que, pour sa peine, je lui serrai en camarade ; et tous se mirent à rire du vieux pédant. J'ai su depuis le but de cette mystification. Ce vieux brahme est une espèce de pharisien indou qui, fier de sa pureté légale, redoute par-dessus tout le contact profane des Européens ; probablement pour éviter l'obligation de faire les ablutions prescrites, et de changer ses beaux habits du dimanche, il s'était tenu à l'écart. Mais comme le roi et son fils ainsi que leur ministre, se voyant souillés des pieds à la tête, allaient être obligés, selon les règles du rituel indien, de se plonger dans un étang ou de se faire verser sur le corps une cinquantaine d'arrosoirs d'eau chaude, avant de visiter le grand-gourou de Singuéri qui trépignait de voir ma bonne fortune, ils voulurent, pour se moquer du superstitieux vieillard et le forcer au moins à se décrasser de compagnie, lui faire contracter leur commune souillure. Après ce dernier incident, je m'en retournai, bénissant Dieu, dans mon carosse, et au sortir du palais, je me retrouvai aussi petit qu'auparavant dans mon humble cabane.

« Maintenant je suis comme l'alouette qui, dit le proverbe breton, après être descendue d'une excursion aérienne, regarde avec surprise la route qu'elle a parcourue, et s'étonne d'être montée si haut.

« Agréez, etc.

« Charbonnaux, *Missionnaire apostolique.* »

MISSIONS DE L'ABYSSINIE.

Nos lecteurs ont sans doute eu connaissance du voyage que M. de Jacobis a fait l'année dernière à Rome, à la tête d'une députation d'Abyssins hérétiques. En conduisant ces étrangers aux pieds du Saint-Père, le zélé Missionnaire avait pour but de leur donner une haute idée du catholicisme, et de jeter dans leurs esprits, à l'aide des émotions qu'ils ne manqueraient pas d'éprouver dans la capitale du monde chrétien, une précieuse semence de vérité qui produirait des fruits en son temps. Les espérances de M. de Jacobis n'ont pas été trompées. Tous les membres de la députation, parmi lesquels se trouvent plusieurs parents et ministres des rois du pays, sont disposés à embrasser notre foi et à s'en faire les apôtres au sein de leurs familles. Nous apprenons qu'ils viennent de rentrer en Abyssinie. Les deux lettres suivantes feront connaître les détails de leur voyage, et la joie qui a accueilli leur retour.

Extrait d'une lettre de M. de Jacobis, Prêtre de la Société de Saint-Lazare, à M. Spaccapietra, son confrère, à Naples.

Massouah, 23 avril 1842.

« Mon révérend Père,

«... Le 14 février 1842, jour où nous quittions le Caire pour continuer notre route vers l'Abyssinie, nous avons été témoins d'un spectacle bien édifiant. Dans le couvent des religieux franciscains, se trouvaient réunis avec nous des Evêques et des prêtres missionnaires, dont les uns, récemment arrivés de l'Inde et de l'Arabie, allaient à Rome rendre compte au Père commun des fidèles de leurs travaux apostoliques, et les autres retournaient en Ethiopie ou en Chine occuper la place que les martyrs avaient laissée vacante. Prosternés ensemble autour du même autel, nous avons renouvelé au Seigneur le sacrifice de notre vie, et après nous être souhaité un fraternel et dernier adieu, nous nous sommes séparés en nous donnant rendez-vous au ciel.

« Notre caravane se composait de dix Missionnaires : sur ce nombre, six étaient envoyés par la Propagande dans les vicariats apostoliques de la Chine. Devant nous s'ouvrait le désert avec ses fatigues, ses privations et ses voleurs que j'avais trop bien appris à connaître dans mon premier voyage, pour ne pas mêler beaucoup de craintes au souvenir que j'en conservais. On peut avec un dromadaire franchir cette solitude en vingt heures de marche; pour nous, forcés par la modicité de nos ressources de cheminer à pied ou sur de lourds chameaux, nous avons mis quatre jours et quatre nuits pour atteindre Suez.

« Une semaine après, cette ville entière, sans en excepter les musulmans, rendait un bel hommage au catho-

licisme, en saluant avec admiration l'arrivée d'une humble colonie de religieuses : c'étaient six dames de la société de Jésus et de Marie, de Lyon, qui s'en allaient, accompagnées de M. l'abbé Caffarel, du diocèse de Gap, ouvrir une maison d'éducation pour les petites filles du diocèse d'Agra, dans les Indes orientales (1). Elles avaient eu beaucoup à souffrir dans la traversée du Caire à Suez ; surprises deux fois par des torrents de pluie, elles s'étaient vues emportées hors de la route par les ânes qu'elles montaient et qu'elles n'avaient plus la force de gouverner. Qu'on se figure les angoisses de ces timides religieuses, errant dans le désert, sans guide, sous un déluge d'eau, non loin des lieux où campent les *Arami* ou brigands.

« Nous repartîmes de Suez le même jour que ces dames, mais sur des barques différentes. Heureusement pour elles comme pour nous, le vent fut constamment favorable à notre navigation ; car si le moindre contre-temps était venu stimuler le fanatisme de nos matelots arabes, nous aurions été exposés à beaucoup plus de mauvais traitements de la part de ces infidèles, qui, dans cette saison des pèlerinages de la Mecque, sont d'une insolence extrême envers les chrétiens.

Autrefois le nombre des pèlerins était immense, et composé de musulmans appartenant à toutes les classes sociales. Maintenant il n'en est plus de même : l'affluence peut être bien considérable ; mais il est rare de rencontrer parmi les *agris* ou *saints* des mahométans de fortune et de distinction ; ce sont, par exemple, de petits marchands

---

(1) Ces religieuses sont celles dont nous avons annoncé le départ dans le N° LXXXI des Annales. Des lettres d'Agra nous apprennent qu'elles sont arrivées dans cette ville, où elles ont été reçues comme en triomphe par toute la population.

accourus des divers lieux occupés par l'islamisme, et qui étalent aux yeux de l'étranger le spectacle d'une misère dégoûtante.

« Le 16 mars de cette année, j'en ai vu une foule à Zambo. Ils s'étaient rassemblés dans cette ville, au retour de la Mecque, pour prendre sur une embarcation la route de leur pays. Du moment que se présentait un navire, on arborait soudain je ne sais quel chiffon vert, appelé la bannière du prophète, et bientôt, à l'ombre de cet étendard, venaient se réunir les *agris* répandus dans la cité. C'étaient pour la plupart des malades défigurés par de hideuses plaies : à peine avaient-ils dans leur indigence un haillon pour se couvrir; et dans cet état voisin de la nudité, ils se précipitaient en tumulte vers le port, se jetaient avec fureur de la rive dans le vaisseau, de peur qu'en attendant leur tour ils ne pussent y trouver place. En vain les janissaires frappaient ces malheureux à coups de bâton, pour les ramener à l'ordre; la confusion restait toujours la même. Mais, malgré leur empressement, ces fanatiques passagers ne pouvaient tous partir à la fois. Ceux qui demeuraient sur le rivage, voyant l'embarcation s'éloigner, paraissaient plongés dans un abattement stupide, suivaient de l'œil la marche de leurs frères plus heureux, et retournaient ensuite comme auparavant, se coucher dans les rues, exposés aux essaims de mouches qu'attiraient leurs ulcères.

« A mesure que nous approchions de Massouah, mille bruits contradictoires nous jetaient dans les plus pénibles incertitudes, jusqu'à ce qu'enfin parvenus dans cette ville, nous apprîmes, par une lettre du docteur Bimpar, où en était notre chère Mission. Voici le fond de ce qu'il m'écrivait : Ubié, roi du Tigré, s'était depuis longtemps mis à la tête d'une conspiration formée contre Ras-Aly, souverain de Gondar. Pour mieux réussir, il avait forcé l'évêque

hérétique du pays à se prêter à ses desseins. L'*Abouna* (1) avait d'abord voulu mettre des conditions à cette démarche, et faisant valoir d'anciennes stipulations, il avait exigé qu'on lui reconnût des droits à la souveraineté d'une partie de l'empire. Mais le fier Ubié lui fit répondre : « Tu ne diffères de mes autres esclaves que par le prix « énorme qu'il m'a fallu payer pour t'avoir ; » et sans autre explication, il lui commanda en maître de marcher contre Ras-Aly. Ils s'avancèrent donc ensemble au-devant de l'ennemi commun. Ubié campa tout près de Ras, qui au même instant fut assailli sur un point opposé par les troupes de Desgemachio Barni, allié de son rival. L'avantage allait rester au souverain du Tigré, lorsqu'un détachement de cavalerie *galle*, au service de son adversaire, s'empara brusquement de sa tente, le fit prisonnier lui-même, et se saisit en même temps de l'*Abouna*.

« Pendant le trouble occasionné par ce désastre, un frère du prince captif se hâta de marcher sur la capitale du Tigré pour s'y faire proclamer roi. Mais Ubié qui avait brisé ses fers avant que la place fût envahie, vola à son secours ; ses efforts échouèrent encore ; un nouveau combat aboutit à une seconde défaite, et pendant qu'il fuyait, son frère entra paisiblement en possession des états abandonnés par le vaincu.

Note sur la Mission catholique d'Abyssinie, communiquée à M. de Bourville, consul de France au Caire, par MM. Galinier et Ferret, capitaines d'état-major.

« M. de Jacobis est arrivé en Abyssinie au moment où l'anarchie régnait dans le pays, par suite de la défaite

---

(1) C'est ainsi que l'on nomme l'archevêque cophte hérétique.

d'Ubié, roi du Tigré, à la bataille de Devra-Tabor. La route qui conduit de Massouah à Adoua offrait les plus grands dangers, et tous les voyageurs qui à cette époque ont eu l'audace de pénétrer dans le Tigré, ont été pillés ou rançonnés cruellement. Malgré ces fâcheuses circonstances, M. de Jacobis n'a pas craint de se rendre à son poste, et tous les chefs révoltés qu'il a rencontrés sur son passage l'ont traité avec la plus grande considération. Tous ses anciens domestiques et un grand nombre d'habitants d'Adoua ont été à sa rencontre, et l'ont reçu comme un père qu'ils étaient heureux de revoir après une si longue absence.

« Le voyage de M. de Jacobis à Rome porte déjà ses fruits. Les Abyssins qui l'ont accompagné sont catholiques par conviction, et ne craignent pas de le dire à leurs compatriotes. Ils ont pour le Saint-Père la plus grande vénération, et ils prétendent qu'ils ont vu en lui quelque chose de *surhumain*. Autrefois les Abyssins pensaient qu'il n'y avait de véritables chrétiens qu'en Abyssinie; mais ceux qui ont maintenant vu Rome, sont entièrement revenus de leur erreur. L'*Alaca-Apte-Sellassi* (1) (esclave de la Trinité) nous a dit en nous quittant: « Le soleil brille dans votre pays; mais l'Abyssinie est encore dans les ténèbres; espérons en Dieu. » Il y avait encore avec M. de Jacobis un prêtre en si grande réputation de sainteté dans le pays, que les Abyssins prennent ses paroles pour des oracles.

« Le roi Ubié a pour M. de Jacobis la plus grande estime, il lui est très-reconnaissant de ce qu'il a bien voulu se charger de protéger les Abyssins qui allaient chercher l'*Abouna*, et surtout d'avoir fait traiter avec distinction dans le pays des blancs l'*Alaca-Apte-Sellassi* qui est son

(1) C'est le nom du principal personnage Abyssin qui était avec M. de Jacobis.

ami et son ministre. Quand nous avons quitté l'Abyssinie, Ubié était malheureux ; malgré cela, il a envoyé des montagnes du Semen un courrier à M. de Jacobis, pour le féliciter de son arrivée et lui promettre que s'il rentrait dans ses états, il ferait tout ce qu'il pourrait pour lui être agréable.

« Mais, quand Ubié ne remonterait pas sur le trône, M. de Jacobis ne resterait pas pour cela sans appui. En effet, le plus puissant chef du Tigré, Balgadara, neveu du Rassahlè-Sellassi, qui connaissait de réputation le dévoué Missionnaire, l'a aussi fait complimenter et lui a offert une place dans son pays, le Vojjerat, en lui donnant la permission de construire une église et d'officier selon sa religion.

« Ainsi, quel que soit le prince qui triomphe dans la lutte, la Mission catholique pourra toujours s'établir en Abyssinie. Nous devons ces heureux résultats à la conduite édifiante de nos Missionnaires, mais surtout à la bonté inépuisable, à la générosité, au zèle et à la capacité de M. de Jacobis.

« Pendant longtemps nous avons craint que l'*Abouna* ne fût un obstacle presque insurmontable au progrès du catholicisme. Mais, entraîné à la guerre par Ubié, il a été fait prisonnier et est entré à Gondar après avoir perdu beaucoup de sa considération, et par conséquent de son importance. Bientôt, fatigué des discussions religieuses des Abyssins, il n'a rien négligé pour se réconcilier avec les Européens et leur a fait un accueil bien gracieux. Il a même rendu à M. Montuori un service signalé, et l'a engagé à rester en Abyssinie, l'assurant que, même en matière de religion, il s'entendrait avec lui beaucoup plus facilement qu'avec ses ouailles.

MISSIONS DE LA CHINE.

Lettre de M. Huc, Missionnaire lazariste, dans la Tartarie mongole, à M. Donatien Huc, avocat à Toulouse.

Si-Wan, 15 septembre 1841.

« Mon cher Donatien,

« Le 21 février 1841 j'ai quitté Macao pour entreprendre un voyage fort long et fort difficile : j'ai parcouru l'empire chinois d'un bout à l'autre, et maintenant je me trouve à Si-Wan, dans la Tartarie mongole. J'ai dépensé pour cette expédition quatre mois environ, beaucoup de sapèques, quelque peu l'épiderme de mes pieds, une partie de mon embonpoint, et quantité de patience. Selon le calcul des humaines probabilités, j'aurais dû être plusieurs fois reconnu comme Européen, arrêté, incarcéré, torturé, et puis enfin étranglé; mais la Providence a veillé sur moi; et quand Dieu garde quelqu'un, croyez-moi, il est bien gardé. Pour peu que vous soyez satisfait de me savoir vivant et bien portant dans la Tartarie chinoise, vous réciterez, je n'en doute pas, quelque bonne prière d'actions de grâces; cela me portera bonheur, et à vous aussi.

« Si, après Dieu, messieurs les mandarins du céleste empire veulent bien me permettre de vivre ici en paix pendant quelque temps, s'il ne leur prend vitement fantaisie

de me tordre le cou, j'essaierai de vous décrire dans une série de lettres les contrées que j'ai parcourues. Vous ne serez donc pas étonné, si je m'abstiens aujourd'hui de vous donner sur mon voyage un grand nombre de détails : plus tard, ils vous parviendront classés avec plus d'ordre et de netteté que je ne pourrais le faire à cette heure.

« Une course de quatre mois est sans contredit un pèlerinage fort long ; mais comme elle a été très-variée, je ne l'ai pas trouvée, il s'en faut bien, aussi monotone que je l'avais d'abord soupçonnée. Avant d'arriver à Si-Wan, durant sept cents lieues de route, j'ai essayé, je puis dire, de tous les systèmes locomoteurs adoptés en Chine. La partie nautique de mon voyage a été la moins pénible, et peut-être aussi la plus intéressante. J'ai navigué sur un grand nombre de rivières, sur un lac immense et sur deux des plus beaux fleuves qui soient peut-être au monde, le fleuve *Bleu* et le fleuve *Jaune*. Le *han-lou* (chemin de terre) est tout ce que l'on peut imaginer de plus détestable. Quelquefois accroupi sur une misérable brouette, j'étais paresseusement traîné par deux hommes qui s'arrêtaient à toutes les auberges, à tous les hangars qui bordaient le chemin : c'était pour fumer la pipe, pour boire le thé, pour causer un instant, pour avoir enfin le plaisir de s'arrêter. Une autre fois j'étais inauguré sur un énorme chariot, auquel se trouvaient attelés pêle-mêle des chevaux, des bœufs, des mulets et des ânes. Notre cocher était un petit sans-souci de Chinois tout rebondi et d'une somnolence désespérante : il était continuellement endormi sur son siége, c'est-à-dire sur le brancard de la voiture. A tout instant j'étais obligé de le pousser du bout de ma longue pipe, et puis de le prier avec politesse de vouloir bien faire attention à sa mécanique ; car je ne sais quel autre nom donner à son équipage. Cet intéressant cocher avait le sommeil si profond, que plus d'une fois il lui est arrivé de se

laisser tomber et de rester endormi au milieu des chemins. Je descendais alors, j'allais l'éveiller tout doucement, et il retournait à son poste, moitié riant, moitié jurant contre son abominable métier, qui ne lui permettait pas de dormir tout à son aise.

« Outre les brouettes et les chariots, je me suis servi durant ma route de toute espèce de monture. Tantôt c'était un cheval bien rabougri et bien flegmatique, tantôt un mulet flaneur comme un avocat sans cause. Pendant quelques jours je me suis vu à califourchon sur un petit âne gris : je soupçonne cet âne-là de m'avoir reconnu comme Européen ; je ne pourrais autrement m'expliquer sa grande répugnance à me souffrir sur son dos. Enfin il m'est arrivé de cheminer économiquement, monté sur mes jambes que j'ai rarement trouvées complaisantes et dont j'ai fort peu à me louer. Vous comprendrez aisément, mon cher Donatien, que tous ces moyens de transport et surtout le dernier, sont peu remarquables par leur agrément et par leur célérité ; si encore la bonté, la propreté des routes venaient suppléer à tout ce qui manque à ces diverses machines, à la bonne heure ! mais il n'en est pas ainsi. Que je vous dise un mot des routes chinoises.

« D'abord, à en juger d'après nos idées européennes, on peut dire qu'il n'y a pas de route en Chine. Un rocher, ce n'est pas un chemin ; un bourbier, non plus ; le lit pierreux d'un ruisseau, encore moins ; quelques ornières bien profondes, quelques sentiers étroits qui serpentent à travers champs, tout cela, n'est-ce pas, ne mérite pas assurément le nom de route? Eh bien, en Chine on n'a en général que ces espèces de voies pour aller d'un lieu dans un autre. Un amateur de phraséologie ne pourrait pas s'écrier ici : Le chemin se déroulait devant moi comme un large et magnifique ruban, etc. Il serait plus exact de dire : Le chemin s'éparpille çà et là dans l'empire chinois comme de

hideux et sales haillons dans la boutique d'un chiffonnier.

« Les passages sont quelquefois si impraticables, qu'il serait impossible d'avancer, si l'industrie chinoise ne venait à votre secours. Quand il pleut, par exemple, et il a plu beaucoup pendant mon voyage, il se forme de petits torrents, des mares d'eau qui vous arrêtent tout court. On est alors fort heureux de rencontrer, en guise de pontonniers, certains portefaix qui, moyennant finances, vous prennent sur leurs épaules et vous transportent d'un bord à l'autre. Ailleurs, le chemin se transforme-t-il en un large ruisseau parsemé d'îles? vous avez alors un wagon qui peut à la fois servir de barque et de voiture. Quand le chemin est suffisamment sec, on adapte des roues à la locomotive, et l'on voyage dans une voiture traînée par quelques mulets; quand l'eau est assez profonde, on met les roues en dedans, et vous voilà dans une barque que les mêmes mulets tirent encore et font avancer par le moyen d'une longue corde. Eh! qu'en dites-vous? N'est-il pas vrai que dans le royaume de France et de Navarre on n'a rien imaginé de semblable? Voici encore un expédient qui n'est pas moins curieux. Lorsque le vent souffle avec force, on hisse des mâts sur les chariots et sur les brouettes, on déploie la voile, et par cette heureuse combinaison du roulage et de la navigation, la route se fait plus promptement et avec moins de peine. Toutes ces voiles qui se promènent par soubresauts au-dessus des moissons, présentent un spectacle assez amusant, à force d'être bizarre. Les places où se rendent, les jours de marché, tous ces chariots-barques ne ressemblent pas mal à des havres en miniature. Je vous fais gratuitement l'abandon de cet important secret, libre à vous de l'exploiter à votre profit; je promets même de n'en parler à personne dans mes lettres, afin de vous laisser toute facilité d'obtenir un brevet d'invention.

« Pour être scrupuleusement exact dans ce compte rendu

des chemins chinois, je dois ajouter qu'ils s'améliorent petit à petit, à mesure qu'on approche de la capitale : aux environs de Pékin, ils sont pour le moins quatre fois plus larges que les grandes routes d'Europe. Mais les mandarins se moquent évidemment du public; car cette excessive largeur ne peut en aucune façon être utilisée à cause de l'incurie du gouvernement. Quand il pleut, on a de la boue jusqu'aux genoux ; et si le temps est serein, on étouffe dans d'épais tourbillons de poussière : les piétons sont obligés de cheminer à la file par d'étroits sentiers, sur les bords des champs. Tous ces inconvénients que je signale, je les sais par expérience.

« Pékin est un vaste système de ville qui n'en finit pas; elle a sept lieues de tour. Ses murs à créneaux et flanqués de bastions et de tourelles sont d'une hauteur imposante. On entre dans l'enceinte de la cité par seize portes, d'un assez beau style. Une espèce de boulevard, pavé en larges pierres de taille, environne les murs à l'extérieur; et sur ce boulevard règne sans cesse une activité vraiment étourdissante. Des milliers de petites voitures qui se croisent et roulent avec grand bruit, des mandarins qui vont et viennent avec leur nombreux cortége, des comédiens ambulants qui jouent leurs farces avec accompagnement d'une musique infernale, de longues et interminables files de dromadaires qui transportent dans la ville les objets de négoce, et puis tout un peuple de Chinois criards et querelleurs, etc., donne à ce boulevard un caractère vivant et varié, qui accuse le voisinage de la capitale d'un grand Empire. Mais l'intérieur de la ville est loin de répondre à ces magnifiques dehors. Pékin n'a pas de monument, du moins dans le sens qu'on donne à ce terme en Europe; les maisons sont basses et généralement mal bâties; rien ne s'élève à la hauteur des remparts. Les rues larges et presque tirées au cordeau, n'étant pas pavées,

sont boueuses à l'excès et exhalent l'infection. Comme il est probable que, plus tard, j'aurai occasion de retourner à Pékin et d'y séjourner quelque temps, je tâcherai de me mettre bien en position de vous *daguerreotyper* cette ville.

« J'étais encore à quatre-vingt-dix lieues de Si-Wan. Cette dernière partie de mon pèlerinage a été sans contredit la plus pénible; car, outre qu'on est obligé de suivre une route invariablement affreuse, il m'est survenu, chemin faisant, des accidents de tout genre. D'abord, un orage furieux m'assaillit au début : ma monture ne comprenant pas, sans doute, que je n'étais pas accoutumé comme elle à ces terribles averses du nord, allait toujours son pas ordinaire et modéré, comme pour bien me donner le temps de m'imbiber jusqu'à la moëlle des os d'une pluie glaciale et qui tombait par torrents. Comme il n'y avait pas de refuge sur la route, je fus obligé de recevoir cette douce ondée pendant huit heures.

« Des montagnes escarpées, des rochers taillés à pic et bordés de précipices, voilà la route de Pékin à Si-Wan; heureusement que mon mulet avait le pied ferme et solide. Je puis dire de plus à la louange de cette bonne bête qu'elle était portée de la meilleure volonté du monde. Un jour, pourtant, que nous avions fait douze lieues sans boire ni manger, elle se laissa influencer par la faim et la fatigue, et se permit de me déposer à terre. Mais ce fut le plus honnêtement possible; elle abaissa prodigieusement sa tête, plia ses genoux de devant, me fit glisser le long de son cou, et puis me laissant mollement assis dans la boue, au milieu d'un gros village, elle se sauva, en chantant son triomphe, dans une auberge voisine. Il est inutile d'ajouter que les Chinois présents au spectacle eurent un moment de franche gaieté. Une autre chute fut moins risible que celle-là. Je venais de traverser cette fameuse *grande muraille* qui sépare la Chine proprement dite de

la Tartarie chinoise. J'étais monté alors sur un petit chariot, qui, à force de sauter de roche en roche, perdit l'équilibre et se renversa, les roues en l'air. Je demeurai cinq minutes aplati contre des cailloux, ayant mon bagage sur mon dos et la voiture par-dessus mon bagage. Si je n'ai pas été écrasé, c'est qu'en Chine ce n'est pas ainsi que doit mourir un Missionnaire.

« Si-Wan est un gros village adossé au flanc d'une montagne. Sa population, qui est toute chrétienne, peut s'évaluer, je crois, à huit cents âmes. Mandarins, grands et petits, tout le monde sait fort bien que le village professe l'Evangile; et néanmoins notre culte s'y exerce avec grande liberté. Combien cette tolérance durera-t-elle ? Personne ne le sait.

« En grande partie, les gens de ce pays habitent dans des cavernes. Ne vous effarouchez pas trop vite ; car la réalité est moins laide que le nom : ces cavernes ne sont autre chose que des chambres creusées dans l'intérieur de la montagne, et formant des demeures plus ou moins belles et commodes suivant la fortune du propriétaire. Ces maisons souterraines sont fort avantageuses dans une contrée où le froid est excessif. Nous sommes à la mi-septembre, et j'ai déjà vu de la neige : pendant l'hiver le thermomètre de Réaumur descend jusqu'à trente degrés; ce qui ne m'empêche pas d'éprouver toujours de vives et chaudes émotions au souvenir d'un frère bien-aimé. Adieu.

« Huc, *Missionnaire apostolique.* »

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Viennent de partir pour les diverses Missions du globe :

1° De Rome pour le Levant, quatre PP. Capucins espagnols et un frère lai, qui sont allés rejoindre en Mésopotamie cinq Religieux de leur ordre, dont le zèle est couronné de brillants succès. Dans le courant de ce mois, deux PP. Dominicains partiront aussi de Rome pour la même contrée ;

2° D'Allemagne pour les Etats-Unis, M. Joseph Müller pour Baltimore, M. Herman Plathé pour Cincinnati, M. Michel Heiss et les PP. Andréas Fusch et Schonat, Capucins pour Louisville ;

3° De France pour l'Algérie, MM. Alphonse Viaillier du diocèse de Belley, Théodore Bricet de celui de Rennes, Louis Mathieu de celui de Menda, Joseph Domingo, espagnol : ces Missionnaires Lazaristes sont accompagnés d'un frère lai, nommé Pierre Cazarré, et de treize sœurs de la charité ;

4° D'Angleterre pour l'Australie, Mgr. Polding, Archevêque de Sydney, emmenant avec lui quatre Religieux Passionistes, italiens, un moine de l'ordre de S. Benoît, six ecclésiastiques qui ne sont pas encore prêtres, et trois frères de la doctrine chrétienne. Le docteur Grégory venu de Sydney avec Sa Grandeur, retourne avec elle dans la Nouvelle-Hollande. Les quatre Religieux Passionistes qui viennent de s'embarquer avec Mgr Polding, sont les RR. PP. Rémond Vaccari de Rome, Préfet apostolique, Joseph Snell de Lyon, Maurice Lencioni de Lucques, Louis Pesciaroli du diocèse d'Orte (Etats-Romains) : ils sont destinés aux Missions des sauvages de l'Australie centrale.

LYON, IMPRIMERIE DE L. LESNE

MISSIONS DE L'INDE.

MISSION DU MADURÉ.

Lettre du P. Louis Garnier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Compagnie.

Maduré, 10 novembre 1841.

« Mon révérend Père,

« Nos lettres précédentes vous ont souvent parlé de nos chrétiens, de nos travaux, de nos peines, de nos consolations et de nos espérances; cependant le désir que j'ai de m'entretenir avec vous, me porte à imiter le glaneur qui recueille avec soin les épis échappés à l'attention des moissonneurs, et peut-être rencontrerai-je encore quelques détails capables de vous intéresser.

« Vous nous disiez, dans le temps, qu'un homme apostolique n'est pas fait pour courir après les petites consolations du saint ministère et après les louanges des

hommes, qu'il doit se réjouir de travailler au milieu des pauvres, des malades et des ignorants, satisfait lors même qu'il ne trouve, après s'être épuisé de fatigue, qu'un morceau de pain noir, plus heureux encore s'il est outragé, calomnié, maltraité pour la justice. Ici, un Missionnaire a de fréquentes occasions de mettre en pratique tous ces enseignements : ministère exercé pour l'ordinaire au milieu des Parias ; à défaut de peines afflictives, force amendes pécuniaires, avanies de tout genre et persécutions suscitées par toutes sortes de personnes ; point de pain noir, il est vrai, mais très-souvent pour tout mets un peu de riz détrempé dans de l'eau poivrée ; encore faut-il attendre quelquefois ce riz jusqu'au soir, après avoir bien couru toute la journée : voilà quelques-unes des épines de notre couronne; puissions-nous à ce prix sauver un grand nombre d'âmes, et entrer dans le ciel en leur compagnie !

« Le principal obstacle à l'accomplissement de ce vœu sera toujours l'esprit moutonnier des Indiens, soumis en aveugles à l'entraînement, bon ou mauvais, de ceux qui marchent à leur tête. Vous ne sauriez croire à quel point les membres d'une même caste sont unis entre eux, et avec quelle facilité ils se laissent conduire par leurs chefs ou par d'autres membres influents. Il en résulte que le mécontentement d'un seul devient ordinairement celui de tous ; souvent il suffira d'une mauvaise tête pour perdre des familles entières, tous les parents se regardant comme solidaires les uns pour les autres. A leurs yeux le parti du plus grand nombre est toujours le meilleur : *Sallon per sonnapadi kelkaveum*, c'est-à-dire, *il faut s'en tenir à la décision de dix.* Dix signifie pour eux la richesse, l'autorité ; ainsi on dira dans l'Inde d'une personne opulente : Elle a dix fanons dans la main (dix pièces de dix sous), pour exprimer qu'elle a des écus. On voit mainte-

nant parmi les transfuges qui passèrent en masse au calvinisme, il y a douze ans, des chrétiens absolument étrangers aux controverses religieuses et sans contredit plus catholiques que protestants; ils ont dû suivre l'exemple de leur chef, sous peine d'être exclus de la caste, et d'encourir les disgrâces attachées au refus de professer l'erreur commune. Ce caractère connu me donne bien des craintes. Que deviendront les pauvres Indiens d'une peuplade, quand la majorité se prononcera pour l'hérésie?

«—Je reprends ma lettre, commencée hier, pour mettre sous vos yeux un tableau assez curieux. Il a plu beaucoup la nuit dernière; cependant le fleuve Vaï-Vaïaron qui passe à Maduré et va se jeter dans la mer près de Ramnad, n'avait de l'eau que jusqu'à la hauteur du genou, lorsque les malfaiteurs condamnés par le gouvernement aux travaux forcés le traversèrent, ce matin, pour être employés, sur l'autre rive, à la confection d'une route. Vers huit heures, un grand bruit se fait entendre; on court sur le rivage, et l'on voit arriver des flots d'une eau rougeâtre, qui roulent avec impétuosité. En un moment, le vaste lit du fleuve est rempli; les malheureux galériens ne peuvent plus repasser. On est donc obligé de charger le plus gros éléphant de la pagode de riz, de bois et autres provisions nécessaires à des hommes dénués de tout. L'éléphant entre dans le fleuve et le traverse sans peine; l'eau effleurait son dos; il se promène majestueusement au milieu de ces flots agités, sans être le moins du monde ébranlé par la violence du courant. On le voyait porter sa trompe haute et la rabattre de temps en temps avec bruit sur la surface de l'eau. Nos citadins d'Europe payeraient bien cher un tel spectacle.

« Ces crues subites surprennent plus d'une fois le Missionnaire au milieu de ses courses; il se trouve alors en face d'une grande rivière improvisée, sans avoir ni pont

ni barque pour la franchir. Le passage suivant, que j'emprunte à une lettre d'un confrère, vous fera connaître combien nos Indiens sont ingénieux en pareil cas. « Je descends de cheval, dit-il ; l'un de mes guides prend la selle sur sa tête, et la porte ainsi hors de l'eau ; l'autre conduit ma monture par la bride jusqu'à l'autre bord. Et puis voilà que trois hommes s'accroupissent : deux entrelacent leurs bras, sur lesquels un troisième, placé derrière eux, étend et appuie ses mains. Je m'assieds sur ce siége en mettant mes pieds dans leurs mains, comme dans des étriers ; mes trois hommes se relèvent, entrent gaiement dans l'eau, et me portent de l'autre côté de la rivière. J'avais relevé mes vêtements, de sorte que j'en fus quitte pour un bain de pieds. »

« Je suis en union de vos prières, etc.

« Louis Garnier, *Missionnaire S. J.* »

Extrait d'une lettre du P. Joseph Bertrand, Supérieur de la Mission du Maduré, à un Père de la Compagnie de Jésus.

Trichinopoly, 20 août 1841.

« Mon révérend et bien aimé Père.

« Bien que le portrait de nos Indiens ait été plus d'une fois esquissé, l'intérêt que vous portez à leur instruction, le désir que vous manifestez de connaître leur caractère et le genre de dévotion qu'ils affectionnent, me font un devoir de revenir sur ce sujet. Si les traits que je vous signale n'ont pas le mérite de la nouveauté, on pardonnera, je pense, ces redites à un père qui parle de ses enfants.

« Vous qui savez combien sont nombreuses les occupations des Missionnaires au Maduré, vous serez peut-être tenté de demander comment ils peuvent y suffire, surtout si vous ajoutez aux fatigues de l'apostolat les tracasseries continuelles que nous suscite le schisme. Heureusement que nos chrétiens ne sont pas très-exigeants; leur patience allége un peu le poids de notre ministère : ainsi, ils ne craignent pas de venir trouver le prêtre à six lieues et plus, afin de recevoir les secours spirituels. Pour la messe du dimanche, tous les fidèles doivent y assister quand la distance n'excède pas cinq milles; ils y accourent même en assez grand nombre de quatre et cinq lieues. Lorsqu'on célèbre des fêtes avec solennité et processions, ils arrivent

en foule de vingt, trente et quarante milles de distance.

« Les voyages dans ces occasions ne leur coûtent rien ; les enfants à la mamelle sont portés sur le sein de la mère, ou dans une toile dont les quatre coins noués ensemble sont traversés par un long bâton ; et quand on fait halte, la toile se suspend à une branche de l'arbre voisin. Les enfants de trois, quatre, cinq et six ans trottent à côté de la mère, s'accrochant à sa robe, ou bien ils se reposent à cheval sur l'épaule du père, en se tenant au petit toupet de cheveux qui se dresse au sommet de la tête ; tandis que leurs aînés portent le riz et le bagage de cuisine nécessaire. Tout cela forme une petite caravane vraiment intéressante.

« Les malades eux-mêmes sont souvent apportés à des distances considérables, pour recevoir l'extrême-onction. Je me rappelle en ce moment un pauvre infirme qui fut ainsi amené d'assez loin pour se réconcilier : j'entendis sa confession ; mais obligé de partir aussitôt, je ne pus lui donner le saint viatique qu'il désirait avec ardeur. Quelques jours après, me trouvant à plus de trois lieues de là, je le vis arriver sur un brancard ; il entendit la messe et reçut la sainte communion avec une piété bien touchante, et il s'en retourna en disant que désormais il n'avait plus rien à désirer et qu'il mourrait content. Au reste, c'est surtout à ce dernier moment qu'on voit se réaliser dans nos Indiens l'oracle du Sauveur : *Bienheureux les pauvres d'esprit*. Ils sont sans regret, parce qu'ils ont peu à quitter, et qu'ils se familiarisent aisément avec les idées et l'attente d'une autre vie. Aussi n'a-t-on pas besoin d'user de longs détours pour leur annoncer qu'ils vont paraître devant Dieu. J'administrais, un de ces jours derniers, une pauvre femme ; le catéchiste qui m'accompagnait lui dit selon sa formule ordinaire : « A présent, il faut vous tenir toute prête à mourir. — Oh oui ! répondit-elle. —

Renoncez-vous volontiers à cette vie, à tous désirs des choses de ce monde? — Eh, qu'est ce monde pour moi? qu'ai-je à faire de ses désirs? »

« Je n'entrerai pas dans le détail des prières qui accompagnent nos exercices religieux ; elles sont toutes adaptées au génie du pays, et rappellent avec un soin particulier les principales vérités de la foi. Dialoguées pour la plupart, elles captivent mieux l'attention de nos Indiens; peut-être ne feraient-elles pas moins bon effet ailleurs. Une seule citation vous mettra à même d'en juger. Le prêtre ou le catéchiste : «Seigneur, mon Dieu, vous m'avez tiré du néant.» — Le peuple répond : «Seigneur, à vous gloire et louanges.» — Celui qui préside continue : « A cause du péché, j'étais enfant de colère ; je ne pouvais satisfaire par moi-même à votre justice; vous vous êtes fait homme, et par vos souffrances vous avez satisfait à ma place. — Seigneur, à vous gloire et louanges. — Par le baptême vous m'avez communiqué tous vos mérites. — Seigneur, à vous gloire et louanges. — Après le baptême j'ai péché, et par le moyen du sacrement de pénitence vous m'avez purifié de toutes mes souillures; au lieu de me précipiter en enfer, vous m'avez remis sur le chemin du ciel. — Seigneur, à vous gloire et louanges. — Aujourd'hui même, vous m'avez comblé de bienfaits. — Seigneur, à vous gloire et louanges. — Accordez-moi la grâce de connaître mes fautes et de les détester... » Suit l'examen de conscience.

« Outre ces exercices religieux, communs à tous nos chrétiens, il y a ici comme ailleurs des pratiques particulières qui, pour être laissées à la dévotion de chaque fidèle, n'en sont pas moins généralement observées. Un très-grand nombre de catholiques jeûnent le samedi, c'est-à-dire ne font qu'un seul repas vers le coucher du soleil. Combien de fois, dans mes courses, n'ai-je pas entendu mon compagnon de voyage répondre à ceux qui

lui demandaient s'il avait mangé ce jour-là : « Eh ! ne savez-vous pas que c'est aujourd'hui samedi ? » Et cependant le pauvre Indien m'avait suivi toute la matinée, portant sur sa tête un gros paquet ; il s'était épuisé de fatigue pour faciliter le succès de mon ministère ! Il est beaucoup de contrées où cette pratique est à peu près universelle, même parmi les laboureurs : plusieurs d'entre eux, surtout quand ils sont à leur aise, préfèrent ne travailler que la moitié du jour, afin de pouvoir différer jusqu'au soir leur unique repas.

« Cet esprit de mortification me fournit souvent l'occasion de m'édifier au saint tribunal : ainsi, m'arrive-t-il d'imposer pour pénitence quelque jeûne du samedi ? « Mon Père, répondent une foule de néophytes, je jeûne tous les samedis. » — « Cela suffit » est ma décision ; mais rarement on s'en contente. Si j'indique le mercredi ou le vendredi, je trouve assez souvent le second poste déjà pris par un autre jeûne de dévotion. Dernièrement, je venais de prescrire une bonne œuvre semblable ; ma pénitente parut fort embarrassée. — « Qu'y a-t-il ? — Mon Père, depuis trois ans, je ne mange qu'une fois par jour ; comment ferai-je pour accomplir le jeûne que vous m'imposez ? » Je le répète, ces exemples ne sont pas rares parmi nos chrétiens. Vous prierez pour eux, mon révérend Père, et pour celui qui a l'honneur d'être, etc.

« Bertrand, S. J. »

Extrait d'une lettre du P. Louis Tassis, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Société.

Palamcottey, 6 novembre 1841.

« Mon révérend Père,

« ... Après quelques mois consacrés à l'étude du Tamoul, je fus envoyé dans un village près d'Aour, pour y faire ma résidence ordinaire et diriger, tout novice que j'étais dans la langue du pays, cette pauvre chrétienté sans pasteur. Là, j'habitais une petite maison tout à fait à l'Indienne, c'est-à-dire une cabane en terre, couverte de feuilles, où les rats, les chauves-souris et les lézards avaient libre entrée, et faisaient de fréquentes visites.

« Au premier aspect, je ne trouvai pas à mon logement trop de magnificence; mais depuis que j'ai habité d'autres huttes dans la Mission où je suis à présent, il me semble que la première était encore assez commode. Car, bien qu'en fait d'ameublement je fusse réduit à la plus simple expression, j'avais pourtant le nécessaire : un lit de planches, il est vrai, mais enfin c'était un lit; une chaise, une table, une lampe; quatre meubles rarement réunis ensemble dans le district de Palamcottey; c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui manque, et l'on sourit presque de plaisir quand plusieurs ne manquent pas à la fois. J'avais de plus une fenêtre, et une fenêtre qui donnait du jour, chose peu commune dans les maisons indiennes. Les anciens philosophes qui se piquaient d'avoir besoin de peu, auraient été bien à leur gré dans ce pays : nos bons Indiens sont phi-

losophes, sans s'en douter. Que de choses regardées comme indispensables par les étrangers, et dont les Indiens ne soupçonnent pas même l'usage ! Ils n'ont que faire de chaise, de lit, de table, etc. ; la terre leur tient lieu de tout cela. Le jour, s'ils veulent voir clair, ils ouvrent leur porte; la nuit, ils sont éclairés par une sorte de veilleuse, qui ne quitte jamais le trou pratiqué dans le mur pour lui donner place. Sont-ils trop loin de la lumière, ils s'en rapprochent; mais la lampe n'abandonne pas son poste. Si nous pouvions aisément nous faire comprendre, que ces gens-là seraient près du royaume des cieux !

« Je demeurai quelques mois dans cette première habitation, menant une vie assez solitaire. Par bonheur, j'avais un catéchiste habile qui me donnait des leçons de Tamoul : la difficulté était de l'entendre ; mais enfin, à force de lui faire répéter ses périodes et de feuilleter mon dictionnaire, je finissais par comprendre le catéchisme que nous expliquions ensemble. En attendant que je pusse converser avec les hommes, je m'étais fait un petit ami qui, sans mot dire, me procurait quelques moments d'innocente récréation. J'avais apprivoisé un rat-palmiste, qui me tenait volontiers compagnie : ce gentil animal est une espèce d'écureuil, beaucoup plus petit que ceux d'Europe; il est gris, avec de grandes raies noires et blanches sur le dos; son principal ornement est une longue queue panachée, qu'il a soin de relever à chaque instant, de crainte de la salir; ses petits yeux sont d'une vivacité sans égale ; constamment sur ses gardes, il fuit au moindre bruit. Celui dont je parle me suivait partout, venait sur moi, entrait dans mes poches, et se plaignait par un cri assez semblable au chant d'un oiseau, lorsque je le chassais. Hélas ! il ne fit pas de vieux jours ; quand il ne trouva plus le genre de nourriture qui lui convenait, il mourut d'inanition.

« ... J'arrivai à Tutucurin vers la fin de mai. Après quelques jours de repos, je fus envoyé sur la côte de la Pêcherie pour y exercer le saint ministère. J'avais d'abord une idée bien avantageuse de cette côte célèbre qui produit la perle et le corail, et que je me figurais presque comme un paradis terrestre. Combien les choses les plus vantées perdent à être vues de près! Il serait difficile de trouver un désert plus triste et d'un aspect plus monotone que cette plage aride. Les villages des Paravers, pêcheurs de perles tous les dix ans, et pêcheurs de poissons tous les jours, se composent de quelques misérables cabanes, construites ou jetées çà et là, sans ordre et sans symétrie, au milieu d'un sable mouvant. Ce sable, poussé par un vent perpétuel, s'élève en si épais tourbillons, que les voleurs en profitent fréquemment pour dévaliser les passants, sans être vus : il pénètre partout, s'amoncelle comme les flots autour des maisons qu'il ensevelit, et change, en quelques années, la face d'une localité tout entière ; chaque jour le domaine de la culture va se rétrécissant, et la végétation s'enfuit devant cette marée toujours montante. Dans tous les lieux que j'ai traversés, j'entendais dire à mes guides : « Là, sous ces dunes stériles, ont disparu de vastes et délicieux jardins. » Il paraît qu'autrefois la côte, plus riante, était aussi plus peuplée ; s'il faut en croire les traditions du pays, elle compterait à peine un quart de ses anciens habitants.

« On voit encore trois belles églises, l'une à Vaimbar, l'autre à Tutucurin, et la troisième à Virapandiapatuam ; et, pour le dire en passant, les cartes font bien à tort de ce dernier endroit deux villages. Ces églises qu'un capitaine fit vœu de bâtir, assure-t-on, s'il échappait à une tempête, sont d'une grandeur sans nulle proportion avec le petit nombre des Paravers actuels. Je demandai ce qu'étaient devenus les anciens chrétiens : on me répondit que la mort

avait éteint plusieurs familles; que les autres avaient été forcées par la disette à chercher fortune ailleurs; partout on s'accordait à dire qu'autrefois il y avait dans la contrée infiniment plus de richesses qu'aujourd'hui.

« Le premier acte religieux que je fis sur cette côte, fut un enterrement. Je n'avais pas encore été témoin de cette cérémonie dans l'Inde, et je fus très-étonné de voir des usages si différents des nôtres. On me conduisit à la maison de la défunte, jeune femme morte en donnant le jour à son premier enfant. Elle était placée sur un lit de parade; toute la famille se trouvait réunie à l'entour. On me laissa achever les prières assez tranquillement. Aussitôt que j'eus fini, les parents se jetèrent sur le corps avec des cris et des hurlements épouvantables. Je ne savais ce qu'ils allaient faire : c'était pour l'embrasser, mais avec des marques si vives de tendresse, que la défunte n'en avait apparemment jamais reçu de semblables. Les uns lui disaient les choses les plus touchantes, les plus propres à l'engager à demeurer parmi eux; les autres lui reprochaient la dureté qu'elle avait de les quitter si tôt; tous lui parlaient à la fois, de telle sorte que si la pauvre femme eût été vivante, elle n'aurait su à qui répondre.

« Lorsqu'il fallut enlever le corps, la scène devint encore plus animée ; les parents ne voulaient pas le lâcher, et ce ne fut pas sans peine qu'on l'arracha de leurs mains : chacun tirait de son côté, chacun voulait l'embrasser encore une fois ; ils avaient tous quelque chose à lui dire. Enfin ils se résignèrent à la laisser emporter; toute la famille l'accompagna au lieu de la sépulture ; lorsqu'il fallut la mettre en terre, les cris, les adieux et les plaintes recommencèrent. Je n'en vis pas la fin ; mon ministère rempli, je me retirai. Ce qui me frappa, c'est qu'au milieu de toutes ces démonstrations de douleur, je ne vis pas couler beaucoup de larmes. Tout cela me paraissait forcé

et commandé par l'usage ; car l'usage règle tout dans ce pays, même les sentiments du cœur.

« Dans certaines castes, règne une coutume bien louable. Quand un malade est à l'agonie, la famille se réunit autour de son lit : au moment où il rend le dernier soupir, tout le monde se jette à genoux, et la première chose qu'on fait c'est de prier pour son âme ; les pleurs sont interdits jusqu'à ce qu'on se soit acquitté de ce pieux devoir. Le jour de la mort, tous les amis de l'Indien décédé se rendent à la maison de son plus proche parent, pour gémir avec lui et partager son affliction ; ils l'accompagnent durant les funérailles, et font aussi leur dernier adieu au défunt. Au retour, ils se réunissent dans un lieu désigné, et les témoignages de condoléance se terminent par un acte qui vous paraîtra singulier, pour ne rien dire de plus ; ils fument chacun leur cigarre en signe de deuil.

« L'ignorance de ce peuple est ce qui afflige le plus le Missionnaire : les fatigues, les privations, la rigueur du climat, ne sont rien, en comparaison de ce qu'on sent à la vue de telles ténèbres ; d'autant plus que ce défaut d'instruction, joint à l'inconstance des Indiens, cause des défections fréquentes. Un léger intérêt, une raison frivole suffit pour en faire passer plusieurs au schisme ou à la profession extérieure de l'hérésie. Quand nous parlerons bien leur langue, et que nous serons en nombre suffisant pour les visiter plusieurs fois l'année, nous ferons, je l'espère, beaucoup de bien ; pour le moment, nous ne pouvons guère qu'empêcher le catholicisme de s'éteindre tout à fait ici, et nos chrétiens de redevenir païens. C'est quelque chose, sans doute ; mais ce n'est pas assez pour le cœur d'un Missionnaire.

« Agréez, etc.

« Louis Tassis, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre du P. Louis St-Cyr, de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Société.

Maduré, 16 février 1842.

« Mon révérend Père,

« Il est bien naturel qu'après avoir passé avec vous, durant mon noviciat, des instants si agréables, je cherche encore à me délasser dans votre aimable compagnie de mes travaux de Missionnaire. Que de fois mes souvenirs se reportent vers cette chère maison de Vals, où pendant quatre années j'ai goûté le plaisir qu'on trouve à habiter avec des frères! Heureuse vie de communauté, je ne jouirai guère plus de tes douceurs! Il est si rare qu'on puisse, au Maduré, s'abriter sous le même toit qu'un de ses compagnons d'apostolat! Et c'est là, mon bon Père, le plus grand sacrifice que notre position nous impose. Essayons au moins de nous en dédommager par les communications de l'amitié; que nos lettres suppléent à des entretiens désormais impossibles.

« Aujourd'hui, je vous parlerai de notre chère Mission; nous parcourrons ensemble ses principaux districts, et je vous dirai en détail ce qui les concerne. Commençons par le nord.

« Au delà du Cavéry, au nord-est de Trichinopoly, se trouve une chrétienté considérable, desservie par deux prêtres; Pratacondy en est le chef-lieu. Plus loin, on rencontre Vadougarapetty, séjour agréable où nos Pères, s'il faut en croire les gens du pays, avaient coutume de

faire leur retraite annuelle, et de venir se reposer de leurs fatigues. C'est là que réside actuellement le Père Gury, à la tête d'environ dix mille chrétiens. Le prêtre de Pratacondy, ecclésiastique Syriaque dont la soumission aux dispositions du Saint-Siége a été constante, peut avoir sous sa conduite le même nombre de fidèles. Dans la partie que dirige le Père Gury, le protestantisme a fait autrefois de grands ravages, et laissé je ne sais quoi de ses principes dans la tête de plusieurs néophytes influents; il faut donc sur ce terrain être constamment aux prises avec le schisme et l'hérésie.

« Passons maintenant le Cavéry et arrivons à la capitale de toute la contrée, sous les rapports militaire et judiciaire, je veux dire à Trichinopoly. Dans cette ville, qui compte peut-être plus de cent mille habitants, nous avons, comme vous le savez, une belle église, bâtie par les soins du P. Garnier, et avec les fonds de la Propagation de la Foi. La chrétienté se divise en deux classes : d'un côté sont les Européens et tout ce qui participe à leur origine; de l'autre, les Indiens proprement dits. Les premiers sont confiés au zèle du P. Clifford, qui ne s'épargne pas, et grâce à Dieu, mène sa barque à la satisfaction commune. Quant aux catholiques indigènes, Trichinopoly en renferme plus de dix mille, que le R. P. Supérieur lui-même prend soin de guider dans les voies du salut.

« Aux portes de Trichinopoly est la chrétienté d'Aour; elle renferme presque tout le Tondiman, royaume qui passe pour indépendant, bien qu'il soit tributaire des Anglais. Le schisme, plus puissant dans cette contrée que dans le reste de l'Inde, rencontre dans le P. Wilmet un intrépide adversaire. La Mission de ce bon Père est immense, et son courage ne s'en effraye pas : il s'est mis avec une ardeur incroyable à l'étude du Tamoul, dont son âge lui augmente encore les difficultés.

« Si nous quittons Trichinopoly pour nous rendre à Dindigul, nous rencontrerons, à moitié chemin, la chrétienté de Malciadipatty, confiée au P. Perrin; on y compte près de six mille catholiques. Nos anciens Pères avaient construit dans le village qui donne son nom à la Mission, une fort jolie église : elle est en ce moment au pouvoir des schismatiques qui, certes, ne se montrent guère disposés à la rendre aux successeurs de ceux qui l'ont bâtie. Ici se présente une réflexion bien frappante : c'est que dans un certain rayon autour de ce que nous pouvons appeler le centre de la Mission, tous les villages, à peu d'exceptions près, sont chrétiens ou renferment des chrétiens : dépassez ce rayon, éloignez-vous davantage de la résidence des Pères, vous retombez dans la gentilité. Ce fait incontestable prouve combien était précieuse dans le pays la présence des ouvriers évangéliques, et quelle vivifiante influence répandait l'exercice du saint ministère. Si ces anciens convertisseurs d'âmes avaient été plus nombreux, toute cette partie de l'Inde serait aujourd'hui éclairée des lumières de la foi.

« En continuant notre route, et laissant de côté plusieurs gros villages chrétiens, nous arrivons à Dindigul, ville importante, située dans une vallée agréable et très-fertile; son climat, à cause de la proximité des montagnes, est moins chaud que dans le reste de l'Inde méridionale; elle est fournie d'eau excellente par une petite rivière qui ne tarit jamais, chose rare dans un pays où les grands fleuves n'offrent, pendant les chaleurs, qu'un lit desséché et sablonneux. Bien que cette cité donne son nom à ma Mission, nous n'y avons ni église ni presbytère : c'est dans un village voisin, appelé Pamsampatty, que je fais ma résidence; et encore suis-je loin de trouver dans ce lieu obscur le repos qui semblerait devoir être mon partage. Les schismatiques ont soulevé contre moi et mes

chrétiens plus d'une tempête subite ; mais Dieu est notre appui.

« Il est temps de quitter Dindigul pour Maduré, centre et boulevard de l'idolâtrie indienne. Elle n'a jamais compté dans son enceinte qu'un petit nombre de chrétiens, aujourd'hui pour la plupart égarés par le schisme. Presque chaque jour et avec toute la pompe imaginable, on y célèbre des solennités en l'honneur des faux dieux, et quelquefois plus de quarante mille personnes assistent à ces fêtes. Dans une circonstance récente vous auriez vu les femmes et les filles de Maduré se promener gravement dans les rues en semant du riz, pour donner, disaient-elles, à manger aux fourmis de la cité. Pauvre peuple !

« A dix lieues de cette ville, du côté de l'est, nous trouvons Rasakembiram, gros village chrétien, où naguère le bon Père Martin a terminé par une mort prématurée sa course apostolique. Plus loin c'est le Marava, pays dont la foi s'est conservée plus vive et les mœurs plus pures ; c'est encore aujourd'hui la plus belle partie de notre Mission. Les Pères Canoz et de St-Sardos, chargés de la diriger, sont accablés d'occupations : le premier est en ce moment en tournée du côté de Ramnad ; de là, il doit se rendre dans l'île de Ramseran. Le second réside à Pallitaman, ou plutôt il est toujours en course pour porter aux malades les secours de la religion.

« Restons-en là pour aujourd'hui, mon bon Père. Une autre fois, je vous donnerai de plus longs détails sur le Marava ; puis, je vous conduirai dans le sud, où nous trouverons le Père Castanier qui lutte avec courage contre des tracasseries incessantes, le Père Sale qui convertit les païens, le Père Du Ranquet tout prêt à se faire l'apôtre des Turcs, et le Père Tassis occupé, dans le sud, d'un ministère semblable à celui que nous exerçons ailleurs.

« Louis St-Cyr, *Missionnaire.* »

MISSIONS

DE LA

COCHINCHINE ET DU TONG-KING.

Lettre de M. Régereau, Provicaire général de la Cochinchine, résidant à Pinang, à M. Jurines, Directeur au séminaire des Missions étrangères.

Collége de Pinang, 3 novembre 1841.

« Monsieur et cher Confrère,

« Quoique malade, j'avais écrit de ce collége de Pinang que vous connaissez et que vous regardez avec raison comme digne d'être comparé, par son importance, à notre ancien collége de Siam, où les premiers Vicaires apostoliques ont eu la gloire de fonder l'institution du clergé indigène dans les Missions orientales. Ce cher et précieux établissement, créé par le zèle de nos confrères dans les plus mauvais jours, se soutient encore et prospère par les charités de l'Œuvre la plus catholique de notre siècle, l'Association de la Propagation de la Foi. Eloigné,

bien à regret, de la terre annamite, ce théâtre de douleur et de triomphe pour nos frères ; je vais du moins vous rapporter quelques détails qui nous sont parvenus sur les combats de deux nouveaux martyrs. Puissent ces héroïques exemples attirer l'intérêt et les prières des chrétiens d'Europe sur une Eglise si cruellement éprouvée ! Puissent-ils surtout exciter, dans quelque âme généreuse, le désir de venir remplir un des vides faits dans les rangs des Missionnaires par cette longue persécution !

« Les deux chrétiens dont j'ai à vous retracer les souffrances, sont Antoine Nam, de la famille Nguyen-hun, Cochinchinois et ancien capitaine de port, et Pierre Tu, Tonquinois, catéchiste de notre illustre martyr Mgr Borie. Dès le commencement de la persécution, Antoine Nam avait eu recours, pour se soustraire aux investigations des satellites, à un moyen bien souvent employé par les néophytes et par les Missionnaires : il avait acheté une barque sur laquelle il passait une grande partie de sa vie. Le quatrième mois de la dix-neuvième année du règne de Minh-Menh, année désignée sous le nom de Nam-bua (année du chien), il fut dénoncé comme offrant un asile aux Européens proscrits, et accusé d'avoir servi de guide à plusieurs maîtres de religion qui s'étaient réfugiés dans les montagnes. Des ordres de perquisition ayant été donnés contre lui, Nam revint dans sa famille qu'il réunit avec tous les catéchistes de son district, et après leur avoir confié le soin de ses affaires temporelles, il leur exposa la nécessité où il était de se retirer ailleurs, afin d'éloigner d'eux les dangers auxquels son arrestation ne manquerait pas de les exposer. Puis il ajouta : « Souvenez-vous de cet avis : si je viens à être pris, que per-« sonne d'entre vous ne se présente pour me secourir de « quelque manière que ce soit ; laissez-moi agir seul : à « quoi aboutiraient toutes vos démarches pour ma déli-

« yrance ? Ne vaut-il pas mieux que je porte seul le poids « des maux qui nous menacent ? » Noble détermination dont on appréciera aisément toute la générosité, en se représentant le péril où il se trouvait, et le besoin que l'homme éprouve de compter sur l'appui des siens en pareille circonstance.

« Il se rendit ensuite dans la chrétienté de Kim-Seu, où il avait caché des objets de religion qu'il voulait faire disparaître. Quelque temps après, il renvoya son domestique, nommé Du, prendre des informations sur ce qui se passait au chef-lieu ; mais cet homme ayant été saisi par un poste de douaniers, reçut à plusieurs reprises des coups de rotin qui lui arrachèrent certaines révélations très-compromettantes pour son maître. Par suite de ces aveux, le mandarin arrêta deux chrétiens, nommé Tanh et Tich, et fouilla la barque de Nam où il trouva des livres de prières et les comptes des dépenses de la chrétienté. Nam, arrêté lui-même, fut aussitôt conduit dans le village de Phuong-bai-buoi. Là, comme on voulait mettre à la question ses serviteurs, pour leur faire déclarer la retraite des prêtres européens et l'endroit qui recelait les objets de religion, Nam les sauva du danger où ils étaient de commettre des indiscrétions nouvelles, en répondant pour eux de manière à ne compromettre personne.

« Aussitôt que son fils aîné eut appris ce qui se passait, il vint, malgré la recommandation du père, négocier avec le mandarin sa mise en liberté, et il était sur le point de réussir, lorsqu'une nouvelle saisie de livres et d'images faite dans une chrétienté voisine, donna tant d'éclat à cette affaire, que le mandarin n'osa plus laisser échapper son prisonnier. Nam fut conduit aux mandarins supérieurs qui le firent comparaître devant eux, pour l'engager à fouler aux pieds la croix. Il refusa, et on le jeta en prison, après lui avoir mis les fers et la cangue. Mgr Borie et deux

prêtres tonquinois étaient alors enchaînés dans les cachots de la même préfecture : ce fut pour les Confesseurs un grand sujet de joie de se trouver ainsi réunis, au moment de consommer leur grand sacrifice.

« Deux jours après le premier interrogatoire, Nam fut de nouveau rappelé devant le mandarin, qui voulut d'abord l'engager par douceur à l'apostasie : « Marche sur la croix, « lui dit-il, et il te sera donné de revoir ta famille, de « consoler ta femme et tes enfants. Si ce crime te fait hor- « reur, rassure-toi; je te permettrai de retourner à la « prison dans trois jours; là tu trouveras un maître euro- « péen, et il t'absoudra de ta faute. » Nam repoussa cette offre avec fermeté, et comme il répondit qu'il valait mieux être mis à mort que d'obéir à l'ordre du mandarin, celui-ci ordonna aux satellites de traîner par force l'accusé sur la croix. Résister était impossible; mais comme on pouvait craindre que les spectateurs ne prissent cet acte de violence pour une profanation volontaire, le saint Confesseur protesta contre l'outrage qu'on faisait à son Dieu : « C'est l'œuvre du mandarin, s'écria-t-il, je la désavoue; « lui seul en est coupable. » Honteux de se voir vaincu, le juge lui fit remettre sa cangue et le renvoya en prison.

« On répandit néanmoins le bruit qu'il avait apostasié; des soldats eurent ordre d'annoncer dans les casernes des quatre régiments de la province qu'il avait foulé aux pieds la croix. Quand ces hérauts arrivèrent devant l'enceinte où Antoine était détenu, et qu'il entendit proclamer sa prétendue défaite, il réclama aussitôt contre cette calomnie : « Non, dit-il à haute voix, je n'ai pas consenti « au crime qu'on m'impute. »

« Le second jour du huitième mois, tous les mandarins s'étant réunis en conseil, l'intendant militaire Bo-chanh fit appeler Antoine, et lui ordonna de fouler aux pieds le signe de notre rédemption. Sur le refus du saint Confesseur,

l'intendant s'élança comme un furieux de son siége, prit Antoine par le bras et l'entraîna de force en disant : « Allons, imbécile, marche avec moi : si je vais en para- « dis, tu m'y suivras ; et si je tombe en enfer, nous y « serons ensemble. » Antoine, physiquement plus faible que le mandarin, se cramponna à lui et leva les pieds, de peur de toucher l'image de son Dieu ; de son côté l'intendant, embarrassé d'un tel fardeau, ne pouvait plus avancer ; il appela deux soldats à son aide, et leur ordonna de saisir les pieds du prisonnier pour les placer malgré lui sur la croix. Alors le héros chrétien, contraint, mais non vaincu par une force majeure, s'écria d'une voix forte : « Vous « êtes témoin, mon Dieu, que cette action ne vient pas « de moi : un tel crime ne retombera pas sur ma tête ; c'est « l'intendant qui me fait violence. » Bo-chanh, honteux de sa défaite et ne pouvant plus déguiser son dépit, saisit le rotin d'un de ses gardes ; puis déposant sa dignité de juge pour remplir les fonctions de bourreau, déchargea sur le généreux Confesseur une dizaine de coups qui firent jaillir le sang. Le mandarin criminel fut obligé d'intervenir pour mettre des bornes à ses fureurs, et lui arracher le bâton des mains. Cette horrible scène terminée, Bo-chanh ordonna de charger le martyr d'une lourde cangue, et de l'exposer aux ardeurs d'un soleil brûlant ; mais le capitaine chargé de cet ordre barbare eut pitié du juste persécuté, et n'en fit rien. Quelques jours après, ce même mandarin ne put s'empêcher de louer la constance de celui qu'il venait de traiter avec tant d'inhumanité : « Cet Antoine « Nam, dit-il, est un homme de sens et de courage ; « il regarde la vie comme un exil, et la mort comme un « retour. »

« Quelque temps après, il fut chargé de chaînes et enfermé de nouveau dans la maison des criminels, où se trouvait encore Mgr Borie. Le 22 du neuvième mois, fut

publiée une sentence portant peine de mort contre tous les Confesseurs : ils devaient être exécutés ensemble ; mais trois semaines après (28 novembre 1838) arriva un ordre du roi qui, tout en confirmant le jugement, remettait à une autre époque l'exécution de Nam et du catéchiste Tu. Le lendemain, on leur signifia cet arrêt, en leur promettant la vie sauve s'ils consentaient à fouler aux pieds la croix : ils s'y refusèrent avec la même constance qu'auparavant. Depuis ce jour jusqu'au moment de leur supplice, ils eurent la consolation de demeurer l'un et l'autre dans la même prison, et de s'encourager mutuellement au martyre qui les attendait.

« Dans le sixième mois de la vingtième année du règne de Minh-Menh (année *ki-hoi*, *du porc*) les deux prisonniers furent encore rappelés par le mandarin, qui rendit contre eux, sur leur refus d'apostasier, une nouvelle sentence de mort. Bientôt il revint à la charge, sur un ordre du roi qui enjoignait de les faire encore comparaître, pour exiger d'eux une abjuration. Les généreux Confesseurs persistèrent toujours dans leur résolution de mourir plutôt que de commettre un si grand crime : il en fut de même à une dernière épreuve, tentée quelques mois après, pour obéir à un rescrit du prince.

« On se demandera peut-être pourquoi tant d'interrogatoires, pourquoi tant d'instances, de promesses et de menaces, pour arracher un acte de faiblesse à des hommes que les tourments de la question n'avaient pu ébranler ? En voici la raison : Antoine Nam était connu des juges dont il était le médecin ; sa vertu aussi bien que ses lumières n'était un secret pour personne, et à ce double titre il était aimé et estimé des grands comme du peuple : le témoignage qu'il rendait à l'Evangile était donc d'un grand poids à leurs yeux. Ravir une si belle proie à l'Eglise n'était pas pour eux un triomphe à dédaigner ; faut-il s'é-

tonner qu'ils aient fait tant de vaines tentatives, dans l'espoir de vaincre la constance du généreux néophyte!

« Enfin, le 20 du sixième mois de la vingt-unième année du règne de Minh-Menh, arriva la confirmation définitive de la sentence de mort. Le lendemain, qui était un vendredi, Nam reçut cette nouvelle de la bouche de son fils. Sa fille et un autre de ses enfants pénétrèrent aussi jusqu'à son cachot, et il leur dit avec un vif sentiment de bonheur : « L'heure de mon sacrifice est donc enfin arri- « vée, cette heure que j'appelle depuis si longtemps de « tous mes vœux! » Ensuite il leur fit part de ses dernières volontés, et peu de temps après, le geôlier ferma la prison pour n'y plus laisser introduire personne.

« Le samedi (1), vers midi, le mandarin chargé de présider à l'exécution, vint prendre les deux condamnés pour les mener au supplice. Nam marchait le premier, Pierre Tu le suivait de près. La paix et la joie de leur cœur étaient peintes sur leur visage; pendant tout le trajet ils ne cessèrent de témoigner leur affection aux parents et aux amis qu'ils rencontraient sur leur passage. « La grâce que je re- « çois vient de Dieu seul, disait le catéchiste Tu. — « Il faut bien remercier Dieu, mes frères, répétait « Antoine Nam de son côté. » Quand le cortége fut arrivé au lieu où Mgr Borie et les deux prêtres tonquinois avaient été martyrisés, Tu demanda l'endroit précis où son cher maître avait été mis à mort; on le lui indiqua, et il s'y agenouilla quelques instants pour prier. Nam, s'étant fait conduire à l'endroit même où les deux prêtres tonquinois avaient achevé leur sacrifice, s'y arrêta et fit à Dieu cette prière : « Je vous remercie, ô mon

(1) 10 juillet 1840

« Dieu ! de m'accorder la même grâce et le même bon-
« heur. »

« Alors le mandarin ordonna d'enlever les cangues aux Confesseurs, et fit étendre des nattes où ils se reposèrent quelques instants, pendant que leurs parents chrétiens et un grand nombre d'infidèles les entouraient pour leur faire les derniers adieux, en versant un torrent de larmes. « Pourquoi pleurez-vous? leur disait Nam avec « un accent de douceur céleste; réjouissez-vous plutôt « avec moi, car mon cœur est inondé de consolation. » Puis il ajouta, en s'adressant à tous les assistants : « O mes frères, vivez ensemble dans la paix, l'union et la « charité; aimez-vous les uns les autres; louez et glorifiez « Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Pendant qu'il parlait, le mandarin fit planter les pieux nécessaires pour le supplice; enfin il ordonna aux deux martyrs de se coucher par terre et d'étendre les bras. « Autrefois, dit alors « Nam, autrefois mon Seigneur et mon Dieu a été « étendu et cloué de cette manière. » Quelques instants après, les deux saints entraient dans le ciel. Il était alors trois heures de l'après-midi; c'est aussi le moment où le Sauveur du monde termina, sur le Calvaire, l'œuvre glorieuse de notre rédemption. Pendant tout le temps de l'exécution, chrétiens et païens demeurèrent confondus dans un égal sentiment d'admiration et de douleur.

« Dans la soirée, le mandarin permit aux chrétiens d'enlever les reliques des martyrs, et de les enterrer où ils le jugeraient convenable. Les obsèques de Nam furent faites avec autant de pompe que les circonstances le permettaient; les deux corps transportés dans la province de Nghâ-An, reposent maintenant dans le district de notre cher Confrère, Mgr Masson. Nam était âgé de soixante-treize ans; Pierre Tu n'en avait que trente et un.

« Vous avez déjà pu remarquer plusieurs fois que les

mandarins, dans leurs accusations mêmes, fournissent de nombreuses et éclatantes preuves de la vérité de nos dogmes les plus violemment attaqués : ainsi vous connaissez ce que Minh-Menh disait dans un édit de persécution, à propos de ce *pain enchanté qui rend les chrétiens si forts ;* vous savez aussi qu'un de ses premiers officiers demandait, dans un interrogatoire, à un de nos Confrères, ce qu'était ce pain mystérieux ; et voici que le mandarin Bô-chanh vient lui-même de rendre un nouveau témoignage à la vertu du sacrement de nos autels. Nous lisons, en effet, ce passage remarquable dans l'acte d'accusation, rédigé par lui contre les deux martyrs : « Pour le nommé Tu, « disciple de Ang-cao (Mgr Borie), il a aussi refusé de « fouler aux pieds la croix, parce qu'on lui a donné *de la « médecine qui rend stupide et obstiné dans l'erreur.* C'est « pour cette raison qu'il ne laisse aucun espoir de « jamais se corriger. » Ce trait et beaucoup d'autres semblables m'ont vivement frappé, je vous l'avoue, et je les crois de nature à faire de même une grande impression en Europe, sur les personnes de bonne foi qui réfléchissent sérieusement.

« Dans le même temps, Joseph Haon, frère aîné de Antoine Nam, était aussi arrêté avec toute la famille de son fils nommé Huë. Quand ils furent en présence du juge, sommés de fouler aux pieds la croix, ils s'y refusèrent tous, sans en excepter les deux petites filles de Huë, âgées l'une de onze et l'autre de treize ans, et une jeune servante qui n'en avait pas plus de quinze. Le courage des enfants exaspéra le mandarin, qui fit administrer force coups de rotin à tous les accusés. Une des jeunes filles parvint à s'échapper avec la domestique; mais les autres Confesseurs furent de nouveau frappés à coups de bâton, sans qu'on pût les décider à renier leur Dieu. Alor on les mit tous à la cangue, et le mandarin ordonna

de les faire conduire au Huy-en (1), pour être livrés à de nouveaux interrogatoires. Il paraît qu'ensuite le mandarin rendit à la liberté la femme et l'enfant de Huë ; celui-ci demeura seul chargé de la cangue, et supporta encore plusieurs cruels traitements avec grand courage; mais enfin, succombant aux tortures, il eut la faiblesse de fouler aux pieds le signe adorable de son salut. Haon, plus généreux que son fils, supporta avec constance, malgré son grand âge, toutes les épreuves auxquelles on voulut le soumettre; puis il tomba malade, et rendit son âme à Dieu à l'âge de soixante-dix-sept ans. »

« Régereau, *Missionnaire apostolique.* »

---

(1) Chef-lieu d'une division de province, répondant à peu près à un arrondissement.

Lettre de M. Miche, Missionnaire apostolique, à sa Sœur.

Gothi, le 12 juillet 1841.

« Ma chère Sœur,

« J'étais encore à Pulo-Pinang lorsque j'ai reçu votre dernière lettre, que j'ai lue et relue avec beaucoup de plaisir ; vous écrivez si rarement ! J'aurais pu, à la rigueur, vous répondre sur-le-champ ; mais les préparatifs d'un long et prochain voyage réclamaient tous mes soins. Après tout, vous ne perdrez rien pour avoir attendu ; à cette époque, je n'aurais pas eu, comme à présent, des nouvelles intéressantes à vous donner.

« Nous sortîmes de Pinang, le 1er mai, sur un petit brick où nous étions accompagnés de cent vingt passagers chinois : je vous assure que nulle part on ne pouvait être mieux pour faire l'apprentissage du martyre ; nous étions tellement entassés les uns sur les autres, qu'il fallait continuellement rester debout ; et, la nuit, nous nous estimions heureux quand nous pouvions nous étendre sur un tonneau, seul lit qui fût à notre usage. La pensée que notre traversée jusqu'à Syncapour ne devait durer que dix jours, et que des souffrances d'une tout autre nature nous attendaient au lieu de notre destination, allégeait nos privations présentes et nous disposait à de plus pénibles combats. Toutefois nous fûmes bien trompés dans notre attente : au lieu d'une navigation rapide, il nous fallut tenir la mer vingt-deux jours ; trois fois les vents contraires nous forcèrent de rentrer au

port, et pour surcroît d'épreuves nous nous vîmes à deux doigts du naufrage, lors de notre dernière sortie, par la faute du pilote qui avait eu l'imprudence de s'endormir dans un passage dangereux. Un matelot Javanais, voyant le navire près d'échouer, donna l'alarme; à l'aide d'une prompte manœuvre, on put regagner les eaux profondes, et nous rendîmes grâces à Dieu de ce bienfait signalé.

« A notre arrivée à Syncapour, nous trouvâmes une barque annamite que Mgr de Métellopolis avait envoyée pour nous prendre; elle était montée par cinq chrétiens et trois idolâtres. Après nous être munis de toutes les provisions que réclamaient les besoins de la pauvre et désolée Mission de Cochinchine, nous nous embarquâmes, le 3 juillet, au milieu des ténèbres de la nuit, afin de dérober notre départ à la connaissance des païens qui remplissaient une partie de la rade. Notre petite bande apostolique se composait de huit personnes, trois Missionnaires et cinq élèves cochinchinois, qui venaient de terminer leurs études au collége de Pinang, et qui volaient au secours de leurs compatriotes chaque jour décimés par le fer de la persécution.

« Notre voyage fut assez heureux jusqu'au moment où la terre annamite apparut à nos yeux : le moment du péril était venu; c'est alors surtout qu'il fallait s'armer de courage, de prudence et de résignation. Notre intention était d'aborder au milieu de la nuit, et de faire emporter tous nos effets avant que notre présence pût être signalée. Malheureusement le calme nous prit vers huit heures du soir, à trois lieues du rivage où devait s'opérer notre débarquement. Des jonques mandarines rôdant sans cesse autour de nous, nos bateliers nous placèrent à fond de cale, dans une cachette qu'ils avaient préparée à ce dessein, et nous recommandèrent un silence absolu. Il y allait de leur vie et de la nôtre; aussi furent-ils ponctuel-

lement obéis. Au point du jour, la brise commença à souffler, et nous allâmes hardiment jeter l'ancre près de terre, en face d'un grand village situé sur une petite éminence, à un quart de lieue du rivage, et en vue d'un poste de douaniers. Comme on ne découvrit personne sur la côte, on débarqua nos cinq élèves et un catéchiste; ce dernier alla se concerter avec deux ou trois chrétiens sur les mesures à prendre pour nous enlever la nuit suivante. En attendant, nous restâmes consignés dans notre cachette sans qu'il nous fût permis de mettre le nez à l'air.

« On était convenu qu'au moment où les païens commenceraient à prendre leur repos, un homme viendrait agiter une torche ardente sur un monceau de sable mouvant, qui s'élevait entre la mer et le village. Nous attendîmes jusqu'à minuit, et le signal promis ne paraissait pas, ce qui était d'un très-mauvais augure. Enfin, entre une et deux heures, un flambeau s'agita sur la grève; mais comme il pouvait cacher un piége, deux de nos hommes, envoyés en éclaireurs, se jetèrent dans notre canot, et se dirigèrent à force de rames vers la lumière qui brillait encore; l'un d'eux descendit à terre et s'aboucha avec le donneur de signaux : « Fuyez, fuyez avec votre barque! « lui dit ce dernier : le village est cerné par sept cents « soldats. » Comme il prononçait ces mots, quatre satellites s'élancent sur lui et l'arrêtent; d'autres donnent la chasse à notre matelot qui, grâce à la vitesse de ses jambes, put regagner son embarcation. A l'instant le tocsin sonne, les soldats affluent, et une multitude de voix crient *haro* sur notre esquif. Jugez de nos transes! Sans perdre de temps, on se hâte de lever l'ancre; des barques qui se trouvaient dans les environs, s'élancent à notre poursuite. Pour comble d'infortune, le vent nous manquait; il fallait faire avancer notre lourd bateau à force de rames, et nous étions privés des deux rameurs qui

étaient encore sur le canot, fuyant et tremblant comme nous.

« Lorsqu'ils arrivèrent, notre navire allait être atteint par une jonque païenne. Pour nous, tapis dans notre cachette, attendant avec résignation le sort qu'il plairait à la divine Providence de nous réserver, nous conjurions la *Consolatrice des affligés* de nous couvrir du manteau de sa puissante protection. Du fond de la cale, nous entendions nos matelots qui, hâletant de fatigue et d'une voix entrecoupée de sanglots, recommandaient leur âme à Dieu, semblables à des agonisants qui voient la mort arriver à grands pas. A chaque instant notre catéchiste levait une trappe et nous criait : « Pères, priez, « priez, ou nous sommes perdus! » Je me rappelai, dans ce moment de détresse, que nous avions une caisse remplie de lettres, qui, en tombant au pouvoir des mandarins, auraient pu compromettre tous les Missionnaires du royaume. J'ordonnai au catéchiste de la mettre sur le pont et de la jeter à la mer, au cas où nous serions pris à l'abordage. Ce brave homme, qui avait perdu la tête, voulait le faire sur-le-champ, et j'eus mille maux de l'en empêcher, tant il avait peur. Dans ce moment, le canot nous rejoignit; une brise légère s'éleva; nous gagnâmes peu à peu de vitesse sur la barque qui nous poursuivait, et au lever du soleil nous étions hors de danger.

« A terre, le bruit des cymbales qui sonnaient le tocsin, avait répandu le trouble et la terreur chez tous nos néophytes. Persuadés que nous étions tombés entre les mains des soldats, ils fuyaient de leurs maisons, cachaient leurs objets de religion dans les haies, dans les jardins; nos élèves eux-mêmes, en qualité de nouveaux venus, crurent devoir fuir à travers champs, et allèrent se réfugier dans d'autres chrétientés.

« Une fois sortis de ce mauvais pas, comme par mira-

cle, il fallut aviser aux moyens de tenter une nouvelle descente, et la chose n'était pas facile à cause du grand nombre d'effets que nous avions avec nous. D'ailleurs, un peu avant l'alerte dont je viens de parler, nous avions reçu une lettre de Mgr de Métellopolis, qui nous informait de l'arrestation toute récente de MM. Galy et Berneux; il nous prévenait aussi que plusieurs païens connaissaient notre future arrivée, et que notre équipage était signalé comme ayant fait le voyage de Syncapour, crime qu'on punit ici de la peine capitale : enfin, Sa Grandeur retractait l'ordre qu'elle m'avait précédemment donné, de toucher au lieu de sa résidence, et m'engageait à prendre terre avec mes Confrères à Phuyën, village où nous venions d'être si bien accueillis.

« Jugez dans quel embarras vint encore nous jeter cette lettre; le débarquement n'était possible qu'en deux endroits : nous avions échoué au premier, et le second nous était interdit. Quoique Sa Grandeur m'eût établi chef de l'expédition, je n'osai pas, dans une circonstance aussi grave, me décider d'après mes propres lumières; je demandai donc l'avis de mes compagnons : les uns votèrent pour qu'on jetât tout à la mer, afin que nos bagages ne fussent pas un obstacle à une prompte descente; d'autres opinèrent pour fuir à Macao avec l'intention de revenir l'année suivante. Nous rejetâmes ces conseils inspirés par la peur, et, malgré l'avis de notre Evêque, nous ordonnâmes au pilote de nous conduire au lieu où se trouvait Sa Grandeur, et de se tenir toujours éloigné de la côte, jusqu'au moment où le canot pourrait débarquer un homme que je devais charger d'une lettre pour Mgr de Métellopolis, afin de lui faire connaître notre situation.

« Tout cela fut exécuté, mais non sans péril; car notre pilote eut encore l'audace d'aller ancrer sa barque en vue d'un port et tout près d'une forteresse. Alors un

catéchiste descendit à terre, avec une lettre qu'il attacha à sa jambe, sous son pantalon. Nous attendîmes son retour pendant trois jours dans ce poste dangereux. Durant cet intervalle, nous n'eûmes pas un moment de tranquillité; la nuit, des jonques mandarines nous pourchassaient, et le jour, nous courions au large pour revenir prendre notre position à la faveur des ténèbres. Enfin arriva notre catéchiste avec une barque conduite par deux chrétiens qui venaient à notre aide; il nous apportait une réponse de Mgr de Métellopolis qui nous disait de débarquer, coûte que coûte, fût-ce même aux dépens de toute la cargaison; car Sa Grandeur n'avait plus que deux Missionnaires pour tout son vicariat.

« Nous avions rencontré cette petite barque vers midi; elle n'osa pas s'arrêter, de peur d'inspirer des soupçons à ceux qui étaient à portée de nous examiner; comme elle passa assez près de nous, on lui donna rendez-vous pour la nuit suivante, auprès d'une île voisine. A la chute du jour, on se rapprocha insensiblement. Nous crûmes alors que nous touchions à la fin de nos maux. Hélas! que notre erreur était grande! A peine cette petite embarcation nous eut-elle accostés, qu'à travers les ombres de la nuit nous aperçûmes une grande barque qui tombait sur nous à l'improviste. On se sépare à la hâte; et chacun cherche son salut dans une fuite précipitée. Comme les autres fois, nous gagnâmes du chemin sur l'ennemi, et le danger finit avant que le jour reparût. Qu'était devenu le canot? Nous n'en savions rien. Nous le cherchâmes pendant toute la journée, et nous fûmes assez heureux pour le découvrir au pied d'une montagne, où il s'était réfugié.

« Dès que nos deux néophytes nous eurent reconnus, ils ramèrent vers nous et nous joignirent à sept heures du soir. On déchargea à la hâte tous nos effets dans leur barque; puis elle alla se cacher derrière une île, pour nous

laisser passer les premiers. Alors nous nous avançâmes vers le port, où nous arrivâmes entre huit et neuf heures. Nous descendîmes aussitôt dans notre canot, et l'on jeta à la mer tout ce qui se trouvait encore d'objets européens sur le navire, dans la crainte qu'il fût visité. Le port de Binh-Dinh, où nous entrions, est formé par un bras de mer de quatre lieues d'étendue; vers le milieu, à l'occident, est la maison de la douane, dont les nombreux satellites sillonnent la rade en tout sens pour empêcher la contrebande; il est borné à l'est par une chaîne de montagnes. Notre esquif se glissa furtivement au pied de ces hauteurs qui, projetant une ombre épaisse jusqu'au milieu du port, nous couvraient d'une nuit très-obscure; nous étions couchés à plat ventre au milieu du canot; quand la curiosité ou la gêne nous faisait tant soit peu lever la tête, une main impitoyable s'appesantissait aussitôt sur nous et comprimait nos moindres mouvements. Deux barques qui cherchaient capture s'approchèrent de nous; mais n'apercevant que nos rameurs, elles nous laissèrent passer sans méfiance. Vous comprenez, sans que je vous le dise, qu'en pareille circonstance le cœur bat un peu plus vite qu'à l'ordinaire; car la mort vue de près, s'y exposât-on pour Dieu et pour Dieu seul, a toujours dans ses traits quelque chose qui fait peur.

« Quand nous eûmes dépassé la douane, nous nous dirigeâmes vers une anse resserrée entre deux montagnes où, d'après les conventions faites, une barque chrétienne devait nous attendre pour nous transporter à Gothi avec la plus grande célérité. A notre grand étonnement, nous trouvâmes la barque, mais point de conducteurs; ils étaient sur les hauteurs voisines, d'où ils examinaient depuis quatre jours tous nos mouvements en mer. Quoiqu'ils se hâtassent de descendre lorsqu'ils nous virent entrer au port, ils n'arrivèrent qu'après notre passage. Alors ces

pauvres gens se livrèrent à des angoisses mortelles ; ne nous trouvant pas au rendez-vous, ils se mirent dans la tête que nous étions tombés entre les mains des satellites. L'un d'eux à qui la peur avait entièrement fait perdre l'esprit, criait à ses compagnons : « Enterrez-moi ici, car mourir ici ou avoir la tête tranchée en arrivant au village, c'est la même chose : les Pères sont pris ; nous ne pouvons pas manquer d'être arrêtés. »

« Tandis qu'ils se lamentaient de la sorte, nous eussions volontiers entonné le *Te Deum*, car nous étions à peu près hors de danger ; nous nous contentâmes de le réciter à voix basse ; et comme il partait du fond du cœur, je pense que cet hommage de notre reconnaissance fut agréable à Dieu. Enfin à une heure et demie après minuit, le 19 juin 1841, nous mîmes le pied sur la terre des martyrs, priant Dieu de nous accorder l'insigne faveur de l'arroser aussi de notre sang. Nous traversâmes en silence un petit hameau habité par des chrétiens : tous les chiens, à notre approche, firent un tel tapage, qu'une vieille païenne sortit de sa maison et nous reconnut pour des Européens ; mais comme elle reste chez un de nos néophytes, il n'a pas été difficile de lui lier la langue. Après mille tours et détours, nous arrivâmes à la porte d'un petit jardin entouré d'une épaisse haie de bambous ; un prêtre cochinchinois vint nous recevoir et nous conduisit au palais épiscopal, c'est-à-dire à une petite hutte où je ne pus entrer qu'en me courbant. C'est là que je réside avec Mgr de Métellopolis. Mes deux confrères ont été envoyés tout de suite dans d'autres paroisses, afin que nous ne fussions pas exposés à être pris tous ensemble. Je compte partir pour la Basse-Cochinchine au mois de janvier 1842, si toutefois la paix se rétablit dans cette contrée, qui est en proie aux horreurs de la guerre civile et étrangère.

« Vous connaissez déjà tout ce qu'ont eu à souffrir MM. Galy et Berneux : pour nous, ne sachant pas le sort que Dieu nous réserve, nous vivons comme des gens dont la tête est mise à prix, et qui ne savent pas s'il y aura pour eux un lendemain ; le matin nous ignorons si nous ne passerons pas la nuit suivante dans les fers, et en nous couchant, rien ne nous répond qu'une cangue ne nous accueillera pas à notre lever. Malgré cela, nous sommes toujours gais, toujours heureux. Quand on dort sous la garde de la Providence, peut-on craindre un fâcheux réveil ? Je pense que vous seriez au comble de la joie, si vous appreniez que j'ai été martyrisé ; mais permettez-moi de faire le prophète et de vous dire qu'un secret pressentiment me fait croire que vous n'aurez pas cette joie, ni moi cet honneur. Le martyre est la plus belle de toutes les couronnes ; il est donc bien juste qu'elle ne repose que sur des têtes dignes de la porter : or quand je considère ce que je suis, la vue de mes misères me fait rougir, et je ne puis me défendre de conclure que je serai bien heureux, si, après avoir obtenu miséricorde, je meurs obscurément sur un vil grabat.

« Croyez-moi toujours votre tout dévoué frère,

« Miche, *Provicaire apostolique.* »

Lettre du même à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères.

Gothi, 26 décembre 1841.

« Messieurs et très-respectables Confrères,

« Si vous avez reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quatre mois, vous êtes déjà instruits de l'entrée de trois nouveaux Missionnaires en Cochinchine : ce sont MM. Duclos, Chamaison et votre serviteur. Malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour opérer notre débarquement, nous sommes parvenus à notre destination, sans éprouver aucun accident fâcheux. La divine Providence nous a couverts d'une protection si visible au milieu du danger, que nous ne pourrons jamais la remercier dignement de ce signalé bienfait.

« Peu de jours après notre arrivée, Mgr de Métellopolis eut la prudence de nous disséminer dans des chrétientés différentes, de peur de nous voir tous pris par un seul coup de filet. En conséquence, M. Duclos fut envoyé dans la province de Phu-yen, où il a jusqu'ici été tranquille; une semaine plus tard, M. Chamaison partit, par la voie de mer, pour le Quâng-nàm; et la barque qui l'avait porté ramena Mgr l'Evêque nommé d'Isauropolis, qui attendait depuis longtemps cette occasion pour se faire sacrer, et pour se rendre au synode convoqué par Mgr le Vicaire apostolique. Ces allées et venues, le sacre et le synode ont été effectués sans la moindre alerte. Heureusement

qu'il n'y a pas nécessité de renouveler souvent de pareils tours de force; car on ne les recommencerait pas impunément sans une providence toute spéciale. Depuis mon arrivée, j'ai toujours partagé le petit réduit de Mgr Cuenot, m'occupant soit à enseigner les premiers éléments de la langue latine à quelques élèves sur le point de partir pour le collége général de nos Missions, soit à compléter le cours de théologie des élèves plus avancés, qui ont quitté avec nous le Séminaire de Pulo-Pinang.

« Vous éprouvez sans doute, Messieurs, un vif désir de savoir quelle est notre situation actuelle, quels sont nos dangers, nos consolations, nos craintes et nos espérances. Je vous avoue que notre position n'est pas facile à dépeindre; c'est un de ces états mixtes, qui restent indéfinissables pour ceux mêmes qui les examinent de plus près. Nous sommes loin de jouir des douceurs de la paix et de la liberté; cependant nous ne sommes pas traqués avec autant de rage et de persévérance que les années dernières: les décrets sanguinaires de feu Minh-Menh, de triste mémoire, subsistent toujours et nous empêchent de nous produire; mais le zèle des ennemis du nom chrétien, faute d'être réchauffé et retrempé de temps en temps par quelque nouvel édit, comme cela se faisait sous le précédent règne, semble avoir perdu un peu de sa ferveur primitive. On ne recherche pas les chrétiens, et toutefois les accusations contre eux ne cessent pas d'être accueillies; la dénonciation d'un prêtre n'est jamais frustrée d'une large récompense; témoin ce qui s'est passé à l'arrestation de nos confrères, MM. Charrier, Galy et Berneux.

« Nous savons que Thieu-Tri ne nous aime pas; ses antécédents sont d'un mauvais présage, que la sentence de mort portée contre MM. Galy et Berneux est venue confirmer. Cependant, tant que son sabre n'aura pas envoyé ces généreux Confesseurs en possession de la palme du mar-

tyre, ou qu'il n'aura pas lancé un nouveau décret de persécution, nous pourrons toujours croire que la ligne de conduite qu'il se propose de tenir à notre égard, n'est pas parfaitement dessinée. Toutes les affaires de l'état sont en stagnation depuis la mort de Minh-Menh, parce que, selon la coutume du pays, le nouveau souverain n'ose faire aucun acte d'autorité royale, avant d'avoir reçu l'investiture des mains de l'empereur. Des ambassadeurs ont été envoyés en Chine pour la solliciter; à leur retour, c'est-à-dire avant deux mois, nous saurons quel avenir on nous réserve.

« Vous comprenez que, dans une telle situation, l'administration des différentes chrétientés du vicariat est tout à fait entravée. Une seule imprudence suffirait pour rallumer le volcan et provoquer une éruption qui nous serait fatale à tous, Missionnaires et néophytes; nous nous tenons donc cachés au fond de nos ténébreuses retraites, attendant le moment marqué par la divine Providence pour paraître au grand jour. Malgré cette inaction, notre présence ici n'est pas entièrement inutile : les chrétiens qui nous savent au milieu d'eux, tout prêts à partager leur pain de douleur, reprennent courage, et notre dévouement pour leurs âmes provoque de leur part un attachement plus généreux à l'Evangile. Les prêtres indigènes, beaucoup moins exposés que nous à être reconnus, continuent de distribuer aux fidèles de leurs districts les secours indispensables, et vaquent plus ou moins aux fonctions du saint ministère, selon l'imminence du danger. Il est vrai que deux ou trois d'entre eux ont été découverts dans le courant de cette année, et dénoncés à certains chefs de village; mais, Dieu aidant, ils ont pu s'évader avant toute poursuite, et quelques ligatures données à ces petits *mandarinets* ont suffi pour assoupir l'affaire, restée jusqu'ici sans retentissement.

« Grâces immortelles soient rendues à l'infinie miséricorde de notre Dieu ! Les tribulations qui partent des mains de sa justice, sont toujours accompagnées ou suivies de consolations. C'est avec bonheur que je vous l'annonce, le sang des martyrs dont le sol annamite a été arrosé commence à porter ses fruits. Aujourd'hui, comme dans les siècles passés, l'Eglise de Jésus-Christ, mutilée par le fer qui frappait ses enfants, n'en devient que plus féconde : de toutes parts on signale à Mgr le Vicaire apostolique les heureuses dispositions des idolâtres en faveur de notre foi; partout on parle de conversions, et ce sont des conversions qui étonnent. Des gens qui ont résisté à toutes les grâces en temps de paix, qui n'ont jamais pensé à se faire chrétiens lorsqu'ils le pouvaient sans danger, se réveillent et demandent le baptême au moment du péril, quand le glaive du tyran, fumant encore du sang de nos frères égorgés, reste suspendu sur toutes les têtes. Dans le petit village de Gothi, où je réside avec Mgr Cuenot, quarante-huit adultes ont reçu le baptême dans le courant du présent mois, et chaque jour nous voyons augmenter le nombre des catéchumènes. Comme toute réunion considérable, au milieu des circonstances actuelles, pourrait appeler sur nous de nouvelles persécutions, Monseigneur a eu soin de diviser ces infidèles convertis en différents groupes, et de les envoyer dans les maisons des chrétiens, où ils sont visités et instruits par nos catéchistes. Ils restent là tout le jour, et ne regagnent leurs demeures respectives qu'à la faveur des ténèbres de la nuit, dérobant ainsi leurs démarches à la connaissance des païens. Par suite de cet arrangement, la Mission se voit obligée à de grandes dépenses, afin de pourvoir à la subsistance de ces nombreux disciples, durant tout le temps du catéchuménat. Mais à quelle œuvre pourrait-on employer plus efficacement les secours que l'Association de la Propagation de la Foi nous alloue ? Oh !

si la paix nous était rendue, quelles richesses nous promettent ces moissons jaunissantes, qui semblent n'attendre plus que la main de l'ouvrier pour remplir les greniers du Père de famille! Toutefois, s'il plaît au Seigneur de prolonger encore le temps de l'épreuve, que sa sainte volonté s'accomplisse, et non la nôtre!

« Tant que le troupeau sera menacé, jugez des angoisses du zélé et vigilant pasteur préposé à sa garde! Par la sagesse de son administration, il a défendu avec succès les ouailles que le génie du mal s'efforce de lui ravir : mais au milieu des misères inséparables d'une telle position, sa santé a reçu de terribles atteintes ; elles vont même chaque jour s'aggravant par ses austérités et par un travail trop assidu. Nous espérons néanmoins que le Seigneur, dans sa miséricorde, ne nous enlèvera pas de sitôt le guide de notre inexpérience et l'appui de toute la Mission.

« C'est dans cette confiance que je suis, en union de vos prières et saints sacrifices,

« Messieurs et très-respectables Confrères,

« Votre très-humble et obéissant serviteur,

« Miche, *Provicaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre de M. Miche, Missionnaire apostolique, à son Frère.

Gothi, le 29 novembre 1841.

« Mon cher Frère,

« Vous connaissez la fin de Minh-Menh. Ce fameux persécuteur s'est fait un nom si célèbre par ses raffinements de barbarie, que sa mort a dû avoir du retentissement dans tout le monde chrétien. Il n'est plus; Dieu l'a jugé! mais ses redoutables décrets lui survivent et désolent toujours le troupeau de Jésus-Christ, bien qu'ils fassent tomber moins de têtes que par le passé. Les actes publics de ce prince, consignés dans les Annales de la Propagation de la Foi, vous ont assez appris que dans sa poitrine battait le cœur de Néron : eh bien, le croiriez-vous? sa conduite privée offre des traits plus horribles encore que ceux qui sont parvenus à votre connaissance. Je vous en rapporterai quelques-uns, sur le témoignage de Mgr de Métellopolis et d'un prêtre annamite, qui a presque toujours résidé dans le voisinage de la cour; ils prouveront que si les vertus des bons chrétiens rehaussent la gloire de la Religion, les vices de ceux qui la combattent ne la font pas briller avec moins d'éclat.

« A l'époque du soulèvement de la Basse-Cochinchine, Minh-Menh voyant un grand mandarin à la tête des rebelles, et ne pouvant prévoir quelle serait l'issue de la révolte, prit le parti d'enfouir tous ses joyaux dans un lieu secret, pour les soustraire à la rapacité du vain-

queur, au cas où il serait réduit à prendre la fuite. Ne voulant pas s'abaisser lui-même jusqu'à manier le hoyau pour creuser la terre, il chargea de cet office une jeune fille de sa cour, à laquelle il eut soin de prodiguer quelques faveurs signalées, afin que personne ne pût soupçonner le dénoûment qu'il préparait. Déjà cette apparente prédilection causait de la jalousie parmi les courtisans; chacun enviait le sort de la jeune favorite qui avait si bien su gagner les bonnes grâces du roi, quand tout à coup sa fin tragique répandit la terreur dans le palais, et prouva que tout est à craindre de la part d'un tyran hypocrite, ses caresses aussi bien que son courroux. Comme les méchants ne se fient à personne, parce qu'ils sont eux-mêmes indignes de toute confiance, Minh-Menh fit poignarder cette jeune fille aussitôt après s'être servi de son ministère pour cacher son trésor; et afin d'être plus sûr de posséder seul la clef de son secret, il se fit apporter sur un plat la langue de sa victime!

« Le trait suivant ne vous causera pas moins d'horreur. En Cochinchine, le monarque est toujours suivi d'une jeune fille portant un vase dans lequel se trouvent roulées des feuilles de bétel. Or, dans un moment d'ivresse (ce qui arrivait presque tous les jours) le roi prétendit qu'il lui en manquait une, qu'il les avait comptées, et que sa suivante était nécessairement coupable du larcin. Celle-ci eut beau prouver son innocence, et démontrer que le roi lui-même avait mâché le bétel qu'on l'accusait d'avoir pris, elle n'en fut pas moins envoyée à la mort! Notez que ces feuilles sont si communes qu'on en aurait plus de cinquante pour deux sous de France!

« Une famille du voisinage de la cour avait le malheur d'être riche, crime qu'il faut, dans ce pays, envelopper de la nuit la plus profonde, sans quoi il attire un déluge de vexations. La cupidité du prince trouva bientôt le moyen

de faire passer l'or de cette famille dans ses coffres : voici comment. Il y avait dans cette maison une jeune fille que le souverain demanda pour épouse. La refuser, c'était tout perdre, parce qu'un roi de Cochinchine ne doit jamais essuyer de refus. On la lui donna donc ; mais au lieu de la traiter avec égards, il feignit de n'avoir pour elle que de l'aversion, et la fit attacher à un piquet dans l'écurie de ses chevaux ; c'était là son manoir la nuit et le jour. Cet expédient produisit son effet : les parents, navrés de douleur, comprirent la pensée du prince, et par les plus riches présents s'efforcèrent de lui inspirer un peu plus de bienveillance pour leur enfant ; mais leurs sacrifices ne changèrent rien à la position de l'infortunée, qui leur dit dans un moment de désespoir : « Si je ne craignais pas de vous faire exterminer tous, je m'étranglerais à ce poteau. »

« Toute la fortune de la famille finit par s'en aller en largesses, et, la cupidité du prince une fois satisfaite, la fille fut déliée et renvoyée chez elle, où il n'y avait plus de riz à manger ! Tel est l'homme qui, dans ses décrets sanguinaires, nous donne le titre de *barbares et sauvages* Européens ! Si l'on avait le malheur de mériter l'estime et l'affection d'un tel monstre, n'y aurait-il pas de quoi rougir ?

« Voici quelque chose de plus révoltant encore. Minh-Menh avait fait prendre un tigre royal de belle taille, qu'il tenait enfermé dans un enclos formé de gros pieux, et qu'il aimait à contempler, surtout quand il mettait en pièces une proie vivante. Un jour il prit envie à Sa Majesté d'exposer un homme à la dent de la bête féroce, pour se donner un spectacle tout à fait en harmonie avec ses inclinations sanguinaires. Vous croyez, peut-être, que le choix de sa victime tomba sur quelque malfaiteur ? vous vous trompez. Il vit un soldat de sa garde au fond de la

cour, et le fit appeler ; puis, sans autre préambule, il jeta je ne sais quoi dans la loge du tigre, et dit au soldat : « Va me chercher cet objet. » Ces paroles furent pour l'infortuné un coup de foudre. Obéir, c'était mourir ! résister, c'était mourir encore ! Ainsi placé entre deux tigres, que fit-il? En homme qui comprend sa position, il s'exposa à la fureur de celui qui lui parut le moins féroce, et il descendit dans l'amphithéâtre !

« Il avait bien deviné. Le tigre, contre l'attente du tyran, laissa remonter le soldat annamite, parce qu'un buffle, qui se trouvait près de là, s'étant approché par l'autre côté de la loge, attira sur lui toute l'attention du terrible animal.

« Si je voulais énumérer tous les traits de barbarie dont la vie intime de ce prince est souillée, je ne finirais pas : faut-il donc s'étonner qu'il soit devenu persécuteur d'une Religion qui ne transige avec aucun crime ?

« Son fils, qui lui succède, ne s'est encore fait connaître par aucun acte d'autorité publique ; mais ses antécédents, comme homme privé, sont loin de nous rassurer pour l'avenir. Lorsqu'il n'était qu'héritier présomptif de la couronne, et avant la persécution, il faisait déjà parodier par ses comédiens les cérémonies et les mystères de la Religion chrétienne. « Ce prince, disent les Annamites, a tous les vices de son père, mais il lui manque sa capacité. » Ivre du matin au soir, il laisse à son premier ministre tout le poids des affaires et du gouvernement.

« Nous courons maintenant d'assez grands dangers. Comme la disette commence à se faire sentir dans cette province, des gens affamés descendent des montagnes, se réunissent en troupes de trente à quarante hommes, et vont attaquer les hameaux à la faveur des ténèbres. Toutes les nuits nous entendons sonner le tocsin d'alarme : notre gîte a déjà été entouré plusieurs fois par ces *chevaliers d'in-*

dustrie; mais les chefs de ce village, qui sont chrétiens, veillent sans cesse autour de notre manoir, parce que notre tête, en tombant, ferait infailliblement tomber la leur.

« Chaque jour les mandarins font des recherches pour découvrir la retraite des brigands, et c'est pour nous un péril nouveau, parce qu'en cherchant les voleurs, ils pourront fort bien découvrir les honnêtes gens. D'un autre côté, le diable qui sait bien que nous ne sommes pas venus ici pour servir sa cause, met tout en œuvre pour nous faire déloger. Dernièrement un païen alla dénoncer notre retraite. Le mandarin lui promit une barre d'argent (15 piastres) s'il voulait se charger de nous prendre ; « mais si tu manques ton coup, ajouta-t-il, ou si ton accusation est sans fondement, à quelle peine te soumets-tu ? » A ces mots la peur s'empara du traître, et il disparut. Le démon est rusé, mais Dieu est fort! Quinze jours se sont écoulés depuis cette dénonciation, et l'on n'a encore fait aucune visite domiciliaire pour nous découvrir.

« Votre tout dévoué frère,

« Miche, *Provicaire.* »

Extrait d'une lettre du même à M. Micard, Supérieur du Séminaire de St-Diez.

5 Janvier 1842.

« Monsieur le Supérieur,

« Je regrette beaucoup de n'avoir à vous donner qu'un petit nombre de nouvelles capables de piquer votre pieuse curiosité. Cependant j'aime encore mieux manquer d'intérêt, que d'être obligé de vous entretenir de bouleversements, de sang versé et d'églises démolies; scènes désolantes qui, les années dernières, s'offraient seules aux regards, sur toute l'étendue du royaume annamite. Quoique nous soyons loin de jouir du calme et de la liberté, notre position semble un peu adoucie. Est-ce un prélude à la paix, ou seulement une trêve momentanée que nos ennemis nous accordent, pour recommencer le combat avec plus de fureur? C'est ce que nous ignorons; bien des raisons militent pour la seconde alternative (1).

« Après vous avoir parlé de ces courageux athlètes, qui appellent de tous leurs vœux le moment où la hache du bourreau les mettra en possession du ciel, me permettrez-vous de vous dire un mot de votre serviteur? En mettant le pied sur le sol annamite, j'avais dit : *Hæc re-*

(1) Ici nous supprimons un récit abrégé des souffrances de MM. Galy et Berneux; à quelques pages plus loin, nos lecteurs en retrouveront les détails dans différentes lettres des Confesseurs eux-mêmes.

quies mea in sæculum sæculi; et voilà que dans un mois il faudra prendre mes *bottes de sept lieues* pour sortir de Cochinchine ; mais ce sera dans le but d'y rentrer bientôt, puis d'en sortir encore. Ayant appris que d'innombrables tribus de sauvages habitent au sein de cette longue chaîne de montagnes qui sépare notre Mission du Camboge et du Lao , Mgr de Métellopolis a résolu de faire une tentative pour planter la croix de Jésus-Christ au-dessus de ces monts encore inexplorés, et c'est moi qui suis chargé de cette expédition.

« Comme je ne puis me rendre à mon poste de Basse-Cochinchine, à cause des fureurs de la guerre dont cette contrée est le théâtre, je vais sortir de la province de Binh-Dinh, pour me rendre par mer dans celle de Phu-yen ; là je prendrai quelques *volontaires* dont je formerai une caravane, et dans la première quinzaine de février, lorsque les païens seront plongés dans leurs orgies du premier jour de l'an, nous tâcherons de nous soustraire aux investigations de la douane, et d'escalader les montagnes. Dans toute l'année ce jour est le seul qui donne quelque espoir de réussite. Je sens plus que tout autre combien une telle entreprise est au-dessus de mes forces, et combien il serait nécessaire, en pareille circonstance, d'avoir un compagnon d'apostolat ; mais la Mission est si dénuée d'ouvriers, qu'il n'y a presque pas à choisir. Lors de notre arrivée, il ne se trouvait ici qu'un seul Missionnaire avec les deux Evêques, M. Bringol qui vient de mourir. Nous sommes maintenant trois prêtres européens pour une chrétienté de près de 100,000 néophytes et de plus de 300 lieues d'étendue. Si le Seigneur, dans sa miséricorde, bénit mes efforts et me conserve quelques mois de vie, j'appellerai un autre confrère à mon aide : si au contraire on me traite en proscrit, je serai seul sacrifié, et la Mission ne perdra qu'un frêle roseau, tout en conservant ses colonnes.

« Je ne puis emporter avec moi ni or ni argent pour pourvoir à ma subsistance et à celle des miens ; ces sauvages ne connaissent pas la valeur de ces métaux, et n'en font aucun usage : un morceau de fer pour fabriquer un couteau ou le dard d'une flèche, serait d'un plus grand prix à leurs yeux ; mais le roi de Cochinchine défend sous peine de mort de leur en porter. Je serai donc obligé de me munir d'un certain nombre de pièces de toile, que j'échangerai contre du riz ; telle sera ma ressource unique.

« La difficulté d'apprendre de nouvelles langues, sans livres, sans dictionnaires, sans interprètes, est l'obstacle que je redoute le plus ; aussi ai-je dit à Mgr le Vicaire apostolique que j'acceptais de grand cœur cette Mission, à condition que Sa Grandeur, par le secours de ses prières, se chargerait de faire tomber sur ma tête grise une *langue de feu*. Il entre aussi dans mes instructions de pousser une reconnaissance jusqu'au May-Koup, grand fleuve qui prend sa source dans le Thibet, et se décharge dans la mer de Chine : on dit que ses bords sont habités par différentes tribus de Laociens. Si mon expédition réussit, comme je l'espère, notre pauvre et désolée Mission en retirera d'immenses avantages ; notre collége ayant subi le sort de toutes les églises du pays, nous pourrions le rétablir au centre de ces montagnes ; en temps de persécution les prêtres y trouveraient un abri contre la tempête ; et après tout, une large porte nous serait ouverte pour pénétrer dans de vastes régions où l'Evangile n'a pas encore été annoncé.

« Vous voyez que le projet est grand et les moyens très-faibles ; c'est, à mon avis, un motif de plus pour compter sur l'assistance divine, puisqu'il n'y a rien à attendre de la part des hommes. Vous rirez, peut-être, de ma simplicité ; mais n'importe, il faut que je vous révèle mes pensées les plus intimes : diriez-vous que je pars avec la

même confiance que si j'allais à une conquête assurée? Je ne puis me mettre dans l'esprit que ces pauvres infidèles, rachetés du sang de J. C. et qui n'ont pas encore pu abuser de beaucoup de grâces, repousseront le bienfait que Dieu leur destine. S'il en arrive autrement, que la sainte volonté de Dieu soit faite! Je vous prie, Monsieur le Supérieur, de penser quelquefois à cette œuvre au saint sacrifice, et de la recommander aux ferventes prières de vos séminaristes.

« Veuillez agréer, etc.

« Miche, *Provicaire apostolique.* »

Lettre de M. Berneux, Missionnaire apostolique, à MM. Masson et Simonin, ses Confrères.

25 Août 1841.

« Chers Confrères,

» Je viens de recevoir les deux lettres que vous m'avez transmises par vos élèves. Je suis touché et confus de me voir ainsi l'objet de votre sollicitude et de vos soins ; j'en rends grâces au Dieu de toute miséricorde, et je vous réitère l'expression de ma vive reconnaissance.

« Puisque vous désirez connaître jusqu'aux moindres détails de notre histoire, je vais m'efforcer de vous satisfaire. J'avais passé la semaine sainte à méditer les souffrances du Sauveur ; le samedi soir, ayant reçu de nouveaux ordres de Mgr le Vicaire apostolique, je me réjouissais d'être envoyé près de vous pour me former d'après vos conseils et m'édifier de vos vertus. Ce soir même, j'entendis quelques confessions ; c'étaient les prémices de mon ministère sur la terre annamite, c'en fut aussi la fin : les desseins de Dieu sont impénétrables, mais toujours dignes d'être adorés.

« Le lendemain, je distribuai au petit troupeau qui m'entourait *le pain des forts :* précieuses victimes que j'ornais pour le sacrifice, vaillants athlètes que j'armais pour un difficile combat, et, je l'espère, aussi pour la victoire ! Je n'avais pas encore déposé les habits sacerdotaux, lorsque tout près de moi se fit entendre le porte-voix

du mandarin : il enjoignait aux hommes du village de se rendre dans un champ qu'il désignait, afin que les soldats pussent à leur aise fouiller les habitations. Déjà il m'avait fallu naguère fuir en plein midi de ma première résidence, pour me soustraire aux honneurs de la visite du mandarin ; cette fois la retraite était impossible. Je sortis de la maison qui me donnait depuis deux mois la plus généreuse hospitalité, et je me réfugiai dans celle des religieuses. Elle n'était guère propre à me cacher. Je fus réduit à m'installer sur quelques bambous suspendus à la muraille : là, assis dans une corbeille d'oignons, j'attendis les soldats dans une sécurité parfaite, adorant Jésus-Christ que je venais de recevoir pour la dernière fois.

« Bientôt une douzaine de satellites envahirent ma demeure : longtemps je les entendis avec leurs piques et leurs fusils se promener au-dessous de moi, furetant, questionnant la seule religieuse qui fût restée dans la maison ; elle leur répondait en peu de mots, puis se détournait et pleurait. En même temps, pour me dérober à leur vue, elle brûlait de la paille au-dessous de mon gîte et m'enveloppait dans un épais tourbillon de fumée ; dans l'excès de son zèle ou de sa crainte il lui arriva même de me chauffer plus que je n'aurais voulu. Deux fois les piques des inquisiteurs soulevèrent le treillis sur lequel j'étais couché, sans se douter de ma présence. Enfin arrivèrent des soldats plus clairvoyants, qui me tirèrent d'un asile où j'étais d'ailleurs peu à l'aise ; ils me saisirent avec le tressaillement d'une joie inespérée, en poussant des cris de victoire ; et, après avoir pris soin de visiter ma ceinture et de me décharger de tous les objets à leur convenance, ils me conduisirent devant le mandarin.

« Je sentis une grande joie lorsque je me vis traîné par les satellites, comme le fut autrefois notre adorable Sauveur du jardin des Olives à Jérusalem. Leur chef me fit

enlever mon scapulaire avec mon chapelet et mon reliquaire suspendu à mon cou. Comme j'étais couvert de sueur et de suie, aussi noir qu'un ramoneur, on me donna de l'eau pour me laver, puis on m'attacha les mains derrière le dos. Alors arriva mon cher confrère, M. Galy : « Voilà un « beau jour! me dit-il en m'embrassant. — Oui, lui « répondis-je; c'est bien le jour que le Seigneur a fait; « réjouissons-nous. »

« M. Galy se préparait à dire la sainte messe quand on lui annonça la présence du mandarin : on le fit aussitôt sortir de la maison qui lui donnait asile, et il fut entièrement abandonné. Repoussé de tous les coins où il cherchait une retraite, traqué partout comme une bête fauve, il se jeta dans un fossé, sous des bambous. Des enfants venaient le considérer, et les soldats passaient sans l'apercevoir. Il récita là son bréviaire, dormit et fut enfin découvert. Quoiqu'on débutât par lui asséner un coup de bâton sur le bras, et par lui arracher son reliquaire en brisant le double cordon de soie qui l'attachait à son cou, néanmoins il ne ressentit aucune douleur, et vint me rejoindre en récitant le *Te Deum*. Arrivèrent ensuite conduits par des soldats sept chrétiens indigènes, la plupart catéchistes, avec trois femmes, dont deux étaient religieuses. Je reconnus une de ces dernières; je lui fis signe, en lui montrant le ciel, de se confier en Dieu; elle me répondit par un sourire, comme pour m'exprimer qu'elle appréciait la grâce dont le Seigneur la favorisait.

« Il pouvait être deux heures après midi. On nous défendit à M. Galy et à moi de nous parler; cependant mon bien-aimé compagnon put se confesser pendant que nous prenions notre repas. Nous convînmes aussi de feindre une entière ignorance de la langue annamite, et vous comprenez qu'à peine arrivés dans le pays, ce rôle nous était assez facile. Un greffier vint nous demander notre nom.

Conformément à la résolution prise, nous le laissâmes pendant une demi-heure se mettre l'esprit et la langue à la torture pour nous faire comprendre ces mots : *Ten la gi? Quel est votre nom?* Nous eûmes enfin pitié du pauvre scribe, et nous lui dîmes qu'en Europe on nous appelait Galy et Berneux ; mais il fallait écrire ces noms en caractères chinois; tous alors s'essayèrent à reproduire dans l'idiome du pays les sons que je venais d'articuler, et ce fut une scène vraiment curieuse que celle de leurs tâtonnements et de leurs efforts.

« Après une large distribution de coups de rotin à plusieurs habitants du village, la nuit étant venue, on décora d'une cangue les chrétiens arrêtés avec nous ; pour mon Confrère et moi, nous fûmes installés dans une cage, où mes longues jambes eurent peine à se loger; et nous partîmes. Arrivés sur le bord du fleuve qui conduit au chef-lieu de la province, je sentis un instant mon cœur se serrer de tristesse; M. Galy continuait sa route par terre, et moi je venais d'être déposé dans une barque : peut-être nous séparait-on pour toujours! Mais j'étais préparé à tous les sacrifices ; je me soumis à la volonté de Dieu, et le calme revint dans mon âme. Quoique résigné, je fus cependant bien aise, le lendemain à mon réveil, de voir que je m'étais trompé, et que mon Confrère me suivait sur une barque peu éloignée de la mienne.

« Ce jour-là, un charitable néophyte m'envoya le modeste repas qu'il m'avait préparé : mes soldats, jugeant sans doute qu'il n'était pas digne de moi, se l'adjugèrent ; je déjeunai donc par cœur, et il en fut de même du dîner.

» Il était presque nuit lorsque nous arrivâmes à Nam-Dinh. Toute la population s'était portée sur le bord du fleuve pour être témoin de notre débarquement ; j'entendis la foule qui était autour de ma cage répéter avec satisfaction :

« C'est le Père Vong ; quelle bonne prise ! » On transféra ensuite les honneurs de l'épiscopat à M. Galy, quand on sut que je n'avais que vingt-sept ans. Nous pensâmes alors qu'il serait bon de ne pas contredire cette erreur, afin d'arrêter les perquisitions dirigées contre Mgr Hermosillas : du peuple elle passa aux mandarins, qui ont été confirmés dans leur opinion, soit par notre silence, soit par les propos assez peu véridiques de plusieurs Cochinchinois.

« A Nam-Dinh, on nous donna des cages plus longues, après avoir pris la précaution de nous enchaîner. Nos fers peuvent peser de dix à onze livres ; nous les portons sans en être trop fatigués, excepté dans les moments d'insomnie. Le mandarin s'amusa beaucoup de nous voir aider nous-mêmes l'ouvrier chargé de river les grands anneaux des pieds. Je baisai avec amour cette chaîne qui est devenue pour moi la source d'une grande confiance dans la miséricorde du Seigneur ; je l'offre chaque jour, pour l'expiation de mes péchés, à celui qui a porté sur le Calvaire un plus lourd instrument de supplice pour le salut du monde.

« Deux Européens sont un spectacle tout à fait curieux dans ce royaume : aussi, le mandarin fit-il à ses administrés la gracieuseté de permettre l'entrée de notre prison à quiconque voulut nous voir de près. Du matin au soir nous étions assiégés de nombreux visiteurs, s'ébahissant devant notre barbe, nos cheveux et nos manières. Les chrétiens ne furent pas les derniers à venir ; j'eus beaucoup de peine à modérer les témoignages de leur compassion et à repousser les offres de leur charité ; de pieuses mères m'apportaient leurs petits enfants pour que je les bénisse. Quant aux païens, les uns me demandaient des médecines, les autres me priaient de considérer les traits de leur visage et les lignes de leurs mains, et de leur prédire s'ils auraient une longue vie, ou s'ils seraient un jour promus aux dignités qu'ils convoitaient.

« Il me fut impossible alors de tenir à ma résolution et de rester plus longtemps muet. N'ayant pu prêcher Jésus-Christ lorsque j'étais libre, je tâchai de le faire dans mon cachot pour l'édification de nos néophytes, et aussi pour détromper ces idolâtres qui ne connaissent l'Evangile que par les calomnies de ses ennemis. A l'aide de quelques mots annamites que je savais, j'essayai d'expliquer aux païens les motifs de notre joie dans la captivité : c'était pour eux une énigme insoluble. « Ici, disaient-ils, quand on porte la chaîne, on est triste, et vous paraissez contents ! — C'est que les chrétiens ont un secret que vous ne connaissez pas : avec lui les peines se changent en consolations. Nous sommes venus vous enseigner ce moyen d'être toujours heureux, parce que nous vous aimons; mais, au lieu d'en profiter, vous faites mourir ceux qui vous apportent cet inestimable bienfait. » Il y avait huit jours que duraient ces entretiens lorsque, je ne sais par quel motif, on interdit à tout le monde l'accès de ma cage, et je devins l'objet de la plus active surveillance; jour et nuit je me vis environné d'une garde nombreuse. Je pus cependant entendre la confession de quelques chrétiens qui pénétrèrent dans mon cachot à force d'argent.

« Je dois rendre ce témoignage aux mandarins de Nam-Dinh, que, s'ils prirent contre moi des précautions sévères, ils s'efforcèrent constamment de me faire oublier la rigueur de ces mesures par toutes sortes d'égards; ils venaient souvent me visiter, et semblaient prendre plaisir à me questionner sur le christianisme. Un jour, celui qui était spécialement chargé de veiller à ma garde, me demanda pourquoi, dans ma religion, il était défendu au prêtre de se marier. Je lui répondis que cette discipline de l'Eglise était toute dans l'intérêt des peuples; que, si le prêtre avait une famille, il vivrait pour elle, s'occuperait de lui amasser de la fortune, et, plutôt que de dépouiller

ses enfants, laisserait les pauvres sans secours : tandis que, ne se mariant pas, il a pour enfants tous les hommes, et surtout les malheureux ; si quelque indigent souffre de la faim, il est toujours sûr de trouver dans le prêtre un père qui partagera avec lui sa dernière écuelle de riz.

« Cet homme aimait à redire ma réponse aux mandarins qui le visitaient, et ceux-ci se plaisaient à me la faire répéter. « Voilà un de vos enfants, me dit un jour l'un d'eux, en me montrant son petit garçon et en faisant allusion à mes paroles précédentes. — Oui, repris-je, mais un enfant de douleur. — Comment cela? — Parce que je ne puis le nourrir, c'est-à-dire, lui enseigner la vérité qui est la vie des âmes; un homme qui s'appelle son père, s'y oppose. — Mais non, je ne l'empêche pas d'écouter et de suivre vos leçons. — Mandarin, ce n'est pas sérieusement que vous parlez de la sorte ; car, si je commençais à instruire votre enfant, bientôt je ne le verrais plus jouer aux barreaux de ma cage.

« Je m'étais donc fait des amis de tous nos officiers; ils partageaient avec moi leur thé et leur bétel, et en agissaient de même avec M. Galy, qui jouissait d'une plus grande liberté et n'était pas condamné comme moi à l'isolement. Ce cher Confrère voyait souvent des chrétiens ; il avait même auprès de lui toute une famille captive pour la foi; trois enfants, qui avaient suivi leurs parents en prison, rendaient au Missionnaire mille petits services, et saisissaient le moment où les soldats dormaient pour lui faire chaque jour le salut d'usage. L'un d'eux disait un jour, en lui baisant la main : « Le Père souffre pour Jésus-Christ ; mais Dieu l'aide et le fortifie. »

« Le temps était venu de nous interroger. Plusieurs fois le mandarin se transporta auprès de M. Galy et lui adressa, en le prenant pour Mgr Hermosillas, bien des questions dont il sut se tirer sans les résoudre. Pour moi je fus moins

heureux ; il me fallut répondre : voici, autant que je me les rappelle, les principaux points sur lesquels on me pressa de m'expliquer.

« *Premier interrogatoire.* — Un mandarin que je désignerai sous le nom de *mon ami*, parce que plus que tous les autres il m'a témoigné de l'intérêt, vint me trouver accompagné de deux prêtres annamites enchaînés pour la foi (1); l'un d'eux, vieillard à cheveux blancs, était aveugle. L'intention du mandarin était de s'en servir comme d'interprètes pour m'adresser ses questions ; mais, sur ma prière, il consentit à m'interroger lui-même et à recevoir directement mes réponses (2). « D. Votre nom ? — R. Je l'ai écrit de ma main sur le procès-verbal de mon arrestation ; je vous prie de consulter cette pièce. — Votre âge ? — Vingt-sept ans. — Depuis combien de temps êtes-vous dans ce royaume ? — Répondre à cette question serait en appeler d'autres, et par là m'exposer à compromettre quelqu'un : or je veux être seul à souffrir. Qu'il me suffise de vous dire qu'en venant ici j'avais uniquement pour but d'être utile aux Annamites. — Combien de temps êtes-vous resté avec l'autre prêtre européen? — Je ne puis répondre. — Quel est le nom de votre Confrère? — Je prie le mandarin de le demander à lui-même. — Allons, puisque vous ne voulez pas parler, je m'en vais ; reposez-vous.

« *Deuxième interrogatoire.* C'était six jours après le

---

(1) Ces deux prêtres, appartenant au Tong-King oriental, ont été arrêtés en 1840 et condamnés au dernier supplice ; mais la mort de Minh-Menh a fait d'abord surseoir à leur exécution, puis leur sentence a été mitigée ; maintenant ils vont être incorporés dans un régiment de soldats.

Note du Missionnaire.

(2) Ne sachant pas ce qu'avaient déclaré les Annamites pris avec nous, et craignant de les compromettre, je refusai de m'expliquer sur bien des questions auxquelles, sans ce motif, j'aurais pu répondre. *Note du même.*

précédent ; *mon ami* s'était adjoint un autre mandarin, et l'un des deux prêtres désignés plus haut les accompagnait. Le nouveau mandarin : « Votre nom ? — Nhân (mes gens le lui avaient dit, tout le monde le savait (1)). — Depuis combien de temps êtes-vous dans ce pays ? — Je demande à ne pas répondre. — Quel navire vous a jeté sur la côte ? — Ce n'est pas un navire européen. — Appartenait-il à des Chinois ou à des Annamites ? — (Pas de réponse.) — Êtes-vous parti de Macao ou de Canton ? — Je prie encore le mandarin de me dispenser de répondre. — Mais je ne suis pas venu ici pour vous permettre de ne rien dire ; j'ai mission de vous interroger. — Je le sais ; mais il est des choses que l'accusé doit taire. »

« Le mandarin ne parut pas goûter ma résolution ; il garda un moment le silence d'assez mauvaise humeur, et cependant, pour faire sa paix, finit par m'envoyer quelques tasses de thé et du bétel. Alors *mon ami* prit la parole : « Connaissez-vous les prêtres annamites que je vais vous nommer ? (Il me cita cinq ou six noms). — Je ne les connais pas. — Et cet autre ? — Je ne le connais pas mieux ; d'ailleurs je prie le mandarin de ne plus m'adresser de semblables questions ; il pourrait se faire que sur un grand nombre de personnes désignées on me citât un nom connu, et dans ce cas mon silence serait pris pour un aveu, inconvénient que je dois prévenir. — Avez-vous pitié de ce prêtre à cheveux blancs que vous voyez assis près de votre cage ? — Oui, mandarin. — Consentiriez-vous à vous charger de sa chaîne ? — De grand cœur ; j'ai plus que lui la force de la porter : je m'en chargerais plus volontiers encore, s'il ne fallait que cela pour procurer votre conver-

(1) *Nhân* est le nom annamite qui fut donné à M. Berneux lorsqu'il arriva au Tong-King.

sion. — Et moi, dit le vieillard, je ne voudrais pas céder cette chaîne ; c'est mon trésor. — Le mandarin : « Si vous ne répondez pas, ces deux prêtres seront frappés de verges. — Je pense qu'il est inutile de rappeler à un juge les lois de la justice ; si quelqu'un doit souffrir de mon silence, c'est moi seul. » A ces mots les mandarins se retirent ; je prie le vieillard de me pardonner les mauvais traitements qu'il pourra subir à mon occasion, et il me répond d'être sans inquiétude.

« *Troisième interrogatoire.* Aux deux magistrats précédents s'est adjoint un troisième juge. *Mon ami :* « Êtes-vous toujours content ? — Toujours. — Pouvez-vous manger le riz et les autres aliments que les mandarins vous fournissent à leurs frais? — Oui, et j'en remercie les mandarins. — Connaissez-vous Thang-Sanh? (C'est le nom qu'avait pris depuis son arrestation un des clercs de M. Galy ; j'ignorais ce changement.) — Non, mandarin. »

« Alors on le fait venir, on le dépouille d'une partie de ses vêtements pour me montrer les traces du rotin imprimées sur son corps ; c'était affreux à voir. En même temps on apporte les verges et les piquets, puis le mandarin m'interpelle encore sur le lieu où je m'étais embarqué, sur l'époque de mon arrivée en Cochinchine, sur le nom de nos catéchistes ; et voyant que je ne répondais pas à ses questions, il me dit : « Parlez, ou vous allez être frappé. — Je suis entre vos mains ; s'il vous plaît de me battre, vous en avez le pouvoir ; moi, je ne suis pas libre de satisfaire à vos demandes. » Je l'avoue, je vis sans regret qu'on ne me prît pas au mot. Cependant je crois que j'aurais moins souffert sous le rotin, qu'en me sentant obligé d'affecter une glaciale indifférence envers nos propres catéchistes, envers ces hommes dévoués qui nous avaient rendu mille services, et qui venaient à cause de nous d'être soumis à une si cruelle flagellation ! Combien dut leur être pénible

cette dureté apparente, s'ils ne comprirent pas que je me l'imposais, de peur de les compromettre !

« L'interrogatoire continue : mes juges se servent un instant du clerc cochinchinois comme d'interprète pour m'adresser leurs questions ; mais bientôt ils reprennent sans intermédiaire la direction des débats : « En venant ici, avez-vous apporté une lettre du roi de France? — Non, mandarin. — Votre roi vous a-t-il donné de l'argent ou conféré des dignités? — Non, rien. — Sait-il que vous êtes ici? — Je ne le pense pas. — Qui vous a envoyé dans ce royaume? — Personne ne m'a forcé à y venir : quand j'ai eu mûri le dessein d'aller prêcher l'Evangile aux idolâtres, j'ai demandé à mon Evêque la permission de quitter son diocèse, sans lui dire à quelle Mission je me destinais. — Comment s'appelle cet Evêque? — Il se nomme Bouvier. — Où est la permission qu'il vous donna? — C'était une permission verbale. — Avez-vous reçu des lettres d'Europe, depuis votre arrivée en Cochinchine? — Aucune. — Avez-vous écrit à vos compatriotes? — J'ai écrit à ma mère; mais je n'ai pu faire partir cette lettre. — Des Missionnaires sont-ils quelquefois retournés en Europe, après avoir séjourné parmi les Annamites? » A ce moment, il prit fantaisie à *mon ami* de me demander si j'avais entendu prononcer en France le nom de *Jacobé :* sans paraître me souvenir de la première question, je m'empressai de répondre à la seconde. « Oui, lui dis-je ; ce nom est commun à bien des personnes dans mon pays. — La France et l'Espagne envoient-elles des Missionnaires dans d'autres royaumes? — Dans un très-grand nombre. — Avouez-nous depuis combien de temps vous êtes parmi nous ; nous ne vous demanderons ni le lieu de votre débarquement, ni le nom des personnes qui vous ont donné asile. — C'est impossible. » On fait comparaître un catéchiste du village où j'ai été pris, et le

mandarin me demande si je le connais; je refuse de regarder cet homme, et je réponds : « Vous savez qu'à cet égard ma résolution est de garder le silence. — Allons, est-ce que vous ne voulez plus répondre? — Faites-moi d'autres questions; j'y satisferai peut-être : à celle-là, non. » Ces derniers mots mirent fin à l'interrogatoire. Les trois catéchistes s'approchèrent de ma cage, et me dirent qu'ils avaient été cruellement frappés...

« *Quatrième interrogatoire.* Après quelques questions insignifiantes, on me donne lecture de toutes mes précédentes déclarations, afin que j'y appose ma signature : mais à ma première réclamation contre certains aveux qu'on me prête et que j'ai toujours refusés, les mandarins font semblant de raturer le procès-verbal et ne m'en lisent pas davantage. « Voilà qui est fini, me dit *mon ami;* je suis content. Tenez-vous beaucoup à ce que la Religion se maintienne en Cochinchine? — Beaucoup, mandarin; c'est pour aider à sa conservation que je suis venu ici au péril de ma vie. — Tenez, voici des hommes qui vont mourir, ajouta-t-il, en me montrant nos trois clercs annamites : conseillez-leur d'abjurer votre Religion pendant un mois seulement; ils pourront ensuite la pratiquer de nouveau, et leurs jours seront sauvés. — Mandarin, on n'engage pas un père à immoler ses enfants; et vous voudriez qu'un prêtre conseillât l'apostasie à ses chrétiens! » Puis m'adressant aux trois Confesseurs : « Je n'ai qu'un conseil à vous donner; pensez que vous touchez presque au terme de vos souffrances, tandis que le bonheur qui vous attend dans l'autre vie est éternel; soyez-en dignes par votre constance. » Ils me le promirent.

« Le mandarin : « Quelle est cette autre vie dont vous leur parlez? — A la mort, l'âme, séparée du corps qu'elle habitait, va paraître devant le Maître du ciel; celui qui a suivi la religion véritable entre en possession d'un bonheur

éternel ; celui, au contraire, qui a repoussé le don de la foi, ou qui, l'ayant embrassée, en a transgressé les devoirs, est condamné à des châtiments sans fin. — Tous les chrétiens ont-ils une âme? — Sans doute, et les païens comme eux ; vous aussi, mandarin, vous avez une âme ; puisse-t-elle un jour, c'est mon ardent désir, être au nombre de celles que Dieu récompensera ! — Où va cette âme en se séparant du corps? (et mon interlocuteur se met à rire) — Vous riez, mandarin ; un temps viendra où vous ne rirez plus. »

« On me reporta dans ma prison en m'annonçant que mes interrogatoires étaient terminés ; j'en fus bien aise, car c'était pour moi une fatigue extrême : non-seulement dans l'enceinte du prétoire, mais encore dans l'intervalle de chaque séance j'étais entouré de gens qui me tendaient des piéges et cherchaient à me surprendre des aveux. J'éprouvais aussi une peine sensible à contrister, par mes continuels refus, des mandarins qui me témoignaient la plus grande bienveillance. Celui qui veillait à ma garde voulait absolument savoir l'époque précise de mon arrivée dans la Mission ; il me promettait, si je lui faisais cette confidence, de n'en rien dire au grand mandarin. « Ce n'est pas sérieusement, lui répondais-je, que vous m'adressez cette question, et, j'en suis sûr, vous ne voudriez pas d'un aveu que j'ai refusé à votre supérieur. D'ailleurs, il est de votre intérêt que je résiste à vos sollicitations. Le grand mandarin ne manquera pas de vous demander si vous possédez mon secret : supposez que je vous l'aie confié, vous ne voudrez pas mentir, et me voilà trahi ; si vous lui dites que vous ne pouvez pas lui révéler ce que je vous aurai fait connaître, votre discrétion sera punie par une disgrâce. »

« *Mon ami* vint me trouver quelques jours après, accompagné des trois Confesseurs dont j'ai parlé ; il me présenta une feuille écrite par mon catéchiste, sur laquelle

on me faisait dire que j'étais au Tong-King depuis neuf ans, que j'avais été pris avec un Espagnol, mon ami, nommé Trùm-Vong... Le mandarin me pria de conformer mes réponses à ces déclarations, quand je comparaîtrais à la ville royale ; sinon grandes seraient les misères de mes premiers juges et de mes néophytes. Je répondis que je ferais tous mes efforts pour épargner aux mandarins une disgrâce ; mais que cette feuille contenant des assertions fausses, il m'était impossible d'en affirmer la vérité ; qu'on pouvait néanmoins être sans inquiétude, et que j'espérais m'en tirer sans compromettre personne.

« Peu de temps avant notre départ, ce même mandarin m'amena mon catéchiste, pour me procurer le plaisir de le voir une dernière fois. Je lui annonçai que j'allais partir pour la ville royale, où je savais bien quels tourments m'attendaient ; que pour lui, je l'exhortais de nouveau à la constance. Il me répondit : « Nous nous esti-« merons heureux de suivre les deux Pères et de mourir « avec eux. »

« Le grand mandarin nous fit encore appeler, M. Galy et moi ; les deux prêtres annamites furent aussi amenés au prétoire ; l'un d'eux servit d'interprète à mon Confrère qui subit l'interrogatoire suivant : « Pourquoi êtes-vous venu dans ce royaume? — Pour y annoncer la Religion chrétienne. — Qu'enseigne cette Religion? — Elle enseigne à servir le vrai Dieu, à aimer les hommes, à obéir au roi... — Saviez-vous qu'elle était interdite dans ce royaume? — Je le savais très-bien. — Pourquoi donc y venir? — Parce que Dieu ordonne de porter à tous les hommes le bienfait de l'Evangile. — Mais une fois débarqués et voyant qu'au lieu d'accueillir votre culte, le roi défendait à vous de le prêcher et au peuple de le suivre, pourquoi n'êtes-vous pas reparti? — J'espérais que la persécution aurait un terme. »

« A chaque réponse de M. Galy, le bon vieillard qui lui servait d'interprète se retournait vers les mandarins et leur répétait avec une naïve satisfaction : «Voyez, il ne craint pas la mort. » Et, chose bien plus étonnante, les satellites eux-mêmes étaient fiers de son courage; ils le remportèrent comme en triomphe à son cachot, en criant que M. Galy était joyeux et sans peur. Je ne vis pas la fin de cet interrogatoire : le juge, s'étant aperçu que j'avais la fièvre, avait donné ordre de me reconduire à ma prison.

« Le lendemain deux hommes vinrent de sa part s'informer de mon état, et me demander si je pouvais me mettre en route; ils m'assurèrent que le mandarin avait pris toutes les mesures désirables pour que notre voyage se fît sans trop de fatigue; qu'à cet effet il avait même donné six ligatures (15 francs environ) de son argent; enfin ils me prièrent de baser mes dépositions à la ville royale, sur l'écrit tout récemment proposé à ma signature. Ma réponse fut que j'étais vivement touché des égards et des services du mandarin, mais que la reconnaissance ne me ferait jamais trahir la vérité; tout ce que je pourrais faire, quand les juges de Huê m'interrogeraient sur les faits controuvés du procès-verbal, ce serait de garder le silence, et je le promettais. — « Mais il vous sera impossible de le tenir : apprenez que des hommes innocents, vaincus par les rigueurs de la question, s'avouent coupables au milieu des tortures qui vous attendent. — Ces hommes ne sont pas des prêtres souffrant pour la Religion. J'espère qu'avec la grâce de Dieu je demeurerai silencieux comme le bois de ma cage. »

« Le jour du départ était venu. Après avoir reçu les adieux des mandarins et des soldats de la prison, nous partîmes, le dimanche matin 9 mai, portés chacun par douze Annamites : cent cinquante à deux cents satellites armés de piques et rangés sur deux lignes formaient notre

escorte ; au milieu du détachement étaient nos cages, e tout près de nous quatre ou cinq mandarins, qui nous accompagnèrent jusqu'au sortir de la ville. Nos bons néophytes ne manquèrent pas de se trouver sur le passage. J'aimais surtout à revoir les petits enfants qui m'avaient visité dans la prison ; ils se cachaient derrière les soldats pour me faire leurs trois saluts ; je leur répondais par un sourire ; alors se couvrant le visage des deux mains, ils se détournaient pour pleurer et revenaient encore.

« Notre marche fut extrêmement pénible, surtout en traversant le Tong-King. La route dite royale n'est pas comparable dans cette partie du royaume au plus mauvais chemin de France, coupée qu'elle est à chaque instant par une multitude de ravins ou de ruisseaux, qu'il faut franchir sur des ponts en ruines, et aussi étroits que nos cages. Des difficultés plus grandes encore nous attendaient au passage d'une montagne à pic, qui sépare le Tong-King de la Cochinchine : nous étions portés chacun par vingt hommes ; et, malgré tant d'efforts réunis, c'est avec beaucoup de peine que nous gravîmes jusqu'au sommet. Mais sur le versant opposé ce fut bien autre chose : pour descendre, on fut obligé, tant la pente était rapide, de laisser glisser nos cages avec des cordes le long des rochers et des précipices. Nous cheminâmes ainsi pendant dix-neuf jours, partant le matin une ou deux heures avant l'aurore, à la lueur des flambeaux ; vers midi, nous faisions une halte assez prolongée ; puis nous nous remettions en route jusqu'à la nuit.

« Les fatigues d'un pareil voyage furent abondamment compensées, soit par la beauté des sites et la richesse des campagnes que nous parcourions, soit par l'empressement des chrétiens à venir saluer les Pères emprisonnés pour leur foi. Je ne cessais d'admirer la divine Providence qui répand avec profusion ses bienfaits sur les bons et sur

les méchants, qui donne la fertilité aux pays mêmes où son saint nom est indignement blasphémé et son culte proscrit. D'un autre côté, les témoignages d'attachement de nos néophytes étaient pour nous une bien douce consolation. Vous croiriez que j'exagère si je vous racontais avec quel religieux concours ils se pressaient autour de notre prison ambulante, avec quelle touchante obstination ils s'attachaient aux barreaux de nos cages, quels cris déchirants ils poussaient en nous voyant nous éloigner.

« C'est dans la première province de Cochinchine que nous trouvâmes la plus grande affluence; là encore plus qu'ailleurs les hommes ne craignaient pas de se montrer chrétiens. A peine eûmes-nous fait quelques pas dans la plaine, qu'ils accoururent en foule au-devant du cortége; ils encombraient le chemin, les soldats ne pouvaient plus avancer, et force fut au mandarin de faire déposer nos cages à terre, pour donner à ces néophytes désolés le temps de nous exprimer leur vénération et leur douleur. Chacun d'eux nous apportait son argent ou ses fruits; les païens eux-mêmes voulaient aussi nous présenter leurs offrandes : nous refusâmes toujours, en disant que nous n'avions besoin que de prières.

« Quand les satellites voulurent reprendre nos cages, les chrétiens sollicitèrent avec tant d'instance la consolation de se courber sous un tel fardeau, qu'il fallut leur permettre de nous porter jusqu'au fleuve. Là plus de deux cents fidèles nous attendaient. A notre suite et pour nous contempler de plus près, pour nous saluer encore une fois, ils se jetèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture; ni les menaces des soldats, ni le rotin qui tombait sur leurs épaules, ne pouvaient leur faire lâcher les barreaux de nos cages; et nous étions sur l'autre rive, que nous entendions encore leurs gémissements.

« Je connus alors quelles avaient été pendant cette scène

les angoisses du mandarin. « Savez-vous, me dit-il, que ces gens voulaient vous enlever? — S'ils l'avaient voulu, rien n'était plus facile; mais nous nous y serions opposés. — Pourquoi? — Parce qu'il vous en coûterait la vie; et je crois que vous ne donneriez pas votre tête aussi volontiers que nous abandonnerons la nôtre. »

« J'étais profondément ému de tout ce qui venait de se passer sous nos yeux. Que de pénibles émotions remuèrent mon âme à la vue de ce troupeau dispersé, sans pasteur qui le réunisse autour de la croix, et qui le nourrisse de la parole de vie! Bien souvent je conjurai le Seigneur de mettre un terme aux malheurs de son peuple, et de lui accorder enfin des jours de paix.

« Dans tous les chefs-lieux de province nous reçûmes la visite des mandarins qui se montrèrent pleins de bienveillance à notre égard. Je me fais un devoir, Messieurs et respectables Confrères, de vous signaler, en particulier, les deux principaux fonctionnaires de votre district. Le premier, bon vieillard à la barbe et aux cheveux blancs, nous félicita de notre sérénité, et nous engagea à ne rien perdre de notre calme et de notre résignation; ensuite il fit le signe de la croix (1). « Mandarin, lui dis-je, vous savez faire le signe de la croix, mais ce n'est point assez; il faudrait encore connaître et pratiquer notre Religion. Si le roi et ses officiers la connaissaient, ils cesseraient de la persécuter. » Il me répondit par quelques paroles obligeantes que j'ai oubliées. Je pensai beaucoup à vous en traversant votre Mission, et je priai les anges tutélaires de ces lieux de vous dérober à la poursuite des ennemis de l'Evangile.

« Enfin, le 28 mai, nous arrivâmes à la ville royale. A quelques lieues de la cité, je sentis comme un léger nuage

---

(1) Ce mandarin passe pour chrétien.

de tristesse passer sur mon âme ; il me semblait entrer dans la loge du tigre : mais cela dura peu, et quand je découvris les murs de Huê, ma joie et ma confiance redoublèrent.

« Dieu nous donna, dès le premier jour, un nouveau sujet de consolation. Mes interrogatoires de Nam-Dinh me faisaient craindre qu'on ne voulût me juger comme rebelle et non comme Missionnaire ; et voilà qu'à peine eûmes-nous mis le pied chez le grand mandarin, qu'on nous enjoignit de fouler aux pieds la croix. Je ne me rappelle pas l'ordre des questions auxquelles nous eûmes à répondre ; je me contenterai de les classer telles qu'elles se présentent à mon souvenir. On s'adresse d'abord à M. Galy ; — « Depuis quand êtes-vous au Tong-King ? — J'ai quitté Cadix, ville d'Espagne, il y a quatre ans. — Si l'on vous ôtait la chaîne, prêcheriez-vous encore ? — Si je le pouvais, je prêcherais jusqu'à la mort, toujours. » Le mandarin me demande aussi mon nom, mon âge, et l'époque de mon entrée dans le royaume. Puis saisissant une croix, il la présente à mon Confrère, en lui ordonnant de la fouler aux pieds. « Non, non, s'écrie M. Galy, plutôt mourir ! plutôt mourir ! » On vient à moi ; je veux prendre la croix pour la baiser ; comme on m'en empêche, je dis aux juges : « Lorsqu'il s'agira de mourir, je présenterai ma tête au soldat chargé de la couper ; mais quand vous me commanderez l'apostasie, je résisterai toujours. » Sur l'ordre du mandarin, un soldat foule la croix à nos yeux. — « Cette action est-elle un crime ? » (Je ne réponds pas.) — Le mandarin : « Il est en colère. — Non, mandarin ; mais je suis affligé d'une pareille profanation. — Est-ce donc mal de marcher sur la croix ? — Ce crucifix est l'image de Dieu : si on vous proposait d'insulter à l'image de votre père, le feriez-vous ? Or, Dieu est le père de tous les hommes, il les aime comme ses enfants ; fouler aux pieds son image est un crime

énorme ; je mourrai plutôt que de le commettre. — Mandarin, dit M. Galy, je m'associe à la réponse que vous venez d'entendre. Et vous, M. Berneux, je vous prie de parler aussi en mon nom toutes les fois que vous en aurez de semblables à faire. »

« Le mandarin continue à m'interroger. — « Qu'est-ce que Dieu? — Dieu est un Être éternel, qui a créé le ciel et la terre; sa puissance est infinie ; il tient entre ses mains la mort et la vie des hommes. — S'il a une puissance infinie, pourquoi ne fait-il pas périr les profanateurs de la croix? (Un soldat la foule de nouveau.) — Parce qu'il est bon, qu'il veut donner aux hommes, ses enfants, le temps de se corriger. — Pourquoi ne vous délivre-t-il pas de vos chaînes? — Quelquefois il permet qu'ici-bas les méchants triomphent ; mais dans l'autre vie les méchants seront punis, et le juste aura sa récompense. — Est-ce que les hommes vivent encore après la mort? — Oui ; et celui qui a fait le bien entre dans une éternelle félicité ; celui qui a fait le mal commence une éternité malheureuse. (Sourire des mandarins.) Vous riez de ma doctrine ; mais le temps viendra, peut-être n'est-il pas loin, où vous saurez qui de nous a raison. » On nous presse encore de marcher sur la croix : nous refusons, et notre premier interrogatoire est terminé. Dans le deuxième, même proposition, même refus : cette fois je fus assez heureux pour saisir la croix; je la baisai et la présentai ensuite à M. Galy qui en fit autant.

« Nous fûmes encore interrogés trois fois avant d'être mis à la torture. Voici les principales questions des mandarins et nos réponses :

« Le juge principal me demande si je saurais distinguer les montagnes qui recèlent de l'or, de l'argent et du soufre, si j'entends la construction des bateaux à vapeur et le mécanisme des montres. — « J'ignore toutes ces

choses ; c'est inutilement que vous compteriez sur mes services. — Oh ! nous pouvons nous en passer : il ne manque pas d'Annamites qui possèdent ces sciences. — M. Galy ajoute : « Je ne sais qu'une chose, prêcher l'Evangile. — Nos juges : « Obéissez au roi, et vous serez mandarins. — M. Galy : « J'ai quitté ma patrie, mes amis et mes parents, pour vous annoncer la véritable Religion ; et maintenant je l'abjurerais en face de ceux que j'ai mission de convertir ! non jamais. — Un mandarin : « Je sais que votre Religion est bonne, qu'elle rend les hommes bons ; car, moi aussi, j'observe la religion du ciel. — Comment se fait-il donc, repris-je, que vous occupiez ce tribunal, tandis que moi, apôtre de cette religion dont vous vous dites le disciple, je suis chargé de chaînes et dévoué à la mort? » — Un autre mandarin : « Qu'enseigne cette religion? — A fuir le vice et à pratiquer la vertu. — Pratiquer la vertu ! pratiquer la vertu ! répéta le mandarin en colère ; et passant à un autre sujet : « Vous mentez, dit-il, quand vous prétendez ignorer les noms que je vous demande. — Mandarin, si nous voulions mentir, qu'y aurait-il de plus aisé? Ainsi je dirais : C'est dans cette ville que j'ai passé une partie de mon temps ; c'est dans votre maison, mandarin, que j'ai été accueilli et que je suis resté caché. (Horrible grimace du mandarin. L'interprète m'avertit de ne pas mettre mon juge en cause, autrement je serai battu.) Sommé de nouveau de signaler les Annamites que j'ai pu connaître, je refuse encore : on m'attache les mains, puis on réitère la même demande ; je refuse toujours. Alors un soldat apporte la croix, deux autres me saisissent et m'entraînent sur l'instrument de notre salut. Je me débats en criant : « Je ne veux pas ! je ne veux pas ! » M. Galy qui se trouvait hors de l'enceinte, se précipite vers moi en répétant : « Nous ne voulons pas ! » La croix lui est présentée ; on veut la

mettre sous ses pieds ; il la prend, la baise et dit : « Mourir mille fois plutôt que de la profaner ! »

« En même temps on m'étend à terre, et quand on m'a attaché aux deux piquets qui fixent les bras et les jambes du patient, le mandarin poursuit : « Dites la vérité, ou vous allez être frappé jusqu'à la mort. — Je l'ai dite ; si vous le voulez, frappez. » Je demeurai quelque temps dans cette attitude ; la pluie vint, et on nous renvoya en prison.

« Le 13 juin, on ne se borna plus à de simples menaces ; après les questions vint la bastonnade : M. Galy reçut vingt coups de rotin, et moi sept seulement. Nous avions demandé au Seigneur la grâce de souffrir avec dignité, sans pousser aucun cri : nous fûmes exaucés ; une pierre n'eût pas été plus silencieuse ni plus immobile. On frappait lentement, et dans l'intervalle des coups on demandait à M. Galy s'il souffrait. — « Beaucoup, répondait-il. — Voyez, disait un mandarin, le soldat est fatigué de frapper, et lui ne l'est pas de souffrir. »

« Le lendemain, même supplice ; je reçus treize coups sur les plaies des sept de la veille. Quand je levais la tête pour répondre aux questions des juges, ils se disaient entre eux : « Son visage n'est pas changé ; c'est comme si l'on frappait sur la terre. » Après moi, M. Galy fut encore gratifié de dix nouveaux coups. C'est une chose horrible que ce rotin. Chaque fois qu'il retombait sur notre corps, il y imprimait un sillon sanglant, long de cinq à six pouces. « *Danh dan! (Frappez fort!)* criait le mandarin au bourreau ; et celui-ci, de son côté, faisait son métier en conscience. On eût pris son bâton pour une verge de fer rougie au feu. Bientôt viendront les tenailles et les clous : ils seront les bien-venus ! la grâce du Dieu qui nous soutient sera plus forte que les tortures. Vive Jésus toujours !

« Pendant les premiers jours de notre détention à la ville royale, le peuple se pressait sur notre passage, non plus comme dans les provinces pour nous donner des signes de sympathie et de respect, mais pour nous poursuivre de ses malédictions et de ses blasphèmes : du vieillard au petit enfant, chacun tenait à honneur de nous dire son injure et de nous porter son coup de bâton. L'enceinte même de la prison ne nous protégeait pas toujours contre la haine populaire ; plus d'une fois, le soir, quand nous cherchions à respirer dans les cours un air plus pur que celui du cachot, nous avons été obligés de rentrer pour échapper aux pierres qu'on nous lançait. Il ne pouvait en être autrement, avec les bruits absurdes que la calomnie a pris soin d'accréditer parmi ces idolâtres ; à leurs yeux nous passons pour des êtres mystérieux et malfaisants, qui se plaisent à tourner contre les hommes le pouvoir surnaturel dont ils sont revêtus. Croiriez-vous qu'on m'a demandé avec le plus grand sérieux, tandis que j'étais sous la verge du bourreau, s'il était vrai que j'eusse arraché les yeux à des enfants pour en faire de l'eau bénite. Pauvre peuple!

« J'ai oublié de vous dire qu'en allant de la prison au tribunal, nous ne marchions que sur des croix ; tout le chemin en était jonché. Béni soit notre aimable Sauveur qui non-seulement nous associe à ses humiliations, mais permet encore qu'on se serve de nous pour l'insulter : en retour, nous le glorifierons autant qu'il nous sera possible, par nos souffrances.

« Messieurs et vénérables Confrères, voilà que mes heures de liberté expirent ; je me hâte de terminer. Tout ce qu'un cœur peut contenir de respect, de gratitude et de dévouement, je le ressens pour vous : recevez comme un témoignage des sentiments qui m'animent, cette lettre où j'ai retracé ce que la grâce a fait en moi, pour que vous bénissiez le Dieu de miséricorde, qui verse ses plus in-

signes faveurs sur un prêtre si peu digne d'en être favorisé. Que la main du Seigneur vous protége et vous défende, qu'elle fasse lever sur vous et sur la Mission des jours plus sereins ; c'est mon vœu de chaque instant !

« De votre côté, priez pour moi, maintenant et après ma mort, laquelle, je crois, n'est pas aussi prochaine que vous le dites. Puissiez-vous être bien informés !... J'ai écrit deux mots à ma mère, et j'ai prié Mgr Cuenot de les faire passer en Europe. Si parmi les objets échappés au pillage, il en est qui m'appartiennent, je les remets à la disposition de Mgr Retord.

« Adieu ! Messieurs, adieu sur cette terre, lieu d'exil, d'ennui et de péché ! Au ciel le vrai repos. Faites par vos prières que j'y aille bien vite offrir pour vous au Seigneur des vœux qu'il agrée ! Je vous embrasse *in osculo sancto*.

« Berneux.

« Vous pouvez regarder cette lettre comme exempte de toute exagération.

« Galy.

« *P. S.* Vous m'avez ordonné de vous dire sans omission nos interrogatoires et nos souffrances, depuis le commencement de notre captivité jusqu'à ce jour. J'ai dû obéir, puisque l'autorité et la reconnaissance m'en faisaient un devoir. Maintenant, Messieurs et vénérables Confrères, il me reste une prière à vous adresser : Que cette relation ne passe pas à d'autres mains ; ne vous en servez que pour réduire à la stricte vérité les exagérations que des narrateurs inconsidérés pourraient se permettre ; que mes bien-aimés confrères eux-mêmes, les Missionnaires du Tong-

King et de la Cochinchine, sachent seulement en général que nous n'avons compromis personne, et que le bon Maître nous comble de ses grâces. Je vous demande ce silence comme un gage de votre amitié pour moi; je vous le demande par ma chaîne que vous vénérez; je vous le demande enfin pour la gloire de Dieu à qui appartient tout honneur, qui prend l'humble roseau, l'expose à la fureur des vents, et l'empêche de se briser dans la tempête, pour montrer la force de son bras.

« A la vie, à la mort et après la mort!

« Berneux. »

Lettre de M. Galy à Mgr Cuenot, Vicaire apostolique de la Cochinchine.

A la ville royale, le jour de l'Immaculée Conception 1841.

« Monseigneur,

« Je vais tracer à la hâte sur ce chiffon de papier les lignes que je pourrai dérober à la vigilance de nos gardiens, pour donner à Votre Grandeur les renseignements qu'elle désire sur notre état dans la prison.

« Si, dans le cours de nos interrogatoires, les mandarins de Huê n'ont point eu d'égards pour nous, je leur dois au moins ce témoignage, que nous n'avons reçu d'eux aucune injure, et qu'ils sont restés étrangers aux procédés malhonnêtes des scribes et autres officiers subalternes du *Bô* (tribunal). Notre cachot étant ouvert aux personnes les plus diffamées, ce serait une grande merveille si les soldats

païens qui nous entourent n'étaient pas vicieux; mais il faut avoir vu les actions et entendu les paroles de ceux qui nous surveillent, pour se faire une juste idée de leur dégradation.

« Nous fûmes reçus dans la prison comme deux êtres malfaisants, voués à la vindicte publique : hommes et femmes, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, chacun se mit en devoir de nous témoigner sa haine, les uns en traçant des croix sur notre passage, les autres en nous tirant par nos habits, plusieurs en nous jetant des pierres. Je fus séparé de mon bien-aimé compagnon. Placé dans le quartier soumis à l'inspection du brave *Cai* (1) qui nous nourrit, retranché, d'ailleurs, derrière deux mandarins prisonniers, dont l'un était de la famille royale, M. Berneux se trouvait un peu à l'abri des injures de ses geôliers. Pour moi, je fus livré sans défense à toute la brutalité des miens; c'était à qui m'interpellerait avec le plus de rudesse, sur un ton assourdissant : ils plantaient et faisaient brûler auprès de ma natte des cierges superstitieux; le compartiment que j'occupe est encore tout labouré de croix, dessinées par eux, dans le but de m'affliger. Ils ne m'épargnaient, en un mot, aucun genre de vexations. Il n'est pas jusqu'au *boi* (soldat novice) qui n'eût cru manquer à son devoir, s'il n'avait aussi donné son coup de pied à ce cruel *dâ-tô* (chrétien) qui arrachait, disait-on, les yeux aux petits enfants.

« Quelques prisonniers se mettaient de la partie et prenaient plaisir à m'exprimer, par d'horribles signes, le supplice qui m'était réservé. En même temps, les chefs de mon quartier me montraient comme une bête curieuse, me laissant exposé aux insultes des spectateurs, qui me regar-

(1) Nom du principal geôlier.

daient en grimaçant et en me faisant des menaces. Je n'en étais pas moins pour ces derniers un objet de ridicule frayeur, et je n'avais qu'à me diriger vers la porte, sans même lever les yeux sur eux, pour qu'aussitôt ils se précipitassent vers la rue avec la même rapidité que si *Maqui* (le diable) se fût mis à leurs trousses.

« Je dois l'avouer, la brutalité des soldats m'aurait trouvé insensible, et je me serais fait volontiers un amusement de la peur des curieux ; mais je devais être soumis à une épreuve bien autrement pénible. Je n'étais pas seulement condamné à vivre avec des êtres étrangers à tous sentiments humains, je me voyais encore renfermé dans un cloaque de vices.

« Nous ne fûmes pas longtemps à chercher la conduite que nous devions tenir : au *Bô*, en présence des mandarins, respect, modestie, dignité ; dans la prison, à l'égard des soldats, contenance grave, paroles et regards assurés. Autant nos rapports avec ces pauvres païens sont pénibles, autant, dans les rares visites des chrétiens, il nous est doux d'abandonner notre cœur à la confiance et à la joie. Nous les recevons en commun dans le quartier de M. Berneux. Leur tenue modeste et respectueuse les trahit bientôt aux yeux attentifs des prisonniers et des gardiens. Du reste, il n'y a rien à craindre ; ils sont introduits par notre brave *Cai*. Un jour nous fûmes visités par deux vieillards. Ils nous apportaient les hommages de leurs chrétientés et le profond regret qu'elles éprouvaient de ne pouvoir se transporter en masse dans la prison des Pères. L'un d'eux s'exprimait avec une clarté qui nous permettait de comprendre toutes ses paroles ; il nous disait, entre autres choses édifiantes : « Toutes les Eglises d'Europe ont de nombreux martyrs, la nôtre n'en avait pas encore, et, depuis quelques années, Dieu veut bien nous en donner. On nous assure que bientôt le roi vous fera mourir ; nous

prions les deux Pères de ne pas nous oublier dans le ciel, et de nous obtenir, par leurs prières, que l'Occident continue d'envoyer des Pasteurs à notre Eglise désolée. » Ce fervent néophyte nous demandait aussi s'il était permis d'aller à la rencontre du martyre, et en nous parlant, il ne se possédait plus de joie ; il aurait fait durer la conversation jusqu'au soir, si notre *Cai* ne fût venu lui dire qu'il était prudent de se séparer.

« Nous pourrions signaler à Votre Grandeur bien des traits de charité et de courage de la part d'autres chrétiens qui, sans être accompagnés de personne qui pût être leur sauvegarde, sont venus se prosterner au seuil de notre prison et nous offrir leurs aumônes. Nous conservons particulièrement le souvenir d'une chrétienne, que son air patriarcal nous fit surnommer la bonne *Rachel*. Elle venait tous les dimanches, sous prétexte de visiter un prétendu parent, prisonnier avec nous. Bien qu'elle fût assise à trois pas de M. Berneux, nous ne pûmes jamais échanger avec elle aucune parole ; mais ses gestes et ses regards y suppléaient abondamment. Son parent nous servait d'intermédiaire ; c'est par lui que nous avons su qu'elle venait de très-loin à la ville royale pour voir les deux Pères ; c'est par lui qu'elle nous faisait parvenir tantôt des fruits, tantôt quelques pièces de monnaie. Elle fêtait également les autres prisonniers et les soldats ; chacune de ses visites était pour eux une bonne fortune. Pendant qu'elle nous regardait manger, de grosses larmes coulaient de ses yeux ; elle laissait échapper, de temps en temps, un long soupir qui faisait dresser nos cheveux sur nos têtes, de crainte qu'elle ne se compromît. Une fois, elle fut sur le point d'éclater en sanglots ; elle alla cacher son émotion derrière une colonne qui l'aurait mal protégée contre la surveillance des soldats, si par bonheur ils n'avaient été alors occupés à faire honneur à ses présents.

« Pour lui procurer le plaisir de nous voir encore lorsqu'elle sortait, nous allions nous promener, quand cela était possible, dans la cour de la prison. Elle s'arrêtait longtemps à la porte, en compagnie de son parent, que nous appelâmes depuis le *petit frère*. Un dimanche, la bonne *Rachel* ne revint pas; nous comprîmes alors que le *petit frère* avait changé de maison d'arrêt : ayant perdu son introducteur, elle a renoncé à son pèlerinage, et nous ne l'avons plus revue. Nous nous promîmes de la chercher des yeux, le jour de notre exécution qu'on nous disait prochaine. Hélas! ce jour fortuné a été rejeté bien loin ! Luira-t-il jamais pour nous? que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse ! En attendant, nous prions pour la bonne *Rachel* et pour tous les chrétiens des deux Missions, qui nous ont témoigné le plus généreux dévouement.

« Vous ne connaissez, Monseigneur, que nos moindres consolations. Dieu nous en réservait de plus douces encore. Nous avions vu, sur le théâtre de leurs combats, les trois Confesseurs de *Quang-tri;* nous avions été témoins de leur dernier interrogatoire, et c'était peut-être le vingtième. Placés séparément, avant de comparaître devant nos juges, nous ne pûmes nous regarder qu'un instant, en levant les yeux au ciel, lorsque nous sortîmes du *Bô* pour retourner à nos prisons respectives. Quelle n'aurait pas été notre joie de les voir de près, de baiser ces chaînes qu'ils portent depuis si longtemps avec tant de gloire, de nous entretenir de notre commun bonheur, en bénissant ensemble le Dieu magnifique qui nous prodigue sans mesure les plus signalées faveurs !

« Un jour, notre *Cai* nous fit signe qu'un chrétien nous attendait dans un lieu écarté de la prison : nous nous y rendîmes en toute hâte. C'était Philippe Phê, le plus jeune des trois Confesseurs de *Quang-tri*. La vue de ce beau jeune homme, dont la figure mâle contraste agréable-

ment avec la douceur et la piété de ses paroles, nous fit l'effet d'une apparition angélique ; il était sorti de son cachot, sous prétexte d'aller acheter des remèdes, accompagné d'un soldat chrétien. Dire tout ce que nous ressentîmes de bonheur durant notre entrevue, serait chose impossible ; c'était un avant-goût du ciel. Cependant la sérénité du jeune Confesseur fut un peu troublée au récit que nous fîmes, à sa demande, des circonstances de notre arrestation, et des épreuves que nous avions subies à la préfecture. A son tour, il nous raconta avec une profonde émotion les souffrances de M. Delamotte ; mais il reprit toute sa joie, lorsqu'il nous parla rapidement des siennes. Puis il ajouta : « Le ciel, objet de mon espérance, vaut « bien ces quelques tribulations, que nous souffrons à la « suite de J. C., notre bon Maître. » Toute parole d'encouragement eût été superflue ; nous nous sentions bien plus excités par la sérénité de son visage, qu'il n'aurait pu l'être par nos discours.

« A cette époque, tous nos interrogatoires n'étaient pas encore terminés : nous nous recommandâmes à ses prières et à celles de ses vénérables compagnons, et nous nous quittâmes, après avoir demandé à Dieu la grâce de mourir le même jour. Il est encore venu plusieurs fois, toujours confié à la garde du même soldat chrétien, du bon *Lorenzo*, dont la présence ne nous impose aucune gêne. C'est encore Philippe qui nous apporta la nouvelle officielle de notre condamnation à mort, arrêt qu'il croyait devoir être exécuté dans un bref délai. Jamais paroles n'avaient frappé si délicieusement nos oreilles que celles-ci : *Vous mourrez dans trois jours.* En nous l'annonçant, il partageait notre enthousiasme ; *Lorenzo*, lui, pleurait. Il devait assister à notre exécution, pour en retracer tous les détails aux trois Confesseurs, qui ne comptaient marcher au supplice que vers la dixième lune. Celui qui nous aurait

vus, sans connaître nos destinées, assurément ne nous aurait pas pris pour trois condamnés à mort. Nous n'étions pas dans une douce extase, comme dans la première entrevue; mais notre joie était plus vive; toute notre conversation se passa à bénir l'ineffable bonté du Seigneur. Quand vint le moment de nous séparer, les yeux de Philippe se remplirent de larmes, et la voix lui manqua pour nous dire son dernier adieu. Nous étions aussi profondément émus; nous lui donnâmes rendez-vous au ciel, où nous lui promîmes de hâter son entrée et celle de ses glorieux compagnons. Pourquoi devions-nous encore nous rencontrer sur la terre?

« Plus tard, Philippe nous a remis les dernières lettres de Votre Grandeur, et celles de Mgr d'Isauropolis. Son intrépide sœur, qui a toujours montré un courage héroïque, est devenue une des familières de la prison; elle nous amène quelquefois la petite *Agnès*, fille de Philippe, que nous voyons avec un indicible plaisir jouer autour de notre natte, et prendre part à nos repas. Heureuse enfant, qui invoquera un jour comme un martyr celui qu'elle appelait son père.

« Nous sommes pour les trois Confesseurs l'objet d'une égale sollicitude. Une chrétienne, envoyée par eux, vient nous voir très-souvent; tous les objets que nous recevons, passent par leurs mains, et ils aiment à nous régaler de temps en temps des meilleurs fruits de la saison. En vain essayerions-nous de dérober à leur connaissance nos indispositions les plus légères; la même personne qui leur en porte la nouvelle, revient avec un *thuôe* (remède) de Philippe, qui passe pour un médecin distingué. Lorsque sa sœur est obligée de faire quelque absence, elle est remplacée par l'épouse du vieux Confesseur, excellente femme, qui nous sert avec un respect religieux. Voilà, Monseigneur, les soins que nous ménage un Dieu infiniment libéral, pour

nous dédommager de nos tribulations, si l'on peut appeler ainsi quelques épreuves, le plus souvent changées par la grâce en de véritables délices. Et nous ne l'aimerions pas, ce bon Maître? Et nous ne brûlerions pas du désir de verser notre sang pour sa gloire?

« Je le répète, ce fut pour nous une grande peine de voir s'ajourner indéfiniment l'exécution de notre sentence. Déjà nous avions vu conduire au supplice un criminel de notre prison, condamné en même temps que nous : à chaque mouvement de soldats nous pensions que notre tour était venu; nous nous étions coupé mutuellement les cheveux derrière la tête, pour donner au glaive un libre passage, et nous avions préparé nos meilleurs habits. Une fois M. Berneux se hâta d'attacher ses sandales, ne doutant pas qu'on ne vînt nous chercher. Après plusieurs jours passés dans une attente vaine, nous demandâmes à Philippe la cause de ce retard. Il nous répondit par ces tristes mots : *Coù-laû, encore longtemps.* Amère déception, qui n'a pas toutefois altéré la paix de notre âme, soutenus que nous sommes par les plus beaux motifs de patience, par l'exemple de Marie laissée longtemps sur la terre, tandis que son Fils régnait dans le ciel, et par celui d'une infinité de Saints condamnés à vieillir, avant d'aller posséder l'objet de leur amour. Si un Ange, si un Elu, venaient habiter parmi les hommes, choisiraient-ils une autre destinée que la nôtre? Et puis, Votre Grandeur nous assure que notre captivité n'est pas inutile à la Mission. Pourtant, une chose nous attriste quelquefois, c'est d'avoir à traîner encore ce malheureux corps de péché, avec lequel nous faisons ce que nous ne voudrions pas, et ne faisons pas toujours ce que nous voudrions. Pour ma part, je sais par la triste expérience de chaque jour qu'on peut être imparfait, même en portant une chaîne pour Jésus-Christ. Voilà pourquoi je me recommande d'une

manière spéciale à vos prières, afin d'obtenir de Dieu une abnégation plus complète, un amour plus constant et plus vif des petites incommodités, souvent plus onéreuses que les grandes souffrances.

« Il n'est pas d'événement déplorable qui n'ait son bon côté : pendant que la Mission du *Tong-King* pleure M. Charrier, nous nous réjouissons de posséder ce courageux confrère. Il a subi plusieurs interrogatoires dont je ne vous rends pas compte, parce qu'il en a lui-même consigné les détails dans une lettre à Votre Grandeur. Vous jugerez de la fermeté qu'il a déployée dans cette circonstance, par l'aveu suivant, échappé à l'un de ses juges. On parlait de frapper encore le saint Confesseur : « A quoi bon? dit le grand mandarin; hier je lui ai fait donner onze coups de verges, et il semblait dormir. »

«.... Nous prions Votre Grandeur de n'accueillir comme certains, que les rapports des témoins oculaires. Les chrétiens qui, n'osant pénétrer jusqu'à nous, se contentent d'interroger ceux qui nous nourrissent, ne sont pas exactement informés.

« Daignez agréer, Monseigneur, les sentiments de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

« Galy. »

Lettre de M. Charrier, Missionnaire, à Mgr Cuenot, Vicaire apostolique de la Mission de Cochinchine.

Huê, 8 décembre 1841.

« Monseigneur,

« Pris à *Doai*, sans que mon arrestation eût compromis personne, je fus conduit au *Sanh*, le 21 de la hui-

tième lune. On m'y frappa de verges, pour me faire avouer le nom des lieux où j'avais séjourné et celui des chrétiens que j'avais connus ; mais là comme plus tard au Bôhinh, où l'on m'a flagellé de nouveau pour le même sujet, j'ai persisté à dire que je ne ferais jamais aucune déposition nuisible au peuple du roi, et lorsqu'en redoublant les coups, on réitérait les mêmes questions, ma réponse était toujours celle-ci : « Vous pouvez me soumettre aux dou-
« leurs de la question, ou m'y soustraire ; cela dépend
« entièrement de vous : quant aux révélations compro-
« mettantes que vous exigez de moi, vous ne les obtien-
« drez jamais ; mon Dieu et ma religion me les défendent.
« Plutôt mourir que de nuire à personne, et d'offenser
« mon Dieu. »

« On m'a proposé de fouler la croix aux pieds ; sur mon refus et sur ma profession de foi à la divinité de notre bon Jésus, on a donné ordre à trois militaires de me porter sur le signe de notre rédemption, mais ils n'ont pu y réussir ; alors ils ont inventé d'autres profanations contre lesquelles je n'ai pu que protester : « C'est votre œuvre,
« disais-je aux mandarins, et non la mienne ; vos outra-
« ges ne m'empêcheront pas de vénérer l'image de mon
« Dieu crucifié. »

« Toutes ces vexations sacriléges eurent lieu le 27 novembre. Le lendemain nous pensions, mes chers confrères et moi, qu'on allait me rompre les os ; et voilà qu'à notre grande surprise, tout se réduisit à quelques questions sur la religion ; on ne parla plus ni des lieux qui m'avaient servi de retraite, ni des personnes qui m'avaient caché. Probablement, mon sort sera uni à celui de mes deux chers compagnons, qui ont eu, je ne sais pourquoi, beaucoup plus à souffrir de la part du mandarin. Il y a longtemps que je désirais le martyre ; peut-être le bon Dieu m'exaucera-t-il malgré mon indignité. Depuis mon arrestation, il

m'a comblé de tant de joie et de consolation, qu'il ne m'abandonnera pas, j'en ai la ferme confiance. Aidez-moi, Monseigneur, aidez-moi auprès du divin Maître, et recevez mes profonds respects, etc.

« Charrier, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre de M. Berneux, Missionnaire apostolique, à MMgrs Cuenot et Lefebvre.

Ville royale, 23 août 1841.

« Messeigneurs,

« Malgré l'exacte surveillance dont nous sommes l'objet, et les petites misères que nous font endurer nos gardiens, nous sommes joyeux et contents. Oui, Messeigneurs, le bon Maître, pour qui nous souffrons, nous console et nous fortifie ; nous surabondons de joie, surtout depuis que nous avons été frappés. Une seule crainte nous restait, et la conduite des mandarins, ainsi que la lettre de Mgr de Métellopolis, l'a dissipée : c'était d'échapper à la mort En effet, après tout ce que le Seigneur a fait pour nous, il n'y a plus qu'à mourir. Vivants, nous aurions à conserver dans un vase trop fragile un trésor si précieux ! Si nous pouvions aimer et remercier notre Dieu comme nous sentons qu'il le mérite, rien ne manquerait à notre bonheur. Et vraiment, lorsque nous abaissons les yeux sur la chaîne suspendue à notre cou ; quand nous pensons que déjà plusieurs fois nous avons confessé Jésus-Christ devant les ennemis les plus acharnés de son nom, alors notre âme sent tout le poids du corps auquel elle est enchaînée, et, sans refuser la souffrance, elle voudrait voir se rompre au plus tôt

les liens qui l'attachent ici-bas. Nous avons la confiance que vos prières et celles de tous nos confrères, auxquels nous pensons souvent devant le Seigneur, nous obtiendront de combattre avec un courage digne de la cause que nous servons.

« M. Galy, moins libre que moi, n'aura pas cette fois la consolation d'écrire à Vos Grandeurs ; il me charge d'une manière toute spéciale de vous offrir l'expression de son respect et de sa reconnaissance. Si l'on pouvait encore être accessible aux regrets, quand on souffre et qu'on voudrait mourir pour Jésus-Christ, le seul que nous éprouverions serait de n'avoir pu travailler au salut des âmes, dans un pays qui possède toutes nos affections.

« Agréez, Messeigneurs, l'hommage de ma vénération et de ma reconnaissance.

« Berneux, *Missionnaire apostolique.* »

MANDEMENTS ET NOUVELLES.

De nombreux Mandements viennent encore d'être publiés en faveur de l'Association. Nous les devons à la bienveillance de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de Santa Severina, de Sienne, de Molfetta, de Giovinazzo, Terlizzi et Venoza, de Brescia, de Paderborn, d'Osnabruck, de Lausanne et Genève ; Mgr le Vicaire apostolique du Luxembourg a aussi consacré par une Lettre pastorale l'établissement de l'OEuvre dans son diocèse.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Le 4 janvier 1843, se sont embarqués à Civita-Vecchia deux religieux Dominicains, les PP. Augustin Marchi de

Lucques et Joseph Jodice de Naples ; ils vont en Mésopotamie partager les travaux de leurs confrères qui dirigent la Mission de Mossul.

Aux cinq ecclésiastiques allemands dont nous avons déjà annoncé le départ pour les Etats-Unis, se sont joints deux nouveaux Missionnaires, leurs compatriotes : ce sont M. Adalbert Inama d'Innsbruck, de l'ordre des Prémontrés, et M. Joseph Gallinger, de Munich. Ce dernier est destiné au Texas.

Les RR. PP. John Mac Donnel, du diocèse d'Aghadoe, et John O Malley, du diocèse de Tuan, se sont embarqués le 18 janvier 1843, pour les missions de la Guyane anglaise.

M. Antoine Anot, Lazariste, du diocèse de Soissons, vient de partir pour la Chine, à bord de la frégate de l'état *la Cléopâtre;* un frère lai de la même Congrégation s'est embarqué, dans le courant de janvier, pour la Mission de Naxie en Grèce.

Dix prêtres de la Congrégation des Missions étrangères sont partis des ports de Brest et de Bordeaux, dans les derniers jours de décembre 1842. Voici les noms de ces Missionnaires avec leur destination respective : M. Luquet, du diocèse de Langres, et M. Virot, du diocèse de Besançon, pour la Mission de Pondichéry; M. Favre, du diocèse d'Orléans, et M. Martin, du diocèse de Moutiers (Savoie), pour le collége de Pulo-Pinang; M. Journet, du diocèse de Carcassonne, pour la Malaisie ; M. Dégouts, du diocèse d'Auch, et M. Solier, du diocèse du Mans, pour la Cochinchine; M. Venault, du diocèse de Poitiers, M. Titaud, du diocèse du Puy, et M. Forcade, de celui de Versailles, se rendent à Macao, d'où ils seront dirigés sur le Tong-King, le Su-Tchuen ou la Tartarie, suivant qu'ils seront réclamés par les pressants besoins de l'une ou de l'autre de ces Missions.

Noms des Missionnaires de la maison de Picpus, partis pour l'Océanie, avec Mgr de Nilopolis, le 15 décembre 1842.

MM.	Romain-Alexandre Lannes,	du diocèse d'Alby.
	Ignace-Victor Gonet,	du Mans.
	Marie-Xavier-Alfred Daniel,	de Rouen.
	Laurent-Frédéric Roynel,	de Coutances.
	Grégoire-J.-Bapt. Saunier,	de Tours.
	Gabriel-Edme Ciron,	du Mans.
	Stéphane Désiré Souffrain,	de Chartres.

Ce dernier n'est que sous-diacre, il sera ordonné diacre et prêtre à Sandwich.

Noms des catéchistes de Picpus, partis avec le même Prélat.

MM.	Séverin-J.-Louis Coulonges,	du dioc. de Cahors.
	Lucien-Mathurin Coulonges,	*id.*
	Achille-François Bessy,	de Grenoble.
	Génulphe-Basile Gibergues,	de Cahors.
	Marie-Lacroix Houen,	de Metz.
	Cécilien-Antoine Roconière,	de Cahors.
	Anselme Hujol,	de Tarbes.

Dix religieuses de la même Congrégation se sont embarquées sur le même navire; deux d'entre elles resteront à St-Iago (*Chili*), et les huit autres sont destinées pour Sandwich, où elles doivent se consacrer à l'instruction des jeunes personnes.

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

COMPTE-RENDU

DE 1842.

L'Association de la Propagation de la Foi, longtemps restreinte dans un cercle étroit où ses souvenirs se conservaient sans peine, compte maintenant par toute la terre des milliers de frères venus plus tard, et qui ne savent pas assez à quelle humble tentative leurs efforts réunis ont prêté quelque grandeur. Nos traditions de famille leur appartiennent aussi : ils ont besoin de les connaître. Ils en prendront sujet de ranimer leur amour pour l'institution dont ils auront vu l'origine obscure et bénie. C'est pourquoi on a jugé opportun de raconter dans un simple récit la fondation de l'OEuvre. Et comme rien de considérable ne s'opère ici-bas sans une préparation conduite de loin, il a paru nécessaire de rappeler d'abord brièvement ce qui s'était fait jusque-là pour l'assistance temporelle des Missions.

Au moyen âge l'Europe armée se levait à la voix des souverains Pontifes, pour aller porter la croix sur des rivages infidèles. Plus tard, quand les découvertes modernes ouvrirent la route des deux Indes, le christianisme y passa sur les flottes de l'Espagne et du Portugal. Ces deux couronnes consacraient leurs conquêtes en s'obligeant par un

traité solennel à étendre le règne de la Foi. Elles fondaient des évêchés qui devinrent des foyers de lumière. Quels qu'aient été les désordres des premiers aventuriers, la prédication évangélique fit son ouvrage ; et des millions d'indigènes dans l'Amérique méridionale, et les Philippines converties, policées, marquent encore l'empreinte puissante du génie espagnol sur le monde. D'un autre côté les belles colonies françaises du Canada et de la Louisiane avaient pour ainsi dire à leur tête ces Missions qui s'enfoncèrent courageusement dans la vallée du Mississipi, dans les forêts vierges, et le long des grands lacs, pour porter la parole du Grand-Esprit aux tribus sauvages, et souvent pour trouver le martyre sous les flèches ou sur les bûchers. Alors aussi la France envoyait des Missionnaires jusqu'aux extrémités de l'Asie, et fondait à Constantinople, à Smyrne, dans les îles de l'Archipel, les hospices des RR. PP. Capucins, desservis aujourd'hui par des religieux italiens. Plusieurs princes soutenaient de leurs aumônes et enrichissaient de leurs présents les églises latines de Terre-Sainte, et singulièrement le monastère du Saint-Sépulcre, dernière garde laissée sur le sol conquis des Croisades.

Il était cependant désirable qu'un moment vînt où le concours des simples fidèles s'exercerait non plus seulement par la faveur des puissants du monde, mais par la charité de tous. Ainsi les plus petits et les plus pauvres participeraient à l'honneur d'évangéliser ces empires lointains dont ils ignorent même le nom. L'OEuvre propagatrice, en poussant des racines plus profondes jusque dans les entrailles de la société chrétienne, devait y trouver une nouvelle sève ; parce que plus elle serait marquée de ce caractère universel qui est le caractère même de l'Eglise, plus elle en emprunterait aussi la force divine.

Cette pensée est ancienne. Elle remonte par une remarquable origine à l'époque même où commence l'ère nouvelle

des Missions. En 1504, douze ans après la découverte de l'Amérique, un jeune insulaire des terres australes était amené en France par le navigateur Gonneville; il y recevait une éducation chrétienne, et oubliait sa patrie. Un arrière-petit-fils de cet homme, l'abbé Paulmyer, chanoine de la cathédrale de Bayeux, touché d'un zèle ardent pour le salut de la race dont il était issu, adressa en 1663 au Pape Alexandre VII des *Mémoires touchant l'établissement d'une Mission dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe.* Il y considérait les difficultés et les moyens de l'entreprise, et tentait d'y pourvoir par une association dont il traçait le dessein. Il la formait sur le modèle des Compagnies des Indes, c'est-à-dire qu'il demandait le concours libre de tous, jusqu'aux moindres artisans et aux servantes, sous la direction d'un petit nombre de gens expérimentés, pour contribuer de leurs biens à ce glorieux ouvrage. Il exprimait enfin l'espoir qu'il plairait à Dieu de permettre, sous la bénédiction du Saint-Siége apostolique, et l'approbation des puissances supérieures, la naissance d'une société pour la Propagation de la Foi, c'est-à-dire la plus excellente de toutes les œuvres.

Cet homme de bien mourut, sans avoir vu s'accomplir son plus cher désir, et le remettant aux mains de Dieu, entre lesquelles rien ne se perd. Souvent c'est après la mort des justes que leurs bonnes inspirations se répandent, comme une odeur suave autour de leur tombeau. On dirait qu'il y eut ici quelque chose de pareil. Un siècle après, une association de prières et de bonnes œuvres s'était établie pour le salut des infidèles. Il est permis de croire que la lecture des *Lettres édifiantes* contribuait à tourner la piété publique du côté des Missions dont elles popularisaient l'admirable histoire. Mais il fallait encore que les derniers orages du XVIII^e^ siècle eussent passé sur la France pour féconder ce germe, déposé dans les esprits. Il devait refleurir d'abord

au sein d'une ville où la restauration religieuse fut plus décisive et plus éclatante. Le jour où le souverain Pontife Pie VII, du haut de la colline de Fourvières, bénit la cité de Lyon, il semble que de ses mains étendues descendit la grâce qui devait faire éclore l'OEuvre de la Propagation de la Foi.

Les commencements de l'OEuvre sont obscurs et faibles : telle est la destinée des institutions chrétiennes. Dieu souvent y prépare toutes choses de façon que nul n'en puisse être appelé l'auteur et qu'il ne s'y attache pas un nom humain. Il cache et divise leur source comme celle des grands fleuves, dont on ne peut pas dire à quel ruisseau ils ont commencé. Deux cris de détresse, venus l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident, entendus de deux femmes pieuses dans une ville de province, inspirèrent le dessein qui heureusement réalisé soutient déjà d'une assistance efficace les Missions des deux mondes.

En l'année 1815, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, revenant de Rome où il avait été sacré, s'arrêta quelque temps à Lyon. Préoccupé de la pénurie de son diocèse, dans lequel il fallait tout créer, il le recommanda chaleureusement à la charité des Lyonnais. Il entretint surtout de ses désirs une veuve chrétienne qu'il avait autrefois connue aux États-Unis, et lui communiqua la pensée de fonder pour les besoins spirituels de la Louisiane une société d'aumônes, proposant de fixer à un franc la rétribution annuelle. La bienfaisante veuve se prêtait aux vues de l'Evêque : elle en fit part à quelques personnes. Mais on lui opposa des difficultés nombreuses. Il fallut qu'elle attendît l'heure marquée au ciel, et qu'elle se contentât de recueillir de modiques secours pour ces chrétientés d'Amérique adoptées par sa maternelle sollicitude.

Vers le même temps, c'est-à-dire en 1816, MM. les Directeurs du séminaire des Missions étrangères, rétablis

depuis un an dans leur maison de Paris, cherchèrent à renouveler l'union de prières fondée au siècle précédent pour le salut des Infidèles. Ils obtinrent dans ce but des indulgences du Saint-Siége, et publièrent un exposé des besoins de leurs églises. Ces tentatives commencèrent à disposer les esprits. Trois ans plus tard, une personne de Lyon, dont la vie consumée en bonnes œuvres rappelle les vierges chrétiennes des premiers temps, reçut de son frère, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre pleine de la plus douloureuse émotion. Il y faisait connaître le dénûment de la maison des Missions étrangères, et proposait de lui assurer des ressources régulières par l'établissement d'une compagnie de charité. La religieuse femme recueillit cette inspiration ; et dans le courant de 1820 elle établit une association d'aumônes à raison d'un sou par semaine en faveur du séminaire des Missions. L'OEuvre commença parmi ces pieuses ouvrières, qui honorent de leurs vertus cachées, comme elles soutiennent de leur travail, la riche et populaire industrie des Lyonnais. Pendant les six derniers mois de cette année, la fondatrice porta seule tout le poids de son laborieux dessein. Il n'y avait encore ni prière commune, ni fête, ni publication périodique. Bientôt le nombre des associés fut d'environ mille, résultat considérable, mais qui parut ne devoir point s'accroître, à cause du cercle étroit dans lequel s'exerçait l'influence des premiers propagateurs. Les offrandes réunies furent envoyées comme un pieux souvenir de l'Eglise de Lyon à cette vieille Asie, d'où lui vint la Foi. Il y avait deux mille francs. Nous aimons à compter les premières gouttes de cette rosée qui devait un jour se répandre plus abondante sur un champ sans limites.

Cependant les correspondants de Mgr Dubourg, témoins de ces efforts, ne renonçaient pas à l'espérance de fonder pour le diocèse de la Nouvelle-Orléans quelque chose de

pareil, quand ils furent visités au commencement de 1822 par un vicaire général de cet évêché. Sa présence pressa le zèle déjà fervent des bienfaiteurs de la Louisiane. Mais une objection avait été souvent répétée : c'est qu'une OEuvre pour les Missions ne pourrait solidement s'établir qu'en se faisant catholique, c'est-à-dire en secourant l'apostolat par tout l'univers. Cette idée prévalut enfin. Une assemblée est convoquée : douze invités s'y rendent. Elle commence par l'invocation du Saint-Esprit. Un prêtre le premier prend la parole ; et après un court récit des progrès et des souffrances de la Religion dans l'Amérique du Nord, il propose l'établissement d'une grande association en faveur des Missions catholiques des deux mondes. L'assemblée adopte à l'unanimité cet avis ; et sans désemparer on désigne un président, et une commission de trois membres chargés de préparer un projet d'organisation. Ce fut alors, par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, ce fut ce jour-là que l'OEuvre de la Propagation de la Foi fut fondée.

Or, par un dessein de la Providence, qui semble dès lors prendre le gouvernement de l'OEuvre pour la conduire sans le concours des hommes, il se trouva que cette première réunion s'était tenue, sans qu'on y eût songé, un vendredi 3 mai, fête de l'invention de la sainte Croix. Seulement, un peu après lorsqu'on désigna le jour de la fondation pour l'une des deux solennités annuelles de la société, on reconnut que ce jour de nos anniversaires futurs était consacré au culte de la Croix rédemptrice, dont nos humbles tributs prétendaient étendre les conquêtes. On avait sollicité l'approbation de l'autorité ecclésiastique, sans laquelle aucune nouveauté, même bienfaisante, ne doit s'introduire dans le peuple chrétien. Elle ne se fit pas attendre, et vint consacrer les travaux des fondateurs. La recette du premier

mois avait été de 520 fr. 10 c. pour le diocèse : celle de la première année s'éleva à 15,272 fr. 15 c.

Mais la pensée de l'Association ne pouvait pas se contenir dans les bornes d'une province. Peu de jours après la première assemblée, un des membres du conseil central de Lyon allait provoquer la charité toujours ardente des villes du Midi. Des comités diocésains se formaient à Avignon, Aix, Marseille, Nimes, Montpellier, Grenoble. Les membres les plus éminents du clergé s'y mêlaient avec les plus religieux laïques, et l'activité confiante de tant de gens de bien semblait déjà faire espérer quelque chose de grand. Bientôt après, un des fondateurs se rendait à Paris; par ses soins un autre conseil central y était fondé, et dès lors l'OEuvre comprenait tout le royaume.

L'année suivante, un délégué du conseil de Lyon, prosterné aux pieds du souverain Pontife Pie VII, d'heureuse mémoire, obtenait les indulgences qui enrichissent l'OEuvre à perpétuité. Dès lors de toutes les chaires épiscopales de France, d'encourageantes paroles descendirent. A leur tour les Prélats des contrées voisines s'émurent. Bientôt la Belgique et la Suisse, les divers états d'Allemagne et de l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal vinrent successivement s'engager dans la croisade de l'aumône. Près de trois cents Evêques ont élevé la voix en sa faveur ; enfin Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, glorieusement régnant, par sa lettre Encyclique de 1840, en daignant recommander à toutes les églises l'Association de la Propagation de la Foi, l'a mise au rang des institutions communes de la chrétienté.

Ainsi un petit nombre de séances sans difficultés et pour ainsi dire sans débats suffirent à poser les principes d'une OEuvre dont les résultats devaient embrasser l'univers. Dans la facilité de cette organisation qui n'a jamais manqué de pourvoir à ses développements, se découvre l'action de la Sagesse éternelle, dont les moyens sont toujours simples au

milieu de l'infinie variété de ses ouvrages. La même Sagesse a voulu se montrer d'une manière plus éclatante, en se prononçant par l'organe de l'Eglise. Une force mystérieuse nous a été donnée : les sources de la grâce se sont ouvertes, et le sang du Sauveur est descendu sur nos indigentes offrandes, avec les bénédictions des Pontifes, avec les saints sacrifices offerts partout où s'élève un autel, avec les prières des martyrs qui ne meurent pas sans se souvenir de leurs bienfaiteurs. Voilà le caractère providentiel de l'OEuvre, la part que Dieu a prise : voici celle qu'il nous a laissée. Ce ne furent d'abord que les pieux désirs de deux humbles chrétiennes ; mais ces deux servantes du Seigneur se rendaient les interprètes de deux parties du monde. Quoi de plus efficace que tant de foi et tant d'espérance? et cependant c'eût été trop peu, sans la charité qui rapprocha ces deux désirs et les deux intérêts dont ils étaient l'expression, qui les fit s'abdiquer de part et d'autre pour se confondre dans la sollicitude du bien général. Le contact de ces deux étincelles alluma le foyer. L'OEuvre naquit de la sorte ; elle ne grandit pas autrement : ce fut sa nouveauté et sa puissance, et la condition de ses progrès futurs. Elle ne subsiste que par l'oubli des prédilections personnelles et des susceptibilités nationales, par l'unité et la catholicité dans la distribution des secours et l'origine des ressources.

Il n'aura pas été inutile de recueillir ces traditions, si elles servent à répandre et à perpétuer l'esprit de l'OEuvre. Elles auront un autre genre d'utilité en nous humiliant devant le souvenir de la faveur divine. Les grâces reçues obligent. Ce n'est pas impunément que tant de suffrages augustes ont encouragé depuis vingt et un ans cette charitable entreprise. Ces signes nous avertissent de ne point manquer à la volonté suprême qui nous a pris pour instruments. D'ailleurs après l'attente excitée parmi les chrétientés lointaines par tant de Bulles apostoliques, de man-

dements et de promesses, la lenteur de notre assistance serait une sorte d'infidélité. Les bienfaits accordés engagent aussi, et les faibles secours donnés durant quelques années, s'ils devaient maintenant s'interrompre, ne serviraient qu'à publier notre impuissance, et à désoler nos frères, en leur laissant la honte de suspendre ce qu'ils ont commencé sur la foi de notre appui. Alors en voyant leurs églises inachevées tomber en ruines, et mendier leurs orphelins et leurs veuves, l'infidèle demanderait avec mépris : Où donc est le Dieu des chrétiens? Loin de pouvoir abandonner à leurs propres forces quelques-unes des Missions anciennes, l'OEuvre voit souvent leurs besoins s'accroître. On peut dire que ce sont de jeunes familles dont l'éducation devient plus coûteuse, mais aussi plus consolante, à mesure qu'elles grandissent.

D'un autre côté, les Missions nouvelles se multiplient. En 1842, douze diocèses ou vicariats apostoliques sont venus s'ajouter au nombre des chrétientés qui remplissent les colonnes de nos dépenses. Cette année nos charges s'accroissent avec les espérances de la Religion. Les tribus américaines, refoulées au delà des montagnes Rocheuses, sur les bords de l'Océan Pacifique, réclament les prêtres dont leurs pères avaient gardé le souvenir : les ouvriers manquent pour recueillir la moisson blanchissante. Bientôt on comptera quatre Evêques et plus de soixante Missionnaires dans les îles de l'Océanie, sur des rivages où naguère le navigateur voyait fumer les horribles festins des Cannibales. Un Vicaire apostolique et douze prêtres vont aborder aux côtes de Guinée pour annoncer parmi les noirs de l'Afrique centrale le Dieu dont ils sont aussi les enfants. La Chine ne s'enorgueillit plus de son indépendance jalouse, derrière la grande muraille. Elle livre cinq de ses ports au commerce de l'Europe. L'hérésie accumule à Londres et à Calcutta ses fastueux préparatifs pour aller exercer une

propagande circonspecte à la portée du canon des vaisseaux de guerre ; mais elle ne saurait creuser là les fondations de ses temples sans rencontrer les corps de nos martyrs. L'Eglise a pris possession de ce sol ensanglanté par les six pieds de terre qu'il a bien fallu donner à chacun de ses morts. Ne ferons-nous rien pour garder nos conquêtes? De nombreux Missionnaires sont prêts à partir : il ne leur manque plus que le viatique de l'aumône. Des secours plus considérables permettraient d'étendre une OEuvre depuis longtemps entreprise par les apôtres de ces lointaines contrées. Nous voulons parler de tant de milliers d'enfants exposés aux chiens, jetés dans les fleuves, et qu'on pourrait racheter afin de les baptiser ensuite et de les élever, en même temps qu'un grand nombre iraient recruter les rangs des anges, et peupler le ciel.

Il semble que le *vent impétueux* qui se fit dans le cénacle au jour de la Pentecôte recommence à souffler sur le monde chrétien. Les vocations se manifestent plus nombreuses. Le sacerdoce et les ordres religieux ressentent un entraînement irrésistible vers ces combats héroïques qui étonnent la mollesse et la lâcheté de nos jours. Jusqu'à quand trouvera-t-on plus facilement des hommes disposés à aller chercher des âmes jusqu'aux extrémités du monde, que les deniers nécessaires pour payer leur passage sur le pont d'un navire, ou leur pain sous la tente? Au milieu des mouvements qui agitent les esprits et les empires, qui rapprochent les distances, et rétablissent pour ainsi dire toutes les communications de la famille humaine, on croit voir se dérouler un dessein miséricordieux de la Providence pour la conversion de l'univers. Le salut des infidèles serait-il retardé par l'indifférence des chrétiens? Il faudrait pourtant se souvenir que la cause dont il s'agit est toujours la nôtre, et que la lutte de l'idolâtrie et du christianisme n'est pas achevée. Le paganisme n'a jamais entièrement disparu parmi nous,

ni des opinions, ni des mœurs; et qui sait si les victoires de la Foi en Orient ne lui ramèneraient pas un règne plus glorieux dans cette vieille Europe où elle avait paru s'affaiblir. Songeons-y, et si quelquefois nous étions tentés de nous reposer dans la jouissance égoïste des bienfaits de la civilisation catholique, rappelons-nous ces multitudes innombrables, qui ignorent encore la Rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Etat des sommes recueillies par l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pendant l'année 1842.

France.	Conseil de Lyon 897,123 f. 94 c.		
	Id. de Paris 773,323 69	1,670,447 f.	63 c.
Allemagne		23,432	30
Amérique du Nord		4,377	40
Amérique du Sud		7,690	26
Bavière (1)		202,075	13
Belgique		162,090	58
Britanniques (îles)	Angleterre 37,923 f. 70 c.		
	Ecosse. . 1,245 65		
	Irlande . 184,782 30	240,195	96
	Colonies. 16,244 31		
Espagne (2)		70,350	»»
Etats de l'Eglise		89,315	23
Levant		5,298	03
Lombardie		79,360	21
		2,554,632 f.	73 c.

(1) A cette somme il convient d'ajouter 17,400 fr. 08 c., qui n'ont pu être envoyés avant la clôture des comptes.

(2) Somme recueillie dans les îles Philippines avant la proscription de l'Œuvre.

Report	2,554,632 f.	73 c.
Lucques (duché de)	9,360	35
Malte	12,000	»»
Modène (duché de)	15,802	95
Parme (id.)	28,444	02
Pays-Bas	38,655	68
Portugal	45,237	31
Prusse	119,250	08
Russie	2,986	53
Sardes (Etats.) : Gênes (duché de) 52,142 f. 77 c. ; Piémont. . . . 136,062 03 ; Sardaigne. . . 500 »» ; Savoie. 42,737 70	231,442	50
Siciles (Deux)	78,038	13
Suisse	44,932	06
Toscane	50,347	31
D'une contrée méridionale . . .	2,356	51
Total des recettes (1)	3,233,486 f.	16 c.
Il restait en caisse (2)	559,403	57
Total général	3,792,889 f.	73 c.

(1) Dans le total des recettes se trouvent divers dons particuliers, parmi esquels nous citerons les suivants : — Diocèse de Coutances 5,322 fr.; Nantes 3,000 fr., Lisbonne 1,751 fr., Porto 4,670 fr., Tournay 1,000 fr., Vintimille 3,464 fr., Parme 10,844 fr. 99 c., Annecy 1,000 fr., Gênes 4,000 fr., Vérone 342 fr., Autun 1,000 fr., Alby 2,200 fr., Pistoie 277 fr. 20 c. Dans le nombre des dons, quelques-uns ont des destinations spéciales; elles seront, comme par le passé, scrupuleusement respectées. Nous devons ajouter ici que tous les bienfaiteurs de l'Œuvre, signalés ou non dans cette note, se recommandent d'une manière spéciale aux prières des Missionnaires. — Le produit des Annales et collections vendues se trouve uni au chiffre de chacun des Diocèses dans lesquels la vente a été effectuée. Dans plusieurs diocèses de France et d'autres contrées qui présentent des recettes inférieures à celles de l'exercice précédent, l'Œuvre a néanmoins fait des progrès remarquables; mais les dons qui avaient grossi les recettes en 1841 ne se sont pas renouvelés en 1842.

(2) Voir le n° 82, page 173.

La répartition des aumônes entre les diverses Missions a été arrêtée dans l'ordre suivant :

MISSIONS D'EUROPE.

Pour les Missions d'Europe, une somme de 387,002 fr. 37 c., savoir :		
A Mgr Carruthers, évêque, vicaire apostolique d'Edimbourg (Ecosse)	21,280 f.	»»
A Mgr Scott, évêque, vicaire apostolique du district Occidental, *id.*	42,560	»»
A Mgr Kile, évêque, vicaire apostolique du district du Nord, *id.* .	10,640	»»
A Mgr Brown, évêque, vicaire apostolique du pays de Galles . .	5,320	»»
A la Mission de l'île de Jersey. .	1,330	»»
A Mgr Yenni, évêque de Lausanne et Genève (Suisse) . . .	49,051	42
A Mgr Hughes, évêque, vicaire apostolique de Gibraltar . . .	15,960	»»
A diverses Missions du Nord de l'Europe	84,738	12
A Mgr Arduini, évêque, vicaire apostolique de la Moldavie, Mission des RR. PP. Mineurs conventuels .	7,980	»»
A Mgr Mulajoni, évêque, vicaire apostolique de la Valachie et Bulgarie, Mission des RR. PP. Passionistes	7,980	»»
Pour les divers diocèses de Ser-		
	246,839 f.	54 c.

Report	246,839 f.	54 c.
vie, d'Albanie, de Macédoine, et pour les Missions des RR. PP. Franciscains	5,320	»»
Missions de la Compagnie de Jésus dans l'Albanie	6,000	»»
Pour la Mission de Philippopolis, Romélie (Missions des RR. PP. Capucins	6,590	»»
A Mgr Hillereau, archevêque, vicaire apostolique de Constantinople	31,920	»»
A Mgr Marusci, archevêque Arménien catholique de Constantinople.	10,640	»»
Missions des RR. PP. Capucins à Constantinople	3,525	»»
Missions des RR. PP. Dominicains à Constantinople	5,320	»»
Missions des Lazaristes à Constantinople, collége, établissement des sœurs de la Charité.	22,000	»»
Missions des Lazaristes à Salonique.	1,000	»»
A Mgr Blancis, évêque de Syra, et délégat apostolique de la Grèce continentale	21,262	83
Au même, comme administrateur de l'Archevêché de Naxie . . .	1,330	»»
Missions des RR. PP. Capucins à Athènes.	1,525	»»
Mission des RR. PP. Capucins à Naxie	2,025	»»
	365,297 f.	37 c.

Report	365,297 f.	37 c.
Pour les Missions des Lazaristes, à Naxie et à Santorin, établissement des Sœurs de la charité	14,000	»»
A Mgr Gabinelli, évêque de Tine.	2,660	
Missions de la Compagnie de Jésus à Tine et à Syra	2,000	»»
Missions des RR. PP. Capucins dans l'île de Candie	3,045	»»

MISSIONS D'ASIE.

Pour les Missions d'Asie, une somme de 975,589 f. 71 c., savoir:		
A Mgr Mussabini, archevêque de Smyrne, et vicaire apostolique de l'Asie mineure	23,940	»»
Mission des Lazaristes à Smyrne, collége, établissement des sœurs de la charité	20,000	»»
Mission des RR. PP. Capucins à Smyrne	3,045	»»
A Mgr Justiniani, évêque de Scio.	2,660	»»
Pour les Missions de l'île de Chypre	2,660	»»
Pour les Missions des RR. PP. Capucins dans la Géorgie	8,615	»»
Au Révérendissime Custode de Jérusalem, pour les Missions de Terre-Sainte	36,967	03
A Mgr Villardel, délégat apostoli-		
	484,889 f.	40 c.

Report	484,889	40
que du Liban, et pour les divers diocèses des Rits-Unis	61,180	»»
Missions des RR. PP. Capucins en Syrie, et collége d'Alep	6,095	»»
Mission des RR. PP. Carmes, en Syrie	880	»»
Mission des Lazaristes à Alep, et achat d'une maison pour les Sœurs de la charité	20,000	»»
Mission des Lazaristes en Syrie, et collége d'Antoura	15,000	»»
Missions de la Compagnie de Jésus en Syrie, et collége de Beyrouth .	16,000	»»
Délégation apostolique de Babylone, y compris les secours aux divers Rits-Unis	44,580	»»
Missions Arméniennes en Perse .	5,320	»»
Mission des Lazaristes en Perse .	20,000	»»
Mission des RR. PP. Dominicains dans la Mésopotamie.	3,330	»»
Mission des RR. PP. Carmes dans la Mésopotamie	1,780	»»
Mission des RR. PP. Capucins dans la Mésopotamie	8,045	»»
Mission des RR. PP. Servites en Arabie	5,320	»»
A Mgr Borghi, évêque, vicaire apostolique d'Agra (Mission des RR. PP. Capucins)	31,920	»»
A Mgr Carew, évêque, vicaire apostolique de Calcutta	29,260	»»
	753,599 f.	40c.

Report	753,599 f. 40 c.
Mission de la Compagnie de Jésus à Calcutta, et collége	12,000 » »
A Mgr Fortini, évêque, vicaire apostolique de Bombay (mission des RR. PP. Carmes	15,960 » »
A Mgr François-Xavier, archevêque, vicaire apostolique de Vérapoli, Malabar (mission des RR. PP. Carmes)	26,600 » »
A Mgr Bonnand, évêque, vicaire apostolique de Pondichéry, Coromandel (Congrégation des Missions étrangères)	39,880 » »
Mission de la Compagnie de Jésus au Maduré	22,000 » »
A Mgr Fennelly, évêque, vicaire apostolique de Madras	26,600 » »
A Mgr Ceretti, évêque, vicaire apostolique d'Ava et Pégu (Mission des Oblats de la sainte Vierge . .	49,900 » »
A Mgr Salvetti, évêque, vicaire apostolique du Chan-Si et Chensi (Mission des RR. PP. mineurs Observantins)	53,200 » »
A Mgr Rizzolati, évêque, vicaire apostolique du Hou-Quang (Mission des RR. PP. Mineurs Réformés) .	
A Mgr de Bési, évêque, vicaire apostolique du Quang-Tong . .	
Pour la procure des Missions Italiennes, à Hong-Kong	
	999,739 f. 40 c.

Report	999,739	f. 40 c.
A Mgr Pérocheau, évêque, vicaire apostolique du Sut-Chuen (congrégation des Missions étrangères) .	26,631	»»
Pour le vicariat apostolique de Yûn-Nâm en Chine (*id.*) . . .	5,500	»»
Dépenses extraordinaires de la procure des Missions étrangères, à Macao.	30,591	08
A Mgr Carpena, vicaire apostolique du Fo-Kien, Mission des RR. PP. Dominicains . . . . Pour la procure des Missions espagnoles, à Macao (*id.*) . . .	23,940	»»
A Mgr Rameau, évêque, vicaire apostolique du Tché-Kiang et du Kiang-Si (Mission des Lazaristes) .	15,000	»»
Séminaire et procure des Lazaristes à Macao	21,053	40
Mission de la Compagnie de Jésus en Chine	11,000	»»
Pour le vicariat apostolique de Nankin	5,320	»»
Mission des Lazaristes dans la Tartarie-Mongole	12,000	»»
Séminaire de la congrégation de Saint-Lazare à Sivan, Tartarie . .	10,000	»»
A Mgr Verolle, évêque, vicaire apostolique de Léao-Tong (congrégation des Missions étrangères . .	13,755	»»
A Mgr Imbert, évêque, vicaire		
	1,174,529	f. 88 c.

Report	1,174,529 f.	88 c.
apostolique de Corée (congrégation des Missions étrangères) . . .	16,120	» »
Au vicariat apostolique du Tong-King oriental (Mission des RR. PP. Dominicains) et procure à Macao .	37,240	» »
A Mgr Retord, évêque, vicaire apostolique du Tong-King occidental (congrégation des Missions étrangères)	42,146	25
A Mgr Cuénot, évêque, vicaire apostolique de Cochinchine (*id.*) .	40,640	95
A Mgr Courvezy, vicaire apostolique de la presqu'île Malaise (*id.*)	20,113	» »
A Mgr Pallegoix, évêque, vicaire apostolique de Siam (*id.*) . . .	21,802	» »
Pour le Collége général de Pulo-Pinang (*id.*)	10,000	» »

MISSIONS D'AFRIQUE.

Pour les Missions d'Afrique, une somme de 200,430 fr., savoir :		
A Mgr Griffitz, évêque, vicaire apostolique du cap de Bonne-Espérance (Mission des RR. PP. Dominicains)	26,600	» »
A Mgr. Barron, évêque, vicaire apostolique des deux Guinées . .	69,960	» »
A Mgr Dupuch, évêque d'Alger	45,550	» »
Pour les Missions des RR. PP. Capucins, à Tunis	3,050	» »
	1,507,752 f.	08 c.

Report	1,507,752 f.	08 c.
Pour la Mission des RR. PP. Mineurs réformés, à Tripoli de Barbarie	2,660	» »
A Mgr Solero, évêque, vicaire apostolique de l'Egypte, pour les Missions des RR. PP. Mineurs, Basse-Egypte.	11,970	» »
Pour les Missions des RR. PP. Mineurs réformés de la Haute-Egypte.	5,320	» »
A Mgr Abbukarim, vicaire apostolique des Cophtes catholiques, Haute-Egypte	5,320	» »
Pour les Missions de la congrégation de Saint-Lazare dans l'Abyssinie	30,000	» »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

Pour les Missions d'Amérique, une somme de 863,861 f. 37 c., savoir :		
A Mgr Fleming, évêque, vicaire apostolique de Terre-Neuve. . .	23,940	» »
A Mgr Provencher, évêque, pour les Missions de la Baie d'Hudson .	15,960	» »
A Mgr Fraser, évêque, vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse .	26,600	» »
A Mgr Donnald Mac-Donnald, évêque de Charlotte-Town . . .	13,300	» »
A Mgr Gaulein, évêque de Kings-Ton, Haut-Canada.	10,640	» »
	1,653,462 f.	08 c.

Report	1,653,462 f.	08 c.
A Mgr Powels, évêque de Toronto (Haut-Canada)	12,000	» »
Pour les Missions du diocèse de Montréal (Bas-Canada). . . .	2,400	» »
Pour l'établissement des RR. PP. Rédemptoristes, à Baltimore . .	48,865	71
A Mgr Loras, évêque de Dubucque	26,600	» »
A Mgr Lefevère, évêque, coadjuteur et administrateur du Détroit .	54,406	35
A Mgr Purcell, évêque de Cincinnati	28,571	42
A Mgr Fenwick, évêque de Boston.	18,620	» »
A Mgr Kenrick, évêque, coadjuteur et administrateur de Philadelphie	15,960	» »
A Mgr Wheland, évêque de Richmond.	26,600	» »
A Mgr Hughes, évêque de New-Yorck.	58,520	» »
A Mgr Miles, évêque de Nashville.	23,940	» »
A Mgr Flaget, évêque de Louisville	41,993	71
A Mgr de la Hailandière, évêque de Vincennes.	68,096	97
Pour la Congrégation des RR. PP. Eudistes dans le diocèse de Vincennes.	18,620	» »
A Mgr Rosati, évêque de St-Louis.	54,900	» »
A Mgr Chanches, évêque de Natchez.	21,280	» »
	2,174,836 f.	24 c.

Report	2,174,836 f.	24 c.
A Mgr Blanc, évêque de la Nouvelle-Orléans.	10,640	»»
A Mgr Portier, évêque de Mobile	21,280	»»
Pour le diocèse de Charleston. .	23,940	»»
Pour les Missions des Lazaristes aux Etats-Unis	20,000	»»
Pour les Missions de la Compagnie de Jésus, au Missouri, Etats-Unis .	30,000	»»
Pour les Missions de la même Compagnie, au Kentucki, Etats-Unis et au Canada.	18,000	»»
Pour les Missions des Lazaristes au Texas	26,067	21
A Mgr Mac-Donnel, évêque, vicaire apostolique des Antilles anglaises.	26,600	»»
Pour les Missions de la Compagnie de Jésus, à la Jamaïque. . . .	2,000	»»
A Mgr Fernandez, évêque, vicaire apostolique de la Jamaïque. . .	10,640	»»
A Mgr Clancy, évêque, vicaire apostolique de la Guyanne Britannique	26,600	»»
Pour les Missions Hollandaises. .	21,280	»»
Pour les Missions de la Compagnie de Jésus, à Buénos-Ayres, (Amérique du Sud).	15,000	»»
	2,426,883 f.	45 c.

Report	2,426,883 f. 45 c.

MISSIONS DE L'OCÉANIE.

Pour les Missions de l'Océanie, une somme de 506,175 f. 80 c., savoir :		
A Mgr Rouchouse, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie orientale (Missions de la congrégation de Picpus)	151,832	83
A Mgr Pompallier, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale (Missions des RR. PP. Maristes)	190,542	97
A Mgr Bataillon, évêque, vicaire apostolique de l'Océanie centrale. .	80,000	» »
A Mgr Polding, archevêque de Sidney, pour les divers diocèses de l'Australie.	83,890	» »
Frais.		
Publication des Annales, Prospectus, etc. (1). 224,994 f. 82 c. Dépenses d'administration . . . 33,858 44	258,853	26
Total	3,191,912 f.	51 c.
Il reste en caisse	600,977	22
Total général	3,792,889 f.	73 c.

(1) Les Annales sont tirées actuellement à 150,000 exemplaires, savoir : français, 77,000 ; — allemands, 21,000 ; — anglais, 15,000 ;

Détail des sommes versées par les divers Diocèses qui ont contribué à l'Œuvre.

FRANCE.

Diocèse d'AIX.	9,306 f.	20 c.
— d'Ajaccio.	1,369	50
— de Digne	5,761	05
— de Fréjus	22,839	49
	39,276 f.	24 c.

— espagnols pour l'Amérique du Sud, 2,000 ; — flamands, 3,500 ; — italiens, 28,000 ; — portugais, 2,000 ; — hollandais, 1,500. — Ce nombre d'exemplaires a été un peu moindre en moyenne pendant l'année écoulée ; mais il convient d'y ajouter les impressions accessoires, telles que celles des Coups-d'œil, Prospectus, Tableaux, Billets d'indulgences, en toutes les langues. Dans les frais de publication sont compris l'achat du papier, composition, tirage, brochure des cahiers, traduction dans les diverses langues, etc. Il faut remarquer en outre que l'extension de l'Œuvre nécessite quelquefois plusieurs éditions dans la même langue, soit à cause de la distance des lieux, soit par suite de l'élévation des droits de douanes, ou autres motifs graves. C'est ainsi que parmi les éditions ci-dessus énumérées, il s'en trouve deux en allemand, deux en anglais, deux en italien. Les dépenses d'administration se composent des appointements d'employés, ports de lettres pour la correspondance, tant avec les divers diocèses d'Europe, qu'avec les Missions de tout le globe ; loyers, frais de bureaux, etc. Dans ce chapitre sont comprises les dépenses d'administration faites non-seulement en France, mais aussi en d'autres contrées éloignées de la France. Il est inutile d'ajouter que les fonctions des administrateurs de l'Œuvre sont gratuites. Quant à ce qui concerne le solde en caisse, les Associés se souviennent qu'au moment où est publié le présent cahier, une nouvelle répartition est votée par avance pour 1843. La somme stipulée ci-dessus, lui servant de premier à-compte, séjourne donc en réalité le moins possible dans les mains des trésoriers de l'Œuvre.

	Report	39,276 f. 24 c.
— de Gap.		6,939 45
— de Marseille.		34,371 80
— d'ALBY.	Alby 10,504 f. »» c. Castres 11 788 10	22,292 10
— de Cahors		19,595 70
— de Mende		19,622 55
— de Perpignan		7,000 »»
— de Rodez		32,200 »»
— d'AUCH.		18,700 »»
— d'Aire		19,800 »»
— de Bayonne.		22,500 »»
— de Tarbes.		10,600 »»
— d'AVIGNON.		29,406 »»
— de Montpellier.		32,210 »»
— de Nîmes		15,900 »»
— de Valence.		15,586 75
— de Viviers (1).		23,726 05
— de BESANÇON		31,043 »»
— de Belley		21,307 45
— de Metz.		12,245 70
— de Nancy		12,927 »»
— de St-Dié		14,834 20
— de Strasbourg (2). . . .		31,380 58
— de Verdun.		11,540 »»
— de BORDEAUX		38,919 69
— d'Agen.		8,417 75
— d'Angoulême		2,600 »»
— de la Rochelle.		11,319 »»
		566,261 f. 01 c.

(1) 365 fr., arrivés trop tard, seront portés à 1843.

(2) 850 fr., arrivés trop tard, seront portés à 1843.

	Report	566,261 f. 01 c.
— de Luçon	20,557	87
— de Périgueux.	4,810	» »
— de Poitiers.	20,000	» »
— de BOURGES.	7,778	95
— de Clermont-Ferrand. . .	24,965	10
— de Limoges	10,100	» »
— du Puy.	17,030	50
— de Saint-Flour.	18,000	» »
— de Tulle.	5,005	» »
— de CAMBRAY.	81,154	71
— d'Arras.	22,478	35
— de LYON	144,614	07
— d'Autun.	16,649	35
— de Dijon.	6,000	» »
— de Grenoble (1).	37,934	35
— de Langres.	16,800	» »
— de Saint-Claude.	18,067	85
— de PARIS	86,919	» »
— de Blois	4,400	» »
— de Chartres	4,210	» »
— de Meaux	3,954	55
— d'Orléans	10,680	» »
— de Versailles	10,123	55
— de REIMS.	11,721	50
— d'Amiens	14,962	» »
	1,185,177 f.	71 c.

(1) Le chiffre de la recette de ce diocèse porté sur le compte-rendu de 1841, par suite d'un mal entendu, pour 37,830 fr. 95 c., n'aurait dû l'être que pour 32,924 fr. et ainsi la recette de cette année se trouverait augmentée de 4,906 fr. 95 c. qui lui appartiennent réellement.

	Report	1,185,177 f. 71 c.
— de Beauvais	7,593	40
— de Châlons-sur-Marne. . .	7,600	»»
— de Soissons	10,640	60
— de ROUEN.	24,619	20
— de Bayeux.	28,043	50
— de Coutances	20,421	15
— d'Evreux	7,100	»»
— de Séez	12,650	50
— de SENS	6,800	»»
— de Moulins	8,122	65
— de Nevers.	4,730	»»
— de Troyes	5,700	»»
— de TOULOUSE	30,326	»»
— de Carcassonne	16,940	50
— de Montauban.	13,052	20
— de Pamiers	6,043	»»
— de TOURS	11,161	»»
— d'Angers	38,076	50
— du Mans	32,922	65
— de Nantes	58,185	»»
— de Quimper	18,530	»»
— de Rennes.	55,628	07
— de Saint-Brieux	30,000	»»
— de Vannes.	22,485	50

COLONIES FRANÇAISES.

Diocèse d'Alger	1,500	»»
Ile Bourbon (1).	»»	»»
	1,664,049 f.	13 c.

(1) Fonds non parvenus.

		Report	1,664,049 f.	13 c.
Cayenne			980	» »
Guadeloupe.			6	» »
Martinique			4,100	» »
Pondichéry	Pondichéry.	1,232 f. 50 c.	1,312	50
	Karikal. .	22 50		
	Mahé. . .	57 50		

ALLEMAGNE.

	florins.	kr.		
De l'AUTRICHE. . .	118	7	253	10
Du duché de BADE . .	2,555	20	5,475	66
De la HESSE . . .	501	34	1,073	42
Du WURTEMBERG .	5,183	47	11,093	69
De divers diocèses . .	2,587	6	5,536	43

(ÉTATS-UNIS) AMÉRIQUE DU NORD.

	dollars.			
Diocèse de St-Louis . .	75	48	377	40
— de la Nouvelle-Orléans.	800	» »	4,000	» »

AMÉRIQUE DU SUD.

	piastres.			
Diocèse de Fernambouc (Brésil)	500	» »	2,500	» »
— de St-Jago (Chili)	1,038	» »	5,190	26

BAVIÈRE.

	florins	kr.	pf.		
Diocèse de BAMBERG	4,847	50	1	10,388	22
— d'Eischtaëd. .	352	3	»	754	39
				1,717,090 f.	20 c.

	florins	kr.	pf.		
				Report	1,717,090 f. 20 c.
— de Spire. . .	1,960	»»	»	4,200	»»
— deWurtsbourg	10,936	7	»	23,434	53
— deMUNICH(1)	28,617	14	»	61,322	12
— d'Augsbourg .	19,873	2	»	42,585	07
— de Passau . .	12,750	»»	»	27,321	41
— de Ratisbonne.	14,965	43	1	32,069	39
BELGIQUE.					
Diocèse de MALINES (2)				32,011	47
— de Bruges.				22,964	»»
— de Gand				40,034	10
— de Liége (3)				33,604	21
— de Namur.				7,275	10
— de Tournay				26,201	70
ILES BRITANNIQUES.					
ANGLETERRE.					
	livr. ster.	sh	d.		
District de Lancastre	442	16	7	11,239	60
— de Londres .	372	3	9	9,439	65
— d'Yorck . .	143	9	»	3,657	97
— du Nord . .	55	9	5	1,414	50
				2,095,865 f. 02 c.	

(1) A cette somme il convient d'ajouter 17,400 fr. 08 c., qui n'ont pu être envoyés avant la clôture des comptes.

(2) Plusieurs sommes assez notables reçues, mais non parvenues avant la clôture de l'exercice, n'ont pu être comprises dans le contingent de ce diocèse.

(3) L'échange d'un nombre assez considérable de paroisses entre ce diocèse et celui de Namur, a donné lieu à une diminution de recettes dans le premier où l'Œuvre continue toutefois de prospérer.

Report 2,095,865 f. 02 c.

	livr. sterl.	sh.	d.		
— du Centre. .	258	15	4	6,598	55
— de l'Ouest. .	137	8	1	3,503	80
— de l'Est . .	61	17	9	1,578	13
Pays de Galles . .	19	5	8	491	50
ÉCOSSE.					
Vicariat apostolique d'Aberdeen. . .	40	19	6	1,045	65
. . . . .	8	»	»	200	»»
IRLANDE.					
Diocèse d'ARMAGH.	87	7	7 1/2	2,214	95
— d'Ardagh . .	15	7	8	389	80
— de Clogher .	30	1	»	761	75
— de Derry . .	1	1	8	27	40
— de Dower et Connor	15	5	10	387	50
— de Dromore .	7	10	10	190	95
— de Kilmore .	59	17	10 1/2	1,517	95
— de Meath . .	383	6	10	9,717	55
— de Raphoë. .	14	15	3	373	95
— de CASHEL .	509	5	5 1/2	12,909	95
— de Cloyne et Ross.	506	16	8	12,847	90
— de Corck. .	835	3	4 1/2	21,170	45
— de Kerry . .	22	13	6	574	55
— de Killaloë .	131	3	7 1/2	3,325	35
— de Limerick .	203	»	1 1/2	5,146	20
— de Waterford.	637	12	10	16,163	95
— de DUBLIN .	2,296	12	11 1/2	58,206	90
— de Ferns . .	342	11	11	8,684	55
— de Kildare et Leighlin . . .	431	11	2	10,939	80

2,274,834 f. 05 c.

				Report 2,274,834 f. 05 c.
	livr. sterl.	sh.	d.	
— d'Ossory . .	440	11	10	11,168 75
— de TUAM. .	70	5	»	1,780 75
— d'Achonry. .	52	15	9	1,337 80
— de Clonfert. .	43	3	6	1,094 40
— d'Elphin . .	63	6	1	1,604 65
— de Galway .	71	16	10	1,820 85
— de Kilmacduagh	16	14	6	423 70
COLONIES BRITANNIQUES.				
Agra				1,613 »»
Bombay.				127 75
Calcutta.				1,252 40
Cap de Bonne-Espérance.				1,525 55
Gibraltar				1,589 49
Ile Maurice				3,949 40
Madras				4,308 80
Sydney (Australie)				1,839 60
Zante (Iles Ioniennes).				38 32
ESPAGNE.				
	piastres.			
Iles Philippines.	13,400			70,350 »»
ÉTATS DE L'ÉGLISE.				
	écus romains.			
ROME	6,498	34	5	35,317 09
Diocèse d'Acqua-Pendente	46	80	»	254 25
— d'Alatri . . .	124	»»	»	673 91
— d'Albano . . .	22	35	»	121 47
— d'Amelia . . .	10	40	»	56 52
				2,417,082 f. 50 c.

					Report	2,417,082 f.	50 c.
		écus romains.					
— d'Anagni . . .	51	»	»		277	17	
— d'Ancône . . .	131	36	»		713	91	
— d'Ascoli . . .	189	22	»		1,028	37	
— d'Assise . . .	57	29	»		311	36	
— de Bagnorea . .	103	63	»		563	21	
— de BÉNÉVENT .	240	»	»		1,304	35	
— de Bertinoro . .	75	29	»		409	19	
— de Sarsina. . .	48	10	»		261	41	
— de BOLOGNE .	1,660	»	»		9,021	74	
— de Cagli . . .	70	23	»		381	69	
— de Pergola. . .	17	68	»		96	09	
— de CAMERINO .	179	30	»		974	46	
— de Treja. . . .	40	01	»		217	45	
— de Cesène . . .	158	77	5		862	91	
— de Citta della Pieve	40	»	»		217	39	
— de Citta di Castello	182	»	»		989	13	
— de Civita-Vecchia.	52	20	»		283	70	
— de Cornetto . .	8	24	»		44	78	
— de Fabriano . .	67	»	»		364	13	
— de Matelica . .	46	78	5		254	27	
— de Faenza. . .	358	40	»		1,947	83	
— de Fano . . .	303	75	»		1,650	82	
— de Ferentino . .	62	56	»		340	»	
— de FERMO . .	119	46	»		649	24	
— de FERRARE. .	733	93	5		3,988	78	
— de Foligno . .	86	»	»		467	39	
— de Forli et Forlimpopoli. . . .	325	45	»		1,768	75	
— de Fossombrone .	72	»	»		391	31	
— de Frascati . .	44	91	»		244	08	
— de Gubbio. . .	35	»	»		190	22	
					2,447,297 f.	63 c.	

			Report	2,447,297 f.	63 c.
	écus romains.				
— d'Iesi	87	04 »		473	04
— d'Imola . . .	420	»» »		2,282	61
— de Lorette. . .	62	05 »		337	23
— de Recanati . .	5	20 »		28	26
— de Macerata et Tolentino . . .	102	87 »		559	08
— de Montalto . .	38	31 »		208	21
— de Montefeltre. .	110	90 »		602	72
— de Montefiascone.	75	60 »		410	87
— de Narni . . .	21	95 »		119	29
— de Nepi et Sutri.	1	»» »		5	43
— de Tolfa . . .	45	20 »		245	65
— de Norcia . . .	52	»» »		282	64
— d'Orvieto . . .	186	50 »		1,013	59
— d'Osimo . . .	105	28 »		572	18
— de Palestrina . .	87	85 »		477	45
— de Pérouse . .	163	77 »		890	06
— de Pesaro . . .	408	»» »		2,217	39
— de Poggio-Mistele	10	40 »		56	52
— de RAVENNE .	536	37 »		2,915	06
— de Rieti . . .	96	»» »		521	74
— de Rimini. . .	120	»» »		652	18
— de Ripatransone .	65	04 »		353	48
— de S. Severino .	139	»» »		755	43
— de Sinigaglia. .	274	27 »		1,490	60
— de SPOLETTE .	164	80 »		895	65
— de Terni . . .	65	»» »		353	26
— de Terracine, Piperno et Sezze . .	52	»» »		282	61
— de Tivoli . . .	271	»» »		1,472	83
				2,467,772 f.	69 c.

		Report	2,467,772 f. 69 c.
	écus romains.		
— d'Urbania et S. Angelo in Vado . .	60 »» »	326	09
— d'URBINO . .	64 60 »	351	09
— de Velletri . .	17 80 »	96	74
— de Veroli . . .	122 »» »	663	04
— de Viterbe. . .	116 36 »	632	39
— de Toscanella. .	24 37 »	132	45
LEVANT.			
	piastres turques.		
Vicariat apostolique de CONSTANTINOPLE.	2,800 »»	840	»»
Diocèse de SMYRNE. .	3,385 »»	1,015	50
— de Santorin . .	1,426 26	428	»»
— de Scio . . .	515 »»	154	50
— de Syra . . .	2,011 34	603	55
— de Tine . . .	3,510 »»	1,053	»»
EGYPTE.	3,077 20	923	25
Ile de Chypre . . .	934 »»	280	23
LOMBARD-VÉNITIEN. (ROYAUME.)			
	livr. autrich.		
Diocèse de MILAN . .	55,388 73	47,634	31
— de Bergame . .	9,139 53	7,860	»»
— de Brescia. . .	3,556 81	3,058	86
— de Côme . . .	930 23	800	»»
— de Crême . . .	3,039 35	2,613	84
— de Crémone . .	3,862 79	3,322	»»
— de Lodi . . .	3,479 65	2,992	50
		2,543,554 f.	03 c.

Report 2,543,554 f. 03 c.

	livres autrich.		
— de Mantoue . .	3,139	53	2,700 »»
— de Pavie . . .	494	77	425 40
— DE VENISE . .	103	64	89 13
— d'Udine . . .	1,486	04	1,278 »»
— de Vérone. . .	6,228	10	5,356 17
— de Trente . . .	1,430	23	1,230 »»
LUCQUES.			
	liv. lucquoises.		
Diocèse de LUCQUES .	12,480	10	9,360 35
MALTE.			
	écus maltais.		
Diocèse de Malte. . .	5,454	7	12,000 »»
MODÈNE.			
	livres neuves.		
Diocèse de Carpi . .	1,193	10	1,193 10
— de Massa . . .	2,167	05	2,167 05
— de Modène et de Nonantola	5,432	10	5,432 10
— de Reggio. . .	7,010	70	7,010 70
PARME.			
	livres neuves.		
Diocèse de Borgo-San-Donino.	644	29	644 29
— de Guastalla . .	724	01	724 01
— de Parme . . .	18,338	32	18,338 32
— de Plaisance . .	8,737	40	8,737 40

2,620,240 f. 05 c.

		Report	2,620,240 f. 05 c.
PAYS-BAS.			
Vicariat apostolique de Bréda . . .		4,444	44
— de Bois-le-Duc.		18,125	38
— du Limbourg.		15,027	66
Archidiaconat de Hollande et Zélande.		1,058	20
PORTUGAL.			
	reis.		
Diocèse de BRAGA . .	1,327,025	8,293	90
— d'Aveiro . . .	157,440	984	»»
— de Bragance . .	57,600	360	»»
— de Coimbre . .	374,840	2,342	75
— de Porto . . .	1,808,030	11,300	19
— de Viseu . . .	262,295	1,639	34
— d'EVORA. . .	270,870	1,692	94
— de Crato . . .	9,600	60	»»
— de LISBONNE .	2,127,920	13,299	94
— de Castello-Branco	24,960	156	»»
— de Beja . . .	24,000	150	»»
— d'Elvas . . .	11,280	70	»»
— de Guarda . .	56,280	351	75
— de Lamego . .	27,160	169	75
— de Leïria . . .	316,800	1,980	»»
— de Thomar . .	43,200	270	»»
— de Villa-Viçosa.	4,800	30	»»
ILES AÇORES.			
Diocèse d'Angra . . .	333,880	2,086	75
PRUSSE.			
DUCHÉ DU BAS-RHIN.			
	thalers sil. pf.		
Diocèse de COLOGNE.	15,272 18 »»	57,172	28
		2,761,305 f.	32 c.

				Report 2,761,305 f.	32 c.
	thalers	sil.	pf.		
— de Munster . .	6,460	26	»»	24,228	21
— de Paderborn .	1,383	24	11	5,189	36
— de Trèves . .	2,820	»»	8	10,575	08
SILÉSIE.					
De divers diocèses .	560	8	»»	2,101	»»
Diocèse de Breslaw. .	4,952	9	»»	18,571	15
DUCHÉ DE POSEN.					
— de Posen . .	357	18	»»	1,341	»»
PRUSSE DUCALE.					
— de Culm. . .	8	16	»»	32	»»
— de Warmie . .	10	20	»»	40	»»
RUSSIE.					
	roubles	cop.			
Moscow.	933	21	»»	1,054	53
Saint-Pétersbourg. .	1,709	73	»»	1,932	»»
ÉTATS SARDES.					
DUCHÉ DE GÊNES.					
Diocèse de GÊNES				30,000	»»
— d'Albenga				3,612	68
— de Bobbio				1,456	30
— de Nice				4,981	67
— de Sarzane				2,152	80
— de Savone				3,589	15
— de Vintimille				6,350	17

Report	2,878,512 f. 42 c.
PIÉMONT.	
Diocèse de TURIN	56,683 48
— d'Acqui	3,541 35
— d'Albe	4,855 38
— d'Asti	1,580 »»
— de Bielle	5,306 »»
— de Coni	2,515 45
— de Fossano	2,082 70
— d'Ivrée	7,300 »»
— de Mondovi	8,506 25
— de Pignerol	5,122 11
— de Saluces	5,151 68
— de Suze	1,924 45
— de VERCEIL	7,411 25
— d'Alexandrie	2,775 »»
— de Casal	4,313 60
— de Novare	7,961 75
— de Tortone	6,431 90
— de Vigevano	2,599 68
SARDAIGNE.	
Diocèse d'ORISTANO (1)	» »»
— de SASSARI (2)	500 »»
— d'Alghero (3)	» »»
SAVOIE.	
Diocèse de CHAMBERY	8,319 50
	3,023,393 f. 95 c.

(1) 530 fr. 22 c., arrivés trop tard, seront portés à 1843.
(2) 774 fr. 20 c., arrivés trop tard, seront portés à 1843.
(3) 151 fr. 68 c., arrivés trop tard, seront portés à 1843.

		Report	3,023,393 f. 95 c.
— d'Annecy		21,534	20
— d'Aoste (Piémont)		6,024	»»
— de Moutiers		4,310	»»
— de S.-Jean-de-Mᵉ		2,550	»»
DEUX SICILES.			
ROYAUME DE NAPLES.			
	ducats gr.		
Diocèse d'ACERENZA et MATERA . . .	180 »»	785	87
— d'Avellino . . .	100 »»	436	59
— de CONZA et CAMPAGNA	50 »»	218	30
— de Melfi et Rappolla	200 »»	873	18
— de Muro . . .	30 »»	130	98
— de Nocera, de Pagani	300 »»	1,309	78
— de Nusco . . .	70 »»	305	61
— de Venosa .	50 »»	218	30
— de CHIETI . .	139 20	607	74
— de COSENZA .	136 »»	593	76
— d'Alife et Telese .	36 »»	157	17
— du Mont-Cassin .	68 »»	296	88
— de Sessa . . .	24 49	106	92
— de LANCIANO et Ortona . . .	105 »»	458	42
— d'Aquila . . .	170 59	744	78
— de Larino . . .	25 06	109	41
— de Marsi . . .	50 »»	218	30
— de Penne et Atri .	120 »»	523	91
		3,065,908 f.	05 c.

			Report 3,065,908 f. 05 c.
	ducats	gr.	
— de Gravina, Montepeloso et Altamura.	170	»»	742 21
— de Sulmona et Valva	117	»»	510 81
— de Teramo. . .	98	42	429 69
— de MANFREDONIA.	70	»»	305 61
— de Bovino . . .	24	»»	104 78
— de Lucera . . .	164	85	719 72
— de NAPLES . .	10,307	39	45,001 23
— d'Aversa . . .	30	15	131 63
— de Capoue. . .	199	21	869 56
— d'Isernia . . .	33	82	147 66
— de Nole . . .	10	»»	43 66
— de Pouzzoles . .	60	»»	261 95
— de Bojano. . .	46	20	201 71
— de Gerace. . .	260	»»	1,135 14
— de Milet . . .	70	»»	305 61
— d'Oppido . . .	300	»»	1,309 78
— de Trivento . .	60	»»	261 95
— de Cava . . .	80	»»	349 27
— de SORRENTE .	928	»»	4,051 57
— de Castellamare .	80	06	349 54
— de Sora . . .	180	»»	785 87
— de S. SEVERINA	100	»»	436 59
— de Catanzaro . .	25	»»	109 15
— de TARENTE. .	49	56	216 38
— de Castella Neta .	80	»»	349 27
— de Gallipoli . .	27	81	121 42
— de Lecce . . .	200	»»	873 18
— de Nardo . . .	39	26	171 41
			3,126,204 f. 40 c.

			Report 3,126,204 f. 40 c.	
	ducats	gr.		
— d'OTRANTE . .	44	17	192	84
— d'Ugento . . .	52	»»	227	03
— de TRANI et NAZARETH . . .	150	»»	654	89
— de Conversano .	234	»»	1,021	62
— de Giovinazzo . .	88	56	386	65
— de Molfetta . .	160	»»	698	55
— de Monopoli . .	90	30	394	24
— de Terlizzi . . .	145	51	635	28
ILE DE SICILE.				
Diocèse de PALERME. .	1,245	08	5,434	78
SUISSE.				
	fr. suiss.	rap		
Diocèse de Bâle . . .	11,677	83	17,554	12
— de Coire . . .	3,685	01	5,539	32
— de Côme (Tessin)	2,297	76	3,454	»»
— de Lausanne . .	5,564	39	8,365	40
— de Saint-Gall . .	3,472	07	5,219	22
— de Sion . . .	3,193	18	4,800	»»
TOSCANE.				
	liv. tosc.	s. d.		
Diocèse de FLORENCE.	19,142	18 »	16,080	02
— de Colle . . .	732	6 8	615	16
— de Fiesole . . .	3,406	15 4	2,861	68
— de Pistoie . . .	3,207	17 »	2,694	60
— de Prato . . .	1,896	10 »	1,593	05

				Report	3,204,626 f. 85 c.
	livr. tosc.	s.	d.		
— de San-Miniato .	3,324	»»	»	2,792	16
— de San-Sepolcro .	2,010	6	8	1,688	68
— de PISE . . .	7,027	11	4	5,903	11
— de Livourne . .	2,850	»»	»	2,394	»»
— de Pontremoli .	550	15	8	462	65
— de Sienne . . .	2,541	6	8	2,134	72
— d'Arezzo . . .	4,366	5	4	3,667	52
— de Chiusi . . .	422	12	8	355	04
— de Cortone . .	484	10	8	407	»»
— de Grosseto . .	295	5	4	248	02
— de Massa et Populonia.	1,163	13	4	976	92
— de Modigliana. .	715	9	4	600	99
— de Montalcino. .	766	13	4	644	01
— de Monte Pulciano.	373	6	8	313	60
— de Pescia . . .	1,384	18	»	1,163	31
— de Pienza . . .	298	6	8	191	80
— de Sovana. . .	1,040	»»	»	873	60
— de Volterra . .	2,006	15	»	1,685	67
D'UNE CONTRÉE MÉRIDIONALE. . . .				2,356	51
Total général				3,233,486 f.	16 c.

MISSIONS

DE LA CHINE ET DU TONG-KING.

Lettre de M. Huc, Missionnaire apostolique, à M. Marcou, Directeur du petit séminaire de Toulouse.

Kien-Tchang-Fou, province de Kian-Si, 2 avril 1844.

« Mon bien cher Ami,

« Ce serait sans contredit par ma faute et ma très-grande faute, si je venais à oublier que je ne suis ici-bas qu'un pauvre pèlerin, car me voilà encore en course, et ce nouveau voyage sera pour le moins tout aussi long et beaucoup plus périlleux que celui du Hâvre à Macao. Mes supérieurs m'envoyant faire la volonté de Dieu au delà de Pékin, dans la Tartarie occidentale, Celui qui m'a déjà conduit et protégé sur les eaux de l'Océan, me guidera aussi, si cela lui plaît, à travers les fleuves et les routes de l'empire Chinois; et déjà plus d'une fois, depuis que j'ai

quitté Macao, j'ai pu admirer la Providence divine à mon égard. Je vais profiter du temps qui m'est donné à mon second relai, pour vous tracer un croquis de cette partie de mon voyage; vous voudrez bien me faire l'amitié de le communiquer à mes parents. Je leur enverrai mon itinéraire aussitôt que je serai arrivé dans ma Mission.

« Les courriers qui devaient me conduire à Si-wan en Tartarie, étaient arrivés à Macao depuis plus d'un mois, sans qu'il nous fût possible de trouver un moyen quelque peu rassurant d'entrer incognito dans le fameux empire céleste. Les affaires anglo-chinoises rendaient de jour en jour les passages plus difficiles, et comme il était ridicule d'attendre un mieux qui semblait sans cesse s'éloigner, nous nous jetâmes aveuglément entre les bras de la Providence. Il fut décidé que je partirais le samedi, 20 février, vers les sept heures du soir, dans la barque chinoise qui fait le trajet de Macao à Canton. Un de mes courriers était allé visiter la jonque, et il lui avait été promis qu'on réserverait à notre usage une petite chambre pour quatre personnes, à savoir, mes deux courriers, un séminariste indigène que je laisse au Kian-Si chez Mgr Rameaux, enfin la contrebande européenne, c'est-à-dire, votre tout affectionné ami.

« Vers les six heures du soir, on me fit la toilette à la chinoise : on me rasa les cheveux, à l'exception de ceux que je laissais croître depuis bientôt deux ans, au sommet de la tête; on leur ajusta une chevelure étrangère, on tressa le tout, et je me trouvai en possession d'une queue magnifique qui descendait jusqu'aux jarrets. Mon teint, passablement foncé comme vous le savez, fut encore rembruni par une couleur jaunâtre; mes sourcils furent découpés à la manière du pays; de longues et épaisses moustaches, que je cultivais depuis longtemps, dissi-

habits chinois vinrent compléter la contrefaçon. Un jeune Lama Mongol, converti depuis peu à la foi, et maintenant élève de notre séminaire à Macao, me céda sa longue robe : la tunique courte qu'on met par-dessus, et qui ressemble à peu près à un rochet, était une relique de M. Perboyre, martyrisé l'an dernier dans la province de Hou-Pé. Ce vêtement était illustré de larges taches de sang; il devait me porter bonheur. Quand la nuit fut venue, armé d'une longue pipe qui m'avait été donnée par Mgr Retord, vicaire apostolique du Tong-King occidental, j'enfilai les rues de Macao, je traversai le bazar jusqu'au bord de la mer, coudoyant par-ci par-là des groupes de Chinois qui ne se doutaient guère, assurément, que j'étais un Européen tout prêt à s'embarquer pour Pékin.

« Nous sautons à la hâte sur notre jonque chinoise qui allait partir ; on commençait à lever l'ancre. Une fois sur le pont, je jette un coup d'œil dans l'intérieur, avant d'y descendre, et je m'arrête pétrifié comme si je fusse arrivé sur le bord d'un abîme. A travers un épais nuage de fumée de tabac, j'aperçois une quarantaine de Chinois, qui occupaient tout le fond de la barque ; ils étaient là allongés et pressés les uns contre les autres comme des sardines dans un baril ; le plus grand nombre dormaient déjà et les autres fumaient silencieusement leur pipe. Ce petit cabinet mystérieux qui nous avait été promis, n'existait même pas ! Voilà mes courriers qui commencent à crier et à se quereller avec le capitaine. De peur qu'on n'en vînt à quelque accommodement, comme je ne voulais en aucune façon me fourrer dans ce guêpier, je laissai mon monde hurler tout à son aise, et manifestai mon intention en sortant de la jonque. Mes gens ne tardèrent pas à venir me rejoindre sur le rivage ; ils avaient jugé prudent de ne point se risquer dans une pareille galère.

« Et maintenant, que devenir ? quoique bien peu avan-

cés, nous l'étions beaucoup trop pour reculer et retourner au logis avec tout notre bagage; nous abandonnâmes notre sort à la Providence, bien persuadés que toujours on gagne à lui confier ses projets et sa vie. Nous allâmes donc à la première barque qui se rencontra; mais le pilote, les matelots, tout le monde dormait. Un de mes courriers les éveilla et leur proposa de conduire à l'instant quatre hommes à Canton. Le maître demanda d'abord, tout en se frottant les yeux avec le poing, combien il y avait de piastres à gagner. Le prix fut bientôt convenu. Je me glissai dans la barque, tout fut aussitôt mis en mouvement, les matelots crièrent leur chanson du départ, pendant que je récitais à voix basse le *Te Deum*, et un quart d'heure après je dormais profondément, enveloppé dans ma couverture.

« Une bonne et forte brise nous poussait, et nous voguions à la garde de Dieu vers la rivière de Canton. La nuit fut délicieuse. Mais le lendemain nous nous aperçûmes que pendant notre sommeil les matelots, eux, s'étaient avisés de réfléchir; ils ne pouvaient comprendre pourquoi nous n'étions pas partis, à peu de frais, dans la barque qui avait levé l'ancre la veille, pourquoi nous avions voulu à toute force qu'on mît à la voile sur-le-champ... D'ailleurs, ils voyaient en moi un passager qui affectionnait les coins, qui évitait de paraître au grand jour; tout cela les intriguait un peu, et déjà le nom d'*Européen* commençait à circuler parmi eux; plusieurs venaient comme à tour de rôle examiner furtivement ma physionomie, et ils s'en retournaient en chuchotant. Par bonheur, ils m'entendaient parler la langue mandarine avec le courrier, et ils furent complètement rassurés; ils conclurent entre eux que si je n'étais pas un homme déjà riche et puissant, j'étais sans contredit un lettré qui entrerait prochainement dans la voie des dignités et des honneurs. Tout cela était à merveille; mais

il s'agissait de savoir si les autorités de Canton me jugeraient d'une manière aussi favorable.

« Vers les cinq heures du soir, le cœur me battait avec plus de vîtesse qu'à l'ordinaire ; nous étions arrivés à une petite île fortifiée, peu éloignée de la ville. Les mandarins du lieu devaient nous faire subir une inspection rigoureuse; nos personnes et nos malles devaient être scrupuleusement examinées. On venait de hisser à la forteresse un pavillon, pour nous dire d'arrêter ; nous nous recommandâmes à Dieu, et nous attendîmes son bon plaisir. Les mandarins n'ayant pas jugé à propos de nous rendre visite, on abaissa le pavillon, et nous continuâmes notre route. Nous arrivâmes pendant la nuit à l'embouchure de la rivière de Canton. La barrière était fermée; nous fûmes donc obligés de mouiller et d'attendre pour entrer que le jour parût ; car pendant la nuit aucune jonque ne peut pénétrer dans la rivière ; son cours est alors intercepté par un radeau qui va d'une rive à l'autre. Dès que le jour commença à poindre, trois coups de canon annoncèrent que le passage allait être ouvert. Le radeau se sépara en deux par le milieu ; nous attendîmes un instant les mandarins qui devaient faire perquisition dans notre barque ; comme ils ne vinrent pas, nous avançâmes, et bientôt je me trouvai par le secours du bon Dieu dans cet empire chinois, où il est défendu à tout Européen de pénétrer sous peine de mort.

« La jonque nous conduisit bien avant dans la rivière, tout près de la ville; là, nous fîmes nos adieux à l'équipage et nous louâmes une petite embarcation qui nous porta, par de longs détours, jusqu'au faubourg le plus éloigné, où nous mîmes pied à terre. Il était dix heures du matin. Le soleil, après avoir dissipé les blancs nuages de vapeur qui naguère enveloppaient la ville et flottaient sur la rivière, scintillait maintenant de la façon la plus triomphante. Cet astre si beau et si brillant me réjouissait peu ; car j'avais à

traverser une partie de la ville pour aller me réfugier dans une maison chrétienne, chez le père d'un de nos séminaristes. Il fallut pourtant prendre son parti. Je priai Dieu de me conduire et je me mis résolument en route, me tortillant de mon mieux à la manière chinoise. Tout alla à ravir. Chemin faisant, personne ne trouva à redire à mon angle facial. Le courrier qui me conduisait, enfila enfin une porte entr'ouverte : je compris que c'était la maison hospitalière qui devait me recéler, et je m'y engouffrai sans regarder devant moi, à la façon d'un homme qui s'élance dans un précipice.

« Grande fut l'émotion, je vous assure, dans cette pauvre famille; car nous n'étions nullement attendus. Le père, homme plein de dévouement, mais quelque peu pusillanime, fut saisi d'une grande terreur; ma présence fut pour lui comme le signal de la fin du monde. Il s'empara vite de ma personne et me séquestra dans un cabinet obscur et étroit, avec la consigne de me coucher et de dormir de toutes mes forces, mais surtout de ne pas m'aviser de ronfler.

« Pendant que j'étais censé dormir profondément, d'après le règlement succinct qui m'avait été tracé, mes courriers allèrent louer une barque, faire les provisions, et préparer tout ce qui était nécessaire pour continuer la route. Ces préparatifs exigèrent beaucoup plus de temps que je n'avais imaginé, et je fus contraint de passer la nuit dans ma noire prison.

« Le lendemain, on vint m'annoncer qu'on avait trouvé une jonque bonne et sûre; mais, comme pour s'y rendre, il était nécessaire de traverser d'un bout à l'autre la ville de Canton, il fut convenu que nous attendrions jusqu'à l'entrée de la nuit, afin d'effectuer ce trajet avec plus de sécurité. Cela ne faisait guère le compte de mon hôte; mais il voulut bien, pour l'amour du bon Dieu, me donner encore

un jour de généreuse hospitalité. Il venait me voir de temps en temps dans mon réduit ; il m'apportait du feu pour allumer ma pipe, et il ne manquait jamais, le brave homme, de me dire tout pâle et tout tremblant : « Père, n'ayez pas peur, il n'y a rien à craindre. » — Je serais bien ingrat si je venais jamais à oublier de prier le Seigneur qu'il paye largement à cette généreuse famille le service qu'elle m'a rendu.

« A sept heures du soir nous nous dirigeâmes solennellement vers la jonque qui devait, en remontant la rivière de Canton, nous conduire assez près des montagnes du Kian-Si. Un grand gaillard de Chinois, monté sur son long système de jambes, ouvrait la marche, un de nos courriers le suivait de près, je suivais le courrier, et derrière moi venait le séminariste dont je vous ai parlé plus haut. Nous formions ainsi, à nous quatre, comme un fil conducteur qui devait nous diriger dans ce grand labyrinthe qu'on appelle Canton.

« Cette ville, telle que j'ai pu l'entrevoir, m'a fait l'effet d'un immense guet-apens. Ses rues sont malpropres, étroites, tortueuses et façonnées en tire-bouchon ; on dirait qu'il n'est pas vrai pour ses habitants comme pour tout le monde, que la ligne droite soit le plus court chemin pour aller d'un endroit à un autre. Maintenant, si dans toutes ces rues capricieuses, si à la face de toutes ces maisons bizarrement découpées vous jetez avec profusion de petites lanternes et des lanternes-monstres, des lanternes de toutes les formes, ornées de caractères chinois peints de toutes les couleurs, vous aurez une idée de Canton vu à la hâte et à la lueur des fallots.

« Parmi cette immense population qui sillonnait en tous sens ces rues nombreuses, notre grande affaire, à nous, était de ne pas nous perdre mutuellement de vue et de ne pas rompre la chaîne qui nous conduisait ; elle fut brisée !

Au détour d'une ruelle obscure, le courrier échelonné devant moi ne vit plus le Chinois qui ouvrait la marche et qui seul connaissait le chemin. Une fois disparu, où le chercher? La rue que nous suivions se terminait en patte d'oie, et nous ne savions par où nous avait échappé notre conducteur. Notre perplexité fut grande. Quelques instants, nous criâmes, nous appelâmes notre guide de tous côtés; la Providence nous le rendit enfin. Il s'était aperçu que personne ne le suivait, et revenant sur ses pas, il nous avait retrouvés à l'endroit même où il nous avait perdus. Nous reprîmes gaiement notre route, et nous entrâmes enfin dans la jonque, en bénissant le Seigneur du fond de l'âme. Les bateliers n'ayant pas encore terminé leurs préparatifs, nous ne pûmes partir que le lendemain. Nous passâmes donc la nuit sur le fleuve, en face de la ville et pour ainsi dire à la barbe du vice-roi.

« La rivière de Canton pendant la nuit est en vérité ce que j'ai vu de plus fantastique. On peut dire qu'elle est presque aussi peuplée que la ville. L'eau est couverte d'une quantité prodigieuse de barques de toutes les dimensions et d'une variété impossible à décrire. La plupart affectent la forme de divers poissons, et il va sans dire que les Chinois ont choisi pour modèles les plus bizarres et les plus singuliers. Il en est qui sont construites comme des maisons, et celles-là ont une réputation assez équivoque; toutes sont richement ornées; quelques-unes resplendissent de dorures, d'autres sont sculptées avec élégance, dentelées et comme percées à jours, à la façon des boiseries de nos vieilles cathédrales. Toutes ces habitations flottantes, entourées de jolies lanternes, se meuvent et se croisent sans cesse, sans jamais s'embarrasser les unes les autres. C'est vraiment admirable! On voit bien que c'est une population aquatique, une population qui naît, vit et meurt sur l'eau. Chacun trouve sur la rivière ce qui est

nécessaire à sa subsistance. Durant la nuit, je m'amusai longtemps à voir passer et repasser devant notre jonque une foule de petites embarcations, qui n'étaient autre chose que des boutiques d'approvisionnement, des bazars en miniature; on y vendait des potages, des poissons frits, du riz, des gâteaux, des fruits, etc. Enfin, pour compléter cette fantasmagorie, ajoutez le bruit incessant du tam-tam et des pétards.

« Le lendemain, mercredi, nous partîmes de grand matin, le cœur plein d'espoir. Notre barque, cette fois, nous convenait à ravir; l'équipage était peu nombreux; trois jeunes gens nous servaient de matelots, et leur vieille mère, assise au gouvernail, faisait l'office de pilote. Ces jeunes gens nous paraissaient d'une précieuse simplicité, et déjà nous disions entre nous: « Voilà qui va bien; ceux-là au moins n'auront pas la malice de nous soupçonner. »

« Le second jour après notre départ, un de ces Chinois si ingénus vint trouver mes courriers et leur dit en souriant : « Voici la barque des douaniers qui vient faire la visite... prenez bien vos précautions; nous savons que vous conduisez un Européen. » Les douaniers arrivèrent en effet, jetèrent un coup d'œil dans la jonque, ne virent pas de contrebande, et s'en retournèrent. Nos matelots nous racontèrent ensuite qu'ils m'avaient reconnu à l'instant même où j'étais entré dans leur barque, que cela ne leur avait pas été difficile, parce qu'ils avaient déjà conduit un autre Européen, il y avait tout au plus six ans, et que leur père, avant de mourir, leur avait recommandé sur ce point une grande discrétion; qu'au reste, nous n'avions rien à craindre, qu'ils étaient gens d'honneur et de probité; seulement ils nous conjuraient de ne point commettre d'imprudence; pour eux, ils seraient assidûment aux aguets.

« Cet événement qui devait avoir pour nous les plus

graves résultats, et qui s'annonçait comme le premier anneau d'une longue chaîne de calamités, ne fut en définitive qu'une spéciale bénédiction de Dieu. Je gagnai, à être reconnu, l'avantage d'avoir de plus quatre sentinelles intéressées à ma sûreté, et de pouvoir en outre jouir d'une liberté plus grande. Nous demeurâmes douze jours sur cette barque, et ce commencement de mon voyage fut vraiment délicieux. Quand nous franchissions un défilé bien solitaire, rien ne m'empêchait d'entonner hautement des cantiques et de louer le Seigneur; quand je rencontrais quelque pagode sur mon passage, j'étais tout fier de railler le démon avec les paroles du roi-prophète et d'insulter à *ces idoles des nations, œuvres de la main des hommes.*

« La rivière de Canton ne m'a paru offrir sur ses bords rien de remarquable. Elle serpente et se traîne ordinairement à travers une longue chaîne de montagnes; et quand son lit, peu profond, n'est pas strictement encaissé dans de hautes roches taillées à pic, elle laisse de côté et d'autre, sur ses deux rives, des plaines plus ou moins étendues d'un sable fin et blanchâtre. Quelques champs de riz et de froment, de riches plantations de bambous et de saules pleureurs, beaucoup de collines élevées, la plupart décharnées et stériles, quelques-unes offrant pour toute parure, sur une légère couche de terre rouge, de rares bouquets de pins et une herbe courte, desséchée, que broutent nonchalamment de grands troupeaux de buffles : voilà ce qu'on rencontre le plus souvent en remontant son cours. En plusieurs endroits, on voit d'énormes masses de pierres calcaires qu'on dirait taillées de main d'homme depuis la base jusqu'au sommet, ou coupées en deux pour ouvrir un lit à la rivière. J'ai demandé aux Chinois d'où venaient ces singularités. Eux, ils ont trouvé la chose toute simple : « C'est le grand empereur *Iao*, m'ont-ils dit, qui, aidé de son premier ministre *Chum*, a fait partager ces montagnes pour faciliter l'écoulement des

eaux, après la grande inondation. » — Vous savez, mon cher ami, que, d'après la chronologie chinoise, cette grande inondation correspond au temps du déluge de Noé.

« Une de ces rives qui s'élevait perpendiculairement, comme une muraille colossale faite d'un seul bloc, était enrichie par surcroît d'un phénomène que je fus longtemps à comprendre. A une grande hauteur, on voyait deux espèces de galeries creusées dans le rocher; sur ces galeries apparaissaient comme des figures humaines, qui semblaient se mouvoir parmi d'innombrables lumières; de temps en temps, des matières enflammées en descendaient et venaient s'éteindre dans le fleuve. Notre jonque approcha, et alors nous vîmes, amarrées au pied de la colline, une foule de petites nacelles remplies de passagers. Cet endroit n'était autre chose qu'un pèlerinage du diable; ceux qui venaient y pratiquer leurs superstitions, passaient de leurs barques dans un souterrain, puis montaient par un escalier taillé dans l'intérieur de la montagne jusqu'aux galeries supérieures; là, se trouvent les idoles privilégiées, des morceaux de bois qu'on vient adorer de fort loin!

« Les pagodes sont presque les seuls édifices quelque peu élégants que j'aie rencontrés jusqu'ici; j'ai aperçu des ponts d'une architecture imposante; il en est un surtout qui m'a frappé par ses gigantesques proportions; il était tout en pierres de taille. Je n'en connais qu'un seul qui lui soit supérieur, c'est celui de Toulouse; ceux de Paris ne le valent pas. Aux environs des villes, on voit s'élever des tours de dix à douze étages. Toutes affectent la forme hexagone. Quelquefois les fenêtres sont percées en ogives, et si les angles et le couronnement n'étaient pas chargés de dragons volants et autres colifichets mythologiques, coulés en porcelaine ou en faïence, je crois que plusieurs de ces tours pourraient rivaliser avec les clochers de nos belles églises du moyen âge. Elles sont d'un effet pitto-

resque, surtout quand elles s'élancent du sommet d'une haute montagne. Personne n'habite ces monuments, si ce n'est les lézards et les oiseaux de proie ; leur unique destination, à ce qu'on m'a dit, est d'annoncer tout simplement que dans la ville voisine il y a des colléges, où l'on prépare des élèves au grade de bachelier. A part les quelques édifices que je viens de vous signaler, tout le reste est sale, noir, pauvre, misérable, enfumé, ouvert à tous les vents et comme tombant en ruines. Villes et villages, tout fait pitié.

« Il m'est aussi arrivé de faire connaissance avec les chemins publics de l'empire céleste. J'ai parcouru pendant une journée la route la plus fameuse du pays ; on l'appelle *voie impériale*, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit pitoyable : elle est si étroite que trois hommes peuvent difficilement y marcher de front; bien qu'elle soit pavée d'un bout à l'autre, ce travail a été exécuté d'une façon si irrégulière, avec des cailloux si pointus, que cela n'est pas, je vous assure, pour la plus grande commodité des piétons; et remarquez, s'il vous plaît, qu'on ne rencontre ici que des piétons. Les seuls moyens de transport, pour les individus et pour les choses, ce sont les épaules humaines. La route est continuellement encombrée de Chinois qui vont et viennent chargés de fardeaux énormes, qu'ils portent toujours en courant. Ils sont tellement accoutumés à ce métier de mulet, qu'ils font d'ordinaire dix à douze lieues par jour, et cela sans relâche, n'ayant de repos que la nuit et durant la courte heure du repas. Les gens aisés peuvent louer à peu de frais des chaises à porteur.

« Le grand avantage que présentent les chemins chinois, c'est que d'un bout à l'autre et presque sans interruption ils sont bordés d'hôtelleries, peu élégantes, il est vrai, mais suffisamment pourvues de ce qui est nécessaire à des voyageurs qui ne courent pas après le luxe et le con-

fortable. Le plus souvent, ce sont de simples hangards où l'on peut se reposer et dormir sans délier la bourse.

« La route impériale, si chétive, comme je vous l'ai dit, reste en outre comme étrangère à la sollicitude du gouvernement. Nul ne paraît s'occuper des réparations qu'elle exige ; souvent elle a été tracée avec assez peu d'intelligence, quelquefois même sur un plan évidemment réprouvé par la disposition du sol. Quand elle n'est pas convenable, on passe à travers champs, et ici comme ailleurs, l'utilité publique prescrit sur le droit de propriété. En vertu, sans doute, du système de compensation, le champ à son tour ronge par ses empiètements le chemin de l'empereur.

« Sur le plateau d'une montagne ardue, haute et escarpée, s'élève une grande porte, espèce d'arc de triomphe qui fixe la limite de deux provinces, celle de Canton à laquelle j'allais dire adieu, et celle de Kian-Si qui forme avec le Che-Kian un vicariat apostolique récemment confié par le Saint-Siége à notre Congrégation. Il est maintenant sous la direction de notre confrère Mgr Rameaux, évêque de Myre. En posant le pied sur la terre de Kian-Si, j'éprouvai comme les émotions d'un exilé qui retrouve sa patrie. Je descendis le versant de la montagne jusqu'à une ville de second ordre, où je passai la nuit dans une auberge. Le lendemain au jour naissant, je montai sur une jonque ; je suivis le courant d'une faible rivière qui coule parmi des collines plus boisées que celles de Canton ; enfin après quatre jours d'une navigation lente et paresseuse, j'eus la joie d'aborder à une de nos Missions et d'embrasser M. Peschaud, excellent confrère que j'avais déjà connu à Paris. Il y avait trois semaines, jour pour jour, que j'avais quitté Macao. Les chrétiens d'alentour furent bientôt instruits de l'arrivée d'un Père européen ; ils vinrent

tous me saluer à la façon orientale, en me disant : « Que Dieu vous protége ! »

« Je passai le dimanche au milieu d'eux, et j'y offris le saint sacrifice dans une chapelle bien pauvre, il est vrai, mais embellie par la ferveur de ces bons néophytes, par les prières qu'ils chantaient à deux chœurs durant la messe. Ces accords ne sont pas sans doute à la hauteur des savantes partitions de Rossini et de Meyerbeer, peut-être ne seraient-ils pas du goût des dilettanti et des virtuoses d'Europe ; mais pour moi, j'y trouve quelque chose de tendre et de pieux qui pénètre délicieusement l'âme. Les chrétiens ont la touchante coutume de se réunir dans leurs modestes oratoires pour chanter en commun la prière du matin et du soir. Le dimanche ces prières sont beaucoup plus multipliées et plus longues ; et à la chute du jour, on se rassemble encore pour chanter le rosaire en entier. Je vous assure, mon cher Victor, que j'ai passé de bien doux moments à écouter leurs cantiques. Le chant a quelque chose de mystérieux et de divin. On a dit que l'homme avait d'abord chanté et qu'il avait parlé ensuite. Quand la langue du premier homme fut déliée, ses paroles en effet durent être une hymne au Seigneur. Maintenant notre langue est devenue prosaïque par le péché. Mais, comme rien n'a été totalement perdu par la déchéance, comme tout doit se retrouver dans la voie de réconciliation, la prière chrétienne a dû garder un souvenir de ce langage primitif, qui nous sera rendu au ciel pour chanter l'*Alleluia* sans fin, le *Trisagion* éternel.

« Le lundi matin, après avoir dit la sainte messe, je me disposai à poursuivre ma course. Nos chrétiens vinrent me souhaiter un bon voyage. Les adieux qu'on fait au Missionnaire prennent toujours le caractère grave et imposant d'une cérémonie religieuse : on se réunit dans la chapelle, on chante ensemble la prière du départ ; le prêtre passe dans les rangs, asperge le peuple d'eau bénite ; puis les fidèles

s'avancent par petits groupes pour saluer le Père à la manière chinoise; enfin le Missionnaire bénit tout le troupeau, et après s'être mutuellement souhaité la protection du bon Dieu, on se sépare.

« A la ville voisine, nous louâmes une petite barque pour continuer notre route. Je vous ai mal parlé plus haut de la *voie impériale*, et pour réparer autant qu'il est en moi cette médisance, je dois ajouter que les fleuves, ces beaux chemins tracés par la Providence, sont en Chine un grand supplément aux routes artificielles. Quand on veut voyager ou transporter des marchandises d'un lieu à un autre, il est rare qu'on ne puisse le faire par eau. La navigation est plus ou moins accélérée selon qu'il faut remonter ou suivre le cours des rivières, selon que le vent est propice ou contraire. Tantôt c'est la voile qui se déploie, et alors on peut jouir d'un beau spectacle : comme le lit du fleuve est souvent creusé en zig-zag et d'une manière assez capricieuse, on voit au loin, sans apercevoir les jonques, un grand nombre de hautes voiles de formes diverses qui paraissent se promener majestueusement sur la campagne et courir la cime des arbres; tantôt on abaisse la voile qui se plie sur elle-même comme un immense éventail, et l'on vogue à la rame. Souvent aussi les matelots se forment en attelage sur la rive et font avancer la barque au moyen d'une longue corde. Evidemment tout cela ne vaut pas les messageries et les bateaux à vapeur du beau pays de France.

« Quelquefois la navigation est d'une lenteur vraiment déplorable. Ainsi, dernièrement pour faire quarante lieues il m'a fallu perdre dix jours. Ici, on ne voyage point pendant la nuit; les voleurs en sont la cause; on redoute leur attaque, ce qui n'est assurément pas à la plus grande gloire de la police chinoise. Quand le jour commence à tomber, les jonques se réunissent par petits groupes, on jette l'ancre et puis dorme qui pourra. C'est alors que commence le

vacarme. Pendant toute la nuit, on marque les veilles en frappant à coups redoublés, qui sur les *tam-tam*, qui sur les tambourins, qui sur de gros tubes de bambou. Le charivari devient insupportable, quand on a le triste honneur de se trouver auprès d'une barque mandarine. Il paraît de règle générale que les domestiques des hauts personnages se croient obligés en conscience de faire trois fois plus de bruit que les autres. Au demeurant, lorsqu'on ne va pas dans l'empire céleste précisément pour y chercher du bien-être, on ne se trouve pas mal dans les navires chinois : on y est couché sur le lit qu'on sait s'y faire ; on y mange ce qu'on a préparé. Les matelots sont de braves gens qui ne se mêlent pas de vos affaires, et qui n'ont avec vous que les relations qu'il vous plaît d'avoir ; on peut même y prier Dieu tout à son aise, et on y est fortement excité quand on voit ces pauvres païens faire leurs inclinations au génie du fleuve, brûler le papier superstitieux et allumer les chandelles rouges. Chose bien remarquable ! j'ai cru m'apercevoir que c'était toujours le plus jeune de la troupe, ou un enfant, s'il y en avait, qui était chargé du culte. Serait-ce que, même dans le paganisme, on reconnaît que la prière doit partir d'un cœur humble, simple et petit?

« Après trente-cinq jours de voyage, j'ai débarqué joyeux et bien portant à Kien-Tchang-Fou, d'où je vous écris cette lettre. Mon premier soin a été d'envoyer un exprès annoncer mon arrivée à M. Laribe, qui est actuellement en mission dans un district assez éloigné. Il y a déjà trois jours que je l'attends : j'aurais peut-être trouvé ce temps fort long et fort ennuyeux ; mais j'ai eu le plaisir de causer avec vous, mon cher ami, et cela m'a beaucoup aidé à prendre patience.

Kiou-Tou, 11 avril 1841.

« M. Laribe a voulu me faire fête. Nous avons passé la

solennité de Pâques, à deux lieues de Kien-Tchang-Fou, dans la chrétienté de Kiou-Tou, lieu de paix et de solitude, où réside ordinairement le Missionnaire. Au sein d'une profonde vallée est un gros bourg, dont le tiers des habitants est chrétien. Au-dessus du village et sur le sommet d'une charmante colline couronnée de grands arbres, s'élève la maison de Dieu, c'est-à-dire, une chapelle toute reluisante de propreté; près de là est une pauvre demeure pour le prêtre et une école de jeunes gens qui, du matin au soir, étudient en chantant leurs leçons, pendant que le magister va et vient, criant, lui aussi, de toutes ses forces et donnant à chacun le ton. Il résulte de toutes ces voix un grand tumulte, qui n'a rien de fatigant lorsqu'on y est accoutumé; quand on l'entend pour la première fois, son étrangeté lui prête un certain intérêt. Parmi les écoliers se trouvent actuellement quatre enfants, qu'on prépare pour le séminaire de Macao. Ils sont pensionnaires et entretenus aux frais de la Mission. Je vous assure qu'on s'édifie à considérer ces jeunes Chinois, dont l'extérieur est d'une modestie tout angélique. Je me souviendrai toujours avec plaisir des bons offices qu'ils m'ont prodigués.

« J'ai trouvé bien courtes les journées passées à Kiou-Tou; c'est une oasis que j'ai rencontrée sur ma route, où mon âme a pu se rafraîchir et se délasser tout à son aise. M. Laribe a été pour moi un confrère, un compatriote et un ami. Quoique les jours que nous avons vécu ensemble, aient été consacrés au repos, ils ne seront peut-être pas infructueux pour ma vocation. Les entretiens d'un ancien Missionnaire m'ont donné, ce me semble, plus d'expérience des choses de la Chine. Quand les soldats sont au bivouac, les conscrits peuvent encore beaucoup profiter en entendant les vétérans raconter leurs campagnes.

« Les fêtes de Pâques ont été solennisées avec zèle et courage, quoique les chrétiens sachent fort bien qu'une

persécution est sur le point d'éclater dans le Kian-Si. Plusieurs d'entre eux ont fait jusqu'à quinze lieues pour avoir le bonheur d'entendre aujourd'hui la sainte messe. Le jeudi-saint le Saint-Sacrement a été déposé dans une petite chapelle décorée par les néophytes. Les prières n'ont pas cessé un seul instant de retentir sur la colline tant que le Saint-Sacrement a été exposé. Pendant le jour, les femmes formées en chœur venaient chanter tour à tour le chemin de la croix; le soir, elles ont été remplacées par des hommes, qui ont aussi redit leurs cantiques pieux durant la nuit tout entière. Le vendredi, M. Laribe a lavé les pieds à douze enfants : cette cérémonie paraissait toucher les fidèles. Enfin le jour de Pâques a dignement couronné cette grande semaine. Après la messe, un feu d'artifice et force détonations de pétards ont annoncé aux païens de la vallée que les adorateurs du maître du ciel étaient, ce jour-là, en fêtes et en jubilations. Croyez-moi, mon cher ami, si jamais il vous prend envie de pousser vos promenades jusque dans la Chine, ne manquez pas d'aller voir Kiou-Tou; vous en serez content. Pour moi, il faut que tout à l'heure je lui dise adieu; je vais reprendre mon bourdon et m'acheminer vers les glaces de la Tartarie occidentale.

« En finissant, je dois vous prier de ne point juger ce pays, d'après le tableau que je viens de tracer. Si vous alliez généraliser les particularités que j'ai décrites, vous vous exposeriez peut-être à bien des méprises. L'empire chinois est immense, et il me reste encore plus de cinq cents lieues à parcourir pour arriver à Pékin; sans doute que chemin faisant, j'aurai à réformer beaucoup de mes jugements.

« Adieu, mon cher ami, veuillez me rappeler au souvenir de M. le Supérieur et de mes amis de Toulouse; je ne vous les nomme pas, parce que vous les connaissez tous.

« Huc, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre de M. Baldus, Missionnaire apostolique, à M. le Supérieur de la Congrégation de St-Lazare.

« Monsieur le Supérieur,

« Je vous envoie mes notes sur la Chine. Un Missionnaire qui a vécu longtemps sur une terre étrangère doit s'être rendu compte de son esprit et de ses usages ; il doit avoir apprécié, dans l'intérêt de son apostolat, et les difficultés qui entravent le zèle, et les heureuses dispositions qui secondent ses efforts : cette lettre va résumer mes études sur les idolâtres et sur les chrétiens du céleste empire.

« Que les Chinois occupent le premier rang parmi les nations païennes encore existantes, c'est une gloire qu'on ne peut leur contester. Mais cette prééminence est moins brillante qu'on ne l'a supposé très-souvent ; ce peuple à quelques qualités qui l'honorent réunit tant de défauts, qu'il est bien inférieur à ces sociétés européennes, au-dessus desquelles certains observateurs n'ont pas craint de le placer. Vous allez en juger vous-même.

« Entre les devoirs imposés par la nature, celui qui exerce le plus d'empire sur les Chinois, c'est le respect pour les parents. Le père est aux yeux de ses enfants comme un dieu domestique ; non-seulement on obéit avec ponctualité à ses ordres, mais on vénère jusqu'à ses caprices. Est-il dissipateur de ses biens ? on se tait sur ses prodigalités ; on s'en fera même au besoin l'auxiliaire ou la victime. Lui plaît-il, dans la faiblesse d'un âge avancé, de prendre une secon-

de épouse pendant même que la première vit encore? cette étrangère sera reçue de la famille comme une seconde mère. Veut-il châtier son fils ou le frapper par fantaisie? le pauvre enfant ira chercher avec empressement le fouet qui doit le fustiger. « Mon père le veut: » cette parole est sacrée pour un fils, et quelque sévère que soit la volonté paternelle, il l'accomplit constamment avec la plus rigoureuse fidélité. Fallût-il mourir, il obéirait encore : on reconnaît en Chine aux parents le droit de mort sur des enfants qui leur déplaisent, et plus d'une fois nous avons été témoins d'exécutions aussi révoltantes.

« Cette vénération pour les parents ne finit point avec leur vie; elle les suit jusque dans la tombe. Les enfants, à vrai dire, ne font pas tous les frais des honneurs funèbres; avant de mourir, le chef de la famille a soin de se faire préparer un cercueil plus ou moins somptueux suivant qu'il est plus ou moins riche lui-même; et c'est là un des plus beaux héritages qu'il puisse, dans les idées du peuple, laisser à ses descendants. Dès qu'il a cessé de vivre, les siens alors se chargent de compléter les dépenses et l'appareil des funérailles. Les obsèques qu'ils ménagent aux défunts, quand ils ont de la fortune, sont ordinairement un mélange de luxe, de superstitions et de bruit ; pendant trois jours consécutifs, les bonzes font en mémoire du mort un vacarme si effroyable que, durant plusieurs nuits, il est impossible de reposer dans tout le voisinage. Après ces assourdissantes lamentations, on transporte le cadavre au mausolée qui l'attend. C'est dans leurs propriétés que les Chinois élèvent habituellement les monuments funéraires; il est vrai qu'ils s'appauvrissent de la sorte, et que tout l'espace réservé pour les inhumations, dans leurs domaines, est pris sur la culture; mais néanmoins on aime mieux diminuer l'étendue de ses champs qu'ensevelir dans un sol étranger les dépouilles de ses ancêtres. Ces tombeaux deviennent

l'objet d'un culte religieux. Chaque année, à certaines époques, les parents s'y font porter en palanquin noir, s'ils sont à l'aise; puis, ce sont des prostrations sans fin; ce sont des offrandes sans nombre aux mânes des défunts, qu'on évoque et qu'on traite comme s'ils vivaient encore. Tout sépulcre consacré par ces cérémonies est inviolable; couper un seul des arbrisseaux qui le protégent, serait un crime, et si l'on venait à dénoncer le profanateur aux mandarins, il serait pour le moins soumis à de fortes amendes.

« Les parents ne tiennent pas moins à leur famille que la famille n'est respectueuse pour les parents. Ils sont jaloux de se voir revivre dans une postérité nombreuse. Toutefois, les filles n'ont aucune part à cet attachement des pères; leur naissance est regardée comme une calamité domestique; plusieurs païens les noient pour s'épargner la peine de les nourrir; et quand on en élève, on regrette en quelque manière la vie qu'on leur laisse et le pain qu'on leur dispense. Mais si c'est un fils que le ciel accorde aux vœux des parents, leur joie ne connaît point de borne; comme aussi, quand il meurt prématurément, leur douleur est inconsolable. Les païens en deviennent fous et maudissent leurs idoles; les chrétiens eux-mêmes ne se résignent que difficilement, et j'en ai vu dont ces accidents ébranlaient presque la foi.

« Malgré tout ce que je viens de dire, il ne faut pas croire que les affections de famille, dans le cœur des Chinois, aillent jusqu'à la tendresse. Les enfants n'ont pour leurs pères qu'une vénération toute légale; les parents tiennent à leurs enfants, mais par égoïsme. Ils les considèrent comme le futur appui de leur vieillesse; c'est à ce titre seul qu'ils craindraient de les perdre. Leur attachement pour eux est presque sans amour. Il en est de même entre les époux; ils sont unis l'un à l'autre plutôt par un senti-

ment d'intérêt que par un lien d'affection. De là qu'arrive-t-il? c'est qu'en Chine les séparations, même à la mort, sont glacées. On parle sans émotions à l'instant du trépas; on rit un moment après, et l'on ne s'attriste que des visites auxquelles la bienséance vous condamne. Je me trompe, il est reçu que les femmes pleurent; mais elles ne versent que des larmes de convention; elles les prolongent ou les font tarir à volonté. Les appelle-t-on au moment où elles semblent le plus éplorées : « Attendez, répondent-elles, « laissez-moi pleurer encore un instant mon mari. » Pour ce qui regarde le mari lui-même, l'impassibilité est son partage; il se déshonorerait si par hasard il était surpris à donner quelques pleurs au souvenir de son épouse.

« Non, les Chinois ne sont qu'imparfaitement doués des qualités du cœur. En Europe on connaît l'amitié, les nœuds qu'elle forme, les épanchements qui la trahissent; mais ici ce sentiment est ignoré; toutes les âmes vivent, pour ainsi parler, solitaires et concentrées en elles-mêmes; l'on peut appliquer aux païens qui nous entourent ce que saint Paul écrivait de ceux de son temps, que ce sont des hommes *sans affection, sine affectione.*

« Ce n'est pas néanmoins que les formules de dévouement leur manquent; ils ont au contraire constamment sur les lèvres les protestations les plus expressives; leurs manières, généralement polies, paraissent aussi porter quelque empreinte de sensibilité : mais le cœur ne répond pas à ces dehors; leur politesse, au moins dans ce qu'elle peut offrir de démonstrations affectueuses, n'a rien de sincère. On vous invite à dîner, et l'on sera bien aise que vous n'acceptiez pas, à moins que vous ne soyez disposé à payer votre part du festin; alors, on goûterait un vrai plaisir à vous avoir pour convive. Il n'est pas rare que dans l'espoir d'être ainsi dédommagé de ses frais, on appelle des amis à sa table, et que sous les apparences d'une invitation

toute bienveillante, on cache une spéculation de cupidité. Ainsi un bachelier, à son inauguration, donnera un banquet; il semble que ce soit uniquement pour se faire féliciter, mais c'est surtout parce qu'il attend des conviés un retour pécuniaire, après le tribut des éloges. Ainsi encore les mandarins feront dans une même année plusieurs anniversaires de leur naissance, et cela pour multiplier leurs gains en multipliant les repas. Quant aux dîners de cérémonie, comme ceux d'enterrements et de mariages, il est de convention que chacun paye ce qu'il mange.

« Cet amour de l'or, qui est le vice dominant des Chinois, les rend fourbes, injustes, ombrageux. Rien ne se vend qui ne soit falsifié; avec eux on doit toujours être en défiance; ils le sont toujours eux-mêmes. Leur faites-vous un payement, ils vérifient avec l'attention la plus sévère chacune des *sapèques* que vous leur donnez, et presque sur toutes il faut qu'ils chicanent : ils refusent celle-là parce qu'elle est trop mince, celle-ci parce qu'elle est fendue, cette autre parce qu'elle est noircie; nulle monnaie pour eux n'est d'assez bon aloi. Les contestations sur ce point sont inévitables, et nous en sommes toujours les victimes. Nous aimons mieux sacrifier quelques oboles que perdre notre temps; c'est-à-dire, que nous faisons tout le contraire de ce que font les Chinois; le temps n'est rien à leurs yeux, l'argent est tout, et plutôt que de démordre d'un prix qu'ils auront fixé, plutôt que de renoncer à une misérable sapèque, ils retiendront le voyageur tout un jour au passage d'un fleuve.

« La paresse s'allie dans les Chinois à la soif des richesses. S'il faut qu'ils travaillent au moment des récoltes, ils se délassent de ce labeur, tout le reste de l'année, par l'oisiveté la plus complète. Leur seule occupation est alors le jeu. Tantôt ils se ruinent aux cartes comme on le fait en Europe; tantôt ils vont assister par milliers aux luttes d'une nou-

velle arène ; mais ce ne sont pas des gladiateurs ou des lions qui se battent dans l'amphithéâtre, ce sont des coqs. On en élève de très-gros et d'espèces différentes pour les combats publics, et quand ils sont aux prises, on se passionne pour les champions, et très-souvent d'énormes paris s'engagent.

« Que sont pourtant ces défauts du caractère national, comparés au vice des lois et de la justice chinoise? Sans doute il existe dans la jurisprudence de ce peuple quelques dispositions heureuses ; mais il en est aussi, ou d'évidemment injustes, ou de tellement atroces qu'à force d'être sévère la législation devient inutile. Telle est par exemple la loi qui punit le parricide. Elle porte que le mandarin du lieu où un fils aura tué son père perdra ses revenus ; que dans le chef-lieu de l'arrondissement où sera commis le crime, un quart des murs et des maisons sera rasé ; qu'enfin la ville sera renversée de fond en comble, si le même forfait s'y renouvelle trois fois. Le législateur s'est imaginé que tant de rigueur serait infailliblement efficace : il s'est trompé, car on ne recherche pas, on ne dénonce pas même le coupable qui devrait être mutilé et mis à mort. Quel mandarin voudrait le trahir, sachant qu'il sera dépouillé par ce seul fait de ses pensions et de sa place? Quels habitants n'aiment pas mieux voir le meurtrier impuni que leurs demeures ruinées?

« La législation chinoise est encore plus mal appliquée qu'elle n'est mal conçue. Tout est arbitraire, vénal, cruel dans la conduite des magistrats. Voici comment on procède. Un indigène, je le suppose, a pris fantaisie de faire arrêter son voisin comme contrebandier : le voilà qui se rend à la ville, où il fait rédiger sa dénonciation par écrit et la présente au mandarin. C'est presque toujours pour le magistrat une occasion de s'enrichir ; il déclare donc qu'il y a lieu à poursuivre, et aussitôt quelques huissiers,

faisant fonction de gendarmes, s'en vont au nom de la loi sommer l'accusé de comparaître devant les tribunaux. Mais avant de l'emmener on a soin d'exiger de lui tous les frais du voyage, et parce que la mesure de ces dépenses n'a rien de précis et de fixé, l'impôt dont on frappe ce malheureux est énorme. Arrivé dans la ville où siége le juge, de nouvelles exactions commencent; au besoin, on emploie les supplices, on suspend en croix le prévenu, on le garrotte, on le torture, jusqu'à ce qu'il ait promis ou payé la somme qu'on veut en obtenir. Le prix de ces cruautés forme l'unique salaire des valets de la justice.

« Pour le mandarin, rien ne l'oblige à donner ses audiences en public; il peut de son salon faire un prétoire, et c'est là, en effet, qu'il juge le plus grand nombre des causes. On y vole plus à l'aise, on y fait du despotisme avec plus d'impunité. L'accusateur et l'accusé se tiennent agenouillés aux pieds du magistrat; ce qu'ils doivent lui dire dans cette attitude, ce n'est pas ce qu'ils savent, mais ce qui lui plaît; du moment que l'un ou l'autre tenterait, par une parole indiscrète, de prévenir le jugement qu'il a résolu de porter, il le ferait battre de verges. La vérité n'est admise à se faire entendre que sous le bon plaisir du mandarin.

« S'agit-il de constater un meurtre, tous les agents du mandarin, c'est-à-dire, tous les bandits de la contrée, sont mis en mouvement; le mandarin lui-même accourt sur le lieu du crime. Malheur alors aux bourses des voisins! malheur surtout au propriétaire du champ sur lequel on a trouvé le cadavre! l'assassinat s'est consommé sur ses terres; il est donc coupable, et tout aussitôt rançonné.

« Ce n'est pas tout, il faut, les lois l'ordonnent, que le magistrat reconnaisse la blessure et les ossements de la victime, fût-ce même un demi-siècle après l'inhumation, afin de voir si le meurtrier s'est servi de fer, de pierres ou de bâtons. Croit-il avoir découvert ce qu'il cherchait, aussitôt

la province entière est bouleversée, jusqu'à ce qu'on ait retrouvé l'instrument fatal ; puis le mandarin s'en empare et le renferme dans un coffre, d'où il ne sera retiré qu'après soixante ans, pour être jeté dans les flammes.

« Quel châtiment après cela tombera sur le coupable ? sera-ce la mort ? sera-ce l'exil ? L'empereur seul le déterminera en dernier ressort ; et dans l'attente du jugement suprême, il n'est pas à craindre que l'homicide cherche à s'enfuir, quand même l'occasion s'en présenterait. Les Chinois sont persuadés qu'en aucun lieu du monde ils ne pourraient, avec des mains souillées de sang, échapper aux recherches de leurs mandarins, et que dans le cas où les satellites ne pourraient les atteindre, une force fatale les ramènerait malgré eux sous les coups de la justice.

« Au milieu de cette immense population d'idolâtres, que font nos chrétiens et vers quel avenir marchent-ils ? Telle est la question qui préoccupe le plus nos frères d'Europe ; je vais essayer d'y répondre.

« On se souvient que sous le règne de l'empereur Kian-Li, le ministère apostolique, hautement encouragé par ce prince, fit en Chine des conquêtes nombreuses. Alors on prêchait l'Evangile sur les places publiques, et comme c'était un honneur d'embrasser la foi, bientôt s'élevèrent de toutes parts des temples au vrai Dieu. Aujourd'hui, à proprement parler, il n'y a plus d'églises. Chaque persécution, décimant à son tour les rangs des fidèles, n'a laissé à Jésus-Christ qu'une faible portion de son ancien troupeau ; ceux qui professent encore sa loi sainte descendent, presque tous, des premiers néophytes qui se convertirent dans des temps plus heureux.

« La cause principale de ces défections me paraît être l'excessive timidité des Chinois. Leur foi d'ailleurs est simple et sincère, leur docilité au-dessus de tout éloge, leur vénération pour le Missionnaire inspirée par les motifs les

plus religieux ; mais ils manquent de cette énergie qui tient tête à l'orage ; s'ils apostasient en présence du mandarin, c'est leur courage qui faillit, et non leurs croyances qui s'évanouissent. De retour au sein de leurs familles, ils reprennent aussitôt l'exercice de la religion qu'ils ont abjurée, sans cesser de la chérir. Témoin de leurs chutes, qu'excuse jusqu'à un certain point l'atmosphère toute païenne qu'ils respirent, on n'éprouverait pour eux d'autre sentiment que celui de la compassion, si leur faiblesse n'entraînait pas à sa suite des maux irréparables. Mais après un premier acte de pusillanimité ils deviennent encore plus craintifs ; le découragement se propage dans la Mission ; à peine ose-t-on, même dans un cas pressant de maladie, requérir le ministère du prêtre ; quelquefois il faut toutes les ténèbres de la nuit pour rassurer ces trembleurs lorsqu'ils viennent jusqu'à nous. De là, l'assistance aux instructions rendue comme impossible ; de là, un isolement d'autant plus funeste que, livrés aux séductions et aux menaces des idolâtres, ils ne trouvent en eux-mêmes aucune sauvegarde. Les plus éloignés de notre résidence se condamnent donc à ne communiquer avec le Missionnaire qu'un seul jour ; puis, après avoir fait leur confession annuelle, après avoir assisté une seule fois au saint sacrifice, les voilà rentrés pour un an dans leurs villages, où ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils respirent, tout est païen.

« Ces observations, vraies dans leur ensemble, admettent néanmoins plus d'une exception ; quoique la peur fasse toujours le fond du caractère de nos néophytes, elle ne règne pas partout au même degré ; vous trouvez même, en passant d'une province dans une autre, des contrastes qui étonnent. Ainsi dans les montagnes de Kou-Tchen, où j'ai résidé naguère, près de mille personnes venaient, chaque dimanche et jour de fête, entendre la sainte Messe ; bien qu'on nous connût pour Missionnaires, nous pouvions

voyager sans crainte, et même nous promener en toute liberté dans le district, comme un curé au milieu de sa paroisse. L'année dernière, une persécution qui avait pris naissance ailleurs, s'étendit jusque dans cette paisible retraite et occasionna l'arrestation de M. Perboyre : eh bien, au plus fort de l'orage, quand une centaine de soldats battaient encore le pays, je n'ai remarqué chez nos chrétiens, au lieu de la peur qui devait naturellement les saisir, qu'un dévouement plus généreux à nos personnes. Ils m'invitaient, quoique malade et par conséquent moins dispos en cas de fuite, à me réfugier sous leur toit, et m'y retenaient comme en temps de paix; j'étais sûr de trouver partout un asile.

« Aujourd'hui, ma position a bien changé. Je suis dans le Honan, à Lou-y-Shien, et voici quelques détails sur la première Mission que j'ai faite dans ce pays. Ici, quoiqu'on ne parle pas de persécution, les fidèles se donnent peur de tout; je ne puis sortir de la cour intérieure où, pour plus grande précaution, ils ont eu soin de m'enfermer; encore, le maître de la maison s'imagine-t-il déjà voir sa fortune compromise par ma présence. Que de peines n'ai-je pas eues pour obtenir qu'on annonçât mon arrivée aux chrétiens dispersés dans le voisinage, et qu'on les laissât venir, je ne dis pas entendre les instructions, mais se confesser seulement une fois! Que faire avec des hommes qui croient découvrir dans chaque néophyte un Judas, et dans chaque païen un espion? avec des parents qui laissent quelquefois leurs fils grandir, jusqu'à l'âge de douze ans, dans une complète ignorance de la religion, et cela par système, de peur, disent-ils, qu'ils ne parlent de nos mystères et de nos dogmes aux idolâtres? Ainsi bon nombre de familles s'excommunient elles-mêmes, en s'interdisant à peu près tout rapport avec nous et avec les autres chrétiens : de cet isolement à l'apostasie peut-être y a-t-il moins loin

qu'ils ne pensent. Chaque fois que je rencontre quelques membres de ces familles dispersées, j'en prends occasion de leur dire que puisqu'ils ne veulent pas venir à moi, il faudra bien, pour accomplir mon ministère, que je me rende auprès d'eux, et que sous peu de jours ils recevront ma visite. Alors chacun de s'excuser en me répétant qu'il n'est pas digne de me recevoir. Valable ou non, cette excuse doit me suffire; car si je voulais malgré eux me rendre à leur habitation, je ne trouverais personne pour m'y accompagner, et dans le cas où je me risquerais à y aller tout seul, peut-être qu'à mon retour mes premiers hôtes refuseraient de m'ouvrir la porte. Après tout, leurs craintes sont parfois à respecter; sur le plus léger prétexte, un païen les rançonne à discrétion; qu'un faux frère soit averti de l'arrivée du prêtre, et le voilà qui saisira cette occasion pour se venger en dénonçant sa retraite...

« Plusieurs mois se sont écoulés entre la date des renseignements qui précèdent et les heureuses nouvelles que je vais vous communiquer. Tout ce district a changé de face ; je n'ai plus que des éloges à donner aux chrétiens de Louy-Shien. Telle a été leur docilité à mes avis, que j'ai obtenu d'eux tout ce que je voulais ; la sanctification du dimanche et l'assistance à la Messe ne laissent rien à désirer ; la veille des fêtes, c'est à qui en préviendra ses voisins, de peur que par oubli ils ne manquent à la solennité. L'exercice de l'oraison mentale est devenu familier à plusieurs personnes dévotes, et j'espère que cette pieuse pratique se soutiendra. Le Chemin de la croix se fait, tous les dimanches, d'une manière très-édifiante et avec grande effusion de larmes ; mais ce n'est pas à ces larmes que je tiens le plus, depuis que j'ai pu me convaincre que les Chinois en versent à volonté.

« Maintenant que je suis sur le point de m'éloigner d'eux, ceux de mes néophytes qui voyaient jadis dans ma

présence un continuel sujet d'alarme, qui s'ingéniaient à inventer quelque respectueux prétexte pour m'éconduire, cherchent par toute sorte de moyens à retarder le moment de notre séparation ; de jour en jour, de semaine en semaine, ils remettent les préparatifs de mon prochain départ. Pendant tout mon séjour dans la Mission, c'est-à-dire, pendant un temps considérable, ils ont généreusement fourni à mon entretien ; je rends même à plusieurs ce témoignage que, pour m'obliger, ils seraient disposés aux plus grands sacrifices.

« Que je vous dise un mot, en finissant, des espérances du christianisme en Chine, et des principaux obstacles qui retardent encore son triomphe. Jusqu'à ce moment nous n'avons guère rempli dans ces contrées qu'un ministère de conservation, et non de conquête : animer à la persévérance les néophytes qui marchent dans la voie du salut, ramener au bercail les brebis égarées, purger de tout mélange de superstition la piété des fidèles, tel a été le but presque unique de nos efforts. Grâces à Dieu, nous y avons réussi ; et quand Notre-Seigneur n'accorderait pas d'autres consolations à ses ministres, ils devraient encore se féliciter de leur vocation, puisque sans eux les étincelles de foi, éparses dans ce vaste empire, ne tarderaient pas à s'éteindre.

« C'est donc avec beaucoup de lenteur que l'Evangile s'est propagé parmi les Chinois : à l'avenir prendra-t-il un plus rapide essor ? on pourrait le croire en voyant d'années en années s'accroître le nombre des ouvriers évangéliques. Cependant, à considérer la marche suivie jusqu'à ce jour, on peut dire qu'à moins d'un de ces coups extraordinaires que le Seigneur frappe dans sa miséricorde, nos vœux pour la conversion de l'empire seront bien lents à se réaliser. En effet, la prédication, cet instrument des triomphes de la foi, nous est interdite par la prudence. Il ne manque

pas de Missionnaires qui auraient le désir et le courage d'annoncer aux païens les vérités chrétiennes. Combien de fois ne nous est-il pas venu dans l'esprit d'aller à quelque célèbre pagode du Hou-Kouang, et là, en présence des idoles, de prêcher le vrai Dieu aux adorateurs et aux prêtres des fausses divinités ! mais où aboutirait ce zèle téméraire ? à déchaîner la persécution sur nos pauvres néophytes; ce serait les exposer à l'apostasie, sans nulle probabilité de convertir les bonzes; peut-être se fermerait-on à soi-même l'entrée de sa Mission compromise, supposé qu'on ne périt pas dans l'expédition.

« Ce qu'il nous est impossible de faire par nous-mêmes, nous tâchons de l'obtenir par le ministère des chrétiens zélés et instruits qui, profitant des rapports de voisinage, ou des liens de parenté, gagnent à Jésus-Christ de nouveaux serviteurs. Un maître catéchise son domestique, un artisan son apprenti; un néophyte, ne trouvant pas d'épouse dans les familles converties, obtient une dispense pour s'unir à une païenne qui, à coup sûr, embrassera un jour notre foi. Il est des provinces où, chaque année, nous comptons plus de cent et quelquefois plus de mille catéchumènes préparés par les soins de nos disciples; c'est ainsi que durant mon séjour à Lou-y-Shien, j'ai conféré le baptême à dix-sept idolâtres. Le Missionnaire doit donc se borner à bien accueillir ceux qu'il lui serait si doux d'aller chercher; et nous sommes là, attendant le moment du Seigneur, tout prêts à voler au secours de nos frères qui se perdent, dès que tomberont nos entraves. Je me figure toujours que si nous avions la liberté permanente d'annoncer l'Evangile, la Chine entière recevrait bientôt la parole divine. Mais qui nous déliera la langue? qui soulèvera l'énorme pierre sous laquelle notre zèle reste comme étouffé ? Si quelque puissance catholique, prenant à cœur les intérêts de Dieu et le salut de ce peuple innombrable, stipulait que

la vérité pût enfin se faire entendre, quelles espérances il nous serait donné de concevoir! Les prières des Associés pour la Propagation de la foi sont puissantes devant Dieu ; qu'elles redoublent ! et, j'en suis sûr, elles hâteront l'accomplissement de nos désirs.

« Jusqu'à présent, le Seigneur n'a pas jugé à propos d'opérer de grands miracles en Chine, et j'ose dire qu'en étonnant leurs regards, les prodiges ne produiraient pas beaucoup de conversions parmi les païens, à moins qu'une grâce extraordinaire n'agît en même temps sur les cœurs pour dissiper d'aveugles préventions. C'est ici qu'on voit des yeux et qu'on touche au doigt la futilité d'une objection souvent répétée par les incrédules d'Europe : ils soutiennent que si les faits évangéliques étaient vrais, tous les Juifs, témoins oculaires, se seraient convertis ; comme si les causes de leur obstination n'étaient pas assez connues ! L'historien sacré ne nous apprend-il pas qu'au lieu de reconnaître à ces prodiges la puissance d'un Dieu, les pharisiens n'y voulaient voir qu'un pouvoir magique ; que, pour se dispenser de croire, ils attribuaient à l'intervention du démon les miracles dont ils ne pouvaient nier l'existence? Eh bien, à en juger par la disposition actuelle des esprits, il en serait de même en Chine, où les païens sont persuadés qu'un chrétien, et surtout un Missionnaire, a le secret de changer à son gré les lois de la nature. Deux faits, dont je suis bien certain et que je choisis entre mille, vous feront connaître à quel point cette ridicule opinion est accréditée. Un de nos confrères chinois, appelé *Tong*, fut conduit, après dix ans d'exil, au tribunal de Chan-Tsin-Shien, et de là, mené sous bonne escorte vers le fleuve, où une barque l'attendait pour le porter à la ville royale. Quoiqu'il fût chargé de chaînes, les mandarins craignaient qu'il ne s'envolât au moment où il verrait l'eau. On aposta donc sur la rive une cohorte entière de soldats, les uns la flèche en main, les autres le fu-

sil armé et mèche allumée, de façon à tuer le Missionnaire lorsqu'il prendrait son essor.

« Le second trait dont je veux parler est d'une date plus récente. Lorsque M. Perboyre fut arrêté, l'année dernière, on le garrotta en divers endroits du corps, toujours dans cette persuasion qu'en sa qualité de Missionnaire, il était nécessairement sorcier. On sait qu'il supporta sans pousser un gémissement toutes les tortures usitées en Chine. C'en fut assez pour faire crier à la magie : « Il a, disait-on, le secret de ne pas souffrir ; » et aussitôt les juges de lui faire boire du sang de chien mêlé à celui de chèvre, afin de le désensorceller ; mais ce qu'ils appelaient le talisman du martyr, c'est-à-dire, son héroïque constance, triompha du superstitieux breuvage. A la fin on s'aperçut qu'il portait un bandage à cause de sa hernie, et l'on s'en prit à cet appareil, qui renfermait, c'était évident, quelque vertu diabolique. Après l'en avoir dépouillé, on le frappa de nouveau, pour voir si cette fois il crierait. En vérité, on ne sait trop quelle serait sur ce peuple prévenu l'influence des prodiges, quand on le voit expliquer par de ridicules sortiléges les miracles de patience et de vertu.

« Il me resterait à vous entretenir de chacune de nos Missions; mais persuadé que mes confrères n'auront pas manqué de vous transmettre des renseignements spéciaux sur les chrétientés qu'ils dirigent, je me bornerai à quelques indications sur le Kian-Nan, tout récemment confié à notre Congrégation. Cette province a été comme le berceau du Christianisme en Chine. C'est là que le P. Matthieu Ricci, jésuite, après plusieurs années de travaux infructueux, gagna enfin à Jésus-Christ le fameux ministre Shiù, qui l'emmena avec lui à la cour. Les néophytes y sont en grand nombre, presque tous réunis ensemble et à peu de distance du rivage de la mer. Leur générosité pour les Missionnaires et pour tout ce qui tient au culte de Dieu, n'a d'égal que leur pusillani-

mité; ils passent à juste titre pour les chrétiens les plus timides de l'empire. Heureusement pour eux que les persécutions sont rares dans le Kian-Nan; du reste, comme ils sont riches et qu'ici tout est vénal, ils achètent aisément la paix des mandarins. Le Sou-Tchéou en particulier, pays qu'habitent ces fidèles, est de toutes les contrées asiatiques la plus fertile; les Anglais qui l'ont aperçue de dessus leurs navires, lui donnent le nom de *Jardin de la Chine*.

« Je souhaite, Monsieur le Supérieur, que ces détails puissent vous intéresser.

« Baldus, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre du P. Joset, procureur de la Propagande, aux membres des Conseils centraux de l'Œuvre.

Hong-Kong, 18 avril 1842.

« Messieurs,

« Lorsque en janvier 1841 je vous parlai de l'île de Hong-Kong, cédée aux Anglais par le député impérial de la Chine, je vous annonçai que mon intention était d'y construire, avec l'agrément de la sacrée Congrégation, une petite église pour le service des soldats et autres Européens catholiques ; à côté de cette chapelle, je me proposais aussi de fonder une école pour les jeunes Chinois, car c'est à mon avis le plus sûr moyen de propager la Religion dans l'empire ; enfin mon dernier projet était d'ouvrir un refuge pour les enfants trouvés.

« Quoique le traité, dont les conditions avaient été convenues entre le commissaire chinois *Chi-Xen* et le plénipotentiaire anglais Elliot, n'ait pas été approuvé par l'empereur, les Anglais n'en sont pas moins restés maîtres de l'île ; et, sans attendre la fin de la guerre, des commerçants de toutes nations, encouragés par l'exemple de la Grande-Bretagne qui fait des dépenses considérables pour ce nouveau comptoir, élèvent avec une étonnante activité des établissements de tous genres. Déjà plus de cent édifices sont en construction, sans compter les divers bâtiments destinés à l'administration anglaise, sans compter surtout les maisons chinoises qui s'élèvent encore en plus grand nombre. Des travaux gigantesques ont été entrepris par le gouvernement : c'est, d'un côté, une route qui devra parcourir les différents points de l'île ; elle a déjà été poussée jusqu'à quatre lieues à travers les montagnes ; c'est, de l'autre, un vaste

port qui n'a pas moins d'une lieue d'enceinte. Les vaisseaux qui viendront y mouiller seront protégés par le fort d'un îlot situé à l'est, en avant de la rade; deux autres bastions, placés en face de deux grandes casernes, dominent le port à ses deux extrémités.

« Quoique j'eusse reçu depuis quelques mois le décret du souverain Pontife, qui confiait à mes soins cette chrétienté nouvelle, je ne croyais pas que le temps fût venu de le mettre à exécution, ni de réclamer du terrein pour l'érection d'une chapelle, ne pouvant pas me persuader qu'avant la cessation des hostilités les Anglais entreprendraient de si grands travaux.

« Cependant, à force d'entendre parler des progrès de l'établissement européen et de la multitude des catholiques qui s'agglomeraient à Hong-Kong, je cédai aux invitations d'un ami, et je me rendis dans l'île, accompagné d'un Missionnaire. Je vous avoue que je fus bien surpris de voir tant d'édifices déjà debout sur une plage qui, six mois auparavant, n'était qu'un véritable désert; je ne crus pas devoir différer plus longtemps de présenter aux autorités locales le décret du souverain Pontife, et de solliciter la concession du terrein nécessaire aux établissements projetés. Je fus reçu avec toute la bienveillance possible par les officiers anglais; ils m'invitèrent à choisir moi-même les emplacements qui pourraient me convenir, pourvu toutefois que mon choix ne tombât point sur des lieux réservés au gouvernement. Je me mis donc en quête; mais, à mon grand étonnement, toutes les positions que je convoitais avaient été concédées : trois jours furent consumés en recherches stériles, et je désespérais de trouver un coin pour y dresser ma tente, à moins de me reléguer au pied des montagnes, ou parmi les Chinois. Par bonheur, je découvris enfin un espace presque oublié, qui, sans être des plus convenables, pourra cependant suffire à une modeste chapelle; on

m'a encore cédé d'autres emplacements pour le refuge des enfants trouvés, pour les écoles catholiques et pour un cimetière. Avec le temps et surtout avec les secours de votre charité, on pourra y jeter aussi les fondements d'un petit séminaire.

« Peut-être serez-vous bien aise que je vous donne une idée de cette île de Hong-Kong, où la croix vient d'être plantée. Vous savez déjà que le fleuve de Canton se divise en plusieurs branches, dont l'une est une espèce de canal, descendant à l'ouest et formant un passage de communication avec Macao; l'autre, qui est le fleuve proprement dit, coule à l'est : c'est à l'orient de ce fleuve que se trouve l'île, séparée du continent par une rade dont les Européens sauront faire un des plus beaux ports de la Chine. On y pénètre par deux entrées, l'une vers l'ouest, à l'embouchure du fleuve, et l'autre à l'orient. Quant à l'île elle-même, elle peut avoir neuf lieues de long sur quatre de large; sa superficie ne présente rien de bien agréable, si l'on excepte trois ou quatre petites vallées. Ce n'est à proprement parler qu'un amas de hautes montagnes, arides, si pressées les unes contre les autres, qu'entre leurs pics décharnés il ne reste aucun passage libre. Les rochers situés au midi du port ne laissent, pour les constructions, qu'une pente allongée, inégale, tout entrecoupée de collines, d'où se précipite une multitude de petits ruisseaux d'une eau très-pure et très-saine. C'est sur le revers de ces montagnes, couronnées de nuages pendant la plus grande partie de l'année, que la ville actuelle est bâtie; aussi le chaud et le froid y sont-ils tour à tour plus intenses, l'air plus vif et l'humidité plus sensible. J'ai dit *la ville actuelle*, parce qu'il est grandement question de la transporter ailleurs, dans la vallée de l'est; position délicieuse qui offrirait un berceau plus spacieux à une cité naissante, et qui, formant à l'entour une ceinture de collines, laisserait néanmoins vers le nord une échappée par laquelle la vue irait se perdre sur les

flots; elle a, de plus, l'avantage d'être arrosée par un ruisseau d'une eau excellente. Dans le cas où l'on donnerait suite à ce projet, le lit du ruisseau serait creusé et deviendrait un large et profond canal, depuis la mer jusqu'au village chinois situé au fond de la vallée. Pour que rien ne manquât au charme de cette situation, il suffirait de couper un monticule, qui dérobe actuellement la vue du port. C'est d'ailleurs à peu près le seul endroit couvert d'arbustes et de forêts. La partie du continent qui regarde l'île et qu'on appelle Cou-Long, présenterait aussi de grands avantages pour la fondation d'une ville; mais il paraît que les Anglais redoutent de s'y établir, dans la crainte des conflits auxquels les exposerait un contact journalier avec les Chinois.

« Après avoir réalisé le but de mon voyage, je me hâtai, pour ne pas augmenter inutilement mes dépenses, de revenir à Macao, laissant sur les lieux le Missionnaire qui m'avait accompagné. Je pris soin de lui faire construire avant mon départ une petite chapelle avec une hutte en paille, en attendant que vos secours me missent à même de lui bâtir un abri plus convenable et un oratoire plus décent. La nouvelle de toutes ces démarches m'avait précédé à Macao; elle y souleva contre moi un orage dont j'étais loin de prévoir les suites. Dénoncé par les feuilles publiques comme ayant porté atteinte aux priviléges des Portugais, qui revendiquent le droit de patronage sur l'île de Hong-Kong, je fus cité à comparaître devant le gouverneur, et sommé de reconnaître ce droit, ou sinon, de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

« J'aurais bien voulu assoupir cette affaire et gagner du temps; à cette fin je demandai qu'il me fût loisible de consulter mes supérieurs, j'offris même d'accepter conditionnellement des pouvoirs du Grand-Vicaire portugais, jusqu'à ce qu'une réponse de Rome eût tranché la question de juridiction; mais on ne voulut consentir à aucun délai. Alors

je dus m'en tenir à mes instructions : un décret du Souverain Pontife plaçait l'île sous la dépendance immédiate de la sacrée Congrégation, je ne pouvais l'annuler; des ordres précis, spéciaux, de la Propagande m'interdisaient tout ajournement de mesures, quelles qu'elles fussent, dictées par le Saint-Siége, je me fis une loi d'obéir, résolu à subir toutes les conséquences qu'allait entraîner l'accomplissement d'un devoir. Ce qui m'a le plus douloureusement affecté est que la sentence d'expulsion n'ait pas porté uniquement sur moi, qui devais être considéré comme seul coupable, mais qu'elle ait frappé tous mes confrères, et même, par un excès de sévérité jusque-là inouï, qu'elle ait atteint mes élèves chinois. Telle était l'inflexible rigueur de l'arrêt de bannissement, que si M. de Jancigny, consul de France, ne se fût rendu chez le gouverneur et n'eût demandé un sursis en ma faveur, j'allais être saisi une demi-heure après, parce que le pilote chargé de m'emmener à Hong-Kong ayant manqué de parole, je me trouvais sans embarcation. Trois jours me furent enfin accordés, sur les instances du généreux consul; j'en profitai pour régler mes affaires, pour emballer quelques effets, et préparer les matériaux nécessaires à la construction d'une cabane en paille. Vous concevez aisément tout ce qu'un départ aussi précipité a dû nous causer de dépenses; malgré la plus sévère économie, nous en aurions été pour des frais beaucoup plus considérables, si plusieurs familles dévouées, dont les noms seront à jamais présents à nos souvenirs et à nos prières, ne nous avaient prêté assistance et secours Aujourd'hui nous n'avons pour demeure, mes confrères, mes élèves et moi, qu'une misérable hutte en chaume.

« Je suis, etc.

« Théodore Joset, *procureur de la Propagande.* »

Extrait d'une lettre du P. Gotteland, de la Compagnie de Jésus, à un de ses Supérieurs en France.

King-Kia-Hang, 22 juillet 1842.

« Mon révérend Père,

« Bénie soit à jamais la bonté divine, qui nous a protégés d'une manière si visible qu'on en est ici dans l'admiration. Nous sommes enfin entrés en Chine, avec tous nos effets et sans le moindre danger. Monseigneur de Bési nous a reçus avec une effusion de cœur que j'aurais peine à vous peindre. Son diocèse est immense; sa vaste étendue fait que les Missionnaires ne peuvent aller administrer les malades à domicile, dans la crainte d'en laisser mourir plusieurs sans sacrements pendant l'absence qu'entraînerait la visite d'un seul. On les apporte donc au presbytère, et cela de huit et dix lieues. Plusieurs, comme il est facile de le concevoir, ne s'en retournent pas, mais passent de la chapelle au tombeau.

« J'espère bien, mon révérend Père, que notre nombre en Chine sera incessamment triplé, quadruplé. Mgr de Bési réclame déjà une quarantaine d'apôtres : restera encore le Chang-Tong pour les plus impatients de s'en aller au ciel par le martyre. Au moment où nous débarquions, Sa Grandeur recevait les plus tristes nouvelles de cette province; un mandarin s'est saisi de tous les ornements et de toutes les lettres de l'Evêque, il a fait arrêter vingt-deux hommes et quarante femmes, parmi lesquels huit ont apostasié; des gardes ont été mises à la seule petite chapelle qu'on eût pu élever dans

cette Mission. Le prêtre italien qui s'y trouvait, averti deux jours d'avance par un païen, a pu s'échapper.

« Dans tout ce que je viens de dire pour vous montrer la nécessité où nous sommes d'avoir de nouveaux ouvriers, je n'ai considéré que les besoins de la chrétienté actuelle ; mais si nous sommes de zélés et fervents apôtres, le Seigneur nous réserve un autre genre de consolation bien précieuse pour un cœur qui aime Jésus-Christ, je veux dire le bonheur d'augmenter le nombre des fidèles. Je ne suis ici que d'hier en quelque sorte, et Monseigneur m'a déjà confié l'honorable mission de baptiser quatre adultes. Qu'il est doux, mon révérend Père, de verser l'eau régénératrice sur des têtes blanchies par les années, et profondément inclinées par la componction et l'amour !

« Cham-Pon-Chao, le 24 juillet. — « A raison de la grande facilité de notre entrée en Chine, on a négligé quelques mesures de prudence. On nous a conduits à terre en plein jour et sous les yeux d'un grand nombre de païens ; on a aussi débarqué nos effets avec la plus grande publicité. De là le bruit s'est répandu parmi les idolâtres que quatre malfaiteurs (c'est le titre dont on décore les Européens) étaient venus à King-Kia-Hang, avec des sommes immenses. En conséquence le projet a été formé, dit-on, de piller et même de brûler le village. On se laisse d'autant plus aisément intimider ici par ces sortes de bruits, que l'absence des troupes et des mandarins donne plus beau jeu aux voleurs. Bien que Monseigneur ne craigne pas beaucoup, il a cru prudent de faire porter ailleurs une partie de mes effets, et de m'envoyer moi-même à Cham-Pon-Chao, autre résidence de Sa Grandeur, à dix lieues de King-Kia-Hang. J'ai retrouvé là le Père Estève, qui y avait été envoyé huit jours plus tôt, aussi par mesure de précaution. A propos de voleurs, le peuple se met à en faire justice par lui-même ; il les brûle vifs, sans autre forme de

procès ; dernièrement douze malheureux pillards ont été exécutés de cette sorte près de Chong-Hai, et trois autres dans Chang-Hai même...

« Agréez, etc.

« Ch. Gotteland, *S. J.* »

Extrait d'une autre lettre du même à un de ses Confrères.

Kiang-Nan, le 19 août 1842.

« Mon révérend Père,

« Mgr de Bési veut ouvrir sans délai son séminaire à Chusan; l'établissement se composera d'abord de huit à dix enfants auxquels on apprendra à lire le latin, en les faisant avancer dans l'étude difficile des caractères chinois. Le P. Brueyre en aura la direction, et on lui adjoindra un Chinois instruit pour former ces enfants à leur propre langue...

« Nous jouissons ici, au moins pour le moment, d'une assez grande sécurité. Chusan est un poste admirable pour la Chine et pour le Japon. Quoique la distance de cette île au Kiang-Nan soit de trente lieues environ, elle offre les plus grandes facilités pour la correspondance et l'introduction des Missionnaires.

« Je suis avec un profond respect, etc.

« Ch. Gotteland, *S. J.* »

Lettre du P. Marti, Provicaire du Tong-King oriental, aux Membres du Conseil central de Lyon.

Du village de Nam-Am, 24 novembre 1841.

« Messieurs,

« Il y a quelques mois, j'ai reçu de Mgr Retord plusieurs numéros de vos Annales. Lorsque ces intéressantes pages m'eurent fait connaître l'origine, les progrès et l'état actuel de votre pieuse Association, sur laquelle je n'avais encore que des idées bien vagues, mon premier besoin fût de m'écrier avec le Prophète : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris!* Quelle puissance humaine aurait jamais pu développer ainsi ce grain de senevé, et faire sortir de la plus petite des semences une tige qui surpasse non-seulement en hauteur les plantes qui l'entourent, mais forme encore un arbre plus élevé que le cyprès et plus fécond que l'olivier? Quel autre que le Maître de la nature pouvait planter cette vigne de privilége, et lui donner assez de force pour étendre ses bras jusques au delà des mers? Oui, mon Dieu, c'est là votre œuvre, et je la reconnais d'autant mieux que *vous avez caché cette pensée aux sages et aux prudents du siècle, pour la révéler aux humbles et aux petits.* Soyez béni, Seigneur, d'avoir daigné choisir pour exécuter ce grand ouvrage des instruments que le monde ignore! En faisant *ce qui est, par ceux qui ne sont rien*, l'honneur revient à vous seul, et *nulle chair n'a le droit de se glorifier en votre présence.*

« Telles étaient les douces pensées dont se berçait mon âme à la lecture de vos saintes archives ; et puis, j'ajoutais mes prières, toutes misérables qu'elles fussent, à celles qu'il me semblait voir s'élever de tous les points du monde en faveur de votre admirable et bienfaisante Association, quand soudain je reçus moi-même un témoignage de votre sollicitude et de votre charité. C'était le 27 octobre ; une lettre de notre procureur à Macao m'apprit qu'à trois différentes fois votre inépuisable bienvaillance avait alloué d'abondants secours à la pauvre et désolée mission du Tong-King oriental. Déjà, je le sais, une partie de vos dons est en chemin pour venir à nous, et pourvu que Dieu la protége, elle me sera bientôt remise ; j'en ai du moins la confiance.

« Comment vous exprimerai-je toute ma reconnaissance pour un bienfait si généreux ? Que seraient d'ailleurs de simples paroles pour reconnaître une si grande libéralité ? Enfin quels présents pourrions-nous vous offrir, quand nous ne savons pas même trouver des louanges dignes de vos sacrifices ? Mais consolez-vous, ô nos chers bienfaiteurs ! ne vous inquiétez pas du retour que vos bontés réclament. Si nous sommes pauvres et dénués, Dieu est riche pour nous ; dans sa miséricorde il ne détournera point ses regards de l'œuvre de vos mains ; ce Dieu, pour l'amour duquel vous avez fait cette grande aumône à d'obscurs Missionnaires, vous en prépare une récompense au delà de tout ce que l'esprit peut concevoir, et l'espérance se promettre. N'a-t-il pas dit autrefois de sa bouche adorable : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils recevront la miséricorde à leur tour !* Appuyés sur cette parole, vous pouvez donc, ô vous tous qui composez la pieuse Association, vous répondre qu'un salaire infini vous est réservé dans le ciel ; et qu'au jour où le Seigneur révélera sa justice, en présence des nations, rappelant avec complaisance le souvenir de vos bien-

faits, il vous dira : *Venez, les bien-aimés de mon Père! entrez en possession du royaume qui vous fut préparé dès le commencement du monde: j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'étais nu, et vous m'avez couvert; j'étais dans les prisons, et vous m'avez visité ... Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous me l'avez fait.* Magnifique promesse! Sublime compensation de vos aumônes! Trésor qu'il doit vous être d'autant plus doux d'amasser, que les vers ni la rouille ne sauraient le détruire, ni les voleurs le dérober!

« En vérité, Messieurs, vous ne pouvez rien désirer de plus; nous ne pouvons de notre côté vous rien promettre de mieux : ce qui nous reste à faire, c'est de demander au Seigneur, par tout ce que nous avons de sentiments et de forces, qu'il vous accorde en effet ces biens promis par son amour aux âmes charitables; et certes, c'est un devoir que nous nous ferons toujours un bonheur d'accomplir.

« Quoi de plus juste que de prier pour d'insignes bienfaiteurs, quand il nous est ordonné de le faire pour ceux même qui nous persécutent ou nous calomnient! Quoi de plus raisonnable que de lever sans interruption nos mains vers le ciel, pour ceux qui non-seulement élèvent les leurs dans notre intérêt, mais encore les ouvrent à l'indigence, et les tendent pleines de secours aux Missions affligées! Oh! oui, nous prierons pour vous, parce que vous avez bien mérité de notre gratitude; nous prierons pour le progrès de votre Association, parce qu'elle nous paraît une œuvre inspirée de Dieu pour la propagation de la Foi; nous prierons enfin pour tous les Associés vivants et morts, parce que c'est une obligation, d'ailleurs bien chère, que l'équité nous impose.

« Outre la part que prennent aux mérites de notre apostolat tous ceux qui le protégent, outre les suffrages communs et particuliers que font pour eux nos confrères, il existe, parmi les Vicaires provinciaux de notre Mission, un antique

usage : c'est d'appliquer, au moins une fois la semaine, le fruit de la sainte messe aux bienfaiteurs de leur Eglise. Soyez-en sûrs, Messieurs, vous ne serez point exclus de ces souvenirs religieux, ni des grâces dont ils peuvent être la source. Il y a plus : le jour de saint François Xavier, patron de votre Société, si je ne me trompe, tous nos prêtres européens et moi, nous célébrerons le saint sacrifice pour vous, pour vos coassociés, pour tous les Missionnaires apostoliques répandus sur le globe, et enfin pour la propagation commune de la Foi que nous annonçons, et de votre Œuvre qui nous sert d'appui. Mgr de Métellopolis et son digne coadjuteur, Mgr l'Evêque de Ruspe, uniront aussi leurs vœux aux nôtres. Le 4 décembre nous reitérerons la même offrande aux mêmes intentions. Chaque fois que je romprai *votre pain* à nos néophytes indigents, je les inviterai à prier pour ceux qui le leur donnent.

« Instruit du zèle avec lequel vous sollicitez des documents sur nos Missions, je mettrai tous mes soins à satisfaire vos pieux désirs.

« Je ne doute pas que vous ne fassiez des vœux ardents pour la paix et l'accroissement de notre pauvre Eglise, pour ses apôtres et pour ses fidèles. Daignez continuer, je vous en conjure, à appeler sur nous la miséricorde divine ; priez surtout pour moi avec plus d'instance, parce que j'en ai plus besoin.

« D. Marti, de l'Ordre des Prêcheurs,
Provicaire du Tong-King oriental. »

Extrait d'une lettre du P. Serrador, procureur de la Mission espagnole du Tong-King oriental.

Macao, le 6 juillet 1842.

« Grâce à l'infinie miséricorde de Dieu, la tempête affreuse qui menaçait d'engloutir l'Eglise annamite, commence enfin à se calmer, et laisse entrevoir pour l'avenir des jours plus sereins. J'ai reçu dernièrement une lettre de notre R. P. Provincial, en date du 3 juillet de cette année ; elle m'annonce, entre autres bonnes nouvelles, que la paix est rendue aux ministres de l'Evangile, qu'ils peuvent non-seulement résider en toute sécurité dans leurs presbytères, mais encore vaquer librement à l'administration des sacrements. Vous apprécierez mieux nos motifs d'espérance, en entendant les paroles mêmes de mon confrère :

« Je ne sais, dit-il, ce que Dieu nous réserve; cependant, à en juger par la révolution qui s'opère, une carrière de prospérités et de succès paraît s'ouvrir à la Religion. C'est du moins notre espoir, et nous le croyons fondé. D'un côté, la piété des fidèles se ranime ; on les a vus pendant la sainte quarantaine se presser en foule dans les églises et dans les chapelles domestiques, réciter publiquement les prières d'usage, se livrer à tous les exercices religieux avec une telle solennité que leur conduite, envisagée d'après les règles ordinaires de la prudence, n'eût été propre qu'à les compromettre ; car les décrets de proscription n'ont pas encore été rapportés. Et toutefois, ce qui nous donnerait à croire que Dieu lui-même inspirait leur zèle, il n'en est résulté aucune suite fâcheuse ; au contraire, le courage

des néophytes s'est raffermi, les apostats eux-mêmes commencent à déplorer leur chute et à demander la pénitence.

« D'un autre côté, les dispositions du gouvernement à notre égard paraîtraient s'améliorer ; on est loin sans doute de nous être favorable, mais il semble qu'on ne veuille plus se montrer persécuteur. A l'appui de cette conjecture je pourrais alléguer plus d'une raison, sinon péremptoire, au moins plausible. D'abord, c'est le silence du nouveau roi : aucun édit n'est encore venu témoigner de sa haine contre nous ; loin de là, plusieurs actes officiels peuvent être regardés comme un désaveu et une réparation des torts de son père : les condamnations prononcées sous le règne précédent non-seulement restent sans exécution, mais obtiennent des commutations notables, qui finiront, je l'espère, par une complète amnistie. De plus, les principaux instigateurs de nos maux, ceux qui ont été les plus ardents promoteurs et les plus dévoués instruments des fureurs de l'ancien roi, sont maintenant, pour la plupart, ou destitués ou dans les fers, juste châtiment de leurs cruautés et de leurs rapines.

« Entre tous ces tyrans secondaires, il en est un que son élévation passée et ses disgrâces actuelles signalent à tous les regards. Il était grand-juge sous Minh-Menh, aujourd'hui, révoqué de ses fonctions, il gémit dans les cachots sous le poids d'une énorme chaîne qui pèse environ cent quarante livres. Son malheur est à ses propres yeux une vengeance du ciel ; il est si convaincu que le sang innocent des chrétiens retombe sur sa tête, qu'il demande souvent aux fidèles lequel de nos martyrs leur semble plus puissant devant Dieu, afin de l'apaiser, dit-il, par des sacrifices, et d'obtenir avec son intercession la délivrance des maux qui l'accablent. C'est d'ailleurs l'opinion générale des Annamites, des idolâtres comme des chrétiens, que la

justice divine s'est appesantie sur ce mandarin en punition de sa rage contre nos frères immolés.

« Le fameux vice-roi Tring-Kang-Kang, si connu pour sa haine contre la Religion, a éprouvé le même sort : il a été publiquement dégradé ainsi que le premier ministre du trésor royal ; tous deux sont dans les fers et à la veille de rendre compte des vexations qu'ils ont exercées sur les chrétiens. Bien qu'ils aient de puissants protecteurs, il leur sera difficile d'échapper à la colère du roi, qui est informé de tous leurs méfaits.

« Le châtiment de ces grands coupables a jeté la terreur parmi tous leurs complices. A les voir maintenant rechercher la solitude et les ténèbres, eux qui se liguaient naguère avec tant de fierté contre les chrétiens, on comprend que le cri de leur conscience s'unit à la réprobation des hommes pour flétrir leur conduite passée. Une égale crainte s'est aussi emparée des maîtres de cérémonies que Minh-Menh avait préposés, dans chaque village, à l'enseignement des rits superstitieux. Loin de tyranniser les fidèles, ils osent à peine les regarder en face ; le grand jour les effraie ; on dirait que, proscrits à leur tour, ils s'attendent à partager d'un moment à l'autre le sort du grand-juge, comme ils ont coopéré à ses injustices. Ainsi se vérifie cet oracle de l'Esprit-Saint : *Les justes verront et seront dans la joie ; et toute iniquité restera muette de confusion.* »

« Tels sont les faits mentionnés dans la lettre du Vicaire provincial. En les retraçant, son âme s'ouvre à la confiance ; il espère réédifier en paix tout ce que la persécution a détruit...

« D. Serrador, *Procureur de la Mission espagnole.* »

Extrait d'une lettre de M. Masson, Missionnaire apostolique à M. Ferry.

Du Tong-King occidental, le 16 juin 1842.

« Monsieur,

«...Le nouveau roi n'a jusqu'ici fait couler le sang d'aucun martyr; on ignore encore quelles sont ses dispositions à notre égard; nulle parole favorable ou menaçante n'est venue les révéler. C'est vraisemblablement que, n'ayant pas encore reçu l'investiture, il aurait craint par un acte quelconque de souveraineté de se compromettre aux yeux de l'empereur de la Chine. Mais à l'avenir cette appréhension ne le retiendra plus; il pourra, s'il le veut, nous faire sentir son mauvais vouloir, car il est maintenant en possession de sa patente royale. C'est un fait dont le peuple du Tong-King doit être bien instruit, tant il lui a occasionné de dépenses. Le prince a traversé une grande partie de ses états pour aller se faire introniser; jamais ses prédécesseurs n'avaient voyagé avec une pompe pareille. Avant qu'il passât, les populations s'ébranlaient pour préparer les routes; de distance en distance on élevait de vastes bâtiments pour abriter non-seulement le souverain, mais encore toute sa cour et une partie de son armée : à chacun des relais, on avait construit au moins vingt-cinq édifices, et on avait déployé pour les orner toutes les richesses du luxe tonkinois; chaque palais avait son ameublement complet, comme si le monarque eût dû s'y fixer pour toujours; et cependant il s'y reposait à peine une heure, c'est-à-dire le temps nécessaire pour prendre un repas.

« Ce n'est point, du reste, de sa cassette qu'ont été payés les frais; ils ont été supportés par le peuple. Mais en retour, tous les sujets ont pu contempler la face de leur

roi. Les autres monarques asiatiques affectent de se rendre invisibles ; Thieu-Tri s'est en quelque manière montré prodigue de lui-même : assis dans une chaise à porteurs, vitrée sur les quatre pans, il a permis à qui l'a voulu de considérer ses traits à travers les glaces du palanquin. Je n'ai pas été du nombre des curieux : il a passé le dimanche des Rameaux à Nghé-An ; c'était à une demi-lieue de ma résidence, et, comme vous le pensez bien, je ne me suis pas déplacé pour le voir.

« Arrivé à la ville royale du Tong-King, il a attendu les ambassadeurs de la Chine. Puis, quand il a eu reçu de leurs mains l'investiture, il s'est hâté de repartir ; le jour de la Pentecôte on l'a vu repasser ici en grande hâte et presque *incognito*.

« Je sais qu'on a dit beaucoup de mal, et peut-être avec raison, du caractère de ce prince ; cependant nous avons lieu d'espérer que son gouvernement nous sera moins hostile que celui de son prédécesseur. Je crois même que l'arrestation et la condamnation toute récente de nos confrères ne peuvent encore rien faire préjuger de ses dispositions, parce que jusqu'à nouveaux ordres les mandarins ont dû se guider en tout sur les lois existantes ; c'est plutôt à Minh-Menh qu'à Thieu-Tri qu'il faut imputer ces rigueurs. Mais l'ajournement des exécutions capitales, mais la mise en liberté sans conditions de plusieurs chrétiens, et les commutations accordées à quelques autres, sont des bienfaits dont on peut rendre grâce au nouveau roi, et qui font dire à tout le monde que des jours meilleurs vont enfin luire sur nous. Toutefois je suis loin de m'attendre à un édit qui abroge les décrets de persécution ; les lois du pays s'opposent à ce qu'un fils défasse l'œuvre de son père : mais qu'on nous laisse tranquilles, c'est tout ce que nous demandons ; le silence du prince nous suffit, car en fait de protection nous n'en voulons pas d'autre que celle de notre Dieu.

« Il serait sans doute téméraire d'affirmer que la paix

va nous être rendue; mais déjà il existe entre notre situation actuelle et la période du règne précédent une amélioration notable : les païens sont plus timides dans leurs vexations; les mandarins ne semblent plus se mêler qu'à regret de nos affaires. Pour nos chrétiens, ils sont maintenant aguerris au péril. La première fois qu'ils entendirent parler d'exécutions sanglantes, leur frayeur fut au comble, ils en perdaient la tête; aujourd'hui, l'arrestation d'un Missionnaire, le supplice d'un nouveau martyr, est pour eux un événement comme un autre; ils en causent sans émotion; ils se félicitent même de ce qu'un nouveau témoin est donné à Jésus-Christ et une gloire de plus à leur Eglise. Je dois ajouter que la paternelle sollicitude du souverain Pontife n'est pas étrangère à cette heureuse disposition des esprits; en apprenant qu'on s'occupait à Rome de la canonisation des martyrs annamites, nos chrétiens se sont consolés de leurs maux et affermis dans la foi.

« A cette heure notre apostolat est des plus laborieux; mais quelle douce fatigue! il me semble que je ne suis Missionnaire qne depuis cette année. J'ai déjà pu sortir impunément de ma retraite, et courir à la recherche des brebis errantes. Oh! qu'elles avaient besoin de la visite d'un pasteur! Depuis dix ans, le plus grand nombre d'entre elles n'avaient point rencontré de prêtre. Aussi, avec quel bonheur elles entendent aujourd'hui sa voix! avec quel empressement elles reviennent au bercail! Il est vrai qu'il faut presque recommencer à neuf leur instruction chrétienne : j'ai dix catéchistes occupés du matin au soir à ce ministère; j'en aurais vingt qu'ils ne suffiraient pas à seconder le pieux élan de ce bon peuple. Aux dernières fêtes de Pâques, la foule des néophytes accourus à la solemnité était immense; c'était comme aux plus beaux jours de l'Eglise annamite avant la persécution. Il y a plus; le sang des martyrs devient aussi au Tong-King une semence de nouveaux chré-

tiens; depuis le carême dernier, cent dix idolâtres sont déjà venus me demander le baptême. Jamais, en temps de paix, je n'ai vu un aussi grand nombre de païens se convertir.

« Bien qu'il n'y ait point d'inconvénient à ce que nos chrétiens, quels qu'ils soient, viennent me voir, je ne pourrais sans imprudence me rendre encore indistinctement dans toute localité ; alors je me fais suppléer par mes catéchistes, et je les envoie dans les villages où je ne puis aller moi-même. Là ils instruisent pendant toute la semaine nos dociles néophytes, et le samedi ils m'amènent ceux qu'ils ont préparés à la confession. Tous assistent, le dimanche, à la sainte messe. Vous comprenez que, cherchant à rallier autour du pasteur ces brebis dispersées, j'ai toujours un grand nombre d'hôtes à nourrir; car ce ne sont pas seulement les catéchistes placés sous mes ordres qui vivent à mes frais; je suis encore obligé de pourvoir aux besoins, soit des fidèles, soit des idolâtres qui viennent réclamer mon ministère. Aussi compté-je quelquefois plus de trente convives étrangers. Pour éviter des réunions trop considérables, j'ai pris le parti de disséminer mes disciples, et de les confier à diverses familles pieuses de mon village, qui se prêtent volontiers à cette bonne œuvre, moyennant une modique rétribution de cinq sous par jour pour chaque personne. Sans doute c'est bien peu, mais à la longue ces vingt-cinq centimes multipliés par le grand nombre de mes pensionnaires, finissent par atteindre un chiffre très-élevé. Je suis bien loin de m'en plaindre. Pourrai-je faire un meilleur emploi des sommes qui nous sont allouées par l'Association de la Propagation de la Foi? Ne m'est-il pas plus doux de les consacrer à cet usage, que de les donner aux mandarins pour acheter une paix toujours précaire, ainsi que nous le faisions les années précédentes?...

« C. Masson, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre du même Missionnaire apostolique à M. Masson, son cousin.

Tong-King, 22 juin 1841.

« Dans tout le royaume, il n'est bruit en ce moment que des funérailles de Minh-Menh : depuis plusieurs mois plus de deux mille personnes sont occupées à aplanir une montagne et à combler une vallée pour y enterrer le dernier roi. Il paraît que l'on fait des préparatifs immenses pour cette cérémonie, qui toutefois ne sera qu'un simulacre d'enterrement, car Minh-Menh est déja inhumé depuis longtemps; mais personne ne sait où est déposé son corps. La politique du pays veut que l'on en agisse ainsi, de peur que, si le véritable tombeau était connu, lors d'un changement de dynastie, il ne vînt à être profané. C'est pour cela qu'ordinairement lorsqu'un roi est mort, quelques affidés le font enterrer secrètement par des personnes condamnées à la peine capitale, que l'on exécute ensuite sur-le-champ, afin qu'elles ne puissent raconter le secret à personne. Il y a un cénotaphe envers lequel on agit à l'extérieur, comme s'il renfermait véritablement le corps du défunt ; mais personne n'y est trompé. C'est ainsi que dans quelque temps on portera très-solennellement en terre un grand cercueil qui sera censé renfermer le corps de Minh-Menh, et qui ne renfermera peut-être que des pierres.

« Masson, *Missionnaire apostolique.* »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

Lettre du P. de Smet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à un Père de la même Société.

Des bords de la Platte, 3 juin 1841.

« Mon très-révérend Père,

« Enfin nous voici en route pour nos chères *Montagnes-Rocheuses*. Déjà presque faits à la fatigue du voyage, et pleins des plus belles espérances, nous sommes, à cette heure, assis sur les bords d'une rivière qui n'a pas sa pareille au monde. Les Pawnées la nomment *Asshata* ou rivière aux grosses cornes, les voyageurs la *Platte*, l'auteur d'Astoria, et je me range à son avis, l'appelle la plus merveilleuse et la plus inutile des rivières. La suite fera voir que toutes ces dénominations lui conviennent.

« Vous aurez déjà appris par mes lettres de l'année dernière, que j'avais été envoyé chez les *Têtes-Plates* pour m'assurer de leurs dispositions à l'égard des *robes noires*, dont ils sollicitaient depuis longtemps la visite. J'étais parti de

St-Louis au mois d'avril, et j'arrivai sur les bords du Colorado, lieu désigné pour le rendez-vous, en même temps qu'un détachement de sauvages venu à ma rencontre. Je visitai dans ce voyage, outre les *Potowatomies*, plusieurs peuplades indiennes, telles que les *Pends-d'oreilles*, *les Nez-Percés*, les *Serpents*, les *Corbeaux*, les *Gros-ventres*, les *Ariharas* et *Mandans*, les *Sheyennes*, *les Kants*, la nombreuse nation des *Scioux*, *etc.*, et partout je trouvai de si heureuses dispositions en notre faveur, que, dans le désir de seconder plus activement les desseins visibles de la divine miséricorde sur tant de pauvres âmes, je résolus, malgré les approches de l'hiver et de fréquents accès de fièvre, de me remettre en marche à travers l'immence solitude que je venais de parcourir, n'ayant d'autre guide au milieu de cet océan de montagnes et de prairies qu'une boussole, d'autre défenseur parmi vingt peuples ennemis des blancs qu'un vieux soldat de Bonaparte, enfin d'autres provisions au sein d'un désert aride que ce que la Providence daignait nous procurer. Je passerai sous silence les aventures d'un si long et si périlleux retour; elles ont été déjà consignées dans une relation qui ne vous est probablement pas inconnue.

« J'arrivai à St-Louis au plus fort de l'hiver. La promptitude inespérée de mon retour, les heureuses nouvelles que j'apportais de nos Têtes-Plates, tout contribua à faire sur l'âme généreuse de mes Confrères une si vive impression, que depuis le Rev. Père provincial jusqu'aux frères coadjuteurs, tous voulurent se transporter aux *Montagnes;* néanmoins, cinq seulement furent élus pour m'accompagner : c'étaient le P. Point, Français, le P. Mangarini, Romain, et trois frères coadjuteurs, deux Belges et un Allemand.

« Avec eux je quittai St-Louis au commencement d'avril, et le 9 du même mois je débarquai à Westport, ville

frontière des Etats-Unis. Il y avait là, sur la rive droite du Missouri, une petite cabane abandonnée, tout à fait semblable aux pauvres demeures des paysans Belges, où quelques jours auparavant une sauvagesse était morte. C'est dans ce réduit, si semblable à celui qui mérita la préférence du Dieu Sauveur, que nous nous casâmes avec empressement; car nous n'allions plus avoir pour des mois entiers d'autre abri qu'une tente, au milieu d'un désert immense.

« Nous repartîmes de Westport le 10 mai, et après avoir passé par les terres des Shawanées et des Delawares, nous arrivâmes en cinq jours de marche sur les bords de la rivière des *Kants*. Les bagages, les voitures et les hommes la traversèrent dans une pirogue ou tronc d'arbre creux, de trente pieds de long, qui de loin avait l'apparence de ces gondoles qu'on voit flotter dans les rues de Venise. Aussitôt que les *Kants* accourus à notre rencontre apprirent que nous allions camper sur la *rivière aux soldats*, à six milles de leur village, ils se séparèrent de la caravane au grand galop, et notre tente était à peine dressée, que leur grand-chef venait déjà nous saluer avec six de ses braves, l'élite de la tribu. Après m'avoir fait asseoir sur une natte, pour fumer avec eux le calumet d'amitié, ils nous montrèrent les titres honorables qu'ils tenaient du Congrès américain. Le chef mit à ma disposition deux guerriers, ses parents; ils étaient armés en guerre; l'un portait la lance et le bouclier, l'autre avait un arc, des flèches, un sabre nu, et un collier composé des griffes de quatre ours, qu'il avait tués de sa propre main. Ils restèrent fidèles à leur poste, c'est-à-dire à la porte de notre tente, pendant les trois jours et les trois nuits qu'il nous fallut attendre les retardataires de la caravane. En les quittant nous leur fîmes présent de quelques bagatelles, qui achevèrent de nous gagner leur affection.

« Le 19 nous continuâmes notre route, au nombre d'en-

viron soixante-dix personnes, dont plus de cinquante étaient en état de porter les armes, force plus que suffisante pour entreprendre avec prudence la longue course qu'il nous restait à fournir. Pendant que le gros de la troupe s'avançait vers l'ouest, un jeune voyageur anglais, le P. Point et moi, nous déclinâmes sur la gauche pour visiter un village des *Kants*. Arrivés à quelque distance de leurs loges, nous fûmes frappés de la ressemblance qu'elles ont avec ces larges meules de froment qui couvrent nos guérets après la moisson : il n'y en avait guère qu'une vingtaine, groupées sans ordre à quelque distance les unes des autres ; mais la forme circulaire de chacune ne couvrait pas moins de quarante pieds de diamètre, espace qui suffit pour abriter de trente à quarante personnes. Tout le village nous parut devoir renfermer sept à huit cents âmes, approximation justifiée d'ailleurs par le chiffre total de ces sauvages, qui sont environ quinze cents, repartis en deux villages distants l'un de l'autre d'environ vingt à trente milles.

« La construction des loges des *Kants* est d'un genre tout à fait particulier ; elle paraît réunir au solide le commode et l'agréable. De la muraille circulaire, faite de terre, partent des perches courbées, aboutissant à une ouverture centrale, qui sert tout à la fois de fenêtre et de cheminée. La porte de l'édifice se trouve ordinairement du côté le plus abrité contre les vents. Le foyer est placé au milieu de quatre poteaux ou colonnes, destinées à soutenir la rotonde. Les lits sont rangés en cercle autour de la muraille, et dans l'espace compris entre eux et le foyer se trouvent les habitants, debout ou assis sur des peaux et sur des nattes de jonc. Quand nous entrâmes, une natte de cette espèce et des coussins nous furent présentés. Il serait difficile de dire tout ce que nous vîmes de curieux pendant la demi-heure que nous passâmes au milieu de ces hôtes étranges ; ce qui nous frappa surtout en eux, c'est

une figure vraiment à caractère, c'est le naturel de l'attitude, la facilité et l'expression du geste, la singularité de leurs occupations. Les femmes seules se livrent à un labeur proprement dit; il semblerait que la tâche de gagner le pain à la sueur de son front ne regarde qu'elles. Ces pauvres sauvagesses travaillent sans relâche, et pour être moins détournées des travaux plus essentiels, elles attachent ceux de leurs enfants qui ne marchent pas encore à une espèce de planche, assez large pour préserver leurs petits membres d'être blessés par les objets environnants. Dans l'intérieur de la loge elles déposent ce meuble, que je n'oserais appeler berceau ni fauteuil, quoiqu'il réunisse les avantages de l'un et de l'autre, tantôt sur un lit, tantôt à leurs pieds; en voyage elles le portent sur le dos, ou le suspendent au pommeau de leur selle, tout en traînant derrière elles les bêtes de somme, qui portent avec la tente le bagage et quelquefois les armes des maris.

« Les hommes se chargent des fatigues de la chasse et des périls de la guerre; mais hors de là, mais sous leurs tentes, à quoi passent-ils leur temps? leur principale occupation est de boire et de manger; après quoi ils jouent aux cartes, dorment, fument, écoutent ou racontent leurs grandes actions, s'arrachent la barbe et les sourcils. Contre la coutume de beaucoup d'autres sauvages qui laissent croître leur chevelure, les *Kants* se rasent entièrement, à la réserve d'un bouquet de cheveux qu'ils laissent au sommet de la tête, pour recevoir le plus bel ornement, selon eux, dont une tête d'homme soit susceptible, je veux dire la plume d'une queue d'aigle, qui tantôt s'élève et flotte en forme de panache, tantôt descend en catogan sur la nuque, quelquefois voltige autour des tempes. Pendant que nous fumions le calumet avec les principaux de la loge, je ne pouvais me lasser de considérer une espèce de dandy, qui se mirait sans cesse pour donner à son plumet la tournure la

plus gracieuse, sans pouvoir atteindre au degré de perfection qu'il paraissait chercher.

« Mais ce n'est là qu'une partie de leur parure; si à l'importante plume qui décore le sommet de la tête vous ajoutez un cercle de vermillon autour des yeux, des sillons blancs, noirs ou rouges qui serpentent en tout sens sur le visage, des pendants d'oreille de faïence ou de porcelaine qui se rabattent en grosses touffes sur les épaules, un anneau au nez, un collier de fantaisie tombant en large demi-cercle sur la poitrine, un grand médaillon de cuivre ou d'argent pendu à ce collier, des bracelets d'acier ou de cuivre aux bras ou aux poignets, une ceinture de couleur tranchante avec sac à tabac, gaîne à coutelas, tuyeau de calumet, des souliers brodés en porc-épic, et par-dessus tout cela en guise de manteau, une couverture, n'importe de quelle couleur, drapée autour du corps selon le caprice ou le besoin, vous aurez l'idée d'un *Kant* enchanté de lui-même et de sa parure. » (*La suite au prochain Numéro.*)

MANDEMENTS ET DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon, et Nos-seigneurs les Archevêques et Evêques de Toulouse, de Beauvais, de Casal et de Mondovi (Piémont) viennent encore de publier des mandements en faveur de l'Œuvre. Heureuse l'Association qui obtient d'aussi solennels encouragements ! Bénis soient les Pasteurs à qui reviennent et la gloire de son extension parmi nous, et le mérite du bien qu'elle opère au sein des plus lointaines Missions !

Trois Prêtres et trois Frères de la Congrégation de Picpus viennent de s'embarquer à Toulon, sur un vaisseau de l'Etat, pour se rendre aux îles Marquises. Voici leurs noms :

P. Vincent-Ferrier-Symphorien Duboise, prêtre, du diocèse de Vannes ; P. Gaspard-Siméon Dumonteil, prêtre, du diocèse de Lyon ; P. Louis-Denis Escoffier, prêtre, du diocèse d'Avignon ;

F. Basile Blanc, du diocèse de Rhodez ; F. Vital-Augustin-Ragant, du diocèse du Mans ; F. Charles-Paul Reveil, du diocèse de Tours.

Plusieurs Missionnaires sont partis du Hâvre le 17 mars, à bord du paquebot américain le *Saint-Nicolas*, pour les Etats-Unis ; ce sont : le R. P. Gteunach et deux Frères de la Société des Rédemptoristes ou Ligoriens, se rendant à Baltimore ; M. Scelos allant se joindre au Noviciat de cette vénérable Société ; M. Boswald, diacre, destiné au diocèse de Louisville. Tous ces Missionnaires sont de la Bavière.

Deux Religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Walle et le P. Genon, avec un Frère coadjuteur, sont partis pour le Guatemala ; ils accompagnent des colons belges.

Une lettre du 23 décembre dernier annonce l'arrivée à Madras du Vicaire apostolique de Pégu et Ava, avec onze Missionnaires ou Frères.

Noms des Missionnaires Maristes partis de Toulon dans le mois d'Avril.

Mgr Guillaume Douarre, évêque d'Amata, coadjuteur du Vicaire apostolique de l'Océanie centrale ; le P. Calinon (Philippe) du diocèse de Saint-Claude ; le P. Bréhéret (Jean-Baptiste) du diocèse d'Angers ; le P. Roudaire (Gilbert) du diocèse de Clermont ; le P. Favier (Jean-Baptiste) du diocèse de Moulins, agrégé au diocèse de Clermont ; le P. Rougeyron (Pierre) du diocèse de Clermont ; le P. Matthieu (Charles-Eugène) du diocèse d'Amiens ; M. Grézel (Isidore) du diocèse de Besançon. Ce dernier sera élevé aux saints ordres sur les lieux de la Mission.

Les Frères Tarragnat (Jean) Reynaud (Jean) Marmoiton (Blaise) Perol (Annet) tous quatre du diocèse de Clermont.

Ce Numéro était sous presse quand nous avons reçu communication de la lettre suivante. Les nouvelles qu'elle donne appellent si vivement l'intérêt et les prières des Associés sur nos frères persécutés du Tong-King, que nous ne croyons pas devoir en différer la publication.

Du Tong-King occidental, 30 juillet 1842.

«... Depuis ma dernière lettre, le fait le plus important de notre chrétienté est le martyre de Pierre Khanh, prêtre tonquinois, qui a été mis à mort le 12 juillet 1842. Cet acte du nouveau roi fait enfin connaître ses dispositions à notre égard. Un autre Confesseur, le clerc Paul, est maintenant à la chaîne et dans les cachots de la capitale du Tong-King. Sa sentence n'est pas encore rendue; mais, une fois prononcée, elle ne manquera pas d'être confirmée par le prince; car le généreux athlète a confessé sa foi avec tant de clarté et de courage, qu'il est comme impossible qu'on le laisse vivre.

« Il paraît que la persécution va recommencer avec plus de force que jamais. Déjà on dit que sa majesté cochinchinoise a envoyé dans tout son royaume un décret pour faire rechercher les Européens...

« Je n'aperçois sur l'horizon de l'avenir que des orages au moins aussi forts que les précédents, et je crois surtout qu'à la fin de cette année la terre Annamite va être rougie par une grande effusion de sang chrétien. Priez Dieu pour nous! Le tyran *Thieu-Tri* passera comme son père, et la Religion subsistera après sa mort. Pour mon compte, je tâche de créer à notre Eglise de nouveaux Apôtres et de plus nombreux appuis pour le jour peu éloigné de l'épreuve; depuis mon retour au Tong-King j'ai déjà consacré deux Evêques et ordonné onze Prêtres; mon coadjuteur a aussi promu deux indigènes au sacerdoce. Nous n'avons maintenant qu'un seul Prêtre de moins qu'avant la persécution: à mesure qu'on abat des têtes, d'autres s'élèvent pour émousser le fer des bourreaux.

« † Pierre-André Retord, *Evêque d'Acanthe, Vic. apost. du Tong-King occid.* »

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

MISSION DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Suite de la lettre du P. de Smet à un Père de la Compagnie de Jésus (1).

« Les *Kants*, semblables en cela à tous les sauvages, sont presque toujours fort sérieux quand ils parlent ou entendent parler de religion. Jusqu'au milieu des passions les plus fougueuses, l'observateur tant soit peu attentif remarquera que le sentiment religieux est le plus profondément gravé dans leur cœur, et peut-être celui qu'ils expriment le plus souvent. Jamais, par exemple, ils ne prendront le calumet sans en offrir les prémices au grand Esprit ou à ses manitoux, esprits du second ordre, êtres intermédiaires entre les hommes et la Divinité. Ici, je voudrais pouvoir vous exprimer l'étonnement tendre et respectueux qui se peignit sur le visage de trois *Kants* à la vue d'un *Ecce*

(1) Voir le commencement de cette relation au N° LXXXVIII, p. 265.

Homo, surtout quand l'interprète leur fit comprendre que cette tête couronnée d'épines était l'image du Sauveur du monde. Ces hommes appartenaient cependant à une nation qui, trois mois auparavant, avait impitoyablement massacré quatre-vingts femmes ou enfants de leurs ennemis : c'est qu'à leurs yeux la vengeance ne passe point pour un vice; ses horreurs sont même consacrées par des pratiques religieuses. Quand un parti se lève pour aller à la guerre, ils invoquent auparavant les manitoux de la peuplade, afin d'obtenir par leur entremise l'assistance du grand Esprit, et de voler beaucoup de chevaux, ou d'enlever un grand nombre de chevelures. Essayer, sans l'Evangile, de leur faire comprendre qu'il n'y a point de gloire à massacrer un rival sans armes, une femme sans défense, un enfant abandonné, ce serait peine perdue. Ils ne font qu'une exception à cette loi barbare : c'est quand leur ennemi vient de lui-même se réfugier dans leur village : tant qu'il y demeure, son asile est inviolable, sa vie est là plus en sûreté que dans sa propre loge; mais à peine en est-il sorti, qu'il a rendu à ses hôtes le droit et la fureur qu'ils avaient contre sa personne avant qu'il se fût confié à leur discrétion.

« Hâtons-nous de dire, à la louange de nos chers *Têtes-plates* et *Pends-d'oreilles*, que chez eux et dans plusieurs autres nations voisines, dont les mœurs ont subi quelque amélioration par le mélange avec les Iroquois catholiques venus du Canada, non-seulement la vengeance n'est point permise, mais même qu'ils ont pour principe de ne repousser la violence par la force que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. On lit dans les mémoires de Bonneville, que les *Pieds-noirs* ayant pris en deux fois et presque coup sur coup environ deux cents chevaux aux *Nez-percés*, ceux-ci, bien que supérieurs en force à leurs adversaires, puisque le secours des blancs leur était offert, ne voulurent se livrer à aucune représaille, par la pensée que le

grand Esprit n'approuvait pas la vengeance, et que d'ailleurs pouvant obtenir de leurs frères, les *Pends-d'oreilles*, les chevaux dont ils avaient besoin, par la seule exposition de leur nécessité, il paraissait beaucoup plus raisonnable de s'en procurer ainsi, que de verser inutilement le sang.

« Telle n'est pas la morale des autres sauvages plus voisins des Etats-Unis, à l'est des montagnes. Pour eux, voler leurs ennemis est une vertu, tirer vengeance et vengeance outrée d'un simple vol commis à leur détriment, c'est la perfection, c'est l'héroïsme. D'où vient cette différence? ne serait-ce pas qu'une antipathie secrète contre les blancs, regardés par l'Indien comme ses oppresseurs, frapperait de stérilité le germe de civilisation qu'on voudrait s'efforcer de répandre dans sa tribu. Il y a plus, les dépenses considérables, faites par la philanthropie américaine pour propager la connaissance de l'agriculture chez ces mêmes peuplades, n'ont produit qu'un bien faible résultat. J'ai vu de mes propres yeux, sur la terre des *Kants*, les champs défrichés aux frais des Etats-Unis tout à fait dévastés. Pour civiliser, et surtout pour convertir le sauvage, il faut donc autre chose que la perspective d'un bien-être purement matériel.

« Lorsque nous quittâmes le village des *Kants*, deux de leurs guerriers, l'un premier soldat de la nation, l'autre à qui l'on donnait le titre de capitaine, vinrent nous accompagner jusqu'au lendemain matin, et ils l'eussent fait beaucoup plus longtemps, s'ils n'avaient point eu à craindre les plus terribles représailles d'un parti de *Pawnées*, qu'ils supposaient en marche pour venir venger le massacre dont j'ai parlé plus haut. — Ayant donc reçu de nous de quoi fumer le calumet, ils s'en retournèrent à leur village par le plus court chemin; et bien leur en prit, car nous n'avions pas marché deux jours, que quelques-uns de nos gens rencontrèrent le parti en question. Quoique six fois

plus nombreux que les *Kants*, les *Pawnées* ont presque toujours été battus par ceux-ci, parce qu'ils n'ont ni l'adresse, ni la force, ni le courage de leurs rivaux. Cependant, comme ils paraissaient avoir bien pris leurs mesures, et qu'ils étaient encore exaspérés par le souvenir récent de ce qui s'était passé dans le cours de l'hiver, nous nous les peignions déjà se baignant dans le sang de leurs ennemis, quand deux jours après nous les vîmes revenir sur leurs pas. Les deux premiers qui s'approchèrent de nous se faisaient remarquer, l'un par une chevelure pendue au mors de son cheval, l'autre par un drapeau américain qui lui servait de manteau, symboles de victoire qui nous firent mal augurer du sort de nos hôtes. Mais le chef de la caravane, les ayant interrogés par signes sur le résultat de leur expédition, apprit d'eux qu'ils n'avaient pas même vu l'ennemi, et qu'ils avaient grand faim : on leur donna de quoi manger et de quoi fumer; ils mangèrent et ne fumèrent pas; puis, contre la coutume des sauvages qui après un repas en attendent toujours un autre, ils partirent d'un air qui paraissait indiquer qu'ils n'étaient pas contents. La brusquerie de ce départ, le calumet mis de côté, ce retour précipité de leur expédition, le voisinage rapproché de leurs peuplades, leur amour bien connu pour un pillage facile, tout contribuait à nous faire craindre de leur part quelques tentatives, sinon contre nos personnes, du moins contre nos chevaux et nos bagages; mais, grâce à Dieu, nos appréhensions furent vaines; pas un ne reparut.

« Quoique menteurs et voleurs, les *Pawnées*, chose assez étonnante, sont presque vrais croyants au sujet de la vie à venir, et plus que pharisiens dans l'observation de leurs cérémonies superstitieuses. La danse, la musique, aussi bien que le jeûne, la prière et le sacrifice, font partie essentielle de leur culte. Le plus ordinaire est celui qu'ils rendent à un oiseau empaillé, rempli d'herbes et

de racines auxquelles ils attribuent une vertu surnaturelle. Ils disent que ce manitou a été envoyé à leurs ancêtres par l'étoile du matin, pour leur servir de médiateur quand ils auraient quelque grâce à demander au Ciel. Toutes les fois qu'il s'agit d'entreprendre une affaire importante ou d'éloigner quelques fléaux de la peuplade, l'oiseau médiateur est exposé à la vénération publique, et pour se le rendre favorable, ainsi que le grand manitou dont il n'est que l'envoyé, on fume le calumet, et la première fumée qui en sort est dirigée vers la partie du ciel où brille leur astre protecteur.

« A l'oblation du calumet, les *Pawnées*, dans les occasions solennelles, joignent le sacrifice sanglant, et selon ce qu'ils disent en avoir appris de l'*oiseau* et de l'*étoile*, le plus agréable au *grand Esprit* est celui d'un ennemi offert de la manière la plus cruelle possible. On ne peut entendre sans horreur les circonstances qui accompagnèrent l'immolation d'une jeune *Sciouse* dans le cours de l'année 1837. C'était au moment des semailles et dans le but d'obtenir une bonne récolte que ce crime fut consommé.

« Cette enfant, car elle n'avait que quatorze ans, après avoir été nourrie six mois de l'idée qu'on lui préparait une fête, pour le retour de la belle saison, se réjouissait en voyant l'hiver s'enfuir. Le jour marqué pour la prétendue ovation étant arrivé, elle fut revêtue de ses plus beaux ornements, et placée au milieu des guerriers qui semblaient ne l'escorter que par honneur. Chacun de ces sauvages, outre ses armes qu'il tenait soigneusement cachées, portait deux pièces de bois, reçues comme un gage d'amitié des mains de la victime. Celle-ci était chargée de trois poteaux qu'elle avait elle-même aidé à abattre, la veille, dans la forêt voisine; mais, croyant marcher à un triomphe et n'ayant dans l'imagination que des idées riantes, elle s'avançait vers le lieu de son sacrifice dans

la plus entière sécurité, pleine de ce mélange de timidité et de joie si naturel à un enfant prévenu de tant d'hommages. Pendant la marche qui fut longue, le silence n'était interrompu que par des chants religieux et des invocations réitérées au Maître de la vie, sévères préludes qui ne devaient guère contribuer à entretenir l'espérance si flatteuse dont on l'avait jusque-là bercée. Mais arrivée au terme, où il ne lui fut plus donné de voir que des feux, des torches et des instruments de supplice, quelle ne fut pas sa surprise? et quand il ne lui fut plus possible de se faire illusion sur son sort, qui pourrait dire les déchirements de son âme? Des torrents de larmes coulèrent de ses yeux, son cœur se répandait en cris lamentables, ses mains s'élevaient vers le ciel ; puis elle priait, conjurait ses bourreaux d'avoir pitié de son innocence, de sa jeunesse, de ses parents, mais en vain : ni la médiation d'un blanc qui se trouvait là, ni ses menaces, ni ses offres, rien ne fut capable d'adoucir ces barbares. Malgré les résistances de la jeune fille, ils l'attachent impitoyablement aux branches de deux arbres et aux trois poteaux dont ses épaules avaient été chargées comme d'un trophée, ils lui brûlent ensuite diverses parties du corps avec des torches ardentes, faites de ce même bois qu'elle avait distribué aux guerriers de l'escorte. Après que son supplice eut duré aussi longtemps que la soif de la vengeance et le fanatisme peuvent permettre à des cœurs féroces de jouir d'un si horrible spectacle, le grand sacrificateur lui décocha au cœur une flèche qui fut à l'instant suivie d'une grêle de traits, lesquels, après avoir été violemment tournés et retournés dans ses blessures, en furent arrachés de manière à ne faire de son corps qu'un affreux amas de chairs meurtries, d'où le sang ruisselait de toutes parts. Quand il eut cessé de couler, le grand chef, pour couronner dignement tant d'atrocité, s'approcha de la victime, en arracha le cœur encore palpitant, et, vomissant

mille imprécations contre la nation *Sciouse*, le porta à la bouche et le dévora aux acclamations des guerriers, des femmes et des enfants de la tribu. Après avoir laissé le corps en proie aux bêtes féroces, et répandu le sang sur les semences pour les féconder, chacun se retira dans sa loge, content de soi-même et plein de l'espérance d'une bonne récolte.

« Un tel sacrifice n'était propre qu'à attirer des malédictions sur ces sauvages. A peine la nouvelle en fut-elle parvenue chez les *Scioux* que, brûlant de venger leur nation, ils jurèrent de massacrer autant d'ennemis que la victime avait de phalanges aux doigts et d'articulations dans chacun de ses membres. L'effet ne tarda pas à suivre la menace : quatre-vingt-dix femmes et enfants égorgés expièrent bientôt le crime de leur tribu.

« A la vue de tant d'horreurs, qui ne serait pas prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour donner à ce pauvre peuple la connaissance du vrai Médiateur, du véritable sacrifice, sans lequel il est impossible d'apaiser la justice divine ?

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

« Pierre de Smet, *Missionnaire.* »

Autre lettre du même Missionnaire au même Père.

Eau-Sucrée, 14 juillet 1841.

« Mon révérend et très-cher Père,

« Voilà deux longs mois que nous sommes en route; mais enfin nous commençons à apercevoir ces chères montagnes, où nos cœurs aspirent depuis si longtemps : on les appelle *Rocheuses* à cause de leur nature granitique. La longueur, le cours et l'élévation de cette chaîne imposante lui ont fait donner le surnom d'*Epine dorsale* du Nouveau-Monde. Parcourant du nord au sud presque toute l'Amérique septentrionale, elle s'étend dans le Mexique, le Texas et le Cohahuila, et se rattache aux Cordilières. Au levant, elle embrasse les montagnes, moins connues peut-être, de la *Rivière-au-vent*... Ces dernières renferment les sources qui donnent naissance à plusieurs rivières, dont les unes se déchargent dans la mer Pacifique, et les autres dans le grand fleuve qui porte le tribut de ses eaux à l'Atlantique. Les *Côtes-noires*, les plaines élevées qui séparent les sources du haut Missouri de celles du Mississipi, appelées le *Coteau de prairie*, les montagnes *Ozark* et les *Masserues*, peuvent être considérées comme des ramifications des montagnes Rocheuses. D'après des observations faites au moyen du baromètre, d'accord avec les calculs de la trigonométrie, on porte la hauteur de quelques-uns de leurs pics à quinze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, élévation qui paraîtrait exagérée si l'on voulait ne s'en rapporter qu'au témoignage des yeux; mais tout le

monde sait que des montagnes placées au milieu d'une plaine immense, ressemblent aux vaisseaux qui flottent sur les eaux de l'Océan ; elles paraissent toujours moins élevées qu'elles ne le sont en effet. C'est vraisemblablement pour cette raison que les montagnes de la *Rivière-au-vent* paraissent moins hautes que les Alpes.

« C'est au pied de ces colosses de la création que nous avions l'espérance de trouver nos chers néophytes ; mais un exprès envoyé pour leur annoncer notre arrivée prochaine, vient de rapporter la nouvelle que les Indiens campés là, il y a environ quinze jours, sont descendus vers le sud pour la chasse du bison. Ces sauvages appartiennent-ils à la nation des *Têtes-plates* ou à d'autres tribus ? on l'ignore. C'est pour le savoir qu'un second messager va partir ; en attendant son retour, je continue ma relation. Les nombreuses notes que l'extrême lenteur de notre marche nous a permis de prendre sur les lieux, peuvent en garantir l'exactitude, qualité d'autant plus désirable qu'elle ne se trouve pas toujours dans les récits publiés sur ces régions lointaines. Pour ne pas cependant outre-passer les bornes d'une très-longue lettre, je ne dirai que peu de mots sur chacun des objets que je vais esquisser.

« A l'exception des buttes ou coteaux qui courent parallèlement des deux côtés de la *Platte* jusqu'aux *Côtes-noires*, on pourrait appeler un Océan de prairies les quinze cents milles que nous avons parcourus, de *West-port* aux sources de l'*Eau-sucrée ;* le terrain offre partout ce genre d'accidents qui ressemblent aux ondulations d'une mer agitée. Nous avons rencontré sur le sommet de quelques tertres des pétrifications et des coquillages tels qu'il s'en trouve dans certaines montagnes d'Europe. Je ne doute nullement que des géologues de bonne foi ne reconnussent ici comme ailleurs des vestiges incontestables du déluge.

« A mesure qu'on s'éloigne du Missouri et qu'on s'en-

fonce dans les contrées de l'ouest, les forêts diminuent d'épaisseur, d'élévation et de profondeur, à peu près en raison directe de la moindre quantité d'eau qui les arrose. Bientôt, sur les bords des torrents, on n'en voit plus qu'une lisière assez étroite, où se trouvent rarement des arbres de haute futaie; dans le voisinage des ruisseaux il ne croît guère que des osiers, et là où l'eau manque, on chercherait en vain autre chose que de l'herbe; encore ne se montre-t-elle que dans les plaines fertiles qui s'étendent de *West-Port* jusqu'à la *Platte*. Cette liaison intime entre les eaux et les bois est si sensible à tous les yeux, que nos bêtes de somme n'avaient pas cheminé huit jours dans ce désert, que déjà on les voyait, surtout quand la marche avait été longue, tressaillir et doubler le pas à la vue des arbres qui s'élevaient dans le lointain. Cette rareté de bois dans les contrées de l'ouest, si contraire à ce qui se fait remarquer dans les autres parties de l'Amérique du nord, provient de deux causes principales : dans les plaines situées en deçà de la Platte, elle est le résultat de la coutume qu'ont les sauvages de brûler leurs prairies vers la fin de l'automne, pour avoir de meilleurs pâturages au retour du printemps; et dans l'ouest, où les Indiens se gardent bien d'en agir ainsi, soit pour ne pas éloigner les animaux nécessaires à leur subsistance, puisque là ils n'ont aucune idée de l'agriculture, soit pour ne pas se trahir aux partis ennemis qui croisent sans cesse dans ces régions lointaines, cette rareté provient de la nature du sol. Il est composé exclusivement de sable et de terre si légère et partout si aride, que toute la végétation, à l'exception des éternelles absinthes qui couvrent les plaines, et de la sombre verdure des pins, des cèdres et autres arbres résineux, toute la végétation, dis-je, est obligée, sous peine de mort, de chercher un refuge dans les sinuosités des rivières.

« De loin en loin, surtout entre le *Kanzas* et la *Platte*, outre un grand nombre de pierres à sablon, on trouve des blocs de granit de différentes couleurs; le rosâtre ou le granit porphyre est le plus commun. On voit aussi dans quelques sites pierreux des *Côtes-noires* une infinité de petits cailloux de mille nuances diverses. Il en est de tellement coagulés ensemble qu'ils ne forment plus qu'une seule masse; je suis persuadé que bien polis, ces blocs feraient de superbes mosaïques. La fameuse colonnade de la chambre du Congrès américain, qui passe pour une des plus riches, est de cette composition.

« Le 29 juin, fête de saint Pierre, je trouvai une carrière non moins curieuse, que je pris d'abord pour du marbre blanc : c'était quelque chose de mieux. Etonnés de la facilité avec laquelle se façonnait cette pierre, la plupart des voyageurs s'en firent de jolis calumets semi-transparents. Moi-même, désireux d'en offrir aux chefs sauvages, j'en fis tailler plusieurs, en sorte que pendant deux jours on ne voyait parmi nous que des lapidaires. Mais, hélas! à la première épreuve, tous les calumets se brisèrent : c'était une belle carrière d'albâtre.

« Le premier rocher vraiment digne de ce nom, et comme le premier degré de cette fameuse chaîne que nous allions gravir, est le roc *Indépendance :* je l'ai appelé dans mon premier voyage le grand *Registre du désert*, à cause de tous les noms inscrits à sa base, de toutes les dates qui les accompagnent, et des hiéroglyphes des guerriers indiens. Plus loin, sur la fourche nord de la Platte, se trouvent les *Buttes de Scott*, parmi lesquelles on remarque surtout la *Cheminée :* elle est ainsi nommée à cause de sa forme extérieure; mais peut-être eût-il mieux valu l'appeler l'*Entonnoir renversé*. En y comprenant le soubassement, la base et la colonne, sa hauteur ne serait guère que de quatre à cinq cents pieds; la *Cheminée* proprement dite

n'en aurait même que cent trente. Ce n'est donc pas dans la grandeur de ses dimensions que consiste le merveilleux; mais comment ce reste d'une montagne de sable et d'argile a-t-il pu, malgré les vents dont la violence est extrême dans ces contrées, subsister aussi longtemps sous cette forme? comment même a-t-elle pu se former ainsi? voilà ce qui est étonnant. Il est vrai que la *Cheminée*, comme toutes les buttes qui l'environnent, présente successivement dans sa composition des couches horizontales et perpendiculaires, que toutes ces buttes ont à mi-côte une espèce de ceinture d'argile en état de pétrification; mais son existence n'en reste pas moins un problème. Si quelque savant désirait en donner une solution, qu'il se hâte de la visiter; car une crevasse qui la sillonne dans le haut et qui bientôt, je pense, s'étendra jusqu'au pied, nous prédit que dans peu il n'en restera plus que le souvenir.

« La *Cheminée* n'est pas la seule merveille qui se fasse remarquer dans cette vaste solitude; je ne mentionnerai que les plus curieuses. L'une est appelée la *Maison*, l'autre le *Château*, *etc.*; et vraiment, si l'on ne savait qu'on voyage dans un désert où il n'existe réellement d'autre édifice que la tente plantée le soir et enlevée le matin, on dirait que toutes les buttes comprises dans un espace d'environ cinquante milles sont autant de vieilles forteresses ou de châteaux gothiques; avec une teinture d'histoire et tant soit peu d'imagination, on se croirait transporté au milieu des antiques castels de la chevalerie errante. Ici, ce sont de larges fossés; là, de hautes murailles; ailleurs, des avenues, des jardins, des vergers; plus loin, le parc, les étangs, la haute futaie: vous croyez voir un de ces vieux manoirs du moyen-âge. Aidez encore un peu à l'illusion, et le châtelain va vous apparaître sur ses lointains créneaux; c'est bien lui, c'est sa voix que vous venez d'entendre dans le murmure confus des brises du désert...

Mais approchez, et, au lieu de ces antiquités imaginaires, vous ne trouvez qu'une terre aride et crevassée en tous sens par la chute des eaux, un repaire où s'agite une infinité de serpents à sonnettes et d'autres reptiles venimeux.

« Il serait trop long de décrire toutes les rivières que nous avons traversées; leur énumération seule deviendrait déjà une nomenclature fastidieuse. Cependant je ne puis m'empêcher de revenir encore une fois sur la *Platte*. On sait que ce nom lui a été donné à cause de sa largeur, qui est souvent de six mille pieds, tandis qu'elle n'en a tout au plus qu'un à cinq de profondeur; ce qui ne permettant pas au commerce d'en faire une voie de communication et de transport, lui ôte les trois quarts de sa valeur aux yeux des Américains.

« Ce côté défectueux une fois reconnu, qu'il soit permis de le dire, rien de plus magnifique ni de plus varié que la perspective offerte par la *Platte*, surtout vers le milieu de son cours. Vous ne voyez, sur ses rives délicieuses, outre les fleurs de la plaine, que la rose des forêts avec toutes les teintes imaginables, la vigne des prairies et la renoncule de nos jardins; la haute végétation a été obligée de chercher un refuge contre les feux de l'automne jusque dans le sein des îles qui couvrent la surface du fleuve. Ces îles sont si nombreuses et si capricieusement groupées, qu'elles forment au milieu des flots un labyrinthe de bosquets, embellis de toutes les nuances qui flattent la vue. Tout respire un air de jeunesse. La souplesse des rameaux qui obéissent au moindre souffle des brises, ajoute de la vie à la fraîcheur de l'ensemble; aux ondulations si suaves de la rivière et de la verdure, joignez une distribution parfaite de jours et d'ombres qui varient à chaque instant, une harmonieuse profusion d'îles échelonnées les unes derrière les autres, de manière à graduer la perspective,

les coteaux de la rive opposée, rendus si fuyants par la rareté de l'atmosphère, enfin le déplacement du spectateur qui dans sa marche saisit à chaque pas un point de vue nouveau, et vous aurez l'idée des sensations qu'éprouve le voyageur en parcourant ces bords enchantés. A leur aspect on se croirait transporté au moment où la création venait de sortir des mains de son Dieu.

« Sous ce climat tempéré, les beaux jours sont continuels ; cependant il arrive de loin en loin que les nuages, en pressant leur course, ouvrent des courants d'une violence si grande qu'ils glacent l'air et produisent subitement des grêles capables de tout détruire. J'ai vu de ces glaçons de la grosseur d'un œuf de dinde. Malheur alors à celui qui se trouve en rase campagne! Un jour que ce fléau exerçait sa fureur à quelques pas de nous, un spectacle vraiment sublime s'offrit à nos yeux : nous vîmes tout à coup au-dessus de nos têtes comme un vaste abîme se creuser en spirale, et dans son sein les nuages se poursuivre avec tant de rapidité qu'ils attiraient à eux tous les objets d'alentour. Les nuages environnants, trop grands pour subir leur influence, tournoyaient en sens inverse. Au bruit comme de tempête qui se faisait entendre dans les airs, on eût dit que de tous les points de l'horizon les vents étaient déchaînés à la fois ; et, ce qui est bien certain, s'ils se fussent rapprochés plus près de la terre, la caravane entière eût fait une ascension dans les nuages; mais, comme aux flots de la mer, le Tout-Puissant leur avait dit : « Vous n'irez que jusque-là. » Le tourbillon recula majestueusement vers le nord, et s'arrêta sur le lit de la *Platte*. Alors nouveau spectacle : les eaux, attirées par son souffle puissant, se mirent à tourner avec un bruit affreux; toute la rivière bouillonnait, et dans moins de temps qu'il n'en faut à une pluie d'orage pour tomber des nues, le fleuve y monta, sous la forme d'une immense corne d'abondance,

dont les mouvements onduleux ressemblaient à l'action d'un serpent qui essayerait de se dresser vers le ciel. Sa hauteur n'était pas moindre d'un mille; la force des vents qui descendaient perpendiculairement, était telle que dans un clin d'œil les arbres étaient écrasés et tordus jusqu'à terre; les branches, arrachées des troncs, couvraient au loin l'espace de leurs débris. Ce qui est violent ne dure pas : au bout de quelques minutes, l'effrayante spirale cessa; le tourbillon ne pouvant plus en soutenir le poids, on la vit se fondre aussi rapidement qu'elle s'était formée; bientôt le soleil reparut, le calme se rétablit, et nous continuâmes en paix notre route.

« A mesure que nous remontions vers les sources de cette merveilleuse rivière, les teintes de la végétation devenaient plus sombres, la forme des collines plus sévère, le front de montagnes plus sourcilleux, tout paraissait offrir l'image, non de la caducité, mais de la vieillesse ou plutôt de l'antiquité la plus vénérable.

« Après avoir quitté la Fourche nord de la *Platte*, nous voyageâmes deux jours au travers de côtes arides pour nous rendre sur les bords de l'*Eau-sucrée*, ainsi appelée probablement à cause de la pureté de ses flots, comparée aux eaux bourbeuses et malsaines des environs. Des troupeaux si nombreux nous avaient précédés dans ces plaines, que nos bêtes de somme y trouvèrent à peine quelques brins d'herbe. La rivière, après avoir parcouru plusieurs petites gorges resserrées, entre dans une espèce de canal, entre deux rochers de granit de trois cents pieds d'élévation; on entend au loin le bruit sourd des ondes qui se précipitent contre les blocs énormes dont le lit est semé sur une longueur d'un mille : ce passage est appelé par les voyageurs le *Passage du Démon*.

« De là, en s'avançant vers les *Côtes-noires*, les fleurs deviennent plus rares; cependant de loin en loin nous en

avons rencontré de fort belles. Dans le sol le plus stérile du désert, se trouvent profusément trois espèces de cactus; elles sont connues parmi les botanistes sous le nom de *cactus americana*, et déjà naturalisées dans les parterres d'Europe. Je n'ai rien vu ni de si pur ni de si vif que l'incarnat de cette charmante fleur; toutes les nuances du rose et du vert décorent l'extérieur de son calice, qui va en s'évasant comme celui du lis; beaucoup mieux que la rose, elle pourrait être l'emblème des plaisirs de ce bas monde : elle est environnée d'épines plus nombreuses, et ne s'élève pas à deux pouces de terre.

« Parmi les fleurs simples, la plus élégante ressemble à la *cloche bleue* de nos parterres ; mais elle la surpasse de beaucoup par l'agrément de ses formes et la délicatesse de ses teintes, qui varient depuis le blanc pur jusqu'à l'azur sombre.

« L'*aiguille d'Adam*, qui ne croît que sur les côtes stériles, est la plus noble parmi les pyramidales : sa tige s'élève à près de trois pieds; à mi-hauteur, commence une pyramide de fleurs fort serrées les unes contre les autres, sous la forme d'un diadème renversé, nuancées légèrement de rouge, et diminuant de grosseur à mesure qu'elles s'approchent de leur commun sommet qui se termine en pointe. Sa base est défendue par une espèce de feuilles dures, fibrées, oblongues et aiguës. C'est ce qui lui a fait donner le nom d'*aiguille*. Sa racine, blanche et semblable dans sa forme à une carotte, a ordinairement six pouces de diamètre; les sauvages s'en nourrissent au besoin, et les Mexicains en fabriquent une espèce de savon.

« Il est encore trois autres espèces de fleurs très-remarquables; elles sont rares, même en Amérique, et leurs noms sont inconnus du commun des voyageurs. La première, dont les feuilles bronzées sont disposées de manière à imiter le chapiteau corinthien, a reçu de nous le nom de

corinthienne; la deuxième, couleur de paille, rappelle, par sa tige environnée de onze branches comme d'autant de satellites, le fameux songe de Joseph ; elle a été nommée la *joséphine;* la troisième, la plus belle des reines-marguerites que j'aie vues, ayant autour d'un disque jaune, nuancé de noir et de rouge, sept à huit rayons dont chacun serait à lui seul une belle fleur, a été appelée la *dominicale*, parce qu'elle nous a paru la maîtresse-fleur de ces parages.

« Les oiseaux ne sont pas moins variés que les fleurs. On en voit de toute forme, de toute grandeur et de tout plumage, depuis le pélican blanc et le cygne jusqu'au colibri. Parker, dans sa description de l'Orégon, parle d'une nouvelle espèce d'oiseau-mouche, le *neutka*, inconnu à l'est des montagnes. Toute la partie supérieure de l'oiseau est rougeâtre, la tête tire sur le vert, le cou cuivré et cramoisi varie selon l'incidence de la lumière. Par la gorge, cette espèce ressemble à l'oiseau-mouche commun, excepté qu'il est encore plus somptueux dans ses couleurs, et que ses plumes métalliques sont disposées en un large collier dans la partie inférieure du cou, au lieu de former une partie principale de tout le plumage.

« Je ne parlerai des reptiles que pour remercier Dieu de nous avoir servi contre eux et contre le plus terrible de tous, le fameux serpent à sonnettes, de bouclier impénétrable à leur dard. Comment s'est-il fait qu'aucun homme de la caravane, qu'aucune de nos bêtes de somme, n'aient été piqués même une fois, lorsque, dans un seul jour, sans quitter la ligne droite de leur charrette, nos gens en tuaient jusqu'à douze à coups de fouet.

« Les maringouins méritent aussi une petite notice, quoiqu'on en parle depuis longtemps. C'est le roi des insectes quand il s'agit de nuire à l'homme. Au milieu de la journée, ils ne vous inquiéteront pas, mais à condition

que vous quittiez l'ombrage et que vous ailliez vous exposer aux ardeurs du soleil. La nuit et le matin, ils fondent sur vous, et enfoncent dans votre chair leur dard empoisonné, contre lequel il n'y a d'autre défense que de dormir sous une couverture ou de s'envelopper la tête de quelque tissu impénétrable, au risque d'étouffer. Leur incommodité se fait ressentir encore davantage pendant les repas ; alors, pour s'en débarrasser, il faut produire, à l'aide de bois pourri, une épaisse fumée sans flamme : ce remède est vraiment efficace ; mais on ne l'emploie qu'en désespoir de cause, car on est presque suffoqué par les nuages épais de vapeurs qui vous environnent. Durant ce temps, ces petits trouble-tout voltigent à l'entour, et aussitôt que l'atmosphère commence à s'éclaircir, ils reviennent à la charge dans toutes les directions, s'attachent aux parties du corps qui sont à découvert, jusqu'à ce qu'un autre tas de bois pourri jeté sur les charbons les mette de nouveau en fuite.

« Il est un point controversé entre les naturalistes au sujet des fourmis, c'est de savoir si le grain qu'elles ramassent doit servir à leur nourriture d'hiver, ou seulement à la construction de leurs cellules. Peut-être nos remarques pourront-elles servir à résoudre la difficulté. Il n'y a ici dans les fourmilières ni froment, ni grain qui en tienne lieu, par conséquent point de provision de bouche de cette nature ; à leur place, ce sont de petits cailloux, que ces insectes laborieux élèvent en monceaux de trois à quatre pieds de diamètre, sur un pied de haut ; d'où il est, ce semble, permis de conclure que le grain employé ailleurs au même usage que ces petis cailloux n'est point destiné à nourrir la fourmi, mais bien plutôt à lui bâtir une demeure.

« Les mouches-à-feu, ou vers luisants des montagnes, ne sont point nuisibles ; leur grosseur est à peu près celle

de l'abeille. Lorsqu'on les aperçoit en grand nombre, c'est un signe certain de pluie; et alors, n'importe l'obscurité de la nuit, sillonnant l'air comme autant d'étoiles errantes ou de feux-follets, leurs belles formes phosphoriques vous rendent la route distincte et visible. Les sauvages s'en frottent parfois le visage, et, par plaisanterie ou pour faire peur aux enfants, ils se promènent le soir comme des météores dans les environs du village.

« Venons-en aux quadrupèdes. Combien d'espèces différentes ne s'en trouve-t-il pas dans ces parages, depuis la petite souris jusqu'au grand bison!

« Je ne ferai mention ici que des plus curieux. Pour les autres, on pourra consulter la note que je joins à ma lettre. Quoique j'aie parlé de plusieurs dans ma dernière relation, je crois utile d'y revenir encore, afin de compléter ma première esquisse par les renseignements nouveaux que j'ai obtenus des voyageurs et des sauvages.

« Le buffalo, ou bison, mérite d'être cité le premier. Sa chair est la plus saine et la plus délicate des animaux qui peuplent les solitudes de l'Orégon; elle est d'ailleurs si commune, qu'elle sert de pain quotidien aux sauvages et qu'on ne s'en dégoûte jamais. On les rencontre souvent par centaines dans les prairies où croît une herbe menue qu'ils semblent préférer à tout autre pâturage. C'est en pareille circonstance qu'ont lieu les grandes chasses à cheval. A un signal donné, les chasseurs qui ont fait leur approche le plus secrètement possible, se tenant sous le vent, partent tous ensemble avec la rapidité du trait, et, comme à la grande course des *barbari* à Rome, c'est à qui arrivera le premier; à leurs yeux, avoir atteint et abattu le premier bison, c'est un coup de maître. Au bout de quelques minutes d'une course si ardente, les cavaliers sont au milieu du troupeau; alors les bisons sont de toutes parts en déroute. Les différents groupes s'entremêlent; car, avant

d'être blessés, ils fuiraient à la vue d'un enfant. Chacun choisit alors sa victime; il la poursuit dans sa fuite, l'approche aussi près que possible, caracole autour d'elle, jusqu'à ce qu'il soit à même de lui porter le coup fatal; car malheur à lui si la blessure qu'il lui fait n'est pas mortelle! la crainte alors se changeant en fureur, l'animal en fuite se retourne et poursuit à outrance le chasseur, qui ne doit pas l'attendre s'il veut éviter les plus grands dangers, à moins qu'il n'ait un second coup en réserve. Un jour qu'un jeune homme de la caravane avait eu l'imprudence de passer une rivière à la nage et sans armes, dans la pensée que son couteau lui suffirait pour achever un buffalo blessé, l'animal, en l'apercevant, revint sur ses pas avec une telle furie que, le croyant déjà sur ses talons, notre chasseur jeta des cris effroyables; en une seconde, tout le camp fut en alarmes. « Les Indiens! les Indiens! » s'écria-t-on de toutes parts; chacun s'arma au plus vite et courut du côté d'où les premiers cris s'étaient fait entendre. Il en était temps pour le pauvre jeune homme; car, au moment où le plus alerte d'entre nous arrivait à son secours, il se jetait à la nage, et le bison furieux n'était plus qu'à deux pas de lui. Une balle partie au même instant l'étendit raide mort. Depuis cette aventure, la prudence fut à l'ordre du jour chez les chasseurs novices.

« La petite chasse se fait à pied. Un homme adroit et expérimenté affronte seul tout un troupeau. Pour s'en approcher suffisamment sans être aperçu, il faut qu'il prenne le dessous du vent : le bison a l'odorat si fin que, sans cette précaution, il est capable de sentir l'ennemi à plusieurs milles de distance : il doit ensuite marcher lentement, courbé le plus possible, avec une casquette à poils sur la tête, de manière à ressembler de loin aux animaux qu'il poursuit. Enfin, lorsqu'on est arrivé à la portée du fusil, il faut s'embusquer dans quelque bas-fond ou

derrière un arbre; c'est de là qu'on tire à coups sûrs. La chute d'un bison et le bruit de l'arme à feu ne font qu'étonner le reste du troupeau; l'on recharge et de nouveau l'on tire tant que le gibier hésite entre la surprise et la peur. Un de nos chasseurs en tua un jour jusqu'à treize entre ses deux repas et sans bouger de place. Les sauvages croient qu'il y a dans les grands troupeaux une vache qui en est comme la reine, et que lorsque celle-là est abattue, tous les bissons l'environnent, comme pour lui faire un rempart. Si le fait est vrai, on conçoit que le chasseur assez heureux pour frapper la reine a beau jeu avec la multitude de ses sujets.

« Il y a dans l'Orégon quatre espèces de loups. Les gris sont les plus communs; les noirs sont plus rares, très-grands et féroces; les blancs sont les plus beaux. Le petit *loup de médecine* est un *manitou* pour les sauvages; ils attachent une idée superstitieuse à son aboiement, et prétendent comprendre les nouvelles qu'il vient leur annoncer. La rapidité ou la lenteur de sa marche, ainsi que le nombre de ses hurlements, servent de règle à leurs interprétations. Ce sont, ou bien des amis qui approchent de leur camp, ou des blancs qui se trouvent dans le voisinage, ou des ennemis aux aguets prêts à fondre sur eux; aussitôt tout se décide en conséquence.

« La bête puante, ou le *mephitis americana*, est un gentil quadrupède de la grosseur d'un chat ordinaire, bigarré de différentes couleurs. Lorsqu'il est poursuivi, il dresse sa belle queue touffue, et lance à diverses reprises, à mesure qu'il s'éloigne, une décharge du fluide que la nature lui a donné pour sa défense; cette liqueur est si infecte qu'il n'y a ni homme ni animal capable d'y résister. Le Père Van Quikenborne en fit un jour l'expérience : il vit deux *mephitis* sur sa route, et, comme c'était la première fois qu'il faisait cette rencontre, il crut avoir trouvé deux petits

ours. L'envie lui prit de s'en rendre maître, et de les emporter dans son grand chapeau ; il descendit donc de cheval, s'approcha lentement et avec prudence pour s'assurer de la proie qu'il guettait : il n'avait plus qu'un pas à faire, il étendait déjà les bras et le chapeau ; tout à coup la décharge du fluide eut lieu ; il en fut inondé. Bien qu'à cent pas de nous, déjà nous sentions cette insupportable odeur ; pendant plusieurs jours, il n'y avait pas moyen de l'approcher ; on fut même obligé de mettre au rebut tous ses vêtements.

« Le rat des bois, espèce de blaireau, est très-friand d'écrevisses, et voici le stratagème dont il se sert pour obtenir son mets favori : placé sur les bords d'un marais ou d'un étang, il laisse tomber dans l'eau sa longue queue dépourvue de poil ; les écrevisses, avides d'un si bon morceau, s'en saisissent. Aussitôt que le rat sent leurs pinces acérées, il donne une forte secousse de sa queue, les écrevisses lâchent prise en quittant leur élément, et le rat s'en empare, les met en sûreté à une petite distance de l'eau, puis les dévore avec avidité.

« Quand je ne dirais qu'un mot sur chaque passage de rivière, l'énumération serait encore longue, puisque dans cinq jours seulement nous en avons traversé dix-huit, et jusqu'à cinq fois la même en trois quarts d'heure. Vous jugerez des difficultés et des périls que présentent à une caravane tous ces torrents à franchir, par ce qui nous arriva sur la fourche-nord de la *Platte*. Nous essayâmes de la passer à cheval, déterminés à cette tentative par l'exemple de notre chasseur qui, portant sur son dos une petite fille d'un an, chassait encore devant lui un autre cheval sur lequel était sa femme, et se faisait suivre d'un petit poulain dont on ne voyait que la tête, lorsqu'il se dressait dans les flots. Reculer en pareille conjoncture eût été honteux pour des Missionnaires. Nous nous avançâmes donc, les frères

dans leurs charrettes, les PP. Mengarini, Point et moi, sur nos coursiers. On dit qu'on nous a vus pâlir au plus fort du courant : je le crois ; le fait est cependant qu'après avoir nagé un peu sur nos montures, nous arrivâmes au rivage, n'ayant de mouillé que les jambes, et pour être témoins de la scène du monde la plus risible, si elle n'avait été la plus sérieuse. Dans le même temps, nous vîmes le plus grand wagon emporté par le torrent, malgré les efforts, les cris, enfin tout ce que peut dire ou faire un attelage, un char et un charretier qui pensent se noyer ; un autre char renversé de fond en comble ; un mulet n'ayant hors de l'eau que les quatre pattes ; d'autres allant à la dérive embarrassés dans leurs traits ; ici, un colonel américain les bras étendus et criant au secours ; là, un voyageur allemand et sa faible monture disparaissant ensemble pour se montrer un moment après, l'un à droite et l'autre à gauche ; ailleurs un cheval abordant seul au rivage ; plus loin deux cavaliers sur le même cheval, enfin le bon frère Joseph et son cheval faisant le plongeon ; le P. Mengarini faisant chose une et indivisible avec le cou du sien, et au milieu de la bagarre un seul mulet noyé. Il appartenait à celui de nous tous qui avait montré le plus de dévouement pour sauver et montures et cavaliers. En reconnaissance la caravane, s'étant cotisée, lui fit présent d'un cheval d'honneur.

« Dangers d'autre nature encore évités par la grâce de Dieu, je n'en doute nullement. Nous cheminions tranquillement sur les bords de la *Platte*. Malgré les avis du capitaine, plusieurs membres de la caravane s'étaient éloignés, lorsque tout à coup nous entendîmes le terrible cri d'alarme : *Les Indiens ! les Indiens !* et en effet, on vit dans le lointain un grand nombre de sauvages se grouper d'abord, puis se diriger à toute bride vers le camp. Un jeune Américain à pied et sans armes arrive sur ces entrefaites, se lamentant de la

perte qu'il venait de faire, mais surtout s'indignant des coups qu'il avait reçus, et saisissant la carabine chargée de l'un de ses compagnons, il court à l'ennemi pour tirer de l'offense une vengeance éclatante. A cette vue, le camp s'émeut, la jeunesse américaine veut se battre, le colonel range les wagons sur deux lignes, fait placer au milieu ce qui peut courir ailleurs quelque risque; tout se prépare pour une action d'éclat. De son côté, l'escadron sauvage considérablement grossi s'avance fièrement, présentant un large front de bataille, comme s'il avait eu l'intention d'envelopper notre phalange; mais à notre bonne contenance et à la vue du capitaine qui s'avance seul vers eux, bientôt ils ralentissent le pas, finissent par s'arrêter; on parlemente, et le résultat de la négociation ayant été qu'on rendrait au jeune Américain ce qu'on lui avait pris, à condition que lui ne rendrait pas les coups qu'il avait reçus, on convint de part et d'autre de fumer le calumet. Ces Indiens étaient un parti d'environ quatre-vingts *Scheyennes* armés en guerre; leur tribu passe pour la plus brave de la prairie; ils suivirent notre camp deux ou trois jours; les chefs furent admis à notre table, et tout se passa à la satisfaction générale...

« Je suis, etc.

« Pierre de Smet. »

Liste des animaux, poissons, oiseaux, arbres, arbustes, plantes, fleurs et fruits du désert, vus dans notre voyage.

MAMMIFÈRES.

Chevreuil commun.
Chevreuil à queue noire.
Chevreuil à mulet.
Cerf et biche.
Gazelle.
Orignal.
Grosse-corne.
Mouton blanc.

Buffle et bison.
Cheval sauvage.
Chat sauvage.
Chien sauvage.
Loup blanc, noir, gris, bleu et à médecine.
Chien de prairie.
Ecureuil de dix espèces.
Ours gris, blanc, noir, brun.
Renne, blaireau, rat des bois.
Carcajou, tigre rouge.
Cochon de terre, porc-épic.
Rat commun, souris, taupe.
Rat musqué, marte.
Renards de quatre espèces.
Lapin, lièvre.
Loutre, castor.

REPTILES.

Serpents à sonnettes.
Vipères, couleuvres.
Serpents à Mocaisson.
Serpents à arcs.
Tortue, grenouille, grenouille à queue.
Salamandre, crapeau.

OISEAUX.

Aigle nonne, et noir.
Epervier à poule.
Coq de plaine, poule des montagnes.
Faisans, dindons, grues.
Etourneaux, pélicans.
Buffalo, hiboux.
Corbeaux, pie, avocette.
Pluvier, butor, bécassine.
Bec à l'envers, canard.
Oies, tourterelle.
Oiseau-mouche, rossignol.
Caracro, outarde, alouette.
Hirondelle, perroquet.
Bois pourri.
Mangeur de maringouins.
Pic-bois, pic-vert, roitelet.
Cardinal, sarcelle.
Oiseau rouge, noir, bleu, jaune.
Robin, moqueur, perdrix.

POISSONS.

Saumon, quatre espèces.
Truite, trois espèces.
Mulet, carpes, anchoix.

ARBRES, ARBRISSEAUX, PLANTES, FRUITS ET FLEURS.

Cotonniers, trois espèces.
Saule, tremble.
Cèdre rouge et blanc.
Sapin, pin, cinq espèces.
Rabajadières.
Chênes de différentes espèces.
Noyer et frêne.
Vignes, trois espèces.
Kinnalkenie, fruit rouge.
Genièvre, houblon.
Herbe à la puce.
Salsepareille, baume.
Menthe, épinette, absinthe.
Prune de prairie, quatre plantes.
Oignon doux, pois, pomme blanche
Racine amère, patate.
Tabac, ganche, cactus.
Aiguille d'Adam.
Champignon.
Cotonnier écorce de sapin.
Framboises, mûres sauvages.

Fruit du kinnalkenie.
Plantin, racine du chardon.
Gadelles sauvages.
Graine de buffalo, graine blanche.
Groseille, fraise, cerise, poire.
Gland d'églantier, vigne.
Gueule de lion.
Eléphantide.
Joséphine.
Bouquet de lis bleu.
Rose.
Renoncule.
ournesol.
Lis de Saint-Jean.
Campanulle.
Fleur bleu d'azur.
Iris d'espèces.
Epinettes.
Marguerite.
Corinthienne.
Dominicale.
Lupins.
Œillet,
Marianne.
Lin.
Chanvre.

Autre lettre du même au même.

Fort-Hall, 16 août 1841.

« Mon très-révérend Père,

« C'est hier au soir, fête de l'Assomption, que nous avons rencontré l'avant-garde des *Têtes-plates :* sous quels meilleurs auspices pouvait se faire cette entrevue? Aussi quelle satisfaction de part et d'autre! La joie du sauvage n'est pas démonstrative : celle de nos chers néophytes était tranquille ; mais à la sérénité de leurs regards, à la manière affectueuse dont ils nous serraient la main, il était facile de sentir qu'elle était profonde et réfléchie, comme celle qui a sa source dans la vertu. Que n'avaient-ils pas fait pour obtenir des *Robes-noires?* Depuis vingt ans ils redoublaient d'instances auprès du Père des miséricordes; pendant vingt ans, d'après le conseil des pauvres Iroquois qui s'étaient fixés parmi eux, ils s'étaient rapprochés, autant que possible, de nos croyances, de nos mœurs et même de nos pratiques religieuses. Le dimanche, par exemple, dans quelle paroisse catholique fut-il jamais plus religieusement observé? Dans le seul espace de dix années, trois députations parties des bords de la *Racine-amère*, où ils se réunissent le plus ordinairement, avaient eu le courage d'aller jusqu'à Saint-Louis, c'est-à-dire de traverser plus de trois mille milles de vallées et de montagnes, presque toutes infestées de *Pieds-noirs* et d'autres ennemis. Enfin leurs vœux furent exaucés et au delà de leurs espérances. Le Missionnaire qui les avait déjà visités, qui avait pris connaissance par lui-même de leurs besoins, de leurs dispo-

sitions, de l'état des peuplades voisines, revenait à eux après une absence d'environ un an, non plus seul comme l'année précédente, mais avec deux Pères, trois frères, trois ouvriers et tout ce qu'il fallait pour répondre à leur attente, et même la surpasser.

« De leur côté ils avaient fait plus de trois cents milles pour venir au-devant de nous; nous étions enfin pleins de santé et d'espérance, les uns en présence des autres. Quelle joie ne devaient pas éprouver ces bons sauvages! Ils ne cessaient de nous répéter ces simples paroles : « *Nous « vous aimons, nos cœurs sont contents!* » Cette députation se composait d'hommes d'élite; on en jugera par ce rapide dénombrement.

« Le chef de la petite ambassade se peignit lui-même dans l'allocution suivante, qu'il adressa à ses compagnons : « Mes enfants, leur dit-il, je ne suis qu'un ignorant et un « méchant; cependant je remercie le grand Esprit de ce « qu'il a fait pour nous. Oui, mes enfants, mon cœur est « content; malgré sa méchanceté, je ne désespère pas de « la bonté de Dieu; je ne veux plus vivre que pour prier; « et quand viendra ma dernière heure, je me remettrai « entre les bras du Maître de la vie, s'il me juge in- « digne du ciel, car je n'ai été durant toute ma vie « qu'un misérable pécheur; s'il veut me sauver, je le « bénirai toujours; je vous le répète, mon cœur est con- « tent. Que ferons-nous donc pour prouver à nos Pères « que nous les aimons?... »

« Simon, le plus âgé des *Têtes-plates*, et déjà si accablé sous le poids de la vieillesse que, même assis, il avait besoin d'un bâton pour se soutenir, était un des adultes que j'avais baptisés l'année dernière. A peine eut-il appris que nous étions en route que, montant à cheval et se confondant avec les jeunes guerriers qui se disposaient à venir à notre rencontre : « Courage, mes enfants, leur dit-il, sou-

« venez-vous que nous allons au-devant de nos Pères. » Et, le fouet animant les coursiers, on faisait à sa suite jusqu'à cinquante milles par jour.

« Francis, enfant de six à sept ans, petit-fils de Simon, orphelin dès le berceau, avait servi l'année dernière à l'autel; il voulut absolument accompagner son grand-père; son cœur lui disait qu'il allait retrouver auprès des *Robes-noires* le bonheur qu'il avait à peine eu le temps de goûter dans les bras de ses parents.

« Ignace, qui avait fait partie de la première députation chargée d'aller à Saint-Louis demander un Missionnaire, et qui, après l'avoir heureusement introduit dans sa peuplade, venait tout récemment encore de s'exposer à de nouveaux dangers pour faciliter notre retour, Ignace avait couru, sans boire ni manger, pendant quatre jours, afin de nous revoir plus tôt.

« C'était encore Pelchimô, son compagnon, frère de l'un des martyrs de la seconde députation massacrée par les *Scioux*, jeune guerrier déjà réputé brave parmi les braves, qui avait, l'année dernière, par sa présence d'esprit et son courage, sauvé soixante-dix de ses frères d'armes enveloppés par quinze cents *Pieds-noirs*.

« C'était François Xavier, venu à Saint-Louis à l'âge de six ans, dans la compagnie de son courageux père, le grand Ignace, uniquement pour avoir le bonheur de recevoir le baptême, et qui s'étant attaché sans réserve au service de la mission, apportait chaque jour à notre table tous les fruits de sa pêche.

« Gabriel, *Mélif* de naissance, mais enfant adoptif de la nation, le premier qui nous rejoignit sur les bords de la *Rivière-verte*, mérita ainsi le titre de précurseur des *Têtes-plates*. Il fut assez brave et assez généreux pour entreprendre trois fois, à cause de nous, de franchir un espace de quatre cents milles qui nous séparait du grand camp.

« Tels étaient les néophytes venus à notre rencontre ; et qu'avaient-ils à nous apprendre? Laissons-les parler eux-mêmes. Ils nous dirent, « que leurs frères étaient toujours dans les mêmes dispositions; que, deux fois les jours ordinaires, et trois fois le dimanche, la peuplade réunie faisait la prière en commun ; que la plupart d'entre eux, même les vieillards et les enfants, savaient par cœur celles que je leur avais enseignées l'année précédente; que la caisse d'ornements laissée à leur garde était portée comme une arche de salut partout où se dirigeait la peuplade ; que cinq ou six enfants du nombre de ceux que j'avais baptisés étaient allés au ciel pendant mon absence, et qu'un jeune guerrier, régénéré dans les eaux du baptême la veille de mon départ, était mort le lendemain des suites d'une blessure reçue des *Pieds-noirs* plus de quatre mois auparavant. Ils ajoutèrent qu'un autre Indien, qui m'avait accompagné au fort des Corbeaux n'étant encore que catéchumène, était mort de maladie en s'en revenant à la peuplade, mais dans de si bonnes dispositions, que sa mère était toute consolée de sa perte, dans la pensée qu'il était au ciel ; qu'une petite fille de douze ans, se voyant sur le point d'expirer, avait demandé le baptême avec instance, que Pierre l'Iroquois l'avait baptisée sous le nom de Marie, et qu'après avoir dit ses prières et chanté un cantique d'une voix plus forte que de coutume, elle avait rendu le dernier soupir en disant : *Oh! que c'est beau! j'entends la voix de Marie, ma mère, qui m'appelle!*

« Tant de grâces devaient exciter la jalousie de l'enfer ; aussi plus d'une fois l'*homme ennemi* essaya-t-il de semer la zizanie parmi le bon grain, en insinuant aux principaux de la tribu qu'il en serait de moi, comme de tant d'autres ; qu'une fois parti, je ne reparaîtrais plus : mais le grand chef avait toujours répondu : « Vous vous trompez, je connais notre Père ; sa langue n'est pas *fourchue ;* il nous a

dit, *Je reviendrai;* il reviendra, j'en suis sûr.» L'interprète ajouta que, dans cette conviction, le vénérable vieillard, malgré son grand âge, avait voulu se mettre à la tête du détachement de quarante hommes venus sur la *Rivière-verte.* Arrivés au rendez-vous le jour fixé, c'est-à-dire le 1er juillet, ils y étaient restés jusqu'au 16, et ils y seraient encore, si la disette de vivres ne les avait obligés de s'en éloigner; d'ailleurs la peuplade entière était décidée à se réunir dans un lieu stable pour y fonder un établissement. Dans cette vue, on avait déjà fait choix de deux emplacements que l'on croyait convenables; on n'attendait plus que notre présence pour prendre une dernière détermination. On comptait tellement sur notre arrivée prochaine, qu'en partant de la *Rivière-verte*, le grand chef avait laissé trois de ses gens pour nous attendre, en leur recommandant de tenir bon autant qu'ils pourraient.

« Ici, que de choses à ajouter non moins édifiantes que curieuses! Mais, avant de m'engager dans ce sujet intéressant, il faut finir l'itinéraire que j'ai commencé dans la lettre précédente. C'est ce que je vais essayer, après avoir payé à M. Ermatinger, commandant du Fort-Hall, le tribut de reconnaissance que nous lui devons.

« Quoique protestant de naissance, ce brave Anglais nous fit à nous, Missionnaires catholiques, l'accueil le plus amical; non-seulement il nous remit à prix coûtant, c'est-à-dire pour le tiers de leur valeur dans le pays, toutes les choses dont nous avions besoin, mais encore il y ajouta en pur don plusieurs objets qu'il croyait nous faire plaisir. Il promit même de nous recommander à la bienveillance du gouverneur de la compagnie anglaise, déjà prévenu en notre faveur, et, ce qui est encore plus digne d'éloge, de seconder notre ministère auprès de la nombreuse nation des *Serpents* avec laquelle il était en relation. Tant de zèle et de générosité lui donnent droit à notre reconnaissance;

puisse le ciel lui rendre au centuple le bien qu'il nous a fait!

« C'est au Fort-Hall que nous nous séparâmes tout à fait de la colonie américaine, qui jusqu'alors avait fait la même route que nous depuis la rivière des *Kants*. Déjà sur la *Rivière-verte*, ceux qui n'étaient venus dans ces parages que pour leur instruction ou pour leur agrément, s'en étaient retournés avec quelques illusions de moins, au nombre de cinq ou six, parmi lesquels se trouvaient un jeune Anglais qui, depuis Saint-Louis, avait été notre commensal. En se séparant de nous, cet estimable jeune homme nous assura que si jamais la Providence nous réunissait encore, il nous reverrait avec le plus grand plaisir, et que partout où il nous rencontrerait, il se ferait un bonheur de nous être utile. Il était d'une bonne famille d'Angleterre, riche, et, comme tous les Anglais, grand amateur de voyages; il avait déjà vu les quatre parties du monde: mais il avait tant de préjugés contre l'Eglise romaine que, malgré nos bons désirs, il nous fut impossible de lui être d'aucune utilité sous le rapport le plus essentiel... Nous le recommandâmes à nos amis. J'ai retenu de lui cette belle réflexion: « Il faut voyager dans le désert pour savoir « combien la Providence est attentive aux besoins de « l'homme. »

« Quant à ceux qui étaient partis uniquement dans le dessein d'aller chercher fortune en Californie, poursuivant leur entreprise avec la constance qui est le propre des Américains, ils nous avaient quittés quelques jours avant notre arrivée au fort, dans les environs des sources d'eau chaude qui se jettent dans la rivière à l'*Ours*.

« Nous en étions restés sur les bords de l'*Eau-sucrée*. Cette rivière n'est qu'une des sources de la *Platte ;* mais c'en est une des plus belles: elle ne doit son nom, je l'ai déjà dit, qu'à la pureté de ses eaux. Ce qui la distingue des autres,

ce sont les nombreuses sinuosités de son cours, preuve du peu d'inclinaison de son lit. Bientôt, changeant d'allure, on la voit, ou plutôt on l'entend descendre avec rapidité à travers la longue crevasse d'une chaîne de rochers.

« Ces montagnes, en harmonie avec le torrent, offrent les scènes les plus pittoresques. Les voyageurs ont nommé cette gorge l'*Entrée-du-Diable :* ils eussent mieux fait, selon moi, de l'appeler le *Chemin-du-Ciel ;* car si elle ressemble à l'enfer à cause du désordre et de l'horreur qui y règnent, ce n'est toutefois qu'un passage, et d'ailleurs elle représente bien mieux le chemin du ciel par le terme délicieux où elle aboutit. Qu'on s'imagine, en effet, deux pans de rochers s'élevant à pic à une hauteur étonnante; au pied de ces murailles informes, un lit tortueux, encombré de troncs, de débris et de blocs de toute dimension, et au milieu de ce chaos d'obstacles, les ondes mugissantes s'ouvrant une issue, tantôt en se précipitant avec furie, tantôt en s'épenchant avec majesté, selon que dans leur cours elles trouvent un passage ou plus resserré ou plus large. Au-dessus de ces scènes tumultueuses et bruyantes, des masses d'ombres, ici éclairées par un jet de lumière, là rembrunies par le feuillage de quelques cèdres; enfin, dans l'enfoncement de cette suite de hautes galeries, une perspective de lointain, si douce à l'œil qu'il serait impossible d'y reposer la vue sans avoir l'idée du bonheur : voilà ce que nous admirions dans la matinée du 6 juillet, à neuf ou dix milles du roc *Indépendance.* Je doute que la solitude de la Grande-Chartreuse, dont on dit tant de merveilles, puisse, du moins au premier abord, offrir plus d'attraits à celui que la grâce appelle à la vie contemplative.

« De là, nous nous dirigeâmes de plus en plus vers les hauteurs du Far-West, jusqu'à ce qu'enfin nous en atteignîmes les sommets, d'où l'on découvre un autre monde. Nous étions en vue de l'immense Orégon, le 7 de juillet.

On a fait de trop pompeuses descriptions du spectacle que nous avions sous les yeux, pour que j'ose entreprendre d'y rien ajouter. Je ne parlerai donc ni de la hauteur, ni du nombre, ni de la variété de ces pics éternellement couverts de neige, ni des belles sources qui en descendent avec fracas, ni du changement subit de leur cours, ni de la plus grande raréfaction de l'air, ni des effets qui en résultent pour les objets susceptibles de contraction. Ce que je dirai à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le besoin que j'éprouvai de graver son saint nom sur un rocher qui dominait toutes les grandeurs. Puisse ce nom à jamais adorable être pour tous les voyageurs qui nous suivront un monument de notre reconnaissance et un gage de salut!

« Désormais nous descendrons vers la mer Pacifique, suivant d'abord, puis traversant la *Petite* et la *Grande-Sableuse*. Dans les environs de ce dernier torrent, notre guide ayant pris un chemin pour un autre, la caravane erra trois jours à peu près à l'aventure; moi-même, un beau soir, je m'égarai plus que personne. Isolé du reste de la troupe, je me trouvai tout à fait perdu; que faire? ce qu'eût fait à ma place tout bon croyant; je priai, et puis je fouettai mon cheval. De cette manière, j'avais parcouru plusieurs milles, quand l'idée me vint de rebrousser chemin, et bien m'en prit; car la caravane était loin derrière moi, déjà campée, mais toujours sans savoir où et sur un sol si aride, que nos pauvres bêtes durent terminer par le jeûne les fatigues de la journée. Deux jours après nous étions dans l'abondance, en grande compagnie, sur les bords d'une rivière non moins connue des chasseurs de l'ouest que les rives de la *Platte*. Cette rivière, que vous reconnaîtrez avant que je la nomme, se perd non loin de là dans des fentes de rochers qui, dit-on, n'ont pas moins de deux cents milles d'étendue : là fourmillent des répu-

bliques entières de castors ; mais jamais chasseur n'y a mis le pied, tant l'entreprise en paraît effrayante ! tous les ans, à une certaine époque, affluent de toutes parts sur ses bords, pour faire échange de leurs marchandises, et aventuriers et sauvages de toutes nations ; là encore, il y a huit ans à peine, l'attelage qui entreprit le premier de se frayer un chemin à travers les *monts Rocheux*, rencontra les colonnes d'Hercule ; cette rivière enfin où nous trouvâmes le précurseur des *Têtes-plates* dont j'ai parlé, c'est le *Grand-Colorado* de l'ouest... Nous nous y reposâmes deux jours, dans la compagnie du capitaine Frab qui revenait de la Californie.

« Le 26 juillet, nous songeâmes à continuer notre route. Avec un train comme le nôtre, ce n'était pas une petite affaire. Nous mîmes notre confiance en Dieu, les charretiers fouettèrent les mulets, les mulets firent leur devoir, et bientôt, la rivière passée, la file de nos charrettes se déroula de son mieux, serpentant, errant dans presque toutes les directions, au milieu d'un labyrinthe de vallées et de montagnes, obligée de s'ouvrir un passage tantôt au fond d'un ravin, tantôt sur le penchant d'une roche escarpée, souvent à travers les buissons ; et pour cela, il fallut ici dételer les mulets, là doubler les attelages, plus loin faire un appel à toutes les épaules pour soutenir le convoi sur le bord incliné d'un abîme ou l'arrêter dans une descente trop rapide, pour éviter enfin ce qu'on n'évita pas toujours, car combien de culbutes ne vit-on pas ? Combien de fois surtout nos bons frères, devenus charretiers par nécessité beaucoup plus que par vocation, n'admirèrent-ils pas de se voir, celui-ci sur la croupe, celui-là sur le cou, cet autre entre les quatre fers de ses mulets, sans trop savoir comment ils y étaient venus, et toujours remerciant le Dieu des voyageurs d'en être quittes à si bon marché. Pour les cavaliers, même protection ; dans le

cours du voyage, le père Point fit six chutes; le père Mengarini ne culbuta pas moins souvent; une fois, au grand galop, je passai par-dessus la tête de mon cheval, et, à nous tous, en ces diverses occurrences, pas la moindre égratignure. Mais revenons aux charrettes.

« C'est ainsi qu'elles furent conduites pendant dix jours jusqu'à la rivière à l'*Ours*, qui coule au milieu d'une vaste plaine environnée de hautes et belles montagnes. Chemin faisant, nous rencontrâmes plusieurs familles de *Soshonies* ou *Serpents* et de *Soshocos* ou *déterreurs de Racines*. Ils parlent la même langue, et les deux tribus sont amies des blancs. Parmi eux, nous remarquâmes ce véritable grotesque qu'on chercherait en vain ailleurs sur le territoire indien. Imaginez-vous une bande de chevaux ou plutôt de misérables rosses, hors de proportion dans tous leurs contours; tâchez de vous les peindre enchâssés dans une collection d'objets qui double leur propre hauteur, et alors surmontés par des êtres à forme humaine, vieux et jeunes, hommes et femmes, dans une variété de figure et de costume telle que le pinceau d'un Cruikland ou d'un Breugel aurait peine à les rendre avec fidélité. La charge de l'un de ces animaux, haut à peine de quatre pieds, était quatre gros ballots de viandes sèches, deux de chaque côté pour s'entre-balancer; au-dessus, étaient attachés horizontalement d'autres paquets, formant une plate-forme sur le dos de la bête; et sur le sommet de tout cet échafaudage, à une élévation quelque peu périlleuse, un personnage très-vieux, assis sur une peau d'ours et à la turque, fumait son calumet. A ses côtés, sur une pareille Rossinante, était montée sa femme, qui n'excitait pas moins d'intérêt, accroupie dans la même attitude au-dessus de ballots sur ballots contenant des racines amères, du messania, espèce de tabac, du camash, des racines à biscuit, des cerises, des graines, des baies, le ménage enfin et

toutes les productions qu'accordent à ces sauvages leurs montagnes arides et leurs belles vallées. Nous vîmes, en différentes circonstances, des familles entières sur un même cheval, nichées du cou jusqu'à la croupe, chacun selon son âge, les petits enfants et les femmes par-devant, et les hommes à l'arrière. En deux occasions diverses, je comptai cinq personnes ainsi montées, dont deux paraissaient tout aussi capables, chacune à elle seule, de porter le cheval, que le cheval était à même de supporter leur poids.

« Cette région renferme de grandes curiosités en fait d'histoire naturelle; la description qui en a été faite dans les mémoires de Bonneville est très-exacte. Une petite plaine de quelques arpents carrés présente une surface unie de terre blanche (terre à foulon) sans la moindre tache; elle ressemble à une pièce de marbre blanc, ou à un champ couvert d'une neige éblouissante. Dans les environs, se trouve un grand nombre de fontaines de grandeurs et de températures différentes : il y en a qui ont un petit goût de soude, ces dernières sont froides; les autres sont d'une chaleur douce, semblable à celle du lait qu'on vient de traire. Peut-être ne seraient-elles pas inférieures aux célèbres eaux de Spâ ou de Chaux-Fontaines en Belgique; tout ce que je sais, c'est qu'elles se trouvent entre les montagnes d'où nos charrettes ont eu tant de peine à se tirer; aussi n'inviterai-je à en venir faire l'essai, ni les santés délabrées, ni même celles qui ne le sont pas.

« Dans cet endroit, il y a une ouverture d'où la vapeur et l'eau s'échappent alternativement. La terre, durant un certain espace, y résonne sous les pieds, et effraye le voyageur solitaire qui la traverse; c'est ici que nous quittâmes la rivière à l'*Ours*. Le 4 août, nos charrettes, après avoir roulé dix heures sans s'arrêter, arrivèrent au bout d'un

défilé qui parut la fin du monde; à droite et à gauche, des montagnes effrayantes; derrière nous, un chemin par où l'on n'était pas tenté de retourner; en face, un passage où se précipitait un torrent, mais si étroit qu'à peine le torrent seul paraissait pouvoir y passer. Les bêtes de somme étaient rendues. Pour la première fois, il y eut des murmures contre le capitaine; mais lui, imperturbable et, selon sa coutume, ne reculant jamais devant une difficulté, s'avance pour reconnaître le terrain; bientôt il fait signe d'approcher. Une heure après, nous étions hors d'embarras, puisqu'on avait traversé la plus haute chaîne des monts Rocheux, et qu'on se trouvait presqu'en vue du Fort Hall.

« Le soir, je m'acheminai vers le fort pour y prendre quelques arrangements nécessaires, accompagné seulement du petit François-Xavier. Nous fûmes bientôt engagés dans un labyrinthe de montagnes. Vers minuit, nous atteignîmes le sommet de la plus haute chaîne; mon pauvre guide s'y trouvait tellement embarrassé, ne voyant dans l'obscurité que des précipices affreux devant nous, qu'il tournait sur lui-même comme une girouette et s'avouait perdu. Ce n'était point l'endroit et le moment d'errer à l'aventure; je pris donc le seul parti qui nous restait, celui de desseller mon cheval et d'attendre le soleil pour nous tirer d'embarras. Enveloppé dans ma couverture, la selle me servant d'oreiller, le rocher de lit, je ne tardai pas à faire un bon somme... Le lendemain, de grand matin, nous descendîmes entre deux rochers énormes, par un petit sentier que l'obscurité de la nuit avait dérobé à notre vue, et nous arrivâmes dans la plaine qu'arrose le *Port-Neuf*, tributaire de la *Rivière-aux-Serpents*. Toute la région que nous vîmes ce jour-là, pendant cinquante milles de chemin, présentait des restes évidents de convulsions volcaniques. On remarque, dans toutes les directions, des mon-

ceaux et des débris de lave. Dans toute sa longueur, la rivière offre une succession d'étangs à castors, l'un se vidant dans l'autre par une petite ouverture creusée dans chaque digue, et formant une cascade de trois, quatre ou six pieds d'élévation. Toutes ces digues, ouvrage des eaux, sont formées de la même matière et offrent les mêmes accidents que les stalactites qu'on trouve dans quelques cavernes.

« Nous arrivâmes le soir à un demi-mille du fort; mais n'y voyant plus et ne sachant où nous étions, nous campâmes cette nuit dans des broussailles, sur les bords d'un petit ruisseau.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

« Mon très-révérend Père,

« Votre très-humble et très-obéissant fils en J.-C.

« Pierre de Smet. »

Extrait d'une lettre du même Missionnaire au même Père.

Camp du Grand-Visage, 1er septembre 1841.

« Mon très-révérend Père,

« C'est environ quatre mois après notre départ de *West-Port*, que nous atteignîmes le gros de la peuplade indienne vers laquelle nous étions spécialement envoyés. Là se trouvaient les principaux chefs. Quatre d'entre eux étaient venus au-devant de nous à une journée de chemin; ils nous rencontrèrent sur l'une des sources du Missouri dite la *Tête au castor*, où nous étions campés. Le 30 août, sous la conduite de ces nouveaux guides, nous nous avançâmes dans une grande plaine à l'horizon de laquelle, vers l'ouest, se trouvait le camp des *Têtes-plates*. Nous ne l'aperçûmes distinctement que sur le soir; mais longtemps avant de le découvrir, de nombreux courriers venaient nous annoncer que nous n'en étions pas éloignés. A leur empressement il était facile de discerner le contentement et la joie qui les animait. Déjà, le guerrier *tête-plate*, surnommé le *Brave des braves*, m'avait envoyé jusqu'au Fort-Hall son plus beau cheval, avec recommandation qu'il ne fût monté par personne avant de m'être présenté. Bientôt cet Indien apparut lui-même, accourant à toute bride; il se distinguait des autres par l'habileté avec laquelle il faisait caracoler son coursier lorsqu'il approcha de nous, et par le grand cordon rouge qu'il portait comme insigne de sa bravoure. C'est, comme guerrier, le plus beau sauvage que je connaisse.

« Nous avancions au grand trot, et déjà nous n'étions qu'à deux ou trois milles du village, lorsque nous aperçûmes dans le lointain un nouveau cavalier de haute stature; bientôt plusieurs voix se font entendre : *Paul! Paul!* et en effet, c'était Paul, le grand chef, que l'on croyait absent, mais qui venait d'arriver, comme par une permission de Dieu, pour avoir la satisfaction de nous présenter lui-même à son petit peuple. Après les témoignages d'amitié bien cordiale donnés de part et d'autre, le bon vieillard voulut retourner vers les siens pour nous annoncer. Un quart d'heure après, tous les cœurs étaient réunis dans un seul sentiment; c'était comme un troupeau de brebis se pressant autour de leur pasteur. Combien de mères, en nous présentant leurs petits enfants, étaient émues! Nous l'étions aussi nous-mêmes à tel point que nous avions peine à retenir nos larmes. Cette soirée fut assurément pour nous une des plus belles de notre vie. Toutes les fatigues, tous les dangers, toutes les épreuves, semblaient avoir disparu; une seule pensée, celle que nous allions revoir les beaux jours de la primitive Eglise, préoccupait tous les esprits.

« Je suis, mon révérend Père, votre très-obéissant et très-humble serviteur et fils en J.-C.

« Pierre de Smet. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

MISSIONS D'AFRIQUE.

MISSION DE LA LIBÉRIE.

Extrait d'une lettre de Mgr Edouard Barron, Vicaire apostolique des deux Guinées, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre.

« Messieurs,

« C'était le vœu de la Propagande qu'un Missionnaire allât sur les terres occidentales de l'Afrique annoncer le salut aux nègres, et tout indigne que j'étais de ce noble apostolat, il est devenu mon partage. Mgr Kenrik, évêque de Philadelphie aux Etats-Unis, avait été chargé de pourvoir à cette Mission; Sa Grandeur jeta les yeux sur moi, et, après en avoir reçu la délégation, je fis voile du port de Baltimore vers les côtes de la Guinée. M. Jean Kelly, prêtre séculier, et M. Denis Pindar, catéchiste, s'étaient embarqués avec moi pour la même destination.

« Le point précis sur lequel nous nous dirigions était

la Libérie. Ce pays, comme on le sait, forme une colonie américaine sur le sol africain. Elle fut fondée par une association bienfaisante en faveur des noirs du Nouveau-Monde. On acheta d'abord quelques terres ; ensuite on envoya pour les cultiver ceux des nègres affranchis qui se trouvaient disposés à tenter la fortune dans ce lointain établissement. Plusieurs, encore en servitude, obtinrent leur émancipation, mais sous la clause qu'ils iraient habiter cette nouvelle patrie ; et c'est de là que lui vient son nom moderne : asile d'esclaves devenus libres, on n'a cru pouvoir lui donner une dénomination plus juste que celle de *Libérie*.

« Nous étions partis pour cette mission dans le mois de décembre 1841 ; après trente jours d'heureuse traversée, nous débarquâmes à Monrovie. Bâtie sur le cap Mesurado, cette ville est la plus importante de toute la colonie, qui se compose d'environ seize petits villages, formant ensemble une population de près de cinq mille habitants. Les catholiques n'entrent dans ce chiffre que pour une faible part. Nous n'avons pu rester que trois jours au milieu d'eux, et toutefois nous avons essayé de leur adresser en passant quelques paroles de religion.

« De Monrovie, nous nous sommes embarqués pour le cap Palmas. Là se trouve une autre ville construite par des nègres américains. Elle compte dans sa population trois mille indigènes et cinq cents émigrés. Le gouverneur, émigré lui-même, nous a parfaitement accueillis ; comme lui, les catholiques nous ont reçus avec joie ; il n'est pas jusqu'aux sauvages qui n'aient montré des dispositions amicales. Presque aussitôt après notre arrivée, nous leur annonçâmes sans détour l'objet de notre mission, et nous leur demandâmes la liberté de conférer avec eux les dimanches. Aussitôt les chefs se consultèrent sur notre requête ; leur décision nous fut favorable. Non-seulement ils consenti-

rent à ce que nous avions sollicité, mais par un ordre solennel ils commandèrent à leurs subordonnés de suspendre tout travail durant le jour du Seigneur, et de venir écouter les nouveaux Missionnaires. Le peuple fut docile à la voix de ses maîtres; on accourut en foule, et depuis lors, deux ou trois cents sauvages n'ont jamais manqué d'assister à nos instructions hebdomadaires. Il va sans dire que nous les prêchons par interprète; mais, pour passer par une bouche étrangère, nos prédications n'en sont pas moins efficaces; nos pauvres nègres se font un bonheur de venir nous entendre, autant par respect pour la parole de Dieu que par amour pour ceux qui en sont les organes. Ils ont, en effet, pour nous nous un attachement sans bornes. Les ministres protestants en sont jaloux; les marchands d'Europe et d'Amérique s'en étonnent; et nous, de notre côté, nous en bénissons Dieu. Cette affection promet des fruits à notre ministère. Elle a déjà porté les noirs à nous prier d'établir une école au sein de leur ville principale, et nous nous sommes rendus à ce vœu. Notre première fondation s'est faite à Palmas : il est vrai que nous sommes un peu gênés, le même local nous servant à la fois de classe et de chapelle; mais enfin c'est un commencement qui donne des espérances.

« Nous avons traduit dans l'idiome de cette tribu, celle des *Grèbes*, les trois grandes prières catholiques *Pater, Ave, Credo;* ce n'est pas un spectacle peu touchant de les entendre réciter par nos sauvages réunis dans leur humble sanctuaire. Ils commencent aussi à connaître nos principaux dogmes. Pour leur en inculquer la notion, nous nous sommes servis avantageusement de tableaux où se trouvent figurés, avec les mystères de la religion, quelques traits de la vie de Jésus-Christ et de celles des saints. Aucun Missionnaire, destiné comme nous à s'adresser à des esprits grossiers, ne doit manquer d'emporter avec

soi quelques-unes de ces représentations sensibles et parlantes : c'est le moyen le plus heureux et le plus expéditif de faire saisir les enseignements de la foi à des peuples enfants.

« Il serait difficile, du reste, d'en avoir nulle part plus besoin qu'à Palmas. On trouve bien rarement des populations moins avancées que nos incultes habitants de la Libérie. Ils n'ont pour toutes demeures que des cabanes de terre, dont la forme est celle d'une pyramide plus ou moins tronquée au sommet par une ouverture qui sert de cheminée ; tout leur vêtement se compose d'un misérable lambeau dont ils se ceignent les reins. Heureusement la terre qu'ils cultivent est féconde ; ils vendent une quantité considérable de riz et de blé aux marchands venus des Etats-Unis et d'Europe ; la poudre d'or, l'ivoire, l'huile de palme, le bois appelé *camwood*, sont aussi pour eux l'objet d'un trafic important et la source d'une certaine richesse. Ce ne sont pas d'ailleurs les dépenses de la table qui peuvent les appauvrir : quelque peu du grain qu'ils récoltent, du poisson, les fruits qui croissent spontanément, des serpents mêmes et des crapauds, voilà presque tous leurs aliments.

« Leur religion n'est pas plus développée que leur civilisation n'est brillante. Ils croient en Dieu ; mais, persuadés qu'ils n'en ont rien à craindre parce qu'il est souverainement bon, ils ne lui décernent aucun culte. Pour les démons, il n'en est pas de même ; ils les regardent comme terribles, et afin de conjurer leurs coups, ils leur adressent des prières et des hommages.

« Enfin le gouvernement, comme le reste, est ici d'une extrême simplicité. C'est un roi qui est censé diriger les tribus, mais en réalité il n'en gouverne aucune ; dans chaque peuplade se rencontre un certain nombre de chefs, et ce sont là les maîtres véritables ; les affaires publiques

n'ont guère d'autre direction que celle qu'ils leur impriment.

« Tel est l'état de Palmas. Au cap Monte, le chiffre des catholiques est à peu près le même que dans la localité précédente, et les espérances y sont plus belles. M. Théodore Canot, propriétaire de ce cap et du voisinage, m'a donné l'assurance que les nègres épars sur ses terres sont disposés à embrasser le catholicisme ; il appelle des Missionnaires avec ardeur, et déjà, de lui-même, il s'est offert à leur bâtir une maison.

« Indépendamment de ce que m'a dit cet excellent homme, je sais que dans la tribu de Wye plusieurs nègres désirent le baptême ; ils sont instruits des mystères de notre religion sainte, et, chose remarquable, déjà ils tiennent tellement à la vérité, qu'ils repoussent loin d'eux les apôtres de l'erreur ; aucun ministre réformé n'a pu encore pénétrer dans leurs rangs.

« A Elmina, sur la côte et à trois cents milles au sud de Palmas, il existe une église catholique ; un Missionnaire est attaché à son service. Sur vingt autres points s'élèvent encore des sanctuaires autrefois érigés au vrai Dieu par les Portugais et les Espagnols ; mais, faute de prêtres, les indigènes qui s'y réunissaient sont retournés à leurs anciennes superstitions, et ces temples sont déserts. J'espère cependant quelque jour voir cesser leur veuvage. Mes entretiens avec différents chefs de tribus m'ont prouvé que, sur les rivages de l'Afrique occidentale, le catholicisme éteint pouvait glorieusement renaître. Si l'insalubrité du climat, si la variété des idiomes et la licence des mœurs doivent créer des obstacles au retour de la foi, nous trouverons de puissants moyens de succès dans le caractère des sauvages, naturellement bons et doux, et dans la confiance que nous avons eu le bonheur de leur inspirer. Elle va si loin qu'un fils du roi n'a pas dédaigné de se faire notre maître de langue et notre interprète.

« Je me recommande ainsi que mes très-chers compagnons de missions et les tribus innombrables de l'Afrique occidentale à vos prières ardentes.

« Et je suis, Messieurs, avec le plus profond respect, etc.

« Edouard Barron, *Vicaire apostolique.* »

P. S. « J'ajouterai ici quelques détails plus récents qui m'ont été transmis par M. l'abbé Kelly, dans une lettre datée du 5 août 1842.

« La colonie de Palmas, m'écrit ce Missionnaire, est dans un état de confusion difficile à peindre ; la vie et la propriété de chacun sont en péril. Voici à quelle occasion le désordre a éclaté. Les ministres protestants avaient accaparé presque tout le commerce de la côte, au grand détriment des marchands américains. Cette rivalité devait amener des scènes déplorables. La boutique de la mission presbytérienne a été volée. Il était naturel d'en demander justice au gouverneur de la colonie ; mais au lieu d'invoquer son autorité, le principal ministre a mieux aimé recourir à l'intervention d'un capitaine de navire américain. Celui-ci a fait saisir deux indigènes et les a emmenés à bord de son vaisseau. Aussitôt le roi et ses sujets ont couru aux armes ; ils paraissaient décidés à mettre le feu aux établissements protestants. Pendant tout ce bruit de guerre, nous avons continué de visiter les malades et d'enseigner le catéchisme, sans qu'on nous ait fait la plus légère insulte. Partout nous voyions les Africains affiler leurs coutelas, tandis que le tambour de guerre ne cessait de faire entendre ses sons lugubres. On a vainement essayé de nous rendre suspect aux noirs ; la calomnie est retombée sur ses auteurs, et le roi nous témoigne plus d'amitié que jamais. »

MISSION DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Extrait d'une lettre de Mgr Griffithz, Vicaire apostolique du Cap, à MM. les Membres des Conseils centraux de l'Œuvre.

Ville du Cap, le 18 avril 1841.

« Messieurs,

« Il est temps d'accomplir la promesse que je vous ai faite d'une courte notice sur la Mission du Cap : j'ai peu d'instants disponibles pour traiter un aussi vaste sujet; je l'esquisserai néanmoins, ne fût-ce que pour offrir à votre généreuse Association l'humble tribut de ma reconnaissance.

« Je ne sache pas qu'aucun missionnaire ait pénétré dans cette colonie avant 1802 ou 1803, époque où elle devint la propriété de la république Batave; sous les gouvernements antérieurs, soit hollandais, soit anglais, la religion catholique n'était pas tolérée. Il s'y trouvait, m'a-t-on dit, trois prêtres hollandais, lorsque la Grande-Bretagne recouvra la domination du pays en 1806; mais je n'ai pu découvrir nulle tradition, nul monument qui attestât l'existence de quelque église ou les traces du ministère exercé par ces hommes de Dieu, pendant les deux ou trois années qu'ils séjournèrent parmi mes néophytes. Bannis par les nouveaux possesseurs du Cap, ils retournè-

rent dans leur patrie vers la période de temps qui suivit l'occupation anglaise. Depuis lors jusqu'en 1820, c'est-à-dire durant l'espace de quatorze ans, il n'y eut ni apôtres ni églises pour nos frères, qui durent alors devenir très-nombreux, grâce à un régiment composé de Français, de Belges et d'Allemands, dont la majeure partie s'établit dans la colonie après avoir été licencié, grâce enfin au contingent de soldats catholiques qui se trouvaient dans les rangs de l'armée britannique cantonnée dans le pays.

« En 1819 et 1820, plusieurs familles irlandaises, transplantées ici aux frais de l'état et disséminées pour la plupart à sept ou huit cents milles de la cité, restèrent longtemps privées de tout secours spirituel, faute d'un pasteur qui pût les visiter; il s'écoula même près de dix-huit ans sans que le plus grand nombre d'entre eux vissent un seul prêtre.

« Cependant, en 1820, un religieux de Saint-Benoît, le révérend père Kater, vint se fixer au chef-lieu de la colonie; il était envoyé par Mgr le Vicaire apostolique de l'île Maurice et du cap de Bonne-Espérance (ces deux vicariats n'en formaient alors qu'un seul). Peu de mois après, aborda aussi le Vicaire apostolique lui-même. L'abandon où il vit nos chrétiens émut son zèle, et il laissa le révérend père Soully, Irlandais, pour desservir la Mission.

« Le premier souvenir que je retrouve des fonctions exercées par cet ecclésiastique est un baptême daté du 13 avril 1820, avec un acte de mariage contracté en 1823. Ces deux pièces et un vieux registre auquel se trouve adjoint un catalogue des défunts de 1826, forment toute la collection des papiers et documents laissés par mes prédécesseurs sur l'état de leur troupeau et les succès de leur ministère, sur leurs délibérations, leurs revenus, leurs espérances et leurs craintes. Le reste aurait été enseveli

dans l'obscurité la plus profonde, si deux brochures publiées dans des vues hostiles au clergé ne nous mettaient au courant de quelques transactions passées entre les années 1820 et 1823. Je vais en donner une courte analyse.

« Nous apprenons, sur la foi de ces mémoires, que le révérend père Soully obtint de la municipalité du Cap, en 1821, un emplacement destiné à l'érection d'un temple catholique; qu'il commença dès cette année à recueillir des souscriptions, et qu'au mois de mars 1824 toute la maçonnerie était terminée. Toutefois, il paraît que les dons volontaires n'avaient pu suffire à la dépense, et qu'un emprunt de sept cent cinquante livres sterling, garanti par une hypothèque sur le terrain et la chapelle, avait été malheureusement contracté. Pour faire face à ses engagements, le père Soully se vit dans la nécessité de chercher des cautions parmi ses néophytes, et posa ainsi, sans le prévoir, le fondement de toutes les querelles et de tous les procès qui dans la suite ont affligé la Congrégation. Vous trouverez bon que je laisse à leur oubli ces tristes dissensions éteintes aujourd'hui, et dont le temps va chaque jour effaçant la trace.

« Le 11 juillet 1824, le révérend père Soully quitta la colonie; ce dut être sans regret, car il n'y recueillait plus qu'amertume. Il eut pour successeur, en 1826, un prêtre hollandais nommé Théodore Haggener, homme de talent, de zèle et d'énergie, qui entreprit enfin de visiter les catholiques établis à Port-Elisabeth, à Kitenhage et à Grahamstown, tandis que le révérend Thomas Rishton administrait l'église même du Cap de Bonne-Espérance. Peu après se ranimèrent avec une nouvelle violence les dissensions dont j'ai parlé; bientôt le poste ne fut plus tenable pour les deux ecclésiastiques, dont l'un, le prêtre hollandais, repartit au plus fort du tumulte pour sa patrie; l'autre, le révérend père Rishton regagna l'Angleterre en 1835, avec

une santé si affaiblie qu'il mourut peu après, dans un couvent de son ordre, victime de l'intervention laïque dans les matières spirituelles.

« Après leur départ, la Congrégation fut sans clergé jusqu'à ce qu'un religieux Dominicain, Espagnol, allant d'Europe à Manille, et obligé de faire halte au Cap de Bonne-Espérance pour raison de santé, en janvier 1836, fut prié d'y exercer le ministère pastoral. A cet effet, il reçut des pouvoirs de Mgr le Vicaire apostolique de l'île Maurice, et fit, pendant son séjour d'environ un an, tout le bien qu'on peut attendre d'un prêtre auquel les langues les plus usitées du pays sont inconnues, et qui parle à des esprits égarés par la discorde. Aussi la Congrégation marchait-elle à grands pas vers sa ruine. Heureusement pour elle, le Saint-Siége fut informé du triste état des choses par le révérend père Brady, missionnaire de l'île Bourbon, lequel ayant touché au Cap à son retour en Europe, voulut bien être auprès de Sa Sainteté l'interprète des besoins et des vœux de la colonie. Sur ses représentations, il plut au souverain Pontife de détacher notre Mission de celle de l'île de Maurice, qui était hors d'état de lui fournir un seul prêtre, et de l'ériger en vicariat apostolique. En conséquence, des bulles furent adressées à Mgr l'Archevêque de Dublin en juillet 1837, et peu de temps après arrivèrent celles qui imposaient à votre infortuné serviteur le redoutable fardeau de l'épiscopat. Sacré le 24 du mois d'août, j'étais en route trois jours après, pour prêcher dans les principales villes de l'Irlande, quêtant des collaborateurs, et cherchant des ressources pour subvenir aux frais de l'établissement projeté. Des cœurs généreux répondirent à mon appel. Un digne coadjuteur me fut donné dans la personne du révérend Daniel Burke; mon jeune frère voulut aussi s'associer à mes travaux; avec eux et un religieux Dominicain, le révérend George Corcoran,

je ne tardai pas à m'embarquer, sans autres fonds qu'une grande confiance en Dieu et quelques secours alloués par la sacrée Congrégation de la Propagande et par le gouvernement britannique. Tels furent les apôtres destinés à renouveler la Mission du Cap de Bonne-Espérance.

« Nous abordâmes au rivage africain le 14 avril 1838. On nous reçut avec froideur. Il est vrai qu'un petit nombre de colons, prenant le titre de gardiens de l'église, vinrent nous saluer à bord et nous conduire à terre; mais, à peu d'exception près, ils semblaient tous plongés dans le découragement, ce que j'attribue à l'existence des partis opposés et que je mentionne dans le seul but de montrer combien ces rivalités paralysent, dans les hommes les plus honorables, les sentiments religieux.

« Vous dire en quel état je trouvai le presbytère et l'église, serait retracer un tableau trop affligeant : figurez-vous un monceau de décombres ; c'est là tout ce qui restait de la chapelle, car le bois et les matériaux de quelque valeur avaient été vendus. Ce tison de discorde détruit, mes premiers efforts eurent pour objet de retirer des mains de ceux qui en étaient dépositaires, les vases sacrés et tout l'humble trésor de la Mission. Ce qui n'était pas tout à fait indispensable au culte fut immédiatement vendu, et avec le prix, qui s'éleva à huit cents livres sterling, je commençai la construction d'une nouvelle église. Elle est en voie d'achèvement; puissent vos pieuses libéralités m'aider à la finir !

« Je terminerai cette lettre, dont l'intérêt est loin de répondre à la longueur, par un rapide aperçu des travaux accomplis depuis notre arrivée dans la colonie. Ils paraîtront, sans doute, d'une importance médiocre ; mais quand on se rappelle que sur deux mille cinq cents fidèles, chiffre total de la population catholique, il y en a près de mille qui n'ont point de prêtre résidant au milieu d'eux,

si l'on tient compte de leur apathie religieuse, fruit naturel de la disette de missionnaires, on conviendra que les résultats dépassent encore nos espérances. Du 14 avril 1838 au 7 janvier 1841, il y a eu deux cent quatre-vingt-dix baptêmes, sur lesquels trente d'adultes, cinquante mariages et cent vingt-six confirmations; le nombre des communiants s'est trouvé en 1838 de cent cinquante, en 1839 de cent soixante, en 1840 de deux cents; vingt infidèles se sont convertis à notre sainte foi dans l'espace de deux ans et demi; nous avons reçu trente-huit abjurations d'hérétiques et donné la sépulture religieuse à quatre-vingt-treize chrétiens.

« Dans le cours de ma visite pastorale, en 1838, je n'ai pu établir de Mission permanente qu'à Grahamstown; depuis, j'en ai fondé une seconde à Port-Elisabeth, et cette année, j'ai été assez heureux pour doter Georgestown d'un semblable bienfait. Cette dernière ville est à trois cents milles de ma résidence; il faut au moins six à sept jours de marche pour s'y rendre à cheval. Tout l'espace occupé par la colonie entière comprend une étendue d'environ cinquante mille milles carrés, vaste champ que vos prières bien plus que nos sueurs contribueront à rendre un jour fertile.

« Je n'ai pas encore reçu de réponse à la demande que j'ai faite à Mgr l'Archevêque de Dublin pour obtenir des sœurs de Charité. Toutefois, je puis dès à présent vous annoncer que, grâce à la généreuse assistance de votre sainte Association, j'ai été à même de soutenir l'école des filles pauvres, malgré le départ de leurs premières et pieuses institutrices.

« Vous parlerai-je des dettes qui pèsent encore sur moi? Elles sont énormes; et bien que leur réduction s'opère chaque année, je désespérerais de les éteindre jamais, si votre charité bien connue ne ranimait ma con-

fiance. Vienne le jour où je serai libéré de cet effrayant fardeau ! alors seulement je pourrai mourir en paix.

« Un dernier vœu me reste à former ; puisse-t-il être entendu par quelques ecclésiastiques fervents ! La Congrégation de Beaufort, composée de quatre cents catholiques, me demande avec des cris qui me déchirent le cœur un Missionnaire pour prendre soin de leurs âmes en péril ; d'un autre côté, les Cafres de la *Rivière-noire* semblent promettre à l'apostolat une précieuse conquête. Un prêtre pour chacune de ces missions serait donc absolument nécessaire. La généreuse Irlande m'enverra, je l'espère, les deux sujets que je réclame ; pour leur viatique, ce sera encore votre Œuvre, notre providence visible, qui daignera y pourvoir.

« Je suis, avec la plus vive reconnaissance, etc.

« † P. Griffithz, *Vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance.* »

Autre lettre du même à MM. les Membres du Conseil central de Lyon.

Ville du Cap, octobre 1842

« Messieurs,

« Grâce à la divine Providence et à la protection efficace que vous avez accordée à cette Mission, notre ministère compte chaque jour de nouveaux succès. Rarement les faits qui s'accomplissent sur cette plage lointaine sont de nature à piquer la curiosité de vos lecteurs; toutefois, j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'à cette extrémité du monde le règne de Dieu continue à s'affermir et qu'un jour, j'en ai la douce confiance, notre église deviendra une des plus imposantes colonnes de ce temple majestueux que les modernes apôtres élèvent au Seigneur.

« J'ai visité tout récemment les trois Missions qui, avec celle où je réside, sont les seules qu'il nous ait été donné jusqu'ici d'établir : l'œil humain n'y découvre, il est vrai, aucun sujet propre à exciter l'admiration; cependant mon cœur a trouvé dans chacune d'elles de quoi se réjouir et se consoler. Georgestown, étant la station la plus rapprochée du Cap, a reçu la première la visite de son pasteur. Parti de ma résidence le 11 avril, je débarquai, après treize jours de navigation, à Mossel-Baie, petit port ainsi nommé à cause de la quantité prodigieuse de cames et d'autres coquillages qui couvrent la côte; le littoral n'offre d'ailleurs qu'un aspect pauvre, aride et désolé. De cette ville à Georgestown, la distance est d'environ quarante milles. Je fis ce trajet à cheval, à travers un pays hérissé d'obs-

tacles et semé de précipices, par un chemin coupé çà et là de cinq ou six ruisseaux appelés *Brack-Rivers*. Ce sont autant de bas-fonds où la mer reflue, et que plus d'une fois mon cheval a traversés avec de l'eau jusqu'à la hauteur de la selle.

« Pour le voyageur qui l'observe à certaine distance, Georgestown offre un coup d'œil assez pittoresque; située dans une vaste plaine, au pied d'une haute montagne, cette ville est entourée comme d'une gracieuse ceinture par la fraîcheur de la végétation, avantage qu'elle doit moins à la fertilité du sol qu'à l'industrieuse culture de ses habitants. Mais à mesure qu'on approche de son enceinte, le charme s'évanouit; l'aridité du désert reparaît là comme dans le reste de la colonie. La cité, reine de cette oasis, n'est plus qu'un amas de bicoques couvertes de chaume, peintes en blanc et précédées d'un modeste jardin. C'est dans une de ces cabanes que je trouvai le Missionnaire. Une chambre assez spacieuse et disposée avec décence formait le temple chrétien.

« Lorsque je vins à me rappeler que naguère il n'y avait dans cette localité ni prêtre ni chapelle, qu'à peine aurait-on pu y rencontrer, il y a quatre ans, un seul catholique, et que, dix-huit mois plus tôt, on n'avait pas même la pensée de rien entreprendre sur ce domaine exclusivement livré aux calvinistes et aux sauvages, j'éprouvai une religieuse satisfaction à saluer la naissante église de Georgestown; je sentis que nous n'avions pas été jetés tout à fait en vain dans ces solitudes sans limites, et je bénis la Providence d'avoir fourni à votre Association les moyens d'étendre le règne de la foi au-delà des régions civilisées, de planter l'arbre de vie au milieu des ronces qui couvraient jadis la surface du désert.

« Mais combien ma joie fut plus vive, quand j'aperçus au sein de la fervente Congrégation plusieurs néophytes

récemment tirés des liens de l'infidélité et pleins de cette foi pure qui ne peut venir que d'en haut ! J'ai eu moi-même, pendant mon séjour dans cette ville, le bonheur de baptiser une jeune femme et son enfant, auxquels j'administrai, dans l'après-midi du même jour, le sacrement de confirmation, ainsi qu'à deux protestants convertis et à quatre adultes déjà régénérés dans les eaux du baptême. Notre chapelle eût été trop étroite pour contenir la foule des colons, avides de contempler ce qui ne s'était jamais vu dans cette région isolée, un évêque administrant un sacrement dont la plupart ignoraient même le nom. Il nous fallut donc choisir un local qui permît à tous d'y assister ; l'école publique de la ville fut ce jour-là convertie en oratoire. C'est dans son enceinte qu'eut lieu une réunion bizarre d'hommes étonnés de se trouver au pied du même autel. Elle se composait de catholiques et d'anglicans, de luthériens et de calvinistes, d'indépendants et d'infidèles, d'Irlandais, d'Anglais, d'Allemands, de Hollandais, de Français et d'Italiens, de Cafres et de Hottentots, de blancs, de nègres et de mulâtres ; on y remarquait aussi l'élite de la population de Georgestown ; en un mot la salle était pleine, à l'exception de la partie réservée, comme sanctuaire, à l'Evêque et à son prêtre assistant. En voyant devant moi cette diversité de peuples, je me rappelai ces paroles d'une hymne de la Pentecôte, dont on pouvait faire en ce moment une juste application : *Notique cunctis gentibus, Græcis, Latinis, Barbaris ;* je pouvais bien dire aussi, *Simulque demirantibus ;* mais je n'oserais ajouter, *Linguis loquuntur omnibus.* Sous ce rapport, notre insuffisance est vraiment déplorable. Un bon nombre d'auditeurs, sans doute, a compris les deux discours que j'adressai en anglais ; mais la population de couleur, qui a besoin d'instruction, ne comprend que le hollandais, et cette langue m'est inconnue. Toutefois, l'imposant ap-

pareil de nos cérémonies, les vêpres chantées solennellement par les catholiques de la Congrégation, le recueillement des néophytes confirmés, tout laissa dans l'âme des nègres une impression aussi heureuse que profonde. Elle ne tarda pas à porter des fruits. Plusieurs d'entre eux embrassèrent la foi peu de jours après mon départ ; et quant à nos pieux fidèles, ils conservent le souvenir de cette belle journée comme une douce consolation et comme un précieux encouragement à la ferveur.

« Je me croirais coupable d'une grave omission, si je ne payais mon humble tribut d'admiration au zèle, à la piété et aux travaux de mon excellent provicaire, le révérend Aidan Douereum, qui avait fait mûrir la moisson que je viens de recueillir, et si je ne rendais aussi témoignage aux infatigables efforts des catéchistes et des interprètes qui l'ont aidé à propager l'Evangile.

« Veuillez agréer, etc.

« † P. Griffithz, *Vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance.* »

MISSIONS DE LA TURQUIE.

MISSION DE MOLDAVIE.

Extrait d'une lettre de Mgr Ardoini, Visiteur apostolique en Moldavie, à M. le Président du Conseil central de Lyon.

Jassy, le 18 février 1842.

« Monsieur le Président,

« Pour me conformer aux justes désirs des honorables Conseils de l'Œuvre, et pour compléter les relations que j'ai eu l'honneur de vous transmettre il y a un an, je m'empresse d'annexer ici copie d'une lettre adressée par un Missionnaire à un de ses confrères.

« La communication de cette pièce me paraît d'autant plus nécessaire, qu'elle peint fidèlement l'état actuel de ma Mission par des données exactes sur le chiffre et sur l'esprit de la population catholique, sur les dispositions des hérétiques envers nous, enfin sur les ré-

formes accomplies et sur celles dont l'introduction est déjà tentée.

« Un événement qui se rattache à la situation du christianisme en Moldavie, est la retraite du Métropolitain schismatique de cette province. La démission de ce prélat, donnée solennellement le 28 du mois passé, et acceptée sans difficulté par le gouvernement local, est, à mon avis, un coup mortel porté au fanatisme jusqu'ici si funeste à notre sainte religion, c'est le symptôme presque certain qu'une ère de paix et de tranquillité va s'ouvrir pour le catholicisme en Moldavie.

« Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance réitérée de ma considération très-distinguée.

« Votre très-dévoué serviteur,

« † Pierre-Raphaël, *Evêque de Cana, et visiteur apost. en Moldavie.* »

« Mon cher Ami,

« A défaut de renseignements positifs, on savait déjà par la tradition orale qu'autrefois, il y a trois cents ans, les catholiques romains étaient bien plus nombreux qu'aujourd'hui en Moldavie ; maintenant c'est une certitude acquise : des manuscrits hongrois trouvés à la bibliothèque royale attestent l'état florissant de notre église à une époque assez reculée. Mais son éclat ne tarda pas à pâlir devant les guerres civiles et étrangères qui désolèrent le pays. Bientôt le contre-coup du schisme grec, ranimé presque aussitôt qu'éteint, après le Concile de Florence, se fit cruellement sentir à la Mission moldave ; une persécution ouverte chassa tous les fidèles de la principauté, et

voua le corps entier des pasteurs au bannissement et à la mort. A tous ces maux vint encore s'ajouter l'invasion des Tartares et des Musulmans, et, comme vous pouvez le penser, la religion n'eut pas moins que la patrie à gémir sur leurs dévastations.

« Tel fut dans son passé, autant qu'il m'a été donné de le connaître, le catholicisme en Moldavie. Après tous les fléaux qui l'ont tour à tour décimé, ce n'est pas sans un vif sentiment de reconnaissance envers Dieu que nous comptions encore au siècle dernier plus de dix mille néophytes ; aujourd'hui que la paix nous est rendue, ce nombre dépasse cinquante mille, chiffre qui paraîtra prodigieux à ceux qui savent que nos rangs n'ont pu se grossir par la conversion des Grecs schismatiques en grande majorité dans le pays. En effet, tous les moyens sont mis en usage par leur métropolitain pour empêcher les conquêtes de la vérité ; toutefois, il ne saurait la tenir captive : puisse-t-elle un jour briller aussi à ses yeux ! c'est une prière que nous ne cessons d'adresser au Seigneur.

« Nos efforts sont plus heureux auprès des calvinistes ; pendant mes trois années de ministère, j'en ai vu soixante-sept abjurer l'hérésie ; ils seront bientôt suivis, grâce à Dieu, par vingt-six familles protestantes du village de Saskut. Des luthériens, en petit nombre, résident aussi au milieu de nous ; leurs affaires temporelles paraissent seules les préoccuper. Enfin nous comptons encore en Moldavie quelques négociants arméniens, sectateurs de Nestorius et d'Eutychès.

« Voulez-vous maintenant savoir à quelle classe de la société appartiennent nos catholiques, quelles professions ils exercent, quelles vertus les honorent ? Le voici en deux mots : ils sont pour la plupart d'une condition vulgaire, cultivateurs, ou simples ouvriers dans les manufactures des villes, et tous peu fortunés, grâce à la cupidité des maîtres qui,

dans cette contrée misérable, n'aspirent qu'à grossir leurs trésors, sans se mettre en peine ni du bonheur ni de l'éducation morale de leurs subordonnés. Malgré sa détresse, notre humble troupeau persévère avec une constance au-dessus de tout éloge dans son admirable ferveur.

« Il n'est cependant pas tout à fait sans secours. Au sein des pays catholiques, la Providence a daigné lui créer des protecteurs généreux; l'œuvre sainte de la Propagation de la Foi nous a tendu sa main libérale. Les bienfaits, obtenus à la sollicitation de notre Prélat, se sont répandus sur toute la Mission comme une rosée vivifiante; des églises se sont construites, des écoles fondées, des presbytères bâtis, des livres pieux imprimés. Nos temples si longtemps muets ont aujourd'hui leurs cloches, qui portent la joie et la confiance dans le cœur de nos néophytes; à la nudité des oratoires ont succédé quelques décorations religieuses; nous avons enfin des ornements pour monter avec décence à l'autel. Oh! qui pourrait dire avec quel délicieux attendrissement nos chrétiens contemplent ces améliorations inespérées! quels vœux ardents ils forment pour la prospérité de ces églises lointaines qui ont pris en pitié l'indigence de leur sœur, la pauvre église de Moldavie! Je le croirais à peine, si je n'en étais continuellement témoin.

« Et vous, mon cher Ami, priez avec nous pour nos bienfaiteurs; priez aussi pour moi, afin que, docile instrument de la grâce, je conduise les âmes qui me sont confiées au terme commun de nos espérances.

« Votre affectionné confrère,

« E. Z***. »

VICARIAT APOSTOLIQUE DE CONSTANTINOPLE.

*Extrait d'une lettre de Mgr Hillereau, Archevêque de Petra, Vicaire apostolique patriarcal de Constantinople, à M. l'abbé ***.*

Constantinople, le 24 juillet 1842.

« Mon cher Monsieur,

« Cette année, j'ai voulu visiter environ la moitié de ma Mission d'Asie ; j'ai, pour cet effet, traversé les anciennes provinces de Bithynie, de Phrygie, de Galatie, de Cappadoce et la Basse-Arménie. Le but principal de mon voyage était d'assister les fidèles confiés à ma sollicitude, et de donner conseils et encouragements à ceux qui relèvent d'une autre juridiction catholique ; le but secondaire était de voir à Ancire ou Angora les traces du passage de saint Paul dans le pays des Galates, de recueillir à Césarée des souvenirs de saint Basile, puis d'aller faire un pèlerinage près de Tokat, au tombeau du glorieux patriarche de Constantinople, saint Jean Chrysostôme. Je n'ai retranché de mon itinéraire que Césarée, qu'il ne m'a pas été possible de voir pour cette fois.

« Accoutumé à voyager dans une bonne voiture, à vous faire porter en causant ou en dormant où il vous plaît d'aller, vous ne pourrez guère avoir une idée des fatigues d'un pèlerinage en des pays où toutes les com-

modités manquent à la fois. En Turquie on ne chemine qu'à cheval, au moins dans les régions que j'ai parcourues; les routes sont trop mal entretenues pour y voyager autrement. On détermine les distances d'un lieu à l'autre par heures de marche : l'heure de marche est une mesure qui n'a rien de bien fixe, c'est à peu près comme dans vos contrées les lieues de pays. Le trajet que j'ai fait de Constantinople à Samsoun sur la Mer Noire a été de deux cent cinquante-huit heures. Les voyages ne sont pas seulement pénibles dans une province où l'on ne trouve même pas ce qui est de première nécessité, ils sont de plus dangereux et très-coûteux, par la raison qu'il faut, dans certains passages, se faire escorter par des gens armés, à cause des bandes de voleurs qui s'y tiennent en embuscade. J'ai eu le bonheur de ne faire aucune fâcheuse rencontre dans toute ma traversée. Un prêtre arménien catholique, que j'avais vu aux environs de Kutaja, n'a pas été aussi heureux : en retournant à Constantinople, il a été assailli par des brigands qui l'ont massacré avec son guide, dans un défilé que j'avais franchi deux semaines auparavant. On n'a pu retrouver les cadavres percés de coups que plusieurs jours après l'assassinat. Des faits semblables se répètent souvent dans ces pays sans police ; mais revenons à notre sujet.

« Tout préoccupé, comme vous l'êtes, des intérêts de la religion, vous recherchez, avant tout, des données certaines sur l'état du christianisme dans les provinces de la Turquie d'Asie. Y a-t-il sujet de se réjouir, ou de s'affliger? Doit-on se laisser aller à l'espérance, ou s'abandonner à la crainte? Voilà ce qui vous intéresse, j'en suis sûr, beaucoup plus que les minuties d'un voyage. Je ne sais trop, mon cher Ami, si je ne ferais pas mieux de me taire que d'émettre mes opinions sur ce grave sujet ; car il est bien difficile d'apprécier l'état du christianisme quand on

est sous le joug musulman ; mais puisque vous désirez savoir tout ce que je pense, je hasarderai un jugement sur cette épineuse question ; puis, me condamnera qui voudra.

« Dans la Turquie d'Europe, le christianisme, par la supériorité numérique de la population qui le professe, par son énergie et son activité, acquiert chaque jour plus d'influence ; il sent, il est vrai, le poids du joug et porte les chaînes, mais c'est en les soulevant pour les secouer. De ce côté, les chrétiens comprennent qu'ils ont des chrétiens derrière eux, ils prennent courage et espèrent. En Asie, au contraire, le christianisme est timide et craintif ; il se cache et s'efface autant qu'il peut en face de l'islamisme, fier, altier et dédaigneux à son égard. Les fidèles sont si inférieurs en nombre aux musulmans, qu'ils n'ont que le silence à opposer au mépris avec lequel ils sont traités ; ils sont par position et par éducation *rajas*, dans le sens le plus rigoureux du mot.

« Maintenant prenez votre carte géographique de l'Anatolie, nous allons y faire un voyage ensemble, vous sur le papier et moi par mes souvenirs ; ma plume remplacera ma parole pour causer sur toutes choses. L'itinéraire nous conduit d'abord de Constantinople à Nikmid ou Nicomédie, puis de là à Iznik ou Nicée, à Koutaïeh, à Angora ou Ancire, à Tokat, et de Tokat à Amasie et à Samsoun, où relâchent, chaque semaine, les bateaux à vapeur qui vont à Trébizonde. De Constantinople à Nicomédie, le trajet est de dix-huit heures ; je n'ai rien à dire de cette ville, parce que j'en ai parlé une autre fois. De Nicomédie à Nicée, il y a quatorze heures de marche, presque toujours par des montagnes couvertes de belles forêts, au milieu desquelles j'ai vu avec surprise les restes d'un chemin très-bien pavé, souvenir perdu dans les montagnes d'une civilisation qui a disparu. Nicée, triste amas de ruines, environnée de vieux remparts qui s'écroulent, n'a rien offert

à ma curiosité qui mérite d'être ajouté à ce que j'ai déjà dit de cette ville si célèbre dans les fastes de l'Eglise. De Nicée on arrive à Koutaïeh en quatre jours ; on chemine le plus souvent dans les montagnes, repaire d'une multitude de voleurs et d'assassins organisés par bandes sous les ordres de chefs qu'ils se donnent ; les voyageurs ne leur échappent qu'en se réunissant en grand nombre et en marchant par caravanes. Le second jour, nous arrivâmes à une petite ville appelée Bélégik, habitée par des Turcs, des Grecs et des Arméniens. Parmi ces derniers, on compte actuellement soixante-trois familles catholiques ; elles nous ont édifiés par leur ferveur et leur attachement à la vraie foi. Les premiers commencements de cette Mission ne datent que d'une cinquantaine d'années au plus ; un saint prêtre, conduit là par je ne sais quelles circonstances, en fut le fondateur. Deux ecclésiastiques y résident pour assister les fidèles et travailler à la conversion des hérétiques ; une église de moyenne grandeur a été construite et livrée au culte il y a un an ; faute de ressources, cet édifice reste entièrement nu et privé des ornements nécessaires aux cérémonies sacrées. Quelques familles hérétiques, dispersées dans les environs, font espérer qu'elles embrasseront bientôt la foi catholique. Le principal produit de cette contrée est la soie, qui est d'une bonne qualité.

« La ville de Koutaïeh se trouve située à l'extrémité d'une vaste plaine et au pied de la chaîne de montagnes stériles qui terminent le pays plat ; c'est la résidence du pacha, gouverneur de la province ; on y trouve, comme dans tous les endroits un peu considérables, les trois populations turque, grecque et arménienne, logées dans des quartiers différents. Les mahométans dominent par le nombre les deux autres cultes réunis ; parmi les Grecs, nous ne comptons pas un seul frère ; et quant aux Arméniens, sur cinq cents familles, deux cents environ professent la foi catholique ; les autres,

partisans de l'hérésie, ont pour nos coréligionnaires une telle antipathie qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de les molester. Les catholiques, avec quelques secours du dehors, sont parvenus, malgré l'opposition des hérétiques, à bâtir une église et un presbytère. Ces constructions, presque toutes en bois, sont achevées depuis peu; il leur reste actuellement à acquitter quelques dettes contractées à cette occasion et à décorer l'église encore toute nue. Trois prêtres, envoyés par l'Archevêque arménien catholique de Constantinople, desservent cette Mission, sous la direction de l'un d'eux, qui a le titre et les pouvoirs de grand vicaire. J'ai été édifié du zèle et de la piété qui règnent parmi ces bons néophytes.

« Les Turcs de Koutaïeh sont plus fanatiques que ceux des autres lieux soumis à ma visite; ils vont jusqu'à insulter les chrétiens dans les rues, sans distinction de nation et de rit. Aux jours de nos grandes solennités, les églises ne sont protégées contre ces avanies par aucune puissance; les Grecs seuls ont, dans quelques endroits, les armes impériales de la Russie clouées au-dessus de la porte de leurs temples en signe de protection, et c'est bien suffisant pour les mettre en parfaite sécurité.

« De Koutaïeh nous n'arrivons à Angora ou Ancire qu'après avoir galopé pendant six grandes journées, à travers de vastes mais incultes plaines, par des montagnes blanches et arides comme les dunes de sable qui sont au bord de l'Océan. On extrait de ces montagnes deux productions curieuses : la première est une pierre blanche, molle, que l'on taille et polit aisément avec le couteau; c'est un article de commerce entre la Turquie et l'Allemagne; ces pierres sont envoyées de Constantinople en Saxe, où on en fait de grosses pipes à l'usage des Allemands. L'autre production est une pierre tendre et facile à pulvériser qui, réduite en poussière, produit sur le linge, dans la lessive,

le même effet que le savon, et à meilleur marché ; on l'emploie à cet usage dans tout le pays et même à Constantinople. L'eau qui coule de ces montagnes et qui forme des torrents dans les vallées est bleuâtre comme l'eau de savon, il serait impossible de la boire. A moitié chemin de Koutaïeh à Angora, on traverse en bac (les ponts sont chose rare en Turquie) la rivière appelée Sakaria ; c'est là que commence le pays dont les pâturages donnent aux chèvres renommées d'Angora un poil fin comme la soie, mais qui dégénère et n'offre plus qu'une toison commune dès qu'on les transporte ailleurs. Plus loin, à la descente d'une chaîne de montagnes, on entre dans les vastes plaines qui s'étendent jusqu'aux murs d'Angora même : elles sont arrosées par une multitude de rivières et de ruisseaux bien propres à y entretenir la fertilité, si l'on savait profiter de ces avantages ; mais les Turcs n'aiment pas le travail, et d'un autre côté ils ne permettent pas que les rajas deviennent de gros propriétaires ; de sorte que ces beaux champs restent incultes, faute de bras qui exploitent leur richesse naturelle.

« Angora, grande et ancienne cité, est mal bâtie ; les maisons sont en bois et en briques cuites au soleil ; il n'y a aucun édifice public remarquable. On montre aux voyageurs quelques restes d'un temple qui date des empereurs romains, et les ruines d'un vieux château dont on fait remonter la première fondation à Mithridate. La population de cette ville se compose de Turcs, de Grecs et d'Arméniens. Les Turcs en forment la grande majorité ; les Grecs sont peu nombreux et tous hérétiques ; la nation arménienne y est représentée par dix-huit cents familles (on compte cinq personnes par famille). Trois cents d'entre elles ferment encore les yeux à la vraie foi, et retiennent à leur usage toutes les anciennes églises, dont plusieurs tombent en ruines, parce que les fonds manquent à leur entretien. Les

quinze cents autres sont catholiques; douze prêtres, nés pour la plupart dans le pays, administrent les secours de la religion; un vicaire général, délégué par l'Archevêque arménien de Constantinople, est chargé du gouvernement spirituel et temporel de cette chrétienté.

« Les fidèles d'Angora se distinguent entre leurs frères du Levant par leur attachement à l'Eglise romaine, centre de l'unité catholique, et par une grande assiduité à s'approcher des sacrements. On voit régner chez les personnes du sexe un goût particulier pour les vœux monastiques; plus de deux mille *marabêtes* (c'est ainsi qu'on appelle les religieuses en arménien) font profession de la vie ascétique, sous la surveillance et la direction d'une supérieure. Elles n'ont point de monastère, et ne forment point de communauté; chacune reste dans sa famille ou dans quelque autre maison, pour y exercer son emploi; toutes sont vêtues de noir et n'ont pas d'autre marque distinctive.

« Les catholiques occupent à Angora un quartier réservé qui se fermait avec des portes, à une époque encore peu éloignée; cette précaution était nécessaire pour échapper au pillage qu'exerçait au gré de ses caprices l'indisciplinable milice des janissaires. C'est au centre de ce quartier qu'à force de sacrifices et de constance nos chrétiens sont parvenus à bâtir une église, dont les travaux, plusieurs fois arrêtés par la mauvaise volonté des Turcs et surtout du pacha, sont enfin terminés; il y a seulement quelques semaines qu'elle a été consacrée et livrée au culte. Toutefois, elle est loin de répondre aux besoins de la population catholique; il faudrait encore un ou deux temples semblables, pour que tous les fidèles pussent assister aux saints offices. On espère bien les élever un jour avec l'aide de la Propagation de la Foi. Me demanderez-vous comment le catholicisme a été implanté et propagé dans cette ville, au

centre de l'Asie-Mineure? C'est le commerce qui a d'abord frayé la voie à l'Evangile. Vous savez qu'Angora est l'entrepôt des riches produits du pays en laine et en poil de chèvre; des négociants européens y accréditèrent des agents. Ceux-ci devenant chaque jour plus nombreux, les vicaires apostoliques de Constantinople envoyèrent à leur tour des Missionnaires pour assister les catholiques; les hérétiques se montrèrent dociles, peu à peu il s'en convertit un bon nombre; les familles rentrées dans le sein de l'Eglise donnèrent des sujets au sacerdoce, et avec l'aide de ce clergé indigène qui sut agir dans un prudent silence, le prosélytisme devint encore plus facile et fit de rapides progrès. Aujourd'hui les ecclésiastiques d'Angora suffisent à la direction de leurs frères, et poursuivent avec zèle la conversion de ce qui reste d'hérétiques. J'ai, dans cette ville, un prêtre chargé de veiller sur le petit troupeau de catholiques latins qui s'y trouvent encore.

« Le seul monument religieux digne d'attention que j'aie vu à Angora, est le tombeau de saint Clément, évêque et martyr; les reliques du glorieux pontife sont, dit-on, restées intactes dans le sépulcre qui les renferme, et jusqu'ici aucune parcelle n'en a été détachée. Ce tombeau est un lieu de pèlerinage fréquenté indistinctement par tous les chrétiens, soit sectaires, soit catholiques.

« La ville d'Angora devrait être riche, et elle l'a été en effet jusqu'à ces derniers temps : la fabrique de ses châles en poil de chèvre offrait à tous une occupation lucrative; les femmes filaient, les hommes travaillaient à la confection des tissus, et les négociants expertaient annuellement de vingt-cinq à trente mille pièces de ces étoffes. Il y avait prohibition de transporter le poil de chèvre autrement qu'en fil, et par ce moyen les pauvres gens ne manquaient jamais d'ouvrage. Depuis, cette prohibition a été levée; des spéculateurs d'Europe font acheter les laines et poils

de chèvre à leur état brut, pour être travaillés dans les filatures étrangères, et ils fabriquent ainsi des châles d'une qualité supérieure à ceux d'Angora. En déplaçant son industrie, on a enlevé d'un seul coup à tout ce peuple son unique ressource; dès lors, il est tombé dans une misère qui va toujours croissant; nos catholiques en souffrent plus que personne. D'un autre côté, les Turcs se maintiennent en possession du privilége, refusé aux chrétiens, de nourrir des troupeaux, d'être propriétaires ou cultivateurs; les impôts du gouvernement accroissent avec la détresse des contribuables; ils sont aujourd'hui triples de ce qu'ils étaient à l'époque la plus florissante du commerce.

« D'Angora au tombeau de saint Jean-Chrysostôme il y a neuf bonnes journées à cheval, à travers un pays dont la population, toute musulmane, se partage en trois branches différentes, les Turcs, les Turcomans et les Kurdes. Les premiers résident dans les villages et ensemencent le peu de terre cultivable qui entoure leurs habitations; les Turcomans, pour la plupart, ne connaissent pas d'autres demeures que leurs tentes dressées le long des vallons, ou sur le bord des rivières; les uns paissent de nombreux troupeaux, les autres font des tapis appelés *tapis de Turquie;* les beys ou chefs particuliers auxquels ils obéissent sont choisis dans leur nation. Les Kurdes habitent les montagnes; tour à tour pâtres et voleurs de profession, ils sont l'effroi du voyageur qui peut, à cause de leur vie errante, les rencontrer partout et au moment où il s'y attend le moins. L'arme dont ils se servent est une lance d'une longueur démesurée et ferrée par les deux bouts, avec laquelle ils attaquent, sans hésiter, les passants qui n'ont que le sabre et des pistolets pour armes défensives; le fusil seul les fait reculer, parce qu'il atteint de loin. Aussi, dans ces contrées, la plupart des voya-

geurs vont-ils avec la carabine sur le dos pour faire peur aux Kurdes. Dans d'autres endroits, pour peu que les pachas se relâchent de leur sévérité ordinaire, ce sont les habitants des villages eux-mêmes qui se chargent d'égorger les passants qu'ils hébergent, et c'est précisément dans les lieux les plus connus par ce genre de brigandage que nous avons été accueillis avec quelque politesse. Que était le but de ces attentions? je n'en sais rien ; mais j'ai peine à croire qu'il fût de bon augure. Les habitations sont d'ailleurs très-éloignées les unes des autres, et la population très-peu considérable, ce qui donne au pays un aspect plus effrayant et plus sauvage.

« Le huitième jour de cette traversée, faite au milieu des appréhensions qui ne manquent jamais à des voyageurs peu confiants dans leurs moyens de défense, nous arrivâmes à Tokat, ville considérable du pachalik de Sivas. Les chrétiens y ont plusieurs églises. De là, on fait aisément dans une journée le pèlerinage au tombeau de saint Jean-Chrysostôme. Comane est le nom que portait la ville où cet illustre pontife, succombant aux fatigues du voyage et aux mauvais traitements de ses guides, termina sa glorieuse carrière. Quelques pierres sépulcrales enfoncées en terre, des pans de murs écroulés, les piliers d'un pont restés debout au milieu de la rivière, voilà tout ce qui indique aux curieux la place où s'élevait jadis la ville de Comane. Le Saint reçut en ce lieu les honneurs d'une première sépulture ; le fils et successeur de l'empereur qui avait exilé Chrysostôme, fit ramener son corps à Constantinople, d'où il a été, quelques siècles après, transporté à Rome; mais on conserva longtemps à Comane la terre qui avait recouvert les précieuses reliques et le tombeau dans lequel l'empereur les avait fait déposer avant que d'opérer leur translation dans la capitale. La ville de Tokat s'étant élevée à deux lieues seulement de distance, Comane perdit peu à

peu sa population; les maisons abandonnées tombèrent en ruines; au milieu de ces décombres, la petite chapelle qui avait servi de tombeau au Saint, restait seule debout; elle s'écroula enfin de vétusté. Alors les Arméniens hérétiques se sont emparés du sépulcre, et l'ont transporté, sans qu'il y eût la moindre réclamation de la part des Grecs, dans un vieux monastère qu'ils ont dans les montagnes à deux lieues plus loin. C'est là que se fait actuellement le concours des pèlerins de tous rits.

« Pour mon compte, j'ai visité l'ancienne et la nouvelle station. Le village où se trouve aujourd'hui le tombeau, se compose de quatre familles arméniennes hérétiques et de huit à dix familles turques. On ne peut rien voir de plus pauvre que le monastère; un seul prêtre l'habite et dit quelquefois la messe pour les pèlerins. Le sépulcre de saint Jean-Chrysostôme est de marbre blanc; sa partie inférieure a la forme d'une bière, son couronnement ressemble à un couvercle convexe; on n'y remarque ni inscription ni sculpture; des espèces de tréteaux l'élèvent un peu au-dessus de terre. Là, appuyé sur le marbre, je recommandai vivement au saint Archevêque et Constantinople e, toutes ces contrées, si différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient au temps qu'il y distribuait le pain de la parole divine avec tant de zèle et d'éloquence. Après cette courte station, je retournai à Tokat, sans avoir trouvé le moindre objet digne d'être rapporté comme souvenir de ces lieux sanctifiés autrefois par les travaux de saint Grégoire de saint Chrysostôme et de tant d'autres saints personnages.

« Tokat est une ville considérable; les Turcs, les Arméniens et quelques familles grecques qui l'habitent, vivent en assez bonne harmonie. Ces derniers sont tous hérétiques. Le petit nombre d'Arméniens qui professent notre foi, deux cents familles environ, sont dignes par leur piété du plus vif intérêt. Après avoir séjourné trois jours parmi

eux, ne pouvant, sans entrer dans un pays infecté de la peste, pousser plus loin ma visite pastorale pour cette année, je repris le chemin de la mer Noire.

« N'oubliez pas dans vos prières la pauvre Mission qui m'est confiée.

« Je suis avec les sentiments de l'amitié la plus sincère, votre très-affectionné,

« † J. M. Hillereau, *Archevêque de Pétra, Vicaire apostolique patriarcal de Constantinople.* »

MISSION D'ALBANIE.

Extrait d'une lettre de Mgr Guglielmi, Evêque de Scutari, aux Associés de la Propagation de la Foi.

Scutari d'Albanie, 5 août 1841.

« Messieurs,

« Plusieurs fois je me suis proposé de vous retracer en détail l'état de cette pauvre et affligée Mission; mais des occupations nombreuses et de longs voyages entrepris pour la visite de mon diocèse ne m'ont pas permis jusqu'à présent de réaliser ce projet. Je vais m'en acquitter le mieux qu'il me sera possible.

« Et d'abord, je dois dire que l'accueil qui m'a été fait à mon arrivée, le 24 juillet de l'année dernière, était des plus affectueux et des plus édifiants. Dès le moment où le navire autrichien qui m'apportait sur les côtes d'Albanie eut annoncé par des salves d'honneur ma présence dans ces parages, tout le clergé de la ville et des chrétientés environnantes, ainsi qu'un grand nombre des plus notables habitants de Scutari, vinrent au-devant de moi jusqu'à trois lieues, ne s'arrêtant qu'à Daici, paroisse située sur la rive droite de la Bojana. Là, je mis pied à terre, et je fus reçu au milieu des plus grands témoignages de joie, de respect et d'affection. Je me dirigeai ensuite, suivi d'une brillante cavalcade, vers Scutari, à travers la vaste

et riante plaine que la Bojana arrose et fertilise de ses eaux paisibles. Arrivé à quelque distance du pont *Hardi*, jeté sur le Drin, j'aperçus une multitude immense de tout âge et de toutes conditions : c'étaient nos catholiques qui, ayant abandonné leurs travaux journaliers, accouraient en habits de fête, avec leur magnifique costume albanais, se ranger à mon approche sur le versant des collines et le long de la route, pour demander la bénédiction de leur nouveau pasteur. Un grand nombre de ces villageois m'accompagnèrent avec bonheur jusqu'à la ville, où ils revinrent encore le lendemain m'offrir l'expression de leur religieux attachement.

« Parmi ceux qui formaient mon escorte d'honneur, se trouvait un officier de distinction qu'Osman Abdi pacha, gouverneur de la province de Scutari, m'avait envoyé pour me féliciter en son nom de mon heureuse arrivée. J'avais déjà reçu du même pacha, pendant que j'étais encore en Dalmatie, une lettre remplie des plus obligeantes expressions; et quand j'allai plus tard, à la tête de mon clergé, lui faire une visite de cérémonie dans la forteresse, siége de son gouvernement, il m'accueillit avec tous les dehors de la considération et de l'amitié.

« Le 20 juillet, je pris possession de mon église, et le 10 août, fête de saint Laurent, j'officiai pontificalement pour la première fois dans le champ découvert qui sert de temple aux fidèles de Scutari. Ce fut un spectacle bien édifiant que cette multitude de catholiques, accourus de tous les villages voisins, et demeurant pieux et recueillis pendant l'espace de trois heures que dura la célébration des saints mystères, malgré une pluie battante qui ne cessa de tomber. J'en étais ému jusqu'aux larmes; les nombreux étrangers, et spécialement les Autrichiens, qui assistaient à la cérémonie, partageaient mon attendrissement; il n'est pas jusqu'aux musulmans, attirés par

la curiosité vers cette scène imposante, qui n'exprimassent une surprise mêlée d'admiration.

« Il faudrait, en effet, l'avoir vu comme moi de ses propres yeux pour croire avec quelle dévotion hommes et femmes assistent à nos saintes cérémonies, exposés qu'ils sont à toutes les injures de l'air, bravant tour à tour et le froid d'un hiver rigoureux et les chaleurs excessives de l'été. Combien de fois, en considérant ce que souffrent ces enfants bien-aimés, sans proférer le plus léger murmure, sans s'inquiéter des maladies qu'ils peuvent contracter sur un terrain souvent boueux, combien de fois n'ai-je pas comparé leur ferveur à la délicatesse de ces tièdes chrétiens qui se plaignent de la moindre incommodité, sous les voûtes de leurs superbes basiliques, et qui trouvent dans chaque variation de la température un prétexte pour se dispenser de l'office divin! Oh! qui me donnera pour mes chers néophytes un humble sanctuaire, capable de les contenir et de les protéger? Ce sera vous, messieurs les Associés, vous qui êtes établis par la divine Providence les aumôniers du pauvre. Car ils sont grands nos besoins de tout genre : nos chrétiens des montagnes, presque tous bergers, passent leur vie avec leurs troupeaux, tantôt sur les hauteurs que la neige leur abandonne, tantôt dans les vallées où l'hiver les ramène. Cependant ils prélèvent encore sur leur indigence une partie du pain qui nous nourrit; ce sont leurs modestes offrandes, avec les secours que la Propagande nous alloue, qui ont jusqu'ici diminué la somme de nos privations.

« Voulez vous un exemple de la charité de ce bon peuple? en voici un bien simple sans doute, mais que votre foi saura apprécier. Pendant les fêtes de Pâques, j'avais recommandé à la générosité publique une jeune orpheline: chacun m'apporta son tribut proportionné à ses moyens.

La quête avait produit trois cent cinq piastres turques, et j'étais émerveillé d'un résultat qui dépassait mes espérances. Mais, lorsque après la célébration des saints offices j'étais à faire mon action de grâce, une bonne vieille dont je connaissais très-bien la pauvreté, et qui, appuyée sur son bâton, allait chaque jour de porte en porte mendier son pain, s'approcha timidement de moi; elle tenait à la main un *para* qu'elle m'offrit au grand étonnement des personnes présentes, en me disant à l'oreille : « Je vous prie de le recevoir pour la bonne œuvre; la foule m'a empêché de le donner quand les autres. » Ce trait, qui rappelle l'obole de la veuve de l'Evangile, édifia tout le monde et me fit une impression que je n'oublierai jamais.

« Quoique le libre exercice de la religion chrétienne soit garanti aux Albanais, il n'est pas rare que la jalousie ou le fanatisme des Turcs appelle sur nous des dangers sérieux. Dernièrement, pendant que je faisais ma visite pastorale, quelques-uns d'entre eux s'étant mis dans la tête que les catholiques de Scutari, réunis aux montagnards, allaient prendre les armes et s'insurger contre le gouvernement établi, attroupèrent un nombre considérable de musulmans autour de leurs mosquées et dans les principales rues qui traversent le quartier des chrétiens. Il était nuit; chaque Turc avait ses armes, et nos frères dormaient tranquillement dans leurs maisons. Près d'exécuter leur horrible dessein, les conjurés s'excitaient mutuellement au meurtre et au pillage : « Prévenons nos ennemis, se disaient-ils; égorgeons-les avant qu'ils nous attaquent. C'est parce qu'on les a trop longtemps tolérés parmi nous, que l'empire est sur le penchant de sa ruine. Allons! commençons par les plus riches familles. » Mais Dieu qui veille sur l'innocence menacée, sut déjouer leur homicide projet; ils se dispersèrent sans avoir rien entrepris contre nos biens et nos personnes, et depuis cette époque, grâce aux

mesures énergiques du pacha, nous jouissons d'une plus grande sécurité.

« Il me resterait encore bien des choses à vous dire sur l'état de mon diocèse; mais ce léger aperçu suffira pour intéresser votre charité en notre faveur. Puissé-je un jour, à l'exemple de mes confrères dans l'épiscopat, en formant un bon nombre d'Associés, vous offrir aussi mon faible tribut en échange de vos abondantes aumônes! Pour le moment nous ne pouvons que prier, mon clergé, mon peuple et moi, afin que le Seigneur continue à donner de nouveaux accroissements à votre OEuvre, qui est par excellence l'*œuvre de ses mains*, afin qu'il daigne en faire de plus en plus un instrument de salut et de bénédictions pour tant de peuples encore assis à l'ombre de la mort.

« Agréez, Messieurs, etc.

« † Louis, *Evêque de Scutari et Administrateur apostolique de Pulati.* »

MISSIONS DU TONG-KING.

Extrait d'une lettre de M. Masson, Missionnaire apostolique, à M. Masson, son cousin.

Du Tong-King, le 25 juillet 1842.

« Mon cher Cousin,

« Je disais dans ma dernière lettre à M. Ferry, que tout nous annonçait une paix prochaine et que nos confrères détenus dans les cachots ne seraient pas mis à mort. Cet espoir, qui nous avait paru fondé sur d'assez bonnes raisons, ne semble pas devoir se réaliser; il est plutôt à croire maintenant que l'ère du martyre, quelque temps interrompue, va recommencer plus violente que jamais. Tant mieux! serais-je tenté de m'écrier : peut-être qu'à la fin mon tour arrivera. Il serait bien juste, ce me semble, qu'après avoir assisté tant de confesseurs et rendu les derniers devoirs à tant de héros chrétiens, j'héritasse enfin des chaînes qu'ils ont portées.

« Voici l'événement qui a trompé toutes nos espérances.

Pierre Khanh, un de nos prêtres indigènes, avait été condamné à mort, et attendait dans les fers la confirmation de sa sentence. Pour nous, nous pensions qu'elle serait adoucie, lorsqu'un exprès, envoyé en toute hâte du chef-lieu de la province, vint nous apprendre qu'au lieu d'une commutation de peine, c'était l'ordre de procéder immédiatement au supplice qui était arrivé. Si cette nouvelle me surprit, d'un autre côté elle me causa une bien grande consolation; car outre que l'Eglise allait compter un martyr de plus, j'avoue que j'aimais beaucoup mieux savoir Pierre Khanh en possession du bonheur céleste, que soumis aux longues épreuves de l'exil. J'envoyai aussitôt des gens sur les lieux; mais quelques jours après, le 13 de ce mois, je vis arriver son corps que les chrétiens du chef-lieu m'apportaient dans un filet. Il avait eu la tête tranchée, la veille; immédiatement après l'exécution, les mandarins avaient permis de l'enlever pour lui donner la sépulture. Je l'enterrai aussi solennellement que possible, en présence d'un grand nombre de néophytes accourus, à cette nouvelle imprévue, de tous les villages environnants. Quoiqu'il eût été décapité et que trente-six heures se fussent déjà écoulées depuis son supplice, le saint prêtre n'était nullement défiguré; on eût cru voir un homme qui dort; ses membres étaient aussi flexibles que de son vivant, et au moment où nous l'ensevelissions, il coula encore une assez grande quantité d'un sang frais et vermeil.

« Pierre Khanh avait toujours été un excellent prêtre, fort attaché à ses devoirs, et d'une conduite irréprochable, mais d'un caractère timide à l'excès. J'ai écrit ailleurs que venant me voir pour quelque affaire, il avait été mordu par un chien, et qu'obligé de s'en retourner sur une barque, il avait été reconnu à une station de la douane et arrêté le 29 janvier 1842, avec un catéchiste et un simple fidèle; ses autres compagnons purent prendre la fuite.

« En présence des mandarins, je dois le dire, son attitude ne fut pas celle d'un héros chrétien : chaque fois qu'il comparaissait à leur barre, c'est chose inconcevable que la frayeur dont il était saisi, il semblait parfois en perdre la tête ; cependant, chaque fois aussi qu'on lui proposa l'apostasie, il répondit par un constant refus. Je lui écrivais souvent pour l'encourager ; je pourvoyais à tous ses besoins ; je le faisais même visiter par différents prêtres qui lui administrèrent jusqu'à quatre fois le sacrement de pénitence dans sa prison. De son côté, il m'écrivait que sa peur était passée ; et en effet, m'ont dit les personnes qui prenaient soin de lui, loin de ses juges il parlait et agissait comme un généreux confesseur, se réjouissant d'avoir occasion de verser son sang pour Jésus-Christ ; mais les mandarins l'appelaient-ils à leur tribunal ou lui parlaient-ils un peu durement, il ne savait plus où il en était. C'est sans doute par une providence toute spéciale qu'il n'a pas été torturé ; le bon maître, connaissant sa faiblesse, n'a pas permis qu'on le maltraitât autrement qu'en paroles. Il a supporté d'ailleurs avec une rare résignation les incommodités de la cangue, des chaînes et des ceps auxquels il était soumis : pour moi qui sais la piété dont il a toujours fait preuve, cela ne m'étonne en aucune façon.

« Dès l'instant de sa condamnation, il parut un autre homme, et la peur le quitta si bien qu'à la nouvelle de la confirmation de la sentence et lorsqu'on vint le prendre pour le conduire au supplice, il ne changea même pas de couleur. Avant de le mener à la mort, les mandarins l'engagèrent de nouveau à avoir pitié de lui, l'assurant qu'il était temps encore de sauver sa vie, qu'il n'avait qu'à faire semblant de fouler aux pieds la croix. Il leur répondit que, s'il avait voulu apostasier, il l'aurait fait plus tôt ; que sa résolution était prise depuis longtemps, et qu'il y mourrait fidèle. Un seul coup de sabre lui trancha la tête.

« Ses juges avaient motivé leur sentence sur sa qualité de prêtre et sur son refus persévérant d'apostasier; la sanction royale allégua les mêmes griefs : on y reproche à Pierre Khanh d'être un chef de la mauvaise religion de Jésus, de ne pas honorer ses ancêtres, d'avoir obstinément refusé de fouler aux pieds la croix, bien qu'on l'en eût pressé à plusieurs reprises. Cet édit du prince était d'ailleurs conçu en termes encore plus menaçants et plus injurieux pour nous que ceux de Minh-Menh. Décidément Thieu-Tri se fait persécuteur.

« Votre tout dévoué, etc.

» C. Masson, *Missionnaire apostolique.* »

Lettre de M. Miche, Missionnaire apostolique, à ses Frères et Sœurs.

Des prisons de Hué, le 14 juin 1842.

« Chers Frères et Sœurs,

« Voici probablement la dernière lettre que vous recevrez de moi; c'est une lettre d'adieu. Je suis prisonnier pour Jésus-Christ et chargé de chaînes depuis le 16 février 1842. Je pense qu'en apprenant cette nouvelle, loin de déplorer mon sort, vous vous unirez à moi pour remercier le Seigneur de l'insigne faveur qu'il m'a accordée, en me donnant lieu de souffrir quelque chose pour sa gloire. Arrêté avec M. Duclos par une troupe de soldats

cochinchinois, sur les domaines du roi du Feu, à six journées de chemin au-delà des frontières de la Cochinchine, et par conséquent en violation manifeste du droit des gens, on me lia les mains derrière le dos, puis on me mit à la cangue, pour me ramener à la ville de Phuyen, chef-lieu de la province de ce nom; là, je fus chargé de chaînes et plongé dans les cachots avec les plus insignes scélérats du royaume.

« Dans le cours de plus de soixante interrogatoires que j'ai subis, les mandarins ont mis tout en œuvre pour m'engager à l'apostasie, avec promesse de me rendre la liberté si je foulais aux pieds la croix. Je leur ai répondu qu'avec le secours de la grâce, ma foi était à l'épreuve des tenailles et du sabre, et que j'étais prêt à mourir mille fois plutôt que de souscrire à leurs ordres criminels. J'ai été livré quatre fois aux supplices, et quatre fois le Seigneur a secouru ma faiblesse en me munissant de la constance nécessaire pour endurer cette terrible épreuve, sans rien faire d'indigne d'un soldat de Jésus-Christ. Grâces immortelles soient rendues à l'auteur de tout bien. Non-seulement il soutient ceux qui sont faibles et les fortifie contre les tortures, mais il a encore l'ineffable secret de changer les tourments en joie et en délices.

« Après plus de deux mois de souffrances dans les prisons de Phuyen, j'ai enfin été conduit avec M. Duclos jusqu'à la ville royale, en vertu d'un édit du roi. Nous sommes arrivés à Hué le 13 mai. Le 2 juin, nous avons comparu pour la première fois devant le tribunal criminel de la capitale; après un court interrogatoire, on nous a congédiés, et nous n'avons pas été rappelés à l'audience depuis cette époque. Nous ne voyons donc pas encore clairement le parti qu'on prendra à notre égard; toutefois, nous nous attendons chaque jour à voir se renouveler les tortures que nous avons déjà endurées à Phuyen; car peut-on attendre

autre chose d'un jeune roi qui est toujours ivre et qui égale au moins Minh-Menh, son père, en cruauté.

« Nous sommes cinq Missionnaires dans la même prison : ce sont MM. Charrier, Berneux, Gally, Duclos et moi; les trois premiers sont condamnés à mort depuis longtemps, et je pense que dans un mois ou deux nous serons associés à leur bonheur. Tous cinq, nous faisons neuvaine sur neuvaine pour qu'il plaise au Seigneur de hâter le moment où il nous sera donné de verser notre sang pour la foi. Le jour où nos têtes tomberont sera pour nous un jour de fête; nous avons réservé nos plus beaux habits pour le célébrer. Déjà nous avons arrêté qu'en sortant de notre prison, jusqu'au lieu du supplice, nous chanterions le *Veni Creator*, le psaume *Lætatus sum* et le *Te Deum*.

« En attendant, nous nous préparons de notre mieux à recevoir le coup de sabre tant désiré ; mais cette préparation se fait avec une sainte joie. Oh! qu'il est digne d'envie le sort de ceux qui versent leur sang pour Jésus-Christ! C'est la voie la plus droite et la plus sûre qui puisse nous conduire à la félicité éternelle. Quand on a passé par les tortures et qu'on n'a plus qu'un pas à faire pour être réuni à son Dieu, la mort n'a plus rien d'effrayant; elle apparaît sous une figure riante qui console et réjouit. A ce moment où l'on touche à la palme, qu'il serait douloureux de se voir relancé au loin sur la mer de cette misérable vie, mer si féconde en tempêtes et en naufrages!

« Pour vous, chers Frères et Sœurs, qui paraissez plus éloignés que moi du terme où nous aboutissons tous, écoutez les paroles de votre plus jeune frère; ce sont les dernières que je vous adresse. Vivant au milieu d'un monde pervers, les dangers qui vous environnent sont nombreux; soyez toujours bons chrétiens; méditez souvent ces

paroles de Jésus-Christ : *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?* Nous nous reverrons dans un monde meilleur. — Si le Seigneur daigne bientôt m'appeler à lui, comme je l'espère, mes prières auront plus de poids qu'aujourd'hui, et je conjurerai notre Père commun de vous prendre tous sous sa sainte garde.

« Priez pour moi comme je prie pour vous, et croyez-moi à la vie et à la mort,

« Votre affectionné frère,

« Miche, *Vicaire général.* »

MANDEMENTS ET NOUVELLES.

Nous continuons d'enregistrer les Mandements que Nosseigneurs les Evêques ont bien voulu publier en faveur de l'OEuvre. Ces marques réitérées d'intérêt et de protection de la part de tant de vénérables Prélats sont pour nous des titres précieux qu'il est juste de recueillir avec gratitude et de conserver avec soin. Aux trois cents Evêques qui ont déjà encouragé l'Association par d'augustes suffrages, viennent de se joindre encore Nosseigneurs les Archevêque et Evêques d'Acerenza et Matera, dans le royaume de Naples (1), de Saint-Flour et de Scio. Nous aimons à le répéter, c'est aux bénédictions de l'Episcopat que l'OEuvre doit ses merveilleux progrès.

(1) C'est la quatrième fois que Mgr l'Archevêque d'Acerenza recommande l'OEuvre à ses diocésains.

Le P. Tignac, procureur de la Congrégation de Picpus à Valparaiso, écrivait à M. Huguenin de Bordeaux, en date du 28 octobre dernier :

« Dans mon désir de vous donner des nouvelles intéressantes de nos Missions, je ne vois rien de plus agréable à vous annoncer que l'accroissement rapide de la chrétienté de Sandwich. Le P. Maigret vient de nous écrire qu'il compte déjà huit mille néophytes parmi ces Insulaires, malgré toutes les persécutions suscitées par les méthodistes. Les ministres protestants avouent que si on laisse une pleine liberté aux indigènes, tout Sandwich sera bientôt catholique.

Catalogue des enfants d'infidèles baptisés en danger de mort.

Au Tong-King occidental,	en 1841. .	1,554 enf.
Au Su-Tchuen,	en 1839.	12,483
Id.	en 1840.	15,766
Id.	en 1841.	17,825
Id.	en 1842.	20,068

Dans la Mission de Siam, M. Grandjean en a baptisé 90 pendant l'année 1841.

« Il meurt toujours plus des deux tiers de ces enfants, ajoute M. l'abbé Ponsot, avant qu'ils aient atteint l'âge de raison. Ces âmes bienheureuses, régénérées par nous dans les eaux salutaires du baptême, pourront-elles nous oublier ? pourront-elles oublier la généreuse Association qui, après Dieu, leur a ouvert les portes du ciel ?

Détail des sommes recueillies par l'Œuvre en Sicile, pendant l'année 1842, *et parvenues trop tard pour être inscrites dans le compte général dudit exercice.*

Diocèse de Palerme, 3,841 f. 88 c.;—Messine, 1,347 f. 28 c.; — Catane, 2,271 f. 16 c.; — Morreale, 2,433 f. 35 c.; — Mazzara, 1,875 f. 02 c.; — Girgenti, 1,359 f. 55 c.; — Cattagirone, 391 f. 67 c.; — Nicosie, 105 f. 42 c.; — Lipari, 212 f. 50 c. : — en tout 13,837 f. 83 c., soit 3,321 ducats 5 grains, qui seront portés au compte de 1843.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Trois Prêtres, quatre Sœurs et un Frère de la Congrégation de Notre-Dame-de-Sainte-Croix, du Mans, viennent de s'embarquer au Hâvre pour la Mission de Notre-Dame-du-Lac, dans le diocèse de Vincennes, aux Etats-Unis. Les trois ecclésiastiques sont MM. Cointet, Marivault et Gonesse.

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

MISSIONS DES ÉTATS-UNIS.

LES PÈRES DU CINQUIÈME CONCILE DE BALTIMORE.

Aux Présidents, Directeurs et Membres de la Propagation de la Foi.

Baltimore, 20 mai 1843.

« Messieurs,

« Les Pères du cinquième concile provincial de Baltimore, avant de se séparer, éprouvent le besoin de vous exprimer les sentiments de leur reconnaissance et de leur admiration.

« Personne ne peut apprécier avec plus de justice les bienfaits de cet esprit catholique et les miracles de cette charité ardente qui soutiennent, jusqu'aux extrémités de la terre, le flambeau de la foi, que ceux qui dans un *nouveau monde* ont vu de près les progrès du grain de senevé qui devient arbre, et fournit ombrage et repos à ceux qui se sont lassés dans les voies et les erreurs de cette vie mortelle. Vingt-cinq ans se sont à peine écoulés, et déjà dix-sept pasteurs se sont

réunis dans le sanctuaire de la métropole pour former de nouveaux troupeaux, appeler autour d'eux d'autres collaborateurs, porter jusqu'au Saint-Siége le témoignage de leur vénération et de leur soumission entière, et fixer par l'union de leurs conseils et de leur expérience l'uniformité de la discipline ecclésiastique.

« Lorsque nous rapprochons, Messieurs, ce jour glorieux de notre assemblée, des temps peu reculés de notre naissance comme Eglise, nous ne trouvons dans notre cœur d'autre sentiment que celui des prophètes et des serviteurs de Dieu, au milieu et sous l'impression des prodiges d'une Providence miséricordieuse : *C'est Dieu qui a fait toutes ces choses.*

« Tous les pas que nous faisons restent marqués sur le sol : ils peuvent paraître lents à ceux qui n'observent qu'un jour; mais ils ont cette solidité catholique qui se fixe sur le roc. Six nouveaux siéges épiscopaux seront bientôt ajoutés aux seize qui représentent la Province, et l'avenir ne fait que commencer pour nous.

« C'est à votre Société surtout que nous devons en grande partie ces merveilles : c'est à votre sollicitude charitable que nous recommandons nos Eglises naissantes; vous nous aiderez à poser les fondations et les colonnes de ces édifices, qui sont comme les remparts de la vérité.

« Nous nous efforcerons, Messieurs, de répondre à l'appel de votre zèle, et d'étendre le nom et l'influence de cette Société précieuse devant Dieu et devant les hommes.

« Agréez les sentiments de la haute et respectueuse considération de vos très-humbles serviteurs.

« † Samuel, *Archevêque de Baltimore,*

Au nom des Pères du cinquième Concile provincial de Baltimore.

« † Michel, *Evêque de Mobile,*

Promoteur du cinquième Concile provincial.

DIOCÈSE DE CINCINNATI.

Extrait d'une lettre de Mgr Purcell, Evêque de Cincinnati, à M. le Président du Conseil central de Lyon.

Cincinnati, 10 février 1843.

« Monsieur le Président,

« Notre premier devoir est de vous exprimer de nouveau, et toujours avec la même effusion de cœur, notre sincère et profonde reconnaissance pour les secours si généreux que vous nous avez fait parvenir, et spécialement pour l'importante somme de 26,800 francs, que votre bienveillante sollicitude a versée dans le sein de nos nombreuses populations catholiques. Ces fonds étaient d'une nécessité si urgente, que l'étendue de nos besoins les a absorbés aussitôt; car vous savez très-bien quelles sont vastes les régions confiées à nos soins, et que le champ du Père de famille s'étendant toujours, demande aussi des subsides toujours plus considérables.

« Nous vous avons communiqué, dans d'autres lettres, tout ce que nous avons cru propre à vous éclairer sur l'état de notre diocèse, tout ce qui nous a semblé de nature à intéresser vos pieux lecteurs ; il ne sera donc point nécessaire en cette occasion d'entrer dans des détails qui n'offriraient qu'une répétition oiseuse de choses déjà dites et connues de tous : nous croyons mieux répondre à votre attente et satisfaire vos désirs, en vous donnant aujourd'hui

un simple aperçu de l'état des choses, et en unissant à cet exposé succinct tout ce qui est lié intimement aux besoins actuels de notre Eglise.

« Depuis notre dernière lettre, la nouvelle cathédrale, élevée dans l'enceinte de la ville de Cincinnati, n'a fait que des progrès peu sensibles, et la pénurie de nos moyens est une des causes principales de cette lenteur. Cependant vous savez fort bien, M. le Président, combien est grande la multitude des catholiques, et même des protestants, qui viennent aux solennités saintes se presser autour des autels, et recevoir de notre bouche le pain sacré de la parole divine. Ces nombreux enfants, si empressés à participer à nos mystères augustes, seront-ils délaissés par vous? et ce grand édifice que votre charité a commencé, restera-t-il inachevé par le défaut de ressources pécuniaires? Non, nous l'avons dit avec confiance, et cette espérance s'est reposée dans notre sein pour y calmer nos inquiétudes pastorales; vous aurez la gloire de finir cette œuvre et d'ouvrir aux fidèles une vaste enceinte, où ils pourront se rassembler pour jouir de tous les avantages de notre sainte religion. La chapelle qui nous réunit maintenant est d'une étendue si limitée, que nous apprenons souvent avec douleur que beaucoup de catholiques s'abstiennent d'y venir offrir leurs prières, parce qu'ils ne sauraient y trouver une place convenable. Que ne m'est-il donné de vous retracer le spectacle des flots pressés de peuple, qui entrent et sortent continuellement de ce petit sanctuaire! La vue en est si touchante, que les protestants eux-mêmes en sont émus, et ne peuvent s'empêcher d'admirer la ferveur de nos excellents catholiques. Dès le point du jour, on les voit accourir pour assister au sacrifice de nos autels; et le soir, nous les retrouvons encore aussi nombreux et aussi empressés pour écouter la parole de vie qui tombe de la bouche de leurs Pasteurs. Quelle terre fertile et qui de-

mande toute votre sollicitude ! terre, nous osons l'assurer, dans le sein de laquelle vous ne jetterez jamais en vain le grain de vos pieuses libéralités. Plusieurs autres églises viennent aussi d'être achevées ou sont encore en construction sur divers points.

« Après cette rapide indication de ce qui a été fait pour le matériel de nos temples, il me reste à vous donner une liste exacte de mes pieux collaborateurs.

« Notre clergé, par une faveur spéciale de la bonté divine, qui proportionne toujours les secours au nombre et à la grandeur des entreprises, a reçu un accroissement considérable. Présentement, il se compose de cinquante prêtres, dont neuf sont Américains, douze Allemands, onze Français, dix Irlandais, quatre Italiens, trois Belges et un Espagnol. Cette diversité de nations n'est point un obstacle à la charité qui nous unit tous. Elle a paru surtout à la dernière retraite ecclésiastique où tous ces généreux collaborateurs sont venus, à l'ombre du sanctuaire, se reposer de leurs fatigues apostoliques, et puiser à la source de la religion des forces nouvelles pour courir avec plus de vigueur dans leur glorieuse carrière.

« Ce fut pour notre clergé et pour les fidèles de notre ville bien-aimée une semence de bénédictions : la divine parole répandue sur des cœurs si bien préparés par le R. P. Timon, visiteur de la congrégation de St-Lazare, a produit des fruits abondants ; et l'homme de Dieu qui, pendant plusieurs jours, a annoncé avec tant de zèle les grandes vérités du salut, n'a pu voir sans attendrissement une pieuse multitude se rendre avec assiduité à ses éloquentes instructions. Plaise à Dieu que cette terre d'Amérique produise un nombre considérable d'ouvriers évangéliques, qui unissent, comme ce Missionnaire, une science profonde à la plus tendre piété, et dont la vie sainte offre un miroir éclatant des vertus de l'apôtre ! Cette retraite, d'époque mémo-

rable, fut suivie du Synode, réunion importante, où l'Esprit-Saint, j'ose le dire, nous découvrit quelles sont les mesures urgentes à prendre pour l'embellissement du grand édifice de son Eglise, confiée à nos soins.

« Notre séminaire, déjà composé de douze étudiants en théologie, vient d'être placé par nous sous la sage direction de MM. les Lazaristes; c'est un nouveau bienfait du ciel versé sur mon diocèse : espérons que, dans des mains si habiles, ce faible rejeton prendra un rapide et heureux développement.

« Le collége de saint François-Xavier, dirigé par les RR. PP. Jésuites, prospère et répond à toutes nos espérances. Là cent cinquante jeunes gens environ, dont plus de la moitié protestants, s'appliquent à toutes les branches qu'embrasse une éducation soignée, et sont exercés dans les diverses sciences nécessaires aux fonctions importantes, que leurs talents et la position avantageuse de leur famille les appelleront un jour à remplir. Mais cette fin n'est que secondaire, et les Pères du collége n'oublient pas que leur enseignement est un apostolat, que leur premier devoir est de former ces jeunes cœurs à la piété et à l'amour de leurs devoirs. Ainsi, vous voyez, Monsieur le Président, qu'ici nos frères égarés eux-mêmes ne reculent point devant l'idée de confier leurs enfants à la direction des ecclésiastiques, puisque l'élite de nos jeunes Américains, même protestants, fréquente leurs écoles, et ne craint point de se livrer à la salutaire influence de leurs lumières. Là aussi toute la jeunesse de notre paroisse reçoit une instruction solide et religieuse, en même temps qu'elle est préparée avec soin à la première communion : jardin précieux de notre Eglise, où ces plantes délicates sont cultivées avec zèle et croissent heureusement sous nos yeux ! Un des Pères du collége est, de plus, chargé de l'hôpital de la ville, fonction qui lui offre chaque année l'occasion fréquente d'ad-

ministrer les sacrements de l'Eglise à plusieurs centaines de catholiques.

« Dans nos écoles allemandes, nous comptons déjà six cents enfants des deux sexes; la piété et l'application de ces petits de notre famille est pour nous un motif toujours puissant, qui nous stimule à tout entreprendre pour leur bonheur, en leur procurant les bienfaits de l'éducation.

« Depuis peu de mois, les Sœurs de charité, aussi zélées et infatigables ici qu'en Europe, ont pris sous leur aimable tutelle les orphelins allemands, dont le nombre s'élève déjà à trente-sept : cet asile était indispensable dans notre ville, où la difficulté des circonstances place beaucoup de parents dans la cruelle nécessité de confier à des étrangers le soin des enfants qu'ils ne peuvent nourrir.

« Vous savez aussi que depuis deux ans les Sœurs de Notre-Dame, dont la maison-mère est à Namur, sont établies à Cincinnati; le local qu'elles occupent ne leur coûte pas moins de 24,000 dollars : tout mon désir serait de les aider largement à acquitter cette dette énorme; mais mes moyens pécuniaires ne me permettent de le faire que bien faiblement. Cet établissement prospère, malgré les pamphlets que les ministres de l'erreur n'ont cessé de faire circuler pour en empêcher le progrès. Les protestants mêmes sont forcés de reconnaître la solidité de l'instruction donnée par ces Dames; en conséquence un bon nombre d'entre eux, et des familles les plus respectables de la ville, leur ont confié leurs enfants; les élèves payantes sont au nombre de soixante-dix.

« Ces religieuses ne se dévouent pas seulement à la classe élevée, elles adoptent encore les conditions les plus modestes; et tandis qu'elles travaillent à former l'esprit et le cœur des jeunes personnes riches, elles procurent aussi aux plus pauvres, portion chérie du troupeau de Jésus-Christ, l'instruction qu'elles ne sauraient trouver ailleurs. Les Sœurs

ont de plus une école dominicale composée d'environ cent cinquante petites filles, lesquelles, outre l'explication des vérités de la religion qu'elles reçoivent chaque dimanche, ont encore l'avantage d'assister aux offices divins qui ont lieu dans la chapelle domestique. Une deuxième classe dominicale a aussi été ouverte par ces religieuses, en faveur des grandes personnes qui, à cause de leur peu de ressources, n'ont pu jusque-là recevoir les premières leçons de lecture, d'écriture, etc. Nous avons l'espoir bien fondé que par le moyen de cet établissement, joint à celui des Sœurs de la charité, l'ignorance disparaîtra bientôt, et que notre sainte religion brillera dans tout son jour, en dépit de l'erreur qui tâche d'entraver l'œuvre de Dieu.

« Telle est, Monsieur le Président, l'exquisse bien imparfaite sans doute de cette Mission importante à laquelle nous travaillons tous avec ardeur. Cet exposé suffit pour vous faire connaître les besoins nombreux et pressants de mon diocèse, de ses églises, de son hôpital, de ses deux asiles de charité, de ses écoles et de son collége. Sans doute vous avez déjà donné beaucoup, et nous n'en perdrons jamais le souvenir précieux ; toujours la charité inépuisable des Membres de l'admirable société de la Propagation de la Foi sera gravée dans notre esprit et surtout dans nos cœurs. Mais, que de choses restent encore à faire! et à la vue d'une si vaste moisson déjà mûre, nous serions tentés de perdre courage, si nous n'étions persuadés que nos généreux frères d'Europe bientôt, oui bientôt, voleront à notre secours; et que, ne pouvant nous aider que de leur bourse, ils s'empresseront de remplir ce devoir sacré avec un zèle vraiment catholique.

« En effet, quelle flatteuse espérance n'avons-nous pas d'un complet succès? Maintenant les catholiques composent un quatrième de la population de Cincinnati, qui est évaluée à cinquante mille âmes; et cependant, il n'y a pas encore

vingt années qu'il nous eût été facile de rassembler notre faible et petit troupeau dans l'enceinte étroite d'une chambre ordinaire. Les protestants qui ont abandonné leurs différentes sectes pour se réunir à la grande famille de Jésus-Christ, et ceux qui cherchent sincèrement la vérité et se disposent à marcher à la clarté de l'Evangile, suffiraient à eux seuls pour remplir une grande église.

« Mais où convoquer ces nombreux enfants de notre commune mère? Où faut-il que nous les rassemblions, pour nourrir leurs âmes du pain de la parole? Dans quels temples cette multitude qui nous suivrait jusque dans le désert, pourra-t-elle venir participer à la table du Seigneur et s'asseoir à son sacré banquet? Déjà notre séminaire exige un entretien de deux mille piastres par an; les orphelins et les pauvres ont tant de droits à notre commisération, que nous ne pouvons nous refuser à leurs demandes, et que nous aimerions mieux nous priver du pain arrosé de nos sueurs, que de les voir dans la souffrance et le besoin. La difficulté des temps est extrême; et plusieurs de ceux dont les amples ressources, autrefois, nous donnaient le plus d'espoir, sont aujourd'hui réduits eux-mêmes à réclamer notre assistance; ces nombreux fidèles qui se groupent autour de nous pour recevoir nos instructions, ont bien souvent un besoin non moins pressant de nos aumônes.

« Ainsi donc nous n'avons, après Dieu, d'autre espoir qu'en vous, qu'en la charité inépuisable de votre Œuvre. Cette pensée nous soulage. Pleins de la confiance que doit nous inspirer l'expérience si fréquente de vos libéralités, et en vous assurant de notre vive reconnaissance, nous sommes, clergé et fidèles, vos frères affectionnés en Jésus-Christ.

« Au nom de tous,

« † J. B. Purcell, *Evêque de Cincinnati.* »

MISSIONS

DE L'OCÉANIE ORIENTALE.

MISSION DES ILES MARQUISES.

Lettre du P. Mathias Gracia, supérieur de la Mission de Nukuhiva, à M. le Président du Conseil central de Lyon.

Mission des Saints-Cœurs à Nukuhiva.

« Monsieur,

« Vous m'excuserez de ne pas revenir sur les débuts de notre Mission, qu'assurément vous connaissez déjà, et de continuer à extraire de mon journal les principaux événements survenus depuis le 16 juin 1839, date de ma dernière lettre. A cette époque, je vous parlais des graves difficultés qui paralysaient notre ministère, des espérances que nous osions néanmoins concevoir, puis du plan que nous avions formé de bâtir prochainement une chapelle.

« Le 13 juillet suivant, nous conclûmes avec six matelots de Sandwich, résidant aux Marquises, un marché pour la

construction d'un oratoire, le premier qu'on ait élevé au vrai Dieu sur cette terre idolâtre. Dans l'embarras où nous étions de trouver parmi nos insulaires des hommes d'intelligence et de bonne volonté, ce fut à nos yeux un trait de Providence qu'un pareil arrangement avec des Sandwichois, naguère nos ennemis dans leur pays natal, et maintenant nos auxiliaires pour l'érection d'un temple catholique. L'édifice fut terminé le 23 décembre, au milieu des horreurs d'une guerre de cannibales dont notre île était alors le théâtre, mais ce fut seulement au 3 mai suivant que nous pûmes y célébrer en secret la sainte messe.

« Il est rare que la joie d'un Missionnaire ne soit pas accompagnée d'épreuves. Celle que nous goûtions à la vue du nouvel oratoire, tout modeste qu'il était, ne tarda pas à être troublée par un revirement soudain des esprits, qui vint compliquer encore les difficultés de notre position : il est à propos de vous en signaler les causes.

« Dès le moment qu'on eut commencé à nous écouter, et qu'un certain nombre de malades se furent déclarés, sur leur lit de mort, pour notre sainte Religion, en abjurant le culte des faux dieux, nous vîmes se déchaîner contre nous tous les prêtres des idoles. Leur colère était prévue ; elle ne nous eût pas inspiré plus de crainte que de surprise, s'il n'était venu s'y joindre les menées perfides d'une foule de matelots déserteurs, auxquels l'île, depuis quarante ans, ouvre son sein pour en être déchirée. Tandis qu'ils entravaient notre ministère par leurs calomnies, on annonça l'arrivée du jeune Temoaua, roi de notre baie, qui, pendant une absence de cinq ans, était allé, disait-on, compléter son instruction en Angleterre, mais bien réellement à Oahu, à Taïti, et plus encore sur les bâtiments baleiniers où personne ne doute de la bonne éducation qu'un prince peut recevoir. Il venait alors de Santa-Christina ou Tahuata, l'une des îles de notre archipel. J'allai moi-même au rivage

saluer le nouveau monarque. Heureusement, nous y rencontrâmes deux membres de notre société, un prêtre et un catéchiste, que le P. Caret, pressentant notre détresse, nous envoyait par le même navire de son île de Tahuata. Avec ce nouveau renfort, nous reprîmes confiance, bien que les dispositions du jeune roi nous fussent évidemment hostiles.

« Avant son retour, nous avions eu affaire à quatre chefs, dont chacun prétendait bien devenir plus tard l'unique autocrate de la baie; car parmi les sauvages, comme chez les nations civilisées, l'ambition a aussi ses rêves. Ce ne fut pas sans quelque velléité de révolte que les quatre rivaux virent tous leurs projets déconcertés par l'arrivée de Témoaua. Mais bientôt le calme se rétablit, et sans doute il eût été durable, si le roi n'avait pris à tâche de provoquer une explosion nouvelle, en menaçant l'indépendance des tribus voisines. En effet, à peine débarqué, il déclara qu'il allait établir un gouvernement à l'instar de Taïti, que toute les peuplades de l'île, au nombre de neuf ou dix, eussent à reconnaître son empire et à embrasser la prière des protestants; que sans un prompt tribut en signe de soumission, il les y forcerait par la voie des armes, et qu'il serait secondé dans cette entreprise par les vaisseaux d'une grande puissance européenne.

« On ne savait trop ce qui allait arriver, lorsque tout à coup nos insulaires, naturellement belliqueux, se décidèrent tous pour la guerre, à l'exception d'une seule baie, qui apporta son tribut. Les Marquisiens, accoutumés à se battre d'une vallée à l'autre pour avoir des prisonniers à manger, n'étaient pas d'humeur à se laisser dépouiller de leurs droits sans coup férir; ils se souvenaient d'ailleurs qu'autrefois leurs pères n'avaient pas craint les cinq cents hommes de troupes, ni les canons du fameux navigateur américain *Porter*, qui, durant la lutte des États-Unis contre

la grande-Bretagne, demeura ici quinze mois et essaya en vain d'étendre sur l'île entière l'autorité du grand-père de Temoaua : c'étaient les mêmes prétentions qu'on avait à repousser, et on espérait bien le faire avec autant de succès.

« De son côté, notre jeune prince ne manqua pas à sa menace ; peu de jours après sa proclamation, il fondit sur une baie voisine, dont le vieux roi nous avait offert une de ses habitations pour en faire le berceau d'une Mission nouvelle. Le premier combat fut sanglant ; il y eut plusieurs maisons brûlées, parmi lesquelles se trouva celle que le roi nous avait donnée. Néanmoins l'agresseur eut la douleur de se voir repoussé et mis en fuite ; il perdit même son fusil, et revint de son expédition les pieds tout en sang, nous demandant des remèdes pour guérir ses blessures. Les choses n'en restèrent pas là : en quatre mois, plus de vingt combats eurent lieu, pour ainsi dire à nos côtés, puisque chaque jour nous entendions la fusillade retentir au sommet des montagnes où s'engageait ordinairement l'action. Tandis que les guerriers étaient aux prises, c'était un spectacle désolant que toutes ces femmes, ces vieillards et ces enfants s'enfuyant vers la plage, logeant pendant six semaines sous la tente, à proximité des antres retirés où ils se cachent quelquefois pour échapper au danger d'être pris et mangés par l'ennemi, car c'est ici le sort des prisonniers. C'est ainsi qu'à nos côtés, nous avons eu pendant cette guerre d'anthropophages la douleur de voir sacrifiées plus d'une douzaine de victimes, en représailles de pareils holocaustes offerts aux dieux par la tribu rivale. Les étrangers eux-mêmes étaient dans la terreur, et tenaient pour s'enfuir leurs barques prêtes à tout événement. On nous invitait aussi à veiller davantage à notre sûreté : peut-être avait-on raison ; toutefois, comptant plus sur la Providence que sur les mesures de la prudence humaine, nous nous en remîmes à Dieu du soin de nos personnes, et toutes nos précautions

se bornèrent à enfouir les malles qui contenaient les objets les plus indispensables à la Mission ; puis, voyant que de longtemps il n'y aurait aucun bien à faire dans une contrée en proie à tant de désastres, nous envoyâmes deux d'entre nous à *Vapou*, île plus heureuse et soumise à un seul roi. En leur disant adieu, nous pensions que probablement nous serions bientôt obligés d'aller les rejoindre sur cette terre d'asile.

« Tels sont les auspices sous lesquels nous commençâmes l'année 1840. J'étais resté à mon poste avec un de nos pères et un catéchiste. Le Dieu de bonté nous épargna aux jours de l'affliction, et de tant de sujets de crainte nous sortîmes sains et saufs, à part une bonne maladie qui courut tout le pays et dont nous fûmes atteints tous les trois, mais tour à tour, comme pour nous occuper dans un moment où nous n'avions presque rien à faire ; car en temps de guerre, nous disaient nos sauvages, il est défendu d'écouter la parole.

« Vers le 15 février, la fureur des combats s'étant un peu calmée, la poudre et les balles tirant à leur fin, je pus m'embarquer sur une petite chaloupe baleinière, pour aller à *Tahuata* prévenir enfin nos amis de tout ce qui nous était arrivé ; nous n'avions pu communiquer entre nous par aucun navire, depuis plus d'un an, bien que nous ne fussions qu'à un degré de distance. M. Caret était là avec trois autres confrères et un catéchiste, occupés à défricher une terre tout aussi ingrate. Pour unique fruit de leurs travaux ils étaient parvenus à réunir, au sein d'une baie retirée dont le jeune chef leur est favorable, un modeste troupeau de jeunes personnes et de petits garçons qui représente en miniature le paradis de *Mangareva*. Je les vis avec un indicible plaisir ; mais je laisse aux Missionnaires qui les ont formés le soin de vous redire les consolations que Dieu leur donne.

« Ma mission remplie, je revins sur ma baleinière, et, chemin faisant, je visitai, à *Vapou*, nos deux confrères dans le nouvel établissement qu'ils ont nommé avec raison *Mission de la Providence;* ils lui ont donné pour patron Saint-Etienne, en l'honneur de notre bon Evêque Mgr Etienne Rouchouze, qui n'avait pu encore à cette époque être informé de toutes nos misères. Mais il vient de nous visiter tous dans le mois d'avril dernier. Sa présence nous a consolés autant que ses conseils nous ont été utiles; après avoir confirmé ce que nous avions fait en son absence, il est parti pour *Oahu*, où l'attend une vaste moisson, à laquelle ne suffira plus le petit nombre d'ouvriers dont il dispose, maintenant que la vérité peut librement se faire entendre aux habitants de ces îles. Des centaines de sauvages, retenus jusqu'ici par la persécution dans les liens de l'hérésie, se pressent à cette heure dans nos chapelles catholiques. Dieu en soit béni! Espérons que la lumière de l'Evangile brillera enfin de tout son éclat dans cette contrée de l'Océanie!

« Nous-mêmes nous venons de voir se lever des jours plus sereins sur notre pauvre *Nukuhiva*. Au commencement de mai dernier, nous avons été visités par le brick de guerre *le Pylade*, commandé par M. Felix Bernard. L'arrivée d'un navire européen était l'événement le plus désirable dans les conjonctures présentes; un traité de paix entre nos deux principales tribus a été conclu par la médiation du commandant qui, malheureusement pressé par ses instructions, n'a pas eu le temps de mettre la dernière main à tout ce qu'il aurait voulu faire pour le bien de ces peuples. A son départ, il nous a consolés par l'espérance qu'un second navire viendrait bientôt achever son œuvre ébauchée. Sans doute l'Evangile serait le meilleur moyen de civiliser ces sauvages, s'ils voulaient se rendre dociles à ses enseignements : mais hélas! nous sommes réduits en certaines

îles à commencer l'œuvre de la conversion par la génération naissante, à laquelle nous faisons dans ce dessein l'école, en attendant que nous puissions avec plus de succès devenir les apôtres de ses pères endurcis.

« Voilà pour le moment où nous en sommes, et Dieu sait ce qui nous attend encore de peines et de jours mauvais, jusqu'à ce que les élus du Seigneur ouvrent les yeux à la lumière sur ces vieilles terres de l'infidélité. Priez, Monsieur, et faites aussi prier pour nous vos chers Associés, afin que notre sainte foi, mieux connue, recueille bientôt les bénédictions des ennemis qui la persécutent.]

« Je suis, etc.

« Matthias Gracia, *Missionnaire apostolique.* »

MISSION DES ILES SANDWICH.

Lettre du R. P. Martial Jean, de la société de Picpus, à un Père de la même société.

Iles Sandwich, 1er novembre 1841.

« Mon révérend Père,

« Je n'ai point oublié qu'en quittant la maison du noviciat, je pris l'engagement de vous écrire, lorsque je serais arrivé dans ma Mission : je n'ai différé si longtemps à remplir ma promesse, qu'afin de vous donner de plus longs détails, et de vous faire mieux connaître les bénédictions que la divine Providence répand sur nos îles chéries.

« A peine balbutiais-je quelques mots de la langue du pays, que mes supérieurs m'envoyèrent au secours des chrétiens disséminés çà et là sur la côte et au milieu des montagnes, afin de leur procurer les consolations de la religion, dont ils manquent trop souvent faute d'ouvriers évangéliques. J'étais encore, il est vrai, bien peu préparé à ce ministère; mais me reposant du succès sur l'obéissance et sur celui qui nous a conduits d'une manière si admirable jusqu'en ces contrées lointaines, je commençai mes premières courses, après m'être armé de mon crucifix et placé sous la protection de Marie.

« Je m'en allai donc, comme mes Confrères, de peuplade en peuplade, réunissant nos chrétiens, leur faisant le catéchisme et la prière, disant la messe quand je ren-

contrais des chapelles, confessant les infirmes, instruisant les catéchumènes, et baptisant ceux que je trouvais suffisamment disposés. Que j'éprouvais de joie, mon révérend Père, de me voir enfin au milieu de ces âmes simples et innocentes, nouvellement purifiées par les eaux du baptême!

« Je passe sous silence les vexations de tout genre dont j'ai été l'objet ou le témoin de la part des méthodistes; car tout cela est bien peu de chose, comparé aux peines que souffrent nos Confrères dans les autres Missions, et surtout à ce que le divin Sauveur a enduré pour nous. Nous sommes heureux malgré cela, et il n'en est pas de même de ceux qui nous persécutent. Ils vivent dans un tourment perpétuel, en voyant la confiance des chrétiens s'accroître avec leur nombre; aussi font-ils les derniers efforts pour retarder du moins les progrès de l'Evangile.

« Mais ils ne peuvent y réussir, la bénédiction du ciel ne cesse point de se répandre sur nos travaux : nous ne faisons que de commencer, et déjà les progrès de nos enfants sont surprenants. Le P. Maigret a un grand nombre d'élèves qui pourront faire un jour de bons maîtres d'école; il a composé en vers, et dans la langue du pays, plusieurs abrégés d'histoire. L'un de ces traités, que nous appelons *les Siècles*, renferme les principaux faits accomplis depuis Jésus-Christ jusqu'à nous : nos petits sauvages le savent tous par cœur, et le chantent à tout propos sur différents airs qu'ils varient à volonté. Les enfants des écoles calvinistes, en ayant saisi quelques tirades à force de les entendre, se plaisent aussi à les redire aux oreilles de leurs maîtres, ce qui sans doute ne plaît pas beaucoup à ces sectaires, surtout quand on leur débite la strophe de Luther et de Calvin : or c'est précisément celle que nos disciples ont appris de préférence aux jeunes protestants. Quoique élevés par les méthodistes, ces enfants nous aiment et ne craignent pas de nous le témoigner, lorsque nous passons par leurs

peuplades : plusieurs fois il nous est arrivé de les voir sortir subitement de leur école, et courir après nous pour nous dire bonjour, malgré tout ce que pouvait faire le maître pour les retenir. Lorsque nous quittons une tribu, après y avoir séjourné quelque temps, ils ne manquent jamais de nous accompagner avec les jeunes catholiques ; c'est à qui nous fera plus de caresses ; tous sont dans la joie de se trouver auprès de nous, et répètent de grand cœur les cantiques que nous leur enseignons. Nous avons l'espoir que Dieu aura pitié de ces pauvres petits, qui nous paraissent si aimables, et que l'heure des miséricordes ne se fera pas longtemps attendre.

« En effet, la foi fait ici tous les jours des progrès bien capables d'encourager les fidèles d'Europe qui s'intéressent aux Missions de l'Océanie. Dans cette seule île, plus de cinq mille personnes, depuis un an seulement, ont abandonné les voies de l'erreur pour suivre celles de la vérité, où elles goûtent maintenant cette joie pure et ces délices qui leur étaient auparavant inconnues. Nos adversaires en sont effrayés, et ils l'avouent eux-mêmes, en se plaignant sans cesse, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits, de la défection croissante de leurs disciples, du refroidissement des grands et des chefs qui ne vont plus que rarement à leur prêche.

« Il faut convenir qu'il y a effectivement de quoi décourager les ministres : après tant de sacrifices pécuniaires, de travaux et d'efforts de leur part, durant plus de vingt années, pour faire de ces îles ce qu'ils appelaient leur Mission-Modèle ; malgré le grand nombre d'auxiliaires des deux sexes qu'ils emploient, et qui monte peut-être à plus de cent cinquante, malgré tout leur crédit auprès du roi et des chefs dont ils se sont rendus maîtres, n'est-il pas désespérant de voir ce pompeux échafaudage plus qu'à demi renversé, en si peu de temps, par quelques Missionnaires

pauvres, dénués de tout et sans autre soutien que la croix de leur divin Maître ?

« Oh ! que ne vient-il un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques partager nos travaux et nos consolations ! nous n'attendons que leur arrivée pour nous répandre dans toutes les îles de l'Archipel. Des milliers d'infidèles nous tendent des mains suppliantes, et nous conjurent depuis longtemps d'aller leur porter la parole du salut. Dans une seule peuplade de Havaï, trois cent cinquante catéchumènes attendent le baptême, et conjurent le Préfet apostolique de leur envoyer quelqu'un pour leur administrer ce sacrement. Nous voyons souvent des indigènes arriver d'une distance de cinquante ou soixante lieues pour se faire instruire et baptiser. J'ai eu le bonheur, il y a peu de jours, de faire couler l'eau sainte sur une quinzaine de néophytes venus de Mauï et de Molokaï : impatients de recevoir cette grâce, ils s'étaient embarqués sur leurs frêles pirogues, qui ne sont autre chose que des troncs d'arbres creusés ; ils avaient bravé tous les périls d'une mer souvent orageuse, et avaient heureusement abordé à l'une des peuplades de ma circonscription, où nous les reçûmes, mes chrétiens et moi, avec la joie que vous pouvez imaginer. J'en ai déjà régénéré ainsi plus de cinquante. Dimanche dernier, le révérend Père Maigret baptisa encore un beau vieillard à cheveux blancs, que la crainte de mourir sans cette faveur avait amené de fort loin : il ne désirait rien en ce monde que le baptême : « Toutes « mes richesses, disait-il, sont maintenant dans le ciel. » Sa ferveur nous attendrit jusqu'aux larmes.

« Je finis, mon révérend Père, en me recommandant à vos saints sacrifices, et aux prières de nos Frères et Sœurs.

« Agréez, etc.

« Votre tout dévoué,

« Martial Jean, *Miss. apost.* »

Lettre du R. P. Barnabé Castan, de la société de Picpus, au R. P. Souchon, supérieur du collége de Nivelles.

Honolulu, 11 novembre 1841.

« Mon cher et révérend Père,

« Ayant appris qu'à votre retour de Smyrne, vous étiez devenu fondateur d'un nouveau collége en Belgique, c'est bien à vous que je dois donner quelques détails sur un examen général de nos élèves, qui a eu lieu hier avec toute la solennité possible. Les consuls français et anglais, et presque tous les résidents étrangers y assistaient, avec plusieurs chefs du pays et l'inspecteur général des écoles. Nous avons présenté environ six cents enfants, distribués en cinq grandes divisions, dont chacune avait l'un de nous pour premier maître. Ce chiffre, quoique considérable, ne représente pas à beaucoup près tous nos disciples; l'éloignement et la difficulté de se procurer des vivres en avaient empêché plusieurs de se rendre à notre appel. Voici les matières sur lesquelles ils avaient à répondre : la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture, la géographie, l'arithmétique, l'histoire et le chant.

« L'ouverture s'est faite par le chant du Symbole, que nos enfants ont exécuté à deux chœurs, et par la récitation des litanies du saint nom de Jésus; c'était, comme vous le voyez, un début bien catholique. L'examen a suivi avec beaucoup d'ordre, et Dieu a fait la grâce à nos élèves de répondre d'une manière satisfaisante. MM. les résidents se sont montrés surpris de leur grand nombre, et surtout des connaissances dont ils ont fait preuve; ils ont bien voulu nous dire que jamais un si brillant examen

n'avait eu lieu dans ce pays, pas même au collége des blancs dirigé par des Américains.

« Il est certain que ces enfants montrent des dispositions rares, surtout pour les mathématiques, l'histoire et la géographie. Ils vous indiqueront sur la carte non-seulement tous les royaumes, tous les golfes de l'Europe et de l'Asie, mais jusqu'aux moindres îles de l'Océanie et du globe entier. On en a vu deux, si jeunes qu'ils ont dû monter sur une chaise pour atteindre à la Mappemonde, étonner tous les spectateurs par la précision avec laquelle ils ont répondu à toutes les questions.

« Ce qui paraîtra singulier au premier abord, c'est qu'ils opèrent en chantant; telle est la manière du pays, tout se fait en cadence. Ils ont dans leur langue des longues et des brèves qu'ils observent rigoureusement : aussi, quand on entend de loin ces masses d'hommes, de femmes et d'enfants prier ensemble, cela rappelle le bruit mesuré que fait un corps d'armée marchant au pas.

« L'exercice a été terminé par le chant de quelques couplets en langue du pays, suivis des litanies de la sainte Vierge et du psaume *Laudate Dominum omnes gentes*.

« Le seul individu qui n'ait pas été satisfait de l'examen, est l'inspecteur des études, homme entièrement dévoué aux méthodistes; il avait provoqué lui-même cette épreuve, et il triomphait d'avance dans la persuasion où il était que l'ignorance de nos disciples servirait beaucoup à nous décréditer. Grâce au ciel, il n'en a pas été ainsi : tout le monde a pu voir, et la plupart n'ont pas craint de l'avouer, que nos élèves avaient acquis plus de connaissances en six mois que ceux des méthodistes en dix ans.

« Pour le reste, nous n'avons qu'à nous louer des succès que Dieu accorde à la Mission : nous comptons déjà plus de six mille naturels baptisés; et un beaucoup plus grand

nombre auraient le même bonheur, s'ils n'étaient retenus par la crainte que leur inspirent quelques chefs.

« J'attends, mon révérend Père, une petite réponse de votre main. Oh ! si vous saviez combien nous avons besoin que nos amis nous écrivent ! une lettre de la patrie est pour nous un trésor.

« En attendant cette consolation, je me recommande à vos saints sacrifices, et je suis dans l'union des saints Cœurs,

« Votre tout dévoué,

« F. Barnabé Castan, *Miss. apost.* »

Autre lettre du R. P. Martial Jean, au R. P. Philibert, Supérieur du Noviciat de Picpus.

Iles Sandwich, 2 novembre 1841.

« Mon révérend Père,

« Je suis bien aise de trouver l'occasion de vous écrire, et je veux en profiter pour vous donner au moins cette marque de ma reconnaissance. Je me souviendrai toujours de ce temps que j'ai eu le bonheur de passer au noviciat, de ces exemples de vertu, de cette charité qui m'ont si souvent édifié. C'est une pensée qui m'a souvent ranimé depuis, et je tâche encore de me la rappeler comme un encouragement au milieu de mes travaux et de tant de courses pénibles.

« Depuis que les tracasseries de nos adversaires nous ont forcés de diriger nous-mêmes l'éducation des enfants, et de nous partager l'île en autant d'écoles que nous sommes de Missionnaires, je me trouve à la tête de cinq districts et de cinq oratoires. Mes églises sont construites en bois et recouvertes avec du foin, depuis le bas jusqu'en haut; ma principale chapelle que je regarde comme ma cathédrale, parce qu'elle est beaucoup plus vaste, est située au centre de la peuplade de Hecia, qui est presque toute chrétienne. C'est là que je fais ma résidence la plus habituelle. J'y ai une école assez nombreuse; et lorsque je peux réunir la plupart des jeunes insulaires de mon département, j'en compte jusqu'à cent cinquante.

« Ces écoles nous coûtent beaucoup de travail, il est vrai; mais elles nous procurent l'avantage de pouvoir former nous-mêmes nos enfants à la vertu, et de les garantir du

poison de l'erreur, que les maîtres calvinistes ne manqueraient pas de jeter dans ces âmes novices. Je leur fais tous les jours une classe de chant, et ils ont si bien profité de mes leçons, que maintenant je célèbre tous les dimanches une messe solennelle; je suis convaincu que mes jeunes choristes ne déplairaient pas même en Europe. Nous leur avons aussi appris plusieurs cantiques dans leur idiome ; chaque dimanche, nous ne pouvons entendre, sans en être attendris jusqu'aux larmes, cette population nouvellement chrétienne bénir le Seigneur et chanter à pleine voix ses louanges.

« Si mes églises sont bien pauvres, au moins elles sont décentes; avec la tape du pays, quelques morceaux de calicot, des papiers peints, des rubans et des images, j'ai réussi à faire des espèces de reposoirs qui frappent d'admiration tous mes chrétiens, et m'attirent, les jours de fête, une foule de curieux encore infidèles, dont plusieurs, touchés par la grâce, ne tardent pas à devenir catéchumènes.

« Vous ne vous seriez pas douté, mon révérend Père, de mes talents en architecture. Voilà cependant que je viens de faire élever par une soixantaine de mes bons sauvages un édifice de près de soixante et dix pieds de long. Il a été achevé en huit jours; on bâtit vite dans ces archipels. C'est, je vous assure, une jolie grange. Les châteaux et les palais d'un grand nombre de princes de ces îles n'en approchent pas. J'ai l'intention d'y établir une fabrique de nattes, pour occuper toutes nos petites filles, et même les femmes de bonne volonté, qui malheureusement sont accoutumées ici à ne rien faire; c'est encore l'usage du pays. Dieu a béni cette œuvre au delà de mes espérances : aujourd'hui femmes et filles s'y rendent ; c'est à qui arrivera la première et travaillera davantage. On y fabrique des nattes, des sacs et des paniers. Ce premier succès nous cause beaucoup de plaisir, et nous espérons que cet exemple nous

servira pour fonder un établissement semblable dans nos autres Missions. Les nattes se vendent fort bien, et tout le produit revient, comme de juste, aux travailleuses. Je viens d'obtenir d'un grand chef un terrain assez considérable qui est contigu à notre église : mon dessein est de le faire cultiver par nos enfants qui sont pauvres, et qui pourront, je l'espère, en tirer leur subsistance; j'ai déjà distribué à chacun le lot qu'il doit défricher, et l'on vient d'y planter des patates, des cannes à sucre et du tarot. Je fais élever en même temps une grande maison qui nous servira d'école, pour apprendre à nos chrétiens les arts mécaniques de première nécessité; mais nous ne pourrons mettre à exécution ce projet qu'après le retour de Monseigneur.

« Puisque je parle de maisons, il faut que je vous fasse connaître la mienne. A côté de ma cathédrale s'élèvent deux petites collines, sur lesquelles étaient autrefois deux temples d'idoles : c'est là que l'on vient de construire deux petites cabanes pour me loger ; elles sont situées au nord, du côté de la mer, et de ce lieu la vue est charmante. On a planté à l'entour beaucoup de melons et de bananes, que je destine à nos enfants ; car le Missionnaire n'a pas besoin ici de s'occuper de sa nourriture ; ce sont les chrétiens qui lui préparent et lui apportent son frugal repas...

« Veuillez, mon révérend Père, excuser ces détails insignifiants, avec votre charité accoutumée, et agréer les sentiments respectueux avec lesquels je suis, dans l'union des saints Cœurs de Jésus et de Marie,

« Votre dévoué, etc.

« Martial Jean, *Miss. apost.* »

MISSIONS DU LEVANT.

Extrait d'une relation adressée aux Membres des Conseils centraux de l'Œuvre, par M. Eugène Boré.

« Rappelé à Constantinople par un ordre pressant et inattendu, nous quittâmes aussitôt la Chaldée. La double école de garçons et de filles, fondée à Mossoul et réunissant déjà plus de quatre cents élèves, nous avait uni à la population catholique par des liens qu'il était difficile et douloureux de briser d'un seul coup. Aussi, le 8 juin, le moment du départ fut-il une scène déchirante. Les pères et les mères, attroupés avec leurs enfants sur notre passage, nous offraient pour adieux leurs regrets, leurs vœux, et plusieurs, des larmes qui touchaient même les musulmans accourus à ce spectacle. Ce jour, la consigne du Pacha fut impunément violée, et les chrétiens franchirent les portes de la ville où les retient prisonniers sa volonté despotique, de peur qu'ils ne lui échappent par une fuite ou une émigration volontaire, tant ils sont opprimés. En les saluant pour la dernière fois, notre consolation était l'espoir que les enfants des chrétiens continueraient à jouir des bienfaits de l'éducation, et que l'institution des écoles aurait la durée des œuvres que Dieu bénit.

«... Les communions d'Orient commencent à comprendre qu'il n'est point d'ordre ni de félicité possibles, en dehors de la voie que la rédemption a ouverte aux hommes. Elles ont bu, jusqu'à la lie, le calice des humiliations et des infortunes, en se détachant de l'Eglise universelle; mais enfin la rigueur de l'expiation paraît avoir désarmé la justice divine. Elles ont reçu la grâce de sentir leur misère, et quelques-unes cherchent et connaissent déjà le moyen de la réparer. L'endurcissement des chefs hérétiques, qui ont vieilli dans le désœuvrement et la corruption, voici l'obstacle qui arrête encore les masses; mais il croulera sous les efforts de la pieuse ligue formée pour leur salut.

« Absorbé dans ces réflexions, nous atteignîmes avec la nuit le bourg de Telkef, situé à trois heures de Mossoul; ses habitants sont tous des Chaldéens ramenés à l'orthodoxie dans le milieu du siècle dernier. Leur activité infatigable et la fertilité du sol avaient autrefois procuré aux familles une aisance honorable. Mais les vexations qui les accablent depuis la venue de Mohammet Pacha, les ont réduits à un état de misère, heureusement sans exemple dans nos gouvernements chrétiens et civilisés. Cependant si la population et les ressources du pays diminuent, d'un autre côté les charges publiques augmentent dans une proportion contraire, et chaque année leur fardeau s'aggrave sur le peuple. Aussi du côté de Mossoul, lorsqu'on a dépassé le village chrétien de Teleskof, éloigné de deux heures de Telkef, voit-on la plaine de l'ancienne Marga prendre l'air désolé du désert; car jusqu'à la petite ville de Zakho, reculée vers le nord, à deux journées de caravane, on ne rencontre que le village de Khouaché; encore, lorsque nous y entrâmes, les quelques familles Curdes qui l'habitent, étaient dispersées dans les environs pour se soustraire aux avanies que leur occasionne le passage continuel des

voyageurs. Il ne restait que l'ombre de son mûrier, pour défendre nos têtes des ardeurs du soleil, et l'eau de sa source pour étancher notre soif.

« Le 11 juin, après avoir longé durant trois heures le pied des montagnes qui s'étendent vers l'ouest jusqu'au Tigre, nous tournâmes à droite dans un chemin tortueux, coupé de ravins glissants et difficiles sous le pied des chevaux. Sur le versant qui regarde le nord, la nature change tout à coup, et la végétation encore printanière offrait un agréable contraste avec l'étendue jaunie de la Marga que nous venions de quitter. Dès que nous eûmes franchi le défilé, la petite ville de Zakho nous apparut à l'entrée d'une autre plaine, sur le bord du Khabour qui descend des cimes neigeuses du Curdistan. La vue subite d'une eau limpide et courante est un plaisir qu'on comprend seulement après de longues courses, sur une terre aride et sous un ciel brûlant. L'eau et la verdure pour l'habitant du désert sont le symbole et le complément de la félicité. Aussi Mahomet a-t-il eu soin de promettre dans son paradis des fleuves et des ombrages.

« Un pont étroit conduit à la presqu'île où quelques centaines de maisons, bâties en terre et d'un aspect misérable, prennent le nom de cité. Un château de structure féodale, mais aujourd'hui menaçant ruines, est la résidence du gouverneur. Plusieurs familles juives y vivent mêlées à douze maisons syriennes qu'a épargnées le régime exterminateur du pays. C'est un fait digne de remarque que les restes du peuple de Dieu, dispersés à tous les vents du ciel, endurent mieux que tout autre les opprobres et les souffrances de l'oppression.

« Le dimanche soir, 12 juin, nous quittâmes la petite communauté de Syriens catholiques, qui nous avaient rendu les honneurs de l'hospitalité avec un charitable empressement. Les hommes, armés de leurs fusils, voulurent

nous escorter jusqu'au gîte de la soirée, distant de quatre lieues; le soleil, incliné vers l'horizon, commençait à perdre de sa force, et nous descendîmes, en suivant sa direction, jusqu'au cours du *Khabour*, qui décrit une courbe au milieu de l'immensité de la plaine. A une demi-lieue plus loin, nous étions arrêtés par le *Khizel*, rivière plus profonde et plus rapide, qu'alimentent les glaciers du *Djoudi*, dressant, sur la droite, ses crêtes illustrées par les souvenirs de la tradition chaldéenne. C'est le *Cardou*, *l'Ararat* des Arméniens, sur lequel s'arrêta l'arche.

« Au delà du gué que forme la rivière, divisée en trois lits inégaux, on entre dans une campagne couverte de riches moissons. Lorsque nous atteignîmes le bourg de *Telrabine*, la nuit se faisait; les habitants, tous Chaldéens, reposaient déjà sur les terrasses de leurs maisons, qui, durant six mois, sont la chambre à coucher de la famille. Notre arrivée interrompit leur sommeil, et à travers les lueurs incertaines du crépuscule, ils ressemblaient à des ombres se levant de leur sépulcre; notre réception leur causait peu d'embarras, grâce à la clémence du ciel oriental. Il n'est point nécessaire de préparer à chacun son appartement, ni de disposer l'écurie pour les chevaux. L'aire du village nous était abandonnée, et pendant que les bêtes se jetaient avec avidité sur la paille et l'orge, nos tapis étaient étendus à terre, et nous, rafraîchis par la brise qui souffle périodiquement à cette heure, nous cédions doucement au sommeil. Beau ciel de la Chaldée, nous concevons que tu aies été l'école des premiers astronomes; ta voûte transparente et pure laisse l'œil en sonder les profondeurs, compter les étoiles de chaque constellation, interroger leur marche régulière et admirer la magnificence toute-puissante qui les a semées en se jouant à travers tes espaces! Nul besoin alors de dresser la lunette, ni de monter à l'observatoire;

il suffit d'ouvrir les yeux et de contempler l'infinité des merveilles suspendues sur sa tête.

«... En peu de jours nous arrivâmes à Herrein, village situé au pied du mont sur lequel est bâtie la ville de Merdin, dont les catholiques méritent tout notre intérêt.

« La ville de Merdin a l'avantage d'une position unique entre les cités de l'Asie occidentale. Suspendue aux flancs du premier étage des monts *Cardous*, plus connus sous le nom vague de *Taurus*, lequel en chaldéen signifie *Montagne*, elle domine la plaine de Nisibe et l'extrémité du désert que bordent les collines du Sindjar. Ses maisons, étagées en amphithéâtre, regardent le midi, et de loin, telle est leur élévation, qu'elles semblent un amas confus de blocs renversés par quelque secousse violente de la nature. Dès que l'on gravit le chemin serpentant entre des jardins assez bien cultivés, on distingue les mosquées, les minarets, les anciennes écoles publiques aujourd'hui ruinées, et, au-dessus, la forteresse qui avec ses tours et ses bastions est comme un diadème posé sur la cime de la montagne.

« La bonté de l'air qu'on y respire, est vantée par ses habitants, et certes les étrangers ne contrediront point leurs éloges. Pour celui qui arrive, au cœur de l'été, de la région brûlante de Bagdad et de Mossoul, il s'opère un changement subit et merveilleux dans la température. Le vent pestilentiel du désert ne s'élève point à cette hauteur, et l'atmosphère est au contraire régulièrement rafraîchie par la brise qui a effleuré les glaciers du Curdistan. Elle tombe sur la ville par les deux échancrures qui déchirent la montagne à l'est et au couchant; elle l'enveloppe, et la vivifie en pénétrant dans toutes les habitations. Pendant les jours du solstice, la chaleur n'avait rien de gênant, et nous crûmes retrouver le premier printemps des plaines de l'Assyrie. L'hiver n'a point l'âpreté des pays montagneux; les rayons du

soleil qui réchauffent le versant méridional, tempèrent la froidure et fondent aussitôt les neiges qui tombent accidentellement. L'eau des fontaines est abondante; mais elle a un goût salé, et l'on préfère l'eau pluviale des citernes, que sa limpidité et surtout son extrême fraîcheur rendent délicieuse.

« Considérée sous le point de vue spirituel, la classe chrétienne de Merdin offre un autre sujet d'intérêt. Trois rits s'y trouvent en présence : les Chaldéens, qu'on peut appeler les Aborigènes; les Syriens, leurs frères puînés, et les Arméniens dont les conquêtes, au temps de Tigrane, se sont étendues jusqu'à ces lieux. Les Syriens se subdivisent en deux classes : ceux qui sont revenus à l'unité catholique, et le parti retardataire, encore engagé dans les voies de l'hérésie et connu sous le nom de Jacobites. Il y a environ un siècle, les chrétiens des trois rits étaient pareillement égarés; tous à l'antipathie réciproque de secte, joignaient encore celle de race, et l'amour-propre national les empêchait de contracter entre eux des alliances. Aujourd'hui la haine a cessé. On s'est réconcilié et embrassé dans le sein de l'Eglise romaine; et, en revenant à la doctrine vraie, on s'est aimé, parce que la vérité est amour.

« Comment s'est opéré ce changement miraculeux? par l'enseignement, et plus encore par les exemples de quelques pauvres religieux Carmes, que la Propagande entretenait à Merdin. Un évêque chaldéen, élevé par les soins de la même Propagande, à Rome, et placé ensuite sur le siége de Diarbékir, y avait implanté le catholicisme, grâce à l'énergie de sa foi, semblable à celle des confesseurs de la primitive Eglise. La communion chaldéenne de Merdin imita d'abord l'exemple des chrétiens de Diarbékir. Les Arméniens ouvrirent aussi les yeux, et, au nombre de cinq cents familles, ils sont revenus à l'orthodoxie qu'ils conservent avec une invincible persévé-

rance. Leur église, ornée de peintures dont plusieurs sont venues d'Italie, et d'une multitude de lampes, de chandeliers et de croix d'argent, est un signe irréfragable de leur ferveur. Et néanmoins douze années plus tôt, elle était incomparablement plus riche. Voici quelle fut l'occasion de leur appauvrissement, mille fois plus noble et surtout autrement méritoire que le luxe de l'opulence. Les Syriens avaient été émus par la conversion d'un de leurs évêques, et plus de deux cent trente maisons, pieusement jalouses de marcher sur ses traces, se déclarèrent catholiques, malgré la certitude de s'attirer force avanies. Elles ne manquèrent point, et, supportées avec résignation, elles furent la flamme purificatrice par laquelle Dieu se plut à les éprouver. Malheureusement chez les Turcs, outre le sang fréquemment répandu, les persécutions ont le prosaïque désagrément d'aboutir à des questions d'argent qui se résolvent en amendes ruineuses.

« Sous ce régime spoliateur, les Syriens, quelques années après leur conversion, se trouvèrent réduits à la dernière misère. La disette, qui désolait alors le pays, vint augmenter leur détresse, tellement qu'ils manquaient des ressources nécessaires pour vivre. O charité, quelles sont belles tes inspirations, et comme tu rends capable des plus généreux sacrifices! Les Arméniens dissidents ont une indifférence mêlée de mépris pour les Jacobites, leurs complices en erreur; mais les Arméniens catholiques se rappelèrent, en cette occasion, que les Syriens convertis étaient leurs frères et les membres de cette société qui ne distingue ni Grec, ni Romain, ni Juif, ni Barbare. Que firent-ils? Les ornements que la dévotion des fidèles avait multipliés dans la maison du Seigneur furent vendus, et le prix fut consacré aux besoins des néophytes. Les Chaldéens ne voulurent point être vaincus en sacrifices et en dévouement, tous les catholiques se prêtèrent secours contre

la famine, et partagèrent leurs provisions. Parmi eux, un seul mourut de faim, tandis que plus de quatre mille succombèrent du côté des Jacobites.

« L'auteur de la conversion des Syriens est un homme que sa capacité, son courage et les perpetuelles persécutions souffertes pour la sainte cause rendent digne d'être connu. C'est leur évêque, Mgr Antoine. Natif de Mossoul, et fils de parents jacobites, il fut destiné par eux à l'état clérical; sa facilité à apprendre, sa conduite régulière, les avantages extérieurs qui le distinguent, tout contribua à lui attirer les bonnes grâces du patriarche qui le sacra évêque à l'âge de vingt-deux ans, et le fit bientôt son coadjuteur. Tous pensaient que le jeune Prélat lui succéderait un jour dans sa haute dignité, et l'amour que les chefs de la nation lui portaient, venait poincipalement de ce qu'il était un persécuteur ardent des catholiques. Mais la grâce qui a prosterné Paul dans la poussière du chemin de Damas, éclaira son cœur, et comme l'Apôtre, il répondit à la voix qui l'appelait. Grande fut la surprise de ceux qui le connaissaient, lorsqu'un matin, accourant aux pieds de l'Évêque arménien, il déclara se repentir devant le Seigneur, des maux qu'il avait attirés sur les fidèles, et pria humblement qu'on le reçût au nombre des enfants que naguère il poursuivait de sa haine.

« Un changement si extraordinaire ne pouvait être attribué à des vues d'ambition personnelle, puisqu'il renversait l'échafaudage de son élévation future. Le patriarche jacobite, effrayé du détriment qui allait résulter pour sa secte d'une semblable défection, prit aussitôt des mesures violentes pour y remédier.

« Mgr Antoine fut arrêté et jeté en prison où il languit plusieurs mois; maintes fois s'est répétée contre lui cette mesure inique que provoquaient les cadeaux corrupteurs du patriarche; on a même attenté ouvertement à ses

jours. Il a été contraint de s'exiler quatre années, pendant lesquelles il a visité Constantinople, Jérusalem et les principaux centres de la catholicité en Orient. Revenu à Merdin, Mgr Antoine est de nouveau assailli dans sa maison par une bande de sicaires que le patriarche Jacobite soudoyait ; il s'échappe par le toit, et parvenant jusqu'à la demeure du gouverneur, il se présente courageusement devant lui en disant : « Tiens, je t'apporte moi-même ma tête ; prends-« la, et satisfais mes ennemis. » Ces paroles et son assurance touchèrent le musulman ; on lui conserva la vie, toutefois en le spoliant du peu qui lui restait. Un autre Prélat, Mgr Issa, frappé de l'abjuration de Mgr Antoine, son ami, eut le courage d'unir sa destinée à la sienne, et il n'a point cessé de partager le calice de ses tribulations. Aujourd'hui sa ferveur et son zèle édifient les deux églises syriennes de Mossoul et de Bagdad, dont il est le pasteur. Deux cents familles Jacobites, sans s'effrayer des épreuves au prix desquelles s'achète la vérité, passèrent dans les rangs des catholiques, et depuis elles ont été suivies de cinquante autres. Le reste de la nation était entraîné par leur exemple, si sur ces entrefaites n'eût paru le firman qui interdit aux chrétiens de l'empire tout changement de religion, à moins cependant qu'on ne veuille se faire musulman, cas dans lequel la loi protége et ne punit plus...

« Pendant trois années, les Syriens convertis fréquentèrent les églises arméniennes et chaldéennes ; leur diligent évêque s'occupait de leur en construire une, tâche qui n'est pas facile avec des autorités turques. Il faut d'abord obtenir du sultan un ordre spécial que ses ministres font payer très-cher ; chaque employé subalterne veut à son tour y trouver son profit, et de la sorte avant que les fondements soient posés, il s'est dépensé une somme déjà suffisante pour la construction de tout l'édifice. Quelle patiente charité doivent avoir les fidèles pour apporter à plusieurs reprises

le tribut de leurs aumônes, sans se voir jamais assurés d'en être à leur dernière avanie !

« Le 30 juin, après avoir salué la foule des fidèles réunis dans la cour de l'évêché syrien, nous partîmes pour Diarbékir, toujours dans la compagnie de Mgr Antoine, qui devait visiter cette partie de son diocèse. La nuit nous surprit près du tombeau d'un santon turc appelé *Cheik Khan*, et nous étendîmes nos tapis au bord d'une fontaine. A une centaine de pas, étaient groupés d'autres voyageurs que nous sûmes bientôt être des chrétiens venus en pèlerinage à la cérémonie du *Mêron* ou Saint-Chrême. Ils avaient au milieu d'eux un de leurs évêques Jacobites, qui était très-attaché à Mgr Antoine avant sa conversion. Depuis, ils n'avaient pas eu l'occasion de se revoir. Le vieux Prélat, nommé Gabriel, profita, comme un autre Nicodème, des ténèbres de la nuit pour venir s'aboucher avec son ami et le questionner sur ses doutes. Sa conscience, avouait-il, n'était pas tranquille, et quelquefois elle lui conseillait de *changer*. Mais il lui faudrait pour cela renoncer à de riches bénéfices, courir les chances d'une persécution, et l'âme qui se recherche encore n'a point la générosité d'un semblable sacrifice. Si la grâce triomphe enfin de la nature chez Mgr Gabriel, son changement décidera de celui du village syrien soumis à sa juridiction, qui s'étend sur tout le Pachalick de Karpout.

« Diarbékir, quoique moins oppressée par les pachas que Mossoul et Merdin, est néanmoins fort déchue de son ancienne prospérité. Le commerce, dont elle était l'entrepôt entre Bagdad et la Syrie, est aujourd'hui nul; deux choses surtout y contribuent : le défaut de sécurité des routes, et la supériorité toujours croissante de l'industrie européenne. Le numéraire devient chaque jour plus rare, et l'on n'achète que les objets de première nécessité. A l'intérieur de la ville sont, comme dans toutes les autres cités de la Turquie Asia-

tique, des espaces vides et ruinés, indice de la misère publique et du décroissement de la population.

« L'enceinte des murailles de Diarbékir, auxquelles ont mis successivement la main, comme l'attestent leurs inscriptions, les Romains, les Arabes et les Turcs, est bien conservée. Ses tours s'élèvent majestueusement sur la vallée que parcourt le Tigre. Les portes sont gardées par des troupes de la nouvelle milice, et le vendredi, à l'heure de la prière publique, elles sont fermées d'après une vieille prophétie musulmane qui annonce que les infidèles profiteront de ce moment pour surprendre la ville. Toutes les constructions sont d'une pierre noirâtre et granitique, ayant la fâcheuse propriété d'être très-froide en hiver et de s'échauffer plus que toute autre aux rayons du soleil d'été : la chaleur qu'elle réverbère est extrême; et, comme l'élévation des murailles arrête de tous côtés les vents et la brise, l'air n'étant point renouvelé est pesant et malsain. Tous les voyageurs ont fait avec raison cette remarque, et à plusieurs le passage a été fatal; entre autres nous citerons Mgr Auvergne, délégué apostolique, et son vicaire M. Guinouard. Ces deux Missionnaires, dont les populations chrétiennes de la Syrie ont admiré le zèle et les travaux persévérants, avaient fait une entrée solennelle dans la ville, au mois de juillet 1836. Mgr Auvergne avait paru aux yeux des Turcs, portant la décoration du sultan Mahmoud à côté de sa croix épiscopale, et plus de quarante cavaliers l'escortaient. Les musulmans, frappés de son air imposant, l'avaient proclamé le Pacha des chrétiens. Dès le lendemain il tomba malade, lui et son vicaire, et deux jours après ils se faisaient mutuellement de leur lit d'agonie la confession dernière. L'Evêque expira le premier; son compagnon, couché dans la chambre voisine, l'appela longtemps en vain; son silence et les larmes des assistants lui révélèrent la perte qu'il avait faite : la douleur, accroissant le mal, il alla partager la ré-

compense de l'ami dont il avait aussi partagé toutes les fatigues.

« Nous fûmes reçus dans le presbytère chaldéen. C'est un édifice vaste, annexé à l'église, et, comme elle, récemment construit. L'Evêque y demeure avec ses prêtres qui ont ainsi l'avantage d'être astreints à une vie commune et régulière. L'école, placée sous leur direction, est comprise dans le même local. Elle a commencé sous nos regards, et au bout de quelques jours plus de soixante enfants la fréquentaient.

« La génération actuelle, plus que celles qui l'ont précédée, a le goût de l'étude et de l'instruction. Les temps aussi sont meilleurs à raison de la salutaire influence qu'exercent sur la Turquie les puissances chrétiennes. Toutefois, la pauvreté où sont réduits les fidèles par une oppression de plusieurs siècles, nous fait un devoir de les aider de nos aumônes, tout en leur communiquant les lumières de notre science. Puisse ce devoir être compris des catholiques d'Occident, et bientôt on verrait des signes précurseurs de la résurrection de l'Église orientale!

« Eugène Boré. »

MISSIONS

DE L'OCÉANIE OCCIDENTALE.

Lettre du R. P. Bataillon, au R. P. Colin, supérieur général de la société de Marie.

Ile Wallis (*Ouvea*), 2 mai 1842.

« Mon très-révérend Père,

« Je viens seulement de recevoir votre lettre, datée de la fin de 1840. Vous n'aviez, à cette époque, d'autres renseignements sur l'île Ouvea que les détails transmis dans ma première notice; depuis, s'il vous est parvenu de nouveaux rapports, ils renfermaient plus d'espérances que de réalités; mais aujourd'hui j'ai la consolation de vous annoncer que l'Eglise possède un nouveau peuple de chrétiens. « Le Seigneur a régné : que la terre bondisse d'allé-« gresse! que la joie éclate au sein des îles les plus recu-« lées : » *Dominus regnavit, exultet terra, lœtentur insulæ multæ.*

« Oui, Dieu est admirable dans ses œuvres. Naguère notre

Mission était dans un état désespérant : d'un côté l'assurance donnée aux habitants de l'île que Mgr Pompallier aborderait bientôt sur leur plage, et de l'autre les malignes interprétations que son retard suggérait à nos ennemis, avaient presque déconcerté tous nos efforts. Enfin, après plus de quatre ans d'attente, nous voyons venir Sa Grandeur. A sa présence les préventions tombent, les calomniateurs restent confondus, et pendant son séjour au milieu de nous, qui a été de quatre mois, plus de deux mille deux cents personnes sont baptisées. Il reste encore à peu près trois cents catéchumènes; sous peu nous les admettrons aussi au sacrement de la régénération, et dans quinze jours, Sa Grandeur nous quittera, après avoir baptisé et confirmé tous les habitants de l'île. Gloire et bénédiction à la miséricorde infinie de Dieu! actions de grâces à Marie notre auguste reine! paix et salut à ces bons fidèles d'Europe qui, par l'ardeur de leurs prières, ont si puissamment contribué à ce miracle de grâce!

« Les travaux du saint ministère absorbent tout mon temps. Nuit et jour les néophytes assiégent mon confessionnal, pour éclairer leur conscience et se préparer à faire leur première communion. Déjà plus de trois cents d'entre eux se sont approchés du banquet sacré. Tous les autres se préparent à cette grande action avec une ferveur admirable. L'instruction, l'examen, la confession des catéchumènes, les préparatifs des cérémonies religieuses, viennent encore se disputer les courts instants qui sembleraient indispensables au repas ; en sorte que je ne puis vous écrire qu'à la hâte et sans ordre.

« Notre communauté à Wallis se compose de deux prêtres et d'un frère : vous apprendrez avec consolation que l'esprit de N. S. J.-C. et de la société de Marie se conserve parmi nous; la paix, la charité, le courage, règnent entre vos enfants, et n'en font qu'un seul cœur.

« Je vous ai dit que dès mon entrée dans l'île je l'avais consacrée à Marie; aussi Marie a-t-elle manifesté visiblement sa toute-puissante intercession en faveur de ce peuple naguère plongé dans les ténèbres de la superstition. Au moment où je croyais la Mission sur le point d'échouer, j'eus recours au chapelet : c'était ma dernière ressource. J'appris à mes plus fervents disciples la manière de le réciter. Cette dévotion fut bientôt accueillie avec un empressement extraordinaire, et il s'est récité tant de chapelets dans notre île, que toutes les difficultés jusque-là insurmontables se sont enfin aplanies; aujourd'hui, parmi les charmes de l'innocence et de la paix, nos néophytes continuent à payer à leur bonne Mère le tribut d'hommages auquel ils se croient redevables du bienfait de la foi. Je ne pense pas qu'il y ait une seule paroisse, où, proportion gardée, il se dise autant de chapelets que dans notre petite Mission de Wallis. Quel contraste! Cette île, naguère livrée aux superstitions les plus ridicules, aux vices les plus grossiers, adore maintenant le seul vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et le seul Sauveur Jésus-Christ son Fils. La conversion d'Ouvea est, à mon avis, l'un des plus grands prodiges de nos jours. C'était, au rapport de tout le monde, l'île la plus mauvaise de l'Océanie; et maintenant elle en est le modèle. Que Dieu est grand dans ses œuvres! Que les plus faibles instruments deviennent forts entre ses mains!

« Agréez, mon révérend Père, etc.

« Bataillon, *Miss. apost.* »

Lettre du P. Chevron, Missionnaire apostolique de la société de Marie, à sa famille.

Ouvea (Wallis), 9 mai 1842.

« Ma bien chère Mère,

« Nous sommes maintenant en pays catholique ; la population presque entière de Wallis est baptisée, et ce qui reste d'indigènes se prépare à recevoir le même sacrement de la main de Mgr le Vicaire apostolique. La conversion de cette île a été marquée au coin de la croix. A l'époque de mon arrivée, il est vrai, la majorité des insulaires était animée des plus heureuses dispositions ; une guerre, tentée par quelques brouillons du parti infidèle, avait même redoublé la ferveur des catéchumènes. Mais de nouvelles épreuves étaient réservées à ce pauvre peuple, et ceux-là mêmes qui avaient le plus contribué aux progrès de l'Evangile, commencèrent les premiers à montrer de la froideur. Bientôt ils firent de l'opposition ; on se plaignit d'abord, on finit par écouter les insinuations malveillantes, puis par les croire : il est vrai qu'on assistait encore aux prières, qu'on continuait à chanter les cantiques, mais c'était avec une foi chaque jour plus chancelante. Je ne pouvais alors me faire comprendre que des catéchistes et des habitués du presbytère ; ma douleur n'en était que plus grande ; souvent j'entendais tenir des propos injurieux à la religion, et je souffrais de ne pouvoir m'énoncer avec assez de facilité pour fortifier nos catéchumènes contre la calomnie.

« Différentes circonstances vinrent encore aggraver notre

position : on parlait déjà de revenir, non pas aux anciennes superstitions, mais aux pratiques immorales qui les accompagnaient ; il était même question de nous expulser. De son côté, le parti infidèle tenta plusieurs fois d'assassiner le plus distingué de nos néophytes, dans l'espérance d'avoir bon compte du reste. Le Père Bataillon n'était guère plus en sûreté ; sans cesse il parcourait l'île, afin d'encourager les uns et de ramener les autres. Dans une dernière visite qu'il fit au roi, la réception fut encore plus froide qu'à l'ordinaire ; ce prince alla même jusqu'à lui dire : « Le chef de ton parti t'envoie ici pour que je te tue, afin qu'il ait une raison de me déclarer la guerre ; mais je ne lui fournirai pas ce prétexte. » Et le dessein n'était que trop réel de la part du chef des catéchumènes, comme il l'avoua le lendemain au Père Bataillon. De plus, on nous traitait d'imposteurs : « Où sont vos parents ? nous disait-on, où est votre Evêque qui devait arriver dans six lunes ? voilà quatre ans écoulés, et il n'arrive pas ; on vous a abandonnés. » L'état de la Mission était désolant ; cependant nous espérions toujours dans le secours des prières des Associés, et nous travaillions avec courage à la vigne du Seigneur.

« Dieu mit enfin un terme à nos épreuves : les circonstances permirent à Mgr Pompallier de nous visiter. Cette apparition fit taire tous les murmurateurs, les ennemis de la religion baissèrent le ton, et nos amis reprirent courage.

« Quel changement en quatre mois ! l'île est maintenant renouvelée de manière à ne plus la reconnaître. Ces pauvres naturels comprennent enfin le prix de la Foi qu'ils ont embrassée. Le roi se trouvait, il y a quelques jours, à bord de la goëlette de la Mission avec un certain nombre des principaux indigènes ; après avoir tout examiné dans le plus grand détail, il dit aux chefs qui l'escortaient : « Toutes les richesses des blancs sont pour moi peu de chose ; le seul bien cher à mon cœur, c'est la religion chrétienne, c'est la con-

naissance du Dieu qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous. » Puis se retournant vers le Père Bataillon : « Je te remercie, lui dit-il, de ton affection pour moi; j'étais ignorant, je te repoussais, je voulais te chasser; mais tu nous aimais, tu as pris patience, tu as beaucoup souffert; merci ! » En disant ces paroles, de grosses larmes roulaient dans ses yeux. Que la grâce est puissante! *Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.*

« Cette île est, pour le moment, l'image de la primitive Eglise. Foi vive, charité ardente, grande délicatesse de conscience, avidité insatiable pour la parole de Dieu, telles sont les vertus que nous y voyons fleurir. Après les premiers baptêmes, quelques chefs puissants, fatigués de l'empressement de la foule à solliciter la même grâce, exerçaient mille avanies contre les nouveaux néophytes, mais sans pouvoir les intimider : « Ils sont les maîtres de nos biens, me disait un de ces bons naturels; qu'ils en fassent ce qu'ils voudront : libre à eux de nous ôter même la vie, si bon leur semble; mais qu'ils nous laissent notre religion, et nous sommes contents. »

« Un jour, je vis dans une case une femme occupée à remplir une tâche vraiment accablante; je ne pus m'empêcher d'en marquer hautement mon indignation : « Sois donc tranquille, me dit-elle en souriant, tous les objets qu'on nous ravit ne sont que des bagatelles; notre richesse n'est-elle pas aux cieux? » Cette pensée du ciel leur fait désirer la mort avec une ardeur incroyable. J'avais baptisé un jeune malade que j'allai voir au bout de quelque temps; il pleurait : je crus que ces larmes étaient arrachées par la douleur : « Non, non, me dit-il, je pleure du désir d'aller au ciel. »

« L'esprit de foi qui anime nos Océaniens se révèle surtout lorsqu'un de leurs frères va mourir. Alors les parents et les voisins se réunissent autour de lui pour prier. A peine a-t-il rendu le dernier soupir que chacun répète : « Qu'il est

heureux! il a touché au port! qu'il est digne d'envie!» Aussitôt commence le chant des cantiques, qu'on entremêle de prières et de la récitation du chapelet; ces pieux exercices ne se terminent qu'à l'instant où l'on quitte le cimetière. Avant de s'occuper des funérailles, on lave soigneusement le corps du défunt, on lui met un *vara* neuf (c'est le morceau d'étoffe en feuilles d'arbres qui sert de vêtement aux insulaires); on le pare de ses ornements les plus précieux, comme aux jours de fête, et surtout de son chapelet et de sa médaille, véritable trésor pour un néophyte. Ses cheveux, bien peignés, sont, ainsi que tout le corps, arrosés d'une huile odoriférante. En cet état il demeure exposé, au milieu de sa maison, sur une large pièce d'étoffe repliée plusieurs fois autour de son corps. Là, il reçoit la visite de ses parents et de ses amis qui viennent s'associer aux chants et aux prières. Il est ensuite porté à l'église, enveloppé de la même étoffe sur laquelle il était exposé; puis, les naturels l'accompagnent au cimetière en récitant à haute voix le chapelet.

« Les fidèles passent ordinairement la moitié de leurs nuits en prières, en instructions mutuelles, chant de cantiques, et récitation du chapelet. Cette ardeur pour les exercices de piété est uniquement l'effet de la grâce. Nous avons même été obligés, par prudence, de nous opposer à une pratique bien capable d'étonner, dans de pauvres Océaniens : plusieurs d'entre eux, pour se préparer au baptême, se retiraient, deux ou trois jours, dans les bois, ne mangeant rien, ou tout au plus quelques fruits sauvages.

« Oui, la grâce a vraiment opéré de grands prodiges dans cette île : aux jours mauvais où la Foi semblait presque s'éteindre, un néophyte très-puissant à Wallis, accompagné d'un bon nombre de ses gens armés, se trouva face à face avec un grand chef infidèle, qui à diverses reprises avait tenté de le faire périr. Nous étions nous-mêmes présents, bénissant Dieu de cette rencontre que nous savions

bien devoir tourner à la gloire de la religion. Le chef infidèle, assis à terre et la tête tristement baissée, attendait le coup de hache qu'il savait n'avoir que trop bien mérité. Que fera le catéchumène? il s'approche, va s'asseoir devant son ennemi : « Tu as cherché plusieurs fois à m'assassiner, lui dit-il ; tu n'as pour moi que de la haine : mais sache que la religion dont tu es persécuteur m'ordonne de te pardonner ; c'est à elle que tu dois la vie. » Puis il l'embrasse avec une effusion qui arrache des larmes à l'infidèle. Quelques instants après, ce dernier se faisait inscrire, avec sa famille, au nombre des catéchumènes.

« Je voudrais pouvoir vous raconter tous les traits édifiants dont nous avons été les témoins. Mais le temps me presse ; je suis obligé de partir pour ma paroisse, à trois lieues de notre établissement principal, afin d'y préparer les chrétiens à la première communion. Depuis que le baptême a été conféré, je suis en plein exercice du saint ministère, et je vous assure que l'ouvrage ne manque pas; car avec des néophytes si avides d'instructions et en même temps d'une conscience si timorée, on passerait les jours et les nuits au confessionnal, si on voulait les croire. Que toutes les saintes âmes qui par leurs prières ont obtenu la conversion de Wallis, veuillent bien demander pour cette île la persévérance ; nos fervents néophytes seront un jour leur couronne dans le ciel. Priez beaucoup, vous aussi mes chers parents, afin que le bon Dieu donne l'accroissement à la bonne semence répandue parmi nos pauvres peuples, et que vous ayez aussi votre part à la récompense que Dieu prépare aux ouvriers de cette nouvelle vigne. Moïse sur la montagne, les mains élevées vers le ciel, méritait la victoire, tandis que les Israélites étaient à combattre dans la plaine.....

« Je suis, ets.

« Chevron, *Miss. apost.* »

Lettre du R. P. Viard, provicaire apostolique, au très-révérend Père Colin, supérieur général de la société de Marie.

Ile Wallis, paroisse de Saint-Jean-Baptiste, 8 novembre 1842.

« Mon très-révérend Père,

« Depuis cinq mois que j'habite Wallis avec le R. P. Bataillon, dont je ne cesse d'admirer le zèle, j'éprouve des consolations bien douces en voyant l'état florissant de la Mission; la ferveur des néophytes augmente de jour en jour, et une épreuve à laquelle Dieu a daigné les soumettre, n'a fait qu'affermir leur foi ; voici le fait :

« Il y a deux ans, soixante naturels de Wallis quittèrent leur archipel pour aller s'établir dans les îles Viti, Tonga, Vavao. Pendant leur séjour dans cette nouvelle patrie, ils ont embrassé le protestantisme, et il y a trois mois qu'ils sont revenus ici, apportant avec eux une idée fort peu avantageuse sur les catholiques. Ils ont débité contre nous d'odieuses calomnies, auxquelles nous avons répondu victorieusement, je crois, par un cantique composé des principaux textes de l'Ecriture qui démontrent la vérité de nos doctrines. Plusieurs de ces insulaires égarés se sont convertis; beaucoup d'autres les auraient imités, si la crainte de Poohi ne les avait retenus. Ce chef protestant est frère du roi, il jouit d'une grande autorité, et doit monter après lui sur le trône. Puisse le suffrage de vos saints sacrifices obtenir sa conversion! c'est vers ce but que nous allons diriger nos efforts et nos prières.

« Que de bien à faire à Wallis ! mais nous ne pouvons répondre à l'empressement de ce bon peuple, quoique le P. Bataillon se multiplie. Notre île, qui compte deux mille six cents habitants est d'une assez vaste étendue; nous y avons élevé six chapelles et trois églises, avec un presbytère où nous résidons ensemble, à côté de la maison du roi. Nous partons de là pour aller au loin exercer le saint ministère.

« Le jour de l'Assomption nous a comblés de joie. Tandis que le P. Bataillon célébrait cette fête à St-Joseph, je la solennisais avec toute la pompe possible à St-Jean-Baptiste. L'autel était surmonté d'un joli dais, supporté par quatre colonnes ; la chapelle avait été décorée avec goût par le frère Joseph ; un petit tableau de la sainte Vierge au pied de la croix faisait une heureuse impression sur nos bons fidèles. Pour la première fois le St-Sacrement fut exposé. Je fis une instruction sur les grandeurs de Marie, sur ses vertus et sur son culte, et nous terminâmes cette heureuse matinée par une consécration de nos cœurs, de nos personnes et de notre archipel à la glorieuse Reine des cieux. Qu'il fut doux pour nous de voir arriver, sur le soir, le P. Bataillon à la tête des autres néophytes qui venaient, en chantant des cantiques avec un pieux enthousiasme, recevoir la bénédiction solennelle du St-Sacrement.

« Le 30 octobre, a eu lieu une cérémonie bien touchante, je veux parler du baptême de douze indigènes, et de la première communion de douze matelots français. Deux jours à l'avance, M. Mallet commandant de la corvette française l'*Embuscade* qui était venue nous visiter et nous secourir, nous avait envoyé une quantité de drapeaux pour pavoiser l'Eglise de St-Jean-Baptiste. Lui-même il descendit à terre dès la veille, et accepta l'hospitalité dans notre chétive cabane; il assistait à la cérémonie en grand costume, avec tout son état-major et la plus grande partie de l'équipage sous les armes ; on y voyait aussi plusieurs passagers

américains. M. le Commandant et M. de Marolles, lieutenant de vaisseau, voulurent bien être parrains des deux grands chefs Fakaelakava et Lavelua; les autres parrains furent choisis dans toutes les classes de l'équipage.

« Pendant la sainte Messe, des morceaux de musique furent chantés avec beaucoup de goût par plusieurs officiers. Pour mettre le comble à notre joie, un bon nombre de matelots vinrent accompagner à la sainte table ceux de leurs compagnons qui s'approchaient pour la première fois de ce divin banquet. Enfin le Sauveur daigna bénir toute cette pieuse assemblée, et fortifier par l'abondance de ses grâces les bonnes résolutions de nos bien-aimés compatriotes et de nos chers néophytes.

« Deux médecins, qui étaient à bord de l'*Embuscade*, ont prodigué leurs soins à nos pauvres infirmes. Ils ont surtout exercé leur art sur les maladies de peau, très-nombreuses dans ces îles, et ils les ont radicalement guéries. Le bon frère Joseph les accompagnait partout, assistait à tous les pansements, et recevait de ces Messieurs des leçons qui le mettront à même de rendre de grands services aux naturels.

« Tout prospère maintenant dans notre chrétienté; l'élan est donné, il y a plus qu'à le soutenir. Notre ministère est pénible, il est vrai, mais en même temps rempli de consolations délicieuses. Chaque dimanche un grand nombre de personnes s'approchent de la sainte Table. Le jour de l'Assomption, nous en avons compté jusqu'à sept cents qui ont eu ce bonheur, et la communion aurait été générale, s'il nous avait été possible d'entendre les confessions de tous les habitants.

« Nous allons maintenant nous occuper d'une manière toute spéciale du bien-être temporel de nos néophytes; nous leur apprendrons à cultiver le coton, à le filer et à le tisser, à se construire des habitations plus saines et plus

commodes, à élever des bestiaux, à naturaliser les plantes européennes, à lire et à écrire; car, vous le savez, nous nous proposons un double but, celui de former nos insulaires aux vertus de l'Evangile, et ensuite de les initier aux bienfaits d'une civilisation chrétienne. C'est en petit un nouveau monde à créer.

« Daignez agréer, etc.

« Ph. Viard, *provicaire apost.* »

Lettre du F. Joseph Luzy, au P. Convert, Mariste.

Wallis, le 8 novembre 1842.

« Mon révérend Père,

« Depuis bien longtemps j'attends de vos nouvelles, mais toujours en vain. Souvent je me dis à moi-même : Le P. Convert viendra, et toujours je suis trompé. Que sont devenus ces fervents amis qui tant de fois, lorsque j'étais en France, me disaient : « Nous nous reverrons dans peu..? » Ce peu dure beaucoup ; que craignent-ils? Est-ce le voyage de la mer ? Si l'on y est un peu malade, on se porte mieux après. Ont-ils peur d'être tués et mangés? Ils ne seraient pas les premiers ; mais être *tué*, c'est peu de chose ; *mangé*, c'est moins encore : et d'ailleurs ne serait-ce pas tant mieux pour eux? Ils partageraient la récompense de notre bon père Chanel. Pour moi, je ne dois pas vous le cacher, au moment de la persécution, quand l'ordre était donné de nous faire mourir, j'aurais voulu que cet ordre s'accomplît pour moi comme pour le P. Chanel ; avec lui, maintenant je jouirais de la présence de Dieu.

« Aujourd'hui encore, si quelques-uns de mes compatriotes veulent venir me remplacer à Ouvea, j'irai avec plaisir dans une autre île aussi dangereuse que celle où nous avons eu le bonheur de faire adorer notre grand Dieu. Avant notre arrivée, Wallis, au dire de tout le monde, était celle de toutes les îles voisines qui offrait le plus de périls. On peut en citer de bien tristes preuves. Un jour les insulaires massacrèrent un capitaine et tout son équipage, composé de trente à trente-deux personnes; le navire fut pillé,

puis brûlé et coulé à fond pour ne laisser aucune trace du crime. Un autre jour ils égorgèrent douze à quinze matelots d'une goëlette qui avait essayé de débarquer; et combien d'atrocités semblables ces insulaires n'ont-ils pas encore commises!

« Voyez quelle heureuse révolution s'est faite! Wallis est à présent un séjour aussi édifiant que fréquenté. Ses habitants ont abandonné leurs vieilles habitudes, ils ne tuent plus, ils ne volent plus, ils sont doux et affables, et en ce moment même six navires sont à l'ancre tout près de cette côte jadis inhospitalière ? Il est consolant pour nous d'entendre ces bons sauvages nous attribuer ce changement qui les étonne comme nous. Vous pouvez juger de l'attachement qu'ils ont pour nos pères, par celui qu'ils me témoignent, à moi qui ne suis qu'un misérable frère, et qui ne cesse de les gronder. Dernièrement je leur annonçai que j'allais partir, que l'*Epicopo*, notre grand chef à nous, avait envoyé son navire exprès pour m'emmener, qu'il me voulait près de lui. Ils en furent tout désolés. Depuis lors ils se tiennent toujours auprès de moi, et me pressent de mille questions. « Qui nous guérira, quand « nous serons malades? qui pansera nos plaies? me disaient- « ils l'autre jour. — Ce sera le frère qui viendra me rem- « placer. — Oh! mais il ne sera pas si bon que toi. — Il « sera bien meilleur, et puis il n'aura pas beaucoup de « peine à l'être, puisque je suis toujours à vous gronder. « — Ta colère est pour rire; mais lui, ce sera pour tout de « bon. »

« Le roi lui-même, ayant su que j'étais allé hier à bord de la goëlette, qui est mouillée à une lieue et demie de notre habitation, est venu s'informer si j'avais emporté mes malles; et quand il a su que tout était prêt pour mon départ, il a donné ordre de l'avertir de mon retour au rivage, son intention étant de me lier et de me cacher jus-

qu'à ce que le navire ait levé l'ancre. Je suis depuis longtemps dans son île, donc il me faut toujours y demeurer ; voilà comment raisonne le cœur de ce bon roi et de ses sujets.

« ...Mes occupations sont toujours à peu près les mêmes. Je suis chargé de la sacristie de nos neuf églises ou chapelles; je continue à faire des confessionnaux, des tables de communion, des tabernacles; je façonne aussi des robes, des chemises et autres vêtements pour nos insulaires qui sont comme nous les enfants de Jésus et de Marie. Priez pour moi, mon révérend Père, et ne m'oubliez pas au *Memento* de la messe.

« Frère Joseph Luzy. »

Lettre des hommes chrétiens d'Ouvea, à leurs parents chrétiens de Lyon.

« Chers parents,

« Cette lettre est un gage de notre amitié envers vous. « Grâces soient d'abord rendues à la majesté infinie de « Jésus-Christ, puis à vous d'où nous vient notre bon- « heur. Les premiers vous avez connu notre Dieu, pen- « dant que nous étions encore plongés dans l'idolâtrie, « et si nous avons été délivrés du mal, c'est que vous vous « êtes souvenus de vos frères infortunés qui habitent les îles « lointaines. Depuis que nous sommes chrétiens, nous « sommes heureux. Grâces donc vous soient rendues de « ce que vous avez prié pour nous, et de ce que vous nous « avez secourus en nous envoyant des ministres sacrés; « car aucun bienfait n'est comparable à celui de nous avoir « donné des Missionnaires. C'est là notre grand trésor, « c'est notre vie.

« Priez pour nous tous les jours, car tous les jours aussi « nous prions pour vous; prions tous ensemble, vous à « Lyon, et nous à Ouvea, pour les Missionnaires, afin que « leurs travaux soient heureux, et qu'ils réussissent à flé- « chir la justice divine en faveur des peuples qui, dans « cette partie de l'univers, sont encore plongés dans les « ténèbres. Prions le vrai Dieu pour ses enfants qui l'igno- « rent, afin qu'il leur fasse au plus vite la grâce de le con- « naître, et qu'avec nous ils adorent enfin leur vrai Père, « Créateur des hommes et de tout cet univers.

« Modeste, Apollon, Irénée, Nephtali, Philippe. »

« Cette lettre, écrite par Modeste au nom des jeunes gens d'Ouvea, n'a été signée que par un petit nombre de ceux qui savent écrire.

« Ph. G. Viard, P. Bataillon, *Miss. apost.*

Lettre des femmes chrétiennes d'Ouvea aux fidèles de Lyon.

« Nous vous rendons de grandes actions de grâces pour « le bonheur dont nous jouissons, pour la charité que vous « avez eue de nous fournir un Evêque et des Prêtres, qui « nous ont sauvées, en nous tirant de l'état affreux où « nous étions plongées. Nous les aimons vivement, parce « qu'ils nous délivrent du mal et qu'ils prennent soin de « nous. Nous avons toutes reçu le baptême et la confirma- « tion; c'est pour cela que nous vous rendons, nos chers « frères, de grandes actions de grâces; car ce sont vos « prières qui nous ont obtenu cette faveur. Que vous « êtes heureux d'avoir connu depuis longtemps le vrai « Dieu!

« Mgr l'Evêque est demeuré longtemps au milieu de « nous, puis il est reparti, et nous soupirons après son re- « tour. Nous vous prions de nous envoyer d'autres Evê- « ques et d'autres Prêtres; car ils sont rares, et nombreux « sont encore nos parents plongés dans l'infidélité sur cette « partie du globe.

« Nous avons déjà reçu bien des preuves de votre charité, « et nous vous faisons encore une demande : c'est de nous

« envoyer, si vous nous aimez, quelques femmes pieuses « (des sœurs) pour instruire les femmes d'Ouvea. Nous « connaissons, il est vrai, la parole de Dieu : ses apôtres « nous l'ont enseignée; par eux nous connaissons la vo- « lonté de notre vrai Père céleste; mais nous ne laissons « pas pour cela de vous demander des Religieuses pour « nous instruire. Nos Pères sont assez généreux pour en- « durer à cause de nous toute sorte de fatigues, mais nous « voudrions qu'on diminuât leurs peines en venant les « aider; c'est pourquoi nous appelons de tous nos vœux « des sœurs, afin qu'elles nous fassent part des connais- « sances utiles qu'elles possèdent.

« Susanne Pukega, Romaine Tui. »

« Cette lettre a été rédigée par deux femmes océaniennes, au nom de toutes leurs compagnes. C'est Susanne qui l'a écrite; elle est mère de trois enfants. Plusieurs autres néophytes savent écrire; mais on n'a pas eu le temps de les faire signer.

« Ph. J. Viard, *Prov.*

« P. Bataillon, *P. M.* »

Extrait d'une lettre du P. Viard, missionnaire apostolique de la société de Marie, au R. P. Colin, supérieur général de la même société.

Baie des îles Kororareka, 19 février 1842.

« Mon très-révérend Père,

« Je me permets de vous adresser le récit abrégé d'un voyage que je viens de faire à Futuna.

« Mgr Pompallier, que j'accompagnais dans la visite de nos établissements religieux, se trouvait depuis quelque temps à *Akaroa*, presqu'île de Banks, lorsque nous apprîmes la mort du P. Chanel, massacré par les Futuniens. A cette nouvelle, aussi triste pour l'amitié que consolante aux yeux de la foi, M. le commandant Lavaud qui partageait notre affliction, donna ordre sur-le-champ à la corvette l'*Allier* d'aller venger la mort du Missionnaire. Mais Monseigneur par ses vives instances obtint que le sang des coupables ne serait point répandu, et que la corvette partirait seulement pour réclamer les précieux restes du Père Chanel.

« Trente-deux jours de navigation nous conduisirent en vue de Wallis, où nous touchâmes le jeudi 30 décembre 1841. Il me serait impossible, mon révérend Père, de vous peindre la joie qui éclata parmi les naturels à la vue de Mgr le Vicaire apostolique. Ils attendaient son arrivée depuis si longtemps! Ils étaient si heureux de lui annoncer que toute l'île était catholique! quelle fut longue à mes désirs la nuit qu'il fallut passer à bord avant de descendre au rivage! Il me tardait d'aller me jeter dans les bras du

P. Bataillon, cet ami intime auquel je croyais avoir dit un adieu éternel. Avant l'aube, je me dirigeai en toute hâte vers son habitation. La prière allait commencer, lorsque je parus. Oh! quelle fut douce, mon révérend Père, la rencontre de vos deux enfants, lancés au milieu des mers! Le P. Bataillon m'offrit de dire la sainte Messe. Le recueillement et la piété de nos bons catéchumènes m'arrachèrent des larmes de joie. Grâces immortelles soient rendues à Marie qui, par sa puissante intercession auprès du divin Sauveur, a daigné aplanir au ministre de Jésus-Christ tant d'obstacles, qui l'a soustrait si souvent à la mort, et a répandu sur sa Mission naissante d'abondantes et précieuses bénédictions! L'office achevé, je reçus le *Kava* de la main des chefs, réunis pour fêter mon arrivée; puis nous allâmes tous au-devant de Monseigneur, qui descendit bientôt dans l'île, où depuis ce moment il habite la cabane de nos Pères.

« Pour moi, je suis reparti le 6 janvier pour Futuna, avec la goëlette qui marchait de conserve avec la corvette l'*Allier*. Le cher et bon frère *Marie-Nizier* m'accompagnait. Au bout de vingt-quatre heures de navigation, nous découvrîmes *Futuna;* mais nous ne pûmes débarquer que quatorze jours plus tard, à cause d'un vent contraire qui nous fit courir de grands dangers. Pendant cette pénible quinzaine, nos ennuis furent charmés par les cantiques et les prières des naturels que nous avions à bord; soir et matin ils faisaient leurs prières à haute voix et en cadence; presque tous les jours ils chantaient leur chapelet avec beaucoup d'harmonie.

« Enfin il nous fut donné de gagner Futuna, qui semblait fuir devant nous. Je ne vous raconterai pas comment nous fûmes mis en possession des restes vénérés du P. Chanel; une plume plus habile doit vous en retracer les intéressants détails.

«... Je fus témoin d'un spectacle touchant. Les Futuniens nous prièrent d'oublier leur crime et de ne pas les abandonner ; l'un des chefs me supplia les mains jointes de leur envoyer un prêtre, et le frère Marie-Nizier se jeta à mes genoux pour me demander en grâce la faveur de rester parmi eux pour les instruire. La prudence ne me permit pas d'accéder à ses vifs désirs ; mais j'ai la confiance que le sang de notre confrère sera bientôt pour l'île une semence de chrétiens.

« Jamais on n'a pu déterminer l'assassin du Père Chanel à venir à notre bord; malgré toutes les assurances de pardon qu'on lui donnait, il ne cessait de répéter : « Ce n'est pas « ma faute, ce n'est pas ma faute; c'est le roi, qui m'a comman- « dé de massacrer le Père, parce qu'il avait converti son fils.» Quant au bon vieillard qui avait pris soin de la tombe du martyr, et qui nous a remis son corps, il nous disait avec l'accent de la plus vive douleur : « Ah! j'étais absent, « quand ils l'ont massacré. Si je m'étais trouvé dans ma « cabane, ils ne l'auraient pas fait périr, ou bien je serais « mort à ses pieds. Hélas! je ne reverrai plus le Père, lui « qui était si bon et que j'aimais tant! »

« Comme M. le Commandant ne pouvait rester plus longtemps à Futuna, nous saluâmes cette île, désormais si chère à notre société. La goëlette fit voile vers la Nouvelle-Zélande, où nous venons d'arriver après la plus heureuse navigation. Je suis au comble de la joie de posséder les restes du P. Chanel et sa soutane teinte de son sang.

« Agréez, etc.

« Ph. J. Viard, *prov. apost.* »

Lettre du P. Comte, missionnaire apostolique, au R. P. Colin supérieur général de la société de Marie.

Akaroa, presqu'île de Banks, Nouvelle-Zélande du Sud, 5 mai 1842.

« Mon très-révérend Père,

« Vous aurez sans doute appris que Mgr l'Evêque de Maronée, après avoir intercédé en faveur des Futuniens, s'était adressé au commandant de la station française à la Nouvelle-Zélande, pour obtenir les restes vénérés de notre cher confrère, à condition qu'on n'userait point de représailles envers les meurtriers. M. Lavaux accéda à cette demande, et il fit choix pour remplir cette Mission délicate de M. Du Bouset, dont il connaissait les talents, le tact et la prudence. La corvette l'*Allier* appareilla donc sur-le-champ; je ne vous raconterai pas moi-même ce qui se passa à Futuna. J'aime mieux vous envoyer la note qu'a eu la bonté de me remettre un officier de marine.

« Le 18 janvier, la corvette l'*Allier* qui avait quitté les « îles Wallis le 6, parut devant *Futuna*, après avoir lutté « péniblement contre les vents orageux du N. O. qui règnent « dans ces mers à cette saison. Un jeune chef futunien nommé « *Sam-Kélétoni*, plein d'honneur, de délicatesse et de probité, « et animé du vif désir de ramener la paix et l'union dans « son île, en y introduisant la religion catholique qu'il « avait embrassée, s'était offert à nous servir d'interprète « sa famille et beaucoup d'autres naturels de sa tribu, que

« les discordes avaient forcés de s'expatrier, avaient pris
« passage sur la goëlette de la Mission.

« Quand la corvette se présenta devant *Singavi*, village ha-
« bité par cette tribu amie du Père Chanel à laquelle le frère
« Nizier avait dû son salut, on apprit la mort du roi *Niuriki*
« et celle d'un chef puissant, qui toujours s'était montré
« opposé à la prédication. Le commandant de la corvette,
« prévoyant que la mort du principal coupable rendrait
« plus facile la restitution des restes du Père, expédia
« aussitôt un messager pour les demander aux chefs
« du parti de *Niuriki*, en leur déclarant que son inten-
« tion était de conserver la paix à leur île, les enga-
« geant à peser les conséquences qui auraient pu ré-
« sulter pour eux d'un meurtre aussi horrible. Mais ces
« pauvres sauvages voyant un bâtiment aussi puissant que
« l'*Allier*, couvert de tant d'hommes et de canons, étaient
« incapables de comprendre qu'un telle modération pût
« s'appuyer sur tant de forces; la terreur s'était emparée
« d'eux à la vue de la corvette, et déjà on avait agité
« le conseil d'abandonner les villages et de se réfugier
« dans les bois, quand arriva le messager. Celui-ci leur
« fit habilement sentir que cette conduite pouvait leur
« devenir funeste, et qu'il était dans leur intérêt d'ac-
« céder à des propositions aussi douces de la part d'hommes
« qui pouvaient tout exiger. Ils exprimèrent alors le désir
« qu'ils avaient de rendre la dépouille mortelle du Père
« Chanel; mais aucun d'eux n'osait se charger de venir
« l'apporter à bord, de crainte d'encourir le châtiment
« du crime. L'un d'eux cependant, appelé *Mapigi*, an-
« cien premier ministre sous le roi *Niuriki*, un de ceux
« qui n'avaient jamais approuvé le meurtre du Missionnaire,
« s'offrit pour remplir cette mission, et se chargea d'aller
« déterrer lui-même le corps et de nous l'apporter le
« lendemain. Tous ses amis cherchèrent à le détourner

« d'une pareille détermination en lui faisant envisager la « mort comme certaine; mais se confiant en la parole du « messager et en celle de l'Ariki français, il se montra « inflexible, et partit aussitôt pour le village de *Gononé* « où était la tombe du Père.

« La corvette prit le large à la chute du jour. Toute la « population de *Futuna* passa cette nuit dans les angoises, « s'attendant à chaque instant à être attaquée. Les femmes « et les enfants poussaient des cris de douleur; tous ces « malheureux, jugeant les Français d'après eux-mêmes, « comprenaient difficilement qu'un officier qui pouvait tout « détruire, s'associât à l'esprit de paix et de charité qui « animait les Missionnaires, et qu'il accédât à la demande « faite par *Mgr Pompallier*, de pardonner aux assassins et « de ne tirer aucune vengeance de la mort d'un compatriote.

« Le 19 janvier à quatre heures de l'après-midi, le « chef Mapigi, fidèle à sa parole, apporta la dépouille « précieuse : elle était escortée par le chef *Matala*, libé- « rateur du frère Nizier, et par une trentaine de naturels, « la plupart anciens catéchumènes du Père Chanel, et con- « servant tous un grand attachement et une grande véné- « ration pour sa mémoire. *Sam Kélétoni* et les gens de « sa tribu s'inclinèrent respectueusement devant le corps « du martyr : il était enveloppé de tapes, auxquelles on « avait joint une grande quantité de pièces de la même « étoffe non déployées, en signe d'honneur suivant l'usage « du pays. On l'embarqua aussitôt dans un canot de la « corvette; à son arrivée à bord, le chef Mapigi, porteur « d'une énorme racine de Kava, la présenta au comman- « dant pour demander la paix en faveur de son peuple. « Celui-ci l'accueillit fort bien, le remercia de ce qu'il « avait fait pour effacer les traces d'un meurtre qui avait « souillé son île, et le félicita de la confiance qu'il nous « avait montrée...

« Le commandant fit examiner par le médecin de la « corvette, M. le docteur *Rault*, les restes du Père *Chanel*. « On reconnut au crâne une fracture anormale, répondant « à celle de l'instrument tranchant qui, d'après le récit du « frère Nizier, avait causé la mort. L'état de putréfaction « du corps qui commençait à peine à être consumé, ne « permit pas de poursuivre l'examen aussi loin que « *M. Rault* l'eût désiré. Il se chargea lui-même d'em- « baumer les restes précieux, de manière à ce qu'on pût « les conserver sans crainte de fatiguer l'équipage, et « ils furent remis à la garde du Père Viard qui se trou- « vait à bord de la goëlette, pour être emporté à la Baie « des Iles.

« M. du Bouset après avoir fait sentir au chef Mapigi « tout ce qu'il y avait d'horrible dans le meurtre du Père « *Chanel*, et à quels malheurs le roi *Niuriki* avait exposé « son île, le chargea de recueillir ce qui restait à *Futuna* « des effets du Missionnaire, principalement les objets « sacrés du culte, et de lui envoyer le lendemain tous « les chefs auxquels il voulait parler lui-même. Mapigi « promit de faire ce qui dépendrait de lui pour seconder « les vœux du commandant, et quitta la corvette, très- « content des petits présents qu'il avait reçus.

« Le 20 janvier dans la matinée, les principaux chefs « du parti de Niuriki vinrent à bord et apportèrent avec « eux un calice, une soutane, un crucifix et diverses images « pieuses qu'ils avaient recueillis dans l'île, témoignant « tous leurs regrets de ce que le roi eût fait périr le Père « Chanel. Ils répondirent au commandant qui, pour « savoir quel motif avait poussé Niuriki à tuer ce Prêtre, « leur demandait si le roi avait eu à s'en plaindre : « Loin « de là ; jamais le Père n'a fait que du bien dans le pays ; « il a toujours été on ne peut plus charitable envers les « insulaires. » Ils le prièrent de tout oublier, le remer-

« cièrent de leur avoir conservé la paix, protestèrent de « leur désir de bien traiter désormais les blancs qui vien- « draient s'établir parmi eux, et de mettre un terme aux « rivalités qui depuis tant d'années ont ensanglanté leur « île. Les chefs de tribus si longtemps ennemis se trou- « vaient là, tous les griefs semblaient oubliés, et un « même esprit de concorde paraissait les animer tous. Ils « firent un très-bon accueil au Frère *Nizier*, et le pres- « sèrent de rester à *Futuna*. Le jeune catéchiste n'eût pas « mieux demandé; mais les ordres de son Evêque l'ap- « pelaient ailleurs; cependant tous les témoins de cette « scène s'accordent à penser que la présence du jeune « *Sam Kélétoni* secondera les bonnes dispositions des sau- « vages, que la Mission cueillera bientôt des fruits de salut « sur cette terre, et que le sang du prêtre qui a été versé « pour sa religion, servira au triomphe de l'Evangile dans « cette île et dans les archipels voisins. Le commandant « de la corvette, dès qu'il eut congédié les chefs, quitta « Futuna aussitôt, et fit route pour la Nouvelle-Zélande, « content du succès qui venait d'être obtenu, mais « regrettant que l'absence de Mgr Pompallier n'eût pas « permis de saisir un moment si favorable pour recom- « mencer les travaux de la Mission. »

« Voilà, mon très-révérend Père, le récit de cette pacifique et heureuse expédition, tel que me l'a laissé par écrit ce digne et pieux officier de marine. Je désire que ces détails puissent être agréables aux associés de la Propagation de la Foi. Les restes précieux de notre vénéré confrère seront pour nous un encouragement à souffrir, comme lui, avec patience et à donner notre vie pour le salut de nos frères. »

« Daignez, etc....

« Comte, *Miss. apost.* »

Lettre du P. Chevron, Missionnaire apostolique, à sa famille.

Tonga, 11 juillet 1842.

« Ma bien chère Mère,

« Je suis vraiment pèlerin sur cette terre ; depuis la date de ma précédente lettre, j'ai fait une longue traversée, et me voici à Tonga. Mais je n'ai pas tout dit sur nos bons néophytes de Wallis, et c'est avec plaisir que je reviens à leur éloge. J'étais allé, le 16 mai, préparer mes paroissiens de St-Pierre à leur première communion. Ce fut un bien beau jour que celui-là. Quelle foi dans ces pauvres insulaires! Depuis longtemps la messe d'action de grâce était finie, et aucun d'eux n'était encore sorti de la chapelle; ils étaient comme anéantis dans la pensée de leur bonheur. En vain je les engageai à se retirer pour quelques instants; je fus obligé d'en venir à un ordre formel : ils seraient, je crois, restés là jusqu'à la nuit.

« Le 23 mai, le roi fut baptisé avec un bon nombre de chefs qui l'avaient attendu, pour recevoir avec lui le sacrement de la régénération. A la suite de cette auguste cérémonie, il fut décidé que le Père Viard resterait auprès du Père Bataillon, et que j'accompagnerais Mgr le Vicaire apostolique avec les Pères Servant, Roulleaux et deux frères. Mgr de Maronée avait promis au roi de le conduire aux archipels voisins, à la recherche de son frère, parti de Wallis au mois de décembre 1840, sur une simple pirogue, avec quelques indigènes d'Ouvea et de Tonga. Le prince voulut

se faire accompagner d'une trentaine de ses sujets; nous emmenions aussi quelques catéchistes. L'embarquement eut lieu le 27 mai : quelle séparation déchirante! ce n'étaient que pleurs, que cris et gémissements qui portaient la désolation dans ma pauvre âme. Mes bons paroissiens de Saint-Pierre étaient venus me rendre leur dernière visite; ils m'avaient apporté, pour mon voyage, quelques pièces d'étoffe du pays, quelques paniers d'ignames, et une quarantaine de gourdes pleines d'huile parfumée. Prosternés dans l'église, ils attendaient le moment de mon départ pour me faire leurs adieux. Pour moi, craignant de me laisser aller à une trop grande sensibilité, je partis secrètement.

« Le lendemain, nous levâmes l'ancre et nous fîmes voile pour Futuna. Oh! qu'il m'en coûta d'abandonner ma chère île de Wallis! Avant de sortir de la rade, le Père Bataillon vint m'embrasser une dernière fois; j'avais le cœur brisé : je fis vainement des efforts pour lui dire adieu; mes larmes coulèrent, mais ma bouche resta muette. Plus accoutumé que moi à la vie de renoncement, cet excellent confrère me montra le ciel en disant : *Encore un sacrifice!* Alors la pensée de cette parole du Seigneur vint me fortifier : *Celui qui abandonnera pour moi son père ou sa mère ou ses frères... retrouvera le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.*

« Le jour suivant nous arrivâmes à Futuna. Dans la première pirogue qui accosta le navire, se trouvait l'un des meurtriers du Père Chanel, et dans la seconde celui-là même qui avait donné le dernier coup au martyr, le trop fameux Musu-Musu. Ce dernier était roi d'une partie de l'île; il venait nous inviter à descendre chez lui, où les néophytes d'Ouvea s'étaient réunis, pour passer ensemble le saint jour du dimanche. Néanmoins il ne fit son invitation qu'au roi de Wallis; il était trop honteux, m'a-t-il dit plus tard,

pour l'adresser aux *parents* de celui qu'il avait eu le malheur d'assassiner. Cependant il se présentait sans crainte, bien convaincu que la main du prêtre ne sait que répandre des bénédictions, et sa bouche des paroles de paix. Nous débarquâmes. Grand Dieu ! quel changement nous avons trouvé dans cette île !

« Il paraît certain que la mort du P. Chanel avait consterné la majeure partie des indigènes ; mais les meurtriers étaient puissants, et on se contenta de murmurer contre eux en secret. Les coups de la Providence parlèrent plus haut que l'indignation populaire. Le roi tomba bientôt dans un état de langueur qui fit désespérer de ses jours ; il était d'un embonpoint extraordinaire, et il devint en peu de temps d'une maigreur effrayante. Son principal complice ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Des douleurs intolérables donnèrent à son agonie tous les caractères d'une vengeance divine. Peu après leurs funérailles, arriva dans l'île le jeune *Sam-Kélétoni*, ce fervent catéchiste qui avait quitté Futuna après le martyre de notre confrère. Son zèle et sa prudence achevèrent ce que la mort des deux principaux coupables avait commencé : il se fit en notre faveur un prompt changement dans les esprits ; le parti des vainqueurs et celui des vaincus rivalisèrent d'empressement à se faire instruire par les catéchumènes du Père Chanel ; les *Tapus* furent abolis, les idoles brûlées, et pour exprimer par un acte public la reconnaissance du pays envers l'auteur de leur conversion, la moitié de l'île décerna l'autorité royale au jeune catéchiste *Sam-Kélétoni*. Ce jeune chef joint à un excellent caractère et à une bravoure éprouvée, une expérience peu commune, qu'il doit à ses voyages sur des navires européens. On trouverait difficilement dans tous ces archipels un homme plus capable de rendre un peuple heureux. Une autre fraction de la population indigène resta sous le commandement de *Musu-Musu ;* mais, pour former deux camps, les naturels

n'en vivaient pas moins amis, en attendant l'arrivée de l'Evêque qui désignerait, disaient-ils, celui qui devait régner. Mgr Pompallier leur a fait observer que l'île était bien petite pour avoir deux rois, que l'unité de gouvernement préviendrait le retour des guerres intestines qui les avaient jusque là rendus si malheureux, et qu'ils feraient bien de porter leurs suffrages sur un même chef. On suivit son conseil, et *Sam-Kélétoni* fut élu à l'unanimité.

« Cependant il me tardait d'aller visiter nos néophytes d'*Ouvea*, et de revoir notre ancienne demeure de *Poï*. A peine quelques piliers de notre case restaient encore debout. Je reconnus le lieu où j'étais ordinairement assis auprès du Père Chanel ; je vis l'endroit où il avait reçu la couronne du martyre ; les gens du village, réunis autour de moi, racontèrent de nouveau les particularités qu'ils avaient apprises, et celles dont ils avaient été témoins. Dans le lieu où avait reposé la tête du Père, nous remarquâmes comme beaucoup de taches de sang sur le pavé de la maison. Les naturels nous dirent qu'ils avaient toujours vu ces taches, qu'elles avaient été longtemps d'un beau rouge, que la pluie les avait effacées peu à peu, mais que personne n'avait osé y toucher. Je n'ai rien appris de nouveau sur les derniers instants du Père Chanel, sinon qu'en voulant parer le fatal coup de casse-tête, il avait eu un bras cassé, et qu'au moment de sa mort, toutes les personnes présentes entendirent au-dessus de la case un bruit semblable à un coup de canon.

« Monseigneur a dit la messe, quelques jours après, sur le théâtre même du crime ; par son ordre, on a creusé le sol à l'endroit où était tombée la tête du Père ; il était encore rouge de sang. Je passai la nuit à visiter les habitants du village où s'était tramée la mort de notre heureux confrère, et à les fortifier dans leurs nouvelles dispositions ; j'allai aussi voir l'assassin ; il me dit de prier Monseigneur d'avoir pitié de lui et de tout son peuple, et de laisser un

prêtre pour les instruire ; il me témoigna un grand repentir de son crime, qu'il n'avait commis, disait-il, qu'à regret, et pour obéir au roi.

« Pendant notre séjour à Futuna, le roi *Sam-Kélétoni* fut baptisé avec sa femme et sa petite fille. Toute la population ayant demandé avec larmes qu'on lui accordât la même faveur, nous nous mîmes aussitôt en devoir d'achever leur instruction, avec l'aide des catéchistes d'Ouvea, et après dix jours de préparation, Monseigneur donna le baptême et la confirmation à cent quatorze insulaires. La messe fut célébrée dans la maison de ces rois à qui l'on servait naguères, pour déjeuner, jusqu'à quatorze hommes rôtis : elle avait bien besoin d'être purifiée par l'immolation du Dieu qui est venu abolir les sacrifices humains.

« Nous laissâmes à *Futuna* les Pères Servant et Roulleaux avec le frère Marie Nizier, et nous quittâmes cette île pour faire voile vers le grand archipel *Viti*, où j'ai erré si longtemps dans mon premier voyage.

« Après avoir touché à Onéta et à Lakemba, nous sommes arrivés à Tonga depuis dix jours, avec les trente et quelques néophytes de cet archipel qui se trouvaient à Ouvea, et qui nous ont suivis. Demain matin je dois aller me fixer définitivement avec le frère Attale dans le fort appelé *Bea*. C'est là que j'attendrai un confrère qui m'arrivera bientôt de la Nouvelle-Zélande.

« Un mot sur ma nouvelle patrie. La majeure partie des habitants de cette île est encore dans l'infidélité ; elle a même presque toujours été en guerre avec les naturels convertis au protestantisme, et plus d'une fois elle a dû soutenir les attaques de l'archipel entier. Trois forteresses la protégent : *Bea* est la plus petite, mais aussi la mieux bâtie ; elle étonne tous les Européens qui parcourent son enceinte. Il y a un an, un navire de guerre anglais, *la Favorite*, ayant voulu prendre le parti des ministres hérétiques, le commandant

parut devant le fort principal avec une partie de son équipage en armes, avec quelques pièces d'artillerie et tous les naturels protestants ; il s'agissait d'enlever la citadelle d'assaut. L'infortuné commandant y perdit la vie, et les infidèles victorieux s'emparèrent de trois canons. On dit que le gouvernement anglais a été le premier à blâmer la conduite du Commodore. Depuis notre arrivée, nous avons déjà visité les trois forteresses, dont les chefs nous ont fait l'accueil le plus amical. Il n'en a pas été de même chez les sectaires. L'indigène qui est à la tête de leur parti, et que les ministres ont proclamé roi, bien qu'il n'eût précédemment que le troisième rang dans l'île, a envoyé plusieurs fois défense de me recevoir. L'appui qu'il reçoit du roi des îles *Vavau* et *Capaï*, le fait craindre, quoiqu'il ait peu de puissance par lui-même. Dès la première nuit que je passai à *Bea*, il intima à mes hôtes l'ordre de me chasser. On me fit appeler au conseil de la tribu. Le roi, après en avoir conféré avec un chef son parent et sa *bouche*, comme il l'appelle, me dit qu'il aimait Dieu, qu'il affectionnait *l'ami nouveau-venu* et sa religion, mais que dans la crainte de s'attirer le courroux et les armes du roi de *Vavau*, protecteur du chef protestant, il se bornerait à protester contre mon expulsion arbitraire. Je remerciai les chefs de leur amitié pour moi, et je déclarai qu'en conséquence de leurs bonnes dispositions je ne ferais pas un pas pour quitter leur terre, que la violence seule m'arracherait du milieu d'eux ; j'ajoutai que, prêt à donner ma vie pour le bonheur des hérétiques aussi bien que pour celui des tribus encore dans l'idolâtrie, je les priais de réfléchir aux suites que pourrait entraîner toute atteinte portée à ma liberté. La fermeté de ma réponse fit impression sur les naturels ; ils conférèrent de nouveau, puis me supplièrent de ne pas les abandonner : « Tu nous instruiras, me dit le chef, tu nous béniras, et « nous mourrons tous pour te défendre. »

« Plusieurs ordres d'expulsion, plusieurs menaces sont arrivées, mais sans pouvoir les faire changer de résolution; seulement ils ont conclu qu'il fallait mettre le fort en état de défense, et se disposer à recevoir bravement un assaut qui les révolte de la part d'hommes baptisés. « Si nous, qui sommes infidèles, me disait un chef, nous attaquions les convertis pour les forcer à renvoyer leurs ministres, cela se comprendrait; mais les chrétiens nous attaquer, nous infidèles, parce que nous recevons le *véritable Missionnaire*, qui a tout abandonné par amitié pour nous, et qui vient nous apprendre à servir le même Dieu qu'ils adorent, cela ne se conçoit pas.

« La détermination des chefs de *Bea* est partagée par ceux des autres forts, et surtout par le grand roi de Tonga. Ces naturels sont enchantés de nous entendre prêcher une religion qu'on embrasse volontairement, où l'on n'a pas à craindre des coups de corde pour avoir fumé un peu de tabac, ni de se voir briser les dents pour des actions indifférentes que les ministres ont bien voulu mettre au nombre des péchés. J'ai vu un homme qui avait eu la mâchoire dégarnie à coups de poing, en expiation d'un aussi insignifiant délit; il s'était réfugié chez les infidèles. Les coups de corde sont leurs pénitences journalières.

« Voilà la position où je me trouve, seul prêtre pour le moment, en présence de trois ministres qui voient compromise, par mon arrivée, leur domination sur tout cet archipel, au milieu d'un peuple qu'ils ont rendu fanatique et cruel. Mais aussi j'ai pour moi Dieu, l'immense majorité de l'île, et à sa tête, le premier roi, qui conjure Mgr de Maronée d'avoir pitié de ses sujets et de les instruire.

« Priez beaucoup pour nous. Je pense qu'à la réception de cette lettre, le sort religieux de Tonga sera décidé.

« Tout à vous,

« J. Chevron, *Miss. apost.* »

MISSION DU TEXAS.

Lettre de Mgr Odin, Evêque de Claudiopolis, Vicaire apostolique du Texas, à M. Etienne, procureur général de la Congrégation de S.-Lazare.

Galveston, 7 février 1842.

« Monsieur et très-cher Confrère,

« Depuis longtemps je désirais vous écrire; mais des voyages presque continuels, joints à la difficulté de se procurer même une table dans les lieux où je faisais quelque séjour, m'ont jusqu'ici privé de ce plaisir. Je n'ai encore aucune demeure fixe dans le Texas; allant de cabane en cabane, j'emploie tous mes instants, soit à catéchiser, soit à faire des instructions, ou administrer les sacrements. Enfin me voici de retour à Galveston, où l'on m'a prêté une petite chambre, et je profite de ce moment de halte, pour vous entretenir de notre nouvelle Mission.

« Déjà, l'année dernière, je vous transmis d'assez longs détails sur nos premiers travaux dans cette république; j'espère que vous aurez reçu ma lettre. Peu de temps après

vous l'avoir expédiée, Mgr Blanc m'écrivit de me rendre sans délai à la Nouvelle-Orléans, pour des affaires importantes qu'il avait à me communiquer de la part du Saint-Siége. Quelle fut ma surprise, en arrivant auprès de Sa Grandeur, d'apprendre que j'étais nommé Coadjuteur du Détroit! Le désir de Sa Sainteté était que j'acceptasse sans hésiter un fardeau si redoutable. Je ne pus m'y déterminer. La conviction intime de mon indignité me fit renvoyer les Bulles, et après un court séjour aux Etats-Unis, je partis de nouveau pour le Texas (1). Mon intention était de passer l'été à Galveston; mais après trois semaines employées à préparer au devoir pascal ceux qui ne l'avaient point encore rempli, on m'annonça que la maison qui me servait de chapelle allait être occupée par une famille nouvellement arrivée dans le pays. Ne sachant plus où dresser mon autel portatif, après l'avoir douloureusement promené de galetas en galetas, je crus qu'en attendant l'achèvement de la petite église, que je venais de faire commencer, mon temps serait plus utilement consacré à visiter les catholiques dispersés de côté et d'autre. Je partis donc pour Houston.

« C'était l'époque où les fièvres se déclarent dans cette ville; tous ceux qui en étaient atteints s'empressèrent de se réconcilier avec Dieu, et beaucoup d'autres personnes se présentèrent au tribunal de la pénitence et à la sainte table. Cependant, au bout de deux semaines, l'appartement où je réunissais les fidèles fut converti en cabaret, et il me fallut encore songer à aller plus loin. Sur les bords du Brazos, à trente milles de Houston, vivent environ vingt familles catholiques, émigrées il y a quelques années du Kentucki et du Missouri; comme je n'avais pu jusque-là les visi-

(1) Mgr Odin, qui croyait avoir échappé par son refus à la dignité épiscopale, a dû accepter depuis le vicariat apostolique du Texas.

ter, je m'acheminai vers elles, et je fus bien édifié du zèle et de l'empressement avec lesquels ces néophytes m'accueillirent. Tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, se confessèrent. Il y avait des malades dans toutes les familles : j'offris donc le saint sacrifice dans chaque maison, pour leur donner à tous la consolation d'entendre la sainte Messe. Le dimanche, je célébrais dans l'habitation la plus centrale, où un grand nombre de dissidents venaient assister aux instructions. Ce petit troupeau, qui désirerait vivement ériger au Bon Pasteur une humble chapelle, n'en a pas les moyens pécuniaires : puissé-je être un jour à même de seconder ses vœux ! Un protestant, depuis bien longtemps malade, me fit prier d'aller le voir; nous eûmes ensemble de longs entretiens sur la Religion, à la suite desquels il embrassa notre sainte Foi : lorsque je le crus suffisamment instruit, je lui administrai les sacrements, et j'ai appris depuis qu'il avait fait la mort la plus édifiante.

« Je quittai ces bons catholiques, pour me diriger vers Millcreek et Cummingscreek, entre le Brazos et le Colorado; mais, dès le second jour de marche, je me sentis attaqué d'une violente fièvre, accompagnée de vomissements presque continuels. Me trouvant alors dans une partie du pays peu habitée, seul et sans aucune personne de connaissance, je me déterminai à pousser malgré la fièvre jusqu'à la rivière *Labaca*, où vivent des colons qui résidaient autrefois dans le Missouri. A peine en étais-je éloigné de soixante-cinq milles, et il me fallut trois jours pour faire ce court trajet. Vous ne sauriez vous imaginer tout ce que j'eus à souffrir, et des rayons d'un soleil brûlant, et du manque d'eau, et de l'ardeur de la fièvre. Le second jour surtout je crus plusieurs fois toucher à ma dernière heure. Je m'arrêtais à chaque instant pour m'étendre sur l'herbe, et aussitôt la violence du mal m'obligeait de remonter à cheval.

« Je ne savais trop où j'allais, lorsque à deux ou trois

milles je découvris une forêt. L'espoir de trouver quelque soulagement sous son ombrage me fit diriger ma course vers le premier bosquet qui s'offrait à ma vue. Ce mieux que je me promettais ne se réalisa point. A peine étendu sous un arbre, je sentis que le mal allait toujours empirant; ma soif était dévorante; me voilà donc de nouveau à cheval, errant à l'aventure, lorsque la Providence me fit apercevoir dans le lointain une colonne de fumée qui semblait indiquer une habitation. Je me précipitai dans cette direction, et j'eus le bonheur de trouver, au sein d'une famille nouvellement arrivée du Michigan, tous les secours que la charité la plus tendre peut suggérer. Je bus à longs traits et passai la nuit sous leur tente. Le lendemain, me sentant un peu soulagé, je continuai mon voyage, et je parvins enfin chez mes vieux amis du Missouri. La fièvre ne me quitta qu'au bout de vingt-quatre jours : il n'y avait là ni médecin ni remède; aussi m'abandonnai-je entièrement aux bons soins de la Providence.

« Dès que je fus un peu convalescent, je m'occupai de nouveau des devoirs du saint ministère, bien qu'il fût aisé de prévoir que la prédication et les confessions amèneraient bientôt une rechute. Sur ces entrefaites, ayant trouvé à Victoria des voyageurs qui se rendaient à San-Antonio, je me joignis à eux, ne doutant pas que l'air salubre de cette belle vallée du Texas ne me rendît mes anciennes forces. Des pluies excessives, pendant toute la durée du voyage, me rejetèrent dans un malaise qui m'obligea de prolonger mon séjour à San-Antonio plus longtemps que je ne l'aurais souhaité. Pour ne pas perdre mon temps, je me mis à diriger en personne les réparations de l'église qui étaient déjà commencées. Nous l'avions trouvée dans un fort triste état. Brûlée en 1828, on ne l'avait recouverte qu'en partie, et la guerre de 1836, si désastreuse pour San-Antonio,

l'avait presque entièrement ruinée. Nous avons achevé la voûte et replâtré tout l'intérieur; cinq nouvelles portes ont été faites, avec un sanctuaire et une table de communion; à l'extérieur nous avons restauré le clocher et la façade, et fermé tous les trous qu'avait ouverts le boulet.

« Ce travail a causé une joie sensible à tous les habitants; tous ont voulu y prendre part, et leurs contributions ont été bien plus grandes que l'extrême misère du pays ne me permettait de l'espérer. Quoique les protestants aient rivalisé de zèle avec les catholiques, la plus grande partie des frais n'en retombe pas moins sur moi; j'ai même dû contracter des dettes. Le 5 décembre, nous chantâmes une grand'messe, avec exposition du Saint-Sacrement, pour remercier Dieu des travaux que nous venions d'accomplir. La nouvelle de cette solennité s'étant répandue d'avance, nous y vîmes accourir non-seulement les habitants de la ville, mais encore tous ceuxde Rancho, à trente milles de distance. Bien des larmes coulèrent des yeux de ce pauvre peuple si longtemps négligé, chez lequel cependant la Foi n'est point encore éteinte.

« Le 12 décembre, fête de Notre-Dame de Guadeloupe, patronne du Mexique et de toutes les colonies espagnoles, les habitants de San-Antonio qui, dans des temps plus prospères, solemnisaient ce jour par de grandes réjouissances, sentirent renaître leur ancien zèle pour le culte de Marie en voyant leur église restaurée. Un bon vieillard, avec quelques-uns de ses amis, voulut faire les principaux frais de la fête; ils achetèrent cent cinquante livres de poudre, empruntèrent toutes les pièces d'étoffe qu'ils purent se procurer, tandis que, de leur côté, les femmes prêtaient à l'envi leurs plus précieux objets de toilette, pour servir à la décoration du temple.

« L'image de Notre-Dame, chargée de tous les colliers et bijoux de la ville, avait été placée sur un brancard élé-

gamment orné. A trois heures du soir, le canon et les cloches se firent entendre ; c'était l'heure des premières vêpres. Aussitôt une nombreuse procession se mit en marche : des jeunes filles vêtues de blanc, avec des flambeaux ou des bouquets de fleurs à la main, entouraient la bannière de la Reine des vierges ; puis venait la statue de Marie, élevée sur le brancard que portaient quatre jeunes personnes, et à leur suite s'avançaient les femmes et les hommes de la cité. Soixante miliciens escortaient la procession avec leurs armes, faisant des décharges presque continuelles. A huit heures du soir, toute la ville était illuminée, d'énormes bûchers éclairaient les deux grandes places, au milieu desquelles s'élève l'église de San-Antonio. Alors nous sortîmes de nouveau du sanctuaire, au son des cloches et du canon, avec la croix, la bannière et l'image de N.-D. de Guadeloupe, et nous fîmes le tour des places en récitant le chapelet et en chantant des cantiques en l'honneur de la Mère de Dieu. Il était dix heures lorsque nous rentrâmes dans l'église. L'ordre fut parfait, et je vous avoue que j'ai vu peu de processions plus édifiantes. Outre les habitants de la ville, nous avions à cette cérémonie tous les Mexicains qui résident le long de la rivière, avec un nombre considérable d'Américains, venus d'Austin et d'autres pays éloignés.

« Les fêtes de Noël ont été célébrées avec une égale pompe et les mêmes signes de piété. Le nombre des communions a été considérable. Sans doute il nous reste beaucoup à faire à San-Antonio ; la réforme que demandait ce pays n'est point encore aussi grande, aussi générale que nous le désirerions ; cependant, grâce au ciel, nos faibles efforts n'ont point été infructueux, et déjà bien des abus ont été corrigés.....

« Je quittai San-Antonio le 27 décembre, pour aller visiter les différentes stations déjà formées dans la partie

occidentale du Texas. Les sauvages Comanches, qui pendant cinq ou six semaines avaient cessé de troubler le pays, venaient de se montrer de nouveau dans les environs, enlevant les chevaux, et égorgeant impitoyablement les malheureux voyageurs qu'ils pouvaient rencontrer. Néanmoins je partis avec un seul homme, me reposant plus sur la protection de la Providence que sur la force des armes. A peine avions-nous fait vingt milles, que nous trouvâmes un cadavre : il n'y avait que peu d'instants, quatorze sauvages s'étaient jetés sur un infortuné jeune homme, et l'avaient percé de leurs flèches et de leurs lances, sous les yeux mêmes de ses pauvres parents, qui de leur maison voyaient cette horrible scène, sans oser sortir pour porter du secours. Je me serais trouvé face à face avec ces sauvages, si la crainte ne leur eût fait abandonner le chemin battu, pour franchir la rivière San-Antonio, et se diriger vers la Médina.

« A quelques milles de là, je rencontrai deux voyageurs qui m'engagèrent à ne pas pousser plus loin, m'annonçant qu'il y avait une bande de soixante voleurs campés sur la rive *del Cielo*, à l'endroit même où nous devions passer la nuit. Ces voyageurs avaient été vivement poursuivis eux-mêmes, et n'étaient redevables de leur salut qu'à l'agilité de leurs chevaux. Je ne savais trop quel parti prendre ; néanmoins décidés à ne pas reculer, nous campâmes à l'endroit où nous étions ; et de peur que les sauvages ne s'emparassent de nos chevaux, nous les cachâmes à quelque distance de nous, dans le plus épais du bois ; puis enveloppés dans nos couvertures, nous passâmes une nuit assez tranquille.

« A douze milles de Goliad, nous éprouvâmes une nouvelle frayeur : tout à coup nous vîmes sortir de derrière un petit bosquet un homme à longue barbe, à haute taille, armé d'une lourde carabine, avec pistolets et coutelas, qui nous aborda d'un air farouche. Je lui adressai la parole

avec beaucoup de sang-froid; la conversation dura peu; nous avions hâte de prendre congé de cet inconnu. Longtemps il nous suivit des yeux, et nous ne fûmes pleinement rassurés que lorsque nous le perdîmes entièrement de vue.

« Je ne fis qu'un court séjour à Goliad, au Rancho de Don Carlos et près de l'embouchure de la rivière de San-Antonio, parce que M. Estany avait visité ces divers postes peu de temps auparavant. Cinq jours passés à Victoria me donnèrent toutes les consolations du saint ministère. De Victoria je me rendis à la rivière Labaca, que je remontai presque jusqu'à sa source, et de là à Brushy-Creek, à la Navidad, m'arrêtant deux ou trois jours partout où je rencontrais des catholiques. Dans ce voyage j'ai donné la communion à cent quinze personnes; le nombre des confessions a été beaucoup plus considérable.

« M. Calvo à San-Antonio et M. Estany au Rancho de Don Carlos travaillent avec un zèle admirable, et Dieu semble se plaire à récompenser leurs efforts, en les dédommageant de toutes les privations qu'ils endurent, par les bénédictions répandues sur leurs travaux. M. Estany visite régulièrement sept postes, peu peuplés, il est vrai, mais destinés à devenir un jour très-importants.

« Un autre Missionnaire, M. Clark, est chargé de la chapelle de Labaca et d'une petite école pour les enfants de cette partie du Texas; il évangélise aussi de temps en temps Victoria et Texana. Nous avons eu la douleur de perdre dans le mois d'octobre M. Hayden, mort près de l'embouchure de la rivière San-Jacinto, à deux cents milles de ses confrères. Il m'était surtout d'un grand secours pour la visite des catholiques dispersés.

« Il s'est passé bien des scènes affreuses dans le Texas depuis l'année dernière. Sans parler des sauvages qui égorgent les voyageurs, des bandes de pillards ont commis plusieurs meurtres et des déprédations de tout genre. Ainsi,

dans le mois de septembre, soixante-cinq malfaiteurs, partis du Rio-Grande, vinrent pendant la nuit attaquer Refugio, petit village composé de quinze familles catholiques; ils surprirent ces pauvres colons plongés dans le plus profond sommeil, se jetèrent sur les hommes, les garrottèrent, et après avoir pillé leurs maisons, les emmenèrent tous captifs à Laredo. Un malheureux père de famille, éveillé aux cris de détresse de ses voisins, s'était mis sur la défensive, et lorsque les voleurs se présentèrent chez lui, il fit feu, en tua deux et en blessa un troisième. Mais son courage ne le sauva pas. Il fut pris, attaché à la queue d'un cheval et traîné à travers les pierres et les ronces jusqu'à la distance de neuf milles. Le voyant alors sur le point d'expirer, les brigands le pendirent par les pieds à un arbre. Vainement son épouse, avec un petit enfant à la mamelle, s'était jetée à leurs genoux pour solliciter la grâce de son mari; vainement les suivit-elle avec toutes les femmes et tous les enfants du village; le cœur de ces hommes fut inaccessible à la pitié. Jugez du triste état où se trouvèrent réduites toutes ces pauvres mères et ces malheureux enfants ! M. Estany, en apprenant leur malheur, se rendit sur-le-champ à Refugio avec plusieurs Texiens des environs, pour leur porter des consolations et des secours. Ce n'est qu'au mois de novembre suivant que les captifs ont été rendus à la liberté.

« Veuillez agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

» Monsieur et cher Confrère,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« J. M. Odin. »

MISSIONS

DE L'ASIE MINEURE.

Lettre de M. Lepavec, Missionnaire Lazariste, à MM. les Membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi.

Smyrne, 29 juin 1842.

« Messieurs,

« Quand on évangélise une terre couverte de souvenirs chrétiens, une terre sanctifiée par la présence de notre divin Maître et par celle de sa sainte Mère, arrosée par les sueurs des apôtres et fertilisée par le sang des martyrs, il semble naturel que les loisirs, ou plutôt les délassements du Missionnaire soient employés à en étudier l'histoire, à reconnaître surtout si elle ne recélerait pas encore dans son sein quelque étincelle cachée, propre à rallumer le flambeau de la Foi éteinte. Dans ces recherches, nous avons, à défaut de livres, les empreintes que le temps a laissées sur les lieux que nous parcourons, et s'il nous est impossible de citer des faits, nous pouvons au moins, avec l'étude du présent et une idée générale du passé, rapprocher et comparer ces tableaux de gloire et d'humiliation, de fécondité et de stérilité.

« Tels sont, Messieurs, les motifs qui m'ont déterminé à entreprendre la pénible visite des sept églises dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il y a déjà quelque temps que j'ai fait ce voyage. J'aurais voulu transcrire tout de suite et vous

faire passer aussitôt les notes que j'ai prises sur les lieux ; mais outre que mon absence d'un mois avait augmenté mes occupations journalières, je fis à cette époque une maladie assez grave pour que les médecins me défendissent d'écrire. J'étais d'ailleurs continuellement distrait de ce travail par l'exercice du saint ministère, par le soin de nos écoles de garçons et de filles, par la construction d'une église et par celle de la maison des sœurs de charité ; maintenant que je jouis d'une santé meilleure, et que je suis retiré pour quelques jours à la campagne, je me mets à revoir et à copier ces lettres, où vous ne trouverez ni mérite littéraire ni érudition, mais un simple récit, avec quelques observations qui n'ont pas la prétention d'être neuves : je vous prie de les agréer comme un gage de ma reconnaissance et de mon respect.

« Parti de Smyrne le 4 mai, avec deux hommes d'escorte, je m'acheminai vers Ephèse, dont nous étions éloignés d'environ douze à quatorze lieues. Comme nous voulions éviter le passage difficile et dangereux des montagnes, que les Turcs appellent *Aman-Bogas, Gorges où il faut crier miséricorde*, nous prîmes la route de la plaine, celle qu'on nomme avec raison, *ancienne voie militaire de Smyrne à Ephèse*. Le premier jour nous ne fîmes que six lieues à cause de la pluie : çà et là quelques pauvres villages s'étaient montrés de loin à notre vue ; nous avions aussi aperçu deux cimetières dans ces solitudes où il n'y a plus aucune trace d'habitation, et rencontré trois corps de garde que les gouverneurs Turcs échelonnent de distance en distance pour la sûreté des routes, souvent infestées d'assassins.

« Le lendemain nous traversâmes une belle campagne, inculte mais fertile, et couverte de troupeaux. Plusieurs cimetières, des aqueducs, et quelques restes d'édifices font croire que c'est l'emplacement de Métropolis, dont l'Evêque Marcellinus assista au concile de Chalcédoine. Aujourd'hui un *Keflic*, ou bergerie, s'élève au milieu de la plaine,

et à quelque distance de là, l'œil se repose avec plaisir sur un jardin baigné par un lac, au sein duquel nous avons vu se jouer en paix des cygnes et des canards sauvages. Aux extrémités du pays plat, s'élèvent deux ou trois villages bâtis sur le versant des collines; tout heureux que soit leur site, ils fixent moins l'attention qu'une citadelle assise au sommet d'une montagne escarpée, et appelée par les Turcs *le fort de la Chèvre*. De ce point élevé on embrasse un vaste horizon. Nous traversâmes un pont de marbre antique sous lequel le Caïstre, encaissé dans les arches qui le resserrent, se précipite impétueux et fait tourner quelques moulins. Une demi-heure après nous arrivâmes à Ayasalouk ou Ephèse; je m'y arrêtai un jour pour examiner ses ruines et écrire ma première lettre sur les sept églises apostoliques. Dès le lendemain je partis pour *Scala-Nova* que Strabon appelle Néapolis; je laissai dans cette ville mes chevaux, pour prendre une barque et voguer vers Patmos.

« *Ego Joannes, frater vester et particeps in tribulatio-*
« *ne et regno et patientiâ in Christo Jesu, fui in insulâ quæ*
« *appellatur Patmos, propter verbum Dei et testimonium*
« *Jesu :* Moi Jean qui suis votre frère et qui ai part avec
« vous à la tribulation, au royaume et à la patience en Jésus-
« Christ, j'ai été dans l'île nommée Patmos, pour avoir
« annoncé la parole du Seigneur, et pour avoir rendu té-
« moignage à Jésus. »

« Le nom de l'île où je viens d'aborder, celui d'Apocalypse que conserve encore la grotte où je suis retiré pour vous écrire, la petite chapelle et le monastère qui sont attenants, tout me rappelle que je foule la terre qui reçut saint Jean exilé d'Ephèse par Domitien, et que je suis dans l'asile mystérieux où il eut ses prophétiques visions. C'est donc ici que l'Apôtre bien-aimé, malgré les tourments qu'il venait d'endurer à Rome, où on l'avait plongé dans l'huile bouillante, continuant d'annoncer la parole de Dieu et de

rendre témoignage à Jésus-Christ, promit le bonheur à ceux qui garderaient les oracles dont il était l'organe ! C'est d'ici qu'il dit aux sept églises de l'Asie-Mineure, et à celles qui dans la suite devaient, sur toute la surface du globe, s'unir à ces premières, pour ne former qu'un même corps : *Que la grâce et la paix vous soient données par Celui qui est, qui était et qui doit venir, et par les sept esprits qui sont devant son trône, et par Jésus-Christ qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts et le prince des rois de la terre, par Jésus-Christ qui nous a aimés et lavés de nos péchés dans son sang.* C'est de cette retraite qu'il prédit la venue terrible et glorieuse du Messie sur les nuées célestes : *Tout œil le verra, ceux mêmes qui l'ont percé ; et tous les peuples de la terre qui l'ont méconnu se frapperont la poitrine à son apparition.*

« Au fond de cette grotte s'élève un autel dont le gradin porte sept chandeliers ; au-dessus, est placé un tableau qui serait ici d'un grand effet, si l'exécution en était plus habile. Il représente la vision de l'Apocalypse : Notre-Seigneur est vêtu d'une longue tunique, avec une ceinture dorée ; sa tête et ses cheveux sont blancs ; ses pieds ressemblent à de l'airain ; de sa bouche sort une épée à deux tranchants ; sa main droite, dans laquelle sont peintes sept étoiles, repose légèrement sur saint Jean, terrassé à ses pieds. — Pour pouvoir me prosterner aux pieds de Jésus-Christ, l'adorer avec son disciple bien-aimé et obtenir de lui quelque grâce spéciale dans cette sainte retraite, j'ai un ardent désir d'offrir le saint sacrifice ; mais deux prêtres hérétiques et une douzaine d'enfants qui m'accompagnent, observent tous mes mouvements et me forcent à me retirer sans que j'aie pu donner presque aucun signe de dévotion.

« Cette grotte, que l'on a peut-être agrandie et taillée dans le roc depuis qu'elle a abrité le saint Evangéliste, a maintenant environ vingt pieds de long, dix de large

et huit de haut dans sa plus grande élévation. L'entrée est partagée en deux par un pilier carré; trois crevasses sillonnent en cet endroit la roche vive. Une petite chapelle est bâtie à gauche de la grotte, qui reçoit le jour par ce sanctuaire, dont elle est comme un bas-côté; cette chapelle a dix-huit pas de long sur cinq de large.

« La maison ou hermitage de l'Apocalypse est près de la mer, à mi-côte d'une montagne, entre le port qu'on appelle *Scala* et le monastère de St-Jean, autour duquel s'élève la ville de *Samos*. Cet hermitage est maintenant un petit collége qui compte une trentaine d'élèves; le supérieur paraît assez instruit et reçoit les visiteurs avec politesse.

« Quoique le but de mon voyage à Patmos ait été la visite de la grotte apocalyptique, je ne quitterai point l'île sans vous communiquer quelques autres observations sur des sujets moins intéressants. *Patmos*, nommée aujourd'hui *Patino*, est un des plus dangereux écueils de l'archipel, bien qu'elle ait cinq ports. Elle est découverte, sans bois et paraît très-aride. Un grec la gouverne au nom du Sultan. On y compte plus de trois cents chapelles; je n'y ai pas rencontré un seul catholique. La ville, qui est à une petite demi-lieue de la *Scala*, est bâtie sur une roche fort élevée, dont la crête est couronnée par le couvent de St-Jean. Ce monastère est comme une citadelle à plusieurs tours irrégulières; on y monte par un escalier de cinquante marches, sans compter que depuis le port jusqu'au premier degré, le chemin offre une pente très-rapide. C'est là que pour la première fois j'ai trouvé dans un établissement grec deux grosses cloches, suspendues au-dessus de la porte de l'édifice; comme les Turcs professent une grande vénération pour saint Jean, ils ont toujours laissé Patmos jouir de ce privilége. On dit que le monastère a été fondé par l'empereur Alexis-Comnène, à la persuasion d'un certain Christodulos, dont le corps se conserve dans la chapelle. Ce dernier

sanctuaire est, comme presque toutes les églises grecques, chargé de peintures et de dorures d'un mauvais goût. On compte dans le couvent quinze moines ou caloyers ; ils ont dans leur bibliothèque qui est très-ancienne, un grand nombre de manuscrits, et montrent même comme autographe un évangile de saint Jean; mais les plus instruits d'entre eux reconnaissent que l'écriture en est d'une date plus récente...

« Lepavec, *Miss. apost.* »

MISSIONS DE LA MONGOLIE.

Lettre de Mgr Mouly, Vicaire Apostolique de la Mongolie, à MM. les membres des Conseils centraux de l'OEuvre.

Mongolie, Sivan, 18 septembre 1842.

« Messieurs,

« Nos supérieurs de Paris ayant soin de vous soumettre annuellement le tableau de nos besoins et l'expression de notre vive reconnaissance, je me suis jusqu'ici dispensé de vous écrire à ce sujet : Dieu seul a su tout ce que nous vous avons renvoyé de bénédictions pour les secours que votre admirable Association alloue à nos chrétientés de Pékin et de Mongolie. Mais aujourd'hui placé par le Saint-Siége à la tête du Vicariat apostolique de la Mongolie, sans cesser d'être supérieur de notre Mission chinoise, je ne puis résister au besoin qu'éprouve mon cœur de vous remercier au nom de tous mes confrères et de tous nos chrétiens, pour vos pieuses libéralités, pour les ferventes prières et bonnes œuvres que vous offrez tous les jours à Dieu dans l'intérêt de nos chers néophytes.

« Mon vicariat semble offrir plus de facilité que l'intérieur de la Chine à la prédication de la foi. Ces dernières années il ne nous a guère été possible de nous occuper que des anciens chrétiens; grâce à Dieu, ils sont devenus beaucoup plus pieux et plus instruits. Les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie sont fréquentés; le saint état du mariage est consacré par la bénédiction du prêtre ; les moribonds reçoivent, quoique souvent bien éloignés du Missionnaire, les derniers secours de la religion ; un grand nombre de pécheurs se sont convertis. La génération naissante a été surtout

l'objet de notre sollicitude; nous avons établi pour elle des écoles de garçons et de filles. On a baptisé six mille enfants d'infidèles à l'article de la mort; quatre cents adultes ont abjuré le culte des idoles et reçu le baptême : nous espérons, aussitôt après l'arrivée des confrères européens et chinois que nous attendons de Macao, travailler plus efficacement à la conversion des païens chinois et mongols. Ce dernier peuple, beaucoup plus intéressant, et auquel personne n'a encore annoncé la bonne nouvelle du salut, donne des espérances d'autant plus fondées, qu'il est naturellement plus religieux. Le Mongol croit à une Divinité suprême, à une autre vie où les bons sont récompensés et les méchants punis ; il sait que tout homme a une âme qu'il doit sauver; il récite des prières publiques et particulières, il observe des jeûnes et des jours de fêtes; en un mot, il se rapproche assez de nous, sous quelques rapports, pour qu'il nous semble facile de lui faire accepter les dogmes et les vertus de l'Evangile, malgré toute la distance qui l'en sépare.

« M. Gabet, mon provicaire, convertit, il y a cinq ans, deux Tartares *Lama*, c'est-à-dire, prêtres de Foo; l'un est actuellement son catéchiste, l'autre étudie au séminaire de Macao. Ce dernier vient de nous écrire en latin deux lettres qui nous ont enchantés, tant par les sentiments de zèle qu'il manifeste pour la conversion de ses compatriotes, que par ses rapides progrès dans la langue latine.

« Les *Lama*, qui forment la classe la plus instruite et la plus honorée, devront être, ce nous semble, les premiers qui embrasseront notre sainte religion : si nos prévisions se réalisent, ils pourront nous être d'un secours immense et devenir par leur position des instruments utiles à la conversion de la nation entière. Les meilleurs d'entre eux et les plus jeunes que nous jugerions propres à l'état ecclésiastique, seraient formés à part dans un petit séminaire mongol, que nous désirons beaucoup fonder. Cet établissement est de la plus haute importance, et nous semble promettre les plus heureux succès ; mais il exige des sommes très-considérables qui dépassent infiniment nos faibles moyens.

« Ce n'est, en effet, qu'avec peine qu'aidés de votre inépuisable charité nous pouvons subvenir aux nécessités les plus pressantes de notre mission. Ne recevant aucun secours pécuniaire de nos pauvres chrétiens, auxquels nous devons au contraire faire part de vos aumônes, non-seulement nous supportons tous les frais de la mission et d'un petit séminaire où nous élevons douze jeunes Chinois, nous sommes encore obligés de subvenir aux dépenses d'une dizaine de prêtres européens et indigènes ; dépense qui devient énorme dans ces pays où les moindres objets sont d'une cherté extrême. Pour faire face à tant de dépenses, nous n'avons d'autres ressources que celles qu'il plaira à la divine Providence de nous procurer ; mais nous osons espérer qu'avec la grâce de Dieu, avec le secours des prières, bonnes œuvres et aumônes de vos respectables Associés, si pleins de zèle et de dévouement pour tout ce qui contribue à la gloire de Dieu et au salut des âmes, nous pourrons faire prospérer la grande œuvre qui nous est confiée. Rien n'égalera, soyez-en sûrs, Messieurs, notre reconnaissance envers votre inestimable Association ; et nous continuerons d'offrir à Dieu, chaque année avec plus de ferveur que jamais, dans ce même pays, théâtre de votre généreuse bienveillance, l'hostie pure et sans tâche pour le bonheur de nos bienfaiteurs vivants, et pour le repos de ceux qui nous ont devancés au ciel. J'ai l'honneur, etc.

« † Joseph Martial, *Evêque de Fussulan.* »

NOUVELLES.

Délivrance des cinq Missionnaires français qui étaient détenus dans les prisons de Cochinchine.

La lettre qui annonce cet heureux événement a été écrite le 9 avril 1843, par un Missionnaire de Syncapour, et adressée à M. Jurine, directeur du séminaire des Missions étrangères :

« ... Je m'empresse de vous annoncer l'heureuse nouvelle de la délivrance de nos cinq confrères, retenus prisonniers par le roi de Cochinchine.

« Il y a dix-sept jours qu'ils étaient encore dans les fers; et aujourd'hui ils sont auprès de moi à Syncapour. MM. Charrier, Galy et Berneux jouissent d'une bonne santé : le poids de leurs lourdes chaînes, la longueur de leurs cruelles souffrances ne paraissent pas les avoir trop affaiblis. M. Miche, sans être malade, est plus exténué. M. Duclos est le plus souffrant. Ce bon confrère, d'une complexion moins forte que ses compagnons, a éprouvé d'une manière plus sensible les rigueurs de la prison. Les soins qui lui sont prodigués, et l'air salubre du pays où il se trouve maintenant, lui auront bientôt rendu, je l'espère, sa première vigueur. Je me suis empressé de fournir à tous ces bien chers amis ce dont ils avaient besoin. Ils manquaient presque de tout. Ces messieurs vont vous écrire : ils pourront vous donner de curieux et édifiants détails sur leur longue captivité et sur leur délivrance qui ne leur a pas causé toute la joie qu'on pourrait supposer. Quoique pleins de reconnaissance pour ceux qui ont fait tomber leurs fers, ils regrettent la palme du martyre qui semble leur échapper. Je comprends leurs regrets; mais nous nous réjouissons tous de leur délivrance. Je m'arrête : le navire part. Qu'il me suffise seulement d'ajouter qu'après avoir obtenu du roi de Cochinchine la mise en liberté des Missionnaires français, le commandant de l'*Héroïne* a porté la générosité jusqu'au point d'aller à leur rencontre, accompagné de son état-major en grande tenue. Il les reçut dans ses bras, les pressa sur son cœur avec les sentiments de la tendre affection qu'un père aurait témoignée pour ses propres enfants, et les ramena ensuite en triomphe sur l'*Héroïne*, qui vient d'aborder ici. »

M. Duclos, l'un des cinq Missionnaires délivrés, écrit de Pinang, en date du 3 mai 1843 : « M. le commandant a dû s'engager à nous ramener en France... Mais, vu le délabrement de ma santé et les circonstances exceptionnelles de notre arrestation en dehors de la Cochinchine, il a permis à M. Miche et à moi, de rester ici jusqu'à nouvel ordre... J'attends de mes supérieurs l'autorisation de rentrer au plus tôt dans ma chère Mission... »

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

MISSION DE LA CORÉE.

Nouvelles reçues pendant que le Numéro était sous presse.

Le 26 mai dernier, M. Libois, procureur des Missions étrangères à Macao, écrivait à Mgr l'Evêque de Drusipare : « J'ai reçu hier une bien triste nouvelle ; je m'empresse de « la communiquer à Votre Grandeur. Mgr Castro, admi- « nistrateur apostolique de Péking, m'annonce, d'après les « informations qui lui sont parvenues en janvier 1843, « que Mgr Imbert, MM. Chastan et Maubant ont été dé- « capités au mois de septembre 1839 ; soixante et dix « chrétiens ont aussi été décapités, et cent quatre-vingts « étranglés. Point d'autres détails. Pauvre mission de « Corée ! C'est une bien terrible épreuve. Que la sainte « volonté de Dieu soit faite ! — En Chine tout est tran- « quille sous le rapport religieux. »

M. le Supérieur des Missions-Etrangères qui nous transmet cette triste nouvelle, depuis longtemps pressentie, l'accompagne des réflexions suivantes : « Voilà donc encore « l'Eglise de Corée tout à fait privée de pasteurs et de « guides ! Voilà les âmes de ces infortunés chrétiens en pé- « ril, et les brebis du Seigneur abandonnées à la fureur « des loups. Voilà de nouveaux martyrs qui ont glorifié « Dieu par leurs souffrances. Puisse leur sang crier au « pied du trône de la miséricorde, pour obtenir que les « portes de ce royaume s'ouvrent enfin à la prédication de « l'Evangile ! »

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

MISSION DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

Suite de la relation du Père de Smet, Missionnaire apostolique de la Compagnie de Jésus (1).

Du camp des Têtes-Plates, le 18 octobre 1841.

« Mon très-révérend Père,

« Tout ce qui se passe sous nos yeux aux Montagnes-Rocheuses nous fortifie dans l'espérance que nous avions depuis longtemps conçue, de revoir bientôt fleurir, à l'ombre de la croix, un nouveau Paraguay avec toutes ses merveilles et ses touchants souvenirs. Réductions du Paraguay! voilà la pensée qui ne me sort plus de l'esprit, l'avenir auquel je songe nuit et jour; et ce qui me prouve que ce beau idéal n'est pas seulement un rêve, c'est qu'au moment où j'écris ces lignes, les voix bruyantes de nos charpentiers,

(1) Voir les numéros LXXXVIII, page 265; et LXXXIX, page 273.

le forgeron qui fait résonner son marteau sur l'enclume, m'annoncent qu'il est question, non plus de poser les fondements, mais bien d'élever le comble de la maison de prière; c'est qu'aujourd'hui même les représentants de vingt-quatre nations différentes ont assisté à nos instructions, et que trois sauvages de la tribu des *Cœurs d'Aleines*, sur ce qu'ils ont appris du bonheur des *Têtes-Plates*, sont venus nous conjurer d'avoir aussi pitié de leurs compatriotes. « Père, disait leur chef, nous sommes vraiment dignes de « compassion : nous désirons servir le Grand-Esprit; mais « comment lui plaire? Nous avons besoin de quelqu'un « pour nous l'apprendre; voilà pourquoi nous nous adres- « sons à vous ! »

« Des ouvriers donc ! Mon révérend Père, des ouvriers ! et avant peu d'années, de nouvelles provinces viendront s'adjoindre au royaume de Jésus-Christ; deux cent mille âmes seront sauvées. Les *Têtes-Plates* et les *Cœurs d'Aleines* ne sont pas nombreux, il est vrai; mais les *Pends-d'Oreilles*, tribu trois fois plus considérable, dont le grand chef, déjà baptisé, est un véritable apôtre, sont animés de dispositions non moins heureuses; mais six cents *Schliskathumche*, huit cents *Stictskowi*, trois cents *Lingomène*, deux cents *Skatische*, trois cents *Shvielpi*, cinq cents *Chilsholomi*, huit cents *Simpoils*, deux cent cinquante *Linabsoti*, autant de *Lintkacéons*, mille *Vejackomi*, tous de la même souche, et parlant, à peu de différence près, la même langue, donnent aussi de belles espérances. Les *Spokans*, leurs voisins, ne tarderaient pas à suivre leur exemple; les *Nez-Percés*, déjà envahis par les ministres protestants, se dégoûtent d'eux, et nous tendent les bras; les *Serpents* et les *Corbeaux* que j'ai visités l'année dernière, les *Scheyennes* que j'ai rencontrés deux fois sur les bords de la *Platte*, la nombreuse nation des *Scioux*, les trois nations *Mandans*, *Arikaras*, et *Gros-Ventres*, réunies au nombre de trois mille, et déjà connues

par les preuves de respect qu'elles m'ont données, les *Omahas* avec qui j'ai eu plusieurs entretiens sur la religion, toutes ces peuplades et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, ne sont pas éloignées du royaume des cieux.

« Il n'y a que les *Pieds-Noirs* dont on aurait lieu de désespérer, si les pensées de Dieu ressemblaient toujours aux pensées des hommes. Ce sont des assassins, des voleurs, des traîtres, pis que cela encore; mais qu'étaient primitivement les *Chiquites*, les *Chiriguanes*, les *Hurons* et les *Iroquois?* et avec le temps que ne sont-ils pas devenus, sous l'influence mystérieuse de la grâce divine? N'est-ce pas à ces derniers que les *Têtes-Plates* sont redevables des germes de bien qui produisent aujourd'hui sous nos yeux de si beaux fruits?

« Revenons à nos pieux néophytes. Au jugement des PP. Mengarini et Point, au témoignage de tous les voyageurs de l'ouest, et d'après les observations que j'ai pu faire moi-même dans mes deux voyages, les *Têtes-Plates* allient à une candeur d'enfant un courage de héros. Jamais ils n'attaquent personne, mais malheur à qui les provoque injustement! On a vu des poignées de leurs braves attendre de pied ferme des forces vingt fois plus nombreuses, en soutenir le choc sans plier, et, les mettant bientôt en pleine déroute, les faire repentir de leur coupable aggression.

« Quelques semaines seulement avant mon premier voyage, soixante-dix *Têtes-Plates* se voyant forcés d'en venir aux mains avec les *Pieds-Noirs* d'environ cinq cents loges, ce qui suppose au delà de mille guerriers, résolurent de mourir ou de sortir vainqueurs. Déjà l'ennemi fondait sur eux, qu'ils étaient encore à genoux, adressant au Grand-Esprit toutes les prières qu'ils savaient, car le chef avait dit: « Qu'on ne se relève pas qu'on n'ait bien prié. »

Leur invocation finie, ils se relèvent pleins de confiance, supportent sans reculer le choc de l'ennemi, et bientôt l'obligent à douter de la victoire. Le combat commencé, laissé et repris plusieurs fois, dura cinq jours de suite, c'est-à-dire jusqu'à ce que les *Pieds-Noirs*, effrayés d'une audace qui tenait du prodige, se virent contraints de battre en retraite, abandonnant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés; et, chose vraiment étonnante ! du côté des *Têtes-Plates*, dont chacun avait vingt adversaires à combattre, un seul mourut des suites d'une blessure, mais seulement plusieurs mois après l'action, et le lendemain du jour où je l'eus baptisé.

« J'ai parlé de la simplicité et du courage des *Têtes-Plates*; que dirai-je encore ! qu'ils sont d'un désintéressement, d'une générosité, d'un dévouement rare envers leurs frères et leurs amis; que du côté de la probité et des mœurs publiques, ils sont irréprochables et exemplaires; que les querelles, les injures, les divisions, les inimitiés leur sont inconnues. J'ajouterai que toutes ces qualités sont déjà surnaturalisées en eux par des vues de foi. Quelle exactitude à se rendre aux offices ! Quel recueillement à la chapelle ! Quelle attention au catéchisme ! Quelle ferveur dans la prière ! Quelle humilité surtout lorsqu'ils racontent des actions qui peuvent leur faire honneur !

« Les chefs, qui seraient mieux appelés les pères de la peuplade, dont les ordres se bornant presque à l'expression d'un désir, sont cependant toujours écoutés, ne se distinguent pas moins par leur docilité à notre égard que par leur ascendant sur la tribu. Le plus influent d'entre eux, surnommé le *petit chef* à cause de l'exiguité de sa taille, considéré comme guerrier et comme chrétien, serait comparable aux plus beaux caractères de l'antique chevalerie. Un jour, lui septième, il soutint l'assaut de tout un village qui attaquait injustement ses compagnons d'armes. Une

autre fois il ne se signala pas moins contre les *Banax* qui venaient de se rendre coupables d'une noire trahison : il marche contre eux avec dix fois moins de guerriers qu'il n'en avait en tête ; mais cette poignée de braves, se croyant invincibles sous sa conduite, se précipitent sur les parjures, les mettent en déroute, en tuent neuf, et ils en eussent frappé un nombre beaucoup plus considérable, si au fort de la poursuite, à la voix du petit chef, ils ne se fussent souvenus que ce jour-là était un dimanche, et que l'heure de la prière avait sonné. Alors, abandonnant les fuyards, ils s'en retournent à leur camp, et à peine y sont-ils arrivés, que sans même songer à panser leurs blessures, ils tombent à genoux pour rendre au Dieu des armées tout l'honneur de la victoire. Le petit chef, atteint d'une balle au travers de la main droite, en avait perdu entièrement l'usage ; mais voyant deux de ses frères blessés plus gravement que lui, il banda leurs plaies avec la main qui lui restait libre, et prit soin d'eux pendant toute la nuit qui suivit cette glorieuse journée.

« Dans mainte autre occasion, il ne s'est montré ni moins courageux, ni moins dévoué ; aussi, plusieurs fois les *Nez-Percés*, nation plus nombreuse que les *Têtes-Plates*, lui ont-ils offert la dignité de grand chef, s'il voulait passer dans leurs rangs. Il aurait pu le faire sans blesser les usages reçus; mais, content du poste que lui avait assigné la Providence, il a toujours repoussé des offres si honorables, sans donner d'autres raisons de son refus que son amour de la patrie : « Le maître de la vie m'a fait naître chez les *Têtes-Plates*, disait-il, c'est au milieu d'eux que je dois mourir. » Aujourd'hui, non content d'être le premier à tous les offices qui se célèbrent à la chapelle, il est toujours le dernier qui cesse de prier ou de chanter dans sa loge, et le matin, quelquefois avant le point du jour, ses chants et ses prières ont déjà recommencé.

« Le grand chef se nomme le *Grand-Visage*, à cause de la forme un peu allongée de sa figure; on pourrait plus justement l'appeler l'*Ancien du désert*, car chez lui l'âge, la taille, la sagesse, tout est grand et patriarcal. Dès sa plus tendre enfance, avant même qu'il eût pu connaître ses parents, il avait eu le malheur de les perdre. Lorsque son père mourut, par compassion pour le pauvre orphelin déjà privé de sa mère, quelqu'un proposa de l'enterrer dans la même tombe, ce qui donne une idée des épaisses ténèbres où était assise cette pauvre peuplade; mais Dieu avait sur lui des vues de miséricorde; il toucha si bien en sa faveur le cœur d'une bonne femme, qu'elle s'offrit à lui servir de mère. Le ciel bénit la généreuse tendresse de son cœur. Bientôt elle eut la consolation de voir son fils adoptif se distinguer entre tous les autres enfants par une intelligence et des qualités si heureuses, qu'elles le firent élever plus tard, par les suffrages de la tribu entière, à la première dignité où puisse parvenir un sauvage. Plus heureux que Moïse, ce nouveau conducteur d'un autre peuple de Dieu, après avoir longtemps erré dans le désert, a fini par introduire ses enfants dans la terre promise.

« Je suis, mon très-révérend Père,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur
et fils en J. C.

« P. J. De Smet. »

Autre lettre du même Religieux au même Père.

Sainte-Marie, 28 décembre 1841.

« Mon très-révérend Père,

« Je viens de terminer un petit voyage jusqu'au fort *Colville*, sur le fleuve Colombia, à trois cent vingt milles environ de nos montagnes, dans le but d'obtenir des provisions pour l'hiver, des semences pour le printemps, et de procurer des outils aux Indiens si bien disposés au travail; j'avais en même temps l'intention de visiter les *Kalispel* ou *Pends-d'Oreilles*, et d'examiner si leur territoire n'offrait pas quelque bon emplacement pour une réduction. Je partis, le 28 octobre, avec dix-sept chevaux de charge et une escorte de dix jeunes guerriers. Ces dix braves, dont plusieurs avaient été criblés de balles et de flèches dans différentes escarmouches, m'ont montré dans le voyage un dévouement, une docilité et une complaisance au-dessus de tout éloge, s'efforçant de deviner et de prévenir jusqu'à mes moindres besoins.

« Vous dire toutes les rencontres que nous avons faites, les gorges et les torrents que nous avons franchis, les montagnes escaladées, les forêts au travers desquelles il a fallu s'ouvrir un chemin, serait une énumération trop longue; leur nomenclature, d'ailleurs, empruntée au vocabulaire des chasseurs canadiens qui ont habituellement le mot de diable ou d'enfer à la bouche, lasserait par son uniformité. Ainsi j'ai examiné le *Passage du Diable*, j'ai passé la *Porte de l'Enfer*, j'ai vogué sur la *Course de Satan*, sauté les *Cornes du Démon*, et je me suis trouvé entre les *dents du Rateau de l'abîme infernal*. Le *Rateau* et la *Course de Sa-*

tan, sur le Missouri, méritent réellement un nom qui exprime l'horreur; car l'un et l'autre sont des écueils très-dangereux. Le lit du premier est une forêt entière d'arbres et de branchages engloutis, contre lesquels les flots, poussés par un courant impétueux, font un fracas épouvantable; le second, outre les mêmes difficultés, a de plus une pente si rapide, que le plus habile pilote ne l'aborde qu'en tremblant. Deux fois le brave Iroquois qui conduisait mon canot, s'est écrié : « Père, nous sommes perdus. » Et moi : « Courage, Jean, confiance en Dieu; » et nous sortîmes, sinon sans peur, du moins sans accident.

« Le jour de la Toussaint, après avoir célébré le saint sacrifice, nous marchâmes l'espace de six milles pour nous rendre au gué de la *Fourche à Clark*, où deux camps de *Kalispels*, avertis de notre arrivée, étaient accourus pour m'entendre. Je passai la nuit avec eux, et je fus agréablement surpris en les voyant déjà initiés à la connaissance de nos principaux mystères. A la nouvelle de mon retour aux montagnes, ils nous avaient député un jeune homme intelligent et doué d'une bonne mémoire, qui, en peu de temps, retint toutes les prières et les points essentiels au salut : rentré dans sa petite bourgade, il en devint l'apôtre, en enseignant à ses compatriotes ce que lui-même avait appris chez les *Têtes-Plates*. La même ardeur s'était communiquée aux autres petits camps et avec le même succès. Quelle consolation d'entendre chanter les louanges de Dieu dans un désert de près de trois cents milles d'étendue, où jamais aucun prêtre n'avait paru! Quelle ne fut pas leur joie quand je leur donnai l'espérance de laisser un Père au milieu de leur peuplade!

« Dans la soirée, un des chefs, en qui j'avais remarqué un air sombre, fit une exposition publique de sa vie entière, en présence d'un grand nombre de personnes : « Robe « noire, me disait-il, tu te trouves dans la loge du plus

« méchant et du plus malheureux des hommes; tout le « mal qu'un homme puisse faire sur la terre, je crois que « je m'en suis rendu coupable; j'ai même assassiné plu- « sieurs de mes proches parents. Depuis, il n'y a que trou- « ble, amertume et remords au fond de mon cœur. Pour- « quoi le Grand-Esprit ne m'écrase-t-il pas? A quoi bon « la vie sans l'espérance? Je le sens, il n'y a ni pardon « ni miséricorde pour moi après ma mort. »

« Ces paroles et l'accent de désespoir qui les animait, m'arrachèrent des larmes de compassion : « Pauvre infor- « tuné! lui répliquai-je, ton sort est vraiment à plaindre; « mais tu aggraves ton malheur, en croyant qu'il n'y a plus « de pardon pour tes crimes; c'est le démon, notre en- « nemi, qui t'inspire ces désolantes pensées; ne l'écoute « pas, car il voudrait consommer ta perte. Le Grand-Es- « prit qui nous a créés, est un père infiniment bon et mi- « séricordieux, il ne veut pas la mort du pécheur, mais « plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive; il nous reçoit « avec amour, malgré nos offenses, n'importe leur nom- « bre et leur énormité, lorsque nous revenons à lui avec « un cœur pénitent : il te fera cette grâce, si tu marches « dans le sentier que Jésus-Christ, son Fils unique, est « venu tracer au repentir. » Je lui racontai ensuite l'his- toire du bon *Larron* et la touchante parabole de l'enfant prodigue; je lui fis remarquer que ma visite même devait être à ses yeux une preuve de la bonté du Seigneur à son égard; que peut-être sa vie touchait à sa fin, et que le voyant, à cause de ses péchés, sur le penchant de l'abîme, le Grand-Esprit m'avait envoyé vers lui pour l'empêcher d'y tomber. C'était comme un baume mystérieux que j'avais versé sur ses plaies : il devint aussitôt plus calme et plus tranquille; la joie sembla renaître dans ses traits, et il me répondit. « Robe noire, tes paroles me raniment. Je le « vois, l'espérance m'est encore permise. Tu m'as soulagé

« du pesant fardeau qui m'accablait, car je me croyais « perdu. Je suivrai tes conseils; j'apprendrai la prière; « oui, je suis maintenant convaincu que le Grand-Esprit « aura pitié de moi. »

« Ma visite aux *Cœurs d'Aleines* n'a pas eu de moins heureux résultats. A mon arrivée sur les bords du lac qui porte leur nom, toute la peuplade se pressa pour me serrer la main, salut ordinaire des sauvages. Voici l'ordre qu'ils observent dans cette cérémonie : les chefs et les vieillards marchent en tête de la tribu, viennent ensuite les hommes mariés, puis les jeunes gens, enfin les femmes, les filles et les mères entourées de leurs petits enfants. Je fus conduit comme en triomphe au milieu de tout ce monde, jusqu'à la loge du grand chef. Une inquiétude cependant se mêlait à la joie des Indiens; ils craignaient, qu'obligé de précipiter mon départ, je ne leur donnasse pas le temps d'apprendre toutes les prières; mais je les rassurai bientôt en leur promettant qu'avant la fin du jour elles seraient suffisamment connues. Après une longue instruction sur les principales vérités de la religion, je rassemblai tous les petits enfants, parmi lesquels j'en pris deux pour retenir l'*Ave Maria*, assignant à chacun son verset; sept autres furent choisis pour le *Pater;* dix pour le *Décalogue* et douze pour le *Symbole des Apôtres*. Cette méthode, qui n'était qu'un premier essai, m'a parfaitement réussi : je redisais à chacun sa leçon jusqu'à ce qu'il la sût par cœur; et après cinq ou six répétitions, ces petits Indiens rangés en triangle comme un chœur d'anges, récitaient de file chacun sa partie, au grand étonnement et à la satisfaction des sauvages. Ils continuèrent cet exercice soir et matin, jusqu'à ce qu'un des chefs connût toutes les prières et les récitât en public.

« Le 3 novembre, après les exercices accoutumés et une instruction aux sauvages, nous continuâmes notre marche,

sur les bords de la Fourche à Clark qu'il nous fallut cotoyer pendant huit jours. Cette rivière passe ici entre deux hautes montagnes escarpées, et présente successivement toutes les phases capables d'enchanter le voyageur : doux murmure des eaux, surface unie comme un cristal, courant intercepté à la vue par le retrécissement subit des rochers, sourd mugissement des chutes et des cascades, tourbillons qui imitent les tempêtes par leur fracas, rien, en un mot, de plus varié que son cours, de plus pittoresque que ses rives ombragées d'arbres de toutes espèces.

« Un soir, nous nous trouvâmes sur les bords d'un torrent profond et impétueux, n'ayant pour atteindre la rive opposée qu'un arbre assez léger jeté au travers de l'abîme, et tenu par les eaux dans un balancement continuel. Ce mobile passage ressemble assez au *Pont des Ames* dont parlent les traditions de quelques tribus indiennes. Ces sauvages croient que les défunts doivent le traverser avant de se rendre à leur Elisée : Les bons, disent-ils, le franchissent sans peine malgré son agitation ; mais les méchants sont incapables de s'y tenir debout ; ils chancellent et tombent, puis le torrent les emporte dans un dédale de marais et de lacs où, malheureux jouets des flots vengeurs, déchirés par la faim et les angoisses, en proie à toutes sortes de reptiles venimeux et d'animaux féroces, ils errent au gré des courants, sans espoir de trouver jamais un rivage.

« Nous entrâmes, le 4, dans une épaisse forêt de cèdres et de pins, vrai labyrinthe que nous mîmes trois jours à traverser. Les sauvages prétendent que c'est la plus belle de l'Orégon. Il serait, en effet, difficile de trouver ailleurs des arbres aux proportions plus gigantesques. Du milieu des bouleaux, des aunes et des hêtres, qui ont communément deux brasses de circonférence, le cèdre dresse sa tête altière et les surpasse tous en grandeur. J'en ai mesuré un qui avait quarante-deux pieds de périmètre;

un autre, qui se trouvait à terre, offrait deux cents pieds de long, sur quatre brasses de grosseur. Les branches de ces colosses forment une voûte si touffue, que les rayons du soleil ne pénètrent jamais à leur base : à voir sous ce dôme de feuillages les troncs s'élancer par milliers, comme autant de colonnes majestueuses, on dirait un temple immense élevé par la nature à la gloire de son auteur. Avant d'y arriver, il faut gravir pendant une demi-journée les flancs de la montagne par des sentiers affreux. Une fois je crus toucher à ma dernière heure. Seul, écarté de ma petite bande, me trouvant sur une pointe de deux pieds de large, en face d'un abîme, ayant à gauche un rocher perpendiculaire, à droite un précipice épouvantable, je vous avoue que pour cette fois j'eus vraiment peur. Le plus léger caprice de ma mule nous perdait l'un et l'autre; sans plus de délai, je me recommandai à Dieu, et donnai de l'éperon; le saut de ma bête fut heureux, je me trouvai sur un parapet plus large et hors de danger.

« En traversant la forêt, une petite loge de joncs, placée sur les bords de la rivière, s'offrit à mes regards; je m'y rendis accompagné de mon interprète. Nous y trouvâmes une vieille femme, aveugle et bien malade. Je lui parlai du Grand-Esprit et des vérités les plus essentielles au salut : toutes ses réponses exprimaient le désir de connaître et d'aimer Dieu : « Oui, me disait-elle, je l'aime de tout « mon cœur, il m'a fait tant de grâces pendant ma vie ! Je « veux être son enfant, et me réunir à lui pour toujours. » Aussitôt elle se mit à genoux en me demandant le baptême. Je lui donnai le nom de Marie, et lui mis au cou une médaille miraculeuse. Comme je m'éloignais, je l'entendis remercier Dieu de cette faveur inespérée.

« A quelques pas de là je rencontrai son mari, courbé sous le poids de l'âge et des infirmités; il venait de tendre un piége aux écureuils dans la forêt voisine, lorsque, in-

formé de mon appproche par nos gens, il hâta le pas et d'aussi loin qu'il m'aperçut, il se mit à crier : « Oh ! que « j'ai le cœur content de voir notre Père avant de mou- « rir ! » Et ce bon vieillard me serrait affectueusement la main, répétant toujours : « Que j'ai le cœur content ! Que « le Grand-Esprit est bon ! » Je lui appris que je venais d'administrer le sacrement de la régénération à sa femme. « Robe noire, me dit-il, accorde-moi la même grâce : moi « aussi je veux appartenir à Dieu ; nous le servirons l'un « et l'autre jusqu'au dernier soupir. » Je l'instruisis aussi-tôt des points les plus nécessaires au salut ; puis, sur les bords du torrent, je lui donnai le baptême avec le nom de Simon. Heureux néophyte ! en me voyant partir, il ne cessait de répéter : « Je vous remercie, Robe noire, du « bonheur que vous m'avez procuré ! Oh ! j'ai le cœur « content ! Que Dieu est bon ! que Dieu est bon ! »

« Une autre fois, je trouvai dans une loge des *Kalispels* cinq octogénaires, trois aveugles et deux borgnes, véritable image de la misère humaine. Je leur parlai du salut, du bonheur d'une autre vie : leurs réponses m'édifièrent et m'attendrirent jusqu'aux larmes. On entendait ces bons vieillards s'écrier : « Quel bonheur était réservé à nos « vieux jours ! Nous vous aimerons, ô mon Dieu, oui, « nous vous aimerons jusqu'à la mort ! » Quand je leur eus fait comprendre la nécessité du baptême, ils tombèrent tous à genoux, le demandant avec instances !

« Ces sortes de rencontres sont les délices de l'apostolat ; il me semble qu'un tel bonheur vaut bien un voyage aux montagnes. Pour moi, je ne voudrais pas changer ma position contre aucune autre sur la terre. Quel est le Missionnaire qui n'exposerait pas sa vie, quel est le chrétien qui refuserait son obole pour coopérer au salut de tant d'âmes ? Pendant ce voyage qui dura quarante-deux jours, j'ai baptisé cent quatre-vingt-dix personnes, dont vingt-six

déja parvenus à une extrême vieillesse ; j'ai annoncé la parole de Dieu à plus de deux mille Indiens qui ne tarderont pas, je l'espère, à se ranger sous l'étendard de Jésus-Christ ; j'ai aussi rencontré, chemin faisant, plusieurs enfants baptisés par le révérend et zélé M. Demers, prêtre canadien, qui, dans le cours de ses missions sur les bords dela Colombie, a déjà fait plusieurs excursions jusqu'au fort Colville.

« Enfin, nous arrivâmes au fort où nous restâmes trois jours pour faire diverses réparations et approvisionnements. Je ne puis que me louer du bon accueil que je reçus du commandant écossais, M. Mac Donald, et de ceux qui étaient sous ses ordres : c'est vraiment un bonheur pour les voyageurs de rencontrer ces messieurs ; ils les comblent de politesse et d'affabilité. Outre les instructions que j'adressai aux Canadiens engagés au service du fort, j'eus plusieurs conférences avec le chef des *Chaudières*, homme intelligent qui m'invita à venir évangéliser sa nation.

« Nous repartîmes le 18, et pour l'instruction de ceux qui pourraient faire la même route que nous, je veux raconter un fait qui ne prouve que trop combien il est utile d'être quelquefois méfiant, et que partout on retrouve des enfants d'Eve. Nous avions laissé dans une loge des *Pends-d'Oreilles* cinq ballots de viandes sèches : à notre retour, n'en trouvant plus que deux, je demandai au chef ce que les autres étaient devenus. « J'ai honte, Robe noire, me « répondit-il. Tu sais que j'étais absent lorsque tu déposas « ces ballots dans ma loge ; ma femme les visita pour voir « si la viande n'était pas moisie, elle la trouva si belle et si « fraîche qu'elle en goûta ! Quand je rentrai, elle m'en offrit, ainsi qu'à nos enfants ; le bruit s'en répandit dans « le petit village ; les voisins sont venus, et nous en avons « mangé tous ensemble. » Pour nous dédommager, les pauvres gens nous donnèrent deux sacs de racines sauvages, et un panier rempli de pâtés de mousses, aussi durs

que la colle forte. Quand on veut les manger, on les met dans l'eau bouillante; ils forment alors une soupe épaisse et élastique qui a l'apparence et le goût du savon.

« Le 8, nous étions de retour dans notre petit établissement de Sainte-Marie, au milieu des salves et des acclamations de nos bons sauvages accourus à notre rencontre.

« Je donnerai ici le peu d'observations que j'ai recueillies dans ce voyage sur les coutumes et les pratiques des Indiens. Quand je parle de sauvages, j'excepte ceux qui habitent les frontières des pays civilisés, et qui sont communément abrutis, parce que des spéculateurs cupides leur apportent, avec les boissons enivrantes, les vices les plus dégradants.

« Le sauvage, en général, est circonspect dans ses paroles et dans ses actions; rarement il s'emporte. S'il s'agit des ennemis héréditaires de la nation, alors il ne respire que haine et vengeance. On peut lui appliquer ce qu'un auteur espagnol a dit des Maures : « Que l'Indien ne se venge pas, parce que sa colère dure encore, mais parce que la vengeance seule peut distraire sa pensée du poids d'infamie dont il est accablé; il se venge, parce que, à ses yeux, il n'y a qu'une âme basse qui puisse pardonner les affronts; il nourrit sa rancune, parce que s'il la sentait s'éteindre, il croirait avoir dégénéré. Dans toute autre occasion, il est froid et délibère, étouffant avec soin la moindre agitation. Découvre-t-il un piége tendu à un de ses amis, il lui dira : « Mon frère, où vas-tu aujourd'hui? » Sur sa réponse, il ajoute avec un air d'indifférence : « Une bête féroce se trouve cachée sur ta route. » Son ami comprend, et évite le danger. Si la chasse d'un sauvage a été infructueuse pendant plusieurs jours, et que la faim le dévore, il ne le fera pas connaître aux autres par son impatience ou son mécontentement; mais il fume son calumet, comme si tout eût réussi à son gré : en agir autrement serait man-

quer de courage et s'exposer à être flétri par un sobriquet injurieux.

« L'Indien affecte surtout de paraître imperturbable. Qu'on lui raconte, par exemple, un fait qui signale la bravoure de ses enfants dans les combats, il ne montre aucune émotion de joie, et se borne à répondre : « Ils ont bien « fait! » Si, au contraire, on lui apprend que ses enfants sont ou morts ou prisonniers, il se contente de dire : « C'est « malheureux. » Pour les circonstances de l'événement, il ne s'en informera que quelques jours après.

« Que n'a-t-on pas dit de l'étonnante sagacité du sauvage pour ce qui regarde l'expérience et l'observation! cependant j'ai pu me convaincre qu'on n'a rien exagéré. C'est ainsi qu'il traversera une forêt ou une plaine de deux cents milles, avec autant de précision qu'un nautonnier guidé par sa boussole sillonne l'Océan, sans jamais dévier en rien de la ligne droite; avec la même justesse et à quelqu'heure que ce soit, il vous indiquera le soleil, n'importe l'épaisseur des brouillards ou des nuages qui l'offusquent; à la piste, il découvrira un homme ou un animal, eût-il même marché sur les feuilles ou sur l'herbe. Cette merveilleuse perspicacité ne lui vient pas de la nature seule; elle est encore le fruit de son application constante à réfléchir sur les connaissances déjà acquises par l'expérience des aïeux; elle tient aussi à une mémoire excellente qui doit suppléer dans les Indiens l'avantage, qui leur manque, de fixer comme nous leurs souvenirs sur le papier. Ainsi, ils se rappellent, avec une minutieuse exactitude, tous les points des traités conclus entre leurs chefs, et l'époque exacte où les conseils ont été tenus; ils retiennent non-seulement la position de tel et tel arbre, mais encore sa taille, sa forme, son espèce et sa dimension. Moi-même je me suis servi, et avec succès, de leurs remarques, de celle-ci surtout : que dans tout arbre, le côté tourné au nord a plus de mousse

que ceux qui regardent les autres points cardinaux, et que le côté exposé au sud est celui qui a les branches les plus fortes et les plus nombreuses. Ils mesurent les distances par journées. Calcul fait, une journée équivaut à cinquante ou soixante milles anglais. Bien qu'ils n'aient aucune connaissance de la géographie et des sciences qui en sont la base, ils font néanmoins avec précision, sur des écorces d'arbres ou sur des peaux, le plan des pays qu'ils ont parcourus ; mais la longitude et la latitude y manquent. Leur seule donnée en astronomie consiste à pouvoir montrer l'étoile polaire, et c'est leur guide dans les voyages de nuit.

« Les charlatans se trouvent ici comme ailleurs. Ces imposteurs n'ont qu'un seul remède pour toutes les maladies; le voici : on étend le malade, ou plutôt le patient, sur le dos ; ses amis, armés d'un bâton dans chaque main, forment d'abord un cercle autour de lui ; bientôt arrive le jongleur qui, sans s'informer des symptômes du mal, sérieux comme un docteur, entonne un air lugubre que les assistants accompagnent en battant la mesure avec leurs bâtons. Après ce bizarre prélude, les opérations commencent : à genoux devant le malade, notre homme lui presse de toutes ses forces l'estomac avec ses deux poings ; la douleur qu'éprouve le patient lui fait-elle jeter des cris affreux, le docteur chante alors beaucoup plus fort, les assistants en font autant ; de sorte que la voix du malheureux reste étouffée par le bruit. A chaque couplet, le médecin joint ses mains et les approche en soufflant sur le malade, jusqu'à ce que, par un tour de sa façon, il lui fasse sortir de la bouche une petite pierre blanche, ou la griffe de quelque animal ; aussitôt il la montre en triomphe à ceux qui s'intéressent à la santé du sauvage, et les assure de son prochain rétablissement. Là-dessus, le charlatan se fait bien payer, et peu lui importe que le malade guérisse. J'ai em-

prunté ces détails au journal d'un ancien commis de la baie d'Hudson.

« Les RR. PP. Point et Mengarini n'étaient pas restés oisifs pendant mon absence ; depuis plusieurs jours ils avaient commencé une série d'instructions pour préparer les Indiens au baptême. C'était le 3 décembre, fête de saint François Xavier, qui avait été désigné pour la cérémonie. La veille, au soir, il y eut une dernière réunion dans la chapelle décorée avec une agreste magnificence. La lumière des flambeaux, le silence du désert, l'approche du grand jour, le calme du soir après l'orage qui avait eu lieu quelques heures auparavant, tout cela, avec la grâce de Dieu, avait si bien disposé les cœurs et les esprits, qu'il ne serait pas possible sur terre de voir une assemblée d'hommes plus semblable à la compagnie des Saints. Le lendemain, depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, les exercices pieux ne furent interrompus que le temps nécessaire au repas. Qu'il était beau d'entendre ces bons sauvages répondre avec intelligence à toutes les questions qui leur étaient adressées, et réciter leurs prières avec un redoublement de ferveur au moment où on les baptisait !

« A mon retour, le 8 décembre, ma consolation fut grande d'apprendre l'entrée de tant d'âmes, deux cent deux adultes, dans le bercail de Jésus-Christ. J'en rendis de très-humbles actions de grâce à Dieu. Le cœur peut mieux concevoir qu'on ne saurait décrire ce qu'éprouve un Missionnaire dans ces heureux moments. Six à sept cents nouveaux enfants de l'Eglise, réunis dans une pauvre chapelle couverte de joncs, au milieu d'un désert où, il n'y a encore qu'une année, le nom du vrai Dieu était à peine connu, dévouant à son amour leurs cœurs régénérés, et protestant de persévérer dans son saint service jusqu'à la mort ; c'était sans doute une offrande des plus agréables au

ciel, et qui, nous l'espérons, attirera la rosée céleste sur eux et sur toutes les nations voisines.

« Tandis que le Père Point s'en va accompagner une partie de la tribu dans la grande chasse du bison, nous allons nous occuper, le Père Mengarini et moi, de traduire le catéchisme en langue *tête-plate*, et de préparer à la première communion environ cent cinquante personnes. Nos bons frères coadjuteurs et nos Canadiens continuent à élever une forte palissade, munie de bastions, à l'entour de notre établissement, pour nous protéger contre les incursions des *Pieds-Noirs*, de qui nous attendons une visite ou une attaque d'un jour à l'autre. Notre confiance en Dieu sera toujours notre bouclier; cependant nous prenons les précautions que dicte la prudence, et nous demeurons sans crainte.

« A l'instant même où je vous écris, un jeune homme de la nation des *Simpoils* arrive au camp; voici ses paroles mot pour mot : « Je suis *Simpoil;* ma nation fait pitié ! « Elle m'envoie écouter vos paroles et apprendre vos « prières. Tous, nous désirons connaître la bonne voie et « y marcher avec les *Têtes-Plates.* » Cet Indien va passer l'hiver avec nous, et retournera au printemps prochain parmi ses frères, pour y jeter la semence de l'Evangile.

« Mon voyage au fort Colville n'ayant pas eu tous les résultats que j'en espérais, je me suis remis de nouveau en route pour Vancouvert, le grand entrepôt de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson. La distance est d'environ trois cents lieues que j'ai parcourues, comme précédemment, tantôt par monts et vallées, tantôt sur les eaux de la Colombie.

« Je ne m'amuserai pas à vous décrire tous les courants, les *dalles*, et les cascades qu'on rencontre sur ce fleuve; car depuis sa source jusqu'à cent cinquante milles

de la mer, il ne présente qu'une succession de passages dangereux ; toutefois je dirai un mot de ce que les voyageurs canadiens ont appelé les *Grandes dalles*. On désigne par ce nom les endroits où le fleuve, resserré entre deux roches escarpées, forme un torrent d'autant plus impétueux que son lit est plus étroit. Dans celui dont je parle, la rivière se subdivise en plusieurs bras, séparés les uns des autres par des crêtes de rochers qui se dressent soudain à la surface de l'eau : quelques-uns de ces bras sont navigables dans certaines saisons de l'année, quoiqu'il y ait toujours péril imminent même pour le pilote le plus expérimenté ; mais en été, à l'époque de la fonte des neiges, le fleuve franchissant ses limites ordinaires, la plupart des canaux se confondent dans un lit commun, et la masse des eaux réunies, descendant avec fureur dans le gouffre où elle rugit, force les plus courageux de s'arrêter devant le danger. Alors toute navigation cesse. Dans cet état, le torrent prend un élan majestueux qu'il m'est impossible de décrire : on le voit, comme pressentant les obstacles qu'il va rencontrer, glisser avec un plus rapide essor sur la pente de l'abîme, se tordre dans les sinuosités du roc, bondir contre les îlots qui lui disputent vainement le passage, tandis que de temps à autre, comme par une impulsion venue des profondeurs de ce chaos, les vagues étouffées refluent en tourbillons contre les flots qui les suivent ; mais ceux-ci, impatients de leur lenteur, les pressent en grondant, et précipitent leur course victorieuse à travers ce dédale d'écueils.

« Figurez-vous, au milieu de cette scène tumultueuse, le pêcheur indien debout sur chaque pointe saillante de rocher, disposant ses filets ingénieusement travaillés, avec lesquels il se procure en peu d'instants une grande quantité de beaux saumons. Près de lui des veaux marins, attirés par la multitude innombrable de poissons qui remontent le fleuve, nagent comme en triomphe au milieu des courants et

des remous : tantôt en les aperçoit flottant avec nonchalance, la tête élevée au-dessus des vagues, tantôt s'élançant en un clin d'œil à droite et à gauche, soit qu'ils se jouent entre eux, soit qu'ils poursuivent leur proie aux brillantes écailles avec une étonnante vélocité.

« C'est à l'un de ces écueils appelé les *Petites dalles*, que nous arriva, dès le second jour de notre navigation, le fatal accident que je n'oublierai jamais. J'étais descendu à terre, et je me promenais le long du rivage, ne pensant guère au malheur qui nous attendait ; car mon bréviaire, mes papiers, mon lit, en un mot, tout mon petit bagage était resté dans la barque. J'avais à peine fait un quart de mille, lorsque mes gens poussèrent au large, et en les voyant descendre d'un air insouciant et tranquille, chantant leurs joyeux refrains de matelots, je commençais à me repentir d'avoir préféré au cours paisible du fleuve un sentier rocailleux, sur le penchant d'une côte escarpée.

« Tout à coup l'aspect des choses changea. La proue de la berge se trouva arrêtée si brusquement par un obstacle imprévu, que les rameurs pouvaient à peine retenir leurs avirons ; cependant ils reprirent bientôt leurs travaux avec une nouvelle énergie, mais la barque ne cédait point à leurs efforts. Déjà les premières agitations d'un grand tourbillon se développaient autour de la frêle nacelle, l'écume commençait à blanchir la surface de l'eau : un mugissement sourd se fit entendre, au travers duquel je distinguai la voix du pilote qui encourageait ses hommes à ramer. Mais le danger devenait de plus en plus imminent. Bientôt tout espoir s'évanouit. La barque tourna sur elle-même comme une girouette au fort de la tempête ; les rames tombèrent inutiles des mains des matelots ; la proue se dressa ; la poupe inclinée plongea dans l'abîme. Une sueur glaciale me couvrait le visage ; ma vue s'obscurcit ; je n'étais plus à moi, lorsqu'un dernier cri, *Nous sommes perdus*, m'an-

nonça que c'en était fait de mes compagnons, et me rendit l'usage de mes sens. Hélas ! incapable de leur porter secours, j'étais spectateur immobile, pétrifié, de cette scène tragique.

« L'endroit où la barque avait fait naufrage, ne présentait plus aucune trace de l'accident ; et sous ces flots, redevenus paisibles et unis, des hommes se débattaient dans une horrible agonie ! Bientôt les rames, les perches, la berge renversée, tous les objets qu'elle renfermait, furent rejetés du gouffre dans toutes les directions, tandis que çà et là j'aperçus mes pauvres matelots lutter en vain contre les énormes spirales qui les attiraient à leur centre pour les engloutir de nouveau. Cinq avaient disparu pour toujours ; deux fois mon interprète avait touché le fond d'un abîme creusé dans le roc, et après une courte prière, il se trouva poussé sur la côte, sans savoir comment la chose s'était faite ; un Iroquois se sauva sur mon lit, un troisième eut le bonheur de saisir la poignée d'une cassette vide, qui l'aida à se soutenir au-dessus de l'eau et à gagner le rivage.

« J'ai traversé de nouveau le pays des *Spokans*, terre sablonneuse et presque stérile, où quelques forêts de pins à gomme s'élèvent de loin en loin sur des plaines immenses et sans verdure. Nous ne vîmes dans cette solitude silencieuse qu'un seul chevreuil bondir devant nous à pas précipités et disparaître comme un trait ; de temps en temps le cri perçant et mélancolique de l'épervier vient augmenter les idées sombres que cette triste région enfante.

« C'est dans ces parages qu'en 1836, un iconoclaste moderne, nommé Parkers, brisa une croix sur le tombeau d'un enfant, disant avec emphase, dans la narration de ses voyages, qu'il ne voulait pas laisser dans ce pays un monument d'idolâtrie, élevé en passant par quelques Iroquois catholiques. Pauvre homme, qui n'en sait pas davantage au siècle où nous vivons ! S'il revenait aujourd'hui aux monta-

gnes, il entendrait retentir les louanges du saint nom de *Jésus,* sur le bord des rivières et des lacs, dans les prairies comme au sein des forêts; il verrait la croix plantée de rive en rive, sur un espace de plus de trois cents lieues, dominant la plus haute cime des montagnes des *Cœurs-d'Aleines*, et la chaîne principale qui sépare les eaux du Missouri de celles de la Colombie, saluée avec respect dans les vallées de Wallamette, de Cowlitz et de la Racine-amère; au moment où j'écris, le révérend monsieur Demers est allé la porter parmi les différentes nations de la Calédonie; partout la parole de celui qui a dit que ce signe adorable attirerait à lui tous les hommes, commence à se vérifier en faveur des pauvres brebis si longtemps errantes sur le vaste continent américain. Que n'est-il donné à ce briseur de croix de repasser dans ces mêmes lieux, et il verrait l'image de Jésus crucifié suspendue au cou de plus de quatre mille Indiens; et le plus petit enfant de nos catéchismes lui dirait: « Monsieur Parkers, c'est Dieu seul et non la croix que « nous adorons; ne la brisez pas, car elle nous rappelle qu'un « Dieu est mort pour nous sauver. »

« Agréez, mon révérend Père, etc.

« Pierre DE SMET. »

Extrait d'une lettre du même Père à un Religieux de la même Compagnie.

Saint-Louis, 1 novembre 1842.

« Mon très-révérend Père,

« Dans ma dernière lettre datée du mois d'août, je promis de vous écrire de Saint-Louis, si j'avais le bonheur d'y arriver : le Seigneur m'a ramené sain et sauf, et me voici en devoir de remplir ma promesse. En quittant le camp des *Têtes-Plates*, sur la rivière *Madison*, j'étais accompagné de douze néophytes. Trois jours après, nous avions déjà franchi deux chaînes de montagnes et parcouru trois cents milles, rencontrant çà et là plusieurs loges de différentes nations, *Têtes-Plates*, *Kalispels*, *Nez-Percés*, *Kaynses*, *Serpents*, toutes amies des Missionnaires. Je passai quelques jours au milieu d'elles, pour les exhorter à la persévérance, et faire les préparatifs de mon long voyage.

« Le soir de la seconde journée, nous nous trouvâmes au milieu de la nombreuse et intéressante peuplade des *Corbeaux*. Ils nous avaient aperçus de loin; quelques-uns d'entre eux me reconnurent, et au cri : *La Robe noire*, *La Robe noire!* tous, grands et petits, sortirent de leurs loges au nombre de plusieurs mille. A mon entrée dans le village, je devins le sujet d'une scène assez singulière : les chefs et une cinquantaine des plus signalés entre les braves s'empressèrent de m'entourer, et m'arrêtèrent tout court; l'un me tirait à droite, l'autre à gauche, un troisième me tenait

par la soutane, un quatrième aux formes et à la taille athlétiques voulait m'enlever et me porter sur ses bras, tous parlaient à la fois et semblaient se quereller. Je ne savais trop si je devais être gai ou sérieux. L'interprète vint bientôt me tirer d'embarras, et m'apprit que toute cette confusion n'était qu'un signe de politesse et de bienveillance à mon égard, chacun voulant avoir l'honneur de loger et de nourrir la *Robe noire*. Sur son avis, je fis le choix moi-même. Je ne l'eus pas plus tôt indiqué que les autres lâchèrent prise, et je suivis le principal chef dans sa loge, la plus grande et la plus belle du camp.

« De tous les sauvages de l'est des montagnes, ces Indiens sont sans contredit les plus adroits, les plus polis et les plus avides d'instruction; ils professent beaucoup d'amitié et une grande admiration pour les peuples civilisés. Mille questions me furent adressées par eux, entre autres celle-ci : « Quel est le nombre des blancs? — Comptez, leur répliquai-je, les brins d'herbes de vos immenses plaines, et vous saurez à peu près ce que vous désirez connaître. » Tous se mirent à rire, en disant que la chose était impossible; mais ils comprirent ma pensée. Lorsque je leur expliquai la grandeur des *Villages* des blancs (New-York, Philadelphie, Londres, Paris) la multitude de ces grandes *loges* (maisons) serrées comme les doigts de ma main, et entassées par étages jusqu'à quatre ou cinq les unes au-dessus des autres; quand je leur appris que quelques-unes de ces loges (en parlant des églises et des tours) étaient aussi hautes que des collines et assez vastes pour contenir tous les *Corbeaux* réunis; que dans la *loge du conseil* (le capitole de Washington) tous les grands chefs de l'univers pourraient fumer le calumet à leur aise et sans se gêner; que les chemins dans ces grands villages étaient toujours remplis de passagers, qui allaient et venaient, plus nombreux que les bandes de bisons paissant par

milliers dans quelques-unes de leurs belles prairies, ils ne pouvaient revenir de tant de merveilles.

« Mais quand je leur eus fait comprendre la célérité extraordinaire de ces *loges mouvantes* (wagons), traînées par des machines qui vomissent des flots de fumée et laissent loin derrière elles les coursiers les plus agiles; et ces *canots à feu*, qui transportent en peu de jours, avec armes et bagages, des villages entiers d'un pays à un autre, traversent des *lacs* immenses (les mers), remontent et descendent les grands fleuves et les rivières; quand j'ajoutai que j'avais vu des blancs s'élever dans les airs (en ballon) et planer au milieu des nues comme l'aigle de leurs montagnes, l'étonnement fut à son comble, et tous mirent leur main sur la bouche, en poussant un cri d'admiration : « Le maître de la vie est grand, disait le chef, et les blancs sont ses favoris. »

« C'était surtout la prière (la religion) qui paraissait les intéresser; quelle attention ne prêtèrent-ils pas aux vérités que je leur expliquais! Ils en avaient déjà entendu parler; ils savaient, disaient-ils, que cette prière rend les hommes sages et heureux sur la terre, et leur procure ensuite le bonheur dans la vie future. Aussi me demandèrent-ils la permission de rassembler tout le camp, pour entendre ces paroles du Grand-Esprit, dont on leur avait dit tant de merveilles. Trois pavillons furent dressés à l'instant, et trois mille sauvages se trouvèrent réunis; les malades eux-mêmes avaient été apportés sur des peaux. A genoux avec mes dix néophytes *Têtes-Plates*, entouré de cette multitude avide d'entendre la bonne nouvelle de l'Evangile, j'entonnai d'abord deux cantiques; vint ensuite la récitation de toutes les prières, qui leur furent interprétées; puis les chants recommencèrent, suivis de l'explication du symbole des Apôtres et des dix commandements de Dieu. Tous parurent ravis de joie, et déclarèrent que ce jour était le

plus beau de leur vie. Ils me supplièrent avec instance de rester parmi eux pour leur apprendre, ainsi qu'à leurs petits enfants, la manière de connaître et de servir le Grand-Esprit. Je leur promis qu'une *Robe noire* les visiterait, mais à condition que les chefs s'engageraient à faire cesser les vols, si communs parmi eux, et s'opposeraient avec vigueur à l'abominable corruption de mœurs qui régnait dans la peuplade.

« Croyant que j'étais doué d'un pouvoir surnaturel, ils m'avaient demandé dès le commencement de nos entretiens, de faire cesser la maladie qui ravageait le camp, et de leur procurer l'abondance. Je leur répétai, en terminant mon instruction, que le Grand-Esprit seul pouvait porter remède à leurs maux ; que s'il écoute les prières de ceux qui ont un cœur droit et pur, il rejette aussi les demandes des prévaricateurs de sa loi ; que les *Corbeaux*, livrés à des désordres de tout genre, ne devaient pas se plaindre de ce que le ciel semblait les punir par les maladies, par la guerre et par la famine. Le grand orateur du camp fut le premier à répondre : « *Robe noire*, je t'entends ! tu nous as dit la vérité ; de mon oreille tes paroles ont pénétré jusque dans mon cœur ; je voudrais que tous pussent les comprendre. » Et s'adressant à sa tribu, il répétait avec force : « Oui, *Corbeaux*, la *Robe noire* nous a dit la vérité ; nous sommes des chiens ; changeons de vie, et nos enfants vivront. »

« J'eus ensuite de longues conférences avec tous les chefs réunis en conseil ; je leur proposai l'exemple des *Têtes-Plates* et des *Pends-d'oreille*, dont les chefs se faisaient un devoir d'exhorter leur peuplade à la pratique des vertus, et ne craignaient pas de déployer au besoin, dans l'intérêt même des coupables, une juste sévérité. Ils me promirent de suivre mes avis, m'assurant que je les trouverais mieux disposés à mon retour. J'ai lieu de croire que cette

visite, que le bon exemple de mes néophytes, et surtout les prières des *Têtes-Plates* opéreront du changement parmi les *Corbeaux*. Une de leurs bonnes qualités, sur laquelle je fonde beaucoup d'espérance, c'est qu'ils ont résisté avec courage à l'importation des liqueurs enivrantes dans leur tribu. « A quoi bon cette eau de feu, disait le chef au blanc qui voulait l'introduire sur leurs terres? Elle brûle la gorge et l'estomac; elle rend l'homme semblable à un ours; dès qu'il en a goûté, il mord, il grogne, il hurle, et finit par tomber comme un cadavre. Votre eau de feu ne fait que du mal. Portez-la à nos ennemis, et ils s'entretueront, et leurs femmes et leurs enfants feront pitié. Quant à nous, nous n'en voulons pas; nous sommes assez fous sans elle. »

« Une scène très-touchante eut lieu pendant que le conseil était réuni. Plusieurs sauvages voulurent examiner ma croix de Missionnaire, et j'en pris occasion de leur expliquer les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la cause de sa mort. Ensuite je remis mon crucifix entre les mains du grand chef; il le baisa de la manière la plus respectueuse, et les yeux levés vers le ciel, pressant avec ses deux mains le Christ sur son cœur, il s'écria: « O Grand-Esprit, aie pitié de tes pauvres enfants, et fais-leur miséricorde! » Tous les siens suivirent son exemple.

« Le 24, je fis mes adieux à mes fidèles compagnons *Têtes-Plates* et aux *Corbeaux;* et je m'élançai une seconde fois dans les plaines arides de la *Roche jaune,* accompagné d'Ignace, de Gabriel et de deux braves Américains qui, bien que protestants, voulurent servir de guide à un pauvre Missionnaire catholique. Je ne reviendrai pas sur la description que j'ai déjà faite de ces régions, qui sont peut-être le plus dangereux des déserts, où l'on retrouve à chaque pas des vestiges de scènes de carnage et d'horreur. Voici la marche que nous suivîmes régulièrement jusqu'au

10 septembre. Nous montions à cheval dès l'aurore; vers les dix heures nous faisions halte pendant une heure et demie, ayant soin de choisir un lieu qui, en cas d'attaque, pût offrir quelque avantage pour la défense. Nous reprenions ensuite le trot jusqu'au coucher du soleil. Après notre repas du soir, nous allumions un grand feu, et nous dressions à la hâte une cabane de branches d'arbres, pour faire croire aux ennemis qui pouvaient être aux aguets, que nous étions campés là pour la nuit; car dès que leurs védettes ont découvert une proie, ils en donnent connaissance à tous les sauvages, au moyen de signaux convenus, et ceux-ci se rassemblent aussitôt pour concerter leur plan d'attaque. Afin donc de nous mettre à l'abri de toute surprise, nous poursuivions notre route jusqu'à dix ou onze heures du soir; et alors sans feu, sans abri, chacun se disposait de son mieux au repos.

« Arrivé sans accident au terme de ma longue course, je me hâtai d'aller rendre mes actions de grâces au Seigneur, par l'entremise de Marie, au pied de son autel dans la cathédrale de Saint-Louis.

« J'ai l'honneur, etc.

« Pierre de Smet. »

MISSIONS

DE LA COCHINCHINE ET DU TONG-KING.

Lettre de Mgr Retord, Vicaire apostolique du Tong-King occidental, aux parents de M. Charrier, Missionnaire apostolique.

Du Tong-King occidental, avril 1842.

« Messieurs,

« Chargé par M. Charrier de vous donner de ses nouvelles, je vais aujourd'hui m'acquitter de ce devoir, dussé-je, en le remplissant, affliger vos cœurs autant que je suis sûr d'édifier votre foi. Gardez-vous pourtant de penser que je vienne vous annoncer sa mort; non, ce généreux confrère vit encore au moment où j'écris; il jouit même d'une bonne santé, se montre toujours joyeux, et se trouve plus content que jamais; mais il n'est plus libre. Tombé, l'année dernière, entre les mains des persécuteurs, il porte la chaîne pour Jésus-Christ, et confesse son saint nom dans

les prisons du tyran Annamite. Peut-être, au moment où vous lirez cette lettre, aura-t-il remporté la palme du martyre, peut-être aussi sera-t-il encore exilé dans cette vallée de souffrances et de larmes ; car nous ne savons ni à quelle époque, ni de quelle manière il plaira au roi de mettre fin à ses épreuves. Quoi qu'il en soit de l'avenir, voici les détails connus de son arrestation et de sa captivité.

« En 1840, j'étais allé à Manille, capitale des Iles Philippines, pour recevoir la consécration épiscopale, et j'en revins, au commencement de 1841, accompagné de trois nouveaux Missionnaires. A mon arrivée au Tong-King, je quittai MM. Galy et Berneux dans un grand village chrétien, à environ trois lieues de la mer, afin que de là ils pussent facilement s'embarquer de nouveau, le premier pour la Cochinchine, le second pour une province de mon vicariat à laquelle il était destiné ; et moi, je regagnai furtivement la maison où j'avais laissé M. Charrier à mon départ. Il y était encore. Nous passâmes là trois mois ensemble dans les épanchements de l'amitié, nous racontant au long les aventures arrivées à l'un et à l'autre pendant notre séparation.

« Mais le 11 avril, MM. Galy et Berneux ayant été pris avec dix-neuf autres personnes par les mandarins de deux provinces, la peur qu'excita leur arrestation se répandit jusque dans notre humble demeure, et nous força d'en déloger au plus tôt pour aller chercher ailleurs où reposer nos têtes. Nous montâmes ensemble dans la province supérieure, vers une petite chrétienté adossée aux montagnes, où M. Jantet, provicaire général de la mission, habite depuis longtemps ; c'est là que je consacrai le Vicaire apostolique du Tong-King oriental.

« Sur ces entrefaites, la province de Doai perdit le prêtre qui la dirigeait. M. Charrier fut appelé à le remplacer. Le poste qu'il allait remplir, consacré naguère par les tra-

vaux et les derniers soupirs de M. Journoud, est de la plus grande importance ; il comprend, sur un territoire qui s'étend de la capitale du Tong-King jusqu'aux portes de la Chine, une population de seize mille chrétiens, partagée en quatre paroisses, dont chacune est desservie par un prêtre annamite. M. Charrier se mit avec joie en route pour sa nouvelle mission, où il arriva sans accident dans le courant de juillet. Après trois mois de séjour dans la grande chrétienté de *Bau-no*, celle qui fut témoin de l'arrestation de M. Cornay, en 1837, il voulut passer dans une autre paroisse, plus rapprochée des montagnes, espérant qu'il y serait plus en sûreté ; mais voilà qu'en chemin, pendant la nuit du 5 octobre, il tomba entre les mains des idolâtres qui le livrèrent immédiatement aux mandarins. Nous allons le laisser raconter lui-même cet événement, dans une lettre qu'il m'écrivit de sa prison.

18 Octobre 1841.

« Dans la nuit du 5 octobre, je montai sur une barque « de *Bau-no* pour me rendre dans la nouvelle habitation « qu'on m'avait préparée. Comme nous passions en vue « d'un hameau païen, nous entendîmes crier : Qui va là ? « Notre patron déconcerté répondit quelques mots en « tremblant ; aussitôt on bat du tambour, et voilà tout le « village à notre poursuite, les uns en barque, les autres « à pied. Nous nous jetâmes dans le fleuve ; mais bientôt je « me sentis harassé de fatigue, je tombai trois ou quatre « fois, je croyais ma dernière heure arrivée. Cependant je « m'efforçais de marcher dans l'eau, tantôt jusqu'à la ceinture, tantôt jusqu'au cou, quelquefois aussi jusque par-« dessus la tête ; une fois je disparus dans un trou, et ce « ne fut qu'en frappant fortement du pied contre le fond

« que je parvins à surnager. Après deux heures d'une « course aussi pénible, n'ayant plus la force de faire un « pas, me voyant poursuivi par plus de cent personnes, « sans qu'il fût possible de leur échapper, je dis à ceux « qui étaient avec moi de fuir comme ils pourraient, et de « me laisser seul, afin que les païens n'impliquassent au- « cun néophyte dans mon procès. Ils m'arrêtèrent donc et « me conduisirent, mouillé de la tête aux pieds, à la gué- « rite de leur village.

« Vers les neuf heures du lendemain, arriva le man- « darin militaire de la sous-préfecture, qui me fit por- « ter en filet à sa demeure. Là on me lia les bras et on me « mit la chaîne au cou; puis, le jour suivant, après m'avoir « enfermé dans une cage, on me conduisit au chef-lieu du « département. Pendant ce voyage, je ne répondis rien « aux différentes questions que m'adressaient les gens de « mon escorte.

« Le 10 octobre, vers les neuf heures du matin, le « grand mandarin me fit appeler pour m'interroger. « Quel « est votre nom? — Pierre Charrier, surnommé Doan, « grand maître de la religion de Jésus. — Quel âge avez- « vous? — Trente-huit ans. — Depuis combien d'années « êtes-vous dans ce pays? — Depuis huit à neuf ans. — « Qu'avez-vous fait pendant un si long séjour? — J'ai « prêché la religion de toutes mes forces et de tout mon « cœur. — Quels lieux avez-vous habités? — Un très- « grand nombre, et je vous prie, grand mandarin, de « me dispenser de les nommer, autrement vous iriez con- « tre le vœu du prince, en faisant servir au malheur de « ses sujets l'autorité qu'il vous confie pour rendre « son peuple heureux. — Et si l'on vous frappe, ne les « désignerez-vous pas? — Non, lors même que vous me « briseriez les os et m'arracheriez les entrailles; comment « pourrais-je consentir à causer du mal à tant de braves

« gens ? — Si vous refusez de signaler les villages qui vous « ont donné asile, dites au moins par quelles sous-préfec- « tures vous avez passé. — Je ne le dirai pas. Permettez- « moi de vous faire cette question, grand mandarin : Si, « après avoir traversé votre département, j'eusse été pris « dans une province voisine, voudriez-vous que je déclarasse « au mandarin de cet autre département que j'ai passé « dans le vôtre? Non certainement; cette révélation « vous compromettrait. Soyez donc envers les autres tel « que vous voudriez qu'ils fussent envers vous. — Où sont « vos disciples? combien en avez-vous? comment s'appel- « lent-ils? — Je ne sais où ils sont; pour leurs noms, je « ne dois pas les déclarer, ce serait au moins inutile. »

« Après m'avoir fait ces questions, le mandarin général « dit au chef de la justice : « Ses réponses sont adroites, il « faudra l'examiner encore. » Le soir de ce même jour, « le grand mandarin me fit de nouveau appeler; je pensais « qu'on allait déployer tout l'appareil des tortures, je ne « me trompais pas. Arrivé au prétoire, je vois un mon- « ceau de pieux, cangues, chaînes, verges, tenailles, et « un maréchal qui était là attisant son feu de toutes ses « forces. On me fait sortir de ma cage, et après avoir réi- « téré les questions du matin, les juges continuent ainsi « l'interrogatoire : « Connaissez-vous Thack? (un chef de « rebelles.) — Non, je suis étranger à la guerre, et ja- « mais je n'ai rencontré ici aucun rebelle. — Il faut dire « la vérité, ou bien on va vous frapper à coups de verges. « — Qu'on me frappe ou qu'on m'arrache les entrailles, « je dirai toujours non; comment pourrais-je avouer ce « qui n'est pas? » Alors on me fait coucher par terre, les « bourreaux m'attachent aux piquets. Dans ce moment je « demandai au Seigneur de compter les coups de verges « qu'on allait m'infliger, et il les compta si bien pour les « adoucir, que je n'éprouvai presque aucune douleur.

« On me donne d'abord un premier coup, puis on m'in-
« terroge de nouveau ; on me frappe encore, les uns
« disent huit fois, les autres dix, mais je ne sentis que
« trois coups. On me fait rasseoir pour m'interroger.
« J'étais dans une joie extrême : les gens du mandarin se
« disaient entre eux : Il est intraitable.

« Le grand mandarin reprit : Peut-être serez-vous con-
« duit à la capitale ; en serez vous content? — S'il faut aller
« à la capitale j'irai, mais j'aimerais bien mieux être exé-
« cuté ici. — Si le roi vous pardonne et vous renvoie en
« Europe, n'en serez-vous pas bien aise? — Non ; au
« contraire je reviendrai, à la première occasion, prêcher
« de nouveau la religion aux Annamites ; je me cacherai
« comme par le passé, jusqu'à ce que les mandarins m'ar-
« rêtent de nouveau. — Si l'on vous propose de fouler la
« croix aux pieds, le ferez-vous? — Ne me parlez pas de
« cette profanation : le maître du ciel ne m'a jamais fait
« aucun mal ; pourquoi l'insulterai-je? Ni à la vie, ni à la
« mort je ne l'abandonnerai jamais, et lui ne m'abandon-
« nera pas non plus. Je l'ai servi dès mon enfance, ma
« ferme résolution est de le servir toujours. » Alors le
« grand mandarin dit au ministre de la justice : Il faut
« faire votre rapport au roi : peut-être ordonnera-t-il de
« conduire l'accusé à la capitale, comme les deux autres
« Européens qui furent arrêtés dans le département de
« *Nam-Dinh*, au commencement de cette année, et qu'on
« détient à *Hué*, sans les mettre à mort.

« Voilà, en abrégé, ce qui m'est arrivé depuis mon
« arrestation. Personne n'est impliqué dans mon procès ;
« j'en suis au comble de la joie. J'ai donc enfin obtenu ce que
« je désirais depuis longtemps, le bonheur de souffrir pour
« Jésus-Christ ; encore n'ai-je presque pas senti les coups
« qu'on m'a donnés ; j'aurais pu en supporter mille de
« cette espèce. A l'endroit où l'on m'a frappé, il n'y a pas

« même eu d'enflure. L'interrogatoire fini, on m'a conduit « à pied dans ma cage, où je vous écris chargé d'une grosse « chaîne, mais joyeux et bien portant. Je n'ai aucun sujet « d'inquiétude ; tout le monde est très-honnête à mon « égard.

« Charrier, *Missionnaire apostolique.* »

« La lettre précédente, adressée à tous les Missionnaires du Tong-King, était écrite en langue annamite pour pouvoir être lue et entendue de tous les indigènes. Par la même occasion, j'en reçus une particulière pour moi, en français, que vous lirez sans doute avec beaucoup d'intérêt ; je vais donc la transcrire.

18 octobre 1841.

« Monseigneur et cher Compatriote,

« Souffrez que mettant de côté votre dignité d'Evêque, « je vous parle en compatriote et en ami. Vous serez, « sans doute, bien content d'apprendre quels sont les « sentiments et les joies de votre heureux Confrère, de- « puis que le Seigneur a daigné le placer dans l'arène du « martyre. Quand je me vis pris tout seul, ma satisfaction « fut extrême, et je rendis à Dieu mille et mille actions de « grâce d'avoir choisi un pécheur si indigne pour rendre « témoignage à notre sainte religion. Plus tard, lorsqu'on « m'attacha les mains derrière le dos, je me disais à moi- « même : « Jadis, on liait ainsi Jésus et les martyrs de « Lyon. » Lorsqu'on me décora de cette belle chaîne,

« dont un anneau me sert de collier, les Blandine et les « Pothin se présentaient à mon souvenir ; enfin cette « précieuse cage qui me tient captif pour la vérité, acheva « de réjouir mon cœur. Appelé devant les ennemis de « notre foi, je me figurais Jésus devant Pilate et Hérode. « Comme les Juifs, les mandarins étonnés de la sagesse « des réponses que l'Esprit-Saint plaçait sur mes lèvres, « se disaient entre eux : *Ce n'est pas un homme ordinaire; « certainement qu'avant de venir ici, il a obtenu le grade « de docteur dans sa patrie.* En effet, mon cher ami, je « parlais avec une aisance et un calme que je ne puis « moi-même expliquer, sinon en faisant l'application de « ces paroles de Notre-Seigneur : *Ne vous inquiétez pas de « ce que vous devez dire; ce n'est pas vous qui parlerez...* « Ainsi que Jésus, on voudrait me faire passer pour un « séditieux, on interroge des témoins, on me demande « un oui; mais on ne l'obtiendra pas : prêtre et ministre « de Jésus-Christ, voilà toute mon histoire, je ne serai « jamais autre chose.

« Le jour où l'on m'attacha les mains à un pieu et les « pieds à un autre, alors que couché par terre, je me « sentais entre les mains des bourreaux comme la victime « qu'on prépare pour le sacrifice, mon cœur était en « Jésus garrotté, et je lui disais : « Mon Dieu, c'est pour « vous et pour votre nom qu'on me traite ainsi ; recevez « ces légers tourments endurés pour votre amour et pour « la rémission de mes péchés ; je ne mérite pas de souffrir « pour votre nom, mais rendez-m'en digne ; comptez « pour moi les coups de verges qui vont déchirer cette « chair criminelle. »

« Tels étaient, mon cher Compatriote, les sentiments « de votre ami durant sa flagellation. Ah! que notre « divin Jésus est généreux envers ceux qu'il appelle sur le « champ de bataille ! Les verges, les tortures font sourire ;

« elles me remplissent d'une joie qui va toujours crois-
« sant à mesure qu'approche le jour où le glaive du
« tyran, faisant tomber ma tête, permettra à mon âme
« de s'élancer au terme si désiré. « Tout vient à celui
« qui sait attendre, me disiez-vous jadis ; » c'est bien
« en moi que s'accomplit cette parole : les années précé-
« dentes j'aurais dû souvent être pris ; mais l'heure du
« Seigneur n'était pas encore venue, et voilà qu'elle ar-
« rive quand il n'y a aucune apparence de danger : le
« Seigneur nous conduit à ses fins adorables au moment où
« nous y pensons le moins.

« Que faites-vous dans votre cage tout le jour et toute
« la nuit? me direz-vous. — Oh! mon cher ami, jamais je
« ne me suis estimé si heureux; j'élève mon cœur vers
« Jésus et Marie, je repasse dans mon esprit les noms des
« Missionnaires qui ont souffert pour l'Evangile, je les
« prie d'intercéder pour moi, afin que je puisse bientôt
« participer à leur bonheur; de temps en temps je fais
« retentir ma prison de ces belles paroles : *Qu'ils sont*
« *aimés, grand Dieu, tes tabernacles!* Je chante tour à
« tour le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*, le
« cantique d'actions de grâces *Te Deum*, ou l'invocation
« *Veni creator*. Tous, gardiens et prisonniers, s'em-
« pressent de me rendre service, sans me demander aucun
« salaire. Que peut-on désirer de plus? la palme du
« martyre est toute prête ; je serais affligé de la voir dif-
« férée ; cependant que la volonté de Jésus soit faite en tout!

« Voilà en abrégé les sentiments de votre ami, lié en
« Jésus-Christ et pour Jésus-Christ. Si nous ne nous
« rencontrons plus ici-bas, nous nous retrouverons au
« ciel. Adieu! Votre ami, la chaîne au cou et aux
« pieds, dans sa cage, le 5 de la neuvième lune, 19 octo-
« bre 1841.

« Pierre Charrier. »

« *P. S.* Quand j'arrivai au village païen qui m'a arrêté, « je gardai mes vêtements tout mouillés cette nuit et le « lendemain; je ne pouvais ni manger ni dormir; mais « depuis que je suis au chef-lieu, je mange avec appétit et « je dors en paix. Je me plais à le répéter, tous ceux qui « m'entourent se montrent très-honnêtes; les soldats qui « me gardent sont pour la plupart chrétiens; les man- « darins mêmes évitent de me molester. Si mon exécution « se fait attendre, je vous prie de me procurer une « couverture pour l'hiver. Il n'y a d'ailleurs aucune dé- « pense à faire auprès des juges, parce que, comme ils « en sont convenus, c'est moi seul qu'ils ont pris, c'est à « moi seul qu'ils ont affaire. « Vous m'avez arrêté, leur « ai-je dit, au milieu des champs, sur la province de « *Doai;* il ne sera donc point question, dans ma cause, « d'aucune autre province, ni d'aucun village ou maison « de chrétiens. » Si le bon Dieu me fait la grâce d'aller « au ciel, je ne vous oublierai pas. En attendant, priez « beaucoup, beaucoup pour votre ami. Depuis que je « suis au Tong-King, j'ai tâché de remplir mon devoir; « cependant, si, à mon insu, j'avais fait de la peine « à quelqu'un, je lui en demande très-humblement « pardon.

« Je vous prie, Monseigneur, d'écrire à mes parents « et à mon ancien curé, Monsieur Montet; veuillez aussi « vous souvenir, après ma mort, de ceux qui me prodi- « guent leurs soins en prison. Dans le cas où je serais « transféré à la capitale, ce que je ne souhaite pas, soyez « tranquille sur mon sort, et sans crainte sur mes répon- « ses. Peut-être y rencontrerai-je nos confrères (MM. Galy « et Berneux, arrêtés le 11 avril, avaient été conduits « le 9 mai à la ville royale) et ce sera pour eux comme « pour moi une bien grande consolation. Dans ma cage, « où vient me voir qui veut, comme dans mon pays on va

« voir danser les ours, je rends plus de gloire au Seigneur « que dans mon ministère passé. En présence des man- « darins, grands et petits, je parle de la religion comme « il convient à un Prêtre; et ce qui les étonne plus en- « core que la liberté de mes paroles, c'est l'inaltérable « sérénité, inexplicable pour eux, dont ils me voient « jouir. Voilà à peu près tout pour le moment, et peut- « être pour toujours. Quand les mandarins m'ont inter- « rogé, je n'ai pas cherché de détours : me questionnaient- « ils sur ce qui devait rester secret ? je leur répondais « franchement : « Je ne dois point le dire et ne le dirai « pas. » Viennent de nouvelles demandes, et je répon- « drai de même. Si le bon Dieu veut que mon bonheur « soit différé, en permettant qu'on me conduise à la capi- « tale, j'adorerai sa volonté sainte : souffrant pour sa « gloire, j'espère qu'il sera toujours avec moi et moi en « lui. Recommandez-moi aux prières des âmes pieuses. « Adieu de nouveau.

« Sitôt que j'appris l'arrestation de notre cher M. Charrier, je chargeai deux de mes élèves de lui porter dix barres d'argent pour ses plus pressants besoins, avec une lettre d'encouragement et de consolation ; mes envoyés purent parvenir jusqu'à lui et l'entretenir longtemps ; à leur retour, ils m'apportèrent les lettres citées plus haut, et la nouvelle que le grand mandarin de la justice avait expédié son rapport au roi dès le 23 octobre. Or, voici en quels termes cette pièce était conçue :

« On a pris dans la province de *Son-Tay (Nel-Doài)* « un Européen nommé Pierre Charrier, dit *Trum-Doan*, « grand maître de la religion de Jésus, âgé de trente-huit « ans, et résidant depuis neuf années au Tong-King, où

« il a prêché en secret sa doctrine dans plusieurs pro-
« vinces, sans y avoir de domicile fixe. Il était depuis plus
« de deux mois dans la province de *Son-Tay* lorsqu'il y
« fut arrêté, le 21 de la huitième lune (5 octobre), au
« milieu d'un champ qui appartient on ne sait à quel vil-
« lage, etc., etc..... »

« Le 20 octobre, M. Charrier fut tiré de sa cage et mis dans la prison des condamnés à mort, *et cum iniquis deputatus est*. Comment le saint confesseur fut-il traité dans son cachot? Lui-même le raconte en détails dans une lettre qu'il m'adressa pour être communiquée à tous les Missionnaires du Tong-King. Laissons-le parler; son récit vous sera assurément plus agréable que tout autre.

Le 29 octobre 1841.

« Monseigneur et chers Confrères,

« Au commencement de la neuvième lune, j'ai expédié de
« ma cage deux grandes lettres contenant les détails de mon
« arrestation, mes interrogatoires et mes réponses. Le 10
« de cette lune (20 octobre), un instant après avoir eu la
« consolation de voir les deux élèves de Monseigneur, je
« reçus la visite du Père Triéou qui dessert la paroisse sur
« laquelle j'ai été pris; mais ce bon Père était si troublé
« qu'il a oublié de me donner l'absolution. Depuis, on
« m'a fait sortir de ma cage pour me conduire à la prison
« couverte en tuiles, où sont détenus les condamnés à mort.
« C'est un bâtiment immense, habité par quarante-trois
« prisonniers, tous assassins, voleurs, brigands ou rebel-

« les, ayant chacun une chaîne, avec une cangue de cinq à « six pieds de long sur les épaules, et de plus les ceps aux « pieds pendant la nuit. Pour moi, point de ceps, point « de cangue ; j'ai seulement une jolie chaîne ; je couche sur « une belle estrade recouverte d'une bonne natte ; je suis « même dispensé de me présenter aux gardiens chaque fois « que l'on compte les détenus, ce qui a lieu toutes les « deux heures, la nuit comme le jour. Libre à moi de me « promener dans le jardin et dans la cour, sans être sur- « veillé. Je prends mes repas avec un mandarin chrétien « de la capitale, incarcéré à cause d'un déficit dans les « greniers royaux commis à sa garde. La personne que le « Père Triéou a chargée de me soigner, donne de l'argent « à la femme de mon commensal, et celle-ci achète des « vivres pour nous deux. Hier, ce Père, sous prétexte de « rendre visite au fonctionnaire disgracié, est venu me voir ; « j'ai pu lui parler seul à seul, et cette fois il m'a donné « l'absolution.

« Le mandarin, chargé des prisons de cette province, « est un ancien serviteur du roi Gia-Laong, père de Minh- « Menh. Croiriez-vous qu'à peine entré dans la prison, il « m'a fait asseoir auprès de lui, sur un sofa, m'a donné « ses souliers et offert quelques tasses de thé chinois, au « grand étonnement de toute l'assistance? Ce n'est pas « tout : de temps en temps il m'invite chez lui pour parta- « ger avec moi ses fruits et son thé ; chaque fois qu'il descend « à ma prison, il me fait prendre place à ses côtés, sur un « beau sofa, tandis que les officiers s'asseyent à nos pieds « sur la terre nue. De plus, il a ordonné au principal gar- « dien de laisser entrer tous ceux qui voudraient me voir « ou m'apporter quelque chose ; mais comme ce lieu a la « réputation d'être soumis à une surveillance rigoureuse, « peu de personnes osent se présenter. Je n'ai pas besoin « de dire que l'exemple du maître a porté tous ceux qui

« dépendent de lui, même les plus grands scélérats, à me « traiter avec distinction.

« Quand le grand mandarin m'appela pour la première « fois à son tribunal, on amena tous les révoltés et bri- « gands de la prison pour voir s'ils me connaissaient : heu- « reusement leur déposition fut sincère, et sur leur ré- « ponse unanime qu'ils ne m'avaient jamais rencontré, on « n'a plus insisté sur l'accusation de complicité avec les re- « belles. C'est sans doute pour cette raison que les manda- « rins me traitent avec tant de douceur. Grâces en soient « rendues à notre bon Jésus ! il faut avoir comparu de- « vant ses ennemis et vécu sous les verroux pour compren- « dre toute l'étendue de sa générosité.

« Encore quelques instants, et je vais quitter ce « monde. Quelque pécheur que je sois, depuis mon arri- « vée au Tong-King, j'ai tâché de faire autant de bien que « les circonstances me l'ont permis ; si je n'ai pas fait tout « celui que je désirais, je meurs au moins avec la consola- « tion de n'avoir jamais été pour personne une occasion « de péché. Cependant, malgré ce témoignage de ma « conscience, je redoute les jugements de Dieu ; mais ma « crainte est accompagnée d'une grande confiance en Jé- « sus et en Marie ; je compte aussi sur la protection du « bienheureux saint Pierre, mon patron ; il me voit dans « les fers, il m'a vu sous la verge ; il m'a entendu confes- « ser Jésus-Christ et l'Evangile : pourrait-il l'oublier? Non : « c'est peut-être grâce à son intercession que j'ai paru de- « vant les mandarins avec tant de calme, et que les coups « de rotin m'ont causé si peu de douleur. Si vous recevez « cette lettre avant mon exécution, priez pour moi de « toutes vos forces; car quelque bonne que soit ma cause, « vos suffrages me seront d'un grand secours. Je vous sup- « plie de nouveau de me pardonner les peines que vous « pourriez avoir éprouvées à mon sujet. Le mandarin

« chrétien, enchaîné avec moi, a connu Monseigneur de « Véren; son nom est François Xavier; il a beaucoup de « foi, et me prie d'écrire à tous les Missionnaires pour « le recommander à leur pieux souvenir (1).

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Charrier. »

« Ce que craignait M. Charrier arriva, son martyre fut ajourné. Dans la nuit du 2 au 3 novembre, les mandarins reçurent ordre de le conduire à la capitale. J'en fus informé aussitôt par une lettre qu'il m'écrivit le 3 novembre :

« Monseigneur et très-cher Ami,

« Cette nuit, le décret du roi est arrivé; après-demain, « je m'achemine vers la capitale, non plus dans mon étroite « cage, mais avec une petite cangue au cou. C'est ainsi « que votre ami va traverser tout le royaume. De plus « grands tourments que ceux que j'ai soufferts à Doai « m'attendent probablement à Hué. Je vous prie de re- « doubler vos prières, afin que la sainte volonté de Dieu « se fasse en moi, comme elle s'accomplit dans les saints « et les anges du ciel.

« Adieu, *Vinctus in Christo*, tout à vous.

Charrier.

---

(1) Ce mandarin a été mis à mort sur la fin de l'année dernière.

« Le 5 novembre, M. Charrier fut donc tiré de sa prison et dirigé vers la capitale, avec la cangue sur les épaules et la chaîne au cou. Dès que nous fûmes instruits du départ, nous louâmes des hommes pour le porter en filet pendant toute la route; mais la piété filiale de nos chrétiens rendit cette attention superflue : ils accouraient en foule sur son passage pour le saluer, lui offrir des présents et se disputer l'honneur de se courber sous un aussi cher fardeau. Jamais grand mandarin n'a reçu tant d'hommages, ni voyagé si solennellement; sa marche ressemblait bien plus à celle d'un triomphateur qu'à celle d'un prisonnier. Il passa près du village où nous étions M. Jeantet et moi ; nos chrétiens et nos élèves purent le voir encore une fois et lui présenter nos respects. « Tu diras à Monseigneur, « cria-t-il en riant à mon catéchiste, *que j'aime mieux ma* « *cangue que sa mitre, et ma chaîne que sa crosse; il n'y* « *a que sa croix qui vaille quelque chose, mais j'en ai de* « *plus précieuses que la sienne.* » Arrivé sur les terres de la Cochinchine, il nous écrivit une petite lettre que je vais encore vous transcrire, parce qu'elle contient tout ce que je sais sur le reste de son itinéraire.

Le 14 novembre 1841.

« Monseigneur et chers Confrères,

« J'écris ce peu de mots pour dissiper vos inquiétudes sur « mon voyage. Ma santé est parfaite; je mange beaucoup « plus qu'autrefois, je dors paisiblement toute la nuit; le « jour, je suis passablement secoué; la cangue, pesant de « tout son poids sur ma chaîne, est ce qui me fatigue le « plus; cependant j'en souffre moins qu'à mon départ.

« Je fais vraiment le chemin de la croix, et j'espère, avec « la grâce de Dieu, monter bientôt au Calvaire. *Orate* « *pro me.*

« Votre très-humble et très-dévoué serviteur.

« CHARRIER. »

« Qu'est-il arrivé à notre cher confrère dans la ville royale? La lettre suivante de M. Berneux va vous l'apprendre :

14 Décembre 1841.

« MONSEIGNEUR ET MM. LES MISSIONNAIRES DU TONG-KING,

« Il vous tarde sans doute beaucoup de connaître l'ac- « cueil fait à M. Charrier dans cette capitale. Cet heureux « compagnon de notre captivité ne pouvant pas encore « prudemment vous écrire, me prie de le faire à sa place. « Arrivé le 26 novembre à neuf heures du soir, il fut con- « duit au tribunal des crimes, et de là amené dans la pri- « son où nous sommes détenus. Inutile de vous parler de « notre joie en revoyant ce confrère qui nous était annoncé « depuis si longtemps. Le lendemain matin, sans nous « laisser le temps de déjeuner, le ministre de la justice, « escorté d'un grand nombre de mandarins subalternes, « appela M. Charrier à son tribunal, pour lui faire subir « son premier interrogatoire. — Votre nom, lui de- « manda-t-il, votre âge? Depuis combien d'années êtes- « vous dans le royaume? — (Mêmes réponses qu'aux man- « darins de Doai.) — Où avez-vous prêché? Quel est le nom « des villages et des maisons qui vous ont recueilli? — Grands « mandarins, par votre dignité qui vous rapproche du

« roi, vous êtes comme ses pieds et ses mains, et, à ce « titre, vous ne voulez pas le malheur de son peuple; ne « me faites donc pas des questions auxquelles je ne puis « répondre sans appeler de grands maux sur des sujets fi- « dèles, sans les exposer à des rigueurs dont l'odieux re- « tomberait sur le roi lui-même; plutôt mourir que de « causer la perte d'hommes innocents! — Ne vous in- « quiétez pas du peuple, le roi ne veut pas nuire à ses « sujets. — S'il en est ainsi, mon devoir est de refuser les « aveux que vous sollicitez, puisqu'en les faisant je plon- « gerais des braves gens dans la misère. — Déclarez ces « noms, ou nous allons faire jaillir votre sang et voler vo- « tre chair en lambeaux; nous emploierons les tenailles, « le fer rouge, et nous verrons si vous garderez encore le « silence. — Comme il plaira aux mandarins; mais pour « des révélations nuisibles au peuple, jamais.

« A défaut de révélation, on voulut l'apostasie. Un cru- « cifix était à terre; M. Charrier reçoit l'ordre de passer « dessus : il le prend, le baise et l'adore en disant : Voici « l'image de mon Dieu, du Dieu pour lequel j'ai tra- « vaillé toute ma vie, en qui seul je mets ma confiance; et « maintenant je l'abandonnerais! Non, non, jamais! » On « ordonne alors à trois satellites de faire marcher l'accusé « sur la croix; comme ils ne peuvent y réussir, ils l'élèvent « en l'air, afin de le porter sur l'instrument de notre salut; « mais plus ils rabaissent son corps, pour que ses pieds fou- « lent la croix, plus il les retire, en même temps que sa « bouche confesse solennellement la divinité de Jésus- « Christ. Vaincus de ce côté, les gardes lui attachent for- « tement le crucifix sous le pied droit, et veulent le for- « cer à se lever, pour qu'il soit dit qu'il ait marché dessus. « M. Charrier, demeurant toujours assis, prend son pied, « baise la croix et publie hautement que Jésus-Christ est « Dieu. Alors on invente d'autres profanations contre les-

« quelles le généreux confesseur ne peut que protester, et « dont il se venge en embrassant l'image de son Sauveur « avec une plus vive expression d'amour. — C'est votre « œuvre, disait-il aux mandarins, et non la mienne; vos « outrages ne m'empêcheront pas de vénérer mon Dieu « crucifié. »

« Les mandarins comprirent enfin que la foi du Mis- « sionnaire était au-dessus de leurs efforts; ils reprirent, « toujours avec menaces, leurs questions sur les lieux qui « lui avaient servi de retraite, sur les personnes qui lui « avaient donné asile, et n'obtinrent qu'un nouveau refus. « Alors on étend M. Charrier par terre, on l'attache au « fatal piquet, on lui assène onze coups de rotin, dans « l'intervalle desquels les juges lui répètent : Eh bien! « maintenant ne parlerez-vous pas? — Si vous avez pitié « de moi, je vous en rendrai grâce; si vous me torturez « encore, je le supporterai avec résignation : mais pour « dire un seul mot qui puisse nuire au peuple et offenser « le maître du ciel, je ne le ferai jamais.

« Le soir du même jour, on ramène encore M. Char- « rier au tribunal; on réitère les questions du matin; on « l'interroge sur la religion, et on lui propose de renier « sa foi, lui promettant à ce prix de l'argent et des digni- « tés. — Quand le roi me ferait grand mandarin, je n'aban- « donnerais pas ma religion, je ne me permettrais rien de « ce qu'elle défend. » Et prenant de là occasion de leur an- « noncer l'Evangile, il leur explique les dix commande- « ments de Dieu, le mystère adorable de l'Eucharistie, la « sainteté du mariage, etc. etc. Les mandarins trouvaient « fort raisonnable ce que ce cher confrère leur exposait de « la Religion chrétienne : « A part quelques petites différen- « ces accidentelles, disaient-ils, elle ressemble assez à la « nôtre; retranchez le maître du ciel et de la terre, l'enfer, « le paradis et le pain sacré, et nous serons d'accord. »

« Le lendemain matin, nouvelle séance, pendant la-
« quelle un grand mandarin dit aux autres juges qu'il fal-
« lait obliger l'accusé à marcher sur la croix. « Hier, nous
« avons fait tous nos efforts, répondirent-ils, sans pouvoir
« y réussir; » et le mandarin de la justice ajouta : « Je lui
« ai fait donner onze coups de verges, et il semblait dor-
« mir. » Mais en lui-même M. Charrier disait : « On frap-
« pait cependant assez fort pour me tenir éveillé. »

« Nous qui connaissions l'acharnement des mandarins,
« nous nous attendions à voir revenir notre ami avec le
« corps en lambeaux ; au contraire, il reparut tout radieux,
« débarrassé de sa cangue et en bon état. Les mandarins,
« désespérant sans doute de rien arracher à cet intrépide
« ministre de Jésus-Christ, firent, ce même jour, leur
« rapport au roi, et l'envoyèrent à son approbation, re-
« vêtu de la signature de M. Charrier. Nous ne doutons
« pas que le jugement porté contre lui ne soit une sentence
« de mort.

« Quant à nous, notre situation est toujours la même,
« c'est-à-dire, en prison, avec la chaîne au cou; le roi
« nous donne du riz et une ligature (600 sapecs) par
« mois : M. Charrier reçoit trois ligatures et point de riz.
« Il paraît que nous resterons ici jusqu'à ce que le nouveau
« souverain ait été légalement reconnu par les députés de
« l'empereur de Chine : puissions-nous alors obtenir le
« coup de sabre que nous désirons avec tant d'ardeur!

« Agréez, Monseigneur et Messieurs, les sentiments de
« vénération, etc.

« Berneux. »

« P. S. de M. Charrier. — « C'est moi-même qui ai
« dicté à M. Berneux ce qu'il vous écrit de mon interroga-

« toire. Son récit est très-authentique. Priez pour moi et « agréez mes respects.

« Charrier. »

« La procédure fut terminée en trois jours. Rapport en ayant été fait au prince, les juges reçurent, peu après, l'ordre de rédiger la sentence définitive; elle était prête, le 28 janvier de cette année, et portait que notre cher confrère aurait la tête tranchée. Le roi fit surseoir à son exécution.

« Je vais vous donner une analyse fidèle de cet arrêt judiciaire, ayant soin de traduire littéralement les principaux passages.

« Après avoir rapporté fort au long l'arrestation du Missionnaire, ainsi que l'ordre de sa translation dans les prisons de Hué, son arrivée à la ville royale, et la commission nommée par le roi pour procéder à son interrogatoire et à son jugement, le tribunal des crimes entre enfin dans l'examen de la cause et s'exprime ainsi : « Nous avons donc « fait comparaître ce criminel à notre barre; voici ce qu'il « a déclaré : son nom est Pierre *Charrier*, surnommé « *Trùm Doàn*, Français d'origine, âgé de trente-huit ans, « né dans la religion de Jésus, dont il a fait une étude ap- « profondie jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, époque où « il fut élevé à la dignité de maître de cette religion. A « vingt-neuf ans il s'embarqua pour Macao sur un vaisseau « de sa nation. Après un séjour de quatre mois dans cette « ville, ayant rencontré un navire de marchands chinois « qui était en partance pour le Tong-King, il prit pas- « sage sur le bâtiment au prix d'environ trente piastres, « afin de venir prêcher la religion dans ce royaume. Sa « traversée ne fut pas des plus heureuses; car il mit vingt- « huit jours pour toucher au rivage de la province de

« *Nam Dinh*, où l'on jeta l'ancre vers midi. L'arrivée du « Missionnaire fut aussitôt signalée à des chrétiens annami- « tes dont on ignore les noms ; ceux-ci vinrent sur les dix « heures du soir le prendre en filet et l'emportèrent à la « hâte on ne sait dans quel village. Comme son culte « était proscrit, et les prêtres européens sévèrement re- « cherchés, il n'osa pas rester longtemps dans ce premier « asile ; d'une seconde retraite il passa à une troisième, et « c'est ainsi qu'avec l'aide des chrétiens qui favorisaient ses « perpétuelles migrations, il a successivement habité sur les « provinces de *Nam-Dinh*, de *Hung-Yen* et de *Hà-Noi*, « s'arrêtant un ou deux jours dans une maison, quatre ou « cinq jours et même des semaines entières dans une autre; « puis il s'en allait encore ailleurs, sans avoir aucune de- « meure fixe.

« Telle est sa déclaration. Nous l'avons mis deux ou trois « fois à la torture, sans qu'il ait varié dans ses aveux. « Quant aux personnes qui l'ont introduit dans le royaume, « à la côte sur laquelle il a débarqué, aux bateliers qui « sont allés le prendre à bord, aux lieux enfin qui lui ont « servi de retraite, il nous a été impossible de lui faire ou- « vrir la bouche pour les déclarer. Nous avons ensuite « fait apporter le crucifix au milieu du prétoire ; nous « avons tout mis en œuvre pour qu'il le foulât aux pieds ; « mais nos efforts sont restés inutiles ; nous n'avons pu lui « arracher que cette réponse : « Je mourrai de grand « cœur plutôt que de consentir à cette profanation.

« Considérons maintenant la grandeur de son crime. « Cet étranger, ce pervers, est venu dans le royaume « avec l'intention de propager furtivement sa mauvaise « doctrine ; bien qu'il connût les édits portés contre son « culte, au lieu de retourner dans sa patrie, il a osé sé- « journer dans différentes provinces, confondu avec le « peuple et prêchant partout sa religion : c'est donc un

« homme obstiné dans le mal, un coupable que la justice « ne saurait trop punir. Quand on l'a mis à la question, il « a protesté qu'il mourrait plutôt que de révéler les secrets « qu'il possède. Son mépris de la loi est formel ; il mérite « donc la mort. Que pourraient dire cent bouches réunies « pour sa justification ?

« Venons-en au texte des ordonnances. Dans le décret « rendu par le roi *Minh-Menh*, la seizième année de son « règne, il est dit : « Si les prêtres européens se glissent « parmi les sujets annamites, ils seront passibles de la « peine capitale, portée contre les semeurs de mauvaises « doctrines. » Il est encore écrit : « Attendu que les mau- « vaises doctrines corrompent le cœur du peuple, ceux « qui en sont les fauteurs seront étranglés, après un temps « indéterminé de prison. » Or, considérant que ce scélérat « est ici depuis longtemps, et que le mal causé par sa « prédication doit être considérable, nous pensons que le « supplice de la corde, après un certain temps de prison, « ne serait pas une peine proportionnée à son crime ; consi- « dérant, de plus, qu'on a récemment condamné les deux « Européens Gally et Berneux à avoir la tête tranchée et « exposée sur un poteau, et que sa majesté a confirmé la « sentence en apportant seulement un sursis à leur exécu- « tion : nous demandons, en ce qui concerne le prêtre « *Trùm-Doàn* (M. Charrier), qu'on diffère son châti- « ment jusqu'aux premiers jours de l'an prochain : alors on « lui tranchera la tête et on l'exposera sur un piquet, pour « servir à l'instruction du peuple et à l'extirpation des mau- « vaises doctrines. »

« Le 28 janvier, cette sentence fut présentée au roi qui l'approuva dès le lendemain, sans autre restriction que d'ajourner indéfiniment le supplice.

« Tel est, Messieurs, l'arrêt porté contre notre bien-

aimé confrère : vous voyez qu'il n'annonce pas dans le prince et ses ministres des dispositions très-heureuses en notre faveur. Quand sera-t-il exécuté? Dieu seul le sait. Peut-être des considérations politiques arrêtent-elles le bras du tyran déjà levé pour frapper.

« Ces jours-ci, j'ai encore reçu de M. Charrier une lettre datée du premier février, dans laquelle il me parle de sa condamnation à mort : « Puisse l'exécution être « prochaine, ajoute-t-il, afin de quitter bientôt cette val- « lée de misère, et m'en aller dans le sein de Dieu, où « il fait bien meilleur qu'ici-bas.... Nous sommes dans la « prison où est mort M. de la Motte... Si la charité de nos « confrères de Cochinchine n'était pas attentive à nos be- « soins, nous serions sans habits pour nous couvrir, sans « nattes pour nous coucher, et sans ressource pour vivre. « Malgré tous les soins qu'ils nous prodiguent, il reste en- « core dans la surveillance rigoureuse de nos gardiens, « dans la gêne et les privations du cachot, d'assez nom- « breuses occasions d'acquérir des mérites : elles nous pu- « rifieront de plus en plus, et nous rendront dignes du bon- « heur auquel Dieu semble nous appeler. *Ora pro me, et « pro nobis.* »

« Agréez l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« † Pierre André, *Evêque d'Acanthe, Vicaire apostolique du Tong-King occidental.* »

Une autre lettre de M. Charrier, écrite quelque temps avant son arrestation, contient sur sa vie de Missionnaire des détails pleins d'intérêt, qui nous ont paru dignes de figurer à côté du tableau de sa captivité. En parcourant la série de ses épreuves quotidiennes, on verra par quelles privations le généreux apôtre préludait aux combats du martyre; peut-être même jugera-t-on qu'il ne fallait pas moins de courage pour exercer, pendant neuf ans, et sous le coup de la proscription, un si laborieux ministère, que pour confesser l'Evangile sous la verge des mandarins. Cette lettre est adressée à M. Clémençon, vicaire de Saint-Just-en-Bas, près Boën (Loire).

« Monsieur,

« Il n'est pas nécessaire de vous rappeler combien j'ai eu à souffrir surtout depuis le mois de mai 1838, époque où la persécution a repris son cours avec plus de violence. Heureux quand je puis trouver un petit gîte dans le coin d'une pauvre maison; encore dois-je être constamment sur mes gardes, surtout ne pas tousser, ni parler de manière à être entendu de l'autre côté de la cloison qui parfois nous sépare seule de l'habitation voisine. Dans ce réduit il faut construire son autel, son lit et ses latrines, ce qui joint à la chaleur du pays et à la pesanteur de l'air dans ces lieux inaccessibles au jour, fait de ma souricière une étuve aussi infecte qu'étouffante. Un petit trou, pratiqué dans un coin de cette chambre obscure, laisse à peine entrevoir quelque clarté, à la faveur de laquelle je tâche de réciter mon bréviaire. Et cependant je me porte bien et même mieux qu'avant d'être réduit à un état si gênant.

« Mon district a été plus ravagé peut-être que les autres.

De quatre prêtres que j'avais encore au commencement de l'année dernière, trois ont passé par le glaive et ont glorieusement remporté la palme du martyre; aucun genre de vexations n'a manqué à mes chrétiens; tous les effets de religion ont été pris ou ont pourri sous terre; au mois de juin dernier, le peu qui m'en restait est devenu la proie du mandarin *Quang Khanh*. Depuis lors, mon cher ami, je n'ai pour tout mobilier que l'habit qui me couvre, avec une Bible de Cologne, un Evangile, mon Bréviaire, et un petit havre-sac. Vous voyez que le luxe n'est pas ce qui embarrasse le Missionnaire dans ces moments orageux, où souvent, comme il est dit de notre Seigneur, il n'a pas même où reposer sa tête, et s'il trouve une porte qui s'ouvre au proscrit, hélas! le moindre cri d'alarme le replonge dans de nouvelles perplexités. Combien de fois il s'écrie : « Mon Dieu, je remets ma vie entre vos mains; si vous désirez mon sang, il est prêt à couler pour votre sainte cause. »

« Quelquefois aussi il faut courir, la nuit, d'un village à l'autre, à travers champs, dans l'eau et la boue jusqu'au genou, ayant bien soin d'éviter les chemins battus, et précipitant sa marche, de crainte d'être rencontré par quelqu'un des nombreux émissaires qui nous épient. Un large chapeau de paille sur la tête, un grand bâton à la main pour tâtonner dans l'ombre et prévenir les chutes, des vêtements retroussés jusqu'à mi-jambes, tel est l'équipage d'un Missionnaire en fuite : et si dans une seule nuit il faut s'éloigner à une grande distance, quelle fatigue lorsqu'on est arrivé! On s'en délasse bien vite, il est vrai, quand il se trouve là quelque bonne âme à secourir. Parmi mes plus grands sujets de peines, j'ai à déplorer la chute et l'apostasie de l'un de mes catéchistes, pris par le mandarin *Quang-Khanh*; déjà il avait passé trois fois par les tortures, quand le courage lui a manqué. Il m'avait toujours

suivi depuis mon arrivée dans la mission; sa foi était sincère, sa vertu même m'était connue. Les desseins de la Providence sont impénétrables, adorons-les!

«... Les Tong-Kinois sont admirablement portés à entendre la parole de Dieu ; ils la retiennent même avec tant de facilité que, si un catéchiste explique la doctrine chrétienne pendant un mois entier dans un village, tous les enfants de sept ans jusqu'à vingt lui répètent la série complète de ses leçons d'un bout à l'autre; mais, hélas! ce mois écoulé, ils ne verront plus de catéchiste avant sept à huit ans peut-être : l'oubli survient, et voilà une belle semence qui reste presque infructueuse faute de culture; il est même étonnant qu'elle produise quelque chose, sans livres de religion, sans école, sans instructions suivies. Ah! si ces pauvres gens avaient autant de secours qu'en France, ils seraient bien fervents. Ici, non-seulement l'enseignement religieux est rare, mais un obstacle plus fatal encore à la piété, c'est que nos fidèles, mêlés avec les païens, conversant avec eux et vivant au milieu de tout ce qui est capable d'éteindre la foi, ont besoin d'une vertu peu commune pour persévérer.

« Si le Tong-King avait un gouvernement éclairé, il serait heureux et vivrait dans l'abondance. Le pays est très-peuplé; sur un espace de terrain égal à l'étendue de votre paroisse, on trouverait au moins quatre-vingts à cent mille âmes. La fertilité du sol répond d'ailleurs au nombre de ses habitants; la terre produit presque sans culture; outre la double moisson de riz blanc, jaune, rouge, gros et petit, les indigènes font beaucoup d'autres récoltes moins importantes. Figurez-vous que le froment semé au mois de novembre est mûr à la fin de janvier. Chaque saison a ses fruits; l'hiver même donne les siens. C'est qu'au Tong-King la saison rigoureuse n'est guère plus froide que le mois de septembre dans notre patrie, avec la différence qu'ici jamais de rosée blanche, et à plus forte raison de

gelée. En revanche l'été est d'une chaleur extrême, et les gens qui travaillent dans les champs sont brûlés par les ardeurs du soleil. Près des maisons, il y a des étangs où l'on se lave trois à quatre fois par jour ; souvent il arrive qu'on ne peut se baigner en plein midi, parce qu'alors l'eau est si chaude, surtout celle des petits réservoirs, qu'elle peut cuire des œufs. Quand je serai installé dans mon nouveau district, mes moments de loisir seront employés à faire une petite notice sur les mœurs et usages du pays, et je vous l'enverrai avec prière de la communiquer à vos amis qui sont aussi les miens. »

« Je suis, etc.

« Charrier, *Missionnaire apostolique.* »

Extrait d'une lettre de M. Miche, Prêtre de la Société des Missions étrangères, à Mgr Cuenot, Vicaire apostolique de la Cochinchine.

Trân-Phû, 28 septembre 1842.

« MONSEIGNEUR,

« En me demandant la description physique et morale de la capitale annamite et de notre prison de *Trân-Phû*, votre Grandeur m'a imposé une tâche que je ne puis remplir tout entière; car plus d'une face de ce triste sujet m'est encore inconnue : je parlerai donc seulement de ce que j'ai vu ou appris de gens bien informés, pensant répondre ainsi à vos intentions.

« La ville de *Hûé* ne diffère des *Thin* de province (1), que par son étendue et ses hautes murailles de briques. Dans les départements, l'enceinte des villes fortifiées est très-restreinte, et les remparts sont en gazon; elles présentent toutes un carré parfait, dont les quatre angles sont autant de bastions de forme européenne. Ici c'est la même chose, avec cette différence que la capitale est d'une grandeur démesurée, ce qui fait précisément la faiblesse de cette place, beaucoup trop vaste pour avoir jamais dans son sein le nombre de soldats nécessaire à sa défense. Les murailles, d'ailleurs, sont si hautes que cinq à six coups

(1) Un *Thin* est un département formé de deux provinces; il prend le nom de la principale : on appelle aussi *Thin* la ville qui en est le chef-lieu.

de canon suffiraient pour les abattre, et entasseraient assez de décombres pour combler en partie les fossés qui leur servent de ceinture.

« Le côté méridional de la ville est assez bien protégé par la nature. Un large fleuve en défend l'accès et promène lentement ses eaux à une distance de deux cents pas des murs, dont il semble ne s'éloigner qu'à regret; mais trop peu profond pour que les navires du roi puissent remonter son cours, il ne permet qu'aux grandes barques d'arriver sans difficulté jusqu'à la ville. Quant aux fossés creusés aux pieds des remparts, ils sont d'une largeur excessive. Je pense que depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin de janvier, ils ne manquent pas d'eau, bien qu'ils fussent complètement à sec au moment de notre passage. Il paraît que les Annamites n'ont aucune idée des ponts-levis, ou du moins, s'ils en comprennent l'utilité, ils les ont jugés bien peu nécessaires à la sûreté de la première ville du royaume, car on n'en voit aucun dans leur système de défense. De grands ponts en pierre, d'une structure massive et solide, jetés sur les fossés, conduisent à chaque porte, en sorte qu'en cas de siége, la voie est toute frayée à l'ennemi pour atteindre les boulevarts; et si les assiégés s'avisaient de faire crouler les arches pour arrêter les assaillants, ceux-ci trouveraient dans les débris une digue toute faite pour les conduire aussi sûrement à leur fin que les ponts eux-mêmes.

« Les portes de la ville sont bien bâties et paraissent fort solides; elles sont pavées de marbre, et surmontées d'une tour carrée, large à sa base, et couronnée d'un petit pavillon. Dans le voisinage des portes, les remparts sont d'une épaisseur extraordinaire; partout ailleurs ils ne paraissent pas de nature à pouvoir tenir longtemps contre une batterie dirigée par des Européens. En somme, la capitale de Cochinchine, vue du dehors, présente un assez bel aspect; comme ville de guerre, c'est un chef-d'œuvre pour

le pays; les Annamites qui n'ont rien vu de mieux, la croient imprenable; mais le général français qui s'en emparerait après un siége, quelque faibles que fussent ses troupes, ne recevrait certainement pas le bâton de maréchal pour ce fait d'armes.

« Quand on a vu les dehors de la ville et qu'on pénètre à l'intérieur, l'œil cherche en vain à se reposer sur quelque monument en harmonie avec les belles apparences qui l'ont d'abord frappé. Il est vrai que les rues sont droites et tracées au cordeau, qu'en plusieurs endroits elles sont bordées de murailles en briques de huit à neuf pieds de hauteur, indiquant un édifice public, un tribunal, une caserne, la demeure d'un mandarin, un magasin de riz, ou enfin le palais de quelques princes du sang; mais tout le reste n'est que masures et terrain inculte, en sorte que la première ville du royaume ressemble plus à un désert qu'à une capitale. De distance en distance, on rencontre de misérables cabanes, bâties avec de la boue, et adossées contre les murs dont je viens de parler : ce sont pour la plupart des *Nhà-Quàn* (1), des échoppes de soldats ou de petits bazars, dont le plus richement assorti ne contient pas en marchandises la valeur de trente sous. Quelques feuilles de papier à cigarre, des peignes, des allumettes odoriférantes qu'on brûle devant la tablette des ancêtres, voilà les précieux objets dont les boutiques de *Huế* sont munies.

« Aux herbes qui croissent dans les rues, et jusque sur le seuil des résidences princières, l'étranger devine sans peine que l'homme redoute de fixer ici sa demeure. Les honnêtes gens, les citoyens paisibles, les artisans un peu à l'aise, semblent avoir fait un pacte entre eux pour fuir cette sombre cité, et aller chercher dans les bourgades voisines une

(1) *Nhà-Quàn* signifie hôtellerie.

sécurité qu'il est impossible de se promettre à l'ombre du palais de leur roi. Quand on connaît tant soit peu les allures du pouvoir suprême en Cochinchine, on conçoit aisément que les sujets se tiennent à distance du souverain : le lièvre et le lapin osent encore brouter l'herbe, et folâtrer dans les lieux que fréquentent le renard et le loup; mais aller établir leur gite et creuser leur terrier à côté de l'antre de l'ours, près du repaire du tigre, c'est encore chose inouïe.

« Il est au sein de cette grande cité une vaste caserne, décorée du nom de *Thành-Nôi* (1); tout le monde en fuit l'abord. Là, vivait naguère ce Minh-Menh dont le nom fait toujours frémir, et dont le seul souvenir répand encore la terreur. L'aîné de sa nombreuse progéniture, héritier de ses penchants féroces, l'est aussi de son antre et de sa puissance. Jeune encore, il essaye ses forces naissantes, et néanmoins tout annonce que s'il veut s'en donner la peine, il balancera par ses hauts faits la gloire de son immortel devancier. Déjà il s'est abreuvé du sang chrétien. Mais cette horrible coupe a-t-elle étanché sa soif ou flatté son palais? Nul ne le sait, car il en est encore à savourer. En attendant que son goût se décide, il retient onze victimes sous sa griffe, tout prêt à les mettre en pièces, si le sang réjouit son âme, ou à les laisser partir avec l'empreinte de ses ongles, si ce breuvage lui répugne.

« Cette *Thành-Nôi*, ou ville intérieure, est pour les citoyens du dedans ce que la ville extérieure est pour les ennemis du dehors; elle a ses forts et ses remparts garnis de bouches à feu. Quoi de plus naturel! quand un seul homme tient tout un peuple comme dans un mortier, et qu'il a sans cesse le pilon à la main, il n'est plus possible de compter sur l'amour des sujets comme sur un rempart

(1) *Thành-Nôi, ville intérieure.*

assuré, et alors il faut s'exiler dans une forteresse, s'entourer de murailles et de bastions, et prendre pour ameublement des canons, des bombes et des boulets.

« Nul profane ne peut approcher de la résidence royale. Malheur aux soldats mêmes qui en défendent l'accès! Malheur à l'ouvrier qui a donné des preuves de son talent, et qui est appelé au service du monarque pour exercer son industrie! Si son travail est agréé, les ateliers du palais deviennent sa prison, et le modique salaire qu'il reçoit, lui fournit à peine de quoi sustenter ses jours; s'il sort de là, c'est ordinairement avec la chaîne au cou, la cangue sur les épaules, et souvent aussi pour aller au gibet. Il y a peu de temps que nous sommes ici, et néanmoins il nous est déjà venu de cette *Thành-Nôi* plus de quinze prisonniers. Quelle était leur faute? Franchir par mégarde le seuil d'une porte prohibée, prononcer un mot qui se trouve être le nom d'un enfant royal, briser un vase, c'est plus qu'il n'en faut pour constituer un crime de lèse majesté, et provoquer le courroux de la petite divinité qu'on adore en ces lieux. Votre Grandeur sait que je pourrais citer grand nombre de faits en preuve de ce que j'avance; si j'énumérais les traits de cruauté et les sentences iniques prononcées par le tribunal des *supplices*, et ratifiées par la cour, au lieu d'une lettre, j'aurais à écrire le martyrologe de la Cochinchine.

« En voilà assez pour donner une idée de la capitale du royaume annamite; votre Grandeur la connaît au physique, un mot suffira pour la peindre au moral. C'est une vaste caserne de brigands et de voleurs; et de tous ceux qui l'habitent, nul n'a plus de droit à ce titre odieux que ceux qui planent au-dessus des autres par l'éminence de leurs fonctions. Ici il y a des individus, mais pas de société, excepté dans la dernière classe du peuple. Les grands se connaissent trop pour s'estimer; et sans l'estime, quel lien pourrait exister entre eux? D'ailleurs, une autre raison les

force à s'isoler; c'est la crainte de porter ombrage au prince soupçonneux qui les observe. Les oncles du roi eux-mêmes, le *Kiên-An* (1) comme les autres, se condamnent volontairement à vivre en hermites, pour pouvoir vivre plus longtemps : c'est sagesse, car celui qui veut être seul ici *quelque chose*, les épie sans cesse, et la faux à la main, il est toujours prêt à trancher toutes les têtes qui auraient l'orgueil de vouloir s'élever au-dessus du *rien*. En vain se flatterait-on de trouver un appui dans les tribunaux; l'ombre d'un crime est toujours un crime réel, quand il a quelque rapport au chef du gouvernement. Combien de fois n'ai-je pas entendu répéter ici comme à *Phû-Yen : An côm vua thi phải làm viêc vua* (2)? Ce qui veut dire, dans le langage servile de ces gens, que toute iniquité est permise, quand elle est commandée par le prince. Aussi n'a-t-on jamais vu des juges refuser au caprice ou à la haine du monarque une tête innocente, lorsqu'il s'est avisé de la leur demander.

« Un mot maintenant de notre *Trân-Phù*, puisque votre Grandeur le désire. Quelle transition, passer du palais royal à un cachot! Elle est toute naturelle, Monseigneur; on ne va pas de notre prison au palais, j'en conviens, mais on passe tous les jours du palais à notre prison.

« Notre manoir, comme tous les autres édifices publics, est un grand bâtiment couvert en tuiles, et environné de quatre murs; vu du dehors, on le prendrait en France, aussi bien que les maisons des grands dignitaires de l'état, pour une belle écurie. Il peut avoir cent trente pieds de façade sur quarante de profondeur. Cet édifice est divisé en trois compartiments où président trois capitaines, avec

---

(1) *Kiên-An* est le nom d'un neveu de *Minh-Menh*.

(2) *Quiconque mange le riz du roi, doit travailler pour le roi.*

chacun cinquante soldats sous leurs ordres ; ce qui porterait le nombre de tous les militaires de notre prison à cent cinquante hommes, si notre garde était toujours au complet ; mais il est rare qu'ils soient ici tous à la fois, excepté les premiers jours de la lune, parce qu'alors il faut faire acte de présence pour recevoir la solde. Hors cette époque, les deux tiers sont absents ; les uns sont employés par le roi, et les autres vont revoir leurs familles.

« Chaque capitainerie est subdivisée en deux parties inégales : l'une, étroite et obscure, est placée sur l'arrière ; l'autre, plus spacieuse du double, plus propre, assez éclairée, et surtout mieux aérée, est située sur la façade. Celle-ci n'est destinée qu'aux soldats ou geoliers, ainsi qu'aux prisonniers de marque ; la première est proprement ce qu'on doit appeler *la prison*, et renferme tous les instruments destinés à punir le crime et à éprouver la vertu persécutée : des chaînes, des liens et des cangues garnies de fer, voilà l'ameublement de ce sombre réduit.

« Lorsqu'un prisonnier arrive, il est d'usage qu'il fasse aux chefs de la capitainerie un présent, qui consiste en quelques ligatures, en betel, en arêque, avec un vase de vin. Malheur à l'infracteur de cette coutume ! il subira toutes les rigueurs de la peine à laquelle il a été condamné, et de plus, mille vexations particulières lui seront prodiguées jusqu'à ce qu'il assouvisse la cupidité de ses avides gardiens. Ce cadeau une fois fait, suffit ordinairement pour soustraire le prisonnier à l'incommodité des ceps. Il paraît cependant qu'il y a une exception pour les chrétiens ; quand il s'agit de leur distribuer des cangues ou des chaînes, ils ont toujours ce qu'il y a de plus long et de plus lourd, aussi appelle-t-on ici les grosses chaînes *des chaînes de Datô* (1).

(1) C'est ainsi que les païens annamites appellent Notre-Seigneur-Jésus-Christ ; ils donnent aussi ce nom à ses disciples

« Tous les mois, les *Cai* et les *Bép* (1) d'office se relèvent; mais les pauvres prisonniers, en changeant de surveillants, ne font que changer d'oppresseurs. Ceux qui entrent en fonction ne manquent jamais de prétextes pour tourmenter les infortunés confiés à leur garde, et ne deviennent plus traitables que quand ils ont eu, eux aussi, leurs présents. Hommes dépourvus d'entrailles, ils s'abreuvent sans remords des larmes du malheureux, et ils broieraient froidement ses os, s'ils espéraient pouvoir en extraire quelques sapèques! Tel est le régime de l'arrière-prison, où sont enfermés nos trois confesseurs de *Phù-Yên*.

« Les païens qui gémissent dans cette prison ténébreuse, sont bien à plaindre : tant souffrir, et cela sans espérance! Que le sort du chrétien est différent! il sait que Dieu compte ses soupirs et ses larmes; que ses tribulations éphémères, après l'avoir purifié aux jours de l'épreuve, lui procureront un poids immense de gloire; la confiance dilate son cœur; la vue de sa chaîne le réjouit, il la contemple avec plus de satisfaction qu'un jeune monarque ne fait sa couronne. Si le découragement et l'ennui venaient un moment à effleurer son âme, ce serait comme un de ces légers nuages qui glissent sur un ciel serein, sans y laisser aucune trace de leur passage.

« Ici tout nous parle de courage, de constance et de palmes; impossible de faire un pas dans cette enceinte sans rencontrer quelques nobles souvenirs. Dans la première capitainerie, *l'Ong-Thiên* (2), qui n'a besoin que de contempler ses glorieuses cicatrices pour penser à ses victoires et à la

---

(1) Un *Cai* est un sous-officier qui commande à cinquante hommes. Les *Bép* sont des caporaux chargés de la dépense.

(2) Ce nom et ceux qui suivent sont des noms de chrétiens incarcérés ou déjà mis à mort pour la foi.

récompense qui l'attend, siége à l'endroit même où M. de la Motte rendit son âme à Dieu, après avoir si généreusement combattu pour sa gloire. Dans la seconde, où est *l'Ong-Quòn*, tout parle encore de la foi vive, de la constance inébranlable des trois confesseurs, *Phê*, *Xà-Duyên* et *Luật*, qui ne sont sortis d'ici que pour aller porter au cachot de *Càm-Duòng* la bonne odeur de leurs vertus, en attendant que le glaive de la persécution consomme leur martyre. Dans la troisième, le vieillard *Tiên* repose sur le grabat où les bourreaux vinrent prendre l'illustre *Fhày-Hoa* pour le conduire au supplice. Vous voyez, Monseigneur, que tout ici nous crie : « Courage ! courage ! encore un moment, et vous serez réunis à vos immortels et « glorieux devanciers. »

« Sous le règne de *Minh-Menh*, les prêtres étaient détenus dans la prison obscure ; maintenant nous sommes tous dans la prison de devant ; MM. Charrier et Duclos sont dans la première capitainerie, M. Berneux est dans la deuxième, M. Galy et moi dans la troisième. Nos ennemis, nous considérant de plus près, ont vu sans doute que nous n'étions pas des *mangeurs d'hommes*, comme on le leur avait fait croire, et ont pris la résolution de nous traiter avec plus de douceur. Nous avons pour compagnie des mandarins de tous degrés, depuis le simple *Cai* jusqu'au *Tông-Dôc*, espèce de lientenant-général.

« Notre situation s'est considérablement améliorée depuis plusieurs mois ; aux insultes et aux vexations des militaires ont succédé des égards et toute la liberté compatible avec notre état de prisonniers. Nous passons d'une capitainerie à l'autre quand nous le voulons. En recueillant nos souvenirs, nous sommes venus à bout de composer un office de la très-sainte Vierge, et nous le récitons ostensiblement, soit au milieu de la cour, soit à nos places respectives ; nous lisons et relisons l'Evangile et les épîtres de

saint Paul ; nous écrivons sous les yeux même de nos chefs qui, loin de nous interdire cette licence, contemplent avec admiration les caractères que nous traçons, et élèvent bien haut notre science et notre habileté.

« Quand le jour est prêt à s'éteindre, et que la chaleur a perdu de son intensité, nous nous promenons tous cinq au milieu de la cour, aussi longtemps que l'incommodité de nos chaînes nous le permet. Dès que la nuit est venue, nous rentrons chez M. Berneux, dont le quartier est notre rendez-vous commun, ou bien nous restons ensemble jusqu'à neuf heures. Là on parle de confesseurs et de martyrs, des craintes et des espérances de la mission, des missionnaires pris et à prendre ; et comme Votre Grandeur occupe une large place dans nos cœurs, le nom de Mgr de Metellopolis est souvent sur nos lèvres.

« Lorsque le canon se fait entendre dans la *Thành-Nôi*, nous nous séparons pour entrer dans nos différentes capitaineries ; néanmoins, s'il nous plaît de prendre le frais plus longtemps, personne ne s'y oppose. Quelquefois même il nous arrive de sortir dans la cour au milieu de la nuit, sans nous attirer de réprimandes, pourvu que nous avertissions le soldat de garde ; tandis que les autres détenus sont obligés de rentrer à la première veille, pour ne sortir que le lendemain au point du jour.

« Cet adoucissement apporté à notre sort serait très-significatif, et d'un bon augure pour la mission, s'il partait des sommités du pouvoir ; mais nous ne le devons qu'à nos geôliers. Cent fois ils ont entendu répéter que le roi ne voulait pas nous envoyer au supplice ; de plus, ils savent que la mort ne nous fait pas peur, et de là ils concluent que nous sommes incapables de songer aux moyens de nous évader, chose qui nous serait cependant très-facile si nous voulions fuir la palme du martyre.

« Jusqu'ici j'ai parlé de notre demeure et des personnes qui l'habitent ; encore un mot sur nos gardiens, et Votre Grandeur aura une idée complète de notre *Trân-Phù*. Voyez de quels honneurs sa majesté nous environne ! La garde royale est aussi la nôtre, et nous avons pour geôliers l'élite des guerriers annamites. Il est vrai que les moutons du roi partagent cette distinction avec nous, depuis que *Thieu-Tri* en a fait acheter un troupeau à Batavia : trop humbles pour habiter au palais, ils furent, dès leur arrivée, envoyés en prison ; étrangers et innocents, pouvaient-ils espérer mieux ! Vite, il fallut construire une bergerie dans un coin de notre vaste cour, aux frais, bien entendu, de la noble milice, qui doit être assez dédommagée de ses dépenses par l'honneur de loger et de mener paître des moutons qui doivent passer sous la dent royale. Tous les jours donc il faut que nos guerriers, déposant le sabre et la lance, s'arment de la houlette pour aller remplir tour à tour l'humble office de bergers. S'il périt par hasard quelque petit agnelet, la garde tout entière s'en émeut ; il faut prouver par un procès-verbal en bonne et due forme, que le jeune défunt est mort de sa belle mort, sans quoi la caserne serait gravement suspectée d'avoir voulu couper les vivres à sa majesté.

« D'après cela, on comprend sans peine que la loi annamite ne défende pas de cumuler les charges : voilà les mêmes hommes qui sont tout à la fois *gardes-voleurs*, *gardes du roi* et *gardes-moutons*. Cependant vous ne connaissez pas encore la plus importante de leurs fonctions, celles dont ils sont le plus fiers ; ils sont encore bourreaux ! Oui, en Cochinchine, la noble profession des armes est avilie jusqu'à faire du soldat un exécuteur des hautes œuvres. Le même homme qui attache aujourd'hui un assassin à la potence, ira demain, tout imprégné de ce sang impur, faire l'ornement du cortége royal ; que dis-je ? le cortége entier sera composé de bourreaux, puisque l'exercice le plus or-

dinaire, l'office quotidien de la garde princière est de torturer les criminels. Depuis que nous sommes ici, nous n'avons pas encore aperçu un soldat s'exercer au maniement des armes; il en est qui ont plus de vingt ans de service, et qui n'ont pas encore vu un sabre dégainé, sauf le temps des exécutions.

« Voici l'unique exercice auquel le soldat s'applique : le soir, un peu avant le coucher du soleil, on place au milieu de la cour, devant chaque capitainerie, un paillasson recouvert d'un lambeau de natte et représentant autant que possible une face humaine; puis les soldats s'avancent à tour de rôle avec un rotin à la main, écoutent attentivement les instructions de la plus vieille *moustache* de la caserne, et frappent ce fantôme avec lenteur, jusqu'à ce qu'il soit déchiré. Ceux dont tous les coups coïncident et creusent un sillon profond, sont les braves; ils savent torturer! ils iront le lendemain au tribunal répéter sur la chair vive, et peut-être innocente, l'ignoble et horrible leçon qu'ils ont prise la veille. Quand un soldat connaît cette manœuvre, il en sait assez.

« Vient-il un envoyé du *Bô* (1) demander un soldat à notre caserne? (ce qui arrive tous les jours) ne sachant pas ce qu'on lui veut, notre brave s'arme aussitôt d'un rotin, se munit d'une corde, prend une mailloche et des piquets garnis de fer, qu'il suspend à son épaule, et part en cet équipage pour le tribunal. Il ne s'est pas trompé. Arrivé là, il plante ses piquets, lie les mains et les pieds de la victime qu'on lui livre, l'étend entre les deux pieux, et au signal donné par le mandarin, il creuse en peu de coups un large

(1) Le mot *Bô* est un terme générique qui désigne le chef d'un ministère ou d'un tribunal suprême.

sillon dans les chairs du patient, et lui arrache des cris de douleur, sans qu'aucune émotion paraisse sur ses traits! La sentence de mort est-elle prononcée contre le criminel? c'est le soldat qui fera tomber cette tête. Est-il condamné à être coupé par morceaux? c'est le soldat encore, le garde royal, le geôlier, le berger qui déchiquetera ce corps palpitant, et après l'horrible tâche, s'en reviendra gaîment à sa caserne, tout couvert de sang, sans même se douter qu'il a rempli un office ignoble.

« J'ai lu quelque part que les Annamites étaient assez bons soldats ; certes, il est bien difficile de le croire : lorsque je considère le régime auquel ils sont soumis, je crois fermement qu'une armée de Cochinchinois n'est et ne peut être qu'une troupe d'esclaves. Ils ne voient rien, ils ne font rien de ce qui peut relever le moral de l'homme et ennoblir les sentiments ; toujours *frappants* ou *frappés*, ils ne connaissent pas d'autres inspirations que celle du rotin ; la crainte est le seul mobile qui les fasse agir, et ils ne se croient grands eux-mêmes que quand, armés de la verge, ils font trembler le faible devant eux. Le prisonnier est torturé par le simple soldat qui, à son tour, est fustigé par le caporal pour la moindre peccadille ; le caporal est bâtonné à l'ordre du sergent, le sergent à l'ordre du capitaine ; celui-ci est roué par le colonel ; le colonel est rançonné par le *Bô*, et le *Bô* doit ramper de son mieux pour ne pas encourir la colère du tyran de la *Thành-Nôi*, autre Jupiter qui ne se montre aux grands comme aux petits que la foudre à la main.

« Pauvre peuple annamite! quand viendra le moment où tes maîtres, formés à l'école de celui qui n'achève pas de briser le roseau à demi rompu, verront des hommes comme eux dans leurs subordonnés, et chercheront à régner dans les cœurs par l'amour plutôt que par la crainte! Partout où l'Evangile de Jésus-Christ a jeté ses racines, la dignité

de l'homme a été reconnue, le pauvre et le faible ont été traités avec un respect religieux. Mais, malheur aux états qui repoussent cette bienfaisante lumière! ils n'ont pas besoin que Dieu les punisse, ils se châtient assez eux-mêmes!

« Agréez, Monseigneur, etc.

« Miche, *prisonnier*. »

Autre lettre du même Missionnaire à son frère.

Des prisons de Hué, le 12 novembre 1842.

« Mon cher Frère,

« Je pense que vous me croyez mort depuis longtemps; cette lettre sera une assez bonne preuve que je respire encore. Notre affaire, loin d'être terminée, semble prête à recommencer de nouveau. Depuis le 2 juin jusqu'au 22 octobre, il n'a pas été question de nous au grand tribunal des supplices; mais pendant cet intervalle nos persécuteurs ne nous avaient pas perdus de vue, ils manœuvraient dans l'ombre et écrivaient lettres sur lettres à leurs collègues de *Phu-yen*, pour opérer de nouvelles arrestations, et tâcher de donner une autre face à notre procès. Leurs désirs coupables n'ont pas été satisfaits. Alors ils ont fait venir à la capitale trois de nos néophytes compromis, afin de confronter leurs dépositions avec les nôtres, et ils ont vu avec douleur que nous étions parfaitement d'accord. De ces trois chrétiens arrêtés avec nous, deux avaient eu le malheur d'apostasier au milieu des tourments; transférés à la capitale, leur premier soin a été de rétracter leur apostasie et de confesser Jésus-Christ avec une généreuse intrépidité. Les mandarins, furieux de voir que ces deux hommes, qui avaient cédé en province, bravaient leur courroux au pied du trône, les ont vainement livrés à de nouvelles tortures;

ils avaient affaire à des gens déterminés à mourir plutôt que de renouveler un acte de faiblesse qui leur avait fait verser des larmes amères, comme celles de saint Pierre après son reniement. Nos deux braves ont supporté chacun quarante coups de rotin sans pousser un seul soupir; ils pouvaient à peine se soutenir quand on les ramena dans notre prison. Tout annonce que ces trois chrétiens seront un jour trois glorieux martyrs.

« Le 22 octobre, nous avons été conduits au tribunal, vers six heures du matin, et nous y sommes restés jusqu'à la nuit : toutefois nous n'avons été interrogés que pendant deux heures. Les mandarins nous avaient donné pour interprète un ancien élève de M. Jacquard, jeune homme incapable de construire une seule phrase française.

« Après quelques questions sur la barque qui nous avait amenés, et sur le lieu de notre débarquement, le principal juge a beaucoup insisté pour savoir quels motifs avaient eus les fidèles, auxquels nous demandions un asile, de se taire sur notre voyage, au lieu de nous signaler aux mandarins de *Phu-yen*. A cela j'ai répondu, qu'en qualité de chrétiens, ils savaient qu'il n'est pas permis de livrer des innocents; qu'ils n'ignoraient pas notre intention de traverser rapidement leur province pour nous rendre sur les terres du roi du *Feu*, où les étrangers ont un libre accès, et où notre religion n'a jamais été interdite; qu'ainsi leur dénonciation aurait été un crime, tandis que par leur silence ils n'avaient pas contrevenu aux lois du royaume. Cette réponse était au-dessus de la portée de nos savants magistrats, et ne les a pas satisfaits.

« Ensuite, on a produit notre carte géographique, véritable machine infernale dont ces Cochinchinois ne peuvent deviner les ressorts. Le président, espérant trouver dans cette innocente feuille de papier quelque grief contre nous, avait entrepris de nous faire lire la carte tout entière.

Pour le contenter et lui prouver que son ignorance le rendait trop soupçonneux, je lui ai décliné quelques noms de villes et de provinces; mais voyant qu'il persévérait dans sa première idée, et qu'il abusait de la permission d'être sot, je me suis éloigné de la carte, et à mesure que l'interprète désignait de son doigt un nom de ville ou de village, en me demandant ce qu'il voulait dire, je répondais, la face tournée d'un autre côté, par quelque mot français ou latin qu'il ne pouvait pas répéter.

« Une chose surtout offusquait les mandarins, c'est la couleur jaune qui environne certaines contrées désignées sur ma carte. « Que veut donc dire cette couleur jaune? se sont-ils écriés vingt fois. » En vain leur répondais-je que les couleurs dans une carte sont chose purement arbitraire, et que l'auteur aurait pu remplacer le jaune par le rouge, et *vice versâ;* ces pauvres lettrés prenant leurs ridicules soupçons pour de la sagacité, se disaient d'un ton mystérieux : Ah! ils ne veulent pas le dire! Je suis convaincu qu'ils se sont mis dans l'esprit que nous avions désigné nous-mêmes, avec la couleur jaune, les lieux qui recèlent des mines d'or, pour les livrer aux Européens.

« La nuit approchant, il fallut clore la séance, et la terminer d'une manière digne de ce tribunal de sang, où depuis dix ans nul chrétien n'a comparu sans que ces ennemis de l'Evangile n'aient fait tous leurs efforts pour outrager le signe adorable de la rédemption. Un crucifix fut donc apporté. A cette vue, je sentis mon sang bouillonner dans mes veines. Tandis que je parlais, l'interprète me tirait par l'habit, et me disait en tremblant de ne pas m'exprimer avec tant d'énergie, sans quoi je me ferais frapper. Je n'en criai que plus haut, et je ne reçus pas un coup de rotin.

« Dans ce moment, un soldat présentait le crucifix à

M. Duclos pour le fouler aux pieds. Ce cher confrère le prit et le baisa avec respect. Voyant que j'étendais le bras pour en faire autant, le soldat voulut remporter le christ; mais je le saisis avec vigueur, et nous nous le disputâmes un instant; plus fort que lui, je le forçai de lâcher prise, et lui ayant arraché des mains l'instrument auguste du salut, je baisai ce signe adorable en disant aux juges : « Mandarins, voilà comme je foule aux pieds la croix. »

« Les juges, voyant qu'ils ne pouvaient rien gagner sur nous, ordonnèrent aux gardes de nous reconduire en prison. Mais, avant de sortir, je demandai qu'il me fût permis de dire un mot, ce qui me fut accordé. « Vous nous avez « pris notre argent, dis-je aux mandarins, vous avez vendu « tous nos effets; d'où vient donc que nul d'entre vous ne « songe à pourvoir à notre subsistance? Vous est-il permis « de nous faire mourir de faim avant que cette peine ait « été prononcée contre nous? Pour être justes, il faut ou « nous rendre ce qui nous appartient, ou suppléer aux « ressources que vous nous avez ravies. » A ces paroles, le président fit cette inqualifiable réponse : « *Vous « n'avez plus d'argent! eh bien! mangez de la terre.* » Et en effet, sans l'ingénieuse charité des chrétiens qui nous soulagent au péril de leur vie, il y a longtemps que nous devrions manger de la terre et mourir de faim; car si les deux premiers mois de notre incarcération à la capitale, nous avons reçu un sou par jour pour notre entretien, voilà plus de quatre mois que nous ne touchons pas une obole.

« C'est ainsi que fut terminée cette séance. Nous n'avons plus été rappelés depuis; mais de nouveaux combats nous attendent, et je pense qu'il faudra encore descendre dans l'arène plusieurs fois. Dieu sera avec nous, je l'espère; notre cause n'est-elle pas la sienne? Il ne nous laissera pas

succomber. Il y a plus de huit mois que nous avons la gorge sous le couteau ; oh ! qu'on tarde longtemps à l'enfoncer !

« Dans le courant de cette année, un prêtre Tong-Kinois a été condamné à l'incarcération perpétuelle et à la chaîne, pour n'avoir pas voulu abjurer l'Evangile ; un autre prêtre indigène, qui se trouvait dans le même cas, a été décapité. La sentence rendue contre le premier, nous portait à croire qu'il y avait revirement dans la politique adoptée contre les chrétiens ; mais la mort du second nous a convaincus que rien ne se fait ici que par caprice, et qu'à toute heure nous pouvons toucher à notre agonie sans le savoir. Je me plais de plus en plus dans la position que le Seigneur m'a faite. Mon gros collier de fer, mes jarretières de même étoffe, et la lourde chaîne suspendue à mon cou ne me gênent plus autant qu'au début de ma captivité. Bientôt je pourrai jouer aux barres sous cet étrange uniforme.

« Toutefois, malgré la joie secrète que mon cœur éprouve, je regrette de n'avoir pu atteindre la terre de notre mission projetée. Déjà nous avions traversé les états du roi de *l'Eau*, et nous entrions dans les domaines du roi du *Feu*, lorsqu'une troupe de soldats cochinchinois, lancés à notre poursuite, nous atteignit, nous lia les mains derrière le dos, et nous ramena chargés de la cangue, au chef-lieu de la province de *Phu-yen* d'où nous étions partis. A mesure que nous avancions à travers ces peuplades de sauvages hospitaliers, notre cœur battait de joie ; encore une journée, et nous arrivions... Dieu a permis que cette grande entreprise avortât ; que son saint nom soit béni ! Il saura, dans sa miséricorde, pourvoir au salut de ces pauvres âmes, si bien disposées à accueillir l'Evangile.

« Adieu, je ne vois plus ce que j'écris dans mon coin

obscur. Soit que je vive, soit que je meure, vous serez instruit de la résolution que le roi aura prise à notre égard. Donnez de mes nouvelles à mes frères et sœurs; offrez mes respects à tous les ecclésiastiques de votre canton, et recommandez-moi aux prières de vos chers paroissiens que je n'oublie pas dans mes fers.

« Tout à vous en Jésus-Christ.

« Miche, *prisonnier.* »

Autre lettre du même au même.

Des prisons de Hué, décembre 1842.

« Mon cher Frère,

« ... Sa majesté cochinchinoise a ratifié la peine de mort décrétée contre nous, en ordonnant toutefois aux juges de surseoir à l'exécution, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous délivrer nos passe-ports pour l'autre monde. C'est le 3 décembre que la sanction royale a été donnée, et nous en avons eu connaissance dès le lendemain, malgré toutes les précautions prises par les mandarins pour cacher aux criminels le sort qui leur est réservé.

« Vous ne sauriez vous faire une idée de la joie que la

décision du prince a répandue dans nos âmes ; il faut en faire l'expérience pour en pouvoir juger : que sera-ce donc quand approchera le jour du supplice! Que sera-ce quand le bourreau viendra frapper à notre porte et nous dire : « Partez, le ciel vous est ouvert ! »

« Le 7 décembre, nos geôliers ont reçu l'ordre de nous transférer à la grande prison. Déjà MM. Charrier, Galy et Berneux nous y avaient précédés, et nous nous estimions heureux d'aller les rejoindre; mais à notre arrivée, nos confrères avaient quitté ce cachot pour aller en occuper un autre, en sorte qu'au lieu du plaisir d'embrasser nos trois amis, nous avons eu la douleur de trouver leurs places vides.

« Qui n'a vu que les prisons d'Europe peut difficilement se faire une idée de celles du Tong-King ; c'est pourquoi je vais vous décrire notre nouveau manoir avec quelques détails, et d'après cette esquisse, vous pourrez juger de notre position (1).

« A l'extrémité de la ville de Hué, capitale du royaume, et tout près des remparts de l'ouest, on découvre au milieu de marécages inhabités, une vaste enceinte de murailles qui peuvent former un carré de cinquante toises, sur douze pieds de hauteur : ces murailles, environnées de fossés remplis d'eau, sont munies d'une épaisse haie de bambous épineux qui en défendent l'accès. C'est là qu'est située la prison connue dans le pays sous le nom de *Rhàm-dàng*, vrai réceptacle de tous les vices et de tous les crimes, où l'on voit affluer chaque jour, avec les condamnés venus des divers points du royaume, tous les

(1) Cette description se retrouve en partie dans une des lettres précédentes ; cependant, comme il y a ici plusieurs renseignements nouveaux, nous n'avons pas craint, pour les conserver, de reproduire quelques traits déjà connus.

genres d'infortunes, la pauvreté, la faim, la soif et la misère la plus digne de pitié. Tel est le château fort que nous habitons, en attendant la consommation de notre sacrifice. Un petit pont de bambou, jeté sur les fossés, mène à la porte, dont on ne franchit ordinairement le seuil une seconde fois que dans un cercueil, ou sous la conduite du bourreau en allant à la potence.

« Des rizières, cultivées au profit du commandant de la prison, couvrent la moitié de cet enclos, et le reste est occupé par quatre grands bâtiments, dont l'un sert de logement à nos gardiens, et les trois autres sont autant de maisons de reclusion. La première geôle est réservée aux grands mandarins; la deuxième, celle où nous résidons, renferme les dignitaires du second ordre et les personnes du peuple un peu comme il faut; quant à la troisième, elle est destinée aux gens du plus bas étage.

« Ces bâtiments, sans murailles, sans parois, ne sont autre chose que de vastes hangards, formés d'une infinité de colonnes qui supportent un toit couvert en tuiles. Chacune de ces demeures est divisée en deux compartiments, l'un supérieur, et l'autre inférieur : la partie supérieure, élevée de quatre pieds au-dessus du sol, est une grande chambre noire, ou plutôt une véritable caisse, doublée de madriers, où la lumière ne pénètre jamais; car elle n'a d'autre ouverture que la porte, et celle-ci reste toujours fermée quand il y a des prisonniers dans ce ténébreux repaire. Durant le jour, tous les reclus habitent au rez-de-chaussée, sur la terre nue, sans autre abri que quelques lambeaux de nattes, qu'ils se procurent à leurs frais pour se protéger contre le vent. Chaque prisonnier a sa case particulière, en sorte qu'il y a sous le même toit autant de ménages que d'individus, à peu d'exceptions près. Lorsque la nuit est venue, au signal donné, il faut monter à l'étage supérieur : quelques soldats y accompagnent les criminels, les mettent

aux ceps, et enlèvent l'échelle dès qu'ils sont descendus. Voilà la rubrique qui s'observe tous les jours. Par une grâce particulière du capitaine, les détenus de la première et de la seconde catégorie ne changent pas de demeure; quoique nous ne puissions pas nous tenir debout dans nos *poulaillers*, nous sommes incomparablement mieux que dans la fournaise qui est au-dessus de nos têtes. Vous pouvez, d'après ces indications, vous former une idée de notre palais. Je crois qu'un Européen ne peut vivre ici dix-huit mois sans miracle : nous sommes environnés de marais, la terre que nous foulons suinte sans cesse, au temps des pluies l'eau pénètre dans nos cabanes et s'élève jusqu'à la hauteur de nos lits; enfin entassés les uns sur les autres, entourés de plus de cinquante feux, toujours dans la fumée, nous serons comme dans un four ardent au moment des grandes chaleurs.

« Reste maintenant à vous dire un mot du régime auquel nous sommes soumis : trois fois le jour, nous allons passer la revue; les soldats nous rangent par lignes de cinq hommes, et nous comptent scrupuleusement, de peur qu'on ne s'évade sans qu'ils le sachent; car, dans ce cas, le capitaine et les sentinelles sont passibles de la même peine que le prisonnier fugitif : s'il était condamné à mort, ses gardiens meurent à sa place. Il est donc juste qu'ils prennent des précautions sévères pour empêcher toute désertion.

« Je vous assure que ce n'a pas été pour nous une petite humiliation, quand, pour la première fois, nous nous sommes vus accroupis entre des voleurs et des meurtriers, et coudoyés par des lépreux : mais les disciples ne sont pas au-dessus de leur maître; Jésus-Christ aussi a été confondu avec des scélérats! que dis-je? un assassin lui a été préféré!

« Ici on commande même à la nécessité. Il est défendu, oui, il est défendu à la nature d'opérer ses fonctions les plus impérieuses au delà de deux fois par jour; et le mo-

ment pour cela est fixé : comme il n'y a pas de fosses d'aisance dans l'enceinte des murailles, les soldats conduisent, soir et matin, tous les prisonniers ensemble dans les marais du voisinage, et chacun rapporte en revenant sa provision d'eau ; il n'y a d'exception que pour les malades. Malheur à celui qu'une invincible nécessité presse d'enfreindre cette loi tyrannique ! Si le délit est connu, son pauvre dos l'expie sous une grêle de coups de rotin.

« Pendant le jour nous avons peu de surveillants ; mais, les ténèbres venues, leur nombre s'élève quelquefois jusqu'à quatre-vingts ou cent. Quelques-uns se promènent dans l'intérieur à la lueur des flambeaux que nous entretenons à nos frais, et agitent de temps à autre une crécelle de bambou pour marquer les différentes heures de la nuit, et montrer qu'ils ne dorment point. Ceux qui couchent hors de l'enceinte des murailles sont bien plus nombreux : à chaque instant ils poussent de grands cris, et s'interpellent de loin pour témoigner de leur vigilance.

« Dans les autres prisons, les détenus sont à leurs frais. Fussent-ils éloignés de cent lieues de leurs familles, il faut, à moins qu'ils ne soient étrangers, qu'un parent les suive pour les nourrir, ou qu'ils emportent avec eux de quoi se sustenter. Ici au contraire tous les reclus reçoivent une légère allocation du gouvernement ; celle des soldats est d'environ vingt sous et trois écuelles de riz par mois ; leurs parents fournissent le reste et les habillent : les autres prisonniers, quels qu'ils soient, ne reçoivent que vingt écuelles de riz et pas d'argent ; encore ce riz est-il le rebut des magasins, au point que la plupart le vendent à perte pour s'en procurer de meilleure qualité. Qu'arrive-t-il de là ? C'est que la misère et la faim causent ici d'épouvantables ravages. Outre le riz il faut au prisonnier une marmite, et le roi n'en donne pas ; il faut du bois pour cuire ce riz, et le roi n'en donne pas ; il faut une natte et des habits, et le roi

n'en donne pas. Que fera donc l'infortuné captif pour se procurer ces objets indispensables? Il vend d'avance une partie de sa ration, et meurt de faim deux ou trois jours après.

« Je ne puis vous peindre le spectacle lamentable que présente la troisième prison, qui n'est séparée de la nôtre que par une allée de dix pieds de largeur. La première fois que j'y pénétrai, je vis une troupe de criminels chargés de lourdes chaînes, étendus sur une terre humide, sans vêtements, abandonnés comme des animaux, tout près à rendre le dernier soupir. Les plus forts se tenaient à peine debout et s'écriaient : *Doi ! doi ! J'ai faim ! j'ai faim!* D'autres n'avaient plus la force d'exposer leurs misères ; mais fixant sur moi un œil presque éteint, ils m'en disaient plus par leur silence que s'ils eussent pu exprimer leur angoisse. Dans cette position, il ne leur reste d'autre ressource que de mendier ou plutôt de mourir ; car où iraient-ils mendier? Ils ne peuvent sortir, et leurs compagnons d'infortune sont aussi leurs compagnons de souffrance, de misère et de désespoir ! Vous voyez que ce n'est pas seulement envers les chrétiens que le prince persécuteur se montre barbare et cruel. Dans le courant du mois dernier, il est mort près de quarante prisonniers dans ce réduit, et la mortalité continue...

« Mais, direz-vous, vos cachots ne sont-ils donc jamais visités par les riches et les grands? — Non, un seul homme pénètre dans cet antre de la part du roi, et quand il y vient, c'est pour examiner si nos fers sont rivés assez près. Voilà l'unique but de sa mission. Oh! que la bienfaisance païenne a les entrailles étroites! On trouvera encore quelques personnes compatissantes qui ne refuseront pas une poignée de riz au pauvre qui frappe à leurs portes : mais aller chercher le malheureux dans son réduit pour essuyer ses larmes et apaiser sa faim, c'est le privilége de la charité chrétienne ; elle seule peut revendiquer cette gloire.

Les petites grandeurs de ces contrées infidèles se croiraient humiliées si un homme chargé de chaînes paraissait en leur présence; elles se regarderaient comme déshonorées, si une main décharnée s'approchait de la leur pour recevoir une obole. Lorsque j'étais à la prison de *Trân-phû*, un prisonnier cambogien, arrivé depuis peu, ne recevait pas de ration ; les soldats par pitié lui permirent de curer leur marmite et de s'approprier l'aliment brûlé qui reste collé au fond, à condition qu'il les aiderait à écosser le riz pendant la journée. A la fin, un officier prit la résolution de monter au tribunal et d'avertir les mandarins de l'état de détresse où se trouvait ce malheureux. Pour sa récompense il fut menacé du rotin, parce qu'il avait soulagé la misère d'un *manant digne du dernier supplice, et qu'il s'était intéressé à son sort !!* Lorsque je réclamai moi-même des secours, le président me répondit : *Si vous n'avez plus d'argent ni de vivres, mangez de la terre !* Jugez par là de ce qu'on peut attendre de l'opulence païenne.

« Vous n'avez vu jusqu'à présent que le revers de la médaille, il est bien juste que je vous montre le beau côté. Quoique notre prison soit malsaine et fort incommode, je la préfère néanmoins à toutes celles que j'ai habitées jusqu'ici. Nos geôliers n'ayant ordinairement affaire qu'à des misérables, privés de toutes ressources, n'essayent même pas de leur rien extorquer; si notre gîte n'est qu'une cage à poules, nous y sommes libres et à l'abri de toutes vexations. Nous avons l'avantage d'être réunis aux confesseurs de la foi qui nous ont précédés, et à ceux qui nous ont suivis ; nous prions en commun, nous mangeons ensemble, nous nous réjouissons en frères ; les chrétiens du dehors, ceux même des provinces voisines, viennent nous voir sans crainte, sinon sans danger. Que dis-je? nous avons été honorés d'une visite infiniment plus précieuse que celle de toutes les grandeurs du monde, Jésus-Christ lui-même a

daigné abaisser sa majesté suprême jusqu'à pénétrer dans nos cachots, pour nourrir du pain des forts ceux qui ont combattu pour sa cause. La veille de ce beau jour, nous avons entendu les confessions de nos fervents compagnons de captivité, et le lendemain, dès l'aurore, un prêtre indigène, à qui nous avions manifesté nos désirs, est venu, sous prétexte de voir quelque connaissance, mettre le comble à nos vœux. Recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est toujours un bonheur pour les âmes qui ont la foi; mais communier quand on s'est vu éloigné de l'autel pendant dix mois, communier avec un collier de fer et une lourde chaîne qu'on porte pour Jésus-Christ même; communier dans un cachot, sous le poids d'une sentence de mort; communier sous les yeux des persécuteurs, à leur insu et contre leur défense, c'est un bonheur qu'il ne m'est pas possible d'exprimer. Si notre captivité se prolonge, je pense que nous pourrons encore renouveler une fois ou deux cette mystérieuse cérémonie.

« Pour peu que nos gardiens soient clairvoyants, ils doivent bien s'apercevoir que nous recevons des secours du dehors; mais ils ferment les yeux. Tout ce qui nous environne annonce la misère la plus profonde : les chrétiens sont les seuls qui ne manquent de rien; bien nourris, bien vêtus, ils ont même de quoi faire de petites aumônes à leurs voisins les plus nécessiteux. A cette vue, les païens ne manquent pas de s'écrier : « Les chrétiens s'aiment et s'entr'aident, ils ne s'abandonnent pas dans le malheur; » mais que diraient-ils, s'ils savaient que les secours qui nous arrivent ont traversé les mers? Que penseraient-ils si on leur apprenait que les néophytes, leurs compatriotes, ont des amis, des frères aux extrémités du monde, amis et frères qu'ils n'ont jamais connus, et qui ne laissent pas de les secourir dans les fers, et de leur envoyer à cinq mille lieues de distance le tribut de leur charité, sur le simple soupçon des

maux qu'ils endurent et des besoins qu'ils éprouvent ! Oh ! que de larmes essuie cette œuvre éminemment catholique de la Propagation de la Foi ! Que de plaies cette admirable Société guérit tous les jours ! Si nous n'éprouvons pas les horreurs de la faim, si la misère ne nous moissonne pas comme les malheureux qui meurent à nos côtés, c'est à ses libéralités que nous en sommes redevables ; je me fais un devoir de vous le dire. Tâchez de multiplier les membres de cette Association dans votre paroisse, où tant de personnes peuvent s'y agréger sans trop de sacrifices ; par là vous mériterez pour vous-même, et vous procurerez à vos ouailles un moyen efficace de thésauriser pour le ciel.

« Priez toujours Dieu pour moi, et recommandez-moi aux prières des habitants de Fraize, que j'aime toujours et qui ne seront jamais effacés de ma mémoire. Il pourrait se faire que je reçusse encore de vos nouvelles avant de mourir ; car le nouveau roi de Cochinchine, tout chancelant sur son trône vermoulu, ne se hâte guère d'en finir avec nous ; quelques-uns croient qu'il veut se concilier l'amour de son peuple en faisant couler le moins de sang possible au commencement de son règne. Quoi qu'il en soit, écrivez-moi toujours, tant que vous ne serez pas prévenu officiellement de ma mort.

« Je dis adieu à tous nos frères et sœurs. J'offre mes respects à M. votre Vicaire et à tous les Confrères du canton ; mes amitiés à MM. Deloisy, Obry, Masson, etc., etc., et puisqu'il ne me reste pas assez de papier pour écrire tous les noms présents à mon souvenir, saluez de ma part ous vos bons paroissiens ;

« Et croyez-moi, dans l'union de vos prières et saints sacrifices,

« Votre plus affectionné Frère,

« Miche, *prisonnier*. »

MANDEMENTS PUBLIÉS EN FAVEUR DE L'ŒUVRE.

Monseigneur l'Evêque de Munster, et Nosseigneurs les Evêques de Castellaneta, de Valva et Sulmona dans le royaume de Naples, ont recommandé l'Œuvre à leurs diocésains.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

Huit Oblats de Turin sont partis de Civita Vecchia, le 4 août, pour aller fonder une maison de leur ordre à Madras; voici leurs noms :

Prêtres.	Balma, Jean,	du diocèse de Pignerol;
	Griffa, Louis,	Turin;
	Gallo, Louis,	Turin.
Clercs.	Sgherlino, François,	Turin;
	Ghiosso, Jean,	Alba.
Frères coadjuteurs.	Rosia, Pascal,	Asti;
	Gardetti, Pierre,	Ivrée;
	Romano, Jean,	Turin.

M. Albert Schœffer, prêtre du diocèse d'Ausbourg, s'est embarqué le 16 août au Havre, pour Baltimore, où il doit s'agréger à la Société des RR. PP. Ligoriens.

TABLE DU TOME XV.

Compte rendu, *page* 169.
Mandements de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques, 166, 270, 358, 534.
Départs de Missionnaires, 80, 166, 271, 360, 534.

MISSIONS D'EUROPE.

CONSTANTINOPLE.

Lettre de Mgr Hillereau, vicaire apostolique, 335.

MISSION DE MOLDAVIE.

Extrait d'une lettre de Mgr Ardoini, visiteur apostolique en Moldavie, 331.

MISSION D'ALBANIE.

Extrait d'une lettre de Mgr Guglielmi, évêque de Scutari, 347.

MISSIONS D'ASIE.

CHINE.

Lettres de M. Huc, 73, 211.
Extrait d'une lettre de M. Baldus, 229.
Extrait d'une lettre du P. Joset, 245.
Extrait des lettres du P. Gotteland, 250, 252.

MONGOLIE.

Lettre de Mgr Mouly, vicaire apostolique de la Mongolie, 446.

COCHINCHINE ET TONG-KING.

Lettre de M. Régereau, 98.
Lettres de M. Miche, 108, 117, 122, 127, 355, 506, 520, 525.
Lettres de M. Berneux, 131, 165.
Lettre de M. Galy, 155.
Lettre de M. Charrier, 163.
Lettre du P. Marti, provicaire du Tong-King oriental, 253.
Extrait d'une lettre du P. Serrador, 257.
Extraits des lettres de M. Masson, 260, 264, 352.
Lettres de Mgr Retord, 272, 478.

INDE.

Vicariat apostolique de Pondichéry.

Extrait d'une lettre de M. Charbonnaux, 57.

Mission du Maduré.

Lettre du P. Louis Garnier, 81.
Lettre du P. Joseph Bertrand, 85
Extrait d'une lettre du P. Louis Tassis, 89.
Extrait d'une lettre du P. Louis St-Cyr, 94.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE GUYANE

MISSIONS DU LEVANT.

Extrait d'une relation de M. Eugène Boré, 387.
Lettre de M. Lepavec, 441.

MISSIONS D'AFRIQUE.

LIBÉRIE.

Extrait d'une lettre de Mgr E. Barron, vic. apost. des deux Guinées, 314

VICARIAT APOSTOLIQUE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Extraits des lettres de Mgr Griffithz, 320, 327.

ABYSSINIE.

Extrait d'une lettre de M. de Jacobis, 67.
Note sur la Mission catholique d'Abyssinie, 70.

MISSIONS D'AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Diocèse de Vincennes.

Extrait d'une lettre de Mgr de la Hailandière, 46.
Lettre de M. Auguste Martin, 51.

Diocèse de Baltimore.

Lettre des PP. du cinquième concile de Baltimore, 361.

Diocèse de Cincinnati.

Extrait d'une lettre de Mgr Purcell, 363.

Diocèse de Saint-Louis.

Lettres du P. de Smet, 265, 273, 280, 299, 312, 449, 455, 472

TEXAS.

Lettre de Mgr Odin, vicaire apostolique du Texas, 432.

MISSIONS DE L'OCÉANIE.

OCÉANIE ORIENTALE.

Iles Marquises.

Lettre du P. Mathias Gracia, 370.

Iles Sandwich.

Lettres du P. Martial Jean, 377, 384.
Lettre du P. Barnabé Castan, 381.

OCÉANIE OCCIDENTALE.

Notice sur la Nouvelle-Zélande par le P. Servant, 5
Lettres du P. Chevron, 29, 402, 425.
Lettre du P. Bataillon, 399.
Lettres du P. Viard, 407, 417.
Lettre du P. Comte, 420.
Lettre du Frère Luzy, 411.
Lettres des chrétiens d'Ouvea, 414, 415.

LYON, IMPRIMERIE DE LOUIS LESNE.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES GUYANE

900 F
2 exemplaires Pubs